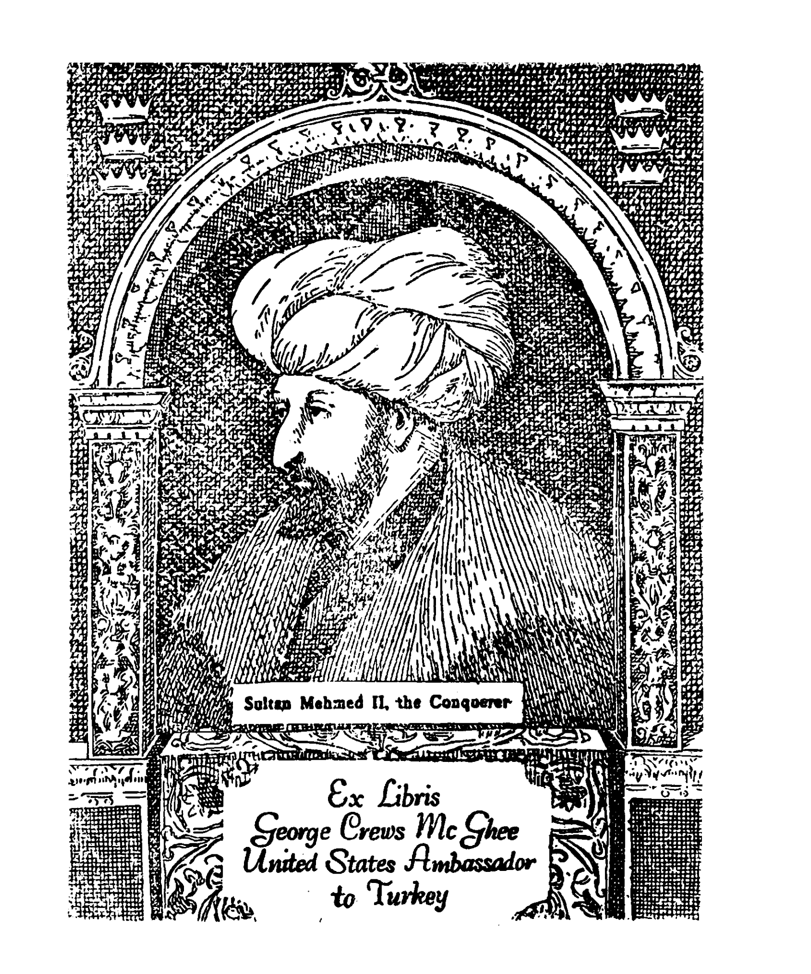

Sultan Mehmed II, the Conquerer
Ex Libris
George Crews Mc Ghee
United States Ambassador
to Turkey

LA TURQUIE EN 1873

MUSULMANS ET CHRÉTIENS

DE

MOHAMED LE PROPHÈTE

AU

SULTAN ABD-UL-AZIZ KHAN

PAR

LE V[te] ALFRED DE CASTON,

Membre de la Société des Gens de Lettres.

CONSTANTINOPLE

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE CENTRALES.

1874.

PRÉFACE

A TRAVERS L'HISTOIRE ANCIENNE ET L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

C'est au célébre voyageur, au grand historien Hérodote, d'Halicarnasse, que nous sommes redevables de nos notions les plus exactes sur l'Empire d'Assyrie, les Médes, les Perses, les arabes, les peuples de l'Asie et les peuples de la Grèce.

C'est grâce à lui que nous pouvons suivre, avec quelque clarté, l'histoire de l'antique Egypte, de Babylone, de Sardes, d'Athènes, de Sparte et de Carthage, depuis les temps les plus reculés, jusqu'à l'époque où Hérode écrivit ses neuf livres, *Clio; Euterpe; Thalie; Melpomène; Terpsichore; Erato; Polymnie; Uranie et Calliope.*

On sait qu'Hérodote arrêta son histoire à la deuxième année de la LXXVeme olympiade, c'est-à-dire l'an 479, avant l'ère chrétienne, le jour où Pausanias, roi de Sparte, affranchit le territoire Grec

de la guerre médique en remportant à Platée, en Béotie, une grande et décisive victoire sur Mardonius, général commandant en chef les troupes de Xercès 1er, fils de Darius Hystaspe, seigneur Perse qui avait saisi le pouvoir d'une main ferme, après la mort violente de Smerdis, le mage. Par une singulière coïncidence, ce même jour de la bataille de Platée les Perses furent également vaincus, en Asie, à Mycale, sur le territoire Ionien, en face de l'île de Samos, par l'Athénien Xanthippe, père de Péricles, et par Léothychidas.

Voici ce que dit, à ce sujet, Hérodote.

Calliope. Livre IX. § XCIX.

Lorsque les Grecs se furent mis en ordre de bataille, ils allèrent aux ennemis. Tandis qu'ils s'avançaient, il parut un caducée de héraut sur le rivage, et il courut un bruit par toute l'armée que les Grecs avaient remporté, en Béotie, la victoire sur Mardonius. Ce qui arrive par la permission des Dieux se reconnaît à bien des signes. En effet le même jour que les Perses furent battus à Platée, et qu'ils devaient l'être à Mycale, le bruit de leur défaite s'étant répandu parmi les Grecs, à Mycale, inspira à ceux-ci encore plus de confiance, et leur fit affronter les dangers avec plus d'ardeur.

J'avais entendu affirmer que le bruit de la défaite de Waterloo s'était répandu, dans les principales capitales de l'Europe, le soir où la bataille avait été livrée; et l'on se souvient qu'à 5 heures de l'après midi, nous étions vainqueurs sur toute la ligne.

Il existe deux proverbes populaires qui constatent avec quelle rapidité les mauvaises nouvelles franchissent les distances. Le premier dit : *Le malheur a des ailes*, le second, plus concluant encore dans son laconisme, se contente de dire : *pas de nouvelles, bonnes nouvelles.*

Je fus, pour ma part, témoin d'un fait fort extraordinaire qui pourrait être attesté par plus de cent mille témoins.

C'était pendant cette dernière guerre qui devait être si fatale à la France, malgré l'héroïque conduite de l'armée et les efforts de la Garde Imperiale, malgré l'admirable retraite du marechal de Mac-Mahon, de fautes stratégiques en batailles indécises, l'armée de secours, écrasée par le nombre, avait capitulé à Sédan. l'Empereur Napoléon III était prisonnier, et pour qu'aucun malheur ne nous manquât, l'armée de Metz avait subi le même sort.

Les dévouements ne faisaient pas défaut, la

France trouvait encore des soldats, mais on n'improvise pas des cadres, et les neuf dixièmes de nos officiers pleuraïent de rage sur le sol Germanique.

Pourtant, il restait encore deux espérances à la Patrie envahie et meurtrie : Paris, et l'armée de la Loire, alors placée sous le commandement du brave général d'Aurelles de Paladine.

Depuis deux mois et demi, la grande Capitale subissait les horreurs d'un siège.

Les gardes nationaux n'étaient pas encore armés de fusils à tir rapide. Les marins étaient à la fois splendides et stoïques, mais notre artillerie, sauf quelques pièces de gros calibre, ne pouvait pas lutter contre l'excellente artillerie des Prussiens.

Nous étions sans nouvelles de la Province. On espérait, tous les matins entendre dans le lointain le canon de l'armée de secours; chaque nuit amenait une nouvelle déception. Cependant il fallait, à tout prix, rompre le cercle de fer et de feu qui se resserrait tous les jours davantage.

Les armes de la ville de Paris représentent un vaisseau, c'était véritablement des armes parlantes. Pauvre vaisseau désemparé, battu par la tempête foudroyé de toute part, il allait sans boussole, avec

un ciel en feu sur la tête, n'ayant pour toute horizon que la distance des boulets Prussiens.

Paris a malheureusement, depuis cette époque, commis assez de fautes et de crimes, pour que l'on ne lui marchande pas sa gloire passée.

Malgré la lugubre nouvelle de la capitulation de Metz, l'attentat impuni du 31 Octobre, et l'affaire du Bourget, l'immense majorité de la population Parisienne, tout ce qui pense ou travaille, était encore à la fin du mois de novembre remplie de dévouement ; et tant que les honnêtes gens parlent, la canaille se tait ! quant aux femmes, surtout celles des classes aisées, leur conduite fut au-dessus de tout éloge.

Il n'y avait qu'un cri, dans Paris, marcher à l'ennemi. Le Gouvernement devait forcément tenter le possible et l'impossible.

Le 29 Octobre, prenant le commandement en chef, le général Ducrot lançait une proclamation qui électrisait l'armée et la population.

Je sais que cette fameuse proclamation lui a été depuis fort durement reprochée. « Je rentrerai mort ou vainqueur, avait dit le Général. Il commandait a des troupes plus braves qu'aguerries. Il eut à lutter contre les hommes et les éléments. Tout le monde a

pu le voir, se conduisant en héros, à Champigny. C'est grâce à lui que nous avons couché deux fois sur le champ de bataille, et si nous ne pûmes pas continuer notre marche en avant, l'ennemi n'osa point inquiéter notre retraite !

Voyons, messieurs les stratégistes en chambre, fallait-il qu'une fois rentré dans Paris, le général Ducrot se fit sauter la cervelle?

Mais le lendemain, tous les journaux allemands auraient écrit :

« L'armée de Paris vient de tenter un suprême
» effort pour rompre nos lignes; après avoir perdu
» deux batailles, les soldats en déroute sont rentrés
» dans la capitale : le général Ducrot, qui comman-
» dait en chef, s'est suicidé de desespoir.

» La démoralisation est à son comble, la reddi-
» tion de l'orgueilleuse cité n'est même plus une
» question de jours, c'est une question d'heures. »

Vous voyez quel joli résultat, et comme la mort du Général Ducrot aurait bien remonté le moral de nos armées de Province, sans compter que l'armée française compterait une bonne épée, et une bonne tête de moins, à son service.

Mais arrivons au rapprochement entre Mycale et Champigny.

Nous venions de livrer la seconde bataille, la température s'était, en 24 heures, abaissée de 2 à 15 dégrés au dessous de zéro. Les hommes qui avaient laissé, pour être plus legers, leurs portemanteaux de l'autre côté de la Marne, étaient littéralement transis de froid. Sur la grande nappe de neige, les morts trouvaient un linceuil naturel, et les blessés s'incrustaient dans le sol, comme des hommes de marbre.

On ne découvrait, dans cet horizon blanc, que des points noirs mouvants, c'étaient les frères de la doctrine Chrétienne qui disputaient à la mort nos malheureux frères d'armes, ou qui creusaient une tombe pour ceux qui avaient succombé ! Ce spectacle était grandiose et terrible.

Quant au résultat, au point de vue militaire, l'honneur était sauf, nous bivouaquions sur nos positions.

Le Général Trochu, qui n'avait pas quitté le champ de bataille, nourrissait encore des douces illusions. Le 2 au soir, il télégraphiait de Nogent, au général Schmitz : *Cette deuxième grande bataille est beaucoup plus décisive que la première*, et cependant le lendemain, 3 décembre, sans avoir fait aucune autre tentative, notre armée repassait la Marne et

venait, à la grande stupéfaction des Parisiens, camper devant Vincennes, à l'abri de nos forts.— Nous avions perdu beaucoup d'officiers, dans ces deux journées, et ne possédant pas des cadres, il nous était impossible de les remplacer immédiatement.

Eh! bien, savez-vous ce qui nous a empêché de remporter une victoire éclatante le 2 décembre, et de franchir les lignes ennemies? C'est qu'à midi tous nos soldats savaient *que la ville d'Orléans était reprise par les Allemands, et que l'armée de la Loire était en pleine déroute!*

Nous avons été battus, et il devait fatalement en être ainsi. Du plus grand au plus humble, nous sommes tous un peu responsables de nos revers. Nous avons tous dormi sur nos lauriers, en nous proclamant les premiers soldats du monde.

Il serait injuste de méconnaître que nous avons poussé le Gouvernement à déclarer la guerre. Son grand tort fut de ne pas être prêt.

Nous avions à faire à un adversaire qui, depuis la guerre du Palatinat, montrait la France à l'Allemagne comme son ennemie séculaire. Leipsick et Waterloo ne furent que les grandes étapes de cette colossale revanche.

Il y a 55 ans que la Prusse organisait son armée, formait son Etat-major, thaler par thaler, emplissait ses coffres et encombrait ses arsenaux et ses magasins. En 1870, elle possédait une artillerie de beaucoup supérieure à la nôtre; l'unité dans le commandement; l'obéissance absolu des chefs, et une discipline de fer pour le soldat.

Je n'ignore pas que l'on est aisément disposé a donner libéralement, toutes les qualités aux vainqueurs, et tous les défauts aux vaincus. Dieu me garde d'une semblable exagération. Personne plus que moi n'apprécie les qualités nationales de notre armée, mais ce serait nier l'évidence que de méconnaître que comme nombre, comme organisation, comme Etat-major et comme artillerie, les Allemands avaient sur nous des avantages incontestables.

Mais ce qui, à mon avis, leur assurait une supériorité plus grande; c'est qu'après nos premiers revers, au lieu de remettre à plus tard le règlement de nos affaires intérieures, et de n'avoir d'autre objectif que l'ennemi, nous nous sommes laissés imposer une révolution, et que les Allemands se battaient au cri unique de: *Vorwærts für Kœnig und Vaterlande!*

Toutes ces raisons peuvent, sans les amoindrir,

expliquer nos incroyables désastres, mais elles ne sauraient me faire comprendre, en vertu de quelle loi, nous avons constamment été informés de nos défaites et de nos capitulations, quelques jours à l'avance.

J'en reviens à Hérodote, il faut y reconnaître la main de la Providence. Les avertissements ne nous ont pas fait défaut. Mais, comme dit l'Evangile : *ils auront des yeux pour ne point voir, et des oreilles pour ne pas entendre.*

Les Romains qui étaient païens, mais non athées, disaient : *Quid vult perdere Jupiter dementat.*

Hérodote quittait volontiers Cyrus ou Darius, pour nous initier aux mystères de l'Egypte, ou nous dépeindre les us et coutumes des Babyloniens. Puis au chapitre suivant, il disait, avec cette simplicité qui n'est pas son moindre mérite: Je reviens à Cyrus.

M'inspirant de l'exemple de cet inimitable conteur, je dis à mon tour: revenons à Hérodote.

Cet écrivain qui jugeait de si haut toutes les choses, ce profond penseur, cet admirable peintre, possédait au suprême dégré l'art si difficile de s'identifier avec son sujet. Il vivait de la vie des peuples, dont il voulait nous faire connaître les mœurs, les passions, les splendeurs ou la décadence.

Hérodote était d'extraction Dorienne, né dans une famille illustre, il avait pour oncle l'auteur de l'Heracléiade (poëme heroïque en l'honneur d'Hercule) et des Joniques, le célèbre poëte Panyasis, auquel beaucoup d'écrivains assignent la première place, après celui que l'on appelait le divin Homère; tandis que les plus sévères le font marcher à la suite d'Hésiode et d'Antimachus ; ce qui est encore lui donner le quatrième rang.

Hérodote avait donc les meilleures raisons pour adorer sa patrie, et personne n'a jamais songé a l'accuser d'incivisme; et cependant il doit une grande partie de sa gloire à son impartialité absolue.

Quand il raconte l'enlèvement d'Jo, fille d'Inachus, celui d'Europe, fille du Roi de Tyr ou le rapt d'Hélène, par Pâris, fils de Priam, il donne la version des Perses, celle des Colchidiens, celle des Phéniciens et celle des Grecs, puis il y joint les renseignements donnés par les Egyptiens, et dans la crainte de faire acte de partialité, au lieu de conclure, il dit à tous, jugez !

Hérodote parle en Persan, lorsqu'il accompagne dans leurs expéditions Cyrus et Cambyse, mais quand Darius et Xercès, entraînent à leur suite vingt peuples conquis pour asservir toute la Grèce, il

redevient le grand historien national, en célébrant la gloire de Miltiade, de Thémistocle et d'Aristide, ces athéniens immortels, et de l'héroïque Spartiate Léonidas.

En toute chose, Hérodote se renseigne avec une bonne foi évidente. S'il craint d'avoir mal compris, il refait un long voyage, pour se faire donner de nouvelles explications. Avant de donner son opinion, d'émettre un avis, il compare ce que lui ont dit les Prêtres de Memphis, et ceux de la Thèbes aux cent portes. Il pousse souvent la franchise jusqu'à ses dernières limites. Ceci, dit-il, je l'ai vu, de mes yeux, cela, m'a été rapporté par des voyageurs, qui m'ont assuré que les faits étaient ainsi.

Hérodote affirmait qu'il fallait avoir vécu longtemps, au milieu d'un peuple, avant de porter sur lui aucun jugement.

Nous avons à présent une nouvelle école ; j'avais eu l'honneur d'être invité aux fêtes, donneés à l'occasion de l'inauguration du canal de l'Isthme de Suez ; après le splendide bal d'Ismaïla, ou le Khédive avait royalement reçu S. M. l'Empereur d'Autriche, et l'ex-Impératrice des Français, je soupais à une table où se trouvaient quelques fonctionnaires

Egyptiens, deux journalistes parisiens, et trois femmes charmantes.

Les mets étaient exquis, les vins généreux et abondants, les langues se déliaient facilement, on causait à bâtons rompus. Il y avait parmi les convives un bon garçon, gros et joufflu, dont le frère, ancien associé d'Henri de Pène, dirige aujourd'hui un journal napoléonien qui fut jadis créé pour faire concurrence au *Figaro*. « Savez vous, mon cher Caston, me dit, entre deux verres de champagne, mon gros et joyeux compagnon. Quel est, comme écrivain, l'avantage immense que j'ai sur vous? »

La question était embarrassante ! un ami répondit pour moi.

Ce fut Olannier Bey, l'intelligent secrétaire de S.E. Chérif Pacha, le Président du Conseil des Ministres. Il ne se doutait guère, cette nuit-là, que quelques jours plus tard, pour défendre son Gouvernement, il se battrait en duel avec mon interlocuteur.

« Pardieu, s'écria Olannier, avec son franc éclat » de rire, c'est d'avoir dix ans de moins et plus » de cheveux. »

« Pas du tout, reprit T... D... S... c'est que » Caston parle, plus ou moins bien, trois ou quatre

» langues, qu'il passe sa vie, le nez dans des
» bouquins, et qu'il possède une mémoire qui n'en
» finit pas, tandis que moi en fait d'histoire, je
» sais qu'Henri IV est sur le Pont-neuf. J'ai la pré-
» tention d'être ignorant comme une carpe, cela
» fait que je n'ai pas de préventions, pas de parti pris,
» je juge chaque chose d'une façon prime-sautière,
» et c'est bien plus original, *cela a beaucoup plus*
» *de chic !*

Cet agréable *Boulevardier* ne cherchait pas à marcher sur les traces de mon cher maître Méry, en soutenant un paradoxe, il était convaincu. Espérons qu'il a changé d'idées, et qu'à la première rencontre, il m'éblouira par son savoir, je le lui souhaite de tout mon cœur.

Bien que son esprit critique et analytique se fasse souvent jour, Hérodote montre constamment un grand respect pour les choses sacrées. Il ne risquait point de devancer Socrate, et d'être, comme impie, condamné à boire la cigue, car il professait le Polyteïsme le plus large.

Nous avons bien changé tout cela, et les trois quarts de l'Europe sont envahis par le matérialisme. Nos pères disaient, au commencement, de ce siècle : *les Dieux s'en vont !* si les choses marchent

encore quelque temps de la sorte, nos fils diront : *Dieu est parti.*

Tout est bouleversé dans ce monde, on renverse toutes les équations sans trouver une solution. Rome qui a décrété, en 1405, sous Innocent IV, que le Pape serait toujours un italien, Rome qui nous a imposé sa croyance, depuis l'an 42 de l'ère chrétienne, Rome qui a employé tous les moyens de persuasion, pour créer l'unité catholique, sous l'obédiance du Vicaire Romain, enfin la Rome de Léon X, de Sixte V, de Benoit XIV et de Gregoire XVI, sape aujourd'hui ce qu'elle encenssait hier, brise les bras de sa statue et renverse son idole de la veille, puis les Romains paraissent fort étonnés qu'il se trouve des gens, en France et ailleurs, qui demandent le temps de se reconnaître un peu dans ce changement de décors.

Comment, s'écrient les Italiens, dans la France de la révolution, les fils de Voltaire, et de la libre pensée, ne se lèvent pas en masse, pour nous acclamer comme leurs libérateurs. Voilà bien des français l'antique jalousie, ils seront toujours les ennemis de l'Italie.

Ainsi parlent les pharmaciens sans clientèle, les avocats sans causes, les écrivains incompris, les

génies méconnus, les desœuvrés, les employés remerciés, les membres des Sociétés secrètes, les piliers de cafés et les braillards de la rue.

Je connais et j'aime trop ce merveilleux pays d'Italie, j'ai l'honneur d'y compter assez d'amis, pour ne pas être convaincu que ce langage n'est nullement celui de la grande majorité de la population Italienne.

Depuis Cavour, faire flotter le drapeau Italien à Rome, était une nécessité de la situation. Ce grand homme d'Etat poursuivait son but, tout en modérant le plus possible les impatients de la dernière heure. Prendre Rome était incontestablement le droit des Italiens, mais je crois que tous les honnêtes gens, et ils sont nombreux en Italie, eussent préféré qu'au mépris d'un traité, ce fait ne s'accomplit point, pendant que la France envahie et mutilée disputait son sol à l'Allemagne coalisée.

Pour la question Politico-religieuse, j'ai des raisons sérieuses de supposer que le rêve de ces mêmes personnes serait de voir Pie IX, et le roi d'Italie, traverser le Corso en se donnant la main. Je vais plus loin, j'affirmerai presque que l'un comme prêtre Italien, l'autre comme gentilhomme et comme Prince chrétien, ils seraient tous deux ravis de ce résultat.

Nous voyons bien d'autres miracles, sans compter ce que l'avenir nous réserve.

Ces jours-ci le roi d'Italie allait à Vienne, serrer la main de l'Empereur d'Autriche, l'ennemi séculaire de sa patrie et de sa maison, le peuple les acclamait tous les deux.

De Vienne, le Royal voyageur se rendait à Berlin, pour échanger des toasts avec S. M. l'Empereur d'Allemagne. Le Caporal des Zouaves de Palestro buvait à la brave armée Allemande ! et le beau-père du Prince Napoléon, envoyait son portrait, avec une charmante dédicace au Prince de Bismarck. Le peuple à Berlin comme à Rome était dans l'enthousiasme.

Ce voyage, chauffé à blanc par les journaux, a produit, en France, une vive émotion ! vraiment nous sommes bien naïfs.

Croyez-vous que l'Empereur François Joseph ait oublié la Lombardie et la Vénétie ? Non ! pas plus que 1866 et sa capitale menacée par l'armée prussienne.

Supposez-vous que dans le fond de la pensée de S. M. l'Empereur Alexandre II, il ne reste aucun souvenir de l'ingratitude dont l'Autriche fit parade pendant la campagne de Crimée?

Vous vient-il à l'idée que S. M. l'Empereur Guillaume, ignore les sentiments du Tzaréwitz, et les armements de la Russie? Oseriez-vous affirmer que l'Empereur d'Allemagne ne rêve jamais ports de mer, Baltique et Pologne?

Qu'est-ce que cela prouve? Ces souvenirs ont-ils empêché les trois Empereurs de se traiter en frères bien aimés, l'an dernier, à Berlin.

Le Prince de Bismarck n'a-t-il pas été fêté par S. M. le Roi Louis II, bien qu'il ait jadis offert en compensation, une partie de la Bavière Rhénane à l'Empereur Napoléon III.

En politique, chacun va au mieux de ses intérêts. Il n'y a que les Français qui soient.... (je ne trouve pas un qualificatif plus poli), assez naïfs, pour s'obstiner à vouloir faire de la politique sentimentale.

Depuis le commencement du siècle rien que sur notre continent, nous nous sommes battus contre les Anglais, les Allemands, les Russes, les Autrichiens, les Italiens, les Belges, les Hollandais, les Espagnols, les Portugais, etc.; faut-il donc que nous vivions isolés et regardions tous les peuples comme des ennemis irréconciliables? Nous n'y songeons pas!

Je sais bien que la dernière pilule est la plus difficile à avaler. Mais quoique certain de soulever un

tollé à peu près général, parmi mes chers compatriotes, j'aurai le courage de dire toute mon opinion sur ce sujet.

Sans y être forcé, à la nouvelle de nos premiers revers, je me suis rendu à Paris, j'y suis resté pendant tout le siège, et suivant la mesure de mes moyens, j'ai la conviction d'avoir fait mon devoir.

Si l'honneur était en jeu; si avant d'avoir eu le temps d'appliquer nos réformes militaires, la France se trouvait dans l'obligation de recommencer demain, une nouvelle guerre avec l'Allemagne, quand même je redouterais de nouveaux désastres, je retournerais immédiatement à mon poste, me souvenant de la devise : *fais ce que tu dois.*

Mais la situation est tout autre, peu importe, qui désirait et se préparait le mieux à la guerre, c'est nous qui l'avons déclarée ! vaincus, on nous a fait payer lourdement les frais de la campagne, et pris deux de nos plus chères Provinces ; vainqueurs, nous en eussions fait tout autant, si par la force des choses, nous nous fussions contentés de moins d'argent, nous eussions certainement voulu toute la rive gauche du Rhin.

Je n'ai rien oublié, ni le cheval, le chien, le chat et le rat, que j'ai mangé à Paris, ni la guerre con-

tinuée après Sédan, ni Strasbourg, ni les villes ouvertes bombardées, ni les villages brulés, ni les otages emmenés en Allemagne,—mais je sais que l'on ne fait pas la guerre, précisément pour se prodiguer des caresses.

J'ai lu, avec attention, tout ce que l'on a écrit sur la campagne de Turenne, dans les Etats Rhénans de l'électeur de Brandebourg, et de l'électeur Palatin, ami de l'Empereur Léopold 1er. Cent quatre vingtdix ans après, j'ai suivi la marche dévastatrice de notre armée, dans le Palatinat, et la main sur la conscience, je puis dire à mes concitoyens : croyez-moi, nous sommes quittes !

La France a fait honneur à sa signature, nous avons devancé le payement de cette somme fabuleuse de cinq milliards, c'est à nous maintenant de nous organiser, de nous recueillir, et d'attendre les évènements :

> Dans le malheur on laisse, un peuple ainsi qu'un homme,
> Et les voisins jaloux n'ont jamais sauvé Rome.

Nous avons été seuls à la peine, nous sommes libres de choisir nos alliances, et bien que mes sympathies soient d'un autre côté, si quelque grande guerre éclatait en Europe, (tout est possible) et que l'Allemagne nous offrit, pour prix de notre neu-

tralité, ou même de notre concours, la rétrocession de la Lorraine et de l'Alsace, après avoir bien pesé le pour et le contre, si notre avantage nous commandait cette politique,j'honorerais fort, et j'applaudirais le chef du Gouvernement qui, dans l'intérêt de la Patrie, aurait le courage de remonter le courant de l'opinion publique, en apposant sa signature à ce traité.

Quoi ! diront les grands phraseurs, aux cerveaux vides comme des radis creux, faire cause commune avec nos ennemis d'hier; nous allier avec les Prussiens ?

Eh ! bien, après ? dans la campagne de Crimée, est-ce que les Français et les Anglais ne fraternisèrent pas sur le champ de bataille. Avez-vous oublié Inkerman, et cependant, est-ce qu'il n'existait pas entre ces deux peuples de terribles souvenirs ? La guerre de Cent Ans, Charles VI, Jeanne d'Arc, le blocus continental, les pontons, Sainte Hélène et l'affaire Pritchard ?.

Après avoir eu la manie philantropique de regénérer le monde, et de refaire la carte de l'Europe, à nos dépens, il est à mon humble avis, grandement temps, pour les Français, de faire passer l'intérêt de la France en première ligne.

Nous sommes trop frivoles pour entretenir des haines éternelles, faute d'une tenacité Teutonique, sachons profiter de nos qualités nationales, et même de nos défauts.

J'ai entendu, surtout depuis cette guerre, repro cher aux Turcs de se tourner volontiers vers les plus forts, d'abord c'est une loi naturelle, l'homme marche au soleil levant, et puis si le fanatisme est à peu près mort en Turquie, les Musulmans sont toujours croyants, et un peu fatalistes. Or, leur raisonnement est fort simple, et d'une logique très serrée.

Si celui-ci a eu le dessus sur celui-là, c'est que Dieu l'a voulu ainsi, *Ich Allah* !

En honorant le vainqueur, nous honorons le protégé de Dieu !

J'ai dit plus haut, en parlant de certains Italiens, qu'ils nous appelaient les fils dégénérés de Voltaire; ils ont emprunté ce cliché a nos feuilles radicales, il faudrait pourtant s'entendre, une bonne fois, sur les vertus et les qualités de ce nouveau réformateur, et savoir au juste ce que Voltaire pensait de la religion et de la royauté, de l'honneur et de la vérité.

Ceci, sans en avoir l'air de prime abord, intéresse au plus haut point, non seulement la Turquie, mais encore tout l'Islamisme, car le personnage mis en

scène, par Voltaire, n'est autre que son grand Prophète Mahomet.

S'il existe deux Voltaire, je fais amende honorable, et supplie ses disciples de bien vouloir m'instruire à ce sujet, mais s'il est sérieusement question de Monsieur Arouet de Voltaire, je proteste contre la réputation qui lui est faite, et la parenté que l'on voudrait établir entre lui et nous.

Que M. de Voltaire soit un très grand écrivain, bien qu'il ait commis d'exécrables vers, personne ne songe à le nier, qu'il ait été un vilain homme d'infiniment d'esprit, ceci passe également sans conteste.

Que ce soit le roi des philosophes, rien de mieux, si la philosophie moderne consiste à faire en toute occasion, preuve d'un égoïsme inconnu du restant des humains, à se moquer de tout le monde,princes et peuples,à ne connaître, de l'amitié, que l'exploitation de ce sentiment chez autrui, a solliciter la bénédiction du Saint Père, à proclamer son infaillibilité en toute chose, quitte à lui prodiguer plus tard l'outrage et les injures.

Si toutes ces qualités spéciales font partie du bagage, de la nouvelle philosophie, oh! alors Voltaire était un grand philosophe.

Ajoutons, pour mémoire, que cet ami du peuple, cet ennemi du trône et de l'autel, recevait de S. M. Louis XV, Roi de France et de Navarre, deux pensions, dont une d'abbaye, qu'il était pensionné de S. M. Frédéric-le-Grand, instigateur du premier partage de la Pologne; que ce même Voltaire acceptait de l'argent, et toute sorte de faveurs, de la Grande Cathérine de Russie; et qu'enfin, ce philosophe humanitaire, passa sa vie à se faire choyer par des gens qu'il déchirait à belles dents, dès qu'il croyait ne plus avoir rien a prétendre d'eux.

Tout cela, pour un tel philosophe, ne serait encore que des pécadilles,mais il ment effrontément. Il invente des crimes monstrueux, pour les prêter à des personnages historiques, c'est son cas vis-à-vis du fondateur de l'Islamisme, puis il écrit, d'un air degagé, à son ami le Roi de Prusse:

« Je sais bien que j'ai menti, que Mahomet n'a » point commis ces actions abominables, mais » ce crime faisait bien dans mon sujet. »

Je demande à tous les hommes de cœur, de quel nom on peut qualifier une semblable morale. (1).

N'allez pas croire que j'exagère, je parle pièces

(1) On ne saurait nier que Mr de Voltaire ne se soit permis de tout temps les assertions les plus hasardées, et tranchons le mot, les plus fausses contre ses adversaires (Grim).

en mains, et c'est dans l'œuvre de Voltaire, que je prends mes preuves.

Vous admettrez bien qu'un homme qui a passé la quarantaine est responsable de ses actes, et qu'il ne saurait invoquer, à l'exemple d'un ex-ministre Français, comme circonstance atténuante, son extrême jeunesse à l'époque où il s'était rendu coupable du fait incriminé.

S'il fallait absolument couper en deux l'œuvre de Voltaire, ce n'est point de trente à quarante cinq ans que l'on pourrait l'accuser d'avoir radoté.

J'ai dit que Voltaire sollicitait la bénédiction apostolique, qu'il glorifiait la religion chrétienne et reconnaissait l'infaillibilité du Pape. Voici la preuve de cette première affirmation.

Je la prends dans le *Théâtre de Voltaire*, tome quatrième, édition stéréotype, d'après le procédé de Firmin Didot, à Paris, de l'imprimerie et de la Fonderie stéréotypes de Pierre Didot l'aîné, et de Firmin Didot, an IX (1801.)

La pièce s'appelle : Le *Fanatisme*, tragédie, en voici la distribution:

ACTEURS

MAHOMET.

ZOPIRE, Sheik ou Shérif de la Mecque { Dans l'esprit de l'auteur ce personnage est Abou Sofian.

OMAR, Lieutenant de Mahomet
SEIDE, PALMIRE } esclaves de Mahomet
PHANOR, sénateur de la Mecque
Troupe de Mecquois
Troupe de Musulmans

La scène est à la Mecque.

Voltaire envoie sa pièce au Pape.

Lettre de Voltaire au Pape Benoit XIV.

« B^mo Padre,

« La Santita Vostra perdonerà l'ardire che prende uno » de' più infimi fedeli, ma uno de' maggiori ammiratori » della virtù, di sottomettere al capo della vera religione » questa opera contro il fondatore d'una falsa e barbara » setta.

» A chi potrei più convenevolmente dedicare la satira » della crudeltà e degli errori d'un falso profeta, che al » Vicario ed imitatore d'un Dio di Verità e di mansuetu- » dine?

» Vostra Santità mi conceda dunque di poter mettere » ai suoi piedi il libretto e l'autore, e di domandare umil- » mente la sua protezzione per l'uno e le sue benedi- » zioni per l'altro. Intanto profondissimamente m'inchino, » e le baccio i sacri piedi.

Parigi 17 Agosto 1745.

(Traduction)

« Très Saint Père,

« Votre Sainteté voudra bien pardonner la liberté que » prend un des plus humbles, mais l'un des plus grands » admirateurs de la vertu, de consacrer au Chef de la » véritable Religion un écrit contre le fondateur d'une reli- » gion fausse et barbare.

» A qui pourrais-je plus convenablement adresser la » satire de la cruauté et des erreurs d'un faux prophète » qu'au Vicaire et à l'imitateur d'un Dieu de paix et de » vérité ?

» Que Votre Sainteté daigne permettre que je mette » à ses pieds et le livre et l'auteur. J'ose lui demander » sa protection pour l'un, et sa bénédiction pour l'autre. » C'est avec ces sentiments d'une profonde vénération » que je me prosterne et que je baise vos pieds sacrés.

Paris 17 Aout 1745.

Réponse de Benoît XIV à Voltaire.

Benedictus P. P. XIV Dilecto Filio, salutem et Apostolicam benedictionem.

(Texte italien traduction de la préface de *Mahomet.*)

« Benoît XIV, Pape, à son cher fils, salut » et Bénédiction Apostolique.

» Il y a quelques semaines que l'on me présenta de » votre part votre admirable tragédie de *Mahomet*, que » j'ai lue avec un très grand plaisir. Le Cardinal Passionci » me donna ensuite, en votre nom, le beau poême de » Fontenoi. M. Leprotti m'a communiqué votre distique » pour mon portrait, et le Cardinal Valenti me remit hier » votre lettre du 17 d'Auguste.

» Chacune de ces marques de bonté mériterait un re- » merciement particulier, mais vous voudrez bien que » j'unisse ces différentes attentions pour vous rendre » des actions de grâces générales. Vous ne devez pas » douter de l'estime singulière que m'inspire un mérite » aussi reconnu que le vôtre.

» Dès que votre distique (1) fut publié à Rome, on nous

(1) Voici le distique:
Lambertinus hic est Romæ decus, et pater orbis.
Qui mundum scriptis docuit, virtibus ornat.

» dit qu'un homme de lettres français, se trouvant dans
» une société où l'on en parlait, avait repris dans le pre-
» mier vers une faute de quantité, il prétendait que le
» mot *hic*, que vous employez comme bref, doit être tou-
» jours long.

» Nous répondîmes qu'il était dans l'erreur, que cette
» syllabe était indifféremment brève ou longue dans les
» poëtes, Virgile ayant fait ce mot bref dans ce vers

» *Solus hic inflexit sensus, animumque labantem...*

» et long dans cet autre

» *Hic finis Priami factotum, hic exitus illum...*

» C'était peut-être assez bien répondre pour un homme
» qui n'a pas lu Virgile depuis cinquante ans. Quoique
» vous soyez partie intéressée dans ce différent, nous
» avons une si haute idée de votre franchise et de votre
» droiture, que nous n'hésitons pas de vous faire juge
» entre notre critique et nous. Il ne nous reste plus qu'à
» vous donner notre bénédiction apostolique.

» Donné à Rome à Sainte Marie Majeure, le 19 septem-
» bre 1745. La sixième année de notre Pontificat.

Vous avez pu voir que le Pape, dans sa charmante lettre, excepté une phrase de politesse, parle un peu de tout, hormis de la tragédie. Benoit XIV qui était un savant, et un homme d'un esprit fort éclairé, ne pouvait manquer d'être édifié sur la valeur historique du *Mahomet* de Voltaire.

Vous avez vu la lettre du Pape, voici la réponse du philosophe, que l'on nous représente aujourd'hui comme le grand Pontife de l'Athéisme.

Lettre de remerciement de Voltaire au Pape.

(Texte Italien, traduction de la Préface de *Mahomet*)

« Les traits de votre Sainteté ne sont pas mieux exprimés dans les médailles dont elle m'a gratifié par une » bonté toute particulière, que ceux de son esprit et de » son caractère dans la lettre dont elle a daigné m'honorer. Je mets à ses pieds mes très humbles et très » vives actions de grâces.

» *Je suis forçé de reconnaître son infaillibilité dans* » *les décisions littéraires comme dans les autres choses* » *plus respectables.*

» Votre Sainteté a plus d'usage de la langue latine que » le censeur français, dont elle a daigné relever la méprise. J'admire comment elle s'est rappelée si à propos » de son Virgile.

» Parmi les monarques amateurs des lettres, les Souverains Pontifes se sont toujours signalés ; mais aucun » n'a paré, comme votre Sainteté, la plus profonde érudition des plus riches ornements de la belle littérature.

Agnosco rerum dominos Gentemque togatam.

» Si le Français qui a repris avec si peu de justesse la » syllabe *hic* avait eu son Virgile aussi présent à la mémoire, il aurait pu citer fort à propos un vers où ce » mot est à la fois bref et long. Ce beau vers me semblait » contenir le présage des faveurs dont votre bonté généreuse m'a comblé. Le voici :

» *Hic mir, Hic est, tibi quem pro mitti sœpius audis.*

» Rome a dû retentir de ce vers à l'exaltation de » Benoît XIV.

» C'est avec les sentiments de la plus profonde vénération et de la plus vive gratitude que je baise vos » pieds sacrés. »

Comment trouvez vous que le démolisseur de la religion écrivait au Chef de l'Eglise?

J'ai avancé que Voltaire avouait avoir menti en prêtant à Mahomet dans sa tragédie, *Le fanatisme*, des crimes aussi odieux qu'imaginaires; lisez et jugez.

Cette lettre est écrite trois années avant celles adresée à Benoit XIV. Elle est malheureusement trop longue pour être donnée ici, *in-extenso*, mais je vais reproduire les passages intéressant directement notre sujet.

A Sa Majesté le Roi de Prusse.

« à Rotterdam, le 20 Janvier 1742.

» Sire,

» Je ressemble à présent aux pèlerins de la Mecque,
» qui tournent les yeux vers cette ville après l'avoir quit-
» tée: je tourne les miens vers votre cour. Mon cœur,
» pénétré des bontés de Votre Majesté, ne connaît que
» la douleur de ne pouvoir vivre auprès d'elle.. (1)

» Je prends la liberté de lui envoyer une nouvelle copie
» de cette tragédie de Mahomet, dont elle a bien voulu,
» il y a déjà longtemps voir les premières esquisses. (2)

(1) C'était l'époque où Frédéric venait de traiter séparément avec l'Impératrice Marie Thérése, et de laisser retomber tout le poids de la guerre sur la France. C'est sans doute le souvenir patriotique qui aura décidé pendant la dernière guerre, la radicaille à enlever d'un de nos boulevards, le nom du brave Prince Eugène, pour le remplacer par celui de Voltaire.
A. DE C.

(2) Le lecteur peut se convaincre que: *Le Fanatisme* n'est point une tragédie écrite à la hâte, par entraînement, c'est une œuvre mûrement réfléchie
A. DE C.

. . . .

» . . . L'action que j'ai peinte est atroce ; et je ne sais » si l'horreur a été plus loin sur aucun théâtre. C'est un » jeune homme né avec de la vertu, qui, séduit par son » fanatisme, assassine un vieillard qui l'aime ; et qui, dans » l'idée de servir Dieu, se rend coupable, sans le savoir » d'un paricide.

» C'est un imposteur qui ordonne ce meurtre et qui » promet à l'assassin un inceste pour récompense.

» J'avoue que c'est mettre l'horreur sur le théâtre ; et » Votre Majesté est bien persuadée qu'il ne faut pas que » la tragédie consiste uniquement dans une déclaration » d'amour, une jalousie, et un mariage.

. . . .

» . . . *on pourra me reprocher que, donnant trop à » mon zèle je fais commetre dans cette pièce un crime » à Mahomet, dont en effet il ne fut point coupable.*

» M. le comte de Boulainvilliers écrivit, il y a quelques » années, la vie de ce Prophète, il essaya de le faire pas» ser pour un grand homme que la Providence avait » choisi pour punir les chrétiens et changer la face d'une » partie du monde.

» M. Sale, qui nous a donné une excellente version » de l'Alcoran en Anglais, veut faire regarder Mahomet » comme un Numa et comme un Thésée j'avoue qu'il » faudrait le respecter, si, né prince légitime ou appelé » au gouvernement par le suffrage des siens, il avait » donné des lois paisibles, comme Numa, ou défendu ses » compatriotes, comme on le dit de Thésée. Mais qu'un » marchand de chameaux excite une sédition dans sa » bourgade (1) . . . .

. . . .

(1) Que vont dire les ultra égalitaire de cette manière de voir de leur idole ? A. de C.

« *Je sais bien que Mahomet n'a pas tramé précisément* » *l'espèce de trahison qui fait le sujet de cette tragédie.*

Assez de citations, vrai, cela devient écœurant. Comment, vous n'êtes pas un désespéré, un inconnu qui veut à toute force que l'on s'occupe de lui. Vous êtes M. de Voltaire, l'ami, le pensionné des têtes couronnées, le cher fils du Pape, l'enfant gâté d'un publie qui vous pardonne tout, même votre incroyable égoïsme, et votre absence complète d'amour national; de plus vous êtes un savant, vous ne pêchez pas par ignorance, et vous avez l'audace d'écrire à un Roi, que vous qualifiez de grand philosophe.

« Je voulais faire une tragédie, j'avais à ma disposition » des sujets sans nombre, j'ai pris un homme qui, sur les » ruines de la barbarie, a fondé une religion qui accepte » la bible, les Prophètes et Jésus-Christ. Une religion qui « prêche trois choses : l'amour de Dieu, l'amour du Pro- » chain, l'amour de la liberté! Cet homme c'est Mahomet! » Quelques centaines de millions de personnes le vénèrent » comme le messager de Dieu ; l'honorent comme le » dernier Prophète et comme le créateur de l'Islamisme.

» Dans les pays non Musulmans, Mahomet est regardé » comme un homme de génie, comme un grand législa- » teur.

» Savez-vous, Sire, ce que j'ai fait, moi, Voltaire? j'ai » inventé des crimes monstrueux et je les ai prêtés à » cet homme, et comme j'ignore ce que c'est que la pu- » deur, que le sens moral n'existe pas pour moi, j'ai le » courage de me vanter de mon action abominable ».

Après cela Voltaire aurait pu ajouter que comme il devait un jour, après avoir tout insulté, souiller de son regard, le voile de l'une de nos gloires nationales les plus pures et les plus sympathiques, il n'était pas tenu à de grands égards avec les Musulmans.

J'en appelle à tous les esprits droits, quels cris n'auraient pas poussé les Chrétiens. Se serait-il élevé dans le monde, assez de malédictions et d'anathèmes ? le bras séculier aurait-il inventé assez de supplices pour faire expier son crime au misérable Juif qui, dans un livre ou sur la scène, nous aurait montré Jésus-Christ, pratiquant le vol, le rapt et l'assassinat !

Il ne saurait y avoir deux Justices, il n'en existe qu'une seule, et malgré les hommes, elle est éternelle, le crime de ce Juif maudit eut-il été plus grand que celui de Voltaire ?

Non seulement la réponse est forcément négative, mais encore l'on conviendra que la persécution et le fanatisme aurait pu troubler le cerveau du Juif, tandis que le Philosophe n'avait aucune espèce de raison, pour attaquer lâchement le fondateur de la religion Musulmane, en essayant de flétrir sa mémoire.

Comme contraste avec la conduite de Voltaire, voyez de quelle façon les Musulmans et les Israëlites traitent notre rédempteur.

Les Israëlites, qui attendent toujours le Messie, regardent Jesus-Christ comme un grand réformateur, un législateur sans rival, et l'homme le plus sagement libéral de son temps, seulement ils nous disent :

« Si votre Christ remonte à Dieu, par ses vertus et ses
» préceptes, il n'est point descendu du ciel, comme son
» fils.
» Nous attendons un Messie triomphant, le vôtre est
» mort, sur la croix, de la main des hommes. La ville
» sainte de Jérusalem est abattue comme Samarie, nous
» sommes dispersés sur la terre, au lieu de former la
» nation la plus puissante ; votre Christ ne saurait être
» le Mesie, promis par Dieu aux enfants d'Israëls ».

Vous ne trouverez pas un Juif intelligent tenant un autre langage.

Voyons, maintenant, comment se comportent les Musulmans, de quelle manière ils agissent, et quelle est leur idée sur la légende Chrétienne?

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les Musulmans acceptent la bible et les Prophètes (le mot homme se dit, en turc, Adam, bir Adam, un homme).

Le Christ est regardé, dans tout l'Islamisme, comme un très grand prophète, un fils aimé que Dieu

envoya sur la terre, pour éclairer le monde, et lui apprendre la véritable loi. Seulement, disent les Mahométans, comme le crucifié de Jérusalem n'eut pas le temps d'achever sa tâche, Dieu, dans son inépuisable bonté, nous accorda un nouveau Prophète qui fut Mahomet.

Les Mahométans croient donc savoir tout ce que nous connaissons, et posséder, en plus, les lois du dernier messager de Dieu. Mais ils honorent le Christ, et respectent la Vierge Marie, et celui d'entr'eux qui blasphème le nom de l'un, ou insulte celui de l'autre, est, d'après leur loi religieuse, condamné à recevoir cinquante coups de bâton.

Quand un prêtre catholique passe dans les rues, avec le Saint-Sacrement, les soldats Turcs sortent de leur poste et viennent présenter les armes!

Quant à leur légende sur la naissance, elle a un caractère oriental qui, je l'avoue, me charme infiniment.

Dieu me garde de vouloir attaquer un dogme, mais il me semble que la version musulmane n'est pas plus difficile à expliquer, par une mère à sa jeune fille, que l'Immaculée Conception.

Voici la légende :

« Dieu prenant en pitié les misères du monde,

» qui vivait dans les ténèbres, résolut de lui en-
» voyer un grand prophète, et il choisit un de ses
» fils bien aimés, pour aller répandre la divine lu-
» mière parmi les humains.

« Un ange fut alors chargé d'aller faire un tour
» sur la terre, et de chercher dans quelle famille
» on pouvait faire naître cet enfant qui devait vivre
» de la vie des hommes, et souffrir toutes les dou-
» leurs, pour la gloire de Dieu !

» Au bout d'une lune, l'ange revint, et dit : Après
» avoir parcouru l'univers, traversé toutes les capi-
» tales, visité tous les palais, j'ai fini par trouver
» un juste, dans la bourgade de Nazareth. C'est
» un très-honnête artisan, nommé Youssouf, qui
» vit dans la crainte de Dieu, et se montre toujours
» serviable pour le prochain. L'ange ajouta que cet
» homme de bien avait une épouse, nommée Ma-
» ryam, qui était la plus sage et la plus vertueuse
» des femmes de son époque.

« Dieu fut enchanté de la façon dont l'ange
» s'était acquitté de sa mission, et il donna im-
» médiatement des ordres à l'archange Gabriel.

« La nuit venue, Youssouf étant allé travailler
» à la ville voisine, Maryam reposait seule ; l'ar-
» change Gabriel arriva, et sans la réveiller, il dé-

» posa, sur sa couche, une belle rose, cueillie
» dans le Paradis.

» Le lendemain, au lever de l'aurore, Maryam
» en s'éveillant, aperçut l'enfant Jésus, qui lui ten-
» dait les bras en souriant. »

Cette légende n'est-elle pas charmante?

Les Musulmans instruits sont forcément très-tolérants, en matière religieuse, car il faut complètement fausser le sens des versets du Coran pour y trouver prétexte à l'intolérance. Malheureusement, en Orient, à de très-honorables mais fort rares exceptions près, le clergé qui est toujours rempli d'ardeur pour la lutte, n'est pas, comme instruction, à la hauteur de sa mission divine.

Je parle ici du clergé en général, aussi bien des Grecs que des Mahométans, des Arméniens et des Catholiques Romains, que des Israélites. Mais les Chrétiens des différentes églises ont en mains les évangiles, et ils peuvent lire, de leurs yeux, les paroles du Rédempteur, et les Juifs commentent, en famille, les chapitres du Pentateuque.

Pour les Musulmans, à part quelques grands Pachas et quelques hommes véritablement lettrés, ils ne lisent pas le Coran, on le leur explique.

Ce livre que les Musulmans révèrent comme le

recueil des lois divines promulguées par leur prophète Mahomet, ce volume sacré où se trouvent les dogmes et les préceptes de la religion Musulmane est à la fois le code civil, criminel, politique et militaire des croyants. Mais on ne touche à ce livre divin que dans certaines conditions, il faut être en état de pureté légale, l'ouvrir avec respect, le baiser et le porter au front avec dévotion, et.... connaître parfaitement l'Arabe pour bien le comprendre.

De ce livre, qui a rendu tant de services à la civilisation, et à l'humanité, en abolissant les pratiques superstitieuses et barbares que l'idolâtrie avait, depuis les temps les plus reculés, naturalisées en Arabie et dans une grande partie de l'Orient, on apprend aux enfants, dans les écoles, à réciter par cœur des versets et même des chapitres. Mais, adolescents ou adultes, ils ne connaîtront jamais que les explications et les commentaires de leurs prêtres.

Or, les serviteurs de Dieu ne sont malheureusement que des hommes, et plus d'un Mollah mêle volontiers, aux paroles du Prophète, ses idées personnelles sur la politique ou ses rêveries de domination générale, de prosélytisme forcé, et de haine ou plutôt de jalousie contre les Chrétiens.

On ne saurait trop louer le Gouvernement Turc,

et surtout le Ministère actuel des mesures prises d'accord avec le Cheïk-ul-Islam (1), pour que les prêtres qui instruisent le peuple ne sortent plus du domaine religieux pour faire de la politique.

Ce n'est point seulement en Orient que l'on voit des ministres revêtus d'un caractère sacré, chercher à interpréter, à leur façon, les livres saints. Il me revient à ce sujet une petite histoire, l'ai-je lue, me l'a-t-on contée? je l'ignore. Mais elle m'est restée dans la mémoire. D'où qu'elle me vienne, la voici:

C'était dans un gros bourg, un notable de l'endroit devait, le lendemain, marier sa fille. En faisant sa promenade matinale notre futur beau père rencontre M. le curé, un très digne homme qui venait régulièrement dîner chez lui tous les jeudis, et qui possédait la triple réputation, parfaitement justifiée, de manger comme un compagnon de Saint Hubert de boire sec, sans jamais broncher, et d'être, dans certaines choses, d'un entêtement à rendre des points à tous les gars de la vielle Armorique.

(1) Chef de la religion, nommé par le Sultan, ainsi que cela se pratique en Russie. Il existe dans l'Empire Ottoman d'autres grands Cheiks, jouissant d'une très grande considération et d'un pouvoir religieux fort étendu : Le Grand Cheik de la Mecque, celui d'Iconium, un en Egypte et l'autre en Tunisie.

« Bon jour, Monsieur le Curé !

« Bon jour, maître Garnier !

« Eh bien! M. le Curé c'est demain le grand jour,
» c'est demain que vous mariez ces chers enfants.

« Oui, Monsieur Garnier, c'est demain le bon
» ou le mauvais jour, enfin, je prierai Dieu pour
» qu'ils soient heureux, qu'ils n'imitent pas les
» trois quarts de leurs voisins, qu'ils fassent à peu
» près bon ménage et qu'ils tâchent de se supporter
» mutuellement leurs défauts.

« Ah ! ça ! mon cher Curé, vous êtes bien pes-
» simiste ce matin. Comment pouvez-vous voir
» tout en noir par un si beau soleil de septembre?
» Vous connaisez les enfants aussi bien que moi
» même, vous les avez élevés. Paul est un garçon
» honnête, laborieux, très entendu dans la direc-
» tion de ses fermes, il reste avec nous au lieu
» d'aller faire le beau monsieur dans une grande
» ville, bien qu'il soit fort comme un bœuf, il est
» doux comme un mouton. De plus Paul adore ma
» jolie petite Marie qui ne demande pas mieux que
» de le payer de retour.

« Ma fillette est sage, aimante, dévouée; sans être
» des grands richards, ils auront de quoi faire bonne
» figure. Quand les marmots viendront, je suis bien là

» pour quelque chose et Paul a sa vieille tante.
» Vous pouvez les bénir en toute confiance, avec
» l'aide de Dieu, ils feront le plus charmant petit
» ménage de tout Villeneuve, sur Loiret.

» Vous savez bien, Monsieur, Garnier que je le dé-
» sire de tout mon cœur, mais nous vivons dans un
» tel temps !

» Le temps est superbe, mais ce n'est pas tout
» cela : vous connaissez l'ordre de la fête, après
» la messe, le grand diner puis le bal dans mon
» jardin. A 9 heures feu d'artifice, souper, puis,
» bonsoir la compagnie, chacun rentrera chez soi.
» Vous savez qu'à table je vous ai gardé la place
» d'honneur!

» Mille remercîments, mais vous connaissez mes
» principes. Je n'assiste jamais aux repas de noces.

» Comment vous me feriez cette peine de me
» refuser, moi qui me faisais une fête de vous faire
» goûter d'un certain Chambertin, mis en réserve,
» depuis 15 ans.

» Gardez-en une bouteille, j'irai la boire, avec
» vous, jeudi prochain.

» Mais pourquoi ne voulez-vous pas venir? Dieu
» n'a pas défendu de s'amuser honnêtement. Et quel
» mal peut-il y avoir, à ce que des enfants dansent

» et prennent un peu de plaisir, sous les yeux de
» leurs parents?

« Désolé de vous désobliger, mais c'est un prin-
» cipe. On ne verra le Curé Michon dans une noce.

« Permettez-moi de vous dire que vous êtes d'un
» entêtement.... Voyons ne vous fachez pas....
» Soyez raisonnable. Une fois n'est pas coutume...
» et puis notre Seigneur Jésus Christ est bien allé
» aux noces de Canâa!

« *Ah! notre Seigneur est allé aux noces de Canâa,*
» *eh bien! apprenez, mon cher Monsieur Garnier, que*
» *ce n'est point ce qu'il a fait de mieux!* »

Ce n'est point ce qu'il a fait de mieux! et songer que dans toutes les religions, on trouve des prêtres, qui, dans leur jugement étroit et exclusif, en arrivent de la meilleure foi du monde, à vouloir expurger ou transformer les textes sacrés.

Il faut habiter l'Orient pour apprendre la tolérance, en matière de religion. A Constantinople, si vous avez, dans un après-midi, à visiter cinq ou six personnes, vous courrez grandement la chance qu'elles aient chacune leur façon d'adorer le Bon Dieu.

Le Ministre des Affaires Etrangères a, dans son département, la direction des cultes. Je me suis trouvé un jour, dans le salon d'attente, attenant au cabi-

net du Ministre, en compagnie de onze prêtres de différentes Eglises (j'en prends à témoin Vikil effendi, l'aimable et intelligent secrétaire de S. E. Rachid Pacha). Il y avait dans cette pièce : un Pope Grec Orthodoxe, un Grec uni, un Grec Catholique, un Arménien, un Arménien Catholique, un prêtre Catholique Apostolique et Romain, un Rabin, un maronite du Liban, le chapelain de l'Ambassade Anglaise, un prêtre Musulman, un prêtre Persan et le chef des anti-Hassounistes, par dessus le marché.

Chacun de ces pasteurs représentait son clan, et cherchait à pénétrer le premier chez le Ministre.

Tout en examinant cette scène intéressante à plus d'un titre, je causais avec un Turc de beaucoup d'esprit, qui occupe un poste important dans ce Ministère.

« Monsieur de Caston, me dit-il tout-à-coup, un » bon conseil : si je voulais me faire Chrétien, au » quel de ces prêtres devrai-je m'adresser de pré- » férence ? »

Comme j'allais lui répondre, je ne sais trop quoi. « Au fait, reprit-il, j'attendrai qu'ils se soient mis » d'accord. »

A quelque chose malheur est bon. Tandis que la libre pensée fait de terribles ravages dans la vieille

Europe, la foi est restée très vive dans ce pays. Un athée y serait regardé comme une bête vilaine, mais curieuse.

Quand les journaux nous arrivent avec de longues colonnes sur le réveil de la liberté en Orient, les ambassadeurs, accrédités auprès de la Sublime Porte, doivent bien rire dans leurs barbes diplomatiques.

Les meneurs peuvent mettre sur leur sac l'étiquette qu'ils veulent, pour tromper une partie de la presse européenne ; mais le peuple en Orient ne connaît pas d'autres questions que les questions religieuses. C'est un grand mal, mais chaque culte a la prétention de former un Etat dans l'Etat. En parlant des sujets de l'Empire Ottoman, pratiquant le culte Grec ou Arménien, on peut lire tous les mois des avis ou des comptes-rendus, annonçant que *la nation grecque* se réunira tel jour, pour délibérer sur telle proposition, ou que *la nation arménienne* a rendu telle décision.

Il n'y a que le Gouvernement, qui, depuis quelque temps, cherche sérieusement à faire de l'équité, en se plaçant en dehors des questions d'Eglises, pour ne voir, dans tous les sujets de l'Empire que les citoyens devant accomplir les mêmes devoirs,

et jouir des mêmes droits et de la même liberté.

Voici sur la question des différents cultes l'opinion d'un homme qui fut l'une des gloires de la Turquie :

Par une chaude matinée du mois d'août 1868, S. A. Fuad Pacha, qui venait d'avoir une sérieuse atteinte de la cruelle maladie qui devait l'emporter l'année suivante, à Nice, faisait dans le Bosphore, ses premières visites de convalescence. J'avais la bonne fortune de l'accompagner. Nous venions du palais de Beylerbey et nous allions à Bébek, chez S. A. Aali Pacha, alors Grand-Vizir.

Le vent du Sud commençait à souffler avec violence, et bien qu'il fût à trois paires de rames, il devenait assez difficille de diriger notre caïq. Nous arrêtâmes à quelques centaines de mètres en avant de Bébek. En face de nous se trouvait un grand bâtiment inachevé, qui, à part quelques détériorations en plus, est encore aujourd'hui dans le même état qu'à cette époque.

Il faisait, malgré le vent, un soleil splendide, la maison étant percée à jour des quatre côtés, et n'ayant ni portes ni fenêtres, le soleil pénétrait dedans par toutes les ouvertures.

« Combien croyez-vous qu'il existe de fenêtres
» dans ce yali (1)? me demanda Son Altesse.

« Je ne sais au juste, mais certainement plus
» d'une centaine. »

« Eh bien! me dit Fuad Pacha: *Il y a cent fenêtres*
» *et le même soleil entre par chacune d'elles. Il en est*
» *ainsi des différentes religions qui devraient unir et*
» *non diviser les hommes. Il n'y a qu'un seul Dieu,*
» *pour le ciel et la terre, et l'amour de ce maître tout*
» *puissant pénètre dans nos cœurs, par cent Mézebs*
» *divers (Eglises différentes).* »

Je partage complètement l'avis de cet illustre ministre. Je crois qu'un mortel peut faire son salut dans toutes les religions. Car, débarrassées des annexes qui sont l'œuvre de la main des hommes, elles enseignent toutes, depuis Moïse, une grande loi d'équité, en disant: *Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et tu ne feras point à ton prochain ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît.*

1580 ans plus tard, le fils du Dieu miséricordieux ajoutait à la loi de Moïse, cette maxime d'un amour surhumain : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même, et pour qu'il te soit beaucoup pardonné dans*

(1) Les Turcs appellent Conaq la maison de ville, et yali la maison de campagne.

le ciel, non seulement tu pardonneras les offenses, mais tu rendras le bien pour le mal.

Je suis le fils d'un père catholique et légitimiste, ce qui ne me rend injuste, ni envers l'Empire, que les aboyeurs ont trainé dans la boue, ni envers la République, que ses amants de cœur ont traîné dans le sang.

Après avoir vécu, comme mon père, en honnête homme; je mourrai en chrétien; et j'espère bien, à mon heure dernière, ne pas entreprendre le fatal voyage, sans demander, à un Ministre de Dieu, sa suprême bénédiction.

Cependant, mon esprit se refuse absolument à croire qu'un bon Mahométan, qui se sera toute sa vie conduit honorablement, ne soit pas aussi bien accueilli, au ciel, qu'un misérable qui, après avoir commis tous les crimes, pendant quarante ans, aura donné cinq minutes au répentir, et se sera confessé *in extremis*.

Je comprends les joies et les peines, au delà de la tombe, puisque j'espère dans une vie meilleure. Sans récompenses et sans châtiments futurs, le passage de certains êtres sur cette terre serait une monstrueuse iniquité. Mais je ne puis me figurer un Dieu, encore plus charitable que juste, tenant

de grandes rigueurs à ses enfants, parce qu'ils auront ici bas, glorifié son saint-nom et imploré sa bonté, sous une forme plus ou moins orthodoxe.

Tout en moi me dit: Il y a un Souverain Maître. C'est lui qui m'a donné la conscience du bien et du mal. Faire le bien c'est glorifier Dieu! faire le mal c'est s'en éloigner.

Je suis de ceux qui croient et qui affirment que les sciences astronomiques, géologiques et historiques nous conduisent toujours à une démonstration éclatante de la main de l'éternel créateur.

On peut éloigner l'époque où Dieu a du agir directement. On ne saurait retrancher sa coopération de rien de ce qui existe.

Quand à l'histoire, les dates des temps antédiluviens sont utiles pour les enfants, auxquels il faut indiquer des chiffres précis, si l'ont veut qu'ils se gravent dans leur jeune mémoire.

En fait, la science est restée impuissante. Elle ne peut donner un point de départ exact à la chronologie universelle. Nous ne savons, ni quand le monde a été créé, ni à quelle époque le premier homme a été placé, par Dieu, sur la terre.

J'ai compté une fois 225 systèmes différents, et chacun a naturellement la prétention d'être le meilleur.

La période Julienne donne de l'an 1er à l'ère chrétienne 4714 ans.

3761 av. J.-C. est la date suivie par les Juifs modernes.

3950 » » est la date donnée par Scaliger.

3983 » » celle donnée par son contemporain Petau (éditions 1583-1591).

4004 » » celle donnée par l'Irlandais Usher (Ussérius, édition 1650). C'est la date la plus généralement suivie; elle a été adoptée par Bossuet, Rollin et M. Daunou.

4138 » » celle donnée par l'anglais Clinton (édition 1829).

4963 » » Celle donnée dans les deux dernières éditions de l'art de vérifier les dates par les moines de la Congrégation de Saint-Maur (éditions 1770-1829).

Se rapprochant un peu plus de la vérité Suidas donnait 6000 ans; Onuphrius Panvinus 6310; et les tables Alphonsines 6984.

A mon avis, il eut fallu doubler le dernier de ces chiffres, pour être à peu près dans la vérité.

Au moment de livrer la bataille du Caire, le 21

Juillet 1798, Bonaparte s'était écrié, en montrant les Pyramides de Chéops, de Chéphren et de Mycérinus : Soldats, n'oubliez pas que du haut de ces Pyramides, quarante siècles vous contemplent !

Je ne sais pas si les siècles, qui ont vu tant de choses dans l'antiquité, se mettent encore en contemplation ; mais au point de vue du chiffre, le futur maître de l'Europe ne commettait aucune exagération.

L'histoire Egyptienne date, au moins douze mille ans, avant le Christ, et Dieu seul sait si les Ethiopiens n'ont pas habité, ce pays, à une époque antérieure. Hérodote acceptait quinze mille ans, comme un chiffre fort raisonnable.

J'ai eu la bonne aubaine d'accompagner un jour, à Karnaq, le prince des Egyptologues, le savant et illustre Mariette Bey, dans une de ses excursions scientifiques.

En ce pays merveilleux, l'histoire s'écrit avec des monuments, après avoir redonné la vie à plus de trente siècles. Cet infatigable chercheur, et ce trouveur sans pareil, m'a fait sortir du sable, le tombeau d'un égyptien, nommé Ti, mort depuis environ huit mille ans.

Les tombeaux Egyptiens étaient de grandes mai-

sons bâties en pierre, une pièce était réservée pour le mort, dans les autres appartements, sur les murailles, on peignait, à la fresque, les principaux épisodes de l'existence du défunt, quelle avait été sa situation, ses voyages, les étrangers qu'il avait reçu, ses actions d'éclat, s'il avait fait la guerre, combien il possédait d'apis et d'autres animaux, le nombre de ses femmes et de ses enfants, ses différentes perruques à la Louis XV. (1) etc., etc.

Dans le tombeau de Ti, on voyait des caïqs qui vous donnaient envie de monter dedans, pour faire une promenade sur le Nil ; j'en ai pris un semblable ce matin, pour traverser la Corne d'Or et me rendre de Galata à Stamboul.

En parlant des richesses historiques découvertes par Mariette Bey, je puis vous assurer que les personnes qui n'ont pas vu le Musée de Boulaq ne peuvent, quelle que soit leur érudition, se faire une idée de la civilisation où devait être arrivée l'Egypte, il y a dix mille ans, pour avoir produit de pareils chefs-d'œuvre en orfévrerie,

Il y a dans ce musée des boucles d'oreilles, des

(1) Les anciens Egyptiens se rasaient la tête et se servaient d'une dizaine de perruques. Une pour sortir au soleil, une pour les fêtes, une pour la maison, une pour recevoir les visiteurs, une pour coucher avec sa femme, une pour prendre les repas etc., etc.

bracelets, des anneaux pour les jambes, des colliers et des....chaînes de montre.

Mariette Bey, est à juste titre, jaloux de son trésor, il redoute toujours les générosités du Khédive, et n'a pas encore fait sortir du sable toutes les richesses qu'il sait devoir y découvrir. Vous verrez que la montre se retrouvera !

Il ne faut pas perdre de vue que les Egyptiens ne se servaient, pour travailler, que d'outils en cuivre, le fer était proscrit.

La légende prétendait que Typhon, le mauvais génie, qui avait enlevé la couronne à son frère Osiris, s'était servi, pour accomplir son fratricide, d'une lame de fer ; et que chaque fois que l'on voulait se servir de ce métal, le sang de Dieu coulait à nouveau.

La vérité est que dans ce pays de sable mouvant, sur les rives du Nil, la rouille se mettait facilement aux outils de fer.

Dans une circonstance encore plus heureuse en 1869, je fis sur le Nil, le plus beau voyage du monde. J'avais été invité par le nouveau Pharaon d'Egypte, et j'eus l'honneur d'accompagner Son Altesse du Caire jusqu'à Thébes.

On sait que lorsque le Khédive Ismaïl se mêle

d'être aimable et de bien faire les choses, personne ne commande avec plus d'intelligence, et ne traite plus royalement.

A notre première station on ouvrit six sarcophages, et nous troublâmes des momies qui réposaient depuis sept mille ans, je les vois encore se réduisant en poussière dès quelles étaient exposées à l'air. Eram Bey, alors secrétaire de Son Altesse, cherchait avec sa canne, dans l'intérieur du cadavre, les scarabés d'or ou de pierre dure, qu'il passait ensuite à son futur successeur Barot Bey, et que ce pauvre Lavison, mort si vite, distribuait aux dames aves sa parfaite courtoisie.

En dehors du chapitre qui sera dans ce volume censacré à l'Egypte, je me réserve de publier bientôt ce voyage qui sera des plus intéressants. La haute politique s'y mêlera agréablement à la grande industrie, et la fantaisie n'y perdra pas ses droits.

Un dernier mot sur l'Egypte, par rapport à son antiquité, il est aujourd'hui incontestable que la Chine, il y a cinq mille ans, était une colonie Egyptienne, quant à l'Amérique, que nous appelons le nouveau-monde, elle fut le berceau du genre humain, pour se convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sur le magnifique ouvrage des *Antiquités Méxi-*

caines, rédigé, sous la direction du Comte de Saint Priest, et de voir les gravures représentant les monuments découverts dans les fouilles exécutées au Mexique par la commission envoyée par S. M. Ferdinand VII, roi d'Espagne. Les tumulis et les ruines de Palanqué prouvent l'existence d'une civilisation bien antérieure à celle d'Egypte.

Le plus extraordinaire, c'est que les monuments se ressemblent, les hiéroglyphes ont une grande analogie, et quelques-unes des divinités étaient certainement les mêmes chez les deux peuples.

Le point interrogatif se dresse toujours devant nous. Où commence le monde?

Pour écrire ce volume je n'ai pas à remonter si haut, l'Islamisme date de 622, la prise de Constantinople de 1453, et le règne du Sultan Abd-ul-Aziz de 1861.

Je connais, pour les habiter depuis quelques années, les pays dont je vais parler. J'espère, comme Hérodote, faire preuve d'une grande impartialité, tout en sachant parfaitement, qu'en écrivant l'histoire contemporaine, il est impossible de contenter tout le monde.

Le lecteur qui s'attendrait à trouver dans cet ouvrage des louanges exagérées, ou de la critique

acharnée, fera bien de refermer le volume.

Je ne suis pas, par tempérament, apte à remplir le rôle du joueur de flûte, qui précédait le triomphateur, et le métier d'insulteur public m'a toujours paru profondément méprisable.

Vte A. de Caston.

L'ORIENT MUSULMAN

ET

LES PEUPLES CHRÉTIENS

Du Prophète Mahomet (Mohamed) au Sultan Abd-ul-Aziz Khan.

VIe et VIIe siècle

Pour apprendre à quelques-uns et pour rappeler à beaucoup, je vais, à grands traits de plume, retracer les principaux évènements qui se sont accomplis en Orient, depuis la naissance du Prophète Mohamed jusqu'à nos jours.

Ce petit travail préparatoire me semble indispensable, pour bien faire comprendre aux personnes qui ne connaissent pas l'histoire de ces pays, comment l'Empire Ottoman s'est fondé, consolidé et développé.

Ceci dit, sans autre préambule, j'entre dans mon sujet.

L'Empereur Théodoros, qui a eu la folle prétention de se mesurer avec l'Angleterre, et qui a perdu la couronne et la vie dans cette lutte inégale, n'est pas le premier Abyssin qui ait eu le cœur mordu par l'orgueil et l'ambition.

L'an 570 de notre ère, le chef des Chrétiens

Abyssins, Abrahah-el-Aschram, entra avec une armée formidable dans le Yemen, situé dans la région Sud-Ouest de l'Arabie. Vainqueur dans les premières batailles, il se croyait sûr de conquérir facilement tout ce pays, lorsque la peste se déclara dans son armée et fit de terribles ravages.

C'est dans ces conditions que le grand père du Prophète Mohamed, Abd-al-Motalleb, força le chef Abyssin à livrer une bataille décisive qui fut perdue par l'armée Chrétienne.

Par cette victoire, Abd-al-Motalleb sauva la ville de La Mecque, qui était alors le foyer de l'idolâtrie puisque, rien que dans le temple de la Caabâ, on comptait plus de trois cents idoles.

Cette date de 570 est celle où commence pour les Arabes l'ère de l'éléphant, et c'est également cette année où nacquit, dans la tribu des Khoréichites, l'enfant qui devait transformer l'Orient et s'appeler le Prophète Mohamed.

Cinquante deux ans plus tard (l'an 622) après la mort de son oncle Abou-Taleb, qui était à la fois le chef religieux et politique de la Mecque, Mohamed est obligé de fuir pour échapper aux persécutions de ses ennemis les idolâtres. Il se rend, avec quelques amis, à Yatreb, ville rivale de la Mecque qui s'appelera désormais, Medinat-en-Nebi, la ville du Prophète.

Il y avait déjà une douzaine d'années que Mohamet enseignait sa religion nouvelle et faisait des disciples, mais ce n'est qu'à Médine qu'il commence

à exercer une autorité politique et à faire acte de Souverain. Il est bientôt assez fort pour lutter avec la Mecque, et arrêter les caravanes de ses ennemis.

C'est l'an 622, que s'ouvre l'ère Musulmane, ou l'Hégire.

Pendant que cet homme qui devait être un grand Prophète, pour des centaines de millions de croyans, et l'un des plus grands génies de l'humanité pour tout le monde, passionne et enthousiasme les peuples, pendant qu'il fonde, de sa main puissante, une nouvelle religion et un nouvel Empire, l'Empereur Héraclius, après avoir vengé sur le cruel Phocas la mort de Maurice, est en guerre avec les Avares et les Perses.

A la façon de Trajan, il pénètre jusque dans les provinces qui sont au delà du Tigre. Il porta la guerre au cœur des Etats de Khosroës, il est pendant six ans, comme conquérant, le rival de Mohamed.

Héraclius, dans sa première campagne, contourne l'Asie-Mineure, et après avoir été vainqueur à la bataille d'Issus, il rentre à Constantinople par terre, puis il traverse la mer Noire pour aller prendre, à Trébizonde, le chemin de Colchide et de l'Arménie. Son armée campe bientôt à Tauris, il pousse même jusqu'à Ispahan, entre la Médie et la Perse.

Pendant qu'Héraclius conduit les Grecs dans la Médie, Saïan, le chef des Avares, assiège toujours Constantinople. En l'an 626, le siège est levé et

Héraclius livre aux Perses une bataille sanglante sur les ruines de Ninive, qui lui ouvre les régions de l'Est du Tigre. Après avoir conclu, avec Siroës, le fils parricide de Khosroës II, un traité qui n'est pas sans gloire pour les Grecs, Héraclius rentre en triomphe à Constantinople, et rapporte la vraie croix à Jérusalem.

Mais Héraclius ne combattait qu'avec l'épée, Mahomed avait le verbe, il était inspiré, il prêchait la croyance en un Dieu unique, il devait fonder une œuvre durable; celle d'Héraclius ne fut qu'éphémère.

L'an 630, après huit années de guerres, qui ne furent pas sans éclat, contre les idolâtres de la Mecque et les Juifs de l'Arabie, Mohamed est vainqueur de tous ses ennemis, la Mecque lui ouvre ses portes, Abou Sofian se ralie à sa cause et devient son disciple, les idoles de la Caaba sont renversées. L'autorité civile et religieuse du Prophète est reconnue par presque toute l'Arabie, les Peuples en foule, acceptent l'Islam, la religion qui sauve, et se font Musulmans.

L'unité est créée par l'établissement d'un pouvoir unique, jusque là, l'esprit d'indépendance des tribus et la multiplicité des religions, avaient toujours divisés les Arabes.

Deux années s'écoulent, le Prophète qui affermit tous les jours d'avantage sa puissance, et qu'il voit se multiplier à l'infini le nombre des fidèles, entreprend le pèlerinage de la Mecque suivant l'antique

usage des Arabes qu'il a conservé. Ce pèlerinage est un triomphe, tout ce que l'Arabie compte d'hommes vaillants et de grands cheickhs, se fait honneur d'accompagner le Prophète, le messager de Dieu.

Nous sommes en 632, l'an 10 de l'Egire, Mohamed qui est âgé de 62 ans rentre à Médine, la tête est toujours bonne, il semble grandir avec sa situation, le cœur bat d'enthousiasme comme à trente ans. Dieu sait ce que serait devenu le monde si le neveu d'Abou Taleb avait vécu dix ans de plus. Mais la lame a usé le fourrau, le Prophète meurt.

C'était un moment critique pour l'Islamisme, les compétitions éclatent. Ali, un des premiers disciples du Prophète, son gendre et son cousin germain, se voit préférer, par les chefs Arabes, un des beau-pères de Mohamed.

Abou-Bekre est proclamé Calife, ou vicaire du Prophète. Ces fonctions seront électives pendant vingt-huit ans.

Il reste en Arabie des dissidents, ils sont bientôt réduits à faire leur soumission par Khaled, surnommé l'épée de Dieu. Abou-Bekre prêche la guerre sainte. Abou Obéidah se bat contre les Grecs, pendant que Khaled fait la guerre aux Perses.

Le premier Calife, Abou-Bekre, réunit en un livre, les feuilles éparses sur lesquelles Mohamed avait l'habitude d'inscrire ses pensées. Ce livre sacré, que les Mahométans appellent le Coran, devient leur loi civile et religieuse.

Ce Coran sera bientôt porté des extrêmités orientales de la Perse, jusqu'au pays des Maures Africains. Les Grecs d'Orient auront beaucoup de peine à se maintenir dans l'Asie-Mineure : mais l'ambition fait naître la discorde, parmi les nouveaux croyants, et le schisme, entre les disciples de Mohamed, fait autant de mal à l'Islamisme que les hérésies à la chrétienté.

Cependant les Musulmans ont des succès incroyables, un de leurs généraux nommé Amrou, avec une poignée de fidèles, entreprend la conquête de l'Egypte, comme César il aurait pu écrire *veni, vedi, vici!* il prend Peluse, s'empare de Babylone, près de Memphis, et va porter le siège devant Alexandrie.

Les indigènes de l'Egypte, ou Coptes, pratiquaient presque tous l'hérésie des Monophysites (1) ou Jacobites, ils avaient persécuté leur Patriarche Benjamin. Ce prélat s'unissant avec Mokawkas, le gouverneur de la Haute-Egypte, favorisa les Musulmans. Les Grecs étaient également divisés puisque le Patriarche Cyrus, l'adhérent des Melquites, fut plus tard cité à la cour impériale, pour avoir livré l'Egypte aux Sarrasins.

Après quatorze mois de siège Alexandrie se rend par capitulation, le feu détruit les débris de la riche bibliothèque des Ptolemées. Le général Amrou administre

(1) Monophysites, nom donné au V[me] siècle, aux adhérents d'une secte qui ne reconnaissait qu'une seule nature en Jésus-Christ: La nature Divine qui s'est incarnée.

le pays conquis avec une bienveillance éclairée, et l'Egypte n'a pas trop le droit de maudire le sort, car elle a gagné en changeant de maître.

Six semaines après l'occupation d'Alexandrie, par les Arabes Musulmans, Héraclius meurt, en voyant sa gloire effacée par l'abandon honteux où il a laissé les provinces de l'Orient. Après lui, au milieu des discordes religieuse, les Empereurs Héraclides régnent encore pendant soixante-dix ans.

La bibliothèque d'Alexandrie a été détruite, par le fait d'Amrou, et malgré sa volonté ; mais, pour rendre à chacun ce qui lui est du, il faut reconnaître que ce sont les Chrétiens qui, en quelques siécles, ont détruit ou abimé tous les temples et les anciens monuments Egyptiens.

Les Chrétiens ont édifié de belles églises, et inspiré de magnifiques toiles. Mais au point de vue archéologique, ils furent de tous temps de terribles démolisseurs.

Cette conquête de l'Egypte, par Amrou, fut bien utile aux Arabes, car, en 642, pendant que les Musulmans faisaient éprouver aux Perses, un grand désastre, à Néhavend, au Sud d'Ebatane, la famine régnant à Médine, le général Musulman nourrit les Arabes, avec les blés de l'Egypte, qu'il faisait venir par le *Canal restauré qui vient du Nil à la mer Rouge.*

Abou-Bekre n'a exercé le Califat que 2 ans, de 632 à 634, il a eu pour successeur Omar, qui meurt, l'an 644, assassiné dans la mosquée de Médine, par un esclave Perse.

Othman lui succède à l'âge de soixante-dix ans, le nouveau Calife commence à régner en roi, il monte sa cour, étend son pouvoir, rend des services à l'Islamisme, mais il commet la faute de rappeler, d'Egypte, le sage et brave général Amrou, pour le remplacer dans le commandement de cette grande province, par son propre frère Abdallah.

A cette époque le gouverneur de la Syrie musulmane, Moaviah, fils d'Abou Sofian, impose un tribut aux Cypriotes. Il enlève l'année suivante l'île de Rhôdes aux Grecs. Le colosse de bronze, qui datait de l'an 280, avant Jésus-Christ, est mis en pièces.

Rien n'est neuf sous le soleil, pas même le déboulonnement de la colonne Vendôme.

Les progrès des Musulmans continuent avec une chance persévérante, en 652, la mort d'Iesdégarde III, qui avait été obligée de se réfugier aux frontières de la Chine, assure aux Arabes la possession entière de l'Empire des Sassanides.

En Egypte, les Monophysites deviennent maîtres de toutes les Eglises, sous la protation d'Abdallah.

L'an 655, au moment où Moaviah se disposait à prendre le chemin de Constantinople, pour aller s'emparer de cette ville, il est retenu sur la côte de Lycie par la flotte de l'Empereur Constantin, et forcé de livrer une bataille navale qui est gagnée par ses troupes, mais les faits qui se passent à Médine le forcent à s'arrêter, et sauvent très-proba-

blement Constantinople, qui ne tombera au pouvoir des fils du Prophète que l'année 1453.

En 656 une révolte terrible éclate à Médine, le calife Othman est tué par les insurgés. Ali, cousin et gendre de Mohamed remplace Othman, malgré les protestations d'Ayesha, fille d'Abou-Bekre. Elle arme contre son heureux rival Ali Zobéir et Telha. Ces cheikhs lèvent des troupes et viennent livrer à Ali, un combat près de Bassorah. On appelle cette bataille la journée du chameau. Telah et Ali Zobéir sont tous les deux vaincus et tués. Leurs troupes s'enfuient en désordre, mais il reste encore à Ali, comme ennemis rédoutables, Moaviah et Amrou. Ils font appel à leurs partisans. La guerre civile éclate.

Tous les Musulmans sont partagés, entre les deux gouverneurs dépossédés et le Calife. Enfin l'an 661 Ali est assassiné, près de Coufah, par un des trois fanatiques qui voulaient, par un triple meurtre, rendre la paix en Arabie.

Aussitôt assassiné le peuple se met à vénérer son tombeau, élevé à Coufah, presque à l'égal de celui du Prophète qui était à Médine.

La guerre civile continue pendant six mois, la rivalité entre Hassan, fils ainé d'Ali, et Moaviah, met le pays à feu et à sang. Enfin Moaviah décide son compétiteur à abdiquer en sa faveur, et il reste seul Calife ou souverain des pays musulmans. Il fixe sa résidence à Damas, dont il avait jadis été

le gouverneur. La famille de Moaviah gardera le pouvoir pendant quatre-vingt-dix ans.

Sous le califat de Moaviah, Akbé (Oucba) fonde, au Sud de Carthage, dans une excellente situation pour le commerce, la ville de Kaïroan, et Yésid, le fils du Calife commence une série d'attaques par mer, contre Constantinople.

Sept années de suite, la ville est obligée de se défendre contre les forces maritimes de Yésid, mais elle allait enfin succomber lorsqu'elle fut sauvée par le feu Grégois, qu'un Syrien venait d'inventer.

L'Arabe Ben Hadidjé essaye, sans grand succès, la conquête de l'Afrique. Les Grecs sont encore maîtres de tout le littoral de Carthage à Tanger, ils ont, avec l'aide des Berbères, chassé Oucba de Kaïroan.

Pendant que les Musulmans se rendent tout puissant, les Bulgares, peuple Scythe ou Sarmate, dont nous a parlé Hérodote, ont pris possession dans l'ancienne Mœsie, au Sud du Danube, ils deviennent bientôt l'effroi de l'Empire, qu'ils rançonneront pendant plusieurs siècles. Dès l'an 679, Constantinople leur paie un tribut.

A la mort de Moaviah (680) l'Islamisme passe de nouveau par une crise terrible. Le peuple se soulève contre les Omniades; Hossein, fils d'Ali, qui a résisté dans Coufah est mis à mort. Les villes saintes de Médine et de La Mecque se révoltent. Cette dernière restera douze ans au pouvoir d'Abdallah.

Profitant de la guerre civile, l'Egypte et la Perse tentent de secouer le joug des Arabes.

Les descendants d'Ali vivent retirés à Médinat-en-Nebi. La secte religieuse des Alides formera un schisme chez les Musulmans.

Zobéir est tué en luttant contre les Grecs d'Afrique, mais Ab-del Malek impose un traité honteux à l'Empereur Héraclide Justinien II. La guerre contre les Musulmans est interdite aux Mardaïtes ou Maronites, qui habitaient les montagnes de la Syrie et servaient de rempart à l'Empire.

C'est l'an 695, soixante-seize ans après l'Egire que les Arabes frappent leurs premières pièces de monnaie. Ils avaient eu, jusque-là, recours à la monnaie des Grecs et des Perses.

Le septième siècle se termine par deux évènements des plus graves. En 697 le Calife Ab-del Malek met au service du gouverneur de l'Egypte, Hassan, toutes ses troupes, pour tenter un suprême effort contre les Grecs et les Berbéres d'Afrique. La ville de Kaïroan, fondé par Oucba est bientôt reprise. Hippozarytos (Biserte) est forcé de se rendre. Les Grecs n'ont plus qu'Hippone en leur possession, quand le patrice Jean, envoyé de Constantinople, sauve une première fois Carthage.

Mais l'année suivante Hassan attaque, par mer, les Grecs qui défendaient la ville.

La bataille navale est gagnée par Hassan, les Grecs sont tués ou dispersés, la ville est reconquise par les Musulmans. Cette fois le vainqueur est sans pitié, il imite Scipion Emilien, les murailles sont rasées, les édifices abattus, et pour la seconde fois

on peut dire : ici fut Carthage, ici fut l'orgueilleuse rivale de Rome.

VIIIme siècle.

—

Où florissait Carthage, nous avons aujourd'hui Tunis. La position est toujours la même. Le sol a conservé son admirable fécondité. Avec vingt millions, on référait le port de Carthage. Vous verrez que la ville renaîtra encore une fois de ses cendres.

Bientôt, depuis l'Indus jusqu'au fond de l'Espagne, ravie dans le commencement du VIIIme siècle aux Visigoths, vingt peuples divers sont subjugués par les armes des Musulmans.

Leur empire a déjà une telle consistance que la sanglante révolution qui fait passer le califat, de la famille des Omniades à celle des Abbassides, ne parvient pas à l'affaiblir. Dans toute l'Espagne, Oviedo, dans l'Asturie, est le seul petit royaume Chrétien qui se maintienne sans se courber sous le croissant.

Pendant que les Bulgares aident Justinien II, à rentrer dans Constantinople, où il exercera de terribles vengeances, la haute Asie voit le Calife Walid, fils ainé d'Ab-del Malek, envoyer Katibah, le gouverneur du Khoraçan, porter le Coran dans le Khowaresme et dans la Transoxiane.

Katibah s'empare de Samarcande, la même année où d'autres scheiks Arabes entrainent leurs armées dans le bassin de l'Indus, et, sur les affluents de l'est, dans le Moultan et le Lahore.

Un an plus tard, en 708, les Musulmans s'assurent de la possession de l'Afrique, par la réduction complète des Berbères, pendant que les Arabes Africains enlèvent, aux Visigoths, les îles Baléares.

L'année 711 voit Musa, Emir d'Afrique, pour le Calife Walid, faire passer dans le pays sept mille Musulmans, sous la conduite de Tarik-Abd-Allah. Après avoir franchi le détroit ces troupes occupent le mont Calpé. (Algésiras) qui prend le nom de Djebal-Tarik (Gilraltar). Le combat livré par Rodrigue décide du sort de l'Espagne chrétienne, et les disciples du Christ n'ont plus d'autre chance de salut que la fuite dans les montagnes des Astruries.

Les villes qui ouvrent leurs portes aux vainqueurs conservent, moyennant un tribut, leurs privilèges et leurs lois, mais celles qui sont enlevées d'assaut subissent toutes les horreurs de la guerre. Comme les Arabes recrutaient les troupes principalement en Mauritanée, ils furent désigné, sous le nom de Maures, comme les chrétiens placés sous l'autorité Musulmane furent appelés Muzarabes (Mosarabes.)

En 715, dans tout l'Empire Musulman, l'idiome Arabe dans le quel est écrit le Coran, devient la langue sacré des fidèles, l'usage de la langue grecque est aboli sous le règne du calife Walid.

C'est à lui que l'on doit les plus anciennes mosquées de Damas et de Médine, et la construction des premiers minarets, d'où les prêtres Musulmans appelent encore, cinq fois par jours, les fidèles à la prière.

Enfin le grand Calife envoya des représentants jusqu'en Chine, par la route du Turkestan oriental, du mont Bolor et de Samarcande à Kanfou, (Canton.)

De 725 à 737, les Sarrasins d'Espagne dévastent plusieurs contrées de la France, ce n'est qu'en 739 que d'abord l'évêque de Sens puis Charles Martel les repoussent. Le second en gagnant sur l'émir d'Espagne, Abd-Erame, une grande bataille entre Tours et Poitiers. Cependant même après cette victoire, la Gaule n'est pas encore totalement délivrée de l'invasion Musulmane.

En Espagne, Abd-Erame, devenu tout puissant par la mort d'Ioussouf prend modestement le titre d'Emir et non celui d'Emir al-moumenin (Meramoulin), suprême seigneur des croyants, il laisse celui de Calife aux Abbassides qui, 3 ans plus tard, sous Almanzor, après avoir détruit Ctésiphon et Séleucie fonderont, sur la rive droite du Tigre, la ville de Bagdad, qui sera la capitale de l'Empire Abbasside. Les sciences, les lettres et les arts fleuriront bientôt dans la nouvelle cité,

L'an 778, les Emirs de Saragosse et d'Aragon appellent, contre leur souverain Abd-Erame Charlemagne, qui ne sera Empereur d'Occident que l'an 800. Après quelques glorieuses batailles les Chré-

tiens repassent les Pyrénées, on se souvient de la célébrité épique de la journée de Roncevaux, où périt le Paladin Roland, neveu de Charlemagne.

La grande et magnifique mosquée de Cordoue qui avait été commencée par le roi, Abd-Erame 1er est achevée par son digne fils Hescham, qui meurt en 796. Ce Prince humain et généreux protégea les arts, la poësie, les sciences et l'agriculture. C'est lui qui fit établir à Cordoue, et dans différentes grandes villes, des écoles ou l'on enseignait l'Arabe; les chrétiens durent apprendre cette langue et de renoncer à l'usage du latin.

IXme siècle.

Le IXme siècle commence majestueusement avec deux grands règnes. Celui d'Haroun-al Raschild et celui de Charlemagne.

Si l'Empereur des Francs, a la douleur de laisser sa couronne à Louis le Débonnaire, Haroun, a pour successeur un de ses fils, qui est aussi indolent que son père était brave et magnifique. Heureusement qu'il est bientôt renversé, par son frère, qui entre de vive force dans Bagdad. C'est ce prince qui règnera sous le nom de Mamou, et continuera la tradition glorieuse de son père.

Tandis que les Arabes gardent la première place

dans la littérature, et que guidés par leurs califes Abbassides, ils enrichissent ou conservent les dépôts des science profanes. L'originalité des Arabes est surtout remarquable dans les arts, ils déploient dans la construction de leurs palais et de leurs mosquées, une magnificence et une dentelure vraiment féériques.

L'Espagne, redevenue chrétienne, s'enorgueillira un jour des monuments dus au génie de l'Islamisme.

Les médecins Arabes jouissaient alors d'une certaine célébrité, mais ils copiaient les médecins Grecs, comme leurs philosophes compilaient Aristote, et répandaient la doctrine Péripatéticienne en Orient.

Au point de vue politique, les Gouverneurs des Provinces de l'Empire réussissent quelquefois, à se créer des principautés indépendantes. Les nombreuses rébellions des soldats turcs mettent, à plusieurs reprises, le pouvoir des Abbassides à la merci de cette milice, composée d'esclaves achetés dans le Turkestan.

Ces divisions sauvent l'Europe qui, alors incapable de lutter alors contre les forces des nouveaux croyants, serait certainement aujourd'hui Musulmane.

De nombreuses tentatives furent faites pour rétablir la paix dans l'Empire, le fils d'Haroun-al-Rachid, le Calife Abbassides Mamou, dans le désir de satisfaire le parti très puissant des Alides, et de faire, selon sa pensée, cesser un schisme Musul-

man, désigne pour son successeur le chef des Alides au détriment de son propre frère.

Mais dans ce monde les schismes ne s'éteignent qu'avec les religions qui les ont vu naître.

L'Orient Chrétien n'est pas mieux partagé. L'Empire Byzantin offre toujours le même spectacle de crimes, de scandales et de désastres. Les Empereurs sont jetés dans les cachots ou aveuglés. Les ministres, sont tirés des prisons les plus infâmes, pour être portés sur le trône.

Les Musulmans s'emparent de la Crète et de la Sicile. Les Bulgares font un désert des régions du Danube, et viennent imposer jusqu'aux portes de Constantinople.

L'homme de lettres le plus érudit de son époque, Photius, après avoir remplacé Ignace, patriarche déposé de Constantinople, est tantôt soutenu, tantôt disgracié par les Empereurs. Aux questions théologiques viennent se joindre les questions personnelles. Les choses s'enveniment avec Rome. Pendant que Basile, le Macédonien, et son fils Léon dictent ou complètent les volumes de lois, (les Basiliques), un schisme sépare l'Eglise Romaine de l'Eglise Grecque, et transforme des frères en irréconciliables ennemis.

Dans le IX[me] siècle, tandis que le croissant poursuit victorieusement ses conquêtes, de nouveaux peuples se forment, se régularisent et viennent s'abriter sous la croix.. Le Christianisme, déjà introduit

en Danemark, pénètre en Suède par les soins de Saint-Anchaire.

En Angleterre, le gouvernement de l'Heptarchie est remplacé par la royauté. Le roi de Wessex, Egbert, s'impose à toute la Bretagne. Le commencement de la puissance de l'Angleterre, date d'Alfred-le-Grand, qui règne de 871 à 901. Ce prince a organisé la marine, donné les premières chartes consacrant les libertés, et fondé en partie les meilleures institutions de la Grande Bretagne. Il a, au milieu des troubles du temps, et tout en repoussant les attaques des Danois, cultivé et encouragé les sciences et les arts. Les Anglais doivent encore à ce prince la création de l'université d'Oxford, des réformes judiciaires, et la consécration de l'usage d'avoir recours au jury, dans les procès criminels.

Pendant que le Nord-Ouest de l'Europe s'organise, le Nord veut aussi faire partie des peuples civilisés. En Pologne un nommé Piast, le fils d'un simple paysan, s'empare de la couronne, et crée une dynastie qui ne sera pas sans gloire.

Un peu plus au Nord, l'an 862, la Russie est fondée. Les Slaves de Novogorod, opprimés par leurs voisins, appellent à leur secours les Varègues ou Varangiens Russes, qui occupaient la côte de l'Ingrie, sur la Baltique, et qui étaient composés de divers peuplades Gothiques, Danois, Suèdois, et Anglo-Saxons. Ces Varègues sont conduits par Rurik et ses deux fils, qui fondent les trois villes qui ser-

viront de résidence aux premiers princes de l'Empire Moscovite.

La féodalité reçoit, en France, sa consécration sous Charles le Chauve ; un descendant de Robert le Fort, Eudes, comte de Paris et duc de France, gagne la couronne royale, en opposant une digue anx invasions des Northmans qui ont assiégés Paris, Nantes, Orléans et Bordeaux.

Les princes et les évêques d'Italie et d'Allemagne, après la mort de Charlemagne, se sont taillés des états indépendants dans l'héritage du grand Empereur. Leurs suzerains ne règnent plus que d'une façon nominale.

Tel est l'état de l'Euroqe au IXme siècle.

Xme siècle.

Au commencement du Xme siècle, les Musulmans sont déjà à l'apogée de leur gloire. Ils possèdent toute l'Arabie, la Perse, la Syrie, ils menacent l'ancienne Grèce par la Candie et l'Italie par la Sicile, ils font trembler Constantinople et Rome.

Sous le règne d'Auguste, les Romains n'étaient ni plus crains ni plus respectés. Ils sont maitres de toutes les côtes de l'Afrique, ils n'ont qu'à étendre les mains pour dicter des lois à toute l'Europe, mais les sectes se multiplient en Orient, en Afrique, en

Espagne et en Perse, le lien n'est pas assez fort pour maintenir tant de peuples, nouvellement réunis par la même croyance. Cependant le génie du calife Omniade, Abd-Erame III, et Mohamed Almanzor enfantent des miraéles.

C'est en Espagne que la domination Musulmane est la plus glorieuse, la lutte arrache les émirs à leur molosse. Pendant six siècles ils maintiendront dans le pays l'étendart du prophète, mais à condition de continuer ou de recommencer sans cesse la guerre contre les rois Chrétiens d'Oviedo, de Navarre, de Léon, de Castille ou d'Aragon.

L'an 969, un Grec d'origine, un ancien esclave, nommé Giauhar, commandant en chef des troupes du Mahadi Fatimite d'Afrique, fait la conquête de l'Egypte, du 26 août au 6 septembre, c'est-à-dire, en moins de jours qu'ils n'en faudrait pour parcourir la dixième partie de ce pays, à dos de dromadaire.

Après cet incroyable succès, Giauhar fait proclamer son maître, le Mahadi Moez, comme souverain de toute l'Egypte sous le titre de calife.

Les prêtres acceptent ce changement et le nom de Moez est aussitôt substitué, dans les prières publiques, à celui du calife de Bagdad, seulement on y joint celui d'Ali, l'époux de Fatime.

C'est Giauhar qui jette les fondements de la ville du Caire (Al-Kahera). Cette nouvelle cité s'éléva comme par enchantement, et Moez en fit bientôt sa nouvelle capitale.

En tenant compte des trois époques, on peut dir

que Moez est le prédécesseur de Méhémet Ali, et du Khédive Ismaïl, le transformateur de la capitale de la nouvelle Egypte.

Par une autre conquête, Giauhar ne tarde pas à ravir la Syrie, aux califes Abbassides, pour la donner à son prince.

Moez meurt, au Caire, en 975, après un règne glorieux de vingt deux ans. Sa mort fut un deuil public. Sa justice, sa modération, sa bonté et sa libéralité lui avaient gagné les sympathies de ses peuples.

Son fils Aziz (Alschscid) lui succède dans la possession de tous ses Etats. C'est un lourd fardeau qu'un tel pouvoir pour un jeune homme de vingt et un ans, mais le fils de Moez a l'intelligence de garder, comme premier ministre, Giauhar, le conquérant de l'Egypte, à cette même époque, en 976, le Calife Al-Hakkam II, fait reconnaître pour son successeur son fils Issem, (Hescham) âgé de onze ans. Les vingt quatre années de tutelle de son oncle, Mohamed Almanzor, élevé à la dignité de Hadjeb, par la Sultane Sobéiha, formeront l'âge d'or de l'Espagne. Grâce à cet illustre ministre l'agriculture, les sciences et les arts seront en honneur dans l'Espagne musulmane.

Alf-Arabi prétend, en traduisant Aristote, le concilier avec Platon, comme d'autres Musulmans veulent faire marcher d'accord la philosophie Grecque et le Coran. Plus versé dans l'art de guérir que de nos jours, un de leurs savants embrasse tout le système

de la science médicale. Ibn-Batrick (Eutichius) compose un recueil d'annales orientales, que je voudrai bien avoir en ce moment sous les yeux.

Ils multiplient leurs mosquées, et les monuments de leur admirable architecture s'élèvent de toute part.

Ab-oul-Wefa, savant astronome de Bagdad, constate le premier l'inégalité lunaire, connue sous le nom de variation, dont la découverte sera à la fin du XVIme siècle, attribuée à Tycho-Brahé, astronome Danois. Après quarante années de voyages et d'études, Albironni rédige un remarquable traité de géographie.

Les musulmans d'Espagne excellent dans la fabrication des armes, leurs tissus sont partout fort recherchés.

L'histoire de Constantinople, au Xme siècle, pourrait se résumer dans les deux mots : Grandeur ! et décadence !

La maison macédonienne donne, après Léon le philosophe, le fort savant, mais beaucoup trop débonnaire, Constantin Porphyrogénète, qui abandonne d'abord à sa mère, puis à sa femme et à ses fils, la direction de l'Empire, pour devenir architecte, peintre et géographe.

Basile II, son petit fils, lutte par fois avantageusement contre les Russes et les Sarrazins, mais il ne peut n'y étendre son pouvoir à l'extérieur, ni le rendre respectable au sein de l'Empire. Sous le règne de ces princes, tous les vices ont droit de cité à Constantinople.

Les Carlovingiens ont perdu toute gloire, ils ont cédé la Neustrie aux Northmans et n'ont su défendre la France, ni à l'Est contre les Hongrois, ni au Sud contre les Sarrazins. Une nouvelle dynastie monte sur le trône de France, c'est celle des Capétiens.

Les Carlovingiens ont subi le même sort en Allemagne. La couronne impériale, d'héréditaire est devenue élective (je me tromperai fort si le même fait ne se réproduisait pas dans le XIXme siècle). Henri l'Oiseleur et Othon-le-Grand se débarrassent des Hongrois par des victoires. Les villes de la Germanie se fortifient, les milices se constituent, c'est la première étappe du service obligatoire. Les Empereurs instituent et protègent les jeux militaires, c'est l'origine des tournois.

Le grand mouvement de l'unité de l'Allemagne, si habilement exploité par le prince de Bismarck, a commencé par les sociétés de gymnastique.

En 1864, à Francfort, avec un peu plus de hardiesse et de décision, un duc de Saxe-Cobourg-Gotha pouvait ressusciter l'Empire d'Allemagne, à son profit, et faire de Francfort sa capitale. Il manqua l'occasion, de même que l'Empereur d'Autriche ne sut pas profiter de sa situation, au congrès des princes, tenu dans la capitale de la confédération germanique.

Pendant que le roi de Prusse se tenant à l'écart restait à Baden-Baden, et que Bismarck rassemblait les mailles de son multiple épervier, si François Joseph avait accordé des concessions à la Hongrie,

une constitution plus sagement libérale à son peuple, Dieu seul sait ce qu'il aurait pu advenir, le succès appartient souvent aux audacieux.

Dans le Xme siècle au milieu de ces rois et de ces princes, de ces seigneurs et de ces peuples, qui ne savent ni lire ni écrire, le peu de science que possède le clergé lui livre l'administration des affaires civiles. Le clergé Catholique, en Occident, possède autant de pouvoir que le clergé Musulman en Orient.

Le Saint-Siège en profite pour donner à son autorité, une extension, qui fait trembler les rois sur leur trône.

L'Angleterre, en proie aux convulsions religieuses, est sous le joug des Danois. Les Russes s'organisent en devenant Chrétiens. Quand aux Slaves Polonais, ils doivent la connaissance du Christianisme aux Germains.

A la fin de ce siècle l'Europe est affolée de peur, parlant au figuré, le rédempteur avait dit: Le monde vivra mille ans et plus! l'an mille arrive, et les Chrétiens, qui ont conscience de leurs péchés, attendent en tremblant la fin du monde.

XIme Siècle.

Nous arrivons au XIme siècle. Les croisades vont jeter un nouveau jour sur l'Orient. Au lieu de se

haïr, après la lutte, les Chrétiens d'Europe et les Musulmans de l'Orient s'estimeront d'avantage, en ayant appris à se connaître.

Quand le siècle s'ouvre, le Calife Fatimite d'Egypte dispose des siéges épiscopaux d'Alexandrie et de Jérusalem. Le prince, Wladimir de Russie, pour se reconcilier avec les Grecs, vient de se faire Chrétien, et d'épouser la princesse Anne, fille de l'Empéreur, il a emmené à Kiew avec sa femme des prêtres Grecs. Les idoles sont renversées en peu de temps, et toute la Russie est bientôt Chrétienne. Elle adopte suivant le calcul incomplet de Constantinople. Le calendrier Gregorien non réformé.

Le Calife de Bagdad, Kader Billah, fait de grands efforts pour reconquérir le pouvoir temporel, ravi à ses prédécesseurs.

Dans le Khoraçan, Mahmoud Gazni, s'érige en souverain et fonde la dynastie des Gaznevides; ses Etats s'étendront bientôt du Gange à la mer Caspienne, et il tiendra sa cour, à Balkh et à Gazna.

Mahmoud Gazni est le premier prince qui ait remplacé son titre d'Emir par celui de Sultan.

Cette dynastie des Gaznavides qui, sortie des régions orientales, porta la terreur jusqu'à Bagdad, est dans le XIme siècle, refoulée jusqu'aux Indes.

Un nouveau peuple se fait place en Orient. Les Turcs Seldjoucides, originaires de la Grande Tartarie, commencent les conquêtes, qui, d'étappe en étappe, doivent les conduire à Constantinople.

Les Turcs marchent à pas de géant, les Califes

de Bagdad sont tenus en tutelle, l'Egypte se voit enlever ses provinces Syriennes, les Empereurs tremblent à Constantinople, et ne peuvent empêcher ces nouveaux venus de s'établir en Asie-Mineure, et d'y fonder la Sultanie Turque d'Iconium.

Les Turcs s'emparent successivement d'Antioche, de Laodicée et de Nicée, en Bithynie.

C'est principalement contre eux que fut prêchée la première croisade, par Pierre l'Hermite, l'an 1095.

A la fin de ce siècle, les Califes Abbassides n'ont plus aucune autorité chez les Musulmans.

A Constantinople, la civilisation est très avancée, mais la démoralisation est à son comble.

La maison macédonienne, dans la première moitié du siècle, est représentée par deux femmes qui font asseoir à côté d'elles, sur le trône, l'une un faux monnayeur, et l'autre un calfateur de navires.

La maison des Comnènes aura pour elle la durée et non la gloire. Elle ne rélèvera pas l'Empire Byzantin.

Les Grecs, ennemis du Saint-Siège, se font enlever l'Italie méridionale par les Normands Français. La Sicile, d'où ces derniers veulent chasser les Sarrazins, devient le poste avancé de la Chrétienté vers l'Orient Musulman.

Le comté de Portugal est ravi à l'Espagne ; la la France, sans grande gloire chez elle, s'illustre à l'extérieur par les conquêtes de l'Angleterre, de la Pouille et de la Sicile.

L'an 1066, Edouard le Confesseur étant mort sans

avoir résolu la question de succession, deux compétiteurs se trouvent en présence. Harold qui s'appuie sur le vœu national, et compte sur le soulèvement général de la nation, et Guillaume-le-Batard, duc de Normandie, qui veut faire valoir les armes à la main, des prétendus promesses du roi Edouard.

Le comte de Flandre, Baudouin, régent de France, pendant la minorité de Philippe 1er, ne croit pas devoir s'opposer à cette tentative de conquête.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la force prime le droit et que l'injustice est consacrée, par les dépositaires de la justice éternelle. Le duc de Normandie emporte un étendart, bénit par le Pape Alexandre II, il appelle à lui tous les mercenaires en disponibilité, et franchit le détroit.

Tout est rapprochement dans l'histoire même, 1066, et 1870, les Anglais ont à la fois la guerre civile et l'invasion étrangère. Le pauvre Harold déjà épuisé par la campagne qu'il vient de faire, contre son frère et les Norvégien, dans les Comtés du Nord, accepte cependant la bataille, et dispute pendant toute une journée la victoire à Guillaume, mais la côte de Sussex devait être fatale à Harold, le champ de bataille d'Hastings appartient aux normands, le prince vaincu ne survit pas à sa défaite.

Alors arrive la, récompense et la curée, et l'on fait, comme en 1871, intervenir le ciel dans des choses qui ne le regardent guère.

Guillaume 1er entre à Londres, en triomphateur. Il est acclamé par la populace, et sacré à West

Minster, le jour de Noël, par l'Archevêque d'York.

Heureusement pour les vaincus, le conquérant est intelligent, après avoir partagé les terres entre les chevaliers normands, et implanté en Angleterre la féodalité Française il constitue une royauté puissante, capable de tenir tête aux barons, et de maintenir intactes les franchises du peuple. Le français devient la langue officielle de la cour Anglo-Normande.

Dans le XI[me] siècle la suprématie politique appartient à l'Allemagne, sous Conrad, et Henri III, le Noir, les Papes sont complétement assujétis à la puissance impériale. Mais arrive la minorité d'Henri IV. Les scandales de simonie, de cupidité et de violences qui signalent le gouvernement de ses ministres, servent d'armes puissantes, au moine Hildebrand, le futur Grégoire VII, pour accomplir la grande œuvre de réforme universelle, qui devait, suivant les vues de son auteur, rendre à l'Eglise sa moralité et son indépendance, et fonder le pouvoir temporel.

Devenu Pape, pour soutenir et étendre les droits du sacerdoce, Grégoire VII menace la France et l'Angleterre, et pour la première fois, un Empereur d'Allemagne est déposé et excommunié.

Nous voilà loin du temps ou le Pape Léon III devait se disculper, devant Charlemagne, des accusations portées contre lui, il est vrai q'ue échange le roi des Francs recevait la couronne d'Auguste, pour remerciement de sa protection.

Depuis quelque temps les Turcs nomment et renversent les Califes de [Bagdad. Le tout puissant Seldjoucide Togul-Breg et mort à Ray (l'ancienne Rages) la Capitale de l'Irak-Persique, l'an 1063, au moment d'épouser la fille de son protégé, son neveu Alp-Arslan, qui lui succède, exerce la même influence sur tout le Califat.

En 1071, l'Empereur Grec, Romain Diogène, encouragé par le résultat de ses deux dernières campagnes contre les Turcs Seldjoucides, s'élance à leur poursuite, jusque dans la Perse, le sort des armes lui devient contraire, vaincu à son tour il est fait prisonnier, et quand les Turcs lui rendent la liberté, et qu'il rentre dans sa patrie, Romain Diogène, victime du stupide *voevictis,* a les yeux crevés, par ses propres sujets, et son trône est donné aux deux frères Ducas, les fils de son prédécesseur.

Dans l'année 1074, le turc Soliman, l'arrière petit fils de Seldgiouk, traverse l'Asie Mineure et s'établit à Nicée. Grégoire VII effrayé, et voulant tenter de ramener les Grecs sous l'obédiance romaine adresse un premier appel à tous les chrétiens, pour réunir leurs forces et voler au secours de l'Empire Grecs. La réponse se fait assez attendre pour qu'un lieutenant du Calife de Bagdad, ait le temps d'enlever Damas, la basse Syrie, et de piller Jérusalem.

Soliman, d'Iconium, ne meurt qu'en 1084, après les succès de Toutousch, le frère du grand prince de l'Asie, Maleck Schah.

C'est en 1091, que se forme, dans les montagnes de l'Irak-Persique, l'horrible et monstrueuse secte des Bathénéens (assassins) leur chef, Hasan-Sabah, en enivrant ses disciples, leur faisait commettre tous les crimes, et braver tous les dangers. Ces princes, appelés les vieux de la montagne, se succédent pendant cent dix sept ans.

Après sept années d'anarchie, le pouvoir passe, à Iconium, dans les mains énergiques du fils du Sultan Soliman, le prince Kilidge-Arslan.

Malech Schah meurt 1093, dans la ville de Bagdad, qu'il a embellie et qui lui doit un magnifique collège, où il avait réuni des professeurs distingués, et les savants les plus renommés de son temps.

Maleck Schah fut un prince humain, éclairé, libéral et juste, malheureusement son fils, Mostadher, n'hérite pas de ses vertus. Pendant un règne de vingt-cinq ans, il restera complétement étranger aux grandes révolutions qui agitent l'Empire des Arabes, un frère de Malech Schah, Toutousch, le Sultan de Damas, est tué l'an 1095, dans une bataille contre l'un de ses neveux, le Calife Barkiarok.

Pierre l'Hermite, natif d'Amiens, en revenant d'un pèlerinage en Palestine, se rend auprès du Pape Urbain II, qui vient, au concile de Clermont, d'excommunier Philippe 1er pour son mariage adultère. Pierre l'Hermite entraîne le peuple par sa parole. Urbain II place les croisés sous la protection de Dieu.

Une croix rouge, placée sur l'épaule, est le signe de ralliement de ceux qui vont prendre le chemin de la Palestine au cri de : *Dieu le veut!*

La même année (1095), au concile de Plaisance, ou se trouvait réunis deux cents évêques, quatre cents clercs, et trente mille laïques, le Pape, après avoir renouvelé les sentances contre l'hérésie de Bérenger de Tours, et lancé l'interdit sur la Simonie et le mariage des prêtres, avait écouté les plaintes des ambassadeurs Grecs qui venaient implorer, le secours des Chrétiens d'Occident, contre les Musulmans.

Cette ambassade contribua, autant que Pierre l'Hermite, à faire entreprendre les croisades.

Urbain II voulait ranimer la foi, les Rois n'étaient pas fâchés de voir, les turbulents chevaliers et les chercheurs d'aventures, prendre Jérusalem comme objectif, quant au peuple, il n'avait rien à perdre et le nouveau le séduit toujours.

Constantinople est le rendez vous général des croisés. Alexis Comnène n'est pas rassuré, en apprenant que toutes ces bandes indisciplinées vont fondre sur sa capitale, il exigera des chevaliers des serments qui ne seront pas tenus.

Aucun roi ne prend part à la première croisade. Elle posséde un apôtre, beaucoup de braves gens, pas mal de canaille, mais il lui manque une tête, un organisateur. Pour arriver à un résultat, il fallait absolument établir une discipline d'airain parmi les croisés.

De 1096 à 1099, pendant les quatre premières an-

nées, le passage des chevaliers, et de la multitude qui les accompagnait, fut un véritable désastre pour l'Europe méridionale.

Un brave gentilhomme français, Gautier-Sans-Avoir, Godescale, un prêtre du Palatinat, et Pierre l'Hermite, conduisent chacun une bande de ces croisés pillards, qui exaspèrent les paysans par leurs rapines, et finissent par se faire en partie massacrer en Hongrie.

Ou l'on trouve plus d'honneur, l'on trouve plus de discipline. L'armée des chevaliers est mieux organisée, cependant il lui manque aussi un chef unique.

Les Français du Nord, les Lorrains, les Anglais et les Flamands marchent séparément, tout en suivant la même route. L'Allemagne et la Hongrie sont encore mises à contribution ; mais cette fois avec plus d'ordre et de discrétion. Les Français du Sud, les Italiens, les Normands, sous Tancrède, et Bohémond, le fils de Robert Guiscard, après avoir franchi l'Adriatique, se dirigent vers Constantinople, par l'Illyrie, la Thessalie et les bords de la Marmara. La capitale de l'Empire Grec reçoit, dans trois mois, plus de cent mille chevaliers et de six cent mille fantassins. On comprend les craintes d'Alexis Comnène, on serait effrayé à moins.

Enfin les croisés passent en Asie Mineure, ils attaquent Nicée, dont ils feront le siège pendant trente cinq jours, tout en livrant deux batailles au Sultan Seldjoucide d'Iconium, Kilidge-Arslan. Après sa

prise, Nicée est remise aux Grecs. Les croisés continuent leur route et trouvent les armées musulmanes en Phrygie. Ils gagnent une victoire qui leur ouvre le chemin d'Antioche, ils emportent d'assaut cette grande ville de la Syrie, après un siège de sept mois (1098). Le Normand Bohémond, garde Antioche pour lui, et n'accompagne pas les croisés au siège de Jérusalem.

Les troupes envoyées de Bagdad, sous Kerbogath, le genéral de Barkiarok, arrivent trop tard pour barrer le passage aux envahisseurs, bien qu'unies à celles de Damas et d'Alep, elles perdent une grande bataille près d'Antioche. Cependant l'armée victorieuse ne marche que bien lentement, au milieu de difficultés sans nombre. Elle met un an pour arriver sous les murs de Jérusalem.

Pendant ce temps dans le port de Rhôdes, les flottes de Venise et de Pise se livrent un combat naval, pour une question de préséance.

Enfin en 1099, après trente neuf jours de siège, la Ville Sainte tombe au pouvoir des Chrétiens. Les vaincus, comme alors et comme toujours, sont assez durement traités. Mais dans quel état sont les vainqueurs. De cette innombrable armée il reste à peine vingt mille hommes et quinze cents chevaux. Les chevaliers sentent le besoin impérieux d'avoir un maître. Ils veulent un Roi !

Le duc de Basse-Lorraine, Godefroy de Bouillon, est digne de la couronne, par ses vertus héroïques, il est élu et proclamé roi de Jérusalem.

Le nouveau monarque organise immédiatement la société féodale, de la partie de l'Orient, que le sort à fait tomber entre les mains des croisés.

Les grands vassaux du Saint-Sépulcre seront, le prince d'Antioche, le comte de Tripoli, en Phénicie (1109) et le comte d'Edesse. Baudouin, le frère de Godefroy, est déjà établi dans l'Arménie Chrétienne, où l'on a créé des Seigneuries, des Marquisats et des Baronies. A mesure que les terres seront enlevées aux Musulmans, elles seront converties en fiefs. Plus d'un gentilhomme a, dans cette occurence, vendu la peau de l'ours avant de l'avoir jeté par terre.

Le còde féodal du royaume Latin, qui durera deux cents ans, est rédigé, en Français, sous le titre de : Les Assises de Jérusalem.

Le roi ne relèvera que du pape. Son premier légat, Daymbert, archevêque de Pise, devient le patriarche de Jérusalem.

Il ne faudrait pas croire que les Musulmans ne luttèrent pas courageusement contre les Chrétiens, mais on ne se battait pas alors avec les fusils à tir rapide, et les canons à longue portée, la valeur personnelle était à peu près seule en jeu, mais les orientaux n'étaient pas habitués à la furia française, et puis accoutumés à tout faire avec une sage lenteur, ils arrivèrent trop tard.

Deux cents mille soldats envoyés, par le Calife Fatimite d'Egypte, pour défendre Jérusalem, arrivèrent quand la ville était déjà prise et subirent un

immense désastre, près d'Ascalon, au sud-ouest de Jérusalem. C'est dans cette journée du 12 août 1099 que Godefroy de Bouillon et Robert duc de Normandie, enthousiasmèrent toute la chevalerie par leurs brillants exploits. Un autre Normand, Tancrède, y gagna la Galilée.

La fille de l'Empereur Alexis 1er, la princesse Anne Comnène, a raconté cette première croisade. Le style est parfois à la hauteur du sujet. Mais qu'elle parle des chevaliers Chrétiens ou des Musulmans, l'impartialité manque complètement à l'auteur.

XIIme Siècle.

Dans ce XIIme siècle, l'Occident et l'Orient s'enlacent pour former une seule histoire, celle de l'humanité. Les plus nobles desseins et les plus vils projets ; les actions les plus sublimes et les actes les plus lâches ; les plus grandes conceptions et les plus petites pierres d'achoppement, tout s'y coudoie à chaque instant, et semble devoir marcher de front.

Dans ce vaste imbroglio, où la religion sert à marquer les convoitises de la politique, on voit entrer en scène, et jouer les rôles les plus importants par cent personnages divers.

Empereurs Byzantins et Occidentaux, rois et prin-

ces Latins, Califes, Emirs et Sultans, Abbassides ou Turcs, tout ce monde veut remplir l'emploi le plus important de ce grand drame, en sept tableaux, avec de nombreux combats, des changements à vue, un prologue et un épilogue.

L'Empereur Frédéric Barberousse, son fils Frédéric de Souabe, Philippe Auguste, Richard Cœur de Lion, Manuel, Isaac II l'Ange, Alexis III l'usurpateur, Saladin, Nourreddin et les deux Arslan, sont les principaux personnages qui se meuvent dans cet immense panorama mouvant.

Au commencement du siècle, les princes Latins, souverains féodaux d'Antioche, de Tripoti et de Jérusalem, ont à lutter avec un rude adversaire, le Sultan d'Alep. Edesse tombe prisonnier dans ses mains.

Damas résiste aux efforts combinés de deux armées alliées. L'armée Allemande, conduite par Conrad, et les Français par Louis VII, le jeune.

La dynastie des Fatimites d'Egypte, qui a durée cent soixante deux ans, et donnée quatorze Califes, est renversée par Saladin, qui s'étant emparé de l'Egypte, au nom de son maître le Sultan de Damas, et d'Alep, il garde pour lui sa conquête, et y joint la Syrie.

La prise de Jérusalem, la sagesse de son gouvernement et son humanité envers les Chrétiens, comme les Musulmans, rendront son nom aussi populaire que ceux de Richard Cœur de Lion et de Philippe Auguste.

Les grands Etats de l'Europe entrent en relations, grâce aux croisades, des intérêts communs les unissent. Le pouvoir royal, en France, s'est fait aimer sous Louis VI et Louis VII. Philippe Auguste commence un règne glorieux.

Henri Plantagenet, en Angleterre, renouvelle la dynastie de Guillaume le conquérant, et joint, à l'héritage paternel et maternel, celui de sa femme. Henri eut encore étendu sa puissance, s'il n'eut eu à lutter contre l'Eglise, dignement représentée par Thomas Becket. Il possédait déjà en plus de l'Angleterre, la Guyenne, la Normandie, le Maine, l'Anjou et le Poitou, la Bretagne et l'Islande.

Quand l'Archevêque, Thomas Becket, est assassiné, le prélat mort devient un martyr, et l'orgueilleux Henri II Plantagenet, est forcé de venir s'humilier sur sa tombe. En mourant Henri laissera deux fils, Richard Cœur-de-Lion, un fou souvent furieux, et Jean Sans Terre, un prince qui déshonore la couronne à force de lâcheté.

Le règne du Pape Alexandre III est le plus long et le plus célèbre Pontificat du XIIme siècle. Il lutte courageusement contre Frédéric Barberousse qui, fusionnant en sa personne les Gibelins et les Guelfes, veut replacer l'Italie sous la domination Impériale.

Les Italiens laissèrent échapper, à cette époque, l'occasion de se réunir sous un gouvernement fédéral.

Alexandre III, auquel l'Empereur oppose des

Anti-Papes, tient dans ses mains, pendant vingt deux ans, le drapeau de l'Indépendance Italienne. Le nom de ce vicaire Romain devrait être inscrit, en lettres d'or, au fronton des villes d'Italie. Il a plus fait pour son pays qu'Arnaud de Brescia, ce moine austère et éloquent qui voulait appliquer, à Rome, les maximes, trop avancées pour l'époque, qu'il tenait de son illustre maître Abailard.

Les écrivains remarquables ne font pas défaut au XIIme siècle, on peut citer, outre Abailard, Guillaume de Champeaux, le réaliste, l'adversaire d'Abailard. Pierre Lombard (premier traité de Scolastique.) Suger, Saint Bernard, Jean de Salsbury, et Pierre-le-vénérable, Abbé de Cluny.

Les trouvères les plus connus son maître Robert Wace, (*Le Roman de Rou* et les *Chevaliers de la table ronde.*) Chrétien de Troyes (*Le chevalier au Lion*), les productions les plus répandues ont pour titre : *Le Roman de Lancelot du Lac*, traduction en langue française, la *Chanson des gestes*, critique des mœurs féodales, *le Roman des Loherains*, épopée Teutonique dans la quelle la race Artésienne, ou Française, est vaincue par les Lorrains ou Germains.

Le chroniqueur Turpin a inspiré tous les trouvères Français.

La littérature Grecque est représentée, dans ce siècle, par Suidas (compilation d'un vocabulaire), l'archevêque Eustache (l'*Iliade* et l'*Odyssée*), Anne Comnène (l'*Alexiade*, un des meilleurs ouvrages du temps.)

L'Arabe Edris, *(Relations des voyages)* l'Espagnol Averrhoès, philosophe et savant médecin, et le conteur Hariz qui meurt à Bassorah, en 1121.

Le roi Norvégien Sverre, *(Miroir des Rois, conseils aux princes, aux hommes d'Etats, aux ecclésiastiques, aux citadins et aux hommes des champs)*, cet ouvrage fort remarquable n'a pas été traduit de depuis l'édition de 1679.

Valdémar 1er, roi de Danemark, guerrier intrépide doublé d'un bon législateur, a laisé deux excellents codes.

Enfin la Russie peut présenter, avec orgueil, les chroniques intéressantes et impartiales d'un grand historien national, le moine Nestor.

Dans le XIIme siècle, la Russie a fait un grand pas, la résidence des grands ducs passe de la ville de Kiew dans celle de Wladimir.

La Pologne, en perdant le duc Wladislas 1er, assiste à son premier partage. Cette cause d'anarchie féodale, pèsera encore sur elle à la fin du XVIIIme siècle.

En Espagne et en Portugal, les rois chrétiens tout en se battant contre les Maures, affermissent leur indépendance.

Voici l'aspect de l'Europe, voyons les principaux faits qui se passent en Orient.

L'an 1100, les Génois viennent commencer leur fortune commerciale, en Orient. Ils arrivent avec six vaisseaux et vingt huit galères, dans le port de Laodicée, en Syrie.

A peine âgé de quarante ans, Godefroy de Bouillon meurt, et son frère Baudoin 1er, échange son comte d'Edesse pour la couronne de Jérusalem.

Un autre fait, dont l'importance est immense, s'accomplit cette même année : Un Français du Hainaut Gérard d'Avesnes, fonde l'ordre des hospitaliers de Jérusalem. Cette institution, créée dans un but d'humanité, se transformera bientôt, et les templiers deviendront de rédoutables adversaires pour les Musulmans.

L'an 1101, Kilidge Arslan, le Sultan Seldjoucide d'Iconium, arrête avec ses seules troupes, trois armées de Français qui voulaient traverser l'Asie-Mineure pour aller porter secours au nouveau roi de Jérusalem, Baudoin 1er. Deux ans plus tard, sans que le Calife de Bagdad sache en profiter, les vastes états du Turc Barkiarok sont démembrés, après sa mort.

L'an 1104, avec le concours de soixante et dix vaisseaux Génois, Baudoin 1er enlève aux Musulmans Saint-Jean-d'Acre (Ptolémaïs) les Génois, en recompense de leurs services, se feront céder quelques-unes des places qu'ils ont aidé, les princes de Jérusalem et d'Antioche, a conquérir.

Les années 1107 et 1109 sont mauvaises pour les Musulmans, dans la première Kilidge Arslan livre, en mourant, les Etats Seldjoucides d'Iconium, à un prince trop faible pour les défendre contre l'anarchie intérieure et l'invasion étrangère. Dans la seconde de ces dates, Tripoli conquise par les Chrétiens

forme une principauté pour le fils de Raymond, comte de Saint-Galles et de Toulouse.

L'an 1117, l'usurpation du second fils de Kilidge-Arslan, donne à Iconium un chef capable. Un an après, la mort de Baudoin 1er fait passer la couronne de Jérusalem à Baudoin-du-Bourg, comte d'Edesse.

Cette même année un Français, Hugues de Payens, fonde, avec le concours de quelques gentilshommes, un nouvel ordre religieux et militaire, destiné à défendre la terre sainte.

Cet ordre qui jusqu'au supplice de Jacques Molay, son grand maître, (Paris 1314) jouira d'une grande réputation, prend le nom de chevaliers du Temple (Templiers). Dans un concile tenu à Troyes, en présence du fondateur, (1128) le pape Honorius II approuve la règle militaire et monastique des chevaliers qui porteront l'habit blanc et la croix rouge, l'ordre possèdera bientôt de grands biens, surtout dans les Pays-Bas.

En 1124, malgré les efforts du Sultan de Damas, les Vénitiens, conduis par leur Doge, aident les latins de s'emparer de Tyr, et reçoivent le tiers de la ville pour prix de leur service.

Massoud, Sultan Seldjoucide de l'Irak, après la mort de son ennemi, le Calife de Bagdad, s'empare des deux Etats qu'il gouverna sagement pendant vingt ans (1133—1153).

Afrique et Espagne. Le dernier Almoravide, le fils d'Ali, meurt et le chef des Almohades, Abd-el-Mou-

men en profite pour entretenir des révoltes dans les régions occidentales de l'Espagne Musulmane. A partir de cette date, (1145) les princes Almohades, sectaires de Fatime et d'Ali, prendront les titres d'Emirs-al-Moumenin, et réuniront la puissance spirituelle au pouvoir temporel. Abd-el-Moumen prendra l'Afrique, Alger, Tunis et Mahadiah (1149).

L'an 1148, Conrad et Louis-le-Jeune, tenteront vainement de s'emparer de Damas, aussitôt leur départ, Nourreddin se jetera sur les terres d'Antioche, et Raymond de Poitiers trouvera la mort dans la première bataille.

Turcs, (1155). Kilidge Arslan II, dans le partage des Etats de son père, reçoit le pays de Roum, dont Iconium est la capitale. Bien qu'à moitié paralysé le prince fait preuve d'une activité dévorante, et d'un courage qui atteint souvent l'héroïsme. Dans le même temps, chez les Russes, André, fils de Jouri, impose sa domination aux principautés de l'intérieur et vient combattre heureusement, jusque dans leur pays, les Bulgares du Volga.

1160. Un des lieutenants de Nourreddin fait prisonnier le brave Renaud de Chatillon. Le régent de la province d'Antioche restera seize ans au pouvoir des Musulmans, qui le traiteront honorablement, tandis que Bohémond III, son prince, fait prisonnier l'année suivante, sera rendu à la liberté après onze mois de captivité.

Tous les Etats Seldjoucides d'Iconium, appartien-

nent à Kilidige Arslan, après la mort de l'un de ses frères et la soumission de l'autre (1164).

L'Emir de l'Atabek, Nourreddin, meurt en plein triomphe (1169), son neveu, Saladin, fils d'Ayoub, Kurde de nation, s'empare du pouvoir suprême, il défait Amaury et l'Empereur Manuel, et les force à lever honteusement le siège de Damiette, en 1170.

A la mort du dernier Calife Fatimite, Ahmed Saladin fonde la dynastie des Ayoubites qui prendront le titre de Sultan, et obéiront encore nominalement à Nourreddin, il se fait bientôt céder Alep, et emporte d'assaut Amida, en Mésopotamie. Pendant que Saladin s'illustrait en Egypte et en Afrique, l'Atabek Nourreddin fondait des villes, des mosquées, des collèges, des hopitaux.

Sa gloire serait encore plus éclatante si, bienfaisant et libéral pour les Musulmans, il se fut montré plus humain envers les Chrétiens. Mais pour juger sainement ce prince, il faut se reporter aux mœurs du temps, et ne point perdre de vue que Nourreddin voyait dans les Chrétiens, non des dissidents religieux, mais des ennemis de sa patrie.

La république n'est point une chose nouvelle pour aucune partie de l'Europe, elle fut partout essayée, avant que les peuples aient recours à une autre forme gouvernementale. L'année ou Baudoin IV, remporte une victoire, sans résultat politique, sur Saladin, à Ramah, la république de Novogorod signe un traité d'alliance avec le grand prince

de Wladimir (1178), Béla Roi de Hongrie partageait à la même époque, le pays en comté, et le dotait d'une administration régulière.

Saladin, qni n'a été arrêté dans sa marche envahissante que par Nourreddin, s'empare de vingt cinq villes de la principauté d'Antioche, sans pouvoir cependant se rendre maître de la capitale. Rivalité déplorable de Gui de Lusignan, et de Conrad de Montferrat qui défendent tous deux Tyr, contre Saladin (1188). Gui de Lusignan, l'an 1189, pendant la croisade de Barberousse, perd sa femme Sibylle,qui lui avait apporté, en dot,des droits éventuels à la couronne de Jerusalem.

Le jeune Frédéric de Souabe, fils de Frédéric Barberousse, arrive en Palestine, en 1190, avec les débris de l'armée de son père, il fonde un ordre religieux et militaire, copié sur les deux ordres des Templiers et des frères hospitaliers, mais avec cette condition que les allemands seuls pourront en faire partie.

Cet ordre Teutonique sera confirmé, l'année suivante, par le pape Célestin III, et mis sous la règle de saint Augustin, il se composera 1° de chevaliers, tous gentilhommes, 2° de prêtres, 3° de frères servants. Le costume des chevaliers sera le manteau blanc, avec la croix noire liserée d'argent.

L'année est bonne pour les chretiens, Richard cœur de Lion, et Philippe Auguste, prennent Saint Jean d'Acre. Mais le premier de ces deux souverains vient de dépouiller, un Comnène, de l'île de

Cypre, qu'il donnera en 1192 à Gui de Lusignan, quant à Conrad de Montferrat, le roi de Jérusalem, il est assassiné par deux émissaires du vieux de la montagne. A la fin du XIIme siècle, la mort fait des ravages chez les musulmans comme chez les chrétiens. Saladin meurt à Damas en 1193, et le roi de Jérusalem, Henri de Champagne, en 1197, l'année où Livon, prince de l'Arménie chrétienne se fait couronner roi, avec le consentement de l'Empereur et du Pape.

Pour édifier les musulmans, les deux ordres de Saint Jean et du Temple se feront la guerre, à propos d'un territoire revendiqué par chacun d'eux. Cette lutte fratricide durera trois ans, (1196—1202) et ne cessera que par l'intervention du Pape Innocent III.

XIIIme Siècle.

Le Pape Innocent III tout puissant en Europe ne peut cependant empêcher, un Comte de Flandre de ravir, malgré ses anathêmes, l'Empire Grec aux princes Byzantins. Les vénitiens exigent pour leur part du butin, au moins le quart du pays conquis. Le pape peut se consoler en voyant que cette usurpation lui a rendu la suprématie sur les Grecs.

A la fin du siècle,les Génois prendront une grande supériorité sur mer.

La guerre sainte, prêchée en 1095, contre les infidèles de l'Orient, atteint dans se siècle les hérétiques de France, les Musulmans d'Espagne, les Slaves idolâtres, et les Grecs, prétendus schismatiques, du Midi.

Le nom de roi de Jérusalem n'est plus qu'un vain titre. Jean de Brienne abandonne la Palestine pour Constantinople, après une infructueuse campagne d'Egypte.Son gendre,l'Empereur d'Allemagne Frédéric II, bien qu'excommunié, achète des Musulmans le droit d'entrer à Jérusalem.

Une des figures intéressantes du siècle, le pieux et brave Saint Louis, qui doit en 1270 mourir de la peste, aux portes de Tunis, sur l'emplacement de l'ancienne Carthage, n'est pas heureux dans sa première campagne, malgré les intelligentes dispositions qu'il a prises, il tombe aux mains de l'ennemi, et c'est aux Mameluks, déjà devenus souverains par la déposition du dernier Sultan Ayoubite, qu'il doit, moyennant rançon, de pouvoir recouvrer la liberté.

Le roi, redevenu maître de ses actions, fait une alliance avec les Mongols, qui poursuivent la voie de conquête dans laquelle les a lancé Gengis Khan, en les entrainant de l'extrêmité orientale de la Tartarie jusque sur les bords de la mer Noire, et du Bosphore. Mais les nouveaux alliés du roi de France, dans leur rage de dévastation et de pillage,

sont incapables de distinguer les Chrétiens des Musulmans. Partout où il y a quelque chose à prendre, ils s'en emparent.

Ils se précipitent surles terres Chrétiennes de la Russie, qu'ils font trembler,de laPologne qu'ils ravagent et de la Hongrie qu'ils conduisent à deux doigts de sa perte, comme ils fondent sur l'Empire Musulman du Kharisme, sur les provinces des Indes et sur la Chine. Les Mongols, étaient convenons-en, des auxiliaires compromettants et dangereux, pour un roi très Chrétien.

Les Mameluks d'Egypte, et les dynasties Turques qui survivent, dans l'Asie-Mineure, profiteront seuls de l'extermination des Ismaelites ou Assassins, dans la Syrie, de la mort sanglante du dernier Calife de Bagdad, et de la ruine et de la destruction de cette grande capitale.

Le XIII siècle voit créer de nombreux ordres religieux, en Europe, les Dominicains, les Franciscains, les Carmes, les Augustins, les Frères du Christ, ou porte glaives (créés non pour la persuasion, mais pour les combats). il voit également les Mameluks chasser de l'Orient les chevaliers Teutons, et toute la milice des Chrétiens de l'Occident, dont, l'une après l'autre, ils enlèvent toutes les places fortes.

Ce siècle est celui où les institutions du moyen-âge ont pris le plus de développement, bien que chaque peuple les applique, suivant ses mœurs et son tempérament.

L'Italie et l'Allemagne sont profondément trou-

blées. L'Angleterre est en mal d'enfantement, les Etats Scandinaves prennent leur place au soleil. L'Espagne Chrétienne gagne du terrain sur l'Espagne Musulmane. La Russie s'avance tout en cherchant sa voie. La Pologne chevaleresque, montre déjà ses qualités dans les combats, et son imcapacité politique. Les Petchénègues, après avoir poursuivi leur route du Danube à la Vistule, vont bientôt disparaître du monde; et les Slaves Bulgares sont impuissants à former une grande nation.

En Europe, le nom d'université est appliqué aux maîtres comme aux disciples. Les écoles sont fréquentées. Les noms les plus illustres sont Pierre Lombard, Saint Bonaventure, Saint Thomas d'Aquin, Duns Scott, Accurse, Roger Bacon, qui tente une rénovation générale des sciences, et Vincent de Beauvais, qui dans le *quadrule miroir* est le prédécesseur des Encyclopédistes du XVIIIme siècle.

L'Arabe Ibn-al-Guardi, Rubruquis, Plan Carpin, Marco Polo, tracent la voie aux futurs géographes.

En Orient, les dates les plus marquantes du XIIIme siècle sont 1203, le jeune fils de l'Empereur Isaac l'Ange, que son frère a dépouillé du trone, vient solliciter l'appui des Croisés. Le Doge Dandolo, Boniface de Montferrat, dont le frère a épousé la fille d'Isaac, décident les Latins à marcher sur Constantinople. En 25 jours ils emportent la ville (23 Juin, 18 Juillet), l'usurpateur est renversé, Isaac est rétabli sur le trône de ses pères, mais les alliés se font détester par leurs mœurs et leur cupidité.

En 1208, le pape Innocent III, adresse de sevères remontrances au chef de l'Ordre des Templiers qui méconnaissait souvent la voix des légats. Cette époque est celle de la toute puissance des ordres religieux de l'Orient. Les Templiers possédaient en Europe neuf cents manoirs, et les chevaliers de Saint Jean dix neuf mille.

1215. Gengis Khan commence sa course vagabonde et victorieuse en ravageant la Chine. Pékin est pris d'assaut. Les monuments et les manuscrits sont brulés, les lettres, les sciences et les arts, font une perte irréparable.

1217. Gengis Khan fond sur l'Empire Musulman du Kharisme, il prend le Turkestan, la Transoxiane, le Khoraçan, la Perse, l'Irak Arabi et une partie des Indes. L'année qui suit, le roi de Hongrie, rappelé dans ses Etats par des troubles intérieurs, laisse la direction de la croisade à Jean de Brienne, le roi titulaire de Jérusalem, le phare et le port de Damiette sont pris.

Le fils de Saphadin, Malek-el-Kamel, détruit les mûrs de Jérusalem, pour que les Chrétiens ne puissent pas s'y fortifier.

En 1227, l'Empire Mongol est le plus grand de l'univers, il s'étend du Dniéper aux régions les plus orientales de la Chine. Gengis Khan,meurt dans toute sa gloire, mais quatre de ses fils se partagent son héritage.

L'année 1236 les Mongols, au nombre de six cent mille, sous la conduite de Batou Khan, ravageront

la Russie méridionale. Un an plus tard ils envahiront le territoire de Bagdad. Le Sultan d'Egypte et de Damas, Malek-el-Kamel, prince valeureux, mais doux et équitable, meurt au moment où il allait combattre les Mongols envahisseurs. Ses trois fils se disputeront le pouvoir et ne feront trève à la guerre civile que pour aller, en commun, attaquer et emporter Jérusalem d'assaut.

En 1240, par jalousie contre son neveu, le Sultan d'Egypte, le Sultan de Damas rendra Jérusalem aux Chrétiens.

1249, le Sultan d'Egypte, Nodgemeddin, ne se défend pas contre Saint-Louis, il va mourir au Caire. C'est le prince qui a institué, pour sa garde particulière, avec des esclaves turcs, la milice des mameluks, qui ne sera brisée que près de six cents ans plus tard par le Grand Méhémet Ali, l'illustre prédécesseur du Khédive Ismaïl.

1250. Marche de Saint-Louis vers le Caire, son frère, le Comte d'Artois périt en livrant imprudemment la bataille de la Mansourah. Les désastres commencent. Saint Louis et le roi de Cypre, sont surpris entre deux bras du Nil qui commencait à déborder. L'armée est obligée de mettre bas les armes.

Le traité qui lui rendra la liberté lui interdit de faire la guerre en Palestine. Les Mameluks mécontents assassinent le Sultan Nodgemeddin.

La mort de la Reine Blanche rappelera en France Louis IX, qui vient de visiter les principales places de la Palastine, et qui a fait les plus louables efforts,

pour réconcilier les ordres rivaux des Templiers et des chevaliers de l'hopital.

En 1256, le Mongol Houlagou, le frère du grand Khan Mangou, détruit la domination des Assassins en Perse. Mostazem, le Calife de Bagdad, a refusé d'associer ses armes à celles d'Houlagou, mais il expie bientôt ce refus, deux ans après le chef Mongol assiège Bagdad, qui comptait alors seize cent mille habitants. En 19 jours la ville en est reduite à se rendre, Le vainqueur est sans pitié. Les hommes sont passés au fil de l'épée ; la soldatesque a sept jours de pillage, les monuments, les édifices sont livrés aux flammes, et le Calife Mostazem est condamné au dernier supplice. Avec ce malheureux prince s'éteint la dynastie des Abbassides.

L'an 1260, le général Bibars Bondochar, combat en même temps son maître, le Sultan d'Egypte, les Chrétiens, et les Mongols qui viennent de mettre fin à la dernière Sultanie Ayoubite de Syrie. Bibars, six mois après, se fera proclamer Sultan d'Egypte.

1270. St-Louis publie *ses Etablissements* formules législatives, où le droit romain se coudoie avec les usages féodaux. Dans ce nouveau code, le roi de France écrit en toutes lettres que : *s'il ne rend pas bonne justice à ses vassaux, ils auront le droit d'en appeler, contre lui, au sort des armes.*

Avant de partir pour la dernière croisade, le roi institue un ordre qui depuis cette époque, a pris une grande place dans le monde, c'est celui des notaires Royaux.

Thibaut II, de Navarre, le prince Edouard, d'Angleterre, Charles d'Anjou, frère de Louis IX, accompagnent le roi de France, le but de cette croisade est de détruire, sur les côtes d'Afrique, les foyers de la piraterie.

La campagne avorte; dès son début Saint Louis meurt à Tunis, Thibaut regagne ses Etats, Charles d'Anjou signe un traité qui n'est avantageux que pour les marchands siciliens, et le prince Edouard va guerroyer contre Bibars Bondochar, et prêter le secours de sa vaillante épée, à Hugues de Lusignan, roi de Cypre, et titulaire éventuel du trône de Jérusalem.

De 1275 à 1277, Bibars entre en Arménie, tue vingt mille hommes, force les Arméniens à s'allier aux Mongols, bat ces derniers entre Emése et Damas et meurt quelques temps après sa victoire, en n'ayant rien fondé de stable en Egypte. Cependant le nouveau Sultan Kélaoun continuera, avec succès, la guerre avec les Mongols.

Les contrées de Corée, de Touquin, de Cochinchine, de Pégu et de Bengale, sont conquises par le Grand Khan Mongol Kublaï. Les vents furieux, et les flots en courroux, sauvent seuls le Japon qui allait être envahi.

C'est sous le prince que depuis le Christianisme Pekin a connu sa plus grande splendeur. Chez les Mongols de Perse Abaka qui avait succédé à Houlagou, meurt, et le premier acte de son frère en prenant possession du pouvoir est d'em-

brasser l'Islamisme, sous le nom d'Ahmed, de persécuter les Chrétiens et de renverser leurs églises. Mais Ahmed, au bout d'une année de règne, est renversé par un de ses neveux, fils d'Abaka, qui se déclare le vassal du Grand Khan de Tartarie.

Les Mongols ne peuvent pas se décider à accepter une religion, il vont de l'une à l'autre à la fantaisie du Khan. Les Mahométans, tout puissants sous le dernier prince, sont exclus de toutes les charges sous son successeur qui a pour médecin, et pour conseiller un Juif allié des Chrétiens, (1282—1290).

Le dernier descendant des princes Normands d'Antioche, Bohémond VII, meurt après avoir perdu, contre un lieutenant du Sultan d'Egypte, Laodicée (Ladikia), seule possession qui lui restât avec Tripoli. Cette dernière ville est également enlevée aux Chrétiens par le Sultan d'Egypte. La cité est rasée, et rebâtie par le vainqueur sous le nom d'Atrabolos (Tarabolos).

Les Latins, à la fin de ce siècle, n'ont conservé de leurs conquêtes en Orient que Saint Jean-d'Acre, Tyr et Sidon. La même année 1287, le roi titulaire de Jérusalem, Henri II, fait saisir en Italie tous les biens des Templiers et des Hospitaliers, en apprenant l'occupation de Saint-Jean-d'Acre par le roi de Cypre.

En 1290, le nouveau roi d'Arménie renonce au rit grec, et annonce au Pape Nicolas IV, qu'il accepte, pour lui et son peuple, la communion de l'Eglise Romaine. Le Pape tentera vainement d'intéresser en sa faveur les princes d'Occident.

L'année 1293 est une date néfaste pour la Chrétienté. Khalil Ascraf, le fils et le successeur du célèbre Sultan d'Egypte Kélaoun, poursuit résolument le siège de Saint-Jean-d'Acre. La flotte vénitienne fait son devoir et se conduit vaillamment, mais le roi de Cypre, Henri II, abandonne lâchement la ville assiégée, et s'enfuit avec ses troupes. Après cinq semaines d'attaques, Saint-Jean-d'Acre est emporté d'assaut.

Les chevaliers Teutons et les Templiers se couvrent de gloire, en se défendant héroïquement, dans la maison du Temple, la seule position qui ne soit pas encore tombée dans les mains des Musulmans. Enfin ils capitulent, ils doivent quitter la ville avec les honneurs de la guerre, mais la convention est violée, les chevaliers sont massacrés ou retenus en captivité.

La ville est brulée et livrée au pillage. Saint-Jean d'Acre a vécu, il ne se relèvera jamais.

Les Latins, avant deux ans, auront perdu le peu qui leur restait en Palestine et en Syrie. Les Chrétiens qui demeureront dans le pays seront sous la juridiction d'un patriarche Grec, qui résidera à Constantinople. Il est curieux de constater que ce sont les Musulmans qui ont, organisé, au point de vue du temporel, les Eglises Chrétiennes.

Les ordres du Temple et de l'Hopital s'établiront dans l'ile de Cypre, à Limisso ; Henri II, leur vendra chèrement son hospitalité. Quant aux chevaliers Teutons, ils se retirent dans la commanderie de Vénise.

Les rois d'Angleterre et de Portugal, dans leur avidité, enlèveront la plus grande partie des biens appartenant aux différents ordres religieux et militaires. Au siècle suivant, il faudra toute l'énergie du Pape Boniface VIII pour les leur faire restituer.

En 1294, Kublaï, grand khan des Mongols, meurt! avec lui s'éteint la formidable puissance de ce peuple guerrier. La dynastie Mongole de Chine, n'aura plus qu'une suprématie purement nominale sur les autres Etats qui sont 1° l'Empire Mongol du Zagataï, dans la haute Asie centrale, 2° celui de la Perse, qui comprend la partie occidentale de l'Asie, 3° celui du Kaptschak, en Russie. Ce dernier dicta souvent des lois aux grands princes de Vladimir, et il fallut toute l'opiniâtreté des races Slaves pour que la Russie ne soit pas complètement conquise par les Mongols.

Cette même année 1294 voit poindre la puissante racine d'où sortira l'Empire Ottoman. Un Emir rebelle vient de renverser le dernier Sultan Turc Seldjoucide d'Iconium. Les Perses disposent à leur gré de la ville, mais les Emirs qui relevaient du Sultan, forment dix principautés Turques indépendantes.

C'est le plus vaillant, le plus sage et le plus célébre de ces Emirs, le prince Othman, qui aura l'honneur de donner son som aux Turcs Ottomans.

La fin de ce siècle n'est pas sans gloire pour les latins. (1299). Le Khan des Mongols, les rois Chrétiens d'Arménie et de Georgie. Les Templiers,

sous, la conduite de leur grand maître, Jacques de Moloy, envahissent la Syrie, battent près d'Emèse, Naser, le Sultan d'Egypte, et enhardis par ces succès, s'emparent des différentes places et finissent par prendre Jerusalem. Mais si les alliés s'entendent sur le champ de bataille, il n'en est plus de même quand il s'agit de régler la part qui revient à chacun. Cette tentative sera, comme résultat, aussi infructueuse que les précédentes, avant un an les Musulmans auront repris Jérusalem.

Ce sont maintenant les Turcs, qui vont marcher à pas de géant.

XIVme Siècle.

Ce siècle est un pont qui conduit du moyen âge, aux temps modernes. L'Europe profondément bouleversée assiste à des révolutions fécondes, d'où sortiront l'indépendance et les premières libertés des peuples. Les anglais chassent un roi despote et cruel, les allemands détronnent un Empereur ivrogne et débauché, mais la France défend noblement la couronne du pauvre Charles VI, privé de sa raison.

Trois peuples ont les armes à la main, pour faire triompher leur cause. L'Ecosse qui réclame son

autonomie, les Flamands qui veulent leur franchises municipales, et les Suisses qui ont pour cri de guerre : Mourir ou s'affranchir de la domination étrangère !

Pendant que les Papes s'obstinent à rester dans Avignon, Rome est au pouvoir du Tribun Rienzi.

Florence a donné le signal de la révolte contre ses maîtres. Venise et Gènes sont en lutte, c'est la dernière guerre, glorieuse pour les Génois, qui seront incapables de se donner un Gouvernement respectable et respecté.

Les crimes de la maison de Duras, vengent la maison de Hongrie des folies sanglantes et des forfaits de Jeanne de Naples. Les Podestats lombards payent de leurs têtes l'élévation des Visconti de Milan.

En Espagne, admirable pays malheureusement prédestiné à être toujours divisé, les nouvelles libertés accordées a différents Etats chrétiens, et la valeur guerrière de cette noble population Ibérique, arrêtent des rois souvent cruels sur la pente du despotisme, et sauvent la péninsule des invasions des Mérinides d'Afrique. Cependant les maures resteront encore en possession de Grenade, pendant près d'un siècle.

La Russie s'organise et va bientôt devenir un Etat redoutable. Ivan 1er, le frère de d'Iouri III, réunira sous son sceptre les Principautés de Moscou, de Novogorod et de Wladimir, et Dimitri III, établira sa résidence, au sein du futur Empire Russe, en faisant de Moscou sa capitale.

Les Etats Scandinaves, en s'unissant, se préparent a faire partie de la grande famille Européenne.

En Orient, l'Empire Byzantin perd tous les jours de son autorité morale, de son prestige et de sa force. Les Turcs marchant au nom d'une grande loi religieuse, animés par leurs succès militaires, s'avancent en vainqueurs jusqu'aux portes de Constantinople. Quand Byzance appelle l'Occident à son secours, une nouvelle croisade des Chevaliers Français et Allemands, n'a pas le temps d'atteindre la capitale de l'Empire Grec, elle est écrasée sur les bords du Danube, par les Janissaires.

Les controverses religieuses troublent l'Europe et les provinces grecques de l'Asie, le Saint-Siège est parfois mêlé à ces misérables débats. Des moines, dans leur aberration contemplative, croient apercevoir à leur nombril des rayons de la lumière béatifique, et malgré Barlaam, ces illuminés décident que cette lumière est celle qui environnait Jésus-Christ sur le Thabor.

L'Anglais Guillaume d'Occam renouvelle la secte des nominaux. L'hérésie fait des progrès effrayants, pendant les soixante et dix ans que les Papes se fixent à Avignon. L'Anglais Wiclef, en répandant ses doctrines, trouble la croyance des Chrétiens, il nie la présence réelle et l'éfficacité des sacrements, il attaque directement les Papes, et proteste contre leur infaillibilité.

Les résultats des hérésies triomphantes, et du

matérialisme renaissant, ne se font pas attendre. En France, nous avons la Jacquerie, dont les fureurs démagogiques détruisent les châteaux, entravent le commerce et font trembler la société jusque dans ses fondements.

En Angleterre, où Wiclef parle de libérté et d'égalité, les paysans égarés par ses sectaires, viennent, le poignard et la torche en mains, réclamer des chartes d'affranchissement.

L'imitation de Jésus-Christ, le chef d'œuvre de Gerson ou de Thomas Kempen, est la seule consolation des cœurs honnêtes. Les Clémentines et les décrétales (Jean XII) d'Avignon, n'ont guère d'autres mérites que d'avoir inspiré : *le songe du Vergier,* ou disputation du Clerc et du Chevalier.

Les grands noms de ce siècle, sont l'immortel Dante, l'auteur de *l'Enfer* et de la *Divine Comédie,* Pétrarque l'amoureux de Laure, mais avant tout le Patriote, l'ami des arts et de la liberté; Boccace l'admirable conteur, qui déshabille trop bien la vérité dans son *Décaméron.* Les deux historiens, Dandolo, (le Doge) et Malespine, qui nous ont retracé le premier, l'histoire si émouvante de Venise, le second, celle de Florence qui, sous les Médicis, deviendra la capitale de l'intelligence de l'Italie. Les trois Villani, dont l'aîné Jean de Villani, le sérieux et impartial historien, est emporté par cette terrible peste qui, après avoir décimé les populations de l'Egypte, ravagea l'Europe pendant deux années. (1348 à 1349).

Bertolin de Navare, le remarquable architecte, Giotto, disciple de Cimabue, Taddeo Gaddi et Simon de Sienne, sont les gloires artistiques de l'Italie du XIVme siècle.

L'Anglais Chaucer, qui servira de modèle à Shakespeare et à Pope, et auquel nous devons les *Contes de Canterbury* et *la Cour d'Amour*. Le Chevalier Jean Mandeville, qui, après avoir pendant vingt cinq ans, mené la vie la plus aventureuse en Egypte, en Asie et en Chine, écrit à Londres, en français et en latin, le récit et les peripéties de ses nombreux voyages.

Froissard, le meilleur historien français de son temps, le créateur de la chronique érudite et facile, Raoul de Presles et Nicolas Oresme (traducteurs de *la cité de Dieu*, de *Saint Augustin*, d'*Aristote* et de *Pétrarque)*, les deux doctes conseilliers du savant Charles V, auquel Paris doit de nombreux embellissements, les nouveaux ouvrages de défense, le Châtelet, la Bastille, ses premières grandes voies, le pont Saint-Michel, et l'hôtel Saint-Paul qui servira de résidence aux rois de France.

Ab-oul-Féda, prince d'Hamath, grand géographe, excellent historien, et Ibn-Batouta musulman de Tanger, célèbre voyageur.

Les Grecs marchent encore à la tête de l'humanité dans les travaux d'érudition, ils peuvent citer avec orgueil les noms de Cantacuzène l'usurpateur, l'historien couronné, Nicéphore Grégoras l'excellent

chronologiste, Maxime Planude, le traducteur des *Métamorphoses d'Ovide.*

Les principales dates de ce siècle, se rapportant à notre sujet, sont:

L'an 1303, où les Hospitaliers et les Templiers s'unissent à Kazan, le roi des Tartares-Mongols, pour attaquer les Musulmans; les alliés sont vaincus dans une sanglante bataille.

L'an 1307, le roi d'Arménie convoque un concile national à Cis, en Cilicie, pour décider de la réunion de l'église Arménienne, avec l'église Romaine; pendant que les prélats délibèrent, le roi est assassiné par ses perfides alliés.

En 1310, nous assistons encore à une transformation. Les Hospitaliers qui s'étaient réfugiés à Cypre, après leur dernière défaite, vont sous la conduite de leur grand maître Foulques de Villaret, s'emparer de l'île de Rhôdes, mal défendue par des Corsaires Musulmans, et des Grecs révoltés ou déserteurs. Les Hospitaliers prendront le titre de : Chevaliers de Rhôdes.

En 1321, une proposition hardie est faite par un Vénitien, Martin Sanudo, accompagnant son projet d'une carte de l'Asie Orientale qu'il a levée dans ses voyages en Orient, il ne demande rien moins qu'une nouvelle croisade, pour aller arracher le commerce des Indes au Soudan d'Egypte. L'Europe ne répond pas à l'appel intelligent de Martin Sanudo. Ce n'est que trois siècles plus tard que les Anglais suivront la voie qu'il avait tracée.

Voici le moment où les Turcs vont prendre en Orient, la première place sur la scène politique. Othman le fondateur de la maison impériale, qui règne aujourd'hui à Constantinople, ne fut qu'Emir de Bithynie (1299—1326). C'est son fils Or-Khan qui, en lui succédant, a pris le titre de Sultan, encore porté par ses successeurs.

Ce prince fut un guerrier intrépide, plutôt qu'un législateur, il ravit aux Grecs Nicée, et réduisit les Arméniens à la dernière extrémité (1333).

Un fait d'une grande importance, pour l'Orient, s'accomplit l'année suivante,après la mort d'Ab-ou-Saïd, Khan des Tartares occidentaux. Cet empire est livré à la plus grande anarchie. Les grands se rendent indépendants, les petits sont écrasés, et la nation est à la merci de l'étranger. Mais cette même année 1337, à quelques milles de Samarcande, le fils d'un Emir Mongol, descendant, par les femmes, de Gengis Khan, a un enfant qui s'appelera Timour Bey ou Tamerlan, et qui lui rendra, sous son règne, toute sa gloire éclipsée.

Un an plus tôt, en 1336, les Turcs Ottomans sont déjà devenus tellement redoutable, sous le Sultan Or-Khan que la ligue formée par Constantinople, Venise, Rome, la France, Naples, Cypre et les Chevaliers de Rôhdes, suffit à peine à protéger les côtes de la Grèce de l'invasion des Seldjoucides.

Cette même année le Sultan d'Egypte Naser accorda,à la sollicitation du roi de France Philippe VI, à des moines Cordeliers,la garde du Saint-Sépulcre.

Cette concession est le point de départ de la question des Lieux-Saint, qui nous a amené la guerre de Crimée (1854-1855).

Ce n'est point sans lutter que les Chrétiens d'Orient et d'Occident, laissent se développer la puissance envahissante des Turcs. Dans son long règne, (1326-1360), Or-Khan Sultan doit à chaque instant livrer de nouvelles batailles, et si la fortune finit par se déclarer pour les Ottomans, ils n'en éprouvent pas moins des revers passagers.

En 1344, la coalition du Pape Clément VI, des Vénitiens, du Roi de Cypre et des Chevaliers de Saint-Jean remporte une victoire sur les troupes d'Or-Khan, et s'empare de Smyrne. Mais avant la fin de la seconde année cette ville retombera au pouvoir des Turcs.

Ces malheureux alliés s'entendent si bien, entre eux, qu'ils ont bien tort de se donner tant de mal, pour conquérir des territoires qu'ils sont toujours incapables de conserver, la discorde est établie, à poste fixe, dans les camps Grecs et Chrétiens.

L'annnée 1352, les Grecs qui veulent secouer la tutelle, un peu chèrement payée, des Génois, s'unissent aux Vénitiens et aux Catalans, pour attaquer la flotte Génoise, dans le détroit même de Constantinople. Les coalisés, quoique très nombreux, se font battre, faute d'unité dans le commandement, et Cantacuzène en est réduit à interdire l'entrée des ports de l'Empire à ses alliés.

1360, Mort d'Or-Khan, le deuxième souverain des Turcs, dont il fut le premier Sultan, il a pour successeur Amurat 1er qui inaugure son règne en prenant Ancyre, dans l'Asie Mineure, et Andrinople, en Thrace.

L'année 1365 les latins et les grecs font, sur différents points, des efforts sérieux pour reprendre du terrain sur les Mameluks d'Egypte et sur les Turcs.

Le roi de Cypre, faiblement soutenu par les Anglais et les Vénitiens, attaque Alexandrie dont il s'empare, la ville est encore une fois saccagée et à moitié réduite en cendres; le vainqueur prendra la moitié du tribut, payé par les marchands, à Tyr, Béruth, Sidon, Alexandrie, Damas, Jérusalem, etc.

La même année le Comte de Savoie entreprend, avec les vaisseaux Vénitiens, une diversion en faveur des Grecs, vainqueur dans plusieurs combats, il enlève aux troupes d'Amurat 1er, Gallipoli sur l'Hellespond, et le port important de Varna. Mais ces succès partiels n'arrêtent pas le mouvement qui rapproche, de plus en plus, les Turcs de Constantinople.

En 1369 le roi de Cypre, Pierre 1er, désigné pour la couronne d'Arménie, meurt lâchement assassiné au moment de monter sur le trône, c'était un prince brave mais cruel.

Quatre années plus tard, le Sultan d'Egypte ayant fait la conquête d'une partie de l'Arménie Chrétienne, Livon VI, le dernier roi de ce pays, fut fait prisonnier et emmené au Caire. Quand il recouvre

la liberté il fait vainement appel aux occidentaux, les faibles secours qu'il obtient ne sauraient l'aider efficacement à reconquérir sa couronne. L'Arménie n'aura plus de prince Chrétien.

Pendant que Livon VI succombe, les Grecs, au lieu de le défendre, ont fait prisonnier le roi de Cypre, il ne lui rendront la liberté que contre une rançon d'un million de ducats. C'est inutilement qu'en 1393, Jacques 1er joindra à ses titres de roi de Cypre et de Jérusalem, celui de roi d'Arménie. Ce pays appartiendra toujours aux Musulmans.

A la même époque, Tamerlan, le chef Mongol qui vient de se créer *Motu proprio*, Khan de Sagataï, commence ses brillantes conquêtes, en Orient, par le Kaptschak et la Tartarie. Il dépouillera bientôt les princes de l'Aderbaïdjan, au sud-ouest de la mer Caspienne.

Retrogradant sur sa route il vient pour s'emparer de la Syrie, mais le Sultan d'Egypte accourt avec son armée, et lui gagna, coup sur coup, deux batailles dont la dernière est décisive. Tamerlan porte alors ses armes contre la Perse, après avoir en passant conquis le Turkestan. Ispahan se soumet d'abord au vainqueur, mais au bout de quelque temps une révolte formidable éclate dans la ville. Les soldats de Tamerlan ont le dessus, après quatre jours de lutte, et soixante et dix mille habitants sont massacrés.

Ces mêmes années (1387—1389) les Russes qui auront à combattre les Tartares, pour le salut et l'indépendance de la patrie, perdent le prince Dimitri

III, auquel ils doivent le Kremlin de Moscou. Son fils Wasili II lui succède.

Les hordes de Tamerlan, en combattant les Tartares de la horde d'Or, serviront indirectement la cause de l'indépendance Russe, sous Wasili II (1395 —1398).

Tamerlan, avant la fin du siècle, traversera l'Indostan et ira jusqu'aux portes de Delhi, mais il sera obligé de retourner précipitament à Samarcande.

L'année 1399 est une date très importante de l'histoire des Turcs. En Servie dans la plaine de Cassovie, qu'arrose le Drino supérieur, le Sultan Amurat 1er livre une grande bataille aux trois armées réunies des Serviens, des Bulgares et des Hongrois. Le Sultan vainqueur est assassiné au lendemain de sa victoire.

Il avait institué les timars ou bénéfices militaires, en accordant des récompenses en terres, aux soldats qui restaient sous les drapeaux.

Bajazet 1er, (Ilderim, ou l'éclair 4me souverain) succède au sultan Amurat 1er. Ce prince, dont le règne sera brillant, donne malheureusement, en montant sur le trône l'exemple de ces fratricides qui se renouvelleront assez souvent à l'avènement des Sultans.

Jean Paléologue, tremblant pour sa capitale, fait fortifier Constantinople, dans la crainte d'une attaque des Turcs, mais sur un ordre péremptoire de Bajazet, qui tient son fils en otage, l'Empereur Byzantin fait abattre les travaux exécutés.

Le Roi de Hongrie Sigismond, qui voit les Turcs prêts à fondre sur ses Etats, fait un appel pressant aux

princes de l'Occident, l'élite de la chevalerie Française, les Hongrois et les Hospitaliers sont battus, écrasés, massacrés par les Janissaires de Bajazet 1er, à la desastreuse bataille de Nicopolis, sur le Danube, (28 septembre 1396).

Cet immense succès conduit les turcs sous les murs de Constantinople, la ville est assiégée (1397), elle échappe encore une fois au sort qui lui est réservé, en payant un tribut, mais la capitale de l'Empire Byzantin devra élever une mosquée, et recevoir un Cadi, qui rendra la justice aux Musulmans.

Les Turcs ont également soumis les Bulgares qui, depuis cent cinquante ans, malgré leurs éternelles discordes, avaient toujours échappé à la domination étrangère.

Le resumé de la fin du XIVème siècle est celui-ci. L'Empire Byzantin râle en attendant sa mort. Jean, le neveu de l'Empereur Manuel, traite honteusement, avec le Sultan Bajazet pour qu'il l'aide à renverser son oncle, il lui promet la ville de Constantinople, pendant les négociations, Manuel partage avec son indigne neveu le titre d'Empereur.

Les Turcs s'apprêtent à régner sans partage sur l'Orient. Les pays du Danube sont soumis, les Latins sont toujours aussi divisés, les Hongrois sont vaincus, les Mongols s'éloignent en poursuivant leurs conquêtes, les Tartares sont affaiblis, les Russes commencent a se faire respecter, les royaumes chrétiens de l'Orient ont fini leur histoire.

XVme Siècle.

Je ne veux indiquer ici que la première partie de ce siècle, celle qui finit à la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans. Quand nous arriverons à ce fait immense, nous n'aurons plus qu'à suivre la vie des Sultans de Stamboul, pour connaître l'histoire de l'Orient. Mais on comprendra aisément qu'ils est à peu près indispensable de jeter un coup d'œil sur la situation générale, pour parvenir à se rendre compte, par quelle suite d'enchainement, un fait aussi capital que celui accompli par Mahomet II, a pu se produire sans que toute la chrétienté se soit précipitée, à la porte orientale de l'Europe, pour barrer le chemin aux Turcs ou les forcer à rétrograder.

La France, après avoir eu un roi fou, Charles VI, parvient sous Charles VII, à s'affranchir de la domination Anglaise, grâce au dévouement de la petite noblesse, aux efforts de la population, à l'héroïsme de Jeanne d'Arc, et à l'argent de Jacques Cœur, mais la guerre est loin d'être terminée en 1453.

Les Anglais ont chez eux la guerre civile, les maisons de Lancastre et d'York, qui descendent toutes deux d'Edouard III, arment les factions et se disputent le pouvoir.

L'Espagne lutte contre ses rois, pour obtenir des libertés municipales. Le Portugal dévance d'un

siècle l'Angleterre, la France et la Hollande, sur la route de la côte Atlantique de l'Afrique, elle y trouvera gloire et profit.

L'Allemagne ne paraît plus vouloir imposer sa suprématie à l'Europe, ni sa domination à l'Italie. La Diète a tellement limité le pouvoir Impérial, en se réservant le droit de promulguer les lois, de signer les traités et les alliances, et de faire les déclarations de guerre, que les Empereurs, Robert, Sigismond et Frédéric III, ne songent guère qu'à agrandir et à donner le plus de prospérité possible à leurs Etats héréditaires. La Germanie est politiquement partagée en quatre classes, 1° Le Collège des Electeurs, 2° le Collège des Princes, 3° le Corps des villes Impériales, le Corps de la noblesse immédiate.

Dans les Etats du nord, les Suédois luttent contre les Danois, pour conquérir leur autonomie.

La Pologne fait de tristes études anarchiques, la noblesse fait preuve d'autant de bravoure que d'incapacité politique.

Les Russes, ou pour mieux dire les Slaves, ces antiques gardiens d'une des portes de l'Europe, cherchent, par un effort suprême, à réfouler en Asie, les Mongols de la Horde d'Or.

En voyant les évènements de Boukhara et la marche hardie et constante de l'armée Russe dans ces contrées, il est bon de se souvenir qu'il y a quatre cents ans, les Mongols, au lieu de rester chez-eux, de s'instruire, de pratiquer les sciences,

les arts et le commerce, et de chercher à entretenir de bonnes relations avec leurs voisins, ne venaient en Europe que pour y imposer leurs volontés.

La Russie se trouve dans la même situation au nord-ouest,comme au sud-est.La question religieuse est celle qui a le plus sérieusement divisé les Polonais et les Russes, ces deux peuples d'origine Slave, qui ont à peu près les mêmes mœurs, parlent presque la même langue et auraient eu tant d'intérêts à s'entendre. En voyant les Russes vainqueurs, commander à Varsovie, l'historien impartial ne peut pas oublier que, dans la bonne fortune, les Polonais, maîtres de Moscou, dictaient des lois à la Russie et lui imposaient des souverains.

Dans la première partie du XVme siècle, un grand schisme agite et bouleverse tous les Etats Chrétiens. La voix est aux conciles. Ceux de Pise, de Constance et de Bâle nomment chacun un pape. Celui de Pise, pour remplacer deux pontifes rivaux, ne trouve rien de mieux que d'en nommer un troisième. Celui de Constance élit un pape, pour faire appliquer des réformes aussi vite laissées dans l'oubli que discutées. Celui de Bade, par son élection, veut mater le parti démocratique et révolutionnaire et tenir tête à Nicolas V, le pape légitime de Rome, qui s'appuie sur un quatrième concile, celui de Florence.

Ce concile, sans pouvoir réveiller les sympathies de l'Occident en faveur des Grecs, décréta la réunion des deux Eglises.

Ceux de Bâle et de Constance avaient proclamé la supériorité des conciles généraux sur les décissions papales.

Malgré tout, le Saint Siége étend sa puissance en Italie; les Guelfes et les Gibelins désarment de guerre lasse. Sous les Medicis, Florence, Livourne et Pise voient fleurir les arts, le commerce et la liberté.

Naples, fatiguée des luttes des Angevins et de la maison de Duras, s'est laissée conquérir par Alphonse, Roi d'Aragon, et des grandes îles de la Méditerranée.

Ce prince mérite de régner sur des Italiens, par la protection éclairée qu'il accorde aux beaux-arts.

Dans la première partie du XVme siècle les noms les plus célèbres dans les sciences, les lettres et les arts sont, en France l'historien Enguerrand de Monstrelet; le charmant poëte et le ravissant orateur Alain Chartier, et le prisonnier d'Azincourt, le prince Charles d'Orléans, dont les poésies ont beaucoup de grâce et de naturel.

C'est l'époque où l'on représente en public, les mystères, la passion et autres sujets religieux, pendant que les clercs du palais, ou Bassochiens, jouent les farces un peu graveleuses, et les sotties, qui ont servi de point de départ à notre Théâtre Français.

La langue latine donne les noms de Pierre d'Ailly, de Gerson, Léonard Arétin, le Pogge et Guarin de Véronne.

Les Grecs ont encore à citer Bessarion, le négo-

ciateur pour la fusion des deux Eglises, une des lumières du concile de Florence, et Gemisthre Pléthon, un des savants de son époque.

Un fait immense s'accomplit en Allemagne, aux petits caractères de bois, qui servaient à illustrer les cartes à jouer et certains livres d'Eglise, un homme de génie, Guttemberg, fait succéder les caractères mobiles, en fonte, la typographie est trouvée, les perfectionnements ne se font pas attendre.

Guttemberg, Faust et Schœffer donnent la première bible imprimée. (Edition de Mayence 1450.) Puis viennent successivement les psautiers de Mayence 1457-1459, le traité de Durand sur les Offices Divins, et le dictionnaire latin de Jean Balbi (*le Catholicon*) de 1460.

En moins de vingt ans la France, l'Angleterre, l'Espagne, Rome, Venise, Florence, auront des imprimeries, et à la fin du siècle, des livres seront imprimés, dans plus de deux cent cinquante villes de l'Europe.

Cette admirable invention ouvre une ère nouvelle à l'humanité, celle des temps modernes.

En Orient, les Paléologues ne sont pas sauvés par l'engagement de la réunion des deux Eglises, l'Europe est trop occupée chez elle, pour se mêler activement à la lutte entre les Grecs et les Turcs ottomans.

Après la terrible invasion conduite par Tamerlan, les Turcs poussent une pointe jusqu'au Nord de la Thrace, sur le Danube, et viennent également me-

nacer la capitale Byzantine, en longeant la cote asiatique.

L'Albanais Scanderbey, et le Hongrois Jean Huniade, se couvrent de gloire sans sauver Constantinople, l'heure a sonné, Mohamed II arrive, la capitale de l'Empire à peine, défendue par quelques milliers de Grecs mal armés, ne peut opposer à ce rédoutable ennemi une résistance sérieuse, la ville tombe au pouvoir de l'ennemi. Mais le dernier des Paléologue, Constantin XII, se fait noblement tuer sous les murs croulants de Constantinople.

Le croissant remplace la Croix Byzantine, l'étendard du Prophète flotte sur la Cathédrale de Sainte Sophie qui devient la mosquée *Aya Sophia* ! l'une des plus grandes conquêtes des temps modernes est accomplie.

Voici les principales dates de l'histoire d'Orient, depuis le commencement du XVme siècle, jusqu'à l'année 1453.

L'an 1401, Bagdad est pour la seconde fois, détruite par Tamerlan, qui vient de quitter la Syrie, pour achever la conquête de l'Irak Babylonien. L'année qui suit, les Mongols et les Turcs se rencontrent à Ancyre, (Angouri) dans l'Asie-Mineure, après trois batailles, des plus terribles et des plus meurtrières, Bajazet est vaincu et prisonnier le troisième jour de la lutte,

La mort de Bajazet Ier, en captivité (1402), a donné lieu à une légende, d'après laquelle le Sultan aurait été enfermé dans une cage de fer. La vérité

me force à déclarer qu'il fut fort honorablement traité par le vainqueur.

Les Mongols sont maîtres de l'Anatolie, ils passent a Pruse et occupent Nicée. L'anarchie la plus grande règne dans l'Empire Ottoman, pendant onze longues années, les deux fils de Bajazet se disputeront le pouvoir, l'armée d'Europe a son prétendant ainsi que l'armée d'Asie, l'un occupe Andrinople, et l'autre Pruse, abandonnée par les Mongols.

L'année 1404, Tamerlan qui vient de recevoir les ambassadeurs Espagnols, (lire le journal intéressant de Ruy Gonzales de Clavijo) se met à la tête d'une innombrable armée, et part pour la conquête de la Chine, la mort l'arrête en route, il succombe à Ottrar, dans le Turkestan.

Tamerlan qui a laissé la réputation d'un conquérant aussi cruel qu'infatiguable, était un prince juste et fort éclairé pour son temps ; il avait fait de sa capitale, Samarcande, l'une des plus riches et des plus commerçantes villes du monde. Sa mort fut une perte irréparable pour les Mongols.

Tandis que les musulmans de Syrie, mal protégés par le pouvoir central de l'Egypte, luttent contre Cypre, les Turcs, sous la conduite du Sultan Musa, un des fils de Bajazet, font éprouver un véritable désastre à l'Empereur Sigismond. Cette grande bataille fut livrée près de Sémendria, en Servie, sur le Danube (1412). Un an plus tard, met-

tant fin à leurs discordes, les ottomans reconnaissent pour Sultan le troisième fils de Bajazet. Il régnera sous le nom de Mahomet 1er, Ce prince qui rétablit l'ordre dans l'Empire, et sut se faire respecter de ses voisins, vécut en paix avec les Grecs de Constantinople, et ne fit jamais la guerre à l'Empereur Manuel.

Mahomet 1er meurt, après neuf ans de règne, à la suite d'une expédition contre les Valaques. Le prétendant soutenu par Constantinople est repoussé, et le fils de Mohamed est proclamé Sultan, sous le nom d'Amurat II (1421.)

Une fois monté sur le trône, Amurat II n'oublie pas que l'Empereur Manuel a fourni des armes et des soldats au prétendant, à la tête d'une armée de près de deux cent mille hommes, il ravage la Thrace, la Thessalie et la Macédonie ; puis, poussant une pointe hardie, il vient mettre le siège devant Constantinople.

C'est la première fois que l'on entend tonner le canon, sur les rives du Bosphore. L'emploi de ce nouvel engin de destruction effraye les Grecs. Mais Manuel force Amurat II à lever le siège de sa capitale, en lui suscitant un autre rival, son jeune frère agé de neuf ans, qu'il fait proclamer, par une faction, Sultan à Nicée.

Amurat II retourne dans ses Etats, affermit son pouvoir, et pour ne plus avoir à redouter des compétiteurs, il fait étrangler tous ses frères (1423), le salut de l'Empire avant tout, mais le moyen était radical.

En 1426, les Mameluks d'Egypte s'emparent de Cypre, qu'ils devastent complétement, le roi est fait prisonnier, l'île est rançonnée, mais elle reprendra vite une certaine prospérité.

Sous un prétexte assez spécieux, l'année 1435, Amurat II attaque et défait le despote de Servie, le vaincu met la forte place de Belgrade sous la protection des Hongrois, ce qui amènera plus tard, mais sous le même règne, la guerre entre les Ottomans et la Hongrie.

En 1440, Amurat II et le Sultan d'Egypte éprouvèrent un échec devant Rhôdes. Rappelé au nord de ses Etats, par les soins de protéger l'Empire, il apprend qu'en 1441, les Tartares ont envahi Moscou, incendié la cité et emmené ses habitants en captivité, Amurat II veut profiter de cette situation, mais il est obligé de faire face à un danger immédiat.

Enhardi par les succès que Jean Corvin Huniade, le voïvode de Transylvanie, vient de remporter sur les Turcs, Wladislas de Pologne, le roi de Hongrie, a rompu la trève qu'il avait conclue avec le Sultan. Mais malgré les secours de Venise, de Gênes et même de Rome, Wladislas est vaincu et tué, en Thrace, à Varna, sur la mer Noire (année du rigoureux hiver, novembre 1444).

Après cette nouvelle victoire, Amurat II abdique volontairement et fait proclamer, Sultan des Ottomans, son fils Mohamed II, âgé seulement de quinze ans. Les ministres du jeune prince mettent l'Etat dans une situation si déplorable qu'Amurat II, plus

heureux que Charles Quint, veut et peut reprendre le pouvoir abandonné, il était temps que le vieux Sultan reprit la direction des affaires, car les Turcs allaient avoir à faire à forte partie (1445—1449).

On n'a pas oublié que l'invasion musulmane avait dépouillé le prince Chrétien d'Albanie, les vainqueurs avaient emmené son jeune fils dans leur pays. L'enfant était devenu Musulman. Comme il était fier et courageux, les Turcs l'avaient traité avec honneur et nommé général (Alexandre Scanderbey).

Un jour Scanderbey, profitant d'une bonne occasion, abandonne les Turcs, revient à la foi de ses aïeux, et déclare la guerre aux ennemis de sa patrie. Ramené par la victoire dans les Etats paternels, il se couvre de gloire en se défendant en héros contre Amurat II, qui, à la tête d'une armée de cent mille hommes, enveloppait Croïa, la capitale de l'Albanie.

Les Turcs font un mouvement en arrière (1447), les Hongrois, les Allemands, les Bohémiens et les Valaques s'unissent à Scanderbey. Amurat II doit tenir tête à tous ces ennemis. Les alliés sont réunis dans les plaines de Cassovie, en Serbie. La bataille est livrée (1449), on se bat avec acharnement de part et d'autre. Toute une journée la victoire reste indécise enfin les soldats d'Amurat sont vainqueurs. La retraite se change en désastre.

Un historien du temps termine ainsi son reçit sur cette terrible bataille: pendant deux jours de la semaine sainte, il se fit, dans les plaines de la Serbie, un si grand massacre de Chrétiens, que le Danube en devint rouge.

Deux ans après cette victoire décisive, Amurat II meurt dans le mois de février 1451. Mohamed II a vingt ans, il est devenu un homme, et cette fois il se montrera digne de succéder à son père, car, deux ans plus tard, à la tête de trois cent mille hommes, nous le voyons s'emparer de Constantinople.

Les prédécesseurs de Mohamed II étaient Othman (1299-1326), Or-Khan, premier Sultan, (1326-1360), Amurat 1er (1360-1389), Bajazet 1er, confirmé dans le titre de Sultan par le Calife d'Egypte, (1389-1403), Soliman 1er (1403-1410), Musa (1410-1413), Mohamed 1er (1414-1421) et Amurat II. C'est donc le neuvième souverain Ottoman qui, le 29 mai 1453, a pris d'assaut Constantinople, et mis fin à l'Empire Chrétien d'Orient.

L'ORIENT MUSULMAN

DE

MOHAMED LE CONQUÉRANT

(MAHOMET II)

AU

SULTAN ABD-UL-AZIZ KHAN.

(1453—1861.)

Nous voici arrivé à la grande date qui sépare le moyen âge des temps modernes, et de l'histoire contemporaine. Je n'ose m'adresser aux toutes aimables lectrices, bien que l'un de mes chapitres les intéresse d'une façon speciale, j'ai peur que le titre un peu sérieux de ce voulume ne les ait tout d'abord effrayées. Mais je vous dirai : « ami lecteur,
» voulez vous que, comme deux compagnons qui
» font route ensemble, nous profitions de ce bel
» après-midi d'automne pour causer, en nous
» reposant un instant.

« La franchise est, à mon avis, la plus habile
» des ruses diplomatiques, je vais donc vous par-
» ler en toute sincérité : j'avais, croyez-le, conscience

» de l'aridité de ma tâche en commençant le chapi-
» tre précédent. Je savais que le pont était fort long
» et très étroit, mais à l'exemple de certains géné-
» raux, j'esperai le franchir plus vite.

« Compiler cent volumes, pour donner un résumé
» historique, est un travail qui coûte beaucoup de
» peine à son auteur, et lui rapporte peu de gloire.

« On pourrait me dire: alors pourquoi l'avez vous
» entrepris? Je vais m'expliquer, mais avant tout,
» permettez-moi de vous faire remarquer que ce
» surcroît de travail me coûte pour composition
» d'imprimerie, tirage et papier, quelque chose,
» comme mille ou douze cents francs.

« Pourtant ce n'est point un remplissage, mon
» sujet est assez vaste, et je n'avais pas peur de
» manquer de copie. Mais je me suis mis à la place
» du public, et après avoir écrit cette introduction,
» je suis plus persuadé que jamais qu'elle était de
» toute nécessité pour suivre, pas à pas, les progrès
» de l'Islamisme, et se rendre compte en vertu de
» quelle loi, après quatre cent cinquante années de
» conquête, les Musulmans sont encore les maîtres
» de Constantinople et comment ils sont parvenus
» à faire régner une concorde relative parmi des
» peuples de religions diverses, et de mœurs si
» différentes. »

En lisant ce chapitre, le lecteur peut aisément se rémémorer beaucoup ou apprendre un peu ; et plus d'une personne qui ne jettera qu'un rapide coup d'œil sur ces feuilles, se trouvera peut-être bien,

un jour, d'avoir fait placer cet *in*—8• dans sa bibliothèque.

De Mohamed le prophète à Mohamed le conquérant, l'histoire des huit siècles qui se sont écoulés est peu connue. Mon volume vous donnera des appréciations absolument impartiales, des renseignements précis, et des dates exactes.

Quand je parle d'exactitude, il demeure bien entendu que je fais exception pour les fautes typographiques, et les erreurs de corrections.

A la première page on m'a fait mettre Hérode pour Hérodote, plus loin on écrit polythéisme sans *h*, parricide avec un seul *r*, et l'on me fait accorder un adjectif femminin avec un substantif masculin.

J'espère, cher lecteur, que vous voudrez bien partager votre critique entre moi et le prote, il est de toute justice que M. Benoit ait sa part de responsabilité.

Plaidant pour les circonstancee atténuantes, je vais vous soumettre quelques explications, à Paris, quand un volume est composé. eut il, comme *l'Annuaire Encyclopédique*, deux ou trois mille pages, il n'est mis sous presse, qu'après une lecture d'ensemble, et un *bon à tirer général.*

A Constantinople les imprimeries sont en grand progrès, et celle qui imprime ce volume est l'une des meilleures, le personnel est très intelligent et rempli de bonne volonté. Je ne vous parle pas des caractères, vous les avez sous les yeux. Mais les types ne sont pas en assez grande quantité, et l'imprimerie a trop d'ouvrages en train, pour que

l'on puisse clicher un volume qui dévore quatre à cinq cent mille lettres du même titre, on doit tirer par feuille, soit par seize pages; il m'est accordé deux lectures, puis je donne un : *bon à tirer après corrections*.

J'avoue en toute sincérité que, comme presque tous les auteurs, je suis, pour mes œuvres, un liseur déplorable, quand il est écrit je sais par cœur la moitié de mon volume, et je vois assez souvent,non le mot imprimé, mais celui qui devrait l'être, il doit donc m'arriver parfois de laisser passer des fautes d'orthographe, et des incorrections.

Voici ma part de responsabilité, passons au dossier du sieur Benoît, prote de *l'Imprimerie Centrale*.

Il a franchement avoué qu'il corrigeait la nuit, et m'a montré une charmante femme, la sienne sans aucun doute, en me disant : pendant que je lis les pages, madame suit sur la copie. J'ai regardé les yeux de ce nouveau collaborateur, et, tout en les regrettant, j'ai compris et excusé les distractions du sieur Benoît.

Pour sa punition, il sera condamné à faire un *errata*, espérons qu'il ne sera pas trop long.

Mais n'oublions pas que nous nous sommes arrêtés à la prise de Constantinople.

Deux voies sont ouvertes devant moi, continuer le système des résumés ou l'abandonner. Pour n'indiquer que les noms des Sultans et les dates indispensables, je prend un *mezzo termine*. Je ne puis

faire à personne l'injure de supposer qu'il a besoin de mes renseignements, pour connaître l'histoire de Luther, de Calvin, de Charles-Quint, d'Ivant IV, de Ferdinand 1er, de François 1er, d'Henri IV, de Léon X, de Richelieu, de Louis XIV, de Léopold, d'Elisabeth d'Angleterre, de Pierre le Grand, de Louis XV, de la grande Cathérine, de Marie Thérèse et du Grand Frédéric.

Nous connaissons tous ces génies de l'humanité qui s'appellent Copernik, Galilée, Huyghens, Niewton, Leibnitz, Franklin, Priestley, Lavoisier, Barthollet, Laplace, Volta, Buffon, Cuvier, Réaumur, Jenner.

Le siècle de Louis XIV n'est ignoré d'aucun homme ayant fait sa rhétorique. Donc, si vous le voulez bien, nous terminerons ce XVme siècle ensemble. Nous verrons ce qu'était l'Europe lorsque la grande figure de Mohamed II aparait; puis, m'en rapportant à votre mémoire, je tâcherai de ne plus m'occuper que des Sultans de Constantinople et de leurs contemporains.

Plaisanterie à part, je vais faire le possible, et l'impossible, pour que la fin de ce travail soit contenu dans une quarantaine de pages.

A bon entendeur salut! Lisez ou passez.

Si vous me demandez mon avis, moi, à votre place, je lirai, l'on peut, par hasard, y gagner quelque chose, et je ne vois pas trop ce que l'on peut y perdre. Malgré le proverbe anglais, surtout en Orient, le temps ne vaut pas beaucoup d'argent.

DE 1453 A LA FIN DU XVme SIÈCLE.

Lorsque Constantinople change de maître, quand l'Empire Byzantin est renversé, rien ne peut plus arrêter Mahomed II, l'Orient lui appartient.

La mort de Scanderbey lui donnera bientôt la Morée et l'Eubée. Ses vaisseaux sillonnent le Danube. Il tient Frioul et occupe Otrante. Cette clef de l'Italie; il menace l'Europe par trois côtés.

C'est en vain que les occidentaux veulent, oubliant momentanément leurs querelles, s'unir dans une formidable croisade. Il est trop tard.

A la mort de Mohamed, les luttes des Janissaires et la compétition du prince Zizim, entraveront seules les progrès des Turcs.

Le seul pays qui profite de la chute de Byzance est l'Italie. Le grand mouvement intellectuel qui se produit dans ce pays est puissamment secondé par les fugitifs de Constantinople, auxquels l'Italie a offert une large et généreuse hospitalité.

Les Grecs enseignent leur belle langue à leurs hôtes, ils ont le même bagage que Bias, leur illustre ancêtre, ils apportent avec eux les riches monuments de leur puissante littérature, et ces nouveaux professeurs dirigent les premiers efforts que l'on fait pour imiter ces grands et nobles modèles.

Chalcondyle, Jean Andronic, Théodore Gaza, de Thessalonique, Lascaris et Jean Argyropoulos sont les étoiles de cette savante pléïade. Ils sont successivement protégés par Nicolas V, auquel on doit la

magnifique bibliothèque du Vatican, par Pie II (le littérateur Aneas Sylvius) et par les deux grands Médicis, Cosme et Laurent.

Les écoles de Rome, de Florcnce, de Bologne, de Naples et de Sienne, ont pour maîtres les Ange Politien, Marcile Ficin, Laurent Valla, François Filelfo, etc., etc., etc., Jean Pic, Prince della Mirandolla, étonne le monde, par sa vaste érudition, et tente encore une fois de concilier Aristote avec Platon.

La peinture et le dessin sont dans leur splendeur. L'Italie a Bramante, Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, le disciple du Pougin. L'Allemagne possède Albert Durer.

Le triomphe des sciences, de la littérature et des beaux-arts, loin d'apporter sa douce influence sur les mœurs, semble obtenir un résultat tout opposé. Pape, empereur, rois, princes, courtisans, chercheurs d'aventures, c'est à qui dépensera le plus de perfidie, et commettra le plus de trahisons, de meurtres, de crimes, et poussera le plus loin la licence sans vergogne et la honteuse débauche.

En Italie les Pazzi et le Pape Sixte IV, trament une sanglante conspiration contre les Médicis.

Julien est massacré dans une église, Laurent blessé est sauvé par miracle. Alexandre VI épouvante le monde et déshonore la Tiare. Ludovic le More, Sforza, est un empoisonneur et un traître. Ferdinand d'Aragon est un fléau pour l'Italie méridionale.

Jean Savonarole, qui a eu le tort, au nom de Dieu,

d'appeler les Français pour châtier sa patrie, passe du triomphe populaire aux flammes du bucher.

En France l'astucieux mais patriote Louis XI, (le premier roi très chrétien) sape la haute noblesse, affermit le pouvoir royal, et, traçant la route à Richelieu, crée l'unité française.

Bien que battu par lui, il use Charles-le-Téméraire, contre les Suisses, et l'envoie mourir de Morat à Nancy.

Le jeune Charles VIII, qui rêve de César et de Charlemagne, lance la France dans la guerre de conquête, mais après avoir pompeusement célébré, à Naples, un facile triomphe, il est trop heureux, de se rouvrir la route des Alpes, par la brillante victoire de Fornoue.

Louis XII, poursuivant la guerre en Italie, devra lutter contre Maximilien et Ferdinand le Catholique.

Le continuateur autorisé de Froissard et d'Enguerrand de Monstrelet, Philippe de Comines, nous laissera l'histoire de son temps.

En Angleterre, les champs de batailles et les échafauds moissonnent la noblesse. Après la mort du Sanguinaire Glocester (Richard III, Rose Blanche,) la royauté a gagné en pouvoir comme en prérogatives. Henri VII Tudor est un roi brave, intelligent, avare, parfois inhumain, mais toujours très habile.

Frédéric III a érigé l'Autriche en archiduché, l'année de la prise de Constantinople (1453). Ce prince, généralement méprisé pour ses vices, trouva cependant le moyen de vivre heureux dans l'opprobre.

Vaincu par les Bohémiens et les Hongrois, voyant Vienne aux mains des ennemis, il trouve encore, grâce à sa ruse, le moyen de se tirer d'affaire. Le mariage de son fils Maximilien, avec l'héritière des vastes Etats des Pays-Bas et de la Bourgogne, donnera une nouvelle grandeur à sa maison. Mais il ne saura point imposer la paix intérieure à l'Empire.

Les Russes, sous Ivan, secouent le joug des Tartares. La Pologne est prospère sous les Jagellon. La Suède est bien administrée par des princes issus de l'élection. L'Espagne voit Ferdinand s'emparer du royaume de Grenade, ce dernier débris de la puissance Musulmane, ce roi admirablement secondé par sa femme, la reine Isabelle, encourage Christophe Colomb, qui retrouve l'Amérique. Un nouveau monde est ouvert à l'ancien. Vasco de Gama donne au Portugal la puissance et la richesse.

Tel est l'état de l'Europe, sous le règne du Sultan Mohamed II, et de son fils Sélim II.

Voici les principales dates du premier de ces deux règnes.

MOHAMED II,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1453—1481.

Aussitôt maître de Constantinople, Mohamed lutte contre les chevaliers de Rhôdes et contre Scanderbey. Il échoue contre l'île de Cos qui appartient aux Hospitaliers, mais en 1458, il dépouille les deux frères de l'empereur Constantin de la Morée, et ses

troupes prennent Athènes et Corinthe. En 1461, il mettra fin à l'Empire Grec de Trébizonde, que les Comnènes gouvernait depuis l'an 1204.

Après trente jours de siège, la ville se rend à merci. David Comnène s'en remet à la générosité du Sultan. Mohamed le fait tuer, pour qu'il n'ait plus, ni la possibilité de le trahir, ni le temps de regretter son Empire.

En 1464, après avoir longtemps combattu, le nouveau maître de Constantinople renonce à disputer aux Hongrois Jaycsa, en Bosnie, mais par compensation il s'empare de la principauté Seldjoucide de Caramanie.

On dirait que les évènements veulent balancer la fortune. Le 17 février 1467, l'un des ennemis les plus redoutables de Mohamed II, le valeureux Scanderbey, meurt à Lissa, en Dalmatie, dans sa soixante treizième année, après avoir guerroyé toute sa vie et gagné vingt deux batailles sur les Turcs. Mais l'année où le vaillant champion s'endort de l'éternel sommeil, Mathias Corvin, en veine de succès, ramène sous la domination Hongroise le voïvode de Valachie et de Moldavie, qui s'était soumis aux Turcs.

L'an 1470, deux cents ans après la mort de Saint-Louis, Mohamed II enlève aux Vénitiens leur plus importante position dans la mer Egée. L'île de Négrepont tombe aux mains des Turcs. On peut dire une fois de plus : malheur aux vaincus.

Rhôdes, Venise, les Perses s'unissent contre Mohamed, Ussum-Cassan envahit la Caramanie que dé-

fend son fils. Les flottes alliées donnent la chasse à ses vaisseaux dans les Cyclades, et sur les côtes d'Anatolie, il combat de toute part. Profitant de la minorité de Jean Castriot, le fils de Scanderbey, dont la république de Venise a la tutelle, il envoie trente mille hommes attaquer Scutari, que défend le Vénitien Pierre Mocenigo. Les Turcs après s'être très vaillamment conduits sont obligés de se retirer, et Mocenigo est élu doge, en récompense de son héroïque défense (1474).

Mohamed aurait pu dire, avant Charles-Quint, et sans être plus âgé que le grand empereur : la victoire n'aime pas les vieillards. A l'exception de l'année 1476, où il réparera, en personne, les désastres de l'année précédente, la fin du règne de Mohamed est moins brillante que le commencement.

En 1475, Mathias Corvin, l'infatiguable lutteur, enlève aux Turcs une place réputée imprenable. Il prend d'assaut Savatz, situé entre Sirmium et Belgrade, pendant que les Janissaires de Mohamed sont écrasés en Moldavie. L'année 1478 est plus heureuse pour les armes ottomanes. Caffa est repris aux Génois, qui perdent ainsi la clef de la mer Noire et de la mer d'Azof.

Après avoir pris Croïa et échoué devant Scutari, qu'il n'obtiendra que par un traité avec les Vénitiens, Mohamed fait encore une fois trembler l'Europe. Il organise une formidable expédition contre Rhôdes, que défendra héroïquement Pierre d'Aubusson, puis sa flotte s'empare d'Otrante,que reprendront, l'année

suivante, les soldats de la coalisation organisée par Sixte IV et le roi de Naples. Cette année 1481 est la dernière du règne de Mohamed. Le conquérant, le maître de Constantinople, meurt, et ses deux fils, Bajazet II et Zizim (Jean), laissent respirer l'Europe, en ensanglantant l'Asie par leur rivalité.

BAJAZET II,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1481—1512.

La seconde année du règne de Bajazet II, Pierre d'Aubusson, le grand maître des chevaliers de Rhôdes, fait passer en France le prince Zizim, et délivre ainsi le nouveau Sultan de son dangereux rival ; Zizim deviendra le captif de la cour de Rome.

En 1485, il se passe un fait qui pouvait avoir de bien grandes conséquences pour l'Orient, le Grand prince de Russie, Ivan III, épouse Sophie Paléologue, la nièce de Constantin XII, le dernier empereur Grec, et acquiert ainsi des droits éventuels sur le trône de Constantinople. C'est depuis cette alliance que les Russes ont pris l'aigle à deux têtes.

L'année 1488-1489 éclate une cause de rupture entre l'Egypte et les Turcs de Constantinople. Les Mameluks, qui sont originaires de la Circassie, ayant envoyé des secours à leurs compatriotes du Caucase. Bajazet II marche contre le Sultan d'Egypte et de Syrie, Ascraf Kaïtbai. Après une bataille qui dure

deux jours, sans donner un résultat décisif, Bajazet signe la paix et se hâte de courir sur les Circassiens. Plus heureux de ce côté qu'en Cilicie, il traverse le pays en vainqueur, et en ferme l'accès, en faisant construire, par ses habitants, des châteaux forts dans les gorges des montagnes.

L'année où Christophe Colomb découvre l'Amérique (1492), une nouvelle cause de rupture fait recommencer la guerre entre les Turcs et les Hongrois, tandis que les Moldo-Valaques continuent à lutter pour leur indépendance.

En 1495, après l'abdication du nouveau roi de Naples, Charles VIII, roi de France, se laisse tromper par le pape Alexandre VI, Borgia, qui lui remet Zizim, le frère de Bajazet II, le prétendant à l'Empire d'Orient, mais le lui livre empoisonné. Le souverain de Constantinople n'a plus de rival.

Le XVme siècle se termine par une nouvelle guerre entre les Vénitiens et le Gouvernement Ottoman. A l'instigation de Ludovic-le-More, les Turcs viennent ravager le Frioul Vénitien.

XVIme Siècle.

Le seizième siècle s'ouvre par un fait assez important pour l'Orient : l'an 1501, le Schah Ismaïl Sophi, le restaurateur de la secte d'Ali en Perse,

à peine âgé de quatorze ans, se met bravement à la tête d'une armée composée d'Alides, marche directement sur Tauris, s'en empare et force le dernier successeur d'Ussum-Cassan, Khan des Turcomans du Mouton noir, à s'enfuir dans le Diarbékir.

Cette même année, dans la guerre entre les Vénitiens et les Turcs, ces derniers enlèvent Modon, Corfou et Durazzo, pendant que Gonzalve de Cordoue, le général de la république s'empare d'Egine, de Céphalénie et de l'île de Sainte-Maure. Dans le traité de paix qui est signé à la suite de cette campagne, Venise obtient le droit d'avoir un consul à Constantinople. La route du Bosphore est tracée à la diplomatie.

En 1510, Bajazet II, dont les armées guerroient toujours un peu à droite et à gauche, ordonne la mort de deux de ses fils suspects de désobéissance, il s'en faut de peu que le Sultan ne soit lui même assassiné. Ce crime exaspère Sélim qui avec l'aide des Janissaires détrône son père Bajazet, ce prince voluptueux, faible, superstitieux et cruel (1512).

SÉLIM Ier,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1512—1520,

Ce prince, dont le règne ne sera pas sans gloire, monte sur le trône à quarante six ans. Malheureusement son premier acte de souveraineté consiste à faire périr ses deux frères. Il entreprendra bientôt

(1514-1516) une guerre assez heureuse contre Ismaïl de Perse. Il remportera une victoire, le jour où François 1er gagnera ses éperons de chevalier, sur le champ de bataille de Marignan (13 et 14 septembre 1515).

L'an 1516, une trahison des gouverneurs de Damas et d'Alep, ouvrira la Syrie aux soldats de Sélim 1er. Malgré la bravoure de leur Sultan, Kansou Algouri, qui est tué, les Mameluks perdent une grande bataille près d'Alep (24 août 1516).

L'année qui suit, Sélim 1er, poursuivant sa conquête, livre aux Mameluks une nouvelle et terrible bataille près du Caire. C'est la lutte suprême des Mameluks. Leur chef est battu. Le Caire est enlevé d'assaut. Trente cinq mille Mameluks sont, comme dans une boucherie, égorgés sur les bords du Nil. Sélim triomphe dans une dernière rencontre. Tomon Bey (Toumanbaï) blessé, tombe aux mains du vainqueur, qui le fait pendre. L'Egypte et la Syrie deviennent des provinces ottomanes (1517).

Ne voulant pas s'endormir sur ses lauriers d'Egypte, Sélim 1er marche contre les Perses et leur enlève promptement le Diarbékir, qui forme la partie supérieure du bassin du Tigre et de l'Euphrate.

A cette époque un nouveau personnage fait son entrée dans l'arène politique et militaire. C'est le fils d'un potier de Mitylène, nommé Horouk Barberousse. Ce pirate s'empare d'Alger et de Tlémecen, et fait bientôt des courses dans toute la Méditerranée. Son frère Chaïrouddin, le grand Barberousse,

qui lui succèdera, sera la terreur des Maures et l'effroi des Musulmans (1519-1520).

L'année de l'entrevue de Charles-Quint et du roi d'Angleterre, à l'époque du camp du drap d'or où le vainqueur de Marignan éclipse imprudemment Henri VIII, par sa magnificence, le Sultan Sélim 1er meurt à Andrinople, dans sa cinquante quatrième année.

Ce prince auquel on peut reprocher quelques actes de cruauté, avait du goût pour les arts et protégeait les lettres. On peut dire de lui: il fut quelques fois dur, souvent équitable et toujours brave. Il laisse la couronne à son fils Soliman II (1520).

SOLIMAN II,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1520—1566.

Soliman II débute très heureusement, après avoir dompté une révolte en Syrie, il venge un outrage fait à ses ambassadeurs en ravageant les terres de la Hongrie. Il s'empare de la place de Belgrade, et ses troupes occupent la plus grande partie de la Croatie (1520—1521).

La troisième année de son règne, en 1522 Soliman organise une flotte imposante et la lance, avec cent cinquante mille hommes d'armée de terre, sur Rhôdes, ce dernier rempart des Chrétiens en Orient. Trouvant que ce siège, qui devait durer cinq mois, (août-décembre) trainait en longueur, le Sultan

vient diriger lui-même les travaux d'attaque. Malgré les prodiges de valeur et l'héroïque défense de Philippe de Villiers de l'Isle Adam, Rhôdes est obligé de capituler. Les Hospitaliers avaient défendu, et conservé cette position, pendant deux cent vingt ans.

En 1526, Louis II, le roi de Hongrie, le fils de Wladislas de Pologne, roi de Bohême, vient d'être, à vingt ans, tué par les Turcs à la bataille de Mohaez, sur le Danube. Soliman arrive jusqu'à Bude (Pesth), où il incendie la belle bibliothèque de Mathias Corvin. Pendant que le Sultan de Constantinople remporte ces succès, François 1er vaincu à Pavie, et emmené captif à Madrid, est obligé de renoncer à toute l'Italie, et même de céder le duché de Bourgogne, par le traité qu'il signe avec son vainqueur Charles-Quint. Mais la mère de François 1er, Louise de Savoie, négocie secrètement avec Soliman, comme elle l'a fait avec Henri VIII, pour le détacher du parti de l'Autriche.

En vertu de l'un des articles de cette convention, les français établis en Turquie, seront affranchis du tribut que payait tout chrétien pour avoir le droit d'exercer sa religion et de faire librement son commerce. C'est l'origine des capitulations (1525).

Tandis que les Turcs donnaient à la France cette marque d'amitié, et au monde cet exemple de tolérance religieuse, au nord, les Anabaptistes brûlaient les châteaux, au nom de la réforme sociale et religieuse, au sud, Charles-Quint qui venait d'épouser

la sœur de Jean III, roi de Portugal, rendait un édit contre les Moresques ou Maures convertis, qui les mettait dans l'alternative de pratiquer réellement le culte chrétien, ou d'abandonner leurs foyers et leur patrie (1526).

En 1532, l'Empereur Charles-Quint qui vient de signer la paix de Nuremberg, avec les protestants, marche contre les Turcs qui occupent la Hongrie. Les deux armées se tâtent sans se livrer une bataille sérieuse. Plus hardi dans l'est, Soliman enlève aux Perses Tauris et Bagdad, pendant que Barberousse, son amiral irrégulier, à la tête de cent vaisseaux parcourt la Méditerranée, et chasse Muley Hassan de son royaume de Tunis. Une colonie militaire turque sera établie où jadis florissait Carthage (1534).

Soliman n'a pas renoncé à s'emparer de la Hongrie, il y fait, en 1538, une formidable invasion qui amène la formation d'une ligue entre les Hongrois, Charles-Quint, Ferdinand, son frère, le pape Paul III (Farnèse) et les Vénitiens. Dans la lutte sur mer, André Doria, qui commande la flotte des alliés, compromet la réussite de la campagne en paraissant exposer à dessein aux coups des Turcs, les vaisseaux portant les armes de Venise, l'ancienne rivale de sa patrie. Le succès est indécis, mais Barberousse conduit sa flotte sur la côte d'Arabie, et, au nom de Soliman, il prend possession du riche pays de l'Yemen.

L'année 1543, au moment où Henri VIII vient de

signer, avec Charles-Quint, une nouvelle alliance offensive contre François 1er, les Turcs font à la France une heureuse diversion. Barberousse passe le détroit de Messine, prend Teggio, à l'embouchure du Tibre, et poussant toujours devant lui, il vient, avec le concours du comte d'Enghien, bombarder Nice, la seule place qui reste au duc Philibert II de Savoie, l'allié de l'Empereur.

Tandis que le comte d'Enghien ira remporter une grande victoire, sans résultats importants, sur les impériaux (bataille de Cerisoles, 14 avril 1544). Barberousse, en retournant vers le Bosphore, ravagera toutes les côtes d'Italie et les îles voisines, et ramènera sept mille prisonniers à Constantinople, pendant que les troupes de terre de Soliman, déjà maîtresses d'une partie de la Hongrie, devasteront l'Autriche, la Silésie et la Moravie.

Barberousse, qui avait pris et mérité le titre de souverain des pirates de l'Afrique, meurt dans toute sa gloire, un an avant François 1er, le 4 juillet 1546. Un corsaire, le pacha Dragut, marchera sur ses traces. Alors que les troupes de Soliman remporteront une victoire près de Van, en Arménie, les Musulmans, sous la conduite de Dragut, feront une descente à Malte, et s'ils ne peuvent prendre la ville, ils s'emparent de Tripoli qui était une possession de l'ordre, sur la côte d'Afrique.

L'année suivante, 1552, Dragut bat André Doria dans les eaux de Naples. Tandis que les généraux de Soliman enlèvent la forte place de Temesvar, au

sud-est de la Hongrie, la ville d'Agra (Eger), placée au nord-est de Bude, sauve le pays en arrêtant l'armée devant ses invincibles murailles qui résistent, comme celles de Metz à l'armée de Charles Quint (1552-1553).

L'année 1556, dans les Indes Musulmanes, Mohamed Akbar, petit fils de Babour, issu de Tamerlan, commence un règne qui doit durer plus d'un demi siècle.

Cette même année Philippe II, d'Espagne, fait la guerre à Henri II, de France, pendant que Charles Quint vit retiré dans le monastère de Saint-Just, et que la grande comète qui porte son nom illumine la voie lactée.

Elisabeth monte sur le trône d'Angleterre, la rivalité commence avec Marie Stuart, le duc de Guise s'illustre, en enlevant aux Anglais Calais, la dernière place qu'ils possédaient en France. Charles Quint meurt, après avoir fait célébrer le simulacre de ses propres funérailles. Les Russes ravagent la Courlande et la Livonie, et la Turquie se repose en signant une trêve de huit années avec l'Autriche (1558—1564).

En 1565, Malte est vainement attaquée par le vézir Moustapha. Le grand maître Jean de La Valette se défend vaillamment, et force les Ottomans à se retirer après avoir subi de graves pertes. L'année suivante, Soliman II assiège en personne la forte place de Zigette, à l'ouest de Mohaez, en Hongrie, après une tentative infructueuse, Soliman meurt

sous les murs de la ville, que ses soldats emporteront d'assaut le mois suivant (septembre 1566).

SÉLIM II,

SULTAN DES TURCS OTTOMANS, 1566—1574,

Sélim II, le fils de Roxelane, la femme légitime de Soliman II, succède à son père sur le trône de Constantinople.

Tandis que Don Carlos, sur l'ordre de son père Philippe II, meurt entre les mains des inquisiteurs ; que dans les Pays-Bas le tribunal des troubles condamne à mort les comtes d'Egmont et de Horn, et que Guillaume d'Orange, à la tête des gueux de mer et des gueux des bois, commence contre les Espagnols cette guerre qui doit donner l'indépendance de sa patrie, Sélim II se prépare à enlever Cypre aux Vénitiens, il est soutenu par le pape Grégoire XIII et les vaisseaux de Philippe II.

Toutes les places de l'île, excepté Famagouste, tombent au pouvoir des Turcs (1570).

L'année suivante, un an avant que la reine Elisabeth d'Angleterre laisse exécuter le duc de Norfolk, à Londres, et que Charles IX, permette ou encourage à Paris le massacre des protestants (la Sainte-Barthélemy, 24 août 1572), Sélim II, renouvelle l'attaque contre Famagouste dont le siège avait été converti en blocus.

Moustapha amène les assiégés à capituler. Les

Vénitiens n'ont plus de possessions en Cypre. Le vainqueur ternit sa gloire, en se montrant inutilement cruel après le succès.

Vainqueurs sur terre, les Turcs sont vaincus sur mer, par l'Espagnol Don Juan d'Autriche, héros de vingt quatre ans, qui, à la tête des flottes de Venise, du Pape et de l'Espagne, remporte une grande victoire dans le golfe de Lépante (7 octobre 1571).

Les Ottomans subissent des pertes immenses, en hommes et en vaisseaux, heureusement, pour Sélim II que les confédérés s'opposent au plan de Don Juan qui, après sa victoire, voulait marcher tout droit sur Constantinople.

Trois ans plus tard, les Turcs prendront une revanche sur les Espagnols, en les chassant de la Goulette et de Tunis. A partir de cette époque les Etats du nord de l'Afrique sont gouvernés par des pachas, nommés par Constantinople. C'est le dernier succès de Sélim II, il meurt en 1574, en laissant pour successeur son fils Amurath III.

AMURATH III,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1574-1595.

Amurath III commence, un règne de vingt deux ans, par un acte épouvantable que nous avons heureusement peine à comprendre à notre époque. En montant sur le trône, il fait tuer ses cinq frères, par ses gardes, sous les yeux de leurs mères affolées de douleur.

Jusqu'en 1579 Amurath ne portera ses armes que contre les Perses. Ce n'est que cette année-là qu'il reprendra les hostilités avec l'Autriche, en pénétrant en Hongrie, pendant qu'Ivan IV de Russie était obligé de tenir tête aux Polonais, aux Suédois, et aux Tartares de Crimée. C'est l'année suivante (1580) que Jermak, Hetman ou chef des Cosaques ira, pour la première fois, s'emparer de la Sibérie au nom du Tzar. Après la mission conciliatrice du jésuite Possevin, l'envoyé du Pape à Moscou, Ivan IV, ne peut se décider à accepter le rite de l'Eglise Romaine, et, soupçonnant son fils de trahison, il le tue de sa main (1582).

Un an plus tard, lorsque après la mort d'Ivan IV, le pouvoir sera laissé, par le Tzar Fédor, à la discrétion de son beau-frère Boris Godonow. Amurath III verra les Perses lui reprendre Tauris, mais la citadelle résistera bravement à soixante assauts consécutifs.

C'est une terrible époque qui demande des hommes de fer. En 1587 le général ottoman, qui vient d'être vaincu dans la dernière campagne de Hongrie, prévient l'envoi du fatal cordon en s'empoisonnant.

La paix est rétablie entre les Perses et les Turcs qui gagnent, au traité, la rétrocession de trois provinces. Abbas le Grand, restitue entr'autres l'Arménie, mais il enlève, avant de la céder, vingt deux mille familles qui sont réparties dans ses Etats. Ces colons se bâtiront, près d'Ispahan, une ville qui recevra le nom de Sulfa ou Julfa. Elle de-

viendra la capitale d'Abbas. Leur activité et leur industrie seront une cause de richesses pour la Perse.

Les années 1593 et 1594 verront, dans la lutte entre l'Autriche et la Turquie, les Mahométans vaincus par les Autrichiens, et les Hongrois, commandés par Montécuculli. Sissek le boulevard de la Croatie tombera aux mains du général d'Amurath et les Ottomans viendront jusqu'à Albe Royale où ils seront encore battus. Mais au confluent du Baal et du Danube, ils emporteront la forte place de Javarin (Raab, septembre 1594) l'année où Brissac vendra Paris à Henri IV.

Amurath III meurt, à peine âgé de cinquante ans, épuisé par les excès. Dans les nombreuses guerres qui ont eu lieu sous son règne, il n'a jamais paru en personne sur les champs de bataille, mais il a plusieurs fois réprimé les séditions des turbulents Janissaires. Il a pour successeur Mohamed III, l'aîné de ses fils.

MOHAMED III,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1595—1603.

Mohamed III, voulant dépasser deux de ses prédécesseurs, débute, à 27 ans, par faire étrangler dix-neuf de ses frères et jeter au Bosphore dix des femmes de son père (1595). L'anné suivante il se met à la tête des troupes oppérant en Hongrie, et se rend maître d'Agra, dont la garnison est, en sortant

de la ville, massacrée par les Janissaires malgré les ordres du Sultan.

En 1598, une sédition éclate à Constantinople à la nouvelle de la reprise de Raab par les Impériaux. Mohamed III, fait encore étrangler un de ses frères qui se trouvait parmi les conspirateurs. La même année Fédor Tzar de Russie meurt, et Boris Godimow qui a fait périr le prince Dimitri, s'empare du pouvoir avec l'assentiment du clergé, de la noblesse et du peuple.

C'est à la fin de ce siècle, en 1599, qu'une ordonnance d'Elisabeth d'Angleterre institue la compagnie des Indes et lui accorde ses privilèges. Dans la lutte d'indépendance des provinces unies. Le prince Maurice de Nassau arrête le fameux général Mendoza, à l'entrée du pays de Clèves. Le roi de France Henri IV voit la cour de Rome consacrer son divorce, avec Marguerite de Valois dont il était séparé depuis quatre ans.

XVIIeme Siècle.

Au moment où s'ouvre ce siècle qui doit produire tant de graves évènements dans l'histoire de la politique, des sciences, de la religion, des lettres et des arts, des volontaires français, sous la conduite du duc de Mercœur, défendent contre les troupes de Mohamed III, au nom de l'empereur d'Allemagne Rodolphe II, Canisza, forte place située au sud du lac Balaton (1601).

La vieille Chevalerie semble se réveiller. Les galères de Malte reprennent une offensive qu'elles garderont pendant dix-huit ans. Les Musulmans sont attaqués sur les côtes d'Afrique, d'Asie-Mineure de Grèce et de Morée. Le sort des armées est tantôt pour Malte tantôt pour Constantinople, mais cette lutte, presque toujours isolée, ne pouvait avoir d'autre résultat que celui de tenir les Turcs en haleine.

Le Sultan qui règne au commencement du XVII[me] siècle meurt, accablé de précoces infirmités, la même année que la Grande Elisabeth, d'Angleterre, au moment où Schakespeare est dans la plénitude de sa gloire. Dans la Grande Bretagne Jacques VI, le fils de Marie Stuart, monte sur le trône; en Orient Mohamed III a pour successeur Achmet 1er.

ACHMET Ier,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1603—1617.

Un tout jeune homme de quinze ans, Achmet Ier, monte sur le trône de Constantinople. On devine en lui l'étoffe d'un grand prince, et si Dieu lui accorde la durée, on peut être certain qu'il saura prendre l'espace.

En Orient, les faits les plus importants s'accomplissent chez les Mongols. L'empereur Akbar qui régnera, pendant quarante neuf ans, sur les vastes contrées qui s'étendent entre l'Indus, les monts Himalaya, le golfe de Bengale et le Dekkan, qui protégea les arts, les sciences, l'industrie et l'agriculture voit,

dans les deux dernières années de sa vie, le malheur fondre sur sa maison.

En 1604, il perd sa mère, femme d'une haute intelligence, et son grand vézir et son historien, Ab-oul Fazel, est assassiné presque dans son palais. L'empereur Akbar ne survit pas à ces coups du sort. Il meurt l'an 1605, la même année que le Tzar Boris Godunow. Les Mongols de l'Inde n'auront plus qu'un seul souverain de la taille d'Akbar, et ils l'attendront pendant cinquante ans.

Achmet 1er se disposait à reprendre l'offensive contre la Hongrie et l'Autriche, il suivait les préparatifs d'Henri IV et se trouvait tout prêt à marcher, lorsque l'horrible assassinat du roi de France vint dérouter tous ses projets (1610).

Se repliant alors sur lui même, pour attendre les évènements, le Sultan Achmet consacra tous ses soins à développer et surveiller la bonne organisation des provinces de son Empire, et il signa, avec le Schah de Perse Abbas, un traité qui laissait à ce dernier Tauris et quelques autres places.

Ce traité fut signé en 1611, deux années avant que l'Assemblée Nationale de Russie ait appelé au trône, Michel, le fils de Fédor Romanow, qui, par sa mère, descendait de Rurik le fondateur de la Russie (3 mars 1613).

Regretté par tous ses sujets le Sultan Achmet 1er meurt l'année 1617, au moment où il venait de recommencer la guerre contre les Perses. Il a pour successeur son frère Mustapha 1er.

MUSTAPHA Ier,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1617—1618, 1622—1623.

Le règne du Sultan Mustapha 1er n'est certes pas un de ceux dont la Turquie a le droit d'être fière. La première année, en guerre avec les Moldo-Valaques, il soupçonne l'ambassadeur de France, le baron de Sancy, d'être en rapport avec un chef des rebelles, et le fait mettre en prison. C'était en France, l'époque où après la chute des Concini et la disgrace de Marie de Médicis, la mère de Louis XIII, le pouvoir n'était pas encore aux mains puissantes du cardinal duc de Richelieu.

Cependant, devant un tel affront, la protestation ne se fit pas attendre (1617). Les ex-grands vézirs, pour sauver la situation, déposent le Sultan Mustapha 1er, et font asseoir sur le trône, son jeune neveu Othman II, qui s'empresse de donner toute réparation à la France et à son ambassadeur(1618).

OTHMAN II,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1618—1622.

Pendant que l'ex-Sultan, trop heureux qu'on lui ait laissé la vie, réfléchit dans une sombre prison sur les vicissitudes humaines, le jeune Sultan Othman II commence son règne en activant la guerre contre les Perses qui sont refoulés jusque devant Tauris (1619).

L'année suivante, pendant que la mort moissonnait un roi d'Espagne, Philippe III, et Paul V, le

pape qui a le plus embelli Rome et achevé Saint-Pierre, les Turcs déclaraient la guerre au roi de Pologne, Sigismond III de Suède, à cause des brigandages que les Cosaques de la mer Noire renouvellaient incessamment. Les Ottomans attaquent Choczim, sur le haut Dniester, et ils vont s'emparer de cette position, lorsque la paix est signée (1621).

A l'intérieur, les affaires vont mal pour le jeune Sultan, il n'est pas de taille à contenir les exigeances des pachas, et à maintenir sa fougueuse milice. Cependant, à la suite d'une mutinerie il veut licencier ses Janissaires. Ceux-ci prennent le devant, ils s'emparent d'Othman II, le déposent, le livrent aux outrages de cette vile multitude,qui ne vaut pas mieux en pays Musulman, qu'en pays Chrétien, puis pour être certain de ne plus avoir à compter avec lui, ils le font étrangler au châtaux des Sept-Tours.

Tout s'enchaîne dans ce monde, il ne faut point que les mauvais exemples viennent d'en haut, en 1617, les vézirs et les pachas renversent un Sultan, en 1622, les Janissaires prennent l'élu des conjurés et ils le traînent de l'ignominie à la mort!

En 1623, Mustapha 1er est tiré de prison et replacé sur le trône, mais il veut se venger, et pour éviter un mauvais sort, les chefs des Janissaires s'emparent une seconde fois de sa personne et le font étrangler.

Mustapha 1er aura pour successeur un tout jeune homme, le frère d'Othman II, qui règnera sous le nom d'Amurat IV. Au milieu de ces dépositions et

de ces meurtres, le pays est livré à l'anarchie, les pachas de l'Asie méconnaissent le pouvoir de Constantinople, et les Cosaques qui se sont établis à l'embouchure du Don, recommencent leurs incursions sur le sol de l'Empire Ottoman.

AMURAT IV,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1623—1640.

Aussitôt sur le trône, Amurat comprenant qu'il faut, pour avoir la paix à l'intérieur, faire une forte diversion à l'extérieur, attaque furieusement les Perses dans l'Irak Arabi. Bagdad subira un siège de cinq mois, dans l'année 1624.

En 1628, l'année où Richelieu prend la Rochelle, dernière place forte des protestants, et où Turenne, alors âgé de 20 ans, fait l'apprentissage de la guerre auprès de son oncle, Frédéric Henri des Pays-Bas, la Perse a la douleur de perdre Abbas-le-Grand.

Ce prince a enlevé aux Mongols de l'est des provinces que son successeur ne saura pas conserver. Il a protégé les arts et le commerce. Bien qu'avare il fut par fois très libéral, bien que rendant justice aux autres, il a immolé quatre de ses fils à d'injustes soupçons.

Pour détourner les Perses du pèlerinage de La Mecque, et les empêcher de porter l'argent de l'empire à un temple étranger, Abbas a inspiré à ses sujets de la dévotion pour Reza, l'un des douze saints ou *imams* de Perse, dont le tombeau est à

Mesched, dans le Khoraçan, à l'est de Nichapour.

Son petit fils, Sophi, qui lui succède, sera le Néron des Persans.

En 1636, Amurat IV fera des efforts désespérés pour reprendre, au Schah de Perse Sophi, Erivan, la forte place d'Arménie, que les Perses ont arrachée, à une garnison de vingt deux mille Turcs braves, mais mal commandés. Deux ans plus tard, Amurat reprendra la Babylonie et enlèvera Bagdad, après cinquante jours d'assaut.

Les vainqueurs ne tiendront pas compte aux vaincus de leur défense héroïque. Les Perses seront décimés.

L'année 1640, Amurat IV meurt des suites d'une conduite peu réglée. Ce prince, qui avait du bon, donnait librement accès près de lui au plus humble de ses sujets, il fut le premier Sultan qui, pour se montrer au peuple, ait pris l'habitude d'aller tous les vendredis à la mosquée. Il a pour successeur Ibrahim, un de ses frères, qui vivait depuis quatre ans en captivité.

IBRAHIM,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1640—1649.

Ibrahim fut un prince, cruel et débauché, dans sa vie privée, mais comme chef de l'Etat, il rendit des services à l'Empire Ottoman. Dès 1642, par la prise d'Azof, d'où partaient les incursions maritimes des Cosaques du Don, il assure contre toute atta-

que la navigation des navires de Constantinople.

Un an après la mort de Louis XIII, il déclare la guerre à Venise qui a reçu, dans le port de Céphalonie, des prises capturées par les galères de Malte. L'année suivante (1644), malgré les secours de la France, de l'Espagne et de Florence, Ibrahim fera le siège de Candie et s'emparera d'une partie de la Cannée.

L'année 1648, qui, par le traité signé à Osnabruck et à Munster en Westphalie, met fin à la guerre de trente ans entre l'Allemagne, l'Espagne, la France, la Hollande et la Suède, le Sultan Ibrahim se préparait à lancer, à nouveau ses troupes sur la Hongrie contre les soldats de Léopold 1er ; la paix de l'Europe l'empêche de commencer cette campagne qui lui aurait très probablement sauvé la vie.

En 1649, pendant que la France assiste aux bouffonneries militaires et galantes de la Fronde, et que l'Angleterre voit tomber, par ordre du protecteur Cromwell, sur l'échaffaud de Whitehall, la tête du malheureux Charles 1er, le Sultan Ibrahim, saisi par des conspirateurs, est pris, et suivant l'horrible usage du temps, étranglé dans sa prison. Il aura pour successeur Mohamed IV.

MOHAMED IV,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1649—1687.

Mohamed IV est encore enfant lorsqu'il monte sur le trône, tout le monde veut s'emparer du pou-

voir, et la minorité du jeune Sultan est des plus turbulantes. Pendant que Cromwell administre l'Angleterre en républicain-autocrate, et que Mazarin amasse cette colossale fortune qui donnera, à son héritier Louis XIV, le moyen de commencer les plus grandes choses, la Turquie cherche encore un grand ministre.

Dans l'Inde, un descendant de l'empereur Mongol, Akbar, après avoir fait tuer ou immolé de sa main, son père et ses frères, se fait couronner Empereur, à Dehli, sous le nom d'Aureng-Zeyb. Après avoir si mal commencé il devient un grand prince comme conquérant et comme législateur (1658).

Le général Monk vient de rétablir la royauté en Angleterre et de faire couronner Charles II; Mazarin va mourir et Louis XIV va parler en maître; Philippe IV d'Espagne est effacé par son fils naturel Don Juan d'Autriche; Abbas II de Perse vient de recouvrir le Candahar sur les Mongols; Christine de Suède gouverne au nom de son fils Charles XI. Frédéric Guillaume 1er se fait solennellement reconnaître souverain de la Prusse par les Etats de Kœnigsberg, et la Turquie a trouvé son homme de génie dans le grand vézir Mehmet Koproli.

Koproli enlève Mitylène et Lemnos (Mételin) aux Vénitiens, il bat en Hongrie les Autrichiens (1660), il rétablit l'ordre dans l'Empire et défend ses frontières contre les Perses. Son fils Ahmed conduit les Turcs jusqu'au cœur de la Hongrie. Après trente six jours de siège il s'empare de Neuhausel (1662).

Mais les Français viennent l'année suivante contribuer à la victoire de Saint-Gothard, due principalement au général Montecuculi. La trève de Temeswar fera mettre bas les armes aux Hongrois, aux Transylvaniens et aux Turcs, mais elle n'en sera pas moins glorieuse pour ces derniers (17 septembre 1664).

Anne d'Autriche est morte ; l'Empereur d'Autriche Léopold 1er, qui règnera quarante sept ans, vient d'épouser une sœur du roi d'Espagne, Charles II, et de la reine de France. Le partage de la succession de Juliers vient de donner, à Frédéric Guillaume, des Etats sur le Rhin, et de mêler ainsi la politique de la Prusse à celle de l'Europe occidentale.

En Pologne, pour ne pas ployer devant Lubormiski, le roi Jean Casimir abdiquera et se retirera en France, où il deviendra abbé de Saint-Germain des Près. Le Tzar Alexis, le prédécesseur de Fédor, dompte les Cosaques révoltés sur le Don, et commet la faute de laisser un concile déposer le Patriarche Nicon, la lumière et la gloire de l'Eglise Grecque ; le ministre Clarendon tombe en disgracé, pendant que Ruyter remonte la Tamise, et que les Anglais gardent New-York par la paix de Bréda. Le nouveau grand vézir Ahmet Koproli conduit trente six mille hommes contre la capitale de la Candie.

Les Français, conduits par le duc de Beaufort, et les Toscans prêtent leur concours aux Vénitiens, sans pouvoir forcer les Turcs à lever le siège, mais la place ne succombe pas, malgré trente deux as-

sauts (1666-1668-1669). Enfin le grand vézir Ahmet s'en empare, après un blocus de vingt ans et un siège de vingt neuf mois. Venise n'a plus dans l'île que deux places sans importance stratégique.

En 1671, avec l'assistance de Mohamed IV et l'appui moral du Tzar Alexis, les Cosaques, au nom de leurs droits méconnus, recommencent la guerre contre les Polonais, ils sont battus par Jean Sobieski, qui fera deux ans plus tard annuler le traité avec la Turquie et s'emparera de Choczim, sur le Dniester, le jour même de la mort du roi de Pologne Michel Wisnioviécki (1673).

La guerre continue entre l'Anglèterre, la France, la Hollande et l'Espagne. Colbert, Turenne, Condé, le maréchal de Créqui, le duc de Vivonne, Montecuculi, le duc d'Orléans, les amiraux Ruyter, Tromp, Duquesne, sont, avec Louis XIV, qui vint commander en personne, les noms qui se sont le plus illustrés dans cette époque.

La France donne, au Palais-Royal (1673), la première exposition des artistes vivants, membre de l'Accadémie royale de peinture, de sculpture et de gravure. Le succès de cette exposition dépasse toute espérance, les noms acclamés par le public furent, Boulogne, Philippe de Champagne, Stella et Charles Lebrun comme peintres d'histoire. Les grandes toiles sont signées Vander-Meulen et Bourguignon. Les belles fleurs sont dues aux pinceaux de Baptiste. Le prix de la sculpture appartient à Girandon, et les plus ravissantes gravures, sont celles de Leclerc,

Bernard et Picard. Il faut encore citer les Mignards, Jouvenel, Claude le Lorrain, Autran, Coustou, Coysevox le Puget, etc.,etc.

A la même époque on afferme, pour la première fois, la régie du tabac à raison de cinq cent mille livres. La duchesse de la Vallière prend le voile, aux Carmélites. La machine de Marly commence à conduire l'eau, à Versailles. On écrit les oraisons funèbres de Turenne (Mascaron et Fléchier). Bossuet achève l'éducation du Dauphin de France. Racine, Corneille et Molière grandissent chaque jour. La Brinvilliers est exécutée comme empoisonneuse. Chapelin meurt; Moréri donne son dictionnaire historique; Blondel construit la porte Saint-Denis et Bullet la porte Saint Martin. A Londres, Christophe Wren commence l'église de Saint-Paul. Moscou s'agrandit et s'embellit ; un prêtre de Rheims, le chanoine de la Salle, fonde la congrégation des frères des Ecoles Chrétiennes (1669—1680).

Dans la politique le Tzar Alexis meurt et laisse la couronne à son fils Fédor II, qui, dès le début de son règne, réhabilitera et rappelera à Moscou le Patriarche Nicon, (comme le Tasse il meurt en route). Le Tzar détruit les chartes et les privilèges de la noblesse, le mérite personnel établira seul des distinctions. Jean Sobieski est proclamé roi de Pologne, le grand vézir Ahmed Koproli, grand ministre, excellent général, succombe à la fatigue, sa mort est une perte irréparable pour les Ottomans, il est remplacé Kara Moustapha, qui n'aura ni son génie, ni son

entrainante bravoure. La guerre continue entre les Turcs, les Russes, les Polonais et les Autrichiens.

Kara Mustapha s'avance jusque sous les murs de Vienne (1683). La ville est sauvée par Jean Sobieski, Charles duc de Lorraine, et les Chevaliers Teutoniques. A la suite de sa retraite le grand vézir Kara Mustapha est étranglé, à Belgrade, par ordre du Sultan.

1680-1687. Pierre le Grand, Ivan et Sophie ont succédé au Tzar Fédor. Le roi Louis XIV épouse secrétement Mme de Maintenon, et signe la fatale révocation de l'édit de Nantes (1685), qui chasse de France plus de vingt mille familles, qui iront porter leur industrie en Allemagne.

Duquesne bombarde deux fois Alger,et délivre les chrétiens captifs. Pendant le siège d'Athènes, par Morosini et Kœnigsmark,le Parthénon,transformé en magasin à poudre par les Turcs, est coupé en deux par une bombe Vénitienne.Louis XIV se brouille avec le St-Siège, à propos du droit de franchise qu'il veut réserver à l'hôtel de son ambassadeur à Rome. Le prince Michel Abassi est forcé d'aller abjurer,aux pieds de l'Empereur Léopold Ier,son alliance avec les Turcs.

Le duc de Lorraine bat, à Mohaez, quatre vingt mille Turcs commandés par le nouveau grand vézir (1687). En apprenant la nouvelle de ce désastre, le peuple et l'armée se révoltent, à Constantinople, Mohamed IV est déposé, mais non mis à mort, il vivra encore quatre ans. L'aîné de ses fils Soliman lui succède.

SOLIMAN III,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1687—1691.

L'année 1688 est mauvaise pour les Turcs, ils perdent Albé Royale qui leur est enlevée par les impériaux, et Belgrade, dont l'électeur de Bavière s'empare après quinze jours de siège.

Tandis que Guillaume d'Orange est en train de détrônner, à son profit, son beau père Jacques II, roi d'Angleterre, et que Frédéric Guillaume de Prusse laisse à son fils Frédéric III, des Etats florissants, la princesse Tékéli, après plusieurs années de blocus, est obligé de capituler honorablement dans Munkacz.

En 1689, les choses changent de tournure pour Soliman III, il a trouvé un nouveau grand vézir qui continue le légendre Koproli. Mustapha Koproli gagne trois batailles, et prend aux Autrichiens Widdin, Semendria et Essec. Il se bat vaillamment contre les Russes dans la mer Noire.

A la mort de Michel Abassi, pendant que Pierre le Grand arrache le pouvoir à sa sœur Sophie, et relègue au dernier plan son frère ainé Ivan, Mustapha Koproli impose pour quelque temps à la Transylvanie le comte Tékéli, qui ne saura pas se maintenir au pouvoir, et se réfugiera bientôt à Constantinople.

L'an 1661, tandis que dans la guerre de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne et de l'Italie, les Français se couvrent de gloire, que Catinat prend

au duc de Savoie, Villefranche, Nice et Montmélian, pendant que Mons se rend à Louis XIV, et que Luxembourg bat, à Leuz, le prince de Waldek, au nord-ouest de Belgrade, le prince de Bade livre une grande bataille aux Turcs. Les soldats des deux armées font preuve d'une égale bravoure; la victoire est indécise, mais le grand vézir, Mustapha Koproli, est tué; dans cette sanglante journée du dix neuf août 1691.

Soliman III meurt. Il a pour successeur son frère Achmet II, second fils de Mustapha IV.

ACHMET II,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1691—1695.

Le règne du Sultan Achmet, qui ne dure que cinq ans, ne présente, en Turquie, aucun évènement remarquable, ce prince indolent ne prenant une part active, ni dans les conseils du gouvernement, ni à la tête de ses troupes.

Tunis est pris par les Algériens, la gloire des armées Turques ne subsiste que sur la mer Noire, où les soldats d'Achmet II résistent, dans Azof, aux troupes de Pierre le Grand, qui vient déjà de répudier Eudoxie Lapoukin, la mère d'Alexis ; la clef de la mer Noire est encore dans les mains des Ottomans.

Le Sultan meurt (1695) et le troisième fils de Mohamed IV, Mustapha II, monte sur le trône.

MUSTAPHA II,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1695-1703.

Le Sultan Mustapha II se montre digne d'occuper la première place dans l'Empire. Il sait commander en souverain, et agir en bon général. Malheureusement la fin du XVIIme siècle n'est pas plus heureuse pour la Turquie que pour la France. Louis XIV qui lutte contre Guillaume d'Orange, et voit, quand pâlit son soleil, grandir l'astre de Pierre le Grand, ressemble un peu, au déclin de sa carrière, à Mustapha II, suivant les progrès de la Russie, et ne pouvant empêcher le Tzar de s'emparer d'Azof, et de s'étendre, de la Baltique à la mer Noire, et de la Pologne au Kamtchatka.

Pierre, après avoir obligé Azof à capituler, fait un voyage d'instruction et de renseignements, dans l'Europe occidentale, et il ne rentre dans ses Etats que pour briser la milice des Strélitz que, de son couvent, Sophie venait de soulever.

La Hollande, l'Angleterre et la France disposent du trône de Charles II, comme si la mort avait déjà frappé ce monarque qui possédait l'Espagne, une partie de l'Italie, et les Indes. Les hommes proposent et Dieu agit, le jeune prince électoral de Bavière meurt avant Charles II. La France, et la plus grande partie de l'Europe, prendront part à la guerre de la succession d'Espagne.

Malgré la prédiction de Louis XIV, il y a encore en 1873 des Pyrénées, mais on n'est guère plus

sage, aujourd'hui qu'autrefois, de l'autre côté de ces majestueuses montagnes.

Charles XI de Suède est mort, Charles XII se fait déclarer majeur, il étonnera le monde par sa bravoure, par ses folies, et par ses revers.

L'année 1697 est épouvantable pour la Turquie, Mustapha II, qui continue la guerre avec l'Autriche, est battu à Zanta par le prince Eugène. Les Turcs, après s'être défendus héroïquement, laissent sur le champ de bataille leur grand vézir, dix sept pachas ou généraux, trente mille morts ou blessés, et trois mille prisonniers.

La guerre se poursuit en 1698, mais le 26 janvier 1699, elle est terminée par le traité de Charlowitz.

Mahomed II reconnaît, à l'Autriche, toute la Hongrie en deçà de la Save, la Transylvanie et l'Esclavonie, les Turcs garderont de leurs conquêtes les pays Hongrois, placés au delà de la Save et la Moldavie.

Les Polonais auront Kaminieck et la Podolie. Les Russes garderont Azof.

Quant aux Vénitiens, ils gagnent à ce traité des places en Dalmatie, les îles d'Egine et de Sainte-Maure, et toute la Morée.

C'est à la fin du XVII siècle que Papin, de Blois, publie ses travaux sur la vapeur, qu'il a le premier employée, comme force motrice, appliquée aux machines. Il s'écoulera encore plus de cent ans, avant que l'on connaisse les bateaux à vapeur et les chemins de fer.

XVIIIme Siècle.

Pierre le Grand vient de transformer le calendrier russe, qui commencera désormais de l'ère de l'incarnation, suivant le calcul Julien non réformé. Il a relié le Don et le Volga, par un canal.

Louis XIV place Philippe V sur le trône d'Espagne, tout en lui conservant des droits éventuels à la couronne de France.

La guerre éclate entre l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la France, la Hollande, l'Italie et le Portugal.

Charles XII se fait la main, en battant, en personne, près de Tiga, les Saxons du roi Auguste. Le traité de Vienne autorise Frédéric III à prendre le titre de roi de Prusse, à condition qu'il fournira dix mille hommes à la guerre contre la France (1700).

L'année suivante, Frédéric III de Brandebourg, se couronnera, de ses mains, dans la cathédrale de Kœnigsberg, et prendra le titre de Frédéric Ier.

L'ordre Teutonique, le pape Clément XI, et Louis XIV, en seront pour leurs frais de protestations.

En Angleterre, le bill de succession assure la prépondérance à la religion protestante. Après Guillaume d'Orange, la princesse Anne Stuart, sa belle sœur, leurs déscendants respectifs (en ligne protestante), puis la duchesse Douairière de Hanovre, la princesse Sophie, fille de l'électeur Palatin Frédéric V, et petite fille de Jacques Ier, seront ses héritiers légitimes.

Le Tzar et Charles XII se mesurent, en Courlande et en Livonie. Charles XII bat les Saxons de Frédéric Auguste, et s'empare de Mittau, la capitale de la Courlande. Pierre le Grand défait les Suèdois près de Derpt, puis à Pernof, il occupe Marienbourg, s'établit en Ingrie, sur la Neva, et pour être maître du lac Ladoga, il fortifie Notembourg, aujourd'hui Schlussembourg, pendant que Charles XII, envahit la Pologne, pour détrôner le prince Saxon (1702).

L'an 1703, les Français ont des succès sur le Rhin, Villars prend Kehl, le duc de Bourgogne Brisach, Tallard est vainqueur à Spire, les Impériaux sont battus par Villars et le duc de Bourgogne, mais le roi de Portugal se déclare contre Philippe V, et le duc de Savoie, Victor Amédée II, se tourne contre les Bourbons, auxquels il a pourtant donné deux de ses filles.

De 1704 à 1708 Galland traduit de l'arabe: *Les contes des mille et une nuits.*

Les Calvinistes Camisards ont pris les armes, dans les Cévennes. Villars, qui se battait si bien contre les ennemis de la France, ira faire la guerre à des Français.

Pierre le Grand, par la prise de Nietchantz ou Kantzi, donne à la Russie son premier port sur la Baltique. Le Tzar s'attribue les pouvoirs de patriarche, il jette les fondements de Saint-Pétersbourg, qui deviendra la capitale de son Empire. Pour la défendre contre les Suèdois, du côté de la mer, il fait construire le fort de Kronsflot, dans l'ancienne

île Kotlin Ostrow ou des Chaudrons (1703—1710). Aujourd'hui Cronstadt possède trois ports, compte soixante et dix mille habitants, et surveille la Baltique, le détroit de Finlande, et l'embouchure de la Néva.

En Turquie, le 20 septembre 1703, les troupes laissées dans l'inaction se révoltent. Elles massacrent le chef de la religion, et déposent le Sultan Mustapha II, qui ne mourra que l'année suivante. On ira chercher, dans une maison qui lui servait de prison, son frère Achmet, quatrième fils de Mohamed IV.

ACHMET III,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1703—1730.

Le règne du Sultan Achmet III, qui dura vingt huit ans, pour aboutir à une catastrophe, n'est pas un des moins brillants de l'Empire Ottoman.

Toujours en guerre, au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest, Achmet est souvent vainqueur, et les traités qu'il signe lui sont toujours avantageux.

Un fait d'une importance immense s'accomplit dans les Indes, en 1707, le Sultan des Mongols, l'Empereur Aureng-Zeyb, termine sa carrière. Il a conquis les royaumes de Dekkan, de Visapour (Bedjapour), toute la presqu'île que bordent les côtes de Coromandel et du Malabar. Il a formé un grand Empire qui disparaîtra promptement après sa mort.

En 1709, tandis que les Etats de l'Empire vien-

nent de rendre, à la couronne de Bohème, tous ses anciens droits, et que la trahison, affaiblit les Hongrois rebelles. Joseph Ier et Clément XI se disputent les fiefs d'Empire de l'Italie.

Pendant cet hiver rigoureux, où la famine ravage la France, où Villars, impuissant à sauver Tournay, est battu à Malplaquet, par le général anglais Marlborough, Charles XII, s'enfonce dans l'Ukraine, où il est guidé par le Cosaque Mazeppa, blessé devant Pultava, dans une bataille contre les troupes du Tzar, il vient chercher un asile chez les Turcs.

De sa retraite de Bender, il décidera le 20 novembre 1710, la Porte à déclarer la guerre à la Russie.

Cette même année, Achmet III nomme, comme prince de Moldavie, Démétrius Cantemir, fils du gouverneur de ce pays. Mais Démétrius abandonnera bientôt les intérêts des Turcs, pour faire alliance avec les Moscovites.

En 1711, l'année de la mort du Dauphin de France, et de Joseph Ier, qui aura pour successeur l'archiduc Charles, Pierre le Grand, déjà marié secrétement à la Tzarine Cathérine, a fait solennellement, reconnaître sa femme, avant de partir pour la guerre contre les Turcs.

L'armée russe arrive en Moldavie, harassée par la fatigue, décimée par la maladie et la disette.

Il ne restait au Tzar que dix sept mille hommes, lorsqu'il fut enveloppé sur les bords du Pruth, par l'armée turque, forte de cent cinquante mille combattants.

Pierre le Grand est vaincu, mais, au grand regret de Charles XII, Cathérine négocie habilement avec le grand vézir Méhémed Baltagi, un traité, qui lui permet de s'éloigner librement d'Azof.

La mort moissonne la maison de France, la nouvelle Dauphine, le duc de Bourgogne, son mari, et leur fils, le duc de Bretagne, meurent en moins d'un mois. Louis XIV est brisé par la douleur, lorsque Villars sauve la France, à Denain, en 1712.

L'année suivante, à cause de ses intrigues, le Sultan Achmet III est obligé de faire enlever Charles XII, de Bender, pour l'envoyer comme prisonnier, d'abord à Andrinople, et puis à Domitica, d'où il ne s'échappera qu'en 1714.

Cette même année 1713 le roi de Prusse Frédéric Ier meurt en laissant le trône à son fils Frédéric Guillaume Ier. Victor Amédée roi de Suède est couronné à Palerme.

En Perse, les Afghans du Candahar proclament pour souverain, leur chef Mirweis, qui mourra en 1715, au moment où ses succès allaient lui permettre de détrôner le Schah Hussein. Il aura pour successeur son frère, le pacifique Abd-Allah, qui sera en 1717, poignardé par un autre de ses frères nommé Mahmoud.

En 1714, dans la guerre contre Venise, les Turcs forcent Corinthe à capituler, après cinq jours de tranchée ouverte, la population est aussi maltraitée que la garnison.

En 1715, Louis XIV reçoit un ambassadeur, du Schah de Perse, et meurt dans la même année.

L'année 1717, les Ottomans sont défaits devant Belgrade. La ville ouvre ses portes aux impériaux.

Le traité signé en 1718, à Passarowitz, entre l'Autriche, Venise et la Turquie, donne à la première de ces puissances, le Banat de Temesvar, Belgrade et la Serbie.

Achmet III gardera la Morée, et ce sont les Vénitiens qui seront les plus mal partagés.

Pendant la régence du duc d'Orléans, en France, et la défense de Ceuta, assiégée depuis vingt ans par les Maures, un tremblement de terre engloutit une partie de Tauris.

Deux cent cinquante mille habitants, trouvent le trépas, dans cette horrible catastrophe.

Mahmoud bloque Ispahan, le Schah, pour avoir la paix, lui donne sa fille et lui abandonne le pouvoir.

Le roi de France Louis XV est sacré, en 1722. Dubois et le duc d'Orléans meurent en 1723. Pierre le Grand, qui est dans sa toute puissance, ne succombera qu'en 1725. Ce grand prince laissera la couronne à sa femme Cathérine Ire, qui après deux ans de règne (1727), aura pour successeur Pierre II, le fils de cet Alexis, qui fut jadis pour ses débauches, sa molesse et ses révoltes, tué par la main du Tzar.

En 1725 les Turcs forcent Tauris. Le Sultan de Perse Mahmoud II, atteint d'une maladie frénétique, est déposé par les Afghans, et mis à mort par le

prince Thamas, son successeur, dont il a assassiné l'oncle.

L'année suivante, le Sultan Thamas prendra à son service Kouli Khan, un ancien brigand qui deviendra un héros sur le champ de bataille.

A cette même date 1727, la paix est signée entre la Perse et la Turquie. Les Turcs gardent tout le pays, depuis Erivan, en Géorgie, jusqu'à Tauris et Hamadan, et le Sultan Achmet III est reconnu comme le légitime successeur des Califes.

Il ne jouira pas longtemps de sa nouvelle gloire. La guerre éclate à nouveau avec la Perse, et au moment où il va partir pour se mettre à la tête de ses troupes, une conspiration le renverse, pour lui substituer son neveu Mahmoud.

MAHMOUD Iᵉʳ,

SULTAN DES TURCS OTTOMANS, 1730—1754.

Plus humain que beaucoup de ses prédécesseurs, Mahmoud Iᵉʳ laisse, à Achmet, la vie et la liberté.

Les cinq premières années du règne du Sultan Mahmoud Iᵉʳ sont employées, à rétablir l'ordre à l'intérieur, et à faire la guerre à la Perse.

L'année 1731 cette guerre est poussée avec une grande vigueur. Tout le territoire d'Erivan, Hamadan, Tauris sont le théâtre des luttes entre les deux armées.

Le Schah Thamas a toujours pour général en chef

Kouli Khan, auquel le Sultan oppose, avec succès, Koproli et Rustan Pacha.

En 1732 un traité de paix est signé à Caspin, il est à l'avantage des Turcs, qui doivent posséder la Géorgie du Caucase, tandis que les Perses n'auront que Tauris, mais Thamas a conclu ce traité sans consulter Kouli Khan, ce dernier le rejette, détrône son souverain, s'empare du pouvoir, au nom du jeune fils de Thamas, et recommence la guerre contre les Ottomans.

L'année 1733, Kouli Khan, malgré l'énergie qu'il déploie, est battu trois fois de suite par le Pacha Turc de Tiflis, dans le bassin du Tigre. La lutte continue en 1734 et 1735.

Pendant cette période, toute l'Europe est en guerre. L'Autriche, l'Espagne, la France, la Russie, la Pologne et la Savoie, se disputent des héritages ou des possessions de territoires.

La mort a frappé, en Italie, Antoine, duc de Parme et de plaisance avec lui s'éteint la maison ducale des Farnèse (1731).

En Saxe, meurt Frédéric Auguste Ier, qui sera plus regretté par les Saxons que par les Polonais, il a pour successeur Stanislas Leckzinski (1733).

Anne Ivanowna, qui est montée sur le trône de Russie en 1730, continue sa faveur à Biren, fils d'un paysan Courlandais.

De 1735 à 1740 les Turcs ont, en dehors de la guerre en Perse, à lutter contre les Autrichiens, les Russes, et leurs alliés.

En 1736 le fils de Thamas meurt, et Kouli Khan se proclame souverain de Perse, sous le nom de Nadir Schah.

La même année, les Tartares de Crimée qui ont envahi le territoire russe, trouvent un abri à Azof. La Tzarine déclare la guerre à la Turquie. Elle envoie, comme général, un Irlandais, le comte Pierre de Lascy, qui en six semaines enlève Azof.

Les Turcs, pour ne pas avoir la guerre de tous les côtés à la fois, signent la paix avec la Perse. Ils rendent à Kouli Khan (Nadir Schah) Tauris, Erivan, la Georgie et l'Arménie Persane. Libre de ses mouvements, le nouveau Schah portera ses armes contre les Mongols.

En 1737, les Autrichiens, unis aux Russes, attaquent les Turcs avec une véritable furie. Un Allemand, le comte de Munich, qui commande l'armée d'Anne Ivanowna, emporte, en onze jours, la forte place d'Oczakow, sur la mer Noire, tandis que les impériaux entrent dans la Servie et prennent Nissa, qu'ils reperdront bientôt, par un retour offensif des Turcs, et un soulèvement des Serbes.

L'année 1739 est, tour à tour, favorable aux Turcs et aux Russes. A Krotzka, entre Belgrade et Semendria, le comte Wallis, qui commande les Autrichiens, est battu par le pacha de Constantinople, un mois plus tard le grand vézir assiège Belgrade.

De leur côté les Russes, toujours commandés par le comte de Munich, gagnent deux victoires, entrent en vainqueurs à Choczik, sur le Dniester. Jassy, la

capitale de la Moldavie, lui ouvre ses portes. Il est arrêté par le traité de Belgrade.

1° Les impériaux cèdent aux Turcs Belgrade, Orsova, la Servie, la Valachie et la Moldavie, que les Russes rendront avec Azof et Oczakow.

2° L'Autriche gardera la Hongrie et le Bannat de Temesvar, sur lesquels le Sultan renonce à tous ses droits. Le Danube, et la Save, formeront les frontières naturelles entres les deux Empires.

La Russie adhère au traité, mais l'Empereur d'Autriche Charles IV, après avoir donné sa signature, fait arrêter, et passer en jugement, les négociateurs de ce traité.

Cette même année 1739, une grande révolution a lieu dans les Indes. Nadir Schah (Kouli Khan) fait la conquête de l'Empire du Mongol. Le vieil Empereur paiera un tribut, et cèdera ses provinces les plus voisines de la Perse. Les Soubabs ou vice-rois, les Nababs ou gouverneurs, profiteront de l'affaiblissement du Grand Mongol pour se rendre indépendants. Tous les peuples indiens cesseront d'obéir.

En Europe, le prince Eugène est mort, à Vienne. L'année de mariage de Marie Thérese, fille de l'Empereur, avec le duc François Ier, les Corses, toujours en révolte contre Gênes, élisent pour roi, sous le nom de Théodore Ier le baron de Neuhoff, un aventurier allemand, qui a fait ses études en France (1736).

La mort de Jean Gaston de Médicis fait retourner, à l'Empire, le fief de Toscane, pendant que la Tza-

rine Anne Ivanowna fait accepter, aux Courlandais, et reconnaître par le roi de Pologne, son favori Biren (1737). La signature définitive du traité de Vienne n'a lieu qu'en 1738.

Charles VI meurt, en 1740, avant d'avoir fait élire, roi des Romains, son gendre François 1er grand duc de Toscane. La branche masculine d'Autriche est éteinte. Marie Thérèse réclame l'héritage paternel. Compétitions des deux gendres de Charles VI, l'électeur de Bavière et l'électeur de Saxe, du roi de Prusse Frédéric II (le Grand Frédéric, qui vient de succéder à Frédéric Guillaume Ier) depuis le 31 octobre, et du roi de Sardaigne, Charles Emmanuel III.

En Russie, la Tzarine meurt le 28 octobre, trois jours avant le roi de Prusse. Elle laisse le trône à un enfant de deux mois, Ivan VI, fils d'Anne de Brunswick. Cette princesse, d'accord avec le maréchal de Munnich, fait instruire le procès de Biren, qui venait de se faire déclarer régent. Mais l'année suivante (1741), après la condamnation à mort de Biren, une intrigue de palais, et un complot militaire, renverseront le trône du jeune Ivan VI. Son père et sa mère seront arrêtés, et la seconde fille de Pierre le Grand et de Cathérine, sera proclamée Tzarine, sous le nom d'Elisabeth Petrowna. Les ministres Munnich, Osterman et Golowkin, prendront la route de la Sibérie.

Cet acte de sévérité sera l'un des seuls de la vie de l'Impératrice, qui règnera cependant près de

vingt deux ans. On peut dire que, sur le trône, les femmes ont porté bonheur à la Russie.

Mohamed Ier profite de la paix pour établir un peu d'ordre dans les provinces, surtout en Moldavie et en Valachie, pendant que les Français gagnent la bataille de Fontenoy, après le rétablissement du roi de France Louis XV, qui vient de recevoir à Metz le surnom de bien aimé (1744-1745).

En 1747, après vingt années d'une glorieuse carrière, Nadir Schah (Kouli Khan) est réduit à fuir d'Ispahan, il se réfugie au milieu de ses troupes, dans le Khoraçan. Où il espère trouver du dévouement, il ne rencontre que des traîtres, il est assassiné par les chefs de l'armée. Sa mort sera le signal des plus affreux bouleversements.

En 1751, Guillaume IV de Hollande et Frédéric Ier de Suède, descendent au tombeau, et Marie Thérèse marche sur les traces d'Anne Ivanowna. Le Portugal, très agité, donne cependant à une compagnie le monopole du commerce de la Chine et des Indes. Les indigènes du Brésil seront émancipés (1754—1755).

Pour Venise, les grands jours sont passés. Elle signe en 1753 un traité déplorable avec les Barbaresques de Maroc, de Tunis, de Tripoli et d'Alger.

Au moment où il terminait un grand projet de réforme militaire, et d'administration, mort du Sultan Mahmoud Ier, qui a régné vingt quatre ans, et contribué largement à la gloire et à la prospérité de l'Empire Ottoman (1754), son frère lui succède, il

est âgé de cinquante six ans, quand il monte sur le trône.

OTHMAN III,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1754—1757.

Rien de bien marquant ne se passe, en Turquie, sous le règne d'Othman III, si ce n'est qu'il abandonne le pouvoir à ses trois favoris, et que, dès son avènement au trône, en 1754, il interdit, sous les peines les plus sévères, la consommation du vin à ses sujets.

La guerre de sept ans continue entre l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la France, la Prusse et la Russie (1756). Henri Fox va activer la lutte entre l'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Amérique.

Pour bien juger des mœurs du temps, et comprendre ce que l'on entendait alors par l'honneur militaire, il suffit de citer deux faits :

En Angleterre, l'amiral Bing, le vaincu de Port Mahon, est condamné à mort, mais ses juges, déclarant qu'il n'a manqué ni de courage, ni d'honneur, ni de fidélité, sollicitent sa grâce.

Malgré le rapport favorable du conseil des ministres il est exécuté !

En Russie, le brave feld-maréchal Apraxin, accusé de faiblesse pour sa conduite dans la guerre avec les Prussiens, n'échappe au conseil de guerre que par la mort (1757).

Dans cette même année, Othman III succombe épuisé. Il aura pour successeur Mustapha III.

MUSTAPHA III,
SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1757—1774.

Mustapha III qui, comme prince, a été froissé du luxe déployé par les Grecs et les Arméniens, inaugure son règne par une loi somptuaire, des plus préjudiciables au commerce. Au point de vue de la tranquillité de l'Empire, il choisit pour grand vézir Raghib Pacha qui préfère achever la réorganisation de la Turquie, plus tôt que de courir la chance incertaine des combats. Jusqu'en 1768 il maintiendra cette politique.

Pendant cette époque, Frédéric II de Prusse continue son œuvre, et mérite le titre de Frédéric le Grand. Benoit XIV illustre la chaire de Saint-Pierre. Les Jésuites sont chassés du Portugal. La guerre ensanglante toujours l'Europe. William Pitt quitte et reprend le ministère.

Le malheureux Calas montre à Toulouse ce que valent les jugements des hommes, et la grande Tzarine Elisabeth de Russie meurt en 1762.

Elle a rendu la liberté à vingt cinq mille débiteurs, diminué l'impôt du sel, protégé l'agriculture, les sciences et les arts, et prouvé que l'on pouvait gouverner la Russie sans échaffaud. Elisabeth a pour successeur Pierre III, un grand admirateur de Frédéric II, avec lequel il fera immédiatement la paix, en lui renvoyant ses prisonniers. Ses mœurs dévolues, son hostilité contre le clergé, feront éclater une conspiration, au moment où il voulait répudier Cathérine.

Le roi Louis XV, en passant d'une favorite aimable à des favorites éhontées, perdra tout prestige, en Europe comme en France. L'Angleterre est sérieusement menacée dans ses possessions d'Amérique. François Ier laissera, en mourrant, la direction des affaires d'Allemagne à Marie Thérèse.

En Perse, après la mort de son compétiteur, Kérim Khan est tout puissant, sous le titre de Vélîk. La Perse lui doit l'édification d'Ak, et les tombeaux de ses deux grands poètes, Saadi et Hafiz (1758).

En Turquie, sous le Sultan Mustapha III, le grand vézir Mustapha, qui momentanément a remplacé Raghib Pacha, et le Palatin de Valachie, sont tous les deux étranglés, après avoir été convaincus d'exactions (1765).

En Egypte, Ali Bey, esclave Mameluk venu du Caucase, s'emparera du pouvoir suprême, par la seule force de sa volonté.

En 1768, l'année où la Corse est cédée à la France, ce qui fera l'année suivante naître Buonaparte sujet français ; des confédérés de Bar, traqués par les russes, se réfugient sur le territoire ottoman ; les vainqueurs les poursuivent, et pour s'en emparer, franchissent la frontière. L'influence de Mr de Vergennes, l'ambassadeur de France, entraîne la Porte à déclarer la guerre à la Tzarine Cathérine II (la Grande).

Raghib pacha meurt, mais le Sultan profite pour ses Etats, des conseils d'un hongrois, né en France, le baron de Tott, qui achève la réforme de l'armée et crée de nouvelles défenses pour le pays.

1769. Les Russes, qui ont déclaré la guerre, prennent encore une fois Azof, et Choczim, sur le Dniester. Un de leurs corps d'armée pénètre en Moldavie, puis en Valachie, tandis que le maréchal de Romanzow assiège Binder.

Les Russes avaient pour allié un roi de Géorgie; trahis par lui, ils lui enlèvent la couronne.

L'escadre de l'impératrice Cathérine livre un combat aux Turcs, sur les côtes de la Grèce.

L'année du mariage du dauphin de France (Louis XVI) avec Marie Antoinette, fille de Marie Thérèse (1770), Alexis Orlow, avec le concours d'un amiral anglais, brûlent une flotte turque dans la baie de Tchesmé, au sud-ouest de Smyrne, pendant que le maréchal Romanzow bat les soldats du Sultan près d'Ismaïl, à l'est du confluent du Pruth et du Danube.

Tandis que le roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, est prisonnier des confédérés de Bar, et que Gustave III monte sur le trône de Suède (1771), une convention secrète, pour le partage de la Pologne, est signée entre la Tzarine Cathérine, et le roi de Prusse Frédéric II. Le 17 février 1772, au mois d'avril suivant, l'Autriche y accède.

Les trois cours font valoir de prétendus droits, et adressent un manifeste au roi Stanislas Poniatowski, et au sénat de Varsovie, qui proteste vainement. Ç'en est fait de la Pologne. Elle sera partagée entre ses trois puissants voisins (1773).

Pour être libre de ses mouvements, pendant ce partage, Cathérine a conclu, le 2 mai 1772, un ar-

mistice avec les Turcs. Mais en 1773 la guerre recommence, et les soldats de Mustapha III remportent des avantages sérieux sur les Russes, qui sont battus sur le Danube et à Varna.

Cette même année 1773 voit mourir, par la trahison d'un fils adoptif, le souverain de fait de l'Egypte, Ali Bey. Ce ne sera pas sans de grandes difficultés que les Sultans ressaisiront le pouvoir dans ce pays.

En janvier 1774, mort du Sultan Mustapha III. Comme souverain, comme homme politique, Mustapha avait de sérieuses qualités. Mais dans la vie privée il fut toujours avare, et quelques fois inutilement cruel. Il a pour successeur son frère Abd-ul-Hamed.

ABD-UL-HAMED,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1774—1789.

La première année du règne du Sultan Abd-ul-Hamed n'est pas très heureuse pour les armes turques. Le 20 juin 1774 Romanzow, soutenu par quatre régiments anglais, bat les troupes commandées par le grand vézir, en Bulgarie.

La paix de Kainardji, qui est signée après la victoire de Romanzow, a cela de curieux, comme rapprochement avec la campagne de Crimée 1854-1856, que ce traité obtenu avec le concours des armes de l'Angleterre, donne à la Russie le pays entre le Bog et le bas Dniéper, et la libre navigation de la

mer Noire. Le Sultan s'engager à garantir le partage de la Pologne,et à reconnaître l'indépendance des Tartares de la Crimée, qui seront bientôt les alliés de la Russie.

Ces faits se passaient en 1775, l'année des émeutes à Paris et dans plusieurs villes de France, à propos de la cherté des vivres; pendant que Beaumarchais donnait, le *Barbier de Séville,* et qu'en Angleterre, muni d'un nouveau privilége de vingt-cinq ans, Jean Watt, associé avec Matthew Boulton, construisaient, dans l'immense établissement de Soho, ces nombreuses machines à vapeur qui seront la fortune de la Grande-Bretagne.

Dans la même année, malgré la bonne volonté de Franklin, et les discours pacifiques de Chatam et de Burke, la guerre éclate entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Un planteur de la Virginie, George Washington, reçoit le commandement en chef de l'armée de l'indépendance (1775).

L'année 1777, qui est celle de la mort de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, du roi de Portugal Joseph 1er, et de la création, à Paris, du Mont de Piété, destiné à prêter sur gages mobiliers. Cathérine II, conseillée par son favori Potemkin, envahit la Crimée. Au lieu de se défendre, le Khan lui vend sa souveraineté, moyennant une pension qui ne lui sera pas toujours très-exactement servie.

A la même époque, Venise la superbe s'engage à

payer un tribut, au Bey de Tunis, et à lui fournir des matériaux de construction et des armes!

C'est en 1778, pendant que le Sultan Abd-ul-Hamed profite de la paix, pour faire construire deux palais,et que la guerre continue en Amérique, qu'un homme de bien, l'abbé de l'Epée fonde l'établissement des sourds et muets. Cette date est également celle de la mort de Voltaire, de J. J. Rousseau, de Chatam et de Linné. Marie-Thérèse ne mourra qu'en 1780.

En 1779, l'année où Mesmer donne, à Paris, son mémoire sur la découverte du magnétisme animal, en Perse, Kérim Vélik meurt, en laissant à son pays, comme héritage, quinze années de guerre civile.

C'est en 1781, pendant que Joseph II, voulait réformer l'Allemagne, et que Necker publiait, pour la première fois en France, un compte-rendu des finances,établissant les récettes et les dépenses, que le Sultan Abd-ul-Hamed ordonne que l'on établisse le bugdet de sa liste civile.

Deux ans plus tard (1783), Cathérine II, fatiguée des révoltes des Tartares, prend possession du pays qui lui a été vendu par le Khan. Le roi de Géorgie, Héraclius, se jette dans les bras de la Russie, c'est l'époque du déclin de l'influence ottomane dans cette contrée.

En 1784, à l'exemple du prince Paul de Russie, le roi de Suède Gustave III visite Paris, où l'exposition des toiles représentant les Horaces, la mort de Socrate, Helène et Pâris, et le Brutus de David, va

ouvrir une voie nouvelle à la peinture, en lui rendant le goût de l'antique. Le Sultan Abd-ul-Hamed réunit, dans un de ses palais, les nombreux tableaux qu'il s'est fait envoyer de Paris et de Florence.

La population de la France était, à cette époque, de vingt-quatre millions d'âmes, celle du Royaume de la Grande-Bretagne, de douze millions trois cent trente six mille neuf cent trente deux habitants, et la population blanche des Etats-Unis, qui venaient de faire reconnaître leur indépendance, se chiffrait par le nombre, trois millions, neuf cent quatre vingt mille. La dette de l'Angleterre en 1785, était de deux cent cinquante sept millions de Livres Sterlings.

Le Grand Frédéric II, de Prusse, meurt en 1786, en laissant la couronne à son neveu, Frédéric Guillaume II.

En 1787, la France, travaillée par les écrivains et les orateurs, est à la veille de la première partie de sa révolution, et pendant que Joseph II visite Cathérine la Grande, en Crimée, une insurrection éclate dans les Pays-Bas, elle sera vivement étouffée par quelques concessions. Mais à l'exemple de la France, l'Europe est en fermentation. A la fin de cette année, la France et la Russie signent un traité de commerce, les Anglais n'auront plus le monopole de la navigation, dans les mers du nord, et la Chine ouvrira ses ports commerciaux aux Russes et aux Français.

En 1788, l'année où parait le premier numéro du journal anglais *le Times*, et où meurt Charles III, l'un

des meilleurs rois qu'ait possédé l'Espagne. Joseph II, lance, le 10 février, un manifeste contre la Turquie, qui ne s'attendait guère à cette agression.

En attendant le grand siège, qui honorera autant les vaincus que les vainqueurs, les Russes perdent contre la flotte turque, une bataille navale, à Sébastopol.

Pendant que les Suédois font une diversion, en fondant à l'improviste sur la Russie, les Autrichiens qui attaquent Belgrade sont, après six semaines d'investissement, rejétés au delà de la Save, par les troupes ottomanes.

Joseph II est inquiet, il craint un soulèvement de la noblesse et du peuple de Hongrie, et il mène faiblement cette guerre. Cependant Abd-ul-Hamed est attaqué de quatre ou cinq côtés à la fois. Le général Laudon parcourt la Bosnie Turque, et enlève Novi-Bazar, le 15 août 1788.

De son côté le prince de Cobourg, soutenu par l'armée russe commandée par Soltikoff, investit l'importante place de Chocziki sur le Dniester.

Le 8 décembre les généraux ottomans battent Joseph II, en Hongrie, devant Temesvar, mais le 17 du même mois, le russe Potemkin emporte d'assaut Oczakow, sur la mer Noire.

Le vieux Sultan Abd-ul-Hamed meurt de douleur, en apprenant l'insuccès partiel de ses troupes, (avril 1789). Il aura pour successeur son neveu Sélim.

SÉLIM III,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1789—1807.

Le Sultan Sélim fait de son mieux pour tenir tête à ses multiples ennemis, il est souvent battu, mais non découragé. L'année 1789 lui est peu favorable. Le 31 juillet il perd, contre Souvarow, la bataille de Fokschany, qui ouvre aux Russes la porte nord-est de la Valachie.

Le 22 septembre suivant, les Turcs essuient un échec plus décisif, à Martinestie, près du Rimnik.

Pendant que le Sultan expédie quelques renforts à ses pachas, l'autrichien Laudon prend Belgrade, qui lui livre la Servie (9 octobre). Enfin, malgré un retour offensif des Turcs, le 15 novembre, Potemkin enlève Binder, place stratégique, qui commande le bas Dniester.

Nous voici, en France, entré dans ces trois années turbulentes et fatales, où le roi et la nation vont se séparer, peut-être pour toujours !

Toute l'Europe profitera de la révolution de 1789-1791. Seuls, avec le bourreau en plus, nous aurons à supporter les terribles saturnales de 92 et 93.

Allant de la société des droits de l'homme, aux sans-culottes,des Couthon et Vergniaud,aux Danton, Marat, et Robespierre. La révolution proclame la république, et fait tomber la tête du roi martyr.

L'honneur de la France s'est rétiré dans les camps, tandis que des misérables assassinent, en chantant d'horribles chansons aux oreilles de ceux qui vont

mourir. Nos soldats se couvrent de gloire en défendant les frontières de la patrie, menacées par les armées de la première coalition.

Nous avions, en 1791, l'égalité devant la loi, le suffrage universel, à deux degrés, la garantie de la propriété, l'institution du jury, pour les affaires criminelles; l'interdiction aux ecclésiastiques de toutes les fonctions publiques, comme incompatibles avec leur saint ministère.

Je me demande, malgré les phrases à effet des grands avocats, et des politiques du coin de la rue, ce que nous possédons en plus, après d'innombrables émeutes, une douzaine d'insurrections, et cinq grandes révolutions.

Hélas ! quand apprendrons-nous que c'est surtout en politique que l'on peut dire: le mieux est l'ennemi du bien.

Dans cette année 1790, pendant que toutes les provinces Belges (excepté le Luxembourg) proclament leur indépendance, et forment un congrès national, à Bruxelles, la guerre éclate entre l'Autriche, la Pologne, la Prusse, la Russie et la Turquie.

La Prusse qui se méfie de la Russie et de l'Autriche, contracte une alliance avec le Sultan Sélim III. Une armée est envoyée en Silésie.

La Pologne frémissante attend sa délivrance. Frédéric Guillaume a promis de la défendre, si elle était attaquée pour ses réformes, ou les modifications apportées à sa constitution.

Dans les régions du Danube, les Autrichiens, com-

mandés par le prince de Cobourg, remportent quelques avantages sur les Turcs. Mais si, grâce à un tremblement de terre, ils peuvent s'emparer d'Orsova, à la limite de la Transylvanie, de la Valachie et de la Servie, ils ne parviennent à emporter ni Widdin, ni Giurgevo.

Les Suédois battent les Russes sur mer.

Un congrès est réuni à Reichenbach, en Silésie, on discute pendant un long mois, du 27 juin au 27 juillet 1790.

La Russie, l'Angleterre et la Hollande, promettent d'aider l'Autriche à dompter les Belges révoltés, si elle veut s'engager à traiter avec la Turquie, en dehors de la Russie, et à ne prétendre à aucun agrandissement territorial. Ce traité est accepté ! la lutte ne continuera qu'entre Cathérine II et Sélim III.

L'année suivante, le 4 août 1791, l'Autriche et la Turquie signeront un traité de paix à Szistowa. D'après les articles de ce traité, l'Autriche ne gardera que le territoire de l'Unna, affluent à droite de la Save, frontière de la Croatie Autrichienne, et de la Croatie Ottomane, et le vieux Orsova, sur la rive gauche du Danube, entre la Transylvanie Autrichienne, et les provinces Turques de Valachie et de Servie.

Le 11 août de la même année 1791, à Galatz, sur le Danube, la Russie et la Turquie signent les préliminaires d'un traité de paix.

En 1792, la France, l'Angleterre et la Prusse, comme puissances médiatrices entre la Russie et la

Porte, obtiennent, pour l'Empire Ottoman, le traité de Jassy qui est signé le 9 Janvier :

1° La Russie ne gardera de ses conquêtes que le pays situé entre l'embouchure du Boug, et celle du Dniester, où se trouve la forteresse d'Oczakoff, (où s'élèvera bientôt Odessa.)

2° La Porte cède, à la Russie, la Crimée et le Kouban.

3° La tranquillité de la Géorgie sera garantie par le gouvernement de Constantinople.

En 1793, tandis que les échaffauds révolutionnaires se promènent par toute la France, et que la Russie et la Prusse ne laissent qu'un morceau de la Pologne, au roi Stanislas Poniatowski, le Sultan Sélim III commence les grandes réformes, qu'il veut accomplir, pour maintenir les Ulémas et les Janissaires.

En Perse, l'année 1794, après quarante-cinq années de lutte, la dynastie des Kadjars, d'origine Turcomane, s'établit définitivement sous Aga-Mohammed Khan, qui ne règnera que deux années (1794—1796). Il aura pour successeur Feth-Ali-Schah, qui restera plus de quarante ans sur le trône (1796—1834).

La guerre continue en Europe dans les années 1794, 1795 et 1796. En France les révolutionnaires, faute des moutons, achèvent de se dévorer entr'eux. Le directoire réside au Luxembourg, le conseil des anciens aux Tuileries. Le conseil de cinq-cents au Manège, occupé, tour à tour, par la consti-

tuante, la législative et la convention. Les Directeurs nommés par les deux conseils sont Rewbell, Barras. La Reveillère-Lepeaux, Le tourneur, et Carnot (à la place de Sieyès qui a décliné à cet honneur). Les lieutenants de Louis XVIII, Stofflet et Charette, sont fusillés. Mais c'est surtout, grâce à sa modération que le général Hoche parvient à pacifier la Vendée.

Bonaparte qui vient d'être nommé général en chef de l'armée d'Italie, épouse, le 8 mars 1796, Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve du vicomte Alexandre de Beauharnais, mère de deux enfants qui deviendront la reine Hortense, et le prince Eugène.

A la fin de cette année 1796, le roi de Géorgie Héraclius, attaqué par les Perses implore le secours de la Russie, le comte de Zouboff, le frère du favori de Catherine II, prend la villle de Derbent, située sur les bords de la mer Caspienne. Dans le Daguestan, poursuivant leur succès, les russes arrivent jusqu'au fleuve Kour (l'ancien Cyrus). Là ils apprennent la mort de la Tzarine Cathérine la Grande, une des gloires de la Russie, qui vient de succomber, à une attaque d'appoplexie, à l'âge de soixante-sept ans, après un règne de trente cinq ans.

Son fils, Paul 1er, lui succède. Le nouveau Tzar est agé de quarante deux ans, il est instruit, intelligent, décidé, mais très hostile aux principes de la révolution française.

Pendant les années 1795, 1796 et 1797 le Sultan

Sélim III, fait tout son possible pour appliquer, à ses peuples, les institutions européennes.

Pour la première fois, depuis 1454, Constantinople possédera une imprimerie. La plus ancienne mission française date de cette époque.

Sous Sélim III, des officiers français viennent exercer les troupes ottomanes.

Cette même année, le Pacha Pazvantoglou se rend momentanément maître de Belgrade, et il défait les troupes du Sultan, à Widdin, sur le Danube. Sélim III sera malheureusement obligé de traiter avec lui.

En 1798 les idées françaises, appuyées par la force de nos armes, font le tour de l'Europe. La Suisse, l'Italie et la Hollande sont moralement et matériellement conquises. Le Pape Pie VI, malgré ses quatre vingts ans, est enlevé de Rome et transporté en exil.

L'Angleterre reste seule de la première coalition contre la république française. Le Directoire, qui voulait ordonner une descente en ce pays, s'arrête sur la demande de Bonaparte, le vainqueur de la première campagne d'Italie, à l'idée d'une expédition d'Egypte, destinée à ruiner les anglais, en leur coupant la route des Indes.

Il soutient au gouvernement que la France ne saurait s'aliéner le Sultan Sélim III, en portant la guerre contre les Mameluks, sujets presque toujours rebelles aux ordres de Constantinople.

Dans les mois de mars et d'avril 1798, Bonaparte

prépare son expédition, à laquelle il associe des savants, des ingénieurs, des artistes, des dessinateurs et des géographes. Il emmène avec lui Monge, Berthollet, Fourrier, etc., etc. Il est sûr des soldats qu'il doit guider. Ce sont ceux de l'ancienne armée d'Italie.

Le 19 mai, Bonaparte s'embarque à Toulon, après avoir évité l'amiral anglais Nilson, et s'être facilement emparé de Malte, l'armée débarque en Egypte le 1er juillet.

Alexandrie est prise,avant que les Mameluks aient eu le temps de se reconnaître. Les Français marchent sur le Caire, où la bataille des Pyramides est livrée le 21.

Les divisions françaises, formées en carrés, reçoivent de pied ferme les charges furieuses des premiers cavaliers du monde, commandés par Mourad Bey.

Bonaparte entre au Caire. Il s'occupe immédiatement de l'organisation politique et administrative du pays, et d'assurer le bien être de ses soldats.

C'est dans cette année 1798 que fut créé l'institut égyptien.

Malgré les ordres de Bonaparte, l'escadre française est restée dans la rade d'Aboukir, l'amiral Nilson l'attaque, le 1er août, et lui fait subir un véritable désastre.

Sélim III, à l'instigation de l'Angleterre, déclare la guerre à la France le 12 septembre.

Bonaparte reste le maître du pays. Une insurrec-

tion au Caire est durement réprimée, et Dessaix fait la conquête de la Haute-Egypte.

Le voyageur peut encore lire les noms des soldats français, écrits avec leurs bayonnettes, sur les monuments de la grande Thèbes.

A la fin de cette année 1798, Héraclius meurt, après un règne de trente huit ans. Son fils Georges XI, qui régnera sous la tutelle de la Russie, sera le dernier roi de Géorgie.

L'année 1799 voit trâmer contre la France la deuxième coalition, formée par l'Angleterre, l'Autriche, la Hollande, l'Italie, la Suisse, la Russie et la Turquie.

La flotte turco-russe enlèvera, le 1er mars, aux Français, Corfou et les îles Vénitiennes de la mer Ionnienne, qui seront constituées en république, par un traité signé entre la Russie et la Turquie. Elles payeront tribut à la Porte.

Le Gouvernement de Céphalonie, de Ste-Maure, et de Téaki (ancienne Ithaque) est organisé par le fils d'un boucher de Corfou, le jeune Capo d'Istria.

Pendant que les généraux Schérec, Macdonald, Massena, Jourdan, Joubert, Bernadotte et Brune se battent, en Europe, contre l'archiduc Charles et Souvarow, en Orient, Bonaparte marche sur la Syrie et s'empare d'El-Arisch, de Gaza et de Jaffa. Le vainqueur est impitoyable, les prisonniers, comme au XIIIme siècle, sont passés au fil de l'épée.

Bonaparte commence l'interminable siège de Saint-Jean-d'Acre (Ptolenaïs, au pied du mont Carmel).

Après soixante jours de tranchée ouverte, malgré la grande habilité et le courage de l'amiral anglais Sidney Smith, qui fait essuyer aux Français des pertes considérables, malgré la victoire de Bonaparte, sur l'armée turque, au mont Thabor, le siège de Saint-Jean-d'Acre continue sans avancer.

L'armée française est décimée par le feu de l'ennemi, par les fatigues, par la peste. Bonaparte se décide à la ramener en Egypte, où il détruit complètement, le 24 juillet, une armée de Sélim, débarquée devant Aboukir.

Les nouvelles que le général en chef reçoit du continent, et l'insuccès de Saint-Jean-d'Acre, lui font retourner les yeux vers Paris. Le 22 août 1799, il se rembarque, en laissant son armée victorieuse sous le commandement de Kleber.

Dans l'Indoustan l'allié de la France, Tippoo Saeb meurt les armes à la main, en défendant Séringapatam, sa capitale, contre une armée anglaise.

A la fin de l'année, Georges XI, le roi de Géorgie, meurt en léguant son royaume au Tzar Paul Ier. Le peuple défendra son indépendance, en se réfugiant dans les montagnes.

Les Russes, dans le XIX siècle, perdront beaucoup de monde avant d'arriver à pacifier le pays.

XIXème Siècle.

Les Français sont en Egypte, dans une triste situation, après le départ de Bonaparte. L'expédition a

perdu son âme. Le cabinet de Londres ne ratifie pas le traité d'El-Arich, conclu entre le grand vézir, Sidney Smith, et Kléber, les hostilités recommencent.

Kléber se montre à la hauteur de sa tâche, en trente cinq jours il subjugue l'Egypte, et bat les Turco-Egyptiens, entre le Nil et le désert, à la bataille d'Héliopolis. Il poursuit les Turcs jusqu'à la frontière de Syrie, reprend la ville du Caire, qui s'était insurgée lors de son départ, et force le chef Mameluk, Mourad Bey, à faire sa soumission.

Kléber triomphant, est assassiné le 14 juin 1800, le même jour où son camarade Dessaix est tué, à la bataille de Marengo, gagnée par le premier consul. L'assassin est un fanatique Musulman, qui, pour commettre cet attentat, est venu de la Palestine. Le pouvoir passe au général Menou, un brave soldat qui n'est point de force à accomplir une semblable mission.

Dans une autre partie de l'Empire Ottoman, Ali, Pacha de Janina, gouverne despotiquement toute la côte de l'Albanie.

Le 23 mars 1801, Paul Ier de Russie, le grand admirateur de Bonaparte, perd le trône et la vie dans une conspiration de palais, à laquelle l'ambassadeur anglais n'est pas complètement étranger. La Russie lui doit d'utiles réformes militaires. Son fils, Alexandre Ier, est proclamé Tzar.

Alexandre commence par abolir la chancellerie secrète d'inquisition, la torture, et la confiscation, il réduir les impôts et rappelle les bannis. Les impri-

meries sont déclarées libres. La première année de ce règne est l'aurore de la Russie libérale. Il fait accepter, à l'Angleterre, et aux puissances du nord, une convention que l'on peut appeler le droit des neutres, excepté la contrebande de guerre. *Le pavillon couvrira la marchandise.*

Le premier consul est sur le point de faire signer une paix générale, mais l'Egypte, après trois années d'occupation, est perdue pour les Français. Le général Abercombrié, à la tête de dix-huit mille Anglais et des Mameluks, a battu trois fois le général Menou, à Aboukir. Le Caire, et bientôt Alexandrie, sont abandonnés. Les Anglais sont maîtres de ces villes, et le 2 septembre, ce qui restait de cette vaillante armée française se rembarque, faisant voile vers la mère patrie.

L'année 1802 commence avec la paix d'Amiens, signée entre lord Carnwallis, et Joseph Bonaparte. L'Angleterre reconnaît toutes les acquisitions continentales de la république française.

Fulton, de Pansylvanie, avec le concours de Livingston, l'ambassadeur Américain, construit à Paris un grand bateau à vapeur. Le général français Leclère, à la tête de vingt mille hommes, tente les aventures et s'empare d'Haïti. Après avoir pris Toussaint Louverture et soumis Dessalines, il verra, avant de mourir, son armée décimée par la fièvre jaune, et la guerre civile.

La guerre civile est également en permanence dans la république des Iles Ioniennes. Cependant le

» votre Parlement où il pouvait vous être très-utile
» par sa connaissance spéciale de l'Orient. »

Il faut toujours avoir confiance en l'avenir et espérer encore, même quand on n'a plus guère de raison pour conserver une lueur d'espérance. Donc nous croyons que les choses changeront, en mieux, sous nos nouveaux régimes, mais, jusqu'à présent, les Français n'ont pas été très favorisés par leurs Représentants à l'étranger.

Cela tient à des causes multiples que nous allons tenter d'expliquer de notre mieux.

Nous le ferons en nous rappelant que ce n'est point faire un acte de bon Français que de critiquer trop vertement nos petits travers, devant les étrangers, et en nous souvenant que, personnellement, nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de la façon plus que bienveillante avec laquelle nous avons toujours été accueilli.

Un moment de méchante humeur est bien vite passé. Nous pensons que cinq minutes après nous avoir lu, les intéressés eux-mêmes nous saurons quelque gré de notre franchise.

Pour attaquer le taureau par les cornes, commençons par une incontestable vérité. Les étrangers recherchent volontiers le commerce et le patronage de leurs ambassadeurs, Ministres, Drogmans, Consuls et Chanceliers. Les Français, par un faux esprit d'indépendance, s'éloignent de tout ce qui est revêtu d'un caractère officiel.

Il est bien entendu que nous faisons une exception

pour les personnes qui ne s'approchent des autorités qu'avec l'intention de leur faire jouer un rôle sacrifié dans la mise en action de la fable : du renard et du corbeau. Nous parlons des gens qui ne sont pas constamment à *la recherche d'un bon fromage.*

Nous avons connu des Français très-honorables, établis depuis douze ou quinze ans dans une ville, qui n'avaient jamais fait une visite aux Représentants de leur pays.

Quand vous leur demandiez : connaissez-vous notre Consul ?

Moi ! vous répondaient-ils, ma foi non. On dit que c'est un homme charmant, mais je ne l'ai jamais vu, je n'ai rien à lui demander que voulez-vous que j'aille faire au Consulat ?

Et notez bien que le même homme, au moindre froissement de ses intérêts et surtout, de son amour propre, se précipitera dans les bureaux de la chancellerie en demandant justice.

Voici la reproduction d'une scène qui s'est passée cent fois, sur les bords de la Néva comme sur les rives du Bosphore ou du Nil.

« Un homme arrive rouge de colère : « Le Consul » de France, s'il vous plaît ?

« Monsieur, c'est moi, que désirez-vous ? — Mon- » sieur, je suis Français, et je viens me plaindre du » Gouvernement local.

» Veuillez, je vous prie, me dire votre nom ? — » Lambert, natif de Carcassonne.

En 1806, Méhémed Ali (Mohamed Aly), parvient à force d'énergie, de volonté, et de persévérance, à s'emparer du pouvoir et à dominer l'Egypte.

Le fondateur de la Dynastie Egyptienne, est né, comme Napoléon, en 1769 à Cawala, place maritime de la Macédonie, située près de l'ancienne Philippes. Son père Ibrahim agha, turc d'origine, était chef de la garde préposée à la sûreté des routes. Orphelin de très bonne-heure, son éducation fut assez négligée, et le capitaine des Janissaires, qui le recueillit, n'en savait guère plus que lui.

Venu en Egypte, en 1798, comme lieutenant d'Ali Agha, qui commandait les trois cents hommes de Cawala, Méhémed Ali, qui, comme le prophète Mohamed, devait apprendre à lire à quarante ans, mets moins de huit années à s'élever au premier rang. Dès 1806, après avoir pris le commandement suprême, il sera déjà assez fort pour lutter contre l'Angleterre, et chasser d'Alexandrie, le 22 septembre 1807, les Anglais qui s'en étaient emparés le 20 mars de la même année.

En 1806, les cours de Pétersbourg et de Constantinople, ne sont pas d'accord, au sujet de la Valachie et de la Moldavie.

Les hospodars Constantin Ypsilanti, et Morousis, tous deux dévoués à l'Angleterre et à la Russie, ont été déposés par la Porte.

La guerre éclate ; les Russes occupent Derbent, dans le Daghestan, sur la mer Caspienne. Cette position est, coup sur coup, prise, reprise, perdue et

reconquise. Les Russes s'avancent dans la province de Chirvan.

Napoléon envoie, au Sultan, le général Sébastiani et quelques officiers. Sélim III, qui se sent menacé par les partis, à Constantinople, rétablit les deux hospodars. Il est trop tard, les Russes entrent à Jassy le 29 novembre, et malgré le froid, la neige et le déplorable état des routes, ils arrivent à Bucharest le 28 décembre.

Trois corps russes passent bientôt le Dniester.

L'amiral anglais, Duckworth, force les Dardanelles, le 19 février 1807. Il arrive devant Constantinople. Le général Sébastiani, avec les officiers français d'artillerie, aide les Turcs à se mettre en état de défense, et Duckworth se retire, après avoir fait, le 2 mars, une impuissante manifestation devant la capitale de l'Empire Ottoman.

La situation de Sélim III est des plus mauvaises. Les Serviens ont pris Sabacz et Nissa, et tendent la main aux Russes. Le peuple est injuste envers le Sultan, on oublie sa gloire et les réformes, que lui reprochent les Ulémas.

Les Janissaires, dont il voulait represser la puissance turbulente, s'emparent de lui le 29 mai, il est déposé et relégué dans le harem. Son cousin Mustapha est proclamé.

MUSTAPHA IV,

SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1807-1808.

Tandis que les Russes pénètrent plus avant dans

que les ennemis, et même quelques amis de l'Empereur Napoléon III appelaient l'Espagnole, a montré à différentes reprises qu'elle était digne d'avoir occupé le trône de la France.

l'Impératrice Eugénie a trouvé, en face des plus grands dangers et des plus sombres revers, de ces réponses parties d'un cœur haut placé que n'auraient pas désavouées les augustes mères de Saint-Louis et de François Ier.

En racontant ce qui s'est passé, lors du voyage en Orient de l'Ex-Impératrice des Français, nous n'avons, on peut en juger par les lignes qui précèdent, d'autre idée que celle de montrer comment, chez nous, peut-être plus que partout ailleurs, les grands personnages subissent, d'une façon inconsciente, les influences de leur entourage.

« Le voyage de l'Impératrice Eugénie, en Turquie et en Egypte, devait être plus qu'une fête. Nous rendions bien notre pensée lorsque nous écrivions, dans nos lettres au journal le *Constitutionnel* : « L'arrivée de l'Impératrice à Constantinople peut transformer l'Orient. »

En voyant le Sultan Abdul-Aziz rendre à une femme, a une *ghïaour* des honneurs Souverains, et la traiter avec un respect et une déférence que jamais Sultan ne professa pour une de ses Epouses préférées ou même pour sa Mère, les fem mes Turques vont comprendre quel est le rôle de la femme chrétienne dans la société moderne, et le jour où elles auront conscience de leur valeur et de la situation qui leur

est faite, la vie de *harem* n'aura plus de raison d'être.

La femme n'est jamais esclave que par son bon plaisir.

Nous sommes ennemi de toute révolution, de toute violence ; nous avons peu de confiance dans la durée des choses imposées par la force. Mais nous croyons que, par l'instruction, la femme Musulmane doit se transformer, et que le jour n'est peut-être pas loin où elle rendra d'immense services à l'Empire.

S'il faut un demi siècle pour que cette œuvre s'achève, l'Impératrice peut la faire avancer de quarante ans, dans les huit jours qu'elle doit passer dans les palais du Bosphore. »

L'Impératrice des Français est arrivée l'après-midi. Dès 6 heures du matin, les élèves des écoles chrétiennes et des pensions des sœurs montaient sur des bateaux pavoisés, en portant des bannières sur lesquelles on lisait :

« *A la bienfaitrice des pauvres.*

« *A la sœur de charité des hôpitaux d'Amiens et de Paris.* »

Et diverses autres phrases rappelant ses bonnes œuvres et ses belles actions.

Nous avions pris place sur un vapeur où se trouvaient déjà un très grand nombre de personnes, et cent cinquante ou deux cents élèves de l'école des frères.

Vers les 7 heures et demie, au moment de nous mettre en route, mon drogman vient m'annoncer

soldats de la Moscova jusqu'aux bords de la Seine; les deux invasions, séparées par l'héroïque campagne de France ; l'île d'Elbe ; Waterloo ; Sainte-Hélène !

Les Français ont fait le tour de l'Europe, pendant quinze années, en dix huit mois les alliés viennent deux fois s'établir, en maîtres, dans Paris. Un peu vaniteuse, dans les jours de gloire, la France supporte noblement les jours de deuil.

A l'Europe Napoléonienne, succède l'Europe monarchique.

En 1809, Alexandre Ier a déclaré une nouvelle guerre à la Turquie. Les Russes prennent Giurgevo, au sud de la Valachie, ils franchissent le Danube et viennent livrer, le 22 octobre, à l'est de Silistrie, la bataille indécise de Tartaritza.

De son côté Tormassov a pris le fort de Potté, à l'embouchure du Rouni, (ancien phase) et les Serviens combattent, avec énergie, contre les troupes de Mahmoud II, pendant que les wahabites, qui ont ménacé toute la Syrie et pris Damas, ruinent le commerce des Anglais dans le golfe Persique.

En 1810, les Russes commandés par Kaminski, et l'émigré Français Langeron, passent le Danube, près d'Horchova, et forcent l'importante place de Silistrie à capituler.

Un corps russe menace Varna, le grand vézir est bloqué dans Schumla, les serviens reçoivent les soldats d'Alexandre 1er comme des libérateurs, le 10 février 1811, ils prendront ensemble Belgrade.

La situation de la Turquie est délicate, mais

Mahmoud II n'est point homme à se désespérer; il envoie un nouveau grand vézir qui arrête l'armée envahissante.

Le général russe, Koutousoff, opère sa retraite, mais il rase, sur sa route, toutes les forteresses qui défendent le sud du Danube.

Les Turcs ont un nouveau succès, aux environs de Roustchouk, ils reprennent Giurgevo, mais par une déplorable combinaison stratégique, après avoir si bien commencé la compagne, le grand vézir se fait cerner à Slobovie, où il est obligé de capituler le 14 octobre, sa captivité amène une suspension d'armes.

En Egypte, voyant qu'il ne peut gouverner avec une soldatesque, habituée à dicter des lois aux grands comme à piller les petits, le pacha Méhémed Ali, attire les mameluks au Caire, les réunit à la citadelle, et les faits massacrer, le 1er mars 1811.

Il est des nécessités de situation, et puis, comme Casimir de la Vigne fait dire à Louis XI : *les raisons d'Etat sont des raisons si hautes.*

Cette exécution fut affreuse, mais elle était absolument indispensable. Avec les Janissaires à Constantinople, et les Mameluks au Caire, les souverains n'avaient aucune autorité durable, et le progrès, en Orient, était une chose impossible a réaliser.

Cette même année de la comète de 1811, après la mort des mameluks, Méhémed Ali distribue, aux paysans, les terres qu'il a confisquées. Les fellahs deviennent ainsi, ses serviteurs et ses fermiers, en même temps que ses sujets.

Méhémed Ali va pouvoir commander en maître, et se faire obéir en souverain.

Dans l'année 1812, pendant que les Autrichiens et les Prussiens abandonnent Napoléon, après sa désastreuse campagne de Russie, la guerre suspendue, entre Mahmoud II et Alexandre 1er, par l'armistice du 14 octobre 1811, recommence le 19 janvier 1813. Les Russes franchissent encore une fois le Danube, mais, dès le mois de mai, l'on négocie, à Bucharest, pour conclure une paix définitive, par un traité secret signé le 28.

La frontière russe sera reculée, du Dniester au Pruth, et comprendra la Bessarabie. La Russie obtiendra encore la cession d'une branche du bas Danube, jusqu'à l'embouchure. Quant à la Servie, elle restera à la Turquie, mais elle sera gouvernée par un conseil national, sans l'adjonction d'aucun pacha. Ce conseil national est ouvert à Krokojévast, en janvier 1813, les excitations de quelques orateurs font rejeter de justes propositions, et recommencer la guerre.

Le Turcs sont vainqueurs, les serviens perdent, dans le courant du mois d'octobre, du 5 au 14, Sabatz, sur la Save, et Belgrade, ils n'ont plus qu'à faire leur soumission. Le chef du mouvement, Czerni George, va chercher un asile en Russie.

L'année 1814 pendant que l'Empire de Napoléon râle, et que les Anglais prennent et incendient Washington, la capitale fédérale des Etats-Unis d'Amérique, la Turquie, se trouve être la seule puissance européenne qui ne soit pas en guerre.

Les Bourbous sont partout rétablis. Louis XVIII, après les cent jours, remonte pour la seconde fois sur le trône de France, et les empereurs et les rois font, entr'eux, une sainte alliance, dans laquelle Guillaume 1er, le roi des Pays-Bas, n'entrera qu'en 1816. Georges III, qui règne sur l'Angleterre depuis 1740, et qui restera soixante ans sur le trône, a fini par triompher du génie de Napoléon 1er.

Alexandre 1er fait reconstruire Moscou, il abolit la servitude personnelle, des paysans de l'Esthonie Russe, et tente le premier essai des colonies militaires.

L'Empire d'Autriche se raffermit, sous François Ier. Guillaume III poursuit la politique prussienne, Ferdinand VII est depuis deux ans reconnu pour roi d'Espagne. Jean VI, roi du Brésil et du Portugal, laisse la régence de ce dernier pays aux anglais, en continuant à résider à Rio-Janeiro.

Telle est la situation de l'Europe, après la chute de Napoléon 1er (1815—1816).

Dans la nouvelle ville d'Odessa, il se fonde, en 1816, une société sous le nom de l'Hétérie, dont le but avoué est de poursuivre l'affranchissement du peuple Hellénique. Les membres de cette société sont poursuivis, non seulement en Turquie, mais même en Russie, où l'un des sept premiers chefs, découvert à Saint-Pétersbourg, se sauve en toute hate, et vient se faire tuer en Morée.

La Servie est en pleine révolte, le fils d'un pâtre, Milosch Obrénovitch, devient le chef des insurgés.

De part et d'autre on se bat avec fureur. Le pays est dévasté.

L'année 1817, le grand Duc Nicolas de Russie, le futur empereur, épouse une fille du roi de Prusse, et la ville d'Odessa reçoit un ukase, lui accordant, encore pour trente ans, le privilège de port-franc.

En Albanie, Parga, après une héroïque défense contre Ali Pacha de Janina, se place sous la protection et l'honneur de l'Angleterre. Les anglais acceptent, mais en 1819, ayant obtenu, du gouvernement de Constantinople, la reconnaissance de l'indépendance des îles Ioniennes, ils abandonnent Parga.

En présence de ce manque de foi, les habitants indignés brûlent les os de leurs ancêtres, et laissent leur ville à la merci des Turcs.

En 1818, Méhémed Ali et son fils Ibrahim, écrasent, en Arabie, les dernières troupes des puissants wahabites, qu'ils poursuivaient depuis six ans. Leur chef, Abd-Allah, conduit à Constantinople par Méhémed Ali, sera mis à mort.

En rentrant dans ses Etats, le pacha d'Egypte, avec l'aide d'officiers français, organise son armée, protège l'agriculture, l'industrie et le commerce, et commence le canal de Mahmoudieh, qui doit joindre le Nil au port d'Alexandrie.

L'année 1821, où meurt Napoléon 1er, à Sainte-Hélène, est une mauvaise année pour le Sultan Mahmoud II, il voit sa puissance menacée partout, tandis que des troupes, sous le commandement de

Kourschid pacha, bloquent le revolté Ali, dans Janina, l'insurrection hellénique éclate comme un coup de foudre.

Le chef de l'hétérie grecque, Alexandre Ypsilanti, arrive de la Russie, et bien qu'il soit loin d'apporter aucune promesse du Tzar Alexandre, il n'en appelle pas moins, à l'indépendance, les Moldaves, les Valaques et les Grecs. Ypsilanti n'a point d'armée. Ses arnautes, descendus des montagnes de l'Albanie et de l'Illyrie, forment une troupe indisciplinée, qui pille et ravage autant qu'elle combat.

Les Turcs sont massacrés en Morée. Démétrius, le frère d'Ypsilanti, est proclamé chef de la contrée. La Porte est amenée à agir avec une grande rigueur.

Le patriarche de Constantinople, et quatre évêques, sont les premières victimes. C'est une véritable guerre religieuse. Le pays est à feu et à sang.

Le 10 juin 1821, Alexandre Ypsilanti, battu par les Turcs, dans les provinces Danubiennes, s'enfuit en Autriche où on le garde prisonnier. Son frère Démétrius, d'abord reconnu stratège, ne tarde pas à perdre le commandement.

Malgré leurs discordes, les Grecs obtiennent des succès à Nauplie de Malvoisie, à Navarin, à Cassandra (l'ancienne Potidée), et aux Thermopyles.

Ils enlèvent d'assaut Tripolitza, place située au cœur de la Morée. Cette ville devient le siège d'un gouvernement provisoire. Après avoir rédigé des projets de constitutions, à Missolonghi et à Salonna, Démétrius Ypsilanti et Mavrocordato, ouvrent un

congrès, à Epidaure, en Argolide. Ce congrès prépare l'acte d'indépendance, qui sera rédigé et promulgué, le 27 janvier 1822.

En voici les principales dispositions :

«L'Etat sera gouverné par un Sénat de cinquante « neuf membres, sous la présidence d'Ypsilanti, et « par cinq conseillers, qui seront présidés par Ma- « vrocordato, ils auront le pouvoir exécutif.»

Unis pour combattre, les chefs, qui ne reçoivent pas de fonctions publiques, ne cachent pas leur mécontentement.

Le 5 février Kourschid pacha, qui est toujours devant Janina, reçoit Ali pacha, qui veut conférer avec lui. L'occasion était belle. Cet homme avait trop coûté de sang à la Turquie. Le lieutenant de Mahmoud II le fait assassiner.

Ce n'est qu'un meurtre de plus, et c'est un ennemi redoutable de moins !

La guerre continue. Tout le monde fait bravement son devoir. Démétrius Ypsilanti s'empare de Corinthe, mais Chio est prise et saccagée, par le Capitan pacha, dont le grec Canaris fera sauter le vaisseau-amiral, le 7/19 juin, 1822.

Les chefs grecs ne peuvent point parvenir à vivre en bonne intelligence. Colocotroni et Mavrocordato se disputent, pendant que les Turcs chassent les Souliotes. Ils reprennent Corinthe.

Mavrocordato vaincu, à Arta, se fortifie dans Missolonghi. Napoli (l'ancienne Nauplie de l'Argolide) est furieusement attaquée, par les Grecs, qui la for-

ceront à capituler, le 11 janvier 1823 (31 décembre 1822).

Méhémed Ali envoie des vaisseaux contre les Grecs, mais les tempêtes et les brûlots lui détruisent les trois quarts de sa flotte.

La politique étrangère qui agit à Constantinople, est sans unité de vue. L'Empereur Alexandre animé de sentiments bienveillants pour des hommes, pratiquant sa religion, ne veut cependant pas protéger des révoltés. Ses troupes ont quitté la Valachie et la Moldavie. La France invoque l'humanité, l'Allemagne dépense une sympathie toute platonique; l'Angleterre et l'Autriche invitent la Porte à chercher des moyens d'accommodement.

A Constantinople il y a toujours des ferments de révolte. Le parti rétrograde veut profiter de la guerre avec les Grecs, pour exterminer tous les Chrétiens qui résident dans la capitale. Un terrible incendie détruit des milliers de maisons, dans la nuit du 1er mars. Mahmoud pacha se rend sur les lieux du sinistre, Il fait éteindre les flammes, et dompte les mécontents.

Dans cette année 1823, Marcos Botzaris, un Albanais de Souli, donne au monde un grand exemple en se dévouant, comme Léonidas, et en mourant à Missolonghi.

Pendant que l'ambition des chefs Grecs conduit Colocotroni à renverser Conduriotis et Mavrocordato, le grand poëte anglais, lord Byron, l'ancien admirateur enthousiaste de Constantinople, après

s'être assoscié aux projets de l'émancipation de l'Italie, vient au milieu des Grecs, à trente cinq ans, leur prodiguer sa fortune, et leur donner l'appui de son bras, de son cœur et de sa tête.

Byron, non content de négocier pour eux un emprunt en Angleterre, les aide à établir des presses et à organiser des postes. Il meurt à Missolonghi, pendant que le ministre Canning, malgré Wellington, soutiendra les Grecs, par ses négociations, et accueillera favorablement l'idée d'un emprunt.

A la même époque, à Constantinople, d'accord avec l'Angleterre, un conseiller d'Etat russe négocie également en faveur de la cause hellénique.

Pendant que les puissances négocient, la lutte qui sur terre se poursuit sans grand résultat, prend un grand développement sur mer. Les Turcs qui viennent de faire un massacre des Grecs, dans l'île Psara, sont poursuivis par les vaisseaux de Miaoulis et de Canaris, qui venant de sauver Samos, battent une partie de la flotte ottomane, dans les eaux de Chio, et ne craignent pas de venir chercher l'autre, jusque dans la mer de Candie.

A la fin de décembre de cette année 1824, Colocotroni se révolte ouvertement contre le président. Cette division pourrait devenir fatale aux Grecs, qui appaisent l'affaire en rendant un commandement à Colocotroni, qui se fera battre par les Turcs, comme Démétrius Ypsilanti, le 12 juillet 1826.

Le fils de Méhémed Ali, Ibrahim pacha, prête un loyal et puissant concours à Mahmoud II. Il s'empare

de Candie, touche à Modon, à Navarin, et pénètre au cœur de la Morée pour prendre Tripolitza, le 23 juin 1825.

Reschid pacha, à la tête d'une très bonne armée, parcourt l'Acarnanie et l'Etolie, il arrive jusqu'à Salona, au sud du mont Parnasse, qui est enlevé aux Grecs. Missolonghi subit deux nouveaux sièges. Canaris échoue, en sa tentative de brûler la flotte égyptienne, dans le port d'Alexandrie.

Pendant que cette lutte acharnée et implacable se poursuit, et que les puissances étrangères veulent faire régler cette question, chacune à son point de vue personnel. En France, le roi Louis XVIII est mort, le 16 septembre 1824, et son frère, le comte d'Artois, alors âgé de soixante sept ans, lui succède sous le nom de Charles X. En Russie l'Empereur Nicolas monte sur le trône, et se fait couronner, à Moscou, le 3 août 1826, après avoir puni la conspiration qui a été cimentée dans l'armée, au nom de la république Slavone, et la révolte de Kief. En Portugal Don Petro, l'Empereur du Brésil, est reconnu roi, à la mort de Jean VI. En Italie le pape Léon XII, qui a succédé à Pie VII, depuis 1823, et ordonné le jubilé général de 1825, protège ouvertement les jésuites.

L'année 1827, la guerre, dite de l'indépendance hellénique, continue, et l'Angleterre, la France et la Russie y prennent une part active.

C'est contre ces trois redoutables ennemis que doit lutter Mahmoud II.

Après avoir, sur les conseils de lord Cochrane, essayé de concentrer les assemblées nationales à Darmala, au sud de l'Argolide, les commandements sont partagés entre Church, comme généralissime des troupes de terre; et lord Cochrane, comme grand amiral, tandis que les Grecs veulent se constituer, avec Jean Capo d'Istria, l'ancien organisateur des îles Ioniennes, depuis longtemps au service de la Russie.

Les Turcs font face à tous leurs ennemis. Ils battent Cochrane et Church, devant Athènes, le 6 mai, et forcent cette ville à capituler, le 5 juin.

Aprés une nouvelle tentative de négociation, pour obtenir la pacification de la Grèce, les grandes puissances, par une convention signée à Londres, s'engagent à demander que les Grecs n'aient plus que des autorités par eux désignées.

Les Turcs devront quitter la Grèce, mais ils seront indemnisés, et les Grecs payeront un tribut.

Tel est l'ultimatum des puissances signataires. Un article secret déclare qu'elles prendront les armes, si leurs conditions ne sont pas acceptées. (Traité du 6 juillet 1827, entre la France, l'Angleterre et la Russie.)

C'est une question d'honneur pour la Turquie. Elle ne peut être résolue que par le sort des armes.

Les Janissaires, jaloux de la formation d'un corps rival, se révoltent contre l'autorité du Sultan. Mahmoud doit en finir avec cette soldatesque qui veut dicter des lois à son souverain, et trouble constam-

ment la tranquillité de l'Empire. Ils sont massacrés le 29 mai 1826; ce corps formidable est détruit par Hussein pacha.

Le 20 octobre 1827, luttant contre les escadres de l'amiral français de Rigny, du vice-amiral anglais Sir Edouard Codrington, et du commandant russe Hyden, la flotte turco-égyptienne est, après trois heures et demie d'un combat acharné, vaincue à Navarin.

En voyant la Prusse et même l'Autriche, incliner vers les Grecs, le Sultan Mahmoud appelle tous ses sujets à la guerre religieuse et nationale. Tous les Musulmans doivent se réunir, sous l'étendard du Prophète.

L'année 1828 doit décider du sort de la Grèce. Elle constitue, sous l'influence russe, le gouvernement provisoire du Panhellénion, composée de vingt sept membres. Il a pour chef Jean Capo d'Istria.

Il faut avant tout réprimer le brigandage. Alexandre Ypsilanti, captif à Vienne, meurt au moment où la Russie vient d'obtenir sa liberté. L'Angleterre donne un subside mensuel aux Grecs, le français Favier est battu par les Turcs à Chio, Cochrane ne peut pas prendre la Candie, Démétrius Ypsilanti et Church commandent, l'un dans la Grèce orientale, et l'autre dans la Grèce occidentale, Mavrocordato est au Panhellénion, Ibrahim pacha se maintient en Morée.

Terminant la guerre avec la Perse, par un traité qui leur livre l'Arménie, jusqu'au mont Ararat, les Russes reportent toutes leurs forces vers la Turquie,

ils déclarent la guerre à la Porte, franchissent le Pruth et le Danube, assiègent Varna, qui ne succombera que le 11 octobre, et Schoumla qui, par son héroïque résistance, coutera beaucoup de monde et un matériel immense aux assiégeants.

De son côté Paskewitz, le vainqueur des Perses, attaque la frontière ottomane de l'Asie-Mineure, et s'étend de Kars à Poti, sur la mer Noire.

En même temps l'intervention anglo-française décide l'évacuation de la Morée, par les Egyptiens. Quinze mille Français, paraissant devant Navarin, appuient le traité, signée par Sir Codrington, à Alexandrie, le 6 août. Les Français se retirent, les Grecs sont maîtres de Salona et de la Livadie (ancienne Béotie), les Turcs occupent toujours la Candie.

Pendant que les puissances, en dehors de la Turquie, ont une conférence à Poros, au sud d'Egine, Capo d'Istria fait occuper Prevesa qui forme le sud-ouest du golfe d'Arta (ancien golfe d'Ambracie), et le fameux passage des Thermopyles. Le français Favier reçoit, dans le mois de janvier 1829, le commandement des troupes régulières.

La convention de Londres est publiée, la Grèce aura pour frontière, au nord, une ligne partant du golfe d'Arta au golfe Volo (ancien golfe de Magnésie). Les Grecs, réunis au congrès d'Argos, accueillent mal le traité.

Les Turcs concentrent leurs forces, surtout contre les Russes. Missolonghi et Thèbes sont prises, Athènes est assiégée par les Grecs, tandis que Reschid

pacha, qui commande les armées de terre, en Europe, fait face au général russe Diebitch.

Malgré l'assassinat commis à Téhéran, le 12 février 1829, sur la personne de l'ambassadeur de Russie, l'empereur Nicolas évite une nouvelle guerre avec la Perse, mais il laisse Paskewitz en Asie.

La Turquie, qui lutte depuis si longtemps contre ses nombreux et formidables adversaires, est à la fin vaincue, les Russes remportent des succès, ils sont sur la route de Constantinople.

L'amiral Hyden bat une flotte égyptienne, près de Candie, la flotte russe de la mer Noire prend, en Thrace, Sizéboli, au sud de Varna. Diebitch remporte une victoire sur Reschid pacha, le 11 juin, et emporte Silistrie, le 30 du même mois.

L'empereur Nicolas, qui s'est fait couronner roi de Pologne, à Varsovie, visite le roi de Prusse, son beau père, à Berlin, au moment où l'Angleterre et la France sont disposées à intervenir diplomatiquement, pour arrêter la marche des Russes.

Le mont Balkan est passé par Diebitch, qui recevra le surnom de Zabalkanski, et la dignité de feld-maréchal, les routes de Sizéboli et d'Andrinople lui sont ouvertes, les flottes russes prennent Missévrie, Bourgas, Atéboli, Aïnada (Midiah), un corps d'armée va vers la mer Egée, l'autre s'avance vers Constantinople. Paskewitz a pris Erzeroum, en Arménie, et menace Trébizonde. Les grandes puissances arrêtent l'invasion des Russes par le traité d'Andrinople. (14 septembre 1829.)

La Russie renonce à toutes ses conquêtes en Europe. Le Pruth et le Danube continueront à servir de limites entre les deux Etats, mais les bouches du Danube lui seront cédées, et elle jouira de la libre navigation de la mer Noire.

La Moldavie et la Valachie seront gouvernées par des Hospodars, à vie, qui seront sous la suzeraineté de la Sublime Porte, elle abandonnera son droit de possession directe.

Le Servie sera indépendante, sous la protection de la Russie. Elle aura un prince héréditaire (en 1831), Milosch qui l'a commandé dans la guerre d'indépendance, sera déclaré prince héréditaire.

La Turquie reconnaîtra l'indépendance politique de la Grèce.

La Russie rendra la plus grande partie du pays d'Akhaltrikhé, de Kars, de Bayazid et d'Erzéroum.

Attaqué par tant d'ennemis, la Turquie ne pouvait espérer mieux de cette guerre. Le Sultan Mahmoud II, aussitôt la paix signée, s'occupe de réformer la justice, l'administration et l'instruction dans son Empire.

Nous avons passé la date de 1830. Résumons la situation en quelques lignes.

A Paris, le 21 juillet, les ministres présentent à la signature du roi, des ordonnances restreignant la liberté de la presse, et prononçant la dissolution de la Chambre des Députés. Le roi Charles X approuve cet acte.

La révolution éclate les 27, 28 et 29 juillet 1830. Le peuple de Paris se bat, au cri de vive la Charte,

contre la garde royale et surtout contre les Suisses. L'uniforme de la garde nationale reparait sur les barricades.

Charles X retire, mais trop tard, ces fatales ordonnances. Il reprend le chemin de l'exil, et s'en va tristement mourir à Goritz.

Le duc d'Orléans, présenté à l'Hôtel-de-Ville par Lafayette et le banquier Laffite, accepte la cocarde et le drapeau tricolores et devient, par un vote de la Chambre des Députés (219 voix sur 252 présents), et de celle des Pairs (89 voix contre 15), Roi des Français, sous le nom de Louis Philippe Ier.

La révolution de 1830 est le triomphe de la bourgeoisie et de la classe moyenne.

Tous les peuples de l'Europe ressentent le contre coup des évènements qui se sont accomplis en France. L'Allemagne et l'Italie sont travaillées par les sociétés secrètes. Une révolution éclate à Varsovie, au moment où l'empereur Nicolas se disposait à marcher contre le nouveau gouvernement Français.

Le choléra morbus, qui, après avoir traversé la Perse, a commencé ses affreux ravages, par Tifflis, Astrakan, Saratof et Kazan, s'établit à Moscou, dans le mois d'octobre. Deux années plus tard, il arrivera à Paris, où de mars à septembre 1832, il enlèvera dix huit mille quatre cent personnes.

L'Espagne est en pleine insurrection, de 1830 à 1834. Depuis 1828 le Portugal se partage entre les partisans du nouveau roi, don Miguel, et ceux de don Pédro.

Après trois années de lutte et la prise d'Anvers, la Belgique, séparée de la Hollande, proclame son indépendance.

En Allemagne, François II, roi depuis 1792,et empereur héréditaire d'Autriche sous le nom de François Ier depuis 1806, ne doit mourir qu'en 1835.

En Italie, Charles Félix a régné de 1821 à 1831. Il a pour successeur Charles Albert. Le pape Léon XII est resté sur le trône de Saint-Pierre de 1823 à 1829. Pie VIII a porté la tiare, pendant deux ans, et Grégoire XVI, dont l'exaltation date de 1831, vivra jusqu'en 1846.

En Angleterre, George IV est resté sur le trône, de 1820 à 1830. Son frère, Guillaume IV, qui lui succède, règne jusqu'en 1837. A sa mort, sa nièce est proclamée reine de la Grande-Rretagne, sous le nom de Victoria.

En Prusse, Frédéric Guillaume III, depuis 1797, poursuit un règne qui ne finira qu'en 1840,

En Perse, Feth-Ali-Schah occupe le trône de 1796 à 1834, époque de sa mort. Mohamed-Mirza-Schah, petit fils d'Abbas Mirza, qui lui succède, règnera jusqu'en 1848.

Tel est l'état de l'Europe, au moment où le Sultan Mahmoud II commence les plus grandes réformes de son règne glorieux.

En Turquie, il faut que le bien descende de haut, l'initiative appartient au souverain, mais il est indispensable que les grands lui prêtent le concours le plus dévoué, pour éclairer les masses. En 1831

le peuple accueille assez mal les réformes du Sultan. Le quartier de Péra est livré aux flammes. De nombreux incendies désolent la ville de Stamboul, et les rives du Bosphore.

Des révoltes éclatent en Macédoine, à Scutari (ville de Bosnie), à Bagdad.

Sous prétexte de venger une injure personnelle, contre le pacha de Saint-Jean-d'Acre, Méhémed Ali, le vice-roi d'Egypte, fait attaquer la Syrie et l'Asie-Mineure, par son fils Ibrahim, qui prend d'assaut Saint-Jean-d'Acre, le 21 mai 1832, et Damas le 13 juin suivant.

Le vaillant Hussein pacha, l'exterminateur des janissaires est, malgré l'élan de ses troupes, vaincu à la bataille d'Hems. Ibrahim s'empare d'Antakieh (l'ancienne Antioche).

Le chef des Druses du Liban, l'Emir Beschir, n'a pu arrêter la marche envahissante du vainqueur qui vient de remporter une nouvelle victoire sur le grand vézir Reschid pacha, qui s'est illustré dans vingt batailles contre les Russes et les Grecs, il est fait prisonnier par le fils de Méhémed Ali, qui est sur la route de Constantinople.

Pour comble de malheur, la peste et le choléra ont ravagé l'Empire, mais la mauvaise fortune ne saurait abattre le courage du Sultan Mahmoud II. Il fait face aux évènements intérieurs, comme il a tenu tête aux grandes puissances coalisées.

Au commencement de l'année 1833, Nicolas offre des secours au Sultan, pour arrêter les troupes égyp-

tiennes, qui, après le succès de Konieh, ont été lancées par Ibrahim jusqu'à Brousse.

Un premier traité est signé entre le Sultan et le Tzar.

La flotte russe arrive dans le Bosphore, et débarque quinze mille soldats à Scutari, tandis que quarante cinq mille hommes prennent la route de terre, pour gagner Constantinople.

La diplomatie française intervient, M. de Varennes, avec l'aide de l'Angleterre, fait accepter, par le Sultan et Méhémed Ali, une convention, qui a été rédigée à Alexandrie, mais le comte Orloff déclare, au nom de l'Empereur Nicolas, que les Russes ne quitteront pas leurs positions avant que l'armée égyptienne ne se soit retirée derrière le Taurus. Après d'assez longues hésitations, Ibrahim donne l'ordre de retraite, le 5 mai.

Le 24 du même mois, la Russie et la Sublime-Porte signent à Unkiar-skélessi (l'échelle des officiers du grand seigneur) un traité d'alliance offensive et défensive, valable jusqu'en 1840. Un article secret de cette convention ferme le détroit des Dardanelles à tous les bâtiments étrangers.

Les traités des Russes doivent se classer ainsi :

1° Traité de Kaïnardji 1774 ; 2° Traité de Bucharest, 1812 ; 3° Traité d'Andrinople, 1823 ; 4° Traité d'Unkiar-Skélessi, 1833; 5° Traité du 13 juillet 1841 ; 6° Traité de Paris, 1856; 7° Révision de ce traité 1871.

En apprenant l'une des clauses secrètes du traité d'Unkiar-Skélessi, l'Angleterre et la France protes-

tent vivement. Elles augmentent leurs forces navales, et poussent Méhémed Ali à recommencer la guerre, mais le vice-roi, en voyant l'Empereur Nicolas et le Sultan Mahmoud resserrer les liens qui viennent de les unir, se décide à payer son tribut.

La guerre est momentanément terminée, de ce côté, mais la Turquie est encore en pleine crise. Il faut la forte tête de Mahmoud, et sa main de fer, pour dompter les révoltes, qui se produisent en Bosnie, en Albanie, et jusqu'à Constantinople, où des misérables recommencent à allumer des incendies.

Le Sultan est pourtant disposé à faire toutes les concessions, compatibles avec l'honneur de sa couronne, et le bien être de l'Empire Ottoman.

La Servie obtient, par le firman du 26 août 1833, la délimitation de ses frontières, et le remplacement de l'impôt annuel, par un tribut de cinquante deux mille ducats. Milosch est confirmé comme prince indépendant, pour cinq ans, mais les Turcs conserveront la citadelle de Belgrade.

Il faut, pour être juste, reconnaître que le prince Milosch employa bien ces cinq années, et qu'il répandit l'instruction dans le pays, développa ses ressources, organisa les postes, fit construire des ponts, créa des hôpitaux et des fabriques.

En 1834, la Syrie qui a été cédée par la Sublime Porte à Méhémed Ali, se soulève contre le gouvernement de ses pachas. L'Arabie et le Yémen suivent le mouvement, des troubles éclatent encore sur divers points de l'Empire.

Aux grands maux, il faut des remèdes énergiques, Mahmoud établit une armée régulière et permanente (redifi mansouré) qui sera recrutée dans chaque arrondissement militaire. On peut dire que la nouvelle organisation de l'armée turque, date du 6 août 1834.

L'année 1836, Reschid pacha conduit heureusement, avec ses nouvelles troupes, la guerre contre le Kurdistan, qui est soumis à des chefs héréditaires, qui veulent sans cesse secouer leur vasselage vis-à-vis de la Porte.

Mahmoud reprime deux insurrections en Bosnie et en Albanie, en même temps qu'il réorganise tous les pouvoirs de l'Empire, et qu'il protège l'agriculture, contre le développement de la peste bovine.

L'année suivante, rompant en visière avec la routine, et imitant les autres souverains de l'Europe, le Sultan, dans le mois d'avril 1837, commence par le nord de la Turquie, une tournée générale dans ses Etats.

En 1838, Méhémed Ali, qui dispose en maître du pays de Pharaons, réclame l'hérédité pour le gouvernement de l'Egypte et de la Syrie. Le Sultan veut bien accorder la première partie de la demande, mais il refuse la seconde.

Des deux côtés on se prépare à la guerre, lorsque, sur les représentations de la France et de l'Angleterre, Méhémed Ali fait parvenir son tribut à Constantinople.

Mahmoud II supprime la dignité de grand vézir,

et dissout la haute cour de justice, que présidait le premier fonctionnaire de l'Empire, pour la remplacer par un conseil, appelé à délibérer sur toutes les graves questions.

Reschid pacha, en se rendant en Angleterre, s'arrête à Rome, où il est parfaitement accueilli par le pape Grégoire XVI.

L'ex-grand vézir, l'ancien commandant en chef des armées ottomanes, va conclure, à Londres, un traité de commerce qui équilibrera, au bénéfice des Anglais, ce que le traité d'Unkiar-Skélessi avait de trop avantageux pour la Russie.

En 1839 une conspiration militaire, obéissant à des conseils venus de l'étranger, obtient l'abdication du prince Milosch de Servie. Son second fils Michel est élu. D'un tempérament indolent, il fera regretter l'activité et la vigueur de son père.

Au printemps de cette année 1839, Méhémed Ali recommence les hostilités contre la Sublime Porte. Hafiz pacha, le lieutenant du Sultan, est battu par Ibrahim, à Nézib, au nord-ouest d'Alep, le 24 juin.

Pendant que la diplomatie française arrête la marche du fils du vice-roi d'Egypte, la mort frappe le Sultan. La Turquie perd son premier réformateur, l'un de ses plus grands souverains, le 30 juin 1839.

Le Sultan Mahmoud II a pour successeur son fils Abd-ul-Medjid.

ABD-UL-MEDJID,
SULTAN DES TURCS-OTTOMANS, 1839—1861.

Abd-ul-Medjid n'a que seize ans lorsqu'il monte sur le trône. L'horizon est sombre, les temps sont difficiles, où il faudrait la tête d'un vieillard, il n'y a que le cœur d'un adolescent, et cependant le jeune Sultan s'élève de suite à la hauteur de sa tâche.

Le 14 juillet, la flotte turque qui a été livrée par son commandant, à Méhémed Ali, entre dans le port d'Alexandrie, mais dès le 27 du même mois, les cinq grandes puissances envoient une note collective an gouvernement ottoman pour l'engager à ne faire aucune concession définitive, au vice-roi d'Egypte, sans leur avoir soumis le traité.

Le 3 novembre, Abd-ul-Medjid opère une véritable révolution en Turquie, en faisant lire dans la plaine de Gulhané, près de Constantinople, un Hatti-Chérif, qui est la première Charte donnée par un souverain ottoman à ses sujets.

Les principaux passages de ce mémorable Hatti-Chérif sont ceux qui se rapportent à l'organisation des pouvoirs civils et militaires, à l'application de la justice, à la perception de l'impôt, au développement de l'instruction publique.

« Chacun, suivant sa fortune, doit payer un impôt » équitable, perçu sans arbitraire. Il ne doit plus y » avoir dans tout l'Empire d'inégalité dans le service » militaire. La justice doit se rendre au grand jour, » la justice secrète est supprimée. On n'aura plus le » droit de confisquer la fortune des héritiers des cri-

» minels qui auront été punis par la loi. L'instruc-
» tion publique sera réformée dans un sens libéral.»

Ces nobles promesses devaient être réalisées.

L'année 1840 est la première de la question d'Orient. En Angleterre lord Palmerston, le chef du Foreing Office, qui craint l'ambition de Méhémed Ali, et songe à la route des Indes, fait des avances à la Russie, qui défend les intérêts d'Abd-ul-Médjid.

Monsieur Thiers est ministre des affaires étrangères, depuis le 1er mars, et l'honorable M. Guizot représente le gouvernement de Louis Philippe, à Londres.

M. Thiers est favorable à Méhémed Ali.

Les quatre grandes puissances, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, décident entr'elles, par le traité du 15 juillet, sans communiquer leurs vues au cabinet de Paris, que «l'on offrira à Méhé-
» med Ali l'administration héréditaire de l'Egypte,
» avec une partie de la Syrie, (de la mer Rouge au
» lac Tibériade) et Saint-Jean-d'Acre, mais seulement
» comme gouverneur à vie.»

La France se trouve mise en dehors du concert européen. Toute la presse engage Louis Philippe à défendre l'honneur du pays. Les armements se font avec une fiévreuse rapidité.

Le traité du 15 juillet est notifié, à Méhémed Ali, le 17 août. Il proteste et laisse écouler le délai fixé pour son acceptation.

Le vice-roi d'Egypte est déclaré déchu, par le gouvernement de Constantinople.

Les hostilités commencent, le 11 septembre. Beyrouth est bombardé par le commodore Anglais Sir Charles Napier. La ville est occupée par les Turcs, pendant que les Egyptiens évacuent Sidon (21 septembre).

La flotte française ne paraît pas sur les côtes de la Syrie, mais M. Thiers publie une note le 8 octobre.

Dans de nouvelles négociations, tandis que la Porte et les puissances refusent à Méhémed Ali l'hérédité, pour la possession de la Syrie, il met comme condition au rétablissement de la paix, son maintien dans la souveraineté de l'Egypte.

Le cabinet de M. Thiers tombe le 29 octobre, devant un vote justement sévère de la Chambre des Députés.

La lutte continue, Saint-Jean-d'Acre, après un bombardement, se rend le 4 novembre.

Ibrahim, le fils de Méhémed Ali, exécute un mouvement de retraite. L'Emir Beschir abandonne la cause de vice-roi, et envoie un messager à Constantinople. Les populations syriennes se révoltent à nouveau. Méhémed Ali, qui se sent menacé, signe, le 27 novembre, une convention provisoire avec le commodore Charles Napier.

Pendant que ces évènements s'accomplissent en Asie et en Egypte, la Russie, après une expédition plus fatiguante que brillante contre le Khan de Khiva, a cependant obtenu, le 31 octobre 1840, la mise en liberté des captifs russes, et l'ambassadeur du Khan est venu négocier à Orembourg.

En Grèce les factions s'agitent toujours, une conspiration d'une société secrète, dite Orthodoxe, amène la destitution du ministre de l'intérieur Glarakis. Le roi Othon, qui comprend les véritables intérêts de sa nouvelle patrie, veut négocier avec la Porte pour signer un traité de commerce avantageux aux deux pays, mais il est obligé de renoncer à son projet, en présence des sentiments peu éclairés de la majorité de la population.

Dès le commencement de l'année 1841, Abd-ul-Médjid qui trouve que l'on se mêle trop de ses affaires, veut en finir avec la question égyptienne, son Hatti-Chérif, du 13 février, met fin à la question d'Orient.

«La position de Méhémed Ali est déterminée vis-» à-vis de son souverain, il ne conservera que l'E-» gypte, à titre héréditaire, et le droit d'hérédité ne » lui conférera aucun rang supérieur à celui des » autres vézirs du Sultan. Le grand vézir de Cons-» tantinople aura le pas sur le vice-roi d'Egypte. » Méhémed Ali et ses successeurs ne pourront aug-» menter le chiffre de leur armée, sans une autori-» sation de la Sublime Porte. Il n'exercera que le » gouvernement viager des dépendances indirectes » de l'Egypte, la Nubie, le Darfour, Cordofan, Sen-» naar, etc., etc.»

Ces conditions sont acceptées.

Le 16 mars 1841, la flotte turque qui avait été livrée à Méhémed Ali, le 14 juillet 1839, rentre dans le Bosphore.

La paix est faite entre le souverain et son puissant feudataire.

La France, le 13 juillet 1841, prend part avec l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse au traité des détroits, par lequel le Sultan Abd-ul-Médjid s'engage «à fermer indistinctement aux navires de » guerre, de toutes les nations, le Bosphore et les » Dardanelles.»

De leur côté les cinq puissances contractantes s'engagent «à garantir au Sultan l'intégrité du terri- » toire de l'Empire Ottoman, et à faire respecter le » principe de la clôture des détroits.»

Au point de vue international, la partie la plus importante de ce traité est la suppression de la clause secrète du traité d'Unkiar-Skélessi (1839), qui créait une situation totale à l'avantage de la Russie.

Délivré de la guerre et de la protestation toujours un peu gênante de ses chers alliés, Abd-ul-Médjid peut reporter les yeux sur son Empire, et surveiller l'application des réformes promises par son Hatti-Chérif du 3 novembre 1839.

Reschid pacha qui avait énergiquement aidé son souverain dans les questions extérieures, ainsi que dans la réorganisation de la Turquie, quitte malheureusement le ministère des affaires étrangères le 15 mars 1843. Cependant l'œuvre de la réforme n'est interrompue que par le soulèvement des populations chrétiennes qui, obéissant à un mot d'ordre, se révoltent en même temps en Syrie, en Macédoine, en Bulgarie et en Crète.

L'histoire est là pour affirmer qu'Abd-ul-Médjid était un souverain doux, humain et charitable, que son esprit était aussi libéral que son cœur était bon, et qu'il était incapable de se laisser inspirer par le fanatisme, pourtant la répression de la guerre civile fut parfois terrible sous son règne.

De toutes les guerres, celles où la religion est mêlée, furent toujours les plus épouvantables.

En Syrie, les Druses et les Maronites se massacrent. En Bulgarie, le gouverneur Mustapha pacha oppose aux rébelles les féroces arnautes. En Crète, les Grecs apportent des armes et viennent se joindre à l'insurrection.

Il faut six mois aux lieutenants du Sultan pour rétablir l'ordre.

C'est dans cette année 1841 que, pour la première fois, Jérusalem a reçu un évêque protestant. Le disciple de Luther est installé sous la protection de l'Angleterre et de la Prusse.

C'est une vieille coutume, en Turquie, toutes les religions sont libres, pourvu qu'elles ne servent pas de prétexte aux soulèvements des populations, et à la guerre civile.

Dans ces trois années 1838-1842, le roi Louis Philippe a échappé à deux attentats. La reine d'Angleterre a également eu ses jours deux fois ménacés, par le poignard d'un assassin. Le duc d'Aumale a failli périr, comme le duc de Berry. L'Angleterre, après quelques succès et la capitulation de Canton, a vu ses soldats de Caboul massacrés par trahison.

Les cendres de l'Empereur Napoléon ont été ramenées en France, par le prince de Joinville.

Le prince de Galles est né le 9 novembre 1841, et le duc d'Orléans a été tué, par un accident de voiture, le 13 juillet 1842, neuf semaines après le terrible accident du chemin de fer de Versailles, sur la rive gauche. La Chambre des Députés Française est travaillée par l'opposition des gens qui courent après des portefeuilles, et la Chambre des Pairs a condamné à une détention perpétuelle le prince Louis Nápoléon, qui vient de faire sa seconde tentative à Boulogne.

Enfin l'Angleterre, par l'entremise de la Russie, mais à la condition de quitter Therreh, a signé un avantageux traité de commerce avec la Perse.

Le Portugal est agité, une insurrection chartine a éclaté à Lisbone, mais la charte de don Pedro est rétablie sous le ministère de Costa Cabral. En Espagne Espartero fait fortement sentir le poids de sa dictature.

Dans les Etats Ottomans une révolution populaire triomphe, le 14 septembre, en Servie, à Belgrade. Le prince Milosch est déposé. Les Serbes, par leurs suffrages, appellent au pouvoir le prince Alexandre, petit fils de Czerni Georges. Le prince qui n'a que dix-huit ans a fait ses études dans une école militaire d'Odessa.

Le Sultan confirme son élection, bien que l'Empereur Nicolas n'ait point vu, avec plaisir, l'un de ses sous-lieutenants devenir un petit souverain. Il de-

mandera une nouvelle élection, par l'assemblée nationale. Elle aura lieu le 27 juin 1843. Le prince Alexandre est réélu à l'unanimité, et la Porte le confirme à nouveau le 14 septembre.

Le 26 octobre, de cette même année, le woïvode de Valachie, le prince Alexandre Ghika, est déposé. Le Sultan Abd-ul-Médjid accepte le fait accompli, mais les journaux de l'époque prétendent que la Russie ne fut point étrangère à cet évènement.

En Grèce, en 1843, la révolution du 3 septembre est accomplie par MM. Kalergi et Métaxa, qui passent pour les chefs du parti russe. Le roi Othon promet une constitution, forme un nouveau ministère, ouvre l'assemblée nationale, mais il commet la faute de continuer à s'entourer de Bavarois.

En 1845 le cabinet d'Athènes aura M. Coletti, qui représentera l'influence française, et M. Métaxas l'idée greco-russe.

Pendant que le Sultan rétablit l'ordre, dans toutes les parties asiatiques de son Empire, il doit lutter, en Valachie et en Serbie, contre l'influence de la Russie.

Dans le mois de janvier 1843 M. Bibesco est élu hospodar à une immense majorité. L'administration du prince Bibesco sera ferme, intelligente et nationale. Dès l'année 1844, on le verra, d'accord avec l'hospodar de Moldavie, chercher à donner une vie nouvelle au pays par l'émancipation des serfs, et tenter d'éloigner les juifs qui sont une véritable plaie pour les deux provinces.

Ce n'est point sans de grandes difficultés que l'on parvient à appliquer les lois les plus justes et les plus utiles. A l'occasion du recrutement, ordonné par le Sultan, les Albanais se révoltent et massacrent les chrétiens, mais Reschid pacha dompte la révolte, et réprime vigoureusement l'affreux brigandage qui commençait à désoler deux provinces.

Cependant l'année suivante (1845), une nouvelle insurrection éclate en Albanie. Elle sera vite étouffée, mais dans le Liban les Druses tuent, pillent et torturent les chrétiens Maronites. Le gouvernement de Constantinople fait tout son possible pour faire respecter les lois, et donner satisfaction aux puissances chrétiennes qui demandent, avec juste raison, le désarmement des rébelles.

Il faut espérer qu'avant peu l'on ne rencontrera plus dans nos rues de ces hommes qui ont l'air, quand ils passent, d'être en train de déménager un arsenal.

Voulant attaquer le mal dans sa racine, le 12 juillet 1845, Abd-ul-Médjid signe un firman, ouvrant des milliers d'écoles dans l'Empire, et le 15 octobre 1847, le Sultan, en présence de son grand vézir Reschid pacha, inaugure, à Constantinople, l'école polytechnique.

C'est en 1846, le 30 avril, que la Porte et la Russie signent un traité de commerce qui assurent aux Russes, des droits égaux à ceux dont jouissent les Français et les Anglais.

Citons comme une bonne chose pour l'humanité

que c'est en 1846 que la peine du knout est abolie par le nouveau code pénal de la Russie.

Une autre date à inscrire est celle de 1847. Pendant que la disette amène une crise commerciale en Europe,et que la Russie nourrit une partie du monde, et prête de l'argent à la banque de France. Tandis que la Turquie marche progressivement dans l'heureuse voie tracée par Abd-ul-Médjid, en Valachie, partageant les nobles sentiments de la Chambre, le prince Bibesco affranchit quatorze mille familles de Bohémiens esclaves. Plus de soixante mille déshérités vont connaître la liberté.

Au mois de novembre de cette année 1847, la Valachie contracte une union douanière avec la Moldavie. Pour exécuter de grands travaux, les douanes des deux pays sont affermées pour six ans.

Toute liberté impose des devoirs, ayant affranchi des esclaves, il faut encore les instruire pour en faire des hommes. Le prince Bibesco fait ouvrir des nombreuses écoles, pour les enfants et pour les adultes.

Nous voici arrivé à cette fatale année 1848. La révolution qui chasse le roi Louis Philippe Ier, de Paris, et donne à la France une république, pour laquelle elle n'est ni créée ni préparée, jette le bouleversement dans toute l'Europe. Le parti libéral était partout en excellente position. Nous allons voir momentanément triompher en France, en Italie, et en Allemagne la révolution, puis sa sœur, la réaction, viendra nous faire reculer de cinquante ans.

Le 24 février 1848, la république est proclamée du

balcon de cet Hôtel-de-Ville, que les communards brûleront en 1871. MM. Albert, Ferdinand Flocon, Dupont de l'Eure, Arago, Crémieux, Marie, Ledru-Rollin, Garnier Pagès seront les maîtres de la France.

Le génie de Lamartine ne nous sauvera du drapeau rouge, le 15 mai, que pour nous conduire aux terribles journées de juin, qui n'ont été dépassées que par la commune.

Le 26 février on créera les fameux ateliers nationaux, qui désorganiseront le travail, et enlèveront les ouvriers aux fabriques et aux chantiers, pour leur donner les habitudes de clubs et de cabarets.

Cette belle invention qui fut la plus grande gloire des socialistes, Albert, l'ouvrier, et Louis Blanc, l'historien, coûtera à la France, en deux mois, une quinzaine de millions.

La Bourse de Paris qui avait fermé, le 23 février, le cinq pour cent, à 116 francs 26 centimes, et le trois pour cent, à 73 francs 75 centimes, tombera, en avril et juin, le cinq pour cent, à 48 francs, et le trois pour cent, à 35 francs.

Aux ateliers nationaux succèdent les batailles des journées de juin qui coûtent, à la patrie, la vie de sept généraux, et la mort d'un archevêque ; un bon pasteur se dévoue pour son troupeau. Plus de quarante mille cadavres sont jettés sur les pavés rouges de sang.

Et dire que des deux côtés des barricades nous entendions, crier vive la république !

Le général Cavaignac, qui a le pouvoir dictatorial,

est enfin maître de cette terrible insurrection. Les élections arrivent, et la France, que l'on dit républicaine, nomme pour président le prince Louis Napoléon, par cinq millions six cent mille suffrages, sur sept millions de votants.

Les journées de juin 1848 ont donné la présidence au prince Napoléon, les journées de juin 1849 le feront Empereur !

La révolution à Paris, c'est la révolution dans le monde entier. Les idées démagogiques font leur tour d'Europe.

Le pape Pie IX, qui depuis 1846 a succédé à Grégoire XVI, et qui fut, dès son exaltation, l'idôle du parti libéral et l'espérance de l'Italie, est chassé de Rome par les tribuns improvisés.

La vieille Angleterre, menacée dans son unité politique par l'Irlande, revoit dans les rues de Londres les promenades de 1649 et de 1683.

Berlin, Vienne et Francfort sont au pouvoir des révolutionnaires. Le prince Windisgratz est tué, à Prague, pendant que l'on assassine deux députés à Francfort.

Les constitutions les plus libérales ne contentent plus les peuples déchaînés. Le roi de Prusse, Frédéric Guillaume IV, rentre à coups de canon dans sa capitale, et l'Empereur d'Autriche Ferdinand Ier, las de lutter contre les émeutiers de Vienne, les exigences impossibles des Hongrois, et les révoltes des Croates et des Esclavons, abdique en faveur de son neveu François Joseph Ier.

Les grands ducs, en Italie, comme en Allemagne, en sont réduits à implorer l'intervention étrangère.

Le roi de Danemark Frédéric VII, le fils de Christian VIII, demande au roi de Suède Oscar Ier (le fils de Charles XV, Jean Bernadotte) des troupes pour combattre les révoltés du Schlesving-Holstein.

En Hollande, Guillaume II qui aura pour successeur, en 1849, le roi actuel Guillaume III, sauve la situation en dotant son pays d'une nouvelle loi fondamentale.

La Belgique, sous le roi Léopold Ier, étonne le monde par sa sagesse.

La ville de Madrid est mise en état de siège, par le lieutenant d'Isabelle II. Les garanties constitutionnelles sont suspendues. Olozaga est arrêté, et Sir Henry Bulwer est cause d'une rupture diplomatique entre l'Espagne et la Grande Bretagne.

Chez le brave petit peuple Piémontais, Charles Albert vaincu, abdiquera, après la bataille de Navarre, en faveur de son fils Victor Emmanuel, aujourd'hui roi d'Italie.

En 1848 et 1849, le canon tonne dans toute l'Europe. On se fusille dans les villes. La réaction triomphante répond aux assassinats de la rue par les échaffauds et les déportations. La haine et les idées de vengeance emplissent les cœurs des vaincus. Voilà ce qu'a rapporté à l'humanité le coup de pistolet, tiré le 23 février 1848, contre les gardes municipaux qui gardaient le ministère des affaires étrangères. Quelle belle chose que les révolutions!

C'est également de 1848 que date le règne de Nasr-ed-Din Schah, le réformateur de la Perse qui a succédé à Mohamed Schah.

En Chine, Tao Kwang (splendeur de la raison) qui règne depuis 1820, ne sera remplacé par son quatrième fils Y-Ching (Hien foung) qu'en 1850.

En Amérique, pendant les évènements de 1848, James Polk, du Tamesée, qui est président depuis 1845, agit avec beaucoup de sagesse. Ses successeurs seront le général Taylor, 1849-1850; Filmore, son vice-président, 1850-1853; et Frankl, 1853-57, qui aura la présidence des Etats-Unis, pendant la guerre de Crimée.

Les évènements de Paris ont eu leur contre-coup, en Turquie, Reschid pacha, le ministre intelligent, l'ami du progrès, le zélé réformateur, tombe en disgrâce, et il est remplacé, comme grand vézir, par Sarim pacha, en vertu d'un iradé impérial du 27 avril, mais Abd-ul-Médjid, dès le 11 août, rappelle son dévoué collaborateur.

En Valachie, pendant que l'on se mitraillait à Paris, une révolution s'est accomplie à Bucharest. Le prince Bibesco est renversé. Tandis que les uns veulent faire une république avec des serfs, les autres, meilleurs patriotes, tentent de réunir en un seul corps toute la nation Roumaine.

Les Russes, sous le prétexte plus ou moins plausible de prévenir tout mouvement révolutionnaire, s'empressent de franchir le Pruth, le 9 juillet 1848. Ils viennent d'abord camper près de Jassy, en Moldavie.

Abd-ul-Médjid qui ne pouvait pas laisser une province, dépendant de son Empire, à la merci de l'étranger, donne l'ordre aux troupes ottomanes de traverser le Dunube, elles entrent en Valachie, le 30 juillet.

Les souverains de Turquie et de Russie semblent d'accord pour rétablir les anciennes autorités.

Comme premier acte, Fuad effendi, le commissaire de la Porte, supprime la lieutenance princière, qui a déjà remplacé, en Valachie, le gouvernement provisoire, et il nomme seul caïmacam Constantin Cantacuzène (25 septembre).

Une armée, qui pénètre dans la Valachie le 27 septembre, entre à Bucharest le 12 octobre. Les hôtels et les maisons particulières sont remplies d'officiers, jamais les marchands n'ont gagné autant d'argent.

Les yeux d'Abd-ul-Médjid doivent se porter, en même temps, sur les bords du Danube et sur les rives du Nil.

Le Grand Méhémed Ali est malade, la révolution de février lui a porté un coup mortel. Son fils Ibrahim pacha, est investi de la vice-royauté d'Egypte et nommé vézir le 1er septembre. Il meurt quarante jours après, et ses nouveaux pouvoirs passent à son neveu, Abbas pacha, par un firman impérial du 25 novembre 1849.

Méhémed Ali ne s'éteindra, à Alexandrie, que le 1er août 1849. Ce grand homme a vécu quatre-vingt ans.

Le Sultan, tout en arrangeant les affaires de l'E-

gypte, s'occupe de régler celles de la Valachie et de la Moldavie, il signe avec la Russie, le 30 avril 1849, la convention de Balta-Liman, qui doit décider du sort des Principautés Danubiennes.

«Les Hospodars de Moldavie et de Valachie seront » nommés pour sept ans, par Sa Majesté Impériale le » Sultan. Le règlement organique de 1831 restera en » vigueur, mais les assemblées de Boyards seront » momentanément suspendues et remplacées par un » Divan. Tant que les pays voisins ne seront pas » complètement pacifiés, la Turquie et la Russie au» ront la faculté de laisser chacune dix mille hom» mes de troupes dans les Principautés.»

Telles sont les principales conditions de la convention de Balta-Liman.

Le 25 mai, le gouvernement d'Abd-ul-Medjid destitue Michel Stourdja, l'hospodar de la Moldavie.

Stirbey, qui a été nommé hospodar de Valachie, le 29 juin, est investi de ses pouvoirs, le 14 juillet, pendant que le prince Grégoire Ghika est installé en Moldavie.

Les réfugiés Hongrois et Polonais, dont la Sublime Porte refuse noblement l'extradition, amènent un différent entre la Russie, l'Autriche et le gouvernement de Constantinople.

L'Angleterre et la France s'empressent d'offrir leur intervention officieuse. Dépassant le but proposé, l'amiral Parker paraît même dans les Dardanelles, avec une flotte anglaise, mais la Russie empêche les

choses d'être poussées à l'extrême, en ne demandant que l'internement des réfugiés..

Les relations interrompues avec l'Autriche seront rétablies le 6 avril 1850.

Dans l'année 1850, tandis que malgré les bonnes dispositions de la France, le triste conflit de la Grèce avec l'Angleterre, se résout aux dépens des Hellènes, et que le roi Othon, deux mois avant l'assassinat de son ministre des cultes, signe un traité de commerce avec la Russie (24 juin 1850).

Le Sultan Abd-ul-Medjid a, par un firman impérial daté du 30 mars, créé, pour le Caire et Alexandrie, des tribunaux mixtes, qui connaitront des affaires commerciales, ainsi que cela se pratique déjà depuis longtemps à Constantinople.

L'installation de ces tribunaux mixtes est le point de départ de la réforme judiciaire.

Dans cette même année 1850, le choléra désole l'Egypte, Malte et la régence de Tunis.

En 1851, l'année où le prince Napoléon s'empare du pouvoir absolu, grâce au coup d'Etat du 2 décembre, la Turquie est en délicatesse avec la France, à cause de la possession des Lieux-Saints, que les Grecs, appuyés par la Russie, réclament pour la célébration de leur culte. A la même époque, les relations de la cour de Constantinople avec celle de Vienne sont de nouveau compromises, par la liberté rendue à Kossuth, le 1er septembre.

A propos de la question du Tanzimat, ou exercice du droit de vie et de mort, un nouveau point noir

se montre en Egypte. Le Sultan maintient sa plus belle prérogative, le droit de grâce.

Abbas pacha, vice-roi d'Egypte, concède, à une compagnie anglaise la construction du chemin de fer qui doit, en traversant le Delta, relier le Caire avec Alexandrie.

Le prince du Liban, l'Emir Beschir, qui a pris une part active à la lutte entre le Sultan Mahmoud II et Méhémed Ali, meurt, à la fin de l'année.

Le Sultan Abd-ul-Médjid, commence à s'occuper sérieusement de la réforme financière, au mois de décembre 1851, il se fait soumettre un travail d'ensemble.

Après la grande éclipse dans le firmament (28 juillet 1851), arrive l'éclipse dans la politique ottomane. Reschid pacha tombe en disgrâce, du 26 janvier au 6 mars, mais le Sultan lui rend bientôt toute sa confiance. Renommé grand vézir, Reschid pacha qui a arrangé l'affaire des Lieux-Saints, avec la France, envoie Fuad effendi, qui a rendu de grands services dans les Principautés, terminer, en Egypte, l'affaire du Tanzimat, au sujet des exécutions capitales.

Fuad, dans cette délicate mission, donne une nouvelle preuve de sa haute intelligence, et de la souplesse de son esprit.

L'Empire Ottoman ne peut arriver à jouir d'une paix complète. L'impôt sur le revenu, et l'application de la loi du recrutement, occassionnent encore des désordres.

En Syrie le brigandage est presque réprimé.

La presse s'écartant un peu trop brusquement de la ligne droite, le gouvernement, par un décret, en date du mois de mai 1852, apporte une restriction assez importante, à la liberté quasi-illimitée, dont jouissaient les imprimeries étrangères à Constantinople.

Un incident qui se produit à Tripoli de Barbarie, entraîne un nouveau différent avec la France. Reschid pacha quitte le pouvoir, Ali pacha est nommé grand vézir, Fuad effendi lui succède aux affaires étrangères (5 août 1852). La France reçoit une satisfaction.

Un fait immense s'accomplit, dès l'entrée au ministère d'Ali et de Fuad. Pour la première fois la Turquie fait appel au crédit européen.

Le gouvernement ottoman, par l'entremise de la Banque de Constantinople qu'il vient de créer, demande cinquante millions aux places financières de France et d'Angleterre.

Le marché, conclu le 7 septembre, est annulé le 16 octobre, par la résistance politique de la Russie et de l'Autriche, qui s'appuient, à Constantinople, sur l'opposition du vieux parti Turc.

Abd-ul-Medjid, en présence de ces difficultés, autorise cependant l'Egypte, à emprunter de l'argent en Angleterre. A l'intérieur la circulation de toutes les monnaies étrangères sera interdite. Cette prohibition s'appliquera même aux pièces turques, qui ne seront pas du règne d'Abd-ul-Médjid, ou de celui de son père, le Sultan Mahmoud II.

La navigation étrangère est défendue dans le Bosphore et sur toutes les côtes de l'Empire. Abbas pacha, mal disposé envers la Russie, essaie de seconder cette mesure en coupant le passage aux barques chargées de blé qui traversent son pays, en déscendant du haut Nil. Cette interdiction, decrétée le 16 septembre, amène aussitôt une protestation des consuls résidant à Alexandrie. Leurs gouvernements feront bien autrement entendre leurs plaintes, lorsque, le 15 nevembre 1853, le vice-roi voudra complètement interdire l'exportation des céréales.

Le Sultan était absolument dans son droit, vous l'empêchiez d'avoir recours au crédit européen, il vous défendait le trafic dans son Empire.

Pendant que le président de la république française se fait couronner Empereur, sous le nom de Napoléon III, Abd-ul-Médjid lutte contre les Druses, révoltés en Syrie, fait rentrer sous l'obéissance le Monténégro et l'Erzégovine, et envoie, dans le mois de décembre 1852, Omer pacha, à la tête de vingt cinq mille hommes, occuper les principales places de l'Albanie.

Malgré la bonne volonté du prince Alexandre, les moines slaves font une grande propagande, en Servie, dans le mois de janvier 1853, époque où l'Empereur Napoléon III épouse Mlle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, fille d'un général espagnol.

Au mois de février, l'hospodar de Moldavie, prince Ghika, abdique pour cause de maladie. Cependant dans l'intérêt de son pays, il reprendra la direction

des affaires, mais abandonnera tout-à-fait le pouvoir le 2 novembre 1853, en voyant les Russes prolonger leur occupation.

La province de Smyrne est, pendant le même laps de temps, désolée par les pirateries, et les actes de brigandage, de la bande de Yanni Cattergi, qui brave les autorités jusqu'au mois d'octobre 1853.

La vie du Sultan Abd-ul-Médjid est une lutte continuelle, pendant que ses troupes sont occupées dans le Monténégro, la guerre d'Orient éclate. L'Angleterre, l'Autriche, la France, la Russie et la Turquie, y prendront part, dans la première année des hostilités (1853).

Le ban Jellachich commande un corps d'observation, dès le mois de janvier. A la fin de février, le comte de Laningen porte, au nom de l'Autriche, un ultimatum que le Sultan accepte dans son désir d'éviter une nouvelle guerre européenne.

Cependant cet ultimatum concerne non seulement les Monténégrins, mais encore les réfugiés Hongrois et Polonais, qui servent dans l'armée turque, et la situation des chrétiens, dans la Bosnie et l'Erzégovine.

Les concessions ont, de tous les temps, appelé des concessions nouvelles. La Russie réclame le droit de protection sur les chrétiens du rit oriental, dans la Turquie d'Europe. Or, les chrétiens représentent, environ onze millions d'âmes, sur quinze millions d'habitants.

Pour mener à bien cette entreprise impossible,

l'empereur Nicolas envoie, à Constantinople, le prince Mentschikow, son ministre de la marine.

Ce singulier ambassadeur commence sa mission conciliatrice par inspecter, à Sébastopol, une flotte de vingt-sept bâtiments de guerre, et par aller passer en revue un corps de trente mille hommes, concentré en Bassarabie.

Enfin, il arrive dans le Bosphore, le 28 février, mais il faut avouer qu'il sait rattrapper le temps perdu, car, dès le 2 mars, ses exigeances, et surtout ses formes blessantes, ont rendu tout arrangement futur impossible.

La Russie a demandé plus qu'elle ne voulait réellement obtenir. Ce qu'elle désirait sérieusement, c'était le retrait, ou tout au moins l'amoindrissement, des concessions accordées aux Latins, dans la question des Lieux-Saints, par l'entremise du marquis de Lavalette, en 1852.

La France et l'Angleterre tiennent leurs flottes prêtes, dans les eaux de Salamine.

Malte devient un formidable arsenal, un grand point de concentration et de ravitaillement.

L'ultimatum Mentschikow est rejeté! mais Abd-ul-Médjid, par un nouveau firman, en date du 6 juin 1853, confirme la pleine possession des droits religieux, à tous les sujets non Musulmans, sans distinction de cultes.

Le dernier ultimatum, apporté de Saint-Petersbourg le 9, est rejeté, le 17 du même mois,

Les flottes d'Angleterre et de France sont à Besika, à trente six heures de Constantinople.

D'après les ordres envoyés par l'Empereur Nicolas en date du 27 Juin, le général Prince Gortschakow fait passer le Pruth, à son armée, le 2 Juillet.

La première étincelle va tourner à l'incendie, cependant les grandes puissances renouvellent leurs tentatives, en vue d'une entente.

La conférence de Vienne publie une note diplomatique qui est acceptée par la Russie, le 3 Août. On peut encore espérer conserver la paix, mais la Porte propose quelques modifications qui sont réjetées par l'Empereur de Russie. (29 août 1853).

L'Empereur d'Autriche François Joseph, le roi de Prusse Fréderic Guillaume IV, et le Tzar Nicolas 1er ont, sans résultats, dans les mois de septembre et d'octobre, des conférences particulières à Olmutz, à Varsovie, et à Postdam.

Abd-ul-Médjid déclare, le 9 octobre, qu'il veut l'évacuation des principautés Danubiennes, par les Russes, ou le guerre !

Le 20 octobre, un dernier projet est inutilement présenté par l'Autriche et la Prusse. Le sort en est jeté, c'est le canon qui va parler maintenant, et décider les questions de droit par la force.

Du 22 au 28, les flottes combinées de la France et de l'Angleterre lèvent l'ancre, aux Dardanelles, et viennent à Constantinople, où le général Baraguay d'Hilliers est nommé ambassadeur, par Napoléon III.

En même temps, Omer pacha a franchi le Da-

nube, le 28 octobre, et, dès le 4 novembre, les Russes éprouvent deux échecs, près d'Oltenitza, et de Turtukaï.

A Batoum, et au nord-est de Kars, les hostilités commencent en Asie-Mineure.

Les grandes pluies qui tombent, dans le mois de novembre, forcent les Turcs à repasser le Danube, ils exécutent ce mouvement sans être inquiétés, bien qu'ils gardent Kalafat, situé en face de Widdin (14 novembre).

L'Autriche n'a pas renoncé a tout espoir, elle présente encore une note que la Porte refuse.

Le 30 novembre 1853 est une mauvaise date, pour la Turquie, cependant pour l'avenir, elle peut lui être d'un utile enseignement.

Une partie de la flotte turque est à l'ancre, dans la rade de Sinope, oubliant les avis du prophète qui recommandait, à ses guerriers, de ne jamais dormir devant l'ennemi, les feux des navires sont éteints, personné ne guette au large.

Le Russes arrivent comme la foudre, et les bâtiments ottomans sont coulés ou brûlés, avant d'avoir pu se mettre en ordre de bataille.

En novembre et décembre, les Turcs ont eu peu de combats avantageux, en Asie. Les quatre puissances rédigent, le 5 décembre, à Vienne, de nouvelles propositions, auxquelles le Divan adhère le dernier jour de l'année 1853.

La Russie lutte, dans le même mois, contre le Khan de Khiva; le général Pereuski, gouverneur

d'Orenbourg, qui n'avait pas complétement réussi, dans l'expédition de 1840, s'empare de Khiva le 11 décembre, en battant les deux khans, de Khiva et de Boukhara.

Comme réponse au bombardement de Sinope, la flotte Anglo-Française entre dans la mer Noire, le 4 janvier 1854, de leur côté les Turcs font un mouvement offensif sur le Danube, en avant de Kalafat, tandis que les Russes attaquent Matchin, en face de Brahilov.

Jamais on n'a autant proposé, et rejeté de conventions, qu'au début de cette guerre. Le 27 février l'Angleterre et la France font une sommation, à la Russie, d'avoir à se retirer des provinces Danubiennes, avant le 30 avril, l'Empereur Nicolas répond, à cette mise en demeure, par un manifeste belliqueux.

Pendant que la Perse, la Suède et le Danemark, font reconnaître leur neutralité par les belligérants. On publie à Londres, la correspondance diplomatique échangée, en 1853, entre la Russie et l'Angleterre, en vue d'un projet éventuel de partage de l'Empire Ottoman.

La publicité de ces notes, secrètes et confidentielles, étonne l'Europe et exaspère les Turcs.

Le 12 mai, Abd-ul-Médjid signe une convention, qui lie la Turquie avec ses puissants alliés, et promet d'étendre les droits des chrétiens.

L'Angleterre et la France déclarent la guerre, à la Russie, le 27 mai. La Grèce qui favorise, en Epire,

des révoltes contre les Turcs, est occupée par une division Française.

Chamyl, le chef des Caucasiens, envoie à Constantinople faire des promesses qu'il ne mettra pas à exécution.

L'Autriche, la puissance la plus intéressée dans la guerre, par le voisinage de la Serbie et des principautés, forme, après le protocole du 6 avril, le 20 du même mois, une alliance militaire, mais conditionelle, avec le Prusse.

A Francfort, on discutera, jusqu'au 24 juillet, pour donner à cette convention une adhésion qui sera sans effet.

Les russes regardent un peu la Valachie, comme un pays leur appartenant, le maréchal Paskiewitz invite, les belles dames de Bucharest, à venir voir comment on emporte une ville d'assaut ! En avril, comme en juin, la bravoure russe échoue, devant Silistrie, contre la stoïque résistance des soldats Turcs.

Paskiewitz perd beaucoup de monde, sans remporter aucun avantage — il est remplacé, dans le commandement en chef de l'armée du Danube, par le prince Gortschakow. La Valachie sera bientôt abandonnée par les russes, mais une convention, signée le 14 juin, autorisera les autrichiens à venir occuper Bucharest.

L'Armée française a quitté Toulon, les premiers transports arrivent à Gallipoli, le 31 mars. Varna est la grande place d'armes des alliés, comme pre-

mier ennemi, ils rencontrent le choléra qui décime les nouveaux débarqués.

Lord Raglan, et le maréchal Leroy de Saint-Arnaud, sont les commandants en chefs des armées alliées. Le prince Napoléon, le cousin de l'Empereur est à la tête d'une division.

On ne saurait nous taxer de partialité, vis-à-vis du gendre du roi Victor Emmanuel, eh bien ! malgré tout ce que l'on a dit ou écrit, surtout depuis 1870, nous devons déclarer avoir entendu plus de vingt officiers, ayant fait la compagne de Crimée, affirmer que le prince Napoléon s'était, sur le champ de bataille, ou dans les tranchées de Sébastopol, conduit comme un brave soldat.

Tandis que le Gouvernement Ottoman, admirablement secondé par l'armée et par la population, se prépare à faire les plus grands sacrifices, pour défendre la patrie, les Anglais, qui n'aiment pas perdre leurs temps, bombardent la place de Bomarsund,sise dans la plus grande des îles Aland (21, 26 et 27 juin). Les amiraux Napier, et Perseval Deschênes, commandent la flotte anglo-française.

Un corps d'armée, sous les ordres du général Baraguay d'Hilliers, a contribué à se rendre maître de Bomarsund.

Les sentiments patriotiques, l'enthousiasme religieux, sont surrexcités au dernier point dans tout l'Empire. Abd-ul-Médjid, et son grand vézir Aali pacha, emploient leurs soins à contenir, plutôt qu'à développer, l'effervescence nationale.

Les Turcs luttent énergiquement, mais sans succès marquant, à Bayazid, en Asie, et à Kars, pendant que la Russie croit devoir rejeter, comme incomplètes, les propositions présentées par l'Autriche, le 26 août.

La grande guerre va commencer!

Les Anglais sont partis de Baltchik, le 5 septembre. Les soldats français ont quitté Varna et pris la mer, le 7 du même mois, ils sont repartis sur des vaisseaux, parmi lesquels on distingue la *Ville de Paris*, le *Friedland*, *le Vauban* et la frégate la *Belle Poule*, sur laquelle le prince de Joinville a ramené, en 1840, la dépouille mortelle du premier des Napoléons.

Les alliés, sous vapeur ou sous voiles, se dirigent vers la Crimée, en route ils bombardent Odessa.

Les habitants de cette ville nous ont raconté un épisode remarquable de ce bombardement, qui ne dura que peu de temps.

Les flottes ralentissant leur marche,avaient ouvert le feu, l'objectif était de tirer sur le port militaire, quelques boulets anglais s'égarèrent pourtant dans la ville.

Or, voici l'extraordinaire, l'incroyable, toute la population d'Odessa était accourue sur le boulevard Richelieu, comme à un spectacle, pour voir le bombardement, un projectile écorna la statue que les Russes ont élevé à notre intelligent compatriote, le descendant du grand Richelieu, mais pas un de ces spectateurs ne fut atteint, et il n'y eut de tué,

à une extrêmité d'un faubourg, qu'un juif qui, par excès de prudence, était en train de déménager ses meubles.

Le 14 septembre 1854,les troupes alliées, formant un total d'environ cinquante mille hommes, débarquaient entre Eupatoria et l'Alma.

C'est un officier de la marine française qui, tenant en main le drapeau tricolore, mit le premier le pied sur le sol de la Crimée.

Mentschikow avait assuré, à l'Empereur Nicolas, que tout débarquement était impossible, quand il sut que les alliés touchaient terre, il se crut certain de pouvoir, à sa guise, rejeter dans la mer, ces modernes et présomptueux imitateurs de Jason.

Le débarquement s'opéra donc,sans coup férir, au grand étonnement de l'armée franco-anglaise.

Le commandant en chef des Russes avait des troupes aussi enthousiastes qu'inexpérimentées, ses régiments, qui arrivaient de Moscou, étaient composés de jeunes conscrits, cependant il faut leur rendre cette justice que, s'ils ont été vaincus, ils se sont vaillamment défendus.

Sur un régiment,fort de deux mille huit cent hommes, trois cents soldats ont, le lendemain, répondu à l'appel, il n'y avait pas eu de prisonnier !

Quant aux officiers! il n'en restait pas un seul!

Le premier choc fut terrible, les Russes se firent massacrer, sans rompre d'une semelle, mais ils finirent par succomber sous la *furia française*, et la ***bravoure britannique***.

C'est de l'Alma que les alliés datèrent leur première victoire, dont ils ne purent qu'imparfaitement profiter, faute de cavalerie.

Sébastopol construit à l'extrême limite sud de la Russie, était une place de ravitaillement, un arsenal maritime, et non une ville, préparée pour soutenir un siège, si les commandants des troupes franco-anglaises avaient connu la véritable situation de Sébastopol, ils se seraient emparés de suite de ce point stratégique,et la guerre eut continué dans une autre partie de l'Empire.

Les Russes ont fortifié Sébastopol, pendant que nous commencions nos travaux de tranchée.

Les alliés tournent la ville, qu'ils n'osent attaquer de front, les français s'établissent, d'abord au cap Chersonèse, et ensuite à Kamiesch, tandis que les Anglais s'installent à Balaklava.

Le maréchal Leroy de Saint-Arnaud ne survit pas longtemps à sa victoire, il meurt le 29 septembre, sur le bâtiment le *Véloce*. Canrobert lui succède.

Mentschikow tient la campagne.

Les travaux de tranchée, commencés le 9 octobre, sont assez avancés le 17, pour que les alliés puissent ouvrir le feu, par les batteries de terre et de mer.

La flotte russe est paralysée dans le port, pendant que l'on bombardent les forts extérieurs de Sébastopol.

Le 25 octobre, les Turcs sont furieusement attaqués, par un gros de l'armée de Mentschikow, les

Anglais, pour dégager leurs alliés, font les charges héroïques de Balaklava.

Le général Cardigan, à la tête de la cavalerie anglaise, qui renferme des représentants de toute la noblesse de la Grande Bretagne, croit marcher à la mort, quand il s'écrie, en mettant le sabre au clair: «En avant le dernier des Cardigan!»

L'Elysée n'avait pas besoin d'un héros de plus, le 28 octobre 1854, le général n'a pas été tué, nous l'avons revu, aux bains d'Ems, donnant le bras à une belle et nouvelle épousée, espérons que ce brave aura fait refleurir son blason, et que nous n'avons pas eu l'honneur et le regret, de saluer : le dernier des Cardigan.

La Russie n'avait pas encore son réseau de chemin de fer, pour transporter du nord, ou même de l'intérieur de l'Empire, des hommes ou du matériel à Sebastopol sans avoir à vaincre de nombreuses difficultés, cependant des renforts arrivent à Mentschikow, et au général Liprandi, du Danube et des provinces méridionales.

Avec ces troupes les généraux russes veulent tenter un grand coup.

Les soldats sont stimulés par la présence, sur le champ de bataille, des grands Ducs Michel et Nicolas. C'est dans ces conditions que le 5 novembre, ils s'élancent sur la droite du camp anglais.

On combat, de part et d'autre, avec un égal acharnement. Les russes reviennent dix fois à la charge. Les anglais sont fort engagés, cinq ou six régiments

français, et les zouaves, viennent leur prêter un concours décisif.

Longtemps incertaine, la victoire se déclare enfin en faveur des alliés, qui ont payé chèrement le succès de cette sanglante journée.

Après le combat d'Inkermann, le siège se prolonge. L'hiver est arrivé, les troupes françaises, et principalement les anglais, dont l'équipement laisse beaucoup à désirer, souffrent cruellement du froid.

Les escadres supportent un ouragan terrible, comme on n'en voit que dans la mer Noire, des vaisseaux s'abîment dans les flots, des frégates sombrent, et des centaines de bateaux-transport sont jetés à la côte.

Pendant que le siège de Sébastopol se poursuit, le 26 novembre, l'Autriche et la Prusse paraissent s'engager d'avantage, contre la Russie, par un article additionnel au traité du 20 avril, la Diète y adhère le 9 décembre; à cette même époque, le 2 décembre, l'Autriche a signé un traité spécial avec l'Angleterre et la France.

A la fin de cette année 1854, les vice-amiraux sir Edmund Lyons, et Bruat, remplacent, dans les commandements des flottes de la mer Noire, sir Dundas, et le futur ministre de la marine, le vice-amiral Hamelin, qui est fait amiral, en même temps que Parseval Deschênes qui commande dans la Baltique.

Dans cette même année, le 14 juillet, Abbas pacha, le vice-roi d'Egypte, est étranglé par deux des officiers de sa maison.

Ce prince sensuel, avare, cruel, et d'une amitié peu sûre, fut peu regretté.

L'ainé des fils de Méhémed Ali, le prince Saïd, oncle d'Abbas pacha, lui succède, c'est le plus âgé de la famille.

Saïd pacha a été élevé en France, son éducatien, ses mœurs sont européennes. On espère beaucoup de son règne. Il fera de grandes choses, et dès son avènement au pouvoir, ce prince, ami des Egyptiens, commence par améliorer sensiblement la position des fellahs.

Tandis que, de janvier à mars 1855, la diplomatie allemande rédige des propositions à Vienne et Francfort, le siège de Sébastopol se poursuit, sans progrès marqués.

Si les alliés font d'excellents travaux d'attaque, l'ingénieur russe Totleben, en exécute d'admirables pour la défense.

Pour être de très bons soldats, les Turcs n'ont besoin que d'être bien commandés, le corps d'armée d'Omer pacha, récemment débarqué à Eupatoria, résiste à une formidable attaque du général Osten-Sacken.

Le 2 mars, à Saint-Pétersbourg, on apprend, en 24 heures, la maladie, l'agonie et la mort, de l'Empereur Nicolas.

L'homme de bronze, le Grand Tzar, le représentant du grand principe, qui fit la force et la gloire de la Russie, n'a pu survivre à la perte d'une partie de son prestige.

Son fils, Alexandre II, monte sur le trône, rien n'est changé à la situation.

Pendant que du 9 au 22 avril, on bombarde inutilement la gauche de Sébastopol, et qu'Omer pacha renforce les assiégeants, la Russie refuse fièrement de reduire sa flotte dans la mer Noire, et d'accepter l'exclusion de tous les bâtiments de guerre, à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

Le 16 mai, le général Pélissier succède au général Canrobert, qui garde noblement le commandement d'une division.

Le cimetière de Sébastopol, et la baie de la quarantaine, sont enlevés, du 22 au 24 mai. Le 25, la ligne de la Tchernaïa est occupée, le même jour où l'expédition anglo-française obtient un grand succès, dans la mer d'Azof, en coupant la route de la flèche d'Arabat.

Le 7 juin, le Mamelon-Vert est pris, mais le 18, les Russes repoussent victorieusement les deux assauts donnés, l'un par les Français, contre la tour Malakoff, l'autre par les Anglais, contre le grand Rédan.

Les alliés ont subi des pertes très sensibles. Le 28 juin, lord Raglan meurt, du choléra, qui est encore très violent.

Les sorties et les attaques sont très vives, et très nombreuses, dans les mois de juillet et d'août. L'armée de Liprandi, qui tient la campagne, est repoussée à la Tchernaïa.

Les Piémontais qui, au nombre de vingt mille

hommes, sont venus prêter leur concours aux assiégeants, se battent bravement, le 16 août, au pont de Traktir.

Le mois de septembre est fatal aux Russes, le 5, un feu d'enfer est recommencé contre la place, le 8, un nouvel assaut est donné au bastion Malakoff (Kornikoff), les Russes se défendent héroïquement, mais le bastion est enfin emporté par les divisions Bosquet et Mac-Mahon.

Sébastopol n'était plus tenable, les Russes perdaient plus de mille hommes, par jour, tués en faisant le service de la place.

Le 9 septembre, le prince Gortschakow coule ses vaisseaux, et abandonne les ruines sanglantes de Sébastopol, pour se retirer dans le nord de la baie, et occuper le fort du nord.

Le 12 septembre, Pélissier et Bruat sont nommés, le premier maréchal, et le second amiral. Bruat ne jouira pas longtemps de sa nouvelle dignité, il mourra du choléra, en rentrant en France.

Que de braves gens ont succombé dans cette campagne! quel est le résultat obtenu? il reste pourtant un glorieux souvenir. Tout le monde a fait vaillamment son devoir, dans cette guerre, et c'est avec un légitime orgueil que les ennemis pouvaient choquer leurs verres, et de se serrer la main, en enterrant les braves, tombés sur le champ de bataille.

Les Russes sont menacés sur le fleuve amour, tandis que la flotte de la Baltique bombarde, dans la

Finlande, Nystadt, Lovisa, et detruit les magasins extérieurs de Sweaborg,

En Crimée, une nouvelle armée est jetée à Eupatoria, pour agir sur le derrière des russes, et leur couper la route de Pérékop. Taman et Fanagoria, places voisines de Kertch, sont enlevées par la flotte; des batteries flottantes ont pris Kinburn, en face d'Otchakoff, à l'entrée du Liman.

Malgré ces désastres, l'Empereur de Russie Alexandre II, est partout acclamé sur son passage, lorsqu'il va visiter l'arsenal, Nicolaïef, Odessa et la Crimée.

L'hiver 1855-1856 est très rude, pour les Turcs, pour les Anglais, pour les Français et pour les Sardes; le typhus fait toujours de nombreuses victimes.

Les Russes, vaincus en Crimée, ont une compensation en Asie, où Mouravief assiège Kars, qui est défendue par les Turcs, par l'anglais Williams, et par le colonel autrichien de Schwartzenberg.

Omer-pacha, tardivement envoyé, par mer, au nord-est de l'Asie-Mineure, a pourtant forcé, le 5 novembre, le passage de la rivière d'Ingour, et marché sur Kutaïs, pour porter secours aux assiégés, il est trop tard, en proie à la famine et au typhus, Kars capitule, le 28 novembre.

En novembre et décembre, Canrobert, envoyé à Stockolm, obtient un traité qui lie la Suède, envers la France et l'Angleterre, et donne un champion de plus à la Turquie.

A l'intérieur de l'Empire Ottoman, dans cette an-

née 1855, le conseil du Tanzimat a décrété, et réglé, la pénalité contre les concussionnaires, et appliqué la nouvelle loi militaire, qui accepte les chrétiens, dans l'armée nationale.

Aali pacha a signé un traité de commerce avec la Grèce.

Un homme d'une incroyable initiative et d'une persévérance à toute épreuve. M. Ferdinand de Lesseps, décide la commission scientifique, qu'il a réunie pour étudier le projet de percement de l'isthme de Suez, à le suivre, en Egypte. Embarqué le 8 novembre 1855, à Marseille, il arrive, à Alexandrie, le 18.

Après l'ouverture du chemin de fer d'Alexandrie au Caire, qui a lieu le 1er janvier 1856, la commission internationale adopte, pour le percement de l'isthme de Suez, le projet d'un canal, avec tracé direct de Suez à Pélouse, de préférence au tracé indirect de Suez à Alexandrie.

L'Angleterre est hostile à la création de cette nouvelle voie. Mais, le 1er juin 1858, Milner Gibson, Gladstone et lord John Russel, amèneront la Chambre des Communes à déclarer, sur la proposition de M. Rœbuck, que l'honneur et l'intérêt de l'Angleterre ne sont pas incompatibles avec l'exécution du canal de l'isthme de Suez.

Le 31 mai, de la même année, la régence de Tunis perd Hamed, son souverain, qui était très favorable au développement moral et intellectuel de la population, et qui avait admirablement accueilli les Européens.

Six semaines après la mort du Bey de Tunis, une révolte militaire éclate dans le pays de Tripoli.

Au commencement de l'année 1856, tandis que l'Angleterre fait d'immenses préparatifs maritimes, en vue de l'attaque de Cronstadt, qui est la clef de Saint-Pétersbourg, et que les trois puissances alliées tiennent conseil, aux Tuilleries (10 janvier) les assiégeants achèvent de faire sauter, ou de détruire, les docks, les bassins, et les forts de Sébastopol.

Pour être impartial nous devons constater que, si le gouvernement autrichien ne fut peut être pas suffisamment rationnel,dans sa ligne de conduite,l'Empereur François Joseph déploya une véritable énergie pour amener la fin de cette guerre.

Le 16 janvier, le gouvernement autrichien décide la Russie, à accepter les propositions, qui doivent servir de préliminaires, au rétablissement de la paix entre les belligérans.

Le 25 février, le congrès se réunit à Paris. Son premier acte est de signer un armistice, jusqu'au 31 mars. Les principaux membres de ce congrès furent.

Pour la France, S. E. le comte Walewski, ministre des affaires étrangères, qui aura la présidence.

Pour la Russie, LL. EE. le comte Orloff et le baron de Brunow.

Pour l'Angleterre, LL. SS. lord Clarendon et lord Cowley.

Pour l'Autriche, LL. EE. le comte de Buol et le baron de Hübner.

Pour la Sardaigne S. E. le comte de Cavour.

Pour la Turquie S. A. Aali pacha.

La Prusse est admise au congrès, le 12 mars, à cause de sa signature apposée, en 1840-1841, aux traités des détroits (traités qui sont modifiés par la conférence.)

Les réunions sont nombreuses, l'enfantement est laborieux, chacun veut tirer à soi la couverture, que de points les nobles plénipotentiaires ont cru régler, d'une façon stable, et que les hasards de la politique, et le jeu des évènements, ont brisé depuis lors.

L'humanité tourne dans un cercle, comme un écureuil dans sa cage, la sagesse qui guide les hommes, depuis dix mille ans, les force à se promener éternellement dans un labyrinthe rempli de trompe-l'œil.

Nons avons déjà passé cent fois, devant les nouveaux horizons que nous croyons constamment découvrir.

Enfin le congrés signe la paix, le 30 mars, c'était le dernier jour, l'armistice expirait le 31.

Pour achever les protocoles (il y en aura 24), les conférences continuent jusqu'au 16 avril.

Le traité, dit traité de Paris, est ratifié le 27.

En voici les principales dispositions :

« Les territoires, occupés par les belligérants, se-
» ront évacués. La Turquie sera placée sous la garan-
» tie collective des cinq grandes puissances. La mer
» Noire sera neutralisée, et sa navigation interdite à
» tous les vaisseaux de guerre, et ouverte à tous les
» bâtiments marchands, sans diction de pavillon.

» Les deux Etats riverains (Turquie et Russie) ad-

» mettront respectivement des consuls dans leurs
» ports, et ne conserveront, sur le littoral, aucun ar-
» senal militaire maritime, cet article vise spéciale-
» ment Nicolaïef, qui appartient à la Russie.

» Le Danube sera accessible aux pyroscaphes, com-
» me aux voiliers, de commerce de tous les pays.

» La frontière Russe de la Bessarabie sera rectifiée.

» Les Principautés Danubiennes, la Valachie et la
» Moldavie, resteront sous la suzeraineté de la Porte,
» mais elles garderont leurs privilèges, sous la ga-
» rantie des puissances contractantes.

» La Russie s'engage à ne maintenir, aucun éta-
» blissement fortifié, dans les îles d'Aland.»

L'Angleterre et la France avaient combattu cet article, et proposé de réunir les deux provinces en un seul Etat.

En Moldavie, sous le voïvode Grégoire Ghika, le Divan-Général avait, dans le mois de janvier, voté l'abolition de l'esclavage et exprimé, comme la Valachie, le vœu de ne faire qu'un seul Etat. La Porte nomme, en qualité de caïmacams provisoires, en Moldavie, Théodore Balsch, appartenant à l'ancien parti russe, en Valachie, l'ex-prince Alexandre Ghika, en remplacement du prince Stirbey.

Une déclaration du 16 avril, annexée au traité, pose ces deux principes de droit international:

« La course maritime est abolie. A l'exception de
» la contrebande de guerre, le pavillon couvre la
» marchandise ennemie.—La marchandise des neu-
» tres n'est pas saisissable, sous pavillon ennemi.—

» Les blocus, pour être obligatoires, doivent être ef-
» fectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffi-
» sante, pour interdire réellement l'accès du littoral
» à l'ennemi. »

Le Sultan a communiqué, au congrès, le Firman ou Hatti-Humayoun, contenant 21 points de réforme en faveur des chrétiens de toutes soetes, qu'il a octroyé le 21 février 1856.

Ce firman, qui consacre l'égalité des cultes et la tolérance religieuse, amènera malheureusement en Asie, des violences contre les chrétiens.

Dans les conférences, le comte de Cavour a démontré la nécessité de faire des réformes politiques, dans toute l'Italie, et insisté sur l'opportunité de la sécularisation à Rome.

Tout s'enchaîne, il est incontestable que la Turquie est la cause première de la création du royaume d'Italie, sous le sceptre du roi Victor Emmanuel.

Supprimez la guerre de Crimée, les Sardes n'ont pas l'occasion de se conduire bravement à Traktir, et le comte de Cavour n'a pas autorité,pour prendre la parole, au congrès de Paris.

Le Parlement de Londres apprend, à la fin du mois d'avril, que la France, l'Angleterre et l'Autriche ont signé, le 15, et ratifié le 29, un traité particulier qui est une nouvelle sauvegarde pour l'Empire Ottoman.

La guerre est terminée. La Crimée est complètement évacuée par les Anglo-Français, les Turcs et les Sardes, le 5 juillet. Kars est rendue le 7 août. Ismaïl n'est livrée par les Russes, qui retiennent Bo

grade, de l'île des Serpents, qu'après avoir été démantelée.

La paix de Paris a été acceptée, en Angleterre, sans opposition, mais avec peu d'enthousiasme, on blâme la mauvaise direction donnée à la campagne de Kars, l'abandon,pour la marine de la Grande Bretagne, du droit de visite et de saisie sur les neutres.

Les Anglais se consolent de ces petits mécomptes, par trois satisfactions nationales.

1° La magnifique revue navale passée par la reine, le 23 avril, à Spithead.

2° Aux Indes, par la déchéance du roi d'Oude, dans Lucknow, sa capitale; et la prise d'un vaste pays,qui compte plus de quatre millions d'habitants.

3° Par la guerre facile contre la Perse, qui, n'étant pas la plus forte, a commis l'imprudence d'envoyer des troupes contre Hérat.

Enfin, comme les Anglais font toujours de la politique pratique, ils supportent que les Etats-Unis renvoient Crampton, le représentant britannique, mais ils négocient le mariage de la fille ainée de la reine, avec le prince hérétier, Frédéric de Prusse.

L'Angleterre, d'accord avec la France et la Russie, soutient une cause plus juste en Chine, le 5 janvier 1858. Yeh, le gouverneur de la province de Canton, et le général Tartare, sont faits prisonniers. Yeh, envoyé à Calcuta, avoue avoir fait mourir, dans d'horribles supplices, plus de soixante mille personnes, depuis la grande insurrection de 1853.

Le 4 juin, les alliés qui ont remonté le Peiho,

s'emparent des forts de Tien-Tsin, qui leur donnent la clef de Pékin.

Lord Elgin et le baron Gros, sont rejoints par le général Mouravief, qui n'a pas agi conjointement avec les chefs militaires des troupes anglo-françaises. C'est le comte Poutiatine qui est le négociateur russe. Le traité, très avantageux, qui sera signé par l'Empereur de la Chine, ne sera point exécuté.

Tout n'est pas fini en Orient. La prolongation de l'occupation des Principautés, par les autrichiens.— La présence d'une flotte anglaise dans la mer Noire. —L'occupation d'Athènes, par les troupes françaises, ont pour double résultat de provoquer les plaintes de la Russie, et d'amener, à Constantinople, un changement de cabinet.

Aali pacha cède la place à Reschid pacha.

Au commencement de 1857, la diplomatie, qui est infatigable, signe à Paris, encore un nouveau protocole, pour l'annexion, à la Turquie, du Delta du Danube, à la Moldavie, de Belgrade et de l'île des Serpents, pour l'évacuation (au 6 janvier) des Principautés par les Autrichiens (au 30 mars), de la mer Noire par les Anglais.

Les débats qui ont lieu, au Parlement de la Grande Bretagne, révèlent l'existence d'une convention signée par la France, pendant la guerre, pour garantir temporairement, à l'Autriche, ses possessions Italiennes, si elle se décidait à prendre une part active à la lutte contre la Russie.

Le 18 juin, toujours à Paris, se signe un traité

qui consacre la délimination Turco-Russe, en Bessarabie. Cette délimination fut peu goûtée, dans les provinces Danubiennes.

Le Sultan Abd-ul-Medjid a nommé Vogoridès, caïmacam en Moldavie, on lui reproche d'avoir employé la corruption, et même la violence, pour éloigner du divan national les candidats favorables à l'union des Principautés.

Le ministre de Belgique est accusé,par la Sublime Porte, de provoquer les Moldo-Valaques à offrir la couronne, au second fils du roi Léopold 1er.

Les élections faites à Jassy, le 19 juillet, amènent les protestations de la France, de la Russie, de la Sardaigne et de la Prusse, et sont cause de la chute du grand-vezir, Reschid-pacha, qui etait opposé à l'union, (31 juillet 1857).

Aali pacha compose un nouveau ministère.

Le Sultan, jaloux de ses prérogatives impériales, maintient courageusement la validité des élections de Jassy.

L'Angleterre et l'Autriche, que lient un traité, se prononcent également contre l'union. L'Empereur Napoléon III se rend à Osborne, dans l'île de Wight, pour conférer directement avec Sa Majesté la reine d'Angleterre.

On présente un compromis, auquel adhère l'Autriche, pour l'annulation des dernières élections, en Moldavie. Le Sultan, désirant donner un nouveau gage de son esprit de conciliation, lance un décret convoquant à nouveau les électeurs.

Les relations diplomatiques, rompues le 6 août, sont rénouées, le 20 du même mois.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, quand on contrarie l'esprit public,les nouvelles élections sont plus unionistes que les dernières (septembre 1847).

Le Divan, tout en réservant les justes droits de la Sublime Porte, demande l'autonomie des deux pays, sous un prince de dynastie occidentale, un gouvernement représentatif, et la neutralité de l'Etat.

Le grand vézir Aali pacha, soutenu par l'Autriche et l'Angleterre, dissout le Divan, dans le courant du mois de décembre.

Les Empereurs, de France et de Russie, se rencontrent, chez le vieux roi de Wurtemberg. Les Empereurs, de Russie et d'Autriche, confèrent à Weimar. Les Etats riverains du Danube signent ensemble, à Vienne, un traité de navigation.

A Constantinople, lord Stratford de Redcliffe, l'ambassadeur anglais, se rembarque pour l'Angleterre, le 12 décembre 1857.

Dans cette même année 1857, le prince Danilo, qui s'est beaucoup agité, à Paris et à Vienne, pendant les mois d'avril et de mai, semble se rapprocher de la Porte.

En Egypte, Saïd pacha détermine sa liste civile. Il décrète une répartition plus équitable de l'impôt, et visite ses Etats, y compris le Soudan.

Dans la régence de Tunis, le Bey accorde une loi pour l'égalité civile, décrète l'abolition des mono-

poles, la liberté de commerce, et le droit complet de propriété pour les Européens.

Le 6 janvier 1858, le divan de Moldavie, avant de clore ses séances, croit de son devoir de se justifier, par un acte public, des accusations portées contre lui au grand vézir.

C'est à cette époque, le 14 janvier, que l'Empereur Napoléon échappe à l'attentat d'Orsini. Trois bombes fulminantes, lancées devant l'opéra, tuent huit personnes, et en blessent cent cinquante six.

Ce n'est point lorsqu'Elle est en exil qu'un français quelles que soient ses opinions politiques, peut oublier de citer la noble et vaillante conduite de l'Impératrice Eugénie dans cette soirée.

Trois grands jours sont inscrits dans la vie de l'ex-Impératrice des Français : la visite aux hospices d'Amiens, la nuit du 14 janvier 1858, à l'opéra, et la réception du général Bourbaki, en Angleterre, pendant le siège de Metz.

L'Angleterre trouvant le projet d'union trop favorable à la Russie, s'occupe fort de la question Moldo-Valaque. Le nouveau chef du cabinet, M. Disraeli, ainsi que son prédécesseur, lord Palmerston, combattent la proposition d'union des deux principautés, qui a été présentée par M. Gladstone, et soutenue par lord Cecil, Rœburk et John Russel.

Le ministre Disraeli affirme, un peu légèrement, que la France et l'Angleterre sont d'accord sur cette question.

Dans le vote de la Chambre des Communes, la

motion d'union est rejetée, par 292 voix, sur 406 votants.

Une nouvelle conférence se réunira, à Paris, pour terminer cette affaire, elle délibérera du mois de mai au mois d'août. Les grandes puissances demandent que :

« Les Principautés soient réunies sous le nom de » Provinces-Unies, qu'elles possèdent chacune une » assemblée legislative, qu'un hospodar, choisi parmi » les nationaux, soit désigné par l'assemblée, et que » la Moldavie et la Valachie possèdent en commun, » à la résidence de la ville de Fokschany, une com» mission centrale, exerçant un contrôle financier » et administratif, une haute cour de justice, et une » cour de cassation. ».

Cette convention est ratifiée le 2 octobre.

Le 22 février, de cette même année 1858, la guerre ayant recommencé, entre le Monténégro et la Turquie, à propos de la possession de la vallée de Grahovo, située à l'ouest, sur la route de Trébigne, le Gouvernement Ottoman est invité à donner son consentement à un règlement de frontières. La France et l'Angleterre se déclarent décidées à agir, pacifiquement, mais de concert.

Après le combat sanglant du 11 mai, Abd-ul-Médjid donne, le 14, l'ordre de suspendre les hostilités.

Nous avons dit que, de nos jours, le métier de diplomate ne laissait pas beaucoup de loisirs. Une commission des grandes puissances est aussitôt réu-

nie, à Constantinople, après d'assez longues discussions, voici les résolutions adoptées par elle, le 25 octobre 1858 :

« Les Monténégrins garderont le territoire de Gra-
» hovo, sans que la Sublime Porte conserve aucun
» droit de suzeraineté sur les terres, cédées par Elle.»

L'Angleterre, à cette époque, jouissait d'une très grande influence en Orient. Lord Stratfort de Redcliffe n'était plus ambassadeur de la Grande Bretagne, il avait cédé, ce poste envié, à Sir Henri Bulwer, mais il était envoyé, en mission spéciale, auprès du Sultan, qui le recevait avec solennité le 25 septembre.

Le 6 janvier, de cette année 1858, la Turquie à fait une grande perte, Reschid pacha, sans avoir été malade, est mort subitement.

Ce ministre intelligent et dévoué, qui à rendu d'immenses servises à son pays, possédait une qualité assez rare chez les hommes d'Etat : songeant à l'avenir et ne croyant pas que le monde devait finir après lui, il sut se préparer de dignes successeurs, en aidant et en donnant la facilité de se produire, à toutes les capacités qu'il rencontrait sur son chemin.

LL. AA. Aali et Fuad pacha, qui devinrent deux des gloires de l'Empire Ottoman, furent les principaux protégés de Reschid pacha.

L'histoire nous apprendra si ces deux grands vézirs ont également produit, ou façonné, des hommes capables de bien diriger, après eux, les destinées de la Turquie.

Si l'exécution suit les dernières promesses qui

viennent d'être faites, ce but aura été non seulement atteint, mais encore fortement dépassé.

Dans le mois de mars 1858, tandis que des pluies torrentielles désolent la Syrie, et que l'insurrection se développe en Erzégovine, dans la Canée, et dans le Monténégro, par cause de l'ignorance des rayas, à propos de l'Hatti-Humayoun, donné par Abd-ul-Médjid, en 1856, Omer pacha fait une brillante campagne contre les Arabes nomades. Il pousse jusqu'à Bagdad.

Les mauvaises nouvelles se succèdent à Constantinople. On apprend, coup sur coup, la tentative d'assassinat, à Belgrade, sur la personne du consul anglais, et les massacres de Djedda.

Le 15 juillet, le consul de France, et le vice-consul d'Angleterre, sont, avec beaucoup d'autres chrétiens, les malheureuses victimes d'un lâche égorgement, organisé à Djedda, près la Mecque, par de misérables fanatiques, qui croient être agréable au Divin Créateur, en tuant leurs frères des autres communions religieuses.

La punition de cet horrible forfait ne se fait point attendre, mais, comme toujours, dans les exécutions sommaires, des innocents sont frappés, en même temps que les coupables.

Le 25 juin, une flotte anglo-française bombarde Djedda, et le 4 août, dix des principaux fauteurs de cette moderne Saint-Barthélemy, sont pendus, par ordre du commissaire, que le Sultan a immédiatement envoyé sur le lieu du crime. Deux au-

tres assassins seront encore exécutés, le 12 janvier suivant.

Au mois d'octobre 1858, en voyant Kiani pacha rappelé de la Bosnie, à Constantinople, les Serbes demandent, à la Sublime Porte, la convocation de la Skuptchina.

Dans son désir de contenter tout le monde, Abd-ul-Médjid accorde l'autorisation sollicitée.

Cette chambre, qui doit ouvrir ses séances, le 12 décembre, sera ainsi composée:

«Un député, par trois cent cinquante contribua-
« bles, et deux députés du clergé, par chaque cer-
» cle. »

Le 20 décembre, après un discours entrainant, et un exposé de la situation, la Skuptchina réclame l'abdication du prince Alexandre Karageorgevich.

Au lieu de tenir tête à l'orage, le prince se retire, le 22, dans la forteresse Turque. Le 23, il est déposé.

L'assemblée demande, à remplacer le prince déchu, par Michel Obrenevich (Milosch), le prince détrôné, en 1839.

Dans les autres parties de l'Empire, deux faits importants s'accomplissent.

En Egypte, *à l'accident du pont de Kafr-Zayat,* le prince Ahmed, fils d'Ibrahim, et petit fils du grand Méhémed Ali, est, avec quelques autres princes, noyé dans les eaux du Nil.

L'ordre de l'hérédité est changé, par cette mort accidentelle, grâce à laquelle, le Khédive Ismaïl, est aujourd'hui le souverain de l'Egypte.

Nous promettons à nos lecteurs de leur raconter prochainement, dans un volume spécialement écrit sur l'Egypte, une histoire aussi singulière qu'émouvante, sur cet écroulement subit du pont de Kafr-Zayat.

Nous pouvons, dès aujourd'hui, leur dire que nous tenons tous les détails de cette affaire de M. François Bravay, l'un des hommes qui connaissent et qui aiment le plus ce beau pays, où les grandes fortunes s'élèvent, tout d'un coup, grâce à la faveur d'un vice-roi, comme les plantes poussent, après le passage bienfaisant du limon du Nil, sous les rayons d'un soleil fertilisant.

Malheureusement, ces fortunes éphémères, qui créent tant d'envieux, même à ceux qui font le plus de bien, s'envolent, au premier souffle de la défaveur, comme les fleurs de l'esbékieh, aux premières rafales du Khamsin.

Que sont devenues les fortunes colossales des Gibara, des Rosetti, des Zizinia, des Lavison, et des Bravay?

Dans la régence de Tunis, le Bey organise, le 20 août 1858, une Municipalité, composée de l'élément Européen et Arabe, et le 20 octobre, de la même année, il autorise la formation d'une banque Anglo-Tunisienne.

C'est encore, dans ce mois d'octobre, qu'a lieu l'inauguration du premier chemin de fer Turc. La ligne, livrée au public, va de Smyrne à Andrinople.

En 1859, pendant la campagne diplomatique, qui

est le prélude de la campagne d'Italie, le comte Cavour répond à l'ultimatum de l'Autriche, et que la Prusse, sans avoir l'intention d'assister cette puissance, propose, le 23 avril, à la Confédération Germanique, de mobiliser des corps d'armée en cas d'éventualité.

La conférence Européenne, qui délibère depuis le 7 avril, confirme la double élection d'Alexandre Couza, qui, simple colonel, a été élu, le 17 janvier, par les députés de la Moldavie, et le 15 février, par ceux de la Valachie, comme prince des deux pays, il prendra le nom de Jean Ier.

Après la campagne d'Italie, si subitement interrompue, par l'entrevue de Napoléon III et de François Joseph, à Villafranca (11 août 1859), l'affaire des Principautés est, à Paris, le 6 septembre, l'objet d'une nouvelle conférence, dans laquelle l'envoyé Turc annonce, au nom du Sultan Abd-ul-Aziz, que le gouvernement de la Sublime Porte concède, exceptionnellement et pour cette fois seulement, la double investiture à l'hospodar Couza, qui a promis de gouverner, conformément à la constitution délibérée par la commission internationale, le 19 août 1858.

C'est grâce à cette concession, du dernier Sultan, que la Roumanie jouit aujourd'hui d'une complète autonomie, tout en restant sous la suzeraineté de la Turquie.

De nombreuses réformes ont été accomplies dans les Principautés, aussitôt la ratification de l'élection du prince Jean Ier.

L'assemblée de Moldavie, qui craint la prépondérance de Bucharest sur Jassy, a demandé que les deux chambres soient réunies à Fokschany, celle de Valachie, dans un vote très sage et fort prudent, a décidé qu'elle laissait au prince à juger de l'opportunité de cette réunion, pour les cas d'urgence ou de graves circonstances.

Le 10 mai a lieu, à Fokschany, l'ouverture de la commission centrale, le 20 juillet, elle abolit tous les monopoles. Les deux assemblées nationales sont convoquées, à Jassy et à Bucharest, pour le 18 décembre, elles sont dissoutes le même jour, comme n'étant point législatives.

La Roumanie, comme par un coup de baguette, passera du servage aux institutions les plus libérales, et même aux aspirations ultra-démocratiques.

En Egypte, Abbas pacha interdit, momentanément, la continuation des travaux du percement de l'isthme de Suez, qui ont été commencés sans son autorisation.

Le Sultan demande, pour donner sa suprême approbation à l'œuvre de M. de Lesseps, que l'Angleterre se mette préalablement d'accord avec les autres puissances de l'Europe.

A force d'habilité, d'activité et de confiance en son œuvre, M. de Lesseps applanit ces formidables difficultés.

Les travaux sont repris.

En Servie, la Skuptchina, qui gouverne en attendant l'arrivée du prince Milosch, a décrété, le 31

janvier, la constitution du Sénat et la destitution du Ministère.

En mettant le pied sur le sol de la Servie, le prince déclare qu'il entend créer l'hérédité pour sa famille, et la Skuptchina réunie, à Kraguyewatz, accorde à son fils Michel, l'héritier présomptif, le commandement de l'armée et des milices.

En Tunisie, le Bey Sidi-Mohamed, est mort, le 22 septembre 1859, il a pour successeur le Bey Sidi-Sadok, qui vient de prendre, ces jours-ci, pour premier ministre, le général Khérédine, un homme de cœur et de grand talent, capable de transformer, en peu de temps la régence, et de rendre à cet intéressant pays, une partie de son antique splendeur.

Le 17 septembre, le grand vézir découvre une conspiration, tramée contre la vie du Sultan.

Abd-ul-Médjid, toujours généreux, transforme en exil les peines capitales, prononcées contre les coupables.

Le Sultan promet à ses peuples, et à la diplomatie, d'accomplir de nouvelles réformes, mais, par opposition avec les paroles impériales, Omer pacha, le vainqueur d'Eupatoria est exilé, et le grand vézir Kibrisli pacha, qui voulait que l'on déterminat exactement les dettes du palais et du harem, est subitement destitué.

Les influences, qui s'sgitent autour du Sultan, entravent presque toujours les meilleures intentions, et l'on peut dire, pour les peuples de la Turquie, qu'il y a souvent bien loin de la coupe aux lèvres.

Au commencement de l'année 1860, dans l'Afrique, en Ethiopie, la guerre civile désole le Nigré, le jeune Négoussié lutte faiblement contre l'usurpateur Théodoros,qui est soutenu par la mission française, et par l'évêque des chrétiens, M[gr] Jacobis.

Les Anglais, qui luttent en Chine et au Japon, convoitent déjà, dans la mer Rouge, l'Archipel Madréporique de Dhalac, qui est situé en face de Massaouad, d'Adulis et de l'île Dissic.

Dhalac, qui n'est habité que par des pêcheurs de perles, possèdeun port que l'on peu très aisément rendre accessible, aux plus grands navires.

La Turquie a forcément les yeux tournés de ce côté, Théodoros étant en guerre avec les Gallas, qui soutiennent l'armée de Choa.

Nous retrouverons les Anglais,de ce côté,en 1873.

Tandis que Garibaldi fait les affaires de Victor-Emmanuel, et que l'Italie se constitue, en dehors des stipulations de Villafranca, la Russie essaie de résaisir un peu de son influence, en Orient, en accompagnant, par l'envoi de cinquante mille hommes sur le Pruth, sa réclamation, au sujet des promesses faites aux chrétiens, par le Sultan Abd-ul-Médjid.

Le gouvernement Turc envoie Omer pacha, en Roumélie, et charge son représentant de prendre des renseignements,auprès de l'Empereur Alexandre II.

Dans une conférence, qui a lieu le 5 mai, à Saint-Pétersbourg, le prince Gortschakoff, le ministre des affaires étrangères de Russie, le prend d'un peu haut avec les représentants des puissances.

C'est la première fois, depuis la guerre de Crimée, que la Russie reprend la parole.

La réunion du 5 mai, occasionne le 15, à Londres, une très vive émotion, à la chambre des Communes, mais la circulaire, en date du 20 mai, explique la démarche du 5, tout en atténuant un peu son effet.

La Russie et la France acceptent, qu'une enquête sérieuse soit faite par le gouvernement ottoman, sur la condition des chrétiens dans l'Empire.

Le Sultan Abd-ul-Médjid charge son grand vézir, Méhémed Kiprisli, de diriger lui-même cette enquête qui produira des plaintes et des réformes à Varna, Roustchouh et Schoumla.

Elle a lieu pendant que les Anglais et les Français, vainqueurs en Chine, imposent leurs traités, dans la ville de Pékin, après avoir, par représailles des violences exercées sur leurs nationaux, livré au pillage l'un des palais d'été de l'Empereur Y-Ching (Hien-Foung).

Les Espagnols font, cette même année 1860, une rude campagne contre les Marocains, qui se défendent courageusement contre les troupes commandées par les généraux O'Donnel, Echague, Zavala, Prim, Rios de Olano.

La vieille valeur Castillane se reveille, sur la route de Tétuan.

Nous avons vu, de nos yeux, l'enthousiasme des Madrilènes, à la rentrée des troupes revenant du Maroc. Hélas! que sont devenus les beaux jours de l'Espagne?

Les Carlistes vont, un peu au hasard, courant par les campagnes. Les intransigeants prennent les forçats pour dignes acolytes. Les fédérés ne demandent rien moins que le démembrement de la patrie, et les boulets Espagnols, sifflent dans les rues de Carthagène.

En 1860, l'Italie achève de se former. François II, noblement secondé par la reine, défend vaillamment, mais sans succès, la couronne de Naples.

En Orient, au mois de juin, dans le Liban, une horrible guerre civile a éclaté, entre les Druses et les Maronites. Les Druses, quelquefois aidés par les soldats Turcs, brûlent les villages Maronites, et font la chasse aux chrétiens, à Saïda (Sidon), à Hasbeya, à Zabli, à Beyrouth, à Damas, et à Deir-el-Kamar.

Du 9 au 14 juillet, la population fanatique est grisée, par ses propres excès elle est devenue furieuse, les consulats sont violés, les maisons incendiées, les malheureux chrétiens sont massacrés dans les rues.

Tandis que les autorités désertent leur poste, le vice-consul Hollandais est assassiné, le consul Américain est blessé, le nombre des victimes est considérable.

Le Sultan Abd-ul-Médjid,en apprenant la nouvelle de soulèvement des Druses, envoie immédiatement à Beyrouth,avec les ordres les plus sévères, son ministre des affaires étrangères, Fuad pacha.

Tandis que la France prend l'initiative, de propo-

ser à l'Europe, de rigoureuses mesures de repression, Fuad pacha arrive à Beyrouth, le 16 juillet 1860. De nombreuses arrestations ont lieu, par son ordre. Les exécutions sommaires frappent les révoltés d'une juste terreur.

Kurchid pacha, le gouverneur de la Syrie, a falli à tous ses devoirs. Le muchir Ahmed, ancien général en chef de l'armée de l'Arabistan, en dernier lieu gouverneur de Damas, est fusillé, ainsi que son complice Aly Bey, et qu'Osman Bey, qui a trahi les chrétiens de Hasbeya.

Le 8 septembre, au moment où le corps expéditionnaire français débarque à Beyrouth, le nombre des exécutions s'élève déjà à cent soixante-sept. Des colonnes françaises parcourent la province.

Une grande mesure est prise, par Fuad pacha, il déclare que le Caïmacam des Druses qui, jusqu'à cette époque, avait été régi par une commission spéciale, serait désormais incorporé à l'Empire.

Les commissaires Européens ont visité le pays pour fixer et répartir l'indemnité. «Le gouvernement Turc paiera vingt millions, dix millions seront fournis par les Druses.».

Sur environ trente mille Druses, Musulmans et Mutualis, qui ont pris part aux massacres, quatre mille coupables sont désignés, et parmi eux, douze cents, des plus compromis, sont responsables de l'indemnité.

Le 13 août, de cette même année, pendant que le gouvernement réprime l'insurrection du Liban ; au

Monténégro, le prince Danilo, meurt assassiné. Son neveu, Nikizza Petrovich Niégosch, lui succède. Le nouveau prince est à peine âgé de dix-huit ans.

En Servie, la mort frappe le prince Milosch, il succombe le 23 septembre. Son fils, Michel Obrenovich, prend le pouvoir en vertu du principe d'hérédité.

A Tunis, le nouveau Bey, Sidi-Sadok, donne à son peuple une constitution libérale, inspirée par le général Khérédine.

La Turquie marche dans la voie du progrès, un chemin de fer, allant de Tchernavoda à Kustendjé, a été inauguré, le 4 octobre.

Comme mesure financière, le banquier Mirès, alors dans sa splendeur, lance, pour l'Empire Ottoman, un emprunt international.

Pour rassurer les souscriptions, un Comité sera chargé de surveiller la rentrée des revenus, donnés en garantie, par la Sublime Porte, et de préparer le service permanent des intérêts, et les sommes affectées à l'amortissement du capital.

L'année 1861 s'ouvre, en Prusse, avec la mort du roi Frédéric Guillaume IV. Son frère lui succède, sous le nom de Guillaume I[er] (le 2 janvier).

MM. de Waldeck et de Vincke, tracent à la chambre des députés de Berlin, le programme, qui sera plus tard, si habilement suivi par M. de Bismarck.

En Abyssinie, le jeune roi Négoussié, l'ami et l'allié de la France, est vaincu et mis à mort, par l'usurpateur Théodoros

Au Maroc, le ministre Sidi-Mohamed-el-Khabil,

hostile aux Français, comme aux Espagnols, est destitué.

La guerre civile qui désole les Etats-Unis d'Amérique, amène, par la crise cotonnière, une prospérité sans exemple en Egypte.

La France signe de nombreux traités de commerce qui, par le libre échange, développent les ressources de toute l'Europe.

Une nouvelle conférence est réunie à Paris. Les représentants des cinq grandes puissances décident que les troupes françaises resteront, en Syrie, jusqu'au 5 juin 1861.

Les rapports de lord Dufferin, le commissaire britannique en Syrie, prouve que la tribune anglaise montre trop d'indulgence envers les Druses.

Lord Stratford de Redcliffe fait, à la chambre haute, une motion presque provocatrice, pour le cas où les Français n'évacueraient pas la Syrie, à la date du 5 juin.

Hélas! en 1861, la France manque de bâtiments cuirassés, comme elle manquera de canons, en 1870.

Dans la Turquie, les provinces sont toujours agités. En Erzégovine, les rébelles sont aidés par les Monténégrins. Les promesses de libertés locales, faites par Omer pacha, n'ont pas plus de succès que ses menaces, les Turcs en sont réduits à bombarder Spizza, sur la côte du Monténégro (28 juin 1861).

Le voisinage des Tartares de Crimée, transportés en Bulgarie, cause un assez grand émoi dans la population.

Dans ce même mois d'avril,le Pape sacre, à Rome, l'archimandrite Joseph Jacobski, créé sans titre spécial,archevêque et vicaire apostolique de la Bulgarie.

Les Bulgares, tout en conservant leur rite, abandonnent l'Eglise Grecque.

M[gr] Jacobski,ne montre pas une bien grande suite dans ses idées, rentré à Constantinople, le 27 avril, il abjure sa nouvelle croyance,et revient au schisme, dès le mois de juin.

Dans les Provinces-Unies, le prince Couza pratique la neutralité, entre la Russie et l'Autriche, en renvoyant les refugiés Hongrois et Polonais.

Les Principautés seront partagées en quatre circonscriptions militaires. Les assemblées de Bucharest et de Jassy émettent le vœu, de délibérer en commun, sur la question des rapports entre les propriétaires et les paysans (avril).

Dans le mois de mai, un nouveau ministère est constitué, en Valachie et en Moldavie.

A Bucharest, le 23 juin 1861, une manifestation, comptant plus de quarante mille personnes, demande l'union Moldo-Valaque.

A Beyrouth, où meurt en prison le chef Druse, Saïd-Bey, la commission Européenne, après avoir recherché les moyens de punir les auteurs des massacres de Syrie, s'arrête à l'exil. Deux cent cinquante coupables sont transportés sur la côte Barbaresque de Tripoli.

Pour réparer les désastres, il faut reconstituer l'administration de la montagne, en préparant la

convention qui sera signée, à Constantinople, par Aali pacha avec les représentants des grandes puissances.

Ont signé ce traite :

Pour l'Angleterre, Sir Henri L. Bulwer.

Pour la France, le marquis de Lavalette.

Pour l'Autriche, le baron Prokesch-Osten.

Pour la Prusse, le comte de Goltz.

Pour la Russie, le prince Labanow.

« Comme la population du Liban compte deux » cent mille chrétiens, contre vingt-huit mille Druses et dix-sept mille Musulmans, on établira, à » Deir-el-Kamar, un gouverneur général, pris parmi » les chrétiens, ayant rang de muchir, nommé par » le Sultan et ne relevant que de Sa Majesté.

» Le gouverneur général du Liban, bien qu'amovible, ne pourra être révoqué, qu'à la suite d'un » jugement régulier.

» Il nommera sous sa responsabilité personnelle, » les agents administratifs, il instituera les tribunaux, percevra les impôts, et organisera une milice locale, car les troupes turques ne pourront » venir que sur une réquisition formelle du gouverneur.

» Il créera deux conseils (medjlis), l'un judiciaire, » l'autre administratif, chacun de douze membres, » représentant toutes les croyances.

» Les privilèges féodaux seront abolis, l'égalité » devant la loi sera proclamée. »

Abd-ul-Médjid nomme, comme premier gouver-

neur général du Liban, Daoud effendi, qui vient de mourir au commencement de cet hiver.

Ce poste de confiance est occupé, aujourd'hui, par Roustem pacha.

Nous avons eu l'honneur de rencontrer ce gouverneur, dans trois circonstances extraordinaires.

La première fois, représentant la Turquie, à Florence, il s'était empoisonnér, en faisant de la photographie.

La secondre fois, à Nice, il pleurait, avec nous, devant le cadavre de Fuad pacha.

La troisième fois, à Saint-Pétersbourg, il venait de se faire à demi dévorer, par un ours, dans une chasse impériale.

Roustem pacha est un homme intelligent et fort aimable. Nous espérons que, sous son administration, le Liban verra des jours prospères.

Pendant que le premier gouverneur du Liban, Daoud effendi, prenait la route de Beyrouth, le Sultan Abd-ul-Médjid mourait, le 25 juin 1861, âgé de trente-huit ans.

Cœur généreux, esprit libéral, Abd-ul-Médjid fut un des bons souverains de l'Empire Ottoman, mais s'il a fait beaueoup de choses, il reste encore bien des réformes à accomplir. Ce sera la tâche de son successeur, le Sultan actuel S. M. ABD-UL-AZIZ KHAN.

FIN DE LA PARTIE HISTORIQUE DU LIVRE Ier.

UN DERNIER MOT

AUX LECTEURS DE MON PREMIER VOLUME.

La première fois que je suis venu à Constantinople, je suis descendu chez MM. Bossy et Brun, tenant un hôtel qui était, et qui est encore aujourd'hui, l'un des meilleurs, et surtout le plus français de tous les hôtels de la Turquie.

Quant, après la guerre de 1870-71, je suis revenu, l'année dernière, dans votre ville, de l'établissement Bossy, du Théâtre Naoum, ainsi que des milliers d'autres constructions, il ne restait plus rien !

Tout avait été dévoré par les flammes, dans le terrible incendie du 5 juin 1870.

Péra était à reconstruire, il fallait édifier une ville nouvelle, sur les décombres de la cité carbonisée.

Quelques personnes intelligentes, dont je parlerai dans mon second volume, ont courageusement fait bâtir des habitations qui sont presque des Palais, mais le plan d'ensemble a complètement fait défaut,

et, pour les questions d'alignement, de préservation et même de salubrité publique, il me parut alors que le Gouvernement et la Municipalité du VIme cercle, ne donnaient pas un de ces exemples capables d'entraîner la foule, et de faire, par la puissance de la contagion, accomplir des prodiges aux esprits les plus timorés.

On avait concédé, à une compagnie, la concession des Tramways et des Omnibus, mais les rues étaient aussi étroites. On promettait tous les jours des petites voitures qui ne circulaient jamais.

L'eau, en été, manquait toujours à Péra, la création des abbatoirs et des marchés était renvoyée à des temps chimériques. L'égoût de Kassim-Pacha, continuait à faire rêver de choléra et de typhus.

Voilà pour le côté matériel de la ville.

Dans l'ordre moral, les choses n'allaient pas beaucoup mieux.

Lors que j'avais quitté la capitale de la Turquie, les destinées de l'Empire étaient entre les mains habiles et expérimentées du défunt S. A. Aali pacha.

Le grand vézir était encore jeune, rien ne faisait prévoir sa fin prochaine. Il était, comme autrefois, infatiguable au travail, il n'avait perdu ni son attitude modeste, ni sa timidité un peu calculée, mais il possédait toujours ce patriotisme ardent et éclairé qui avait subjugué le cœur du Sultan, et Aali pacha sentait encore se développer en lui cette volonté de fer qui faisait tout ployer sous sa loi.

Malheureusement la triologie Aali pacha, Fuad

pacha et Emin bey, n'était déjà plus complète. Fuad pacha avait succombé à Nice.

La Turquie ne devait recevoir que le cercueil de cet illustre homme d'Etat.

Comme aurait dit le duc de Saint-Simon, le particulier de ces deux grands vézirs, c'est qu'ils eussent aussi bien présidé, un conseil des ministres, sur les bords de la Neva, de la Tamise, de la Seine, du Danube, ou de la Sprée, que sur les rives du Bosphore.

Les souvenirs de LL. AA. Aali et Fuad pachas ne doivent porter ombrage à personne, ils ne sauraient être que des exemples.

Un véritable homme d'Etat s'honore, en honorant ses illustres prédécesseurs.

Les morts célèbres sont l'orgueil de la patrie, et l'héritage des nouvelles générations.

La stabilité est, en général, la condition *sine qua non* d'un bon gouvernement. Or, l'année dernière les changements de ministères étaient d'une fréquence désespérante.

Chaque nouveau grand vézir arrivait avec un programme magnifique, mais, aussitôt en possession du pouvoir, il s'occupait, avant toute chose, de défaire ce qu'avait fait son prédécesseur, et de renvoyer les titulaires pour placer ses créatures.

Puis, un vilain jour, le ministre tout puissant apprenait sa destitution, à son réveil, et s'en allait, sans avoir eu le temps d'appliquer une seule des réformes si pompeusement annoncées.

Au point de vue de la morale publique, comme

pour le bien de l'état, un ministre a mieux à faire que de persécuter ses devanciers.

On se souvient de la belle réponse de Louis XII, le prédécesseur de François Ier.

Le roi de France ne venge pas les injures du Duc d'Orléans.

Ce que jadis, dans mes lettres au journal le *Constitutionel*, j'écrivais à propos de l'Egypte, est parfaitement applicable à tout l'Empire Ottoman. Les hautes intelligences et les grandes capacités, ne sont pas encore tellement nombreuses, que l'on doive systématiquement éloigner du gouvernement, les hommes qui ont déjà fait preuve d'intelligence et rendu des services au pays.

Cette situation de l'année dernière semble complètement changée, en mieux, à la fin de cette année 1873.

S. A. Mahmoud pacha gouverne une province, et S. A. Midhat pacha occupe un poste identique.

Nous sommes à l'époque des miracles.

Sa Majesté le Sultan paraît vouloir maintenir, au pouvoir, le grand vézir qu'il a honoré de toute sa confiance.

Abd-ul-Aziz, par son don volontaire de sept millions de livres, a accompli un acte inoui, non seulement dans l'histoire de la Turquie, mais encore dans les annales de l'humanité.

Les communications adressées par S. E. Rachid pacha, aux ambassadeurs et aux ministres étrangers, sont empreintes de l'esprit le plus libéral.

On transforme l'Empire. La sécularisation des biens du clergé est décrétée. Le droit de propriété est établi, d'une manière aussi définie que dans le code Napoléon.

Une nouvelle assiette de l'impôt va doubler les revenus, en augmentant les charges dans une proportion insensible.

La régie des tabacs peut, à elle seule, compléter le déficit du budget.

Les travaux d'utilité publique vont recevoir une impulsion sans exemple.

L'égalité devant la loi sera appliquée, de la façon la plus absolue, à tous les sujets de l'Empire, sans distinction de religion.

Les étrangers seront protégés, par le Gouvernement, et il leur sera fait, en toute occasion, bonne et prompte justice.

Telles sont, sous le haut patronage du Sultan Abd-ul-Aziz Khan, les promesses du Grand Vézir, qui est au pouvoir, au moment où je commence à écrire mon second volume.

C'est commettre un péché que de douter des bonnes intentions du prochain, j'admets donc que ces promesses solennelles seront loyalement exécutées.

Dans ce cas, si je fais un peu de critique pour le passé, je n'aurai que des louanges pour l'avenir.

Pour les choses qui se passent sous nos yeux, j'ai pu constater que S. Exc. Artin bey, le nouveau président de la Municipalité du VIme cercle, dépense

beaucoup d'intelligence, d'énergie et de bonne volonté, dans ses fonctions délicates.

Ce ne serait pas une mince gloire, que celle de devancer le baron Haussmann, à Péra.

J'entends tous les jours des gens se plaindre d'avoir perdu de l'argent à la Bourse.

Je suis assez partisan de la liberté pour croire qu'un homme a le droit de s'enrichir, et voire même de se ruiner, en jouant sur les consolidés.

Je me permettrai pourtant une réflexion. Je comprends que l'on tente la fortune, sur les fonds publics, quand il n'y a plus d'autre moyen de gagner sûrement beaucoup d'argent. La Bourse est la dernière ressource des peuples ultra-civilisés. Mais sommes-nous dans ce cas, et n'existe-t-il pas vingt autres moyens, de faire fructifier ses petites économies?

Vous avez une ville à faire, des monuments à édifier, des voies à tracer, des marchés et des abattoirs à construire, des égouts à creuser, des eaux à distribuer, il vous manque des rues, des squares, des théâtres, des hôtels, des restaurants, des cafés; et au lieu de placer votre argent, dans des entreprises sérieuses, vous jouez sur des coupons.

Franchement si vous perdez, c'est votre affaire vous n'avez le droit de vous en prendre qu'à vous mêmes.

Bâtissez! bâtissez! bâtissez encore, bâtissez toujours, le bâtiment c'est la pierre de touche de la fortune publique.

Quand le bâtiment marche, tout marche.

Il n'y a pas que les entrepreneurs, les maçons et les serruriers, qui fassent leurs affaires. Tous les corps de métiers gagnent de l'argent par les constructions. Tout le commerce en profite.

S. E. Serkis bey a fondé une société qui a pour titre: Société Ottomane des Travaux Publics. Voilà une bonne chose, une chose utile au premier chef. Dans mon prochain volume je parlerai de cette société et de son avenir, comme je parlerai de l'avenir et du passé de la société Vitali et de celle de M. le baron Haussmann, représentée ici par M. Caporal, mais pour le présent je me demande une chose.

Serkis bey est riche, on le dit généreux, il est actif, intelligent, il veut grandir son nom, en servant son pays. Comment se fait-il que, quitte à ne rien gagner dans la première affaire, la Société des Travaux Publics n'ait encore rien entrepris!

La bravoure professionnelle est une grande vertu civique, et c'est un honneur que d'indiquer la voie, en faisant le premier pas.

Je suis convaincu qu'avant peu, Serkis bey aura prêché d'exemple, et je souhaite, de tout mon cœur, la meilleure réussite à l'homme courageux qui fera remuer la première pioche, et rouler la première brouette.

Pendant que j'écris ces dernières lignes, je reçois une lettre de Tunis, m'annonçant que la nomination de S. Exc. le général Khérédine, au poste de premier ministre, a été accueillie avec la joie la plus

vive, dans toute la Tunisie et que l'on s'attend aux réformes le plus libérales. Mon honorable correspondant ajoute :

« Le caractère très droit et le zèle que le général » Khérédine a toujours montré, en faveur du pro- » grès, dans la Régence, sont un gage certain de » voir sérieusement appliquer, chez nous, des ré- » formes déjà mises en pratique, par la cour suze- » raine, et par le vice-roi d'Egypte. »

Dans mon second volume, je consacrerai un chapitre à la régence de Tunis, mais je veux déjà dire une chose.

Le général Khérédine est l'une des plus belles intelligences que je connaisse. C'est un bon musulman doublé d'un bon philosophe. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'intéressant ouvrage qu'il a publié, en arabe et en français, sous ce titre : *Réformes nécessaires aux Etats Musulmans.*

Personne ne connaît mieux l'Orient et ses besoins que le général, aucun homme ne porte un plus vif amour que lui à la Régence.

S. A. Sidi-Sadok, par la nomination du général Khérédine, a bien mérité de ses sujets.

Le nouveau premier ministre saura bien mériter de sa patrie adoptive.

Tunis, après avoir eu, en quatre années, la guerre civile, le choléra, la famine et le typhus, se relevait lentement de ses désastres. Aujourd'hui, sous la nouvelle administration, nous osons affirmer que ses beaux jours vont renaître.

L'impartialité, dont je suis certain d'avoir donné des preuves, dans mon premier volume, est une garantie pour les lecteurs du second.

Quant à celui-ci, c'est avec confiance que je le soumets à la critique ; quelles que soient ses imperfections, j'ai la certitude d'avoir écrit un livre utile.

FIN DU I[er] VOLUME.

LA TURQUIE EN 1873.

MUSULMANS ET CHRÉTIENS

LA TURQUIE EN 1873

PAR

LE Vte ALFRED DE CASTON,

Membre de la Société des Gens de Lettres.

LIVRE II.

CONSTANTINOPLE.—BUCHAREST.—BELGRADE.
LE CAIRE.—TUNIS.

CONSTANTINOPLE
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE CENTRALES.

1874.

LA TURQUIE EN 1873.

CHAPITRE PREMIER.

Les douze premières années du règne du Sultan Abd-ul-Aziz.

1861—1872.

Nous avons arrêté notre tome premier, au jour de la mort du Sultan Abd-ul-Médjid, qui s'éteint dans sa trente-huitième année, après un règne de vingt-deux ans, du 30 juin 1839 au 25 juin 1861.

Le défunt laisse treize enfants, dont l'aîné, le prince Mourad, est âgé de vingt ans. Mais, selon la loi musulmane, c'est le frère d'Abd-ul-Médjid qui lui succède comme l'aîné de la famille, les femmes n'étant point aptes à monter sur le trône.

Le nouveau Sultan est né le 6 février 1830, il est donc âgé de trente-un ans, lorsque la mort de son frère lui remet entre les mains les rênes de l'Etat.

Suivant la coutume traditionnelle, Abd-ul-Aziz est intrônisé, le jour même de la mort d'Abd-ul-Médjid, dans le Palais de Top-Capou. Mais ce n'est que le lundi 4 juillet, qu'il ceint, dans la mosquée d'Eyoub, le sabre du second des Kalifes.

Le voilà donc Imam suprême, Kalife du Prophète et Empereur des Ottomans.

Son premier acte fut la destitution de Riza Pacha, et la nomination de Namik Pacha, aux fonctions de Ministre de la Guerre (Séraskier).

Son beau frère, Méhémed-Ali Pacha, qui est déjà Ministre de la Marine (Capitan-Pacha), devient en même temps préfet du Palais.

Quand au Grand-Vézir Kibrisli Pacha, il conservera sa haute position jusqu'au 7 septembre, jour où Aali Pacha sera élevé à la dignité du Véziriat.

Fuad Pacha est encore en Syrie, mais à son retour il reprendra la direction du Ministère des Affaires Etrangères.

Abd-ul-Aziz, à l'époque où il monte sur le trône, n'a qu'une seule femme et ne possède qu'un fils, âgé de cinq ans. Plus tard il ne donnera pas complètement l'exemple de la monogamie, mais il faut lui rendre cette justice qu'il ne tombera jamais dans les excès de plusieurs de ses prédécesseurs.

Les premières actions du nouveau Sultan méritent l'approbation générale: Il congédie la maison somptueuse d'Abd-ul-Médjid, et met la sienne sur un pied convenable, mais plus modeste. Il renonce à une partie de Sa Liste Civile, et, chose qui prouve et la douceur du temps et le bon cœur du Sultan Abd-ul-Aziz ; renonçant aux terribles moyens d'une autre époque, il permet à ses neveux d'habiter le Palais Impérial, et il leur sert une pension honorable.

Voici le premier Hatt du Sultan. Il est adressé au

Grand-Vézir Méhémed Kibrisli Pacha, et renferme un admirable programme politique, qui ne sera malheureusement pas mis totalement en pratique.

« Mon Illustre Vézir, Méhémed-Emin Pacha,

« Etant monté, selon les décrets éternels du maître » de l'Univers, sur le Trône Impérial de mes glorieux » ancêtres, Je vous ai confirmé, vu la fidélité et la » sagacité dont vous avez donné tant de preuves, au » poste élevé du Grand-Véziriat, et J'ai également » confirmé dans leurs fonctions les autres Ministres » et Fonctionnaires de Mon Empire. »

(Sa Majesté oubliait Riza Pacha et quelques autres).

« Je tiens à ce que tout le monde sache que Mon » plus grand désir est d'accroître, avec l'aide de » Dieu, la prospérité de l'Etat, et de faire le bon- » heur de tous Mes sujets sans distinction, et que » J'ai consacré, dans toute leur plénitude, toutes les » lois fondamentales qui ont été, jusqu'à présent, » promulguées et établies dans le but d'obtenir cet » heureux résultat, et d'assurer à tous les habitants » de Mes Etats la vie, l'honneur et la jouissance de » leur propriété.

» Notre loi sacrée, qui est la justice même, étant » le pivot de la stabilité et le fondement de la splen- » deur de Notre Empire, ses préceptes divins nous » dirigent dans la voie du salut, aussi Je veux fer- » mement que l'on ait une très grande attention à » tout ce qui regarde son administration.

» Le maintien et l'accroissement de la gloire et du » bien-être de tous les Etats dépendant de l'obéis-

» sance de chacun aux lois existantes, et de la vigi-
» lance de tous, grands et petits, à ne jamais dépas-
» ser la sphère de leur droit et de leur devoir, que
» ceux qui suivront cette voie sachent qu'ils seront
» l'objet de Ma sollicitude Impériale, et que ceux
» qui s'en écarteront soient certains d'encourir les
» peines qu'ils auront méritées.

» J'ordonne péremptoirement à tous les ulémas,
» fonctionnaires et employés dans les différentes
» branches du service public, de remplir leur de-
» voir avec une entière droiture et fidélité.

» C'est par l'assistance divine et par l'union, par
» les efforts éclairés et par la persévérance des hauts
» dignitaires et fonctionnaires, que s'accomplissent
» les grandes œuvres dans les Etats.

» C'est en nous attachant à cette base immuable,
» c'est-à-dire chacun y consacrant ses efforts avec
» droiture et loyauté, que la régularité et le bon
» ordre dans l'administration intérieure et financière
» de Notre Empire atteindront le dégré voulu ; de
» Mon côté, J'y vouerai toute Ma sollicitude et une
» surveillance incessante.

» Les différents ministères et administrations de
» Mon Empire auront à se conformer strictement
» aux soins que Je vouerai particulièrement à l'objet
» de mettre bientôt, avec l'aide de la Divine Provi-
» dence, un terme aux difficultés financières, que
» des causes diverses ont fait surgir depuis quelque
» temps, et pénétré de la conviction que Je n'ai rien
» personnellement tant à cœur que de rétablir et

» d'accroître le crédit financier de l'Empire et la » prospérité de Mes peuples, Mon Ministère aura à Me » soumettre au fur et à mesure, les projets de lois et » d'améliorations propres à établir une parfaite éco- » nomie dans la perception et dans l'emploi des fonds » publics, et à les préserver de toute malversation.

» Mes armées Impériales, de terre et de mer, sont » l'un des soutiens de la grandeur de Mon Empire. » Mon Gouvernement veillera au maintien de leur » discipline et à l'augmentation de leur bien-être, en » tout et partout.

» Les efforts de Mon Gouvernement devront tendre » à maintenir, et à resserrer de plus en plus, les rela- » tions amicales qui existent entre l'Empire Ottoman » et les Puissances amies et alliées.

» Le plus grand respect sera invariablement ap- » porté aux traités existants.

» Enfin que dans toutes les branches de l'adminis- » tration chacun prenne pour règle de conduite les » devoirs sacrés de la loyauté, de la probité, du zèle » et de la fidélité à l'Empire ; qu'on sache bien que » c'est la seule voie qui mènera au bonheur et au » salut.

» Telles sont Mes fermes volontés et Mes ordres.

» Je tiens à proclamer également que Mon désir » pour la prospérité de Mes sujets n'admettra aucune » distinction, et que ceux de Mes peuples de diffé- » rentes religions ou races, trouveront, en Moi, la » même justice, la même sollicitude, et la même » persévérance à assurer leur bonheur.

» Le développement progressif des riches res-
» sources que Dieu a mises à la disposition de Notre
» Empire, le vrai progrès du bien-être qui en résul-
» tera, pour tous, sous l'ombre de Ma Puissance Im-
» périale, et l'indépendance de Mon grand Empire,
» seront l'objet de Mes pensées de tous les instants.
» Dieu, le dispensateur suprême des grâces, Nous
» couvre tous de Sa puissante protection ! »

L'année où Abd-ul-Aziz monta sur le trône, la fumée de la campagne de Crimée n'était pas encore dissipée, et puis le jeune Sultan voulait très-probablement rendre à l'Empire une force, qui lui permit de secouer la tutelle,dangereuse ou humiliante, des Grandes Puissances Européennes. Quoi qu'il en soit, dans les premières années de Son règne, le nouveau Sultan s'occupa fort des choses militaires.

Malheureusement ses bonnes intentions ne furent pas toujours parfaitement secondées, tandis qu'Il passait de nombreuses revues et s'occupait de l'organisation de Sa marine, Ses employés oubliaient souvent, pendant des huit et dix mois de payer la solde des troupes.

La transformation ou le changement radical de l'armement et la construction des vaisseaux cuirassés coûtent beaucoup d'argent, et, avec les meilleurs intentions du monde le Sultan dépensait plus d'un côté qu'Il ne pouvait économiser de l'autre.

La question financière fut donc posée, dès le début de Son régne, et disons le franchement, elle était assez embarrassée.

Le Gouvernement avait compté faire face à tous ses engagements en attirant, à Constantinople, dans une caisse spéciale, toutes les valeurs métaliques qui circulaient dans les différentes provinces de l'Empire. Pour atteindre ce résultat, les populations reçurent l'ordre de recevoir et de payer, argent comptant, du papier-monnaie remboursable à des époques déterminées.

Cette mesure n'obtint qu'un médiocre succès. En Turquie l'on se méfie, et non sans cause, de tout ce qui ressemble au Caïmé. Cependant la S. Porte n'avait fait qu'imiter l'Europe, en décrétant le cours forcé de ses billets de Banque. Seulement la chose fut assez mal prise, par les Turcs, et surtout par les étrangers.

Quant on jette un coup d'œil sur la carte de la Turquie, on se demande, comment il peut se faire que cet admirable pays ne soit point dans la position financière la plus florissante?

L'Empire Ottoman s'étend, du Danube à la mer Rouge, il embrasse les contrées les plus merveilleusement situées, les plus fertiles, celles qui jadis ont été les plus célèbres, au point de vue de la production, de la civilisation, du commerce, des arts, des sciences et de l'industrie.

Il possède directement, ou à titre de suzerain, la Thrace, avec Constantinople, la Macédoine, l'Arménie, l'Asie-Mineure, la Syrie, la Phénicie, la Palestine, l'Assyrie, la Mésopotamie, l'Egypte, la Tunisie, etc., etc., etc.

Son sol recèle des richesses minéralogiques incalculables, il suffit de creuser la terre et d'établir des voies de communication pour faire naître l'abondance. Ajoutez à cela que le budget des dépenses de la Turquie est relativement des plus modestes, et vous aurez, ainsi que votre serviteur, grande peine à comprendre, comment le Gouvernement peut-il se trouver aussi souvent, en face d'incessants besoins d'argent.

A qui la faute?

Quant le Sultan Abd-ul-Aziz Khan a succédé à Son frère le Sultan Abd-ul-Medjid, les espérances des Turcs furent multiples, les uns croyaient que le nouveau Kalife du Prophète allait complètement rompre avec les mœurs européennes, et revenir, purement et simplement, au Koran et à la politique des Sultans Bajazet, Sélim et Soliman !

Les autres, parmi lesquels les Chrétiens étaient nécessairement en grande majorité, pensèrent que l'Empire Ottoman devait rompre avec son passé, ouvrir toutes ses portes à la civilisation, et marcher à toute vapeur dans la voie du progrès.

Le Sultan Abd-ul-Aziz a prouvé, dans maintes circonstances, qu'Il était animé des plus louables intentions, mais Sa politique demande des tempéraments. Si Ses sujets des différentes communions chrétiennes ne sont pas toujours parfaitement d'accord entr'eux, Il sait qu'il existe également un parti Musulman, très nombreux et fort influent, qui ne veut, à aucun prix, entendre parler des réformes

introduites par les Chrétiens ou empruntées à leurs lois civiles.

Ecoutez ce que dit, au sujet de ces derniers, un bon Musulman, un homme supérieur, le général Khérédine, aujourd'hui premier ministre de la Régence de Tunis.

Je copie textuellement, dans son ouvrage qui a pour titre: *réformes nécessaires aux Etats Musulmans:*

« Il a bien été permis aux premiers pères de l'Is-
» lamisme d'emprunter aux Grecs, entre autres
» choses, la logique dont notre grand jurisconsulte
» El-Ghazzeli a dit : *Celui qui ne connaît pas la*
» *logique ne peut être reconnu ni suivi comme savant.*

» Qu'est-ce qui nous empêche donc aujourd'hui
» de prendre, chez ceux qui sont étrangers à notre
» culte, les connaissances dont nous ne saurions
» contester l'importance et la nécessité, pour nous
» garantir contre les éventualités et nous procurer
» des avantages.

» El-Mouak, docteur du rite Maleki, a dit : *il ne*
» *nous a été défendu de suivre les autres qu'en ce qui est*
» *contraire aux bases de notre loi ; mais, si ce qu'ils*
» *ont fait se trouve conforme à ce qu'elle conseille,*
» *prescrit ou permet, nous ne devons pas le rejeter à*
» *cause de son origine, car la religion ne défend pas*
» *d'imiter celui qui fait ce que Dieu a ordonné.*

» Nous lisons en outre (c'est toujours le général
» Khérédine qui parle) dans le commentaire du
» célèbre jurisconsulte Hanéfi Mohamed-ben-Ab-

» bydin : *il n'est pas défendu d'imiter les étrangers*
» *quand c'est pour le bien des créatures de Dieu.*

» Cependant si nous examinons la conduite de
» ces Musulmans dédaigneux dont nous parlons,
» nous trouvons que, tout en refusant d'imiter les
» étrangers en ce qui est utile comme institutions,
» ils ne refusent pas à eux-mêmes d'en consom-
» mer les produits dans une proportion nuisible
» aux intérêts du pays, sans se préoccuper de la
» production nationale.

» Ce qui le prouve c'est que leur habillement,
» leur ameublement, leurs armes, leur matériel de
» guerre, et mille autres choses nécessaires à la
» vie, ne viennent que de l'étranger.

» Il est facile de comprendre combien un pareil
» système de consommation est, à la fois, humi-
» liant, anti-économique et anti-politique !

» Il est humiliant parce que le besoin de recou-
» rir à l'étranger, pour presque tous les objets de
» première nécessité, démontre l'état arriéré des
» arts, des sciences et de la fabrication dans le
» pays.

» Il est anti-économique parce qu'il favorise l'in-
» dustrie étrangère, au détriment de l'industrie na-
» tionale, qui ne peut se livrer à la transforma-
» tion des produits indigènes, transformation qui
» constitue une des principales sources de la ri-
» chesse publique.

» Il est surtout anti-politique parce que la né-
» cessité pour un Etat de recourir constamment

» aux autres Etats est un obstacle à son indépen-
» dance, et une cause de faiblesse, particulière-
» ment si cette nécessité a rapport aux armes et
» au matériel de guerre ; car si l'on peut acheter
» ces choses en temps de paix, de gré à gré, chez
» l'étranger, il est impossible de se les procurer à
» la même source, en temps de guerre, à n'im-
» porte quel prix.

» Nous ne possédons, dans notre état actuel,
» comme produits, que les matières premières.

» En effet, chez nous, l'éleveur de bétail, le
» cultivateur du coton et le sériculteur, passent
» toute l'année dans des travaux pénibles, et fi-
» nissent par vendre, à bas prix, leurs produits
» bruts aux Européens, qui, dans un court délai,
» les leur revendent, transformés par leur indus-
» trie, à un prix dix fois plus élevé.

» Cela n'a d'autre cause que la supériorité, et les
» progrès de l'Européen, dans les connaissances,
» dont le développement est favorisé par des insti-
» tutions politiques basées sur la justice et la liberté.

» Nous disons donc à nos contradicteurs égarés :
» Comment peut-il être permis, à un homme de bon
» sens, de se priver de ce qui est bon et utile, par
» des raisons purement chimériques ?

» Comment, sur un simple scrupule, sans fonde-
» ment sérieux, peut-il renoncer si facilement à ce
» qui intéresse sa propre existence ?

» A l'appui de notre thèse, rappelons ici ce qu'en-
» seignent les auteurs Européens dans leurs ouvra-

» ges sur la politique de la guerre ; savoir, *que les* » *Etats qui n'imitent pas leurs voisins dans le perfec-* » *tionnement des armes et du système militaire, finis-* » *sent, tôt ou tard, par devenir la conquête de ces* » *mêmes voisins.*

» Ces écrivains n'ont cité naturellement que des » exemples militaires, à cause de la spécialité du » sujet qu'ils traitaient ; mais nous en concluons » que la nécessité de l'imitation et de l'assimilation » de ce qui se fait en mieux chez les voisins, ne » doit pas se borner aux choses militaires, mais » qu'elle s'étend à tout ce qui peut favoriser le pro- » grès et le bien-être de la nation. »

Peut-on mieux parler, et tracer d'une main plus habile, la voie dans laquelle doivent marcher les orientaux ?

Plus loin, l'illustre homme d'Etat, ajoute cette remarquable appréciation sur les affaires de l'Etat et sur celles de la religion.

« C'est une erreur de croire que les Européens » soient parvenus à la prospérité dont ils jouissent » aujourd'hui, simplement à cause de la fertilité du » sol et de la bonté de leur climat, car il existe des » terres et des climats meilleurs.

» Il ne faut pas croire non plus que cette prospé- » rité soit le résultat direct des principes de leur » religion, car, bien qu'elle recommande la pratique » de la justice et l'égalité, nons savons que leurs » institutions politiques n'ont pas, comme les nô- » tres, une origine théocratique.

» Jésus-Christ a défendu aux apôtres de s'immiscer
» dans les affaires temporelles, et il a dit, comme on
» le sait : *Mon royaume n'est pas de ce monde.*

» Et en effet l'Empire de Sa religion ne regarde
» que les âmes.

» Au surplus, le désordre menaçant qui règne dans
» les Etats du Pape (1), chef de la religion chrétien-
» ne, et qui a pour cause le refus d'adopter des ins-
» titutions politiques conformes à celles des autres
» Etats de l'Europe, est une preuve de ce que nous
» venons d'avancer. »

Le Sultan Abd-ul-Aziz n'ignorait pas les choses que le premier ministre de la Régence de Tunis osa plus tard écrire avec tant de franchise; il avait conscience des difficultés qu'il aurait à vaincre, et c'est très probablement sous l'Empire de cette appréhension que nous voyons, en 1861, le Sultan hésiter et changer trois fois Son Ministère, en remplaçant d'abord Méhémed Kibrisli Pacha, par Aali Pacha, et ce dernier par Fuad Pacha.

Le 20 février 1862, Fuad Pacha, alors Grand-Vézir, fait, pour la première fois, publier le budget de l'Empire Ottoman.

(1) Le général Khérédine écrivait ceci en 1868.

Voici ce document :

La Bourse valait alors 114 francs 28 centimes. Sa valeur légale est de 115 francs.

BUDGET DE 1862.

RECETTES.	BOURSES.	FRANCS.
Recettes du budget de 1862	2.442,368	279,113,815
Impôts et revenus nouveaux en 1862	714,889	81,710,200
Evaluation de la diminution à opérer dans les dépenses des divers départements.	150,111	17,142,000
Total général des recettes	3,307,368	377,966,015

DÉPENSES.	BOURSES.	FRANCS.
Dépenses du budget de 1862	2,768,815	318,477.198
Intérêts, amortissements, etc., etc., de l'emprunt projeté	152,000	17,142,000
Intérêts de *quatre cent mille* bourses à emprunter dans l'Empire	24,000	2,742,720
Intérêts de rentes à créer, pour la consolidation de la dette flottante	166,000	17,142,000
Total général des dépenses	3,110,815	355,503,918

RÉCAPITULATION.	BOURSES.	FRANCS.
Total général des recettes	3,307,368	377,966,015
Total général des dépenses	3,110,815	355,503,918
Excédant des recettes (*)	196,553	22,462,097

(*) Cet excédant est destiné à répondre aux mécomptes qui peuvent résulter de l'établissement de nouveaux impôts, et réductions dans les dépenses, qui pourraient ne pas être effectuées.

Voici, toujours d'après le rapport de Fuad Pacha, quelles étaient les évaluations du rendement des nouveaux impôts:

	BOURSES.	FRANCS.
Tabacs	100,000	11,428,000
Sel	120,000	13,713,600
Papiers timbrés	40,000	4,571,200
Patentes et droits sur les spiritueux	40,000	4,571,200
Excédants sur les revenus des Vacoufs	30,000	3,428,400
Contributions directes à Constantinople	20,000	2,285,600
Forêts et mines	10,000	1,142,800
Augmentation résultant des nouveaux tarifs et traités de commerce	200,000	22,856,000
Augmentation sur le verghi général	50,000	5,714,000
Augmentations sur les dîmes	75,000	8,571,000
Fers à cheval	10,000	1,142,800
Mutations de propriétés (tapous)	20,000	2,285,600
Total général	715,000	81,710,200

Ces chiffres constituaient une amelioration considérable dans la situation financière de la Turquie, car ce même rapport constatait qu'en 1861 les revenus n'étaient que de 2,442,368 bourses et les dépenses de 2,786,815, ce qui laissait un déficit de 344,446 bourses, ce qui fait environ quarante millions de francs.

S. A. le Grand-Vézir évaluait le découvert du Trésor de cette année 1861, à 4,000,000 de bourses soit 2,000,000 pour les caïmés en circulation, et 2,000,000 pour la Dette flottante.

Dans cette année 1862, la situation financière de l'Egypte était ainsi appréciée par M. de Lesseps: « La dette du Tresor est de cent soixante millions,

» en d'autres termes elle excède de quelques mil-
» lions seulement une année de revenus.
» Cette dette a plusieurs origines. La première
» et la plus considérable est dans la construction
» des voies ferrées et des lignes télégraphiques
» dont l'Egypte a été sillonnée. »

Comme on le voit cette dépense est productive au premier chef.

« La seconde cause est l'arriéré qu'avaient laissé
» les précédents Vice-Rois, arriéré que Mohammed
» Saïd a voulu liquider avec uue loyauté et même
» une munificence qui ont parfois excité la critique.
» Mais quel a été le résultat de cette intelligente
» générosité ?
» La confiance publique a fondé le crédit : la
» bonne foi du Gouvernement, sa fidélité scrupu-
» leuse à remplir les engagements du passé, même
» quand ils pouvaient paraître contestables, sont de-
» venues les bases de ce crédit.
» Toutes les obligations contractées pour parer
» aux dépenses extraordinaires ayant continué a être
» remplies avec une rigide exactitude, le mouve-
» ment des affaires a pris une impulsion incon-
» nue jusque là, et les capitaux étrangers ont af-
» flué en Egypte.
» Un chiffre peut suffire à faire apprécier le pro-
» grès accompli.
» L'escompte des bons du Trésor était, à la fin
» de 1861, à 15 à 20 0/0 par an ; en 1862 il est des-
» cendu à 8 0/0.

Il ne faut jamais perdre de vue quand on parle de l'intérêt de l'argent en Orient que l'intérêt normal est de 1 % par mois, soit 12 % par an.

« Le budget Egyptien est parfaitement en position de payer, en quatre années, la dette dont » il est grévé. Les recettes excédant les dépenses » ordinaires d'environ quarante millions. »

Dans cet intéressant rapport financier Mr de Lesseps ajoutait : « La situation s'est améliorée et » s'améliore tous les jours, par les réformes intel» ligentes que son Altesse ne cesse d'effectuer.

» Parmi les économies nous rappelerons la ré» duction déjà opérée dans l'armée (nous prions » le lecteur de bien vouloir se souvenir que nous » sommes en 1862, et que c'est Mr de Lesseps qui » parle). La simplification des rouages administra» tifs, la vente d'immeubles et de matériel im» productif ou onéreux à l'Etat, et spécialement » celle des édifices et établissements nécessaires au » fonctionnement du monopole.

» Nous devons mentionner cette dernière mesure » à plusieurs points de vue. En faisant rentrer du » numéraire au Trésor, elle le débarrasse des frais » d'entretien et de garde d'une multitude d'édifices » élevés, à grands frais, dans toutes les Provinces.

» En faisant vendre, même à bas prix, des bâti» ments inutiles, le Gouvernement ménage aux ache» teurs des avantages, dont profitent, en définitive, » le commerce et l'industrie privée.

» En résumé, Mohammed Saïd a élevé, en quel-

» ques années, l'Egypte a un degré de liberté, de
» bien-être, de prospérité générale, dont ses annales
» peut-être n'offrent pas d'autre exemple. »

L'homme de génie, qui devait recommencer l'œuvre des Pharaons, oublie en ce moment le règne de tous les souverains qui ont précédé Rhampsinite. Jusqu'à Chéops les Egyptiens avaient toujours vu fleurir, sur leur terre bénie, ces trois filles du ciel, qui s'appellent la justice! l'abondance! et la liberté!

Enfin M. de Lesseps terminait en disant :

« Saïd Pacha a constitué le crédit de son pays sur
» le principe de la bonne foi la plus scrupuleuse et
» de l'inaltérable fidélité aux engagements. »

Pour corroborer ce dire j'ajouterai que les Européens, qui habitent depuis longtemps Alexandrie et le Caire, me témoignaient, en 1871, leur étonnement et leur douleur en voyant plaider certains procès.

« Où allons-nous? s'écriaient ces braves gens.

« Nous avons fait des affaires pendant trente ans,
» en Egypte, sans jamais signer le moindre papier,
» une poignée de mains, une parole échangée, et tout
» était dit, et il était sans exemple que Gouverne-
» ment ou particulier on renia ses engagements. »

Aujourd'hui tout est bien changé, et il est prudent de se souvenir du vieux proverbe : *Deux précautions valent mieux qu'une.*

Pour se faire une idée générale du développement de la fortune en Egypte, l'on n'a qu'à jeter un regard sur ce tableau.

Le chiffre des importations s'était élevé, en 1860,

à 57,088,942 francs, et celui des exportations à 61,845,459 francs.

Le tableau de 1861 donne déjà une augmentation considérable.

Les valeurs sont exprimées en piastres turques. On sait que la piastre vaut à peu près 23 centimes.

		Importations	Exportations
Angleterre....	Pres	131,540,347	218,448,689
Turquie......	»	47,145,489	22,357,463
France.......	»	24,623,462	69,600,974
Autriche.....	»	23,050,087	20,530,592
Syrie........	»	23,058,255	17,901,958
Barbarie......	»	13,289,368	2,476,392
Italie.........	»	12,299,687	16,845,392
Belgique......	»	7,620,855	3,008,858
Grèce........	»	5,086,370	1,680,062
Hollande......	»	3,160,750	
Iles Ioniennes.	»	349,398	88,704
Total.........	Pres	291,224,087	372,945,854
Ce qui fait en Francs un total d'environ...		66,981,540	85,777,484

C'est donc une somme totale de 152,759,024 que représentent les importations et les exportations de 1861, contre 118,934,401 francs en 1860.

Rien que dans le port d'Alexandrie le nombre des arrivages fut, en cette année, de 1844 bâtiments à voiles, dont 1485 chargés et 359 en lest ; celui des départs à été de 1715, dont 1424 bâtiments chargés et 291 sur lest.

Il était entré dans la même année, 528 vapeurs, dont 470 chargés; il en était parti 520, dont 462 chargés.

Sans le débordement excessif du Nil, l'année 1861 eut été spécialement bonne.

Cette inondation fit comprendre au vice-roi la nécessité de prendre de serieuses précautions contre ce terrible fléau, il organisa un corps d'ingénieurs et d'inspecteurs ayant pour mission de veiller constamment à l'entretien des digues, et des autres travaux de canalisation, et de signaler les moindres négligences locales.

Saïd Pacha, qui nourrissait depuis longtemps le projet de visiter l'Europe, s'embarqua à Alexandrie pour Messine, où il toucha le 1er mai 1862. Il se rendit immédiatement à Naples, où il se trouva au moment où le roi Victor Emmanuel était fêté, par la population mobile de l'ancienne capitale du Royaume des Deux Ciciles.

Le vice-roi d'Egypte, après avoir séjourné à Rome et parcouru l'Italie, se mit en route pour Paris. Il fut dans ce premier voyage, admirablement accueilli par l'Empereur Napoléon III, qui le logea dans son palais des Tuileries.

En quittant la France Saïd Pacha eut l'intelligence d'aller faire, en Angleterre, une visite de politesse dont il se trouva à merveille.

En Roumanie, en 1862, lorsque le Parlement est ouvert à Bucharest, le 24 février, jour anniversaire de l'élection du prince Couza, en Valachie, le ministère qui a succédé à M. Pano et à ses collègues est ainsi composé:

MM. Barbo Catargi, Présidence et Intérieur;

Prince Mourouzi, Finances :
(Le prince a déjà offert sa démission.)
Braïloï, Justice ;
Arsachi, Affaires Etrangères ;
Balch, Cultes et Instruction Publique ;
Prince Jean G. Ghika, Guerre.

Ce cabinet venu après celui présidé par l'honorable M. Pano, qui avait lui même remplacé à la Présidence du Conseil, le prince Démètre Ghika, successeur d'Etienne Golesco, est un cabinet conservateur qui a le défaut de froisser un peu le sentiment populaire, par la grande part faite aux hommes d'Etat d'origine Grecque.

Le Prince et le Gouvernement cèdent des lignes de chemin de fer qui ne seront pas executées avec une bien remarquable rapidité.

Le 25 février, à Bucharest, une communication fort importante est faite au Gouvernement Roumain par l'entremise des représentants des grandes Puissances. La note est indentique, les Puissances protectrices déclarent que *les capitulations* (nom donné aux traités, conclus entre la Sublime Porte et les Gouvernements Européens), *continueraient à avoir la même force dans les Principautés-Unies que dans le reste de l'Empire.*

Les Roumains, comme on a pu le constater, n'ont pas cessé depuis le traité signé à Paris en 1856, de réclamer contre cette assimilation, maintenue par le traité qui suivit la guerre de Crimée; ils regardent cette assimilation comme étant en contradic-

tion absolue avec les privilèges qui leur furent accordés et garantis, à cette époque, par les Puissances, et ils avaient espéré que les hautes parties contractantes, qui venaient de créer l'union des deux Principatés, aboliraient, ou du moins modifieraient, un régime dont elles avaient elles-mêmes reconnu les inconvénients, en se montrant disposées à se relâcher de la rigueur de leurs droits, aussitôt que le Gouvernement Roumain, par sa sage conduite et les réformes réalisées, offrirait de sérieuses garanties.

Le 20 juin 1862, quelques jours après la réélection des députés Rosetti, Bratiano et Etienne Golesco, au lendemain du vote de la loi rurale, en sortant du Palais Législatif, situé dans la cour de la métropole, dans la voiture du préfet de police, M. Catargi fut atteint mortellement à la tempe, par une balle, tirée par une main inconnue.

Cet horrible attentat, si peu en rapport avec les mœurs à la fois douces et chevaleresques des peuples Moldo-Valaques, excita une réprobation universelle, dans le pays, ainsi qu'à l'étranger.

Comme toujours, cette action d'un misérable assassin ou d'un malheureux fou, eut pour résultat de servir de légitime prétexte à des mesures excessives et réactionnaires.

C'est le 24 avril 1861, dans le Palais du Bardo, à Tunis, dans la salle du Trône, qu'entouré des Princes du sang, des Ulémas, des magistrats, des ministres, des principaux officiers de son armée, des con-

suls généraux et chargés d'affaires, du représentant du maréchal Pélissier, duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie, le nouveau Bey, Sidi-Mohamed-es-Sadok, après avoir reçu le serment de fidélité que formulait le général Khérédine, s'engage lui-même, sur le Coran, à observer fidèlement et loyalement la constitution Tunisienne.

L'année 1863 amène d'assez graves évènements dans tout l'Empire Ottoman.

Ce n'est point sans avoir à lutter contre d'innombrables difficultés, venant à la fois de l'intérieur et de l'étranger, que Sultan Abd-ul-Aziz Khan a pu poursuivre son œuvre d'émancipation morale, de transformation et de développement de la fortune publique.

Les changements de ministères sont encore très fréquents dans cette année. Ce qui est une politique déplorable, surtout dans un pays où chaque nouveau Grand-Vézir apporte dans la direction des affaires un tempérament particulier, et des vues toutes personnelles.

Les mois de janvier et de février 1863 furent remplis de nominations et de destitutions.

Sa Majesté le Sultan voulait, avant toute chose, réorganiser l'armée et la marine, cela devait naturellement absorber beaucoup d'argent, et le Grand-Vézir,Fuad Pacha,eut le noble courage de présenter quelques respectueuses observations à son souverain.

Ne pouvant aller contre la volonté de son maître, il donna sa démission,ce qui était encore une grande

hardiesse, et fut remplacé, au Grand-Vézirat, par Kiamil Pacha, qui occupait alors, comme en 1873, le poste de Président du Grand-Conseil. Hadji Rachid Pacha, devint Séraskier (ministre de la guerre), à la place de Méhémed Ruchdi Pacha, (aujourd'hui le Grand-Vézir, auquel nous devons les réformes qui doivent ouvrir à la Turquie des horizons nouveaux).

Moustapha Pacha, prince égyptien, qui était à cette époque l'héritier présomptif du vice-roi Ismaïl Pacha, joignit, par intérim, le poste de ministre de la marine à celui de ministre de l'instruction publique qu'il possédait déjà depuis le mois de novembre.

Moustapha Fazil Pacha permutera bientôt avec Névrès Pacha, en prenant le portefeuille des finances.

Nous voyons à cette époque Méhémed Pacha reprendre le ministère de la marine; Emin Pacha devenir intendant du Palais Impérial; Safet effendi et Ethem Pacha, quitter et reprendre successivement le portefeuille du ministère du commerce; Abd-ul-Kérim Pacha céder celui de la police à Halim Pacha et enfin, le 1er juin, S. A. Fuad Pacha redevenir Grand-Vézir, tout en conservant le ministère de la guerre qu'il gèrera, avec le concours du grand maître de l'Artillerie Kalil Pacha, mort si malheureusement, l'année dernière, écrasé par un écroulement de murailles.

Après le règlement des affaires de Serbie eut lieu la campagne du Monténégro. Omer Pacha reçut 110,000 francs et Dervisch Pacha et Abdi Pacha chacun 125,000 piastres, ou environ 27,500 francs.

Le Sultan fit frapper une médaille commémorative, elle est d'or pour les officiers, et d'argent pour les sous-officiers et les soldats.

Cette médaille représente deux montagnes entre lesquelles s'élève un trophée, surmonté du pavillon Ottoman. Au revers on voit un croissant, et l'on peut lire les noms des endroits illustrés par les victoires de l'armée turque.

En cette année 1863, plus d'un sujet donne de l'inquiétude au Gouvernement Ottoman, et le force à se tenir constamment éveillé. D'abord c'est la Roumanie, qui a laissé passer des armes en Serbie ou qui, par un vote de sa Chambre Nationale, confisque les revenus de certains couvents.

Puis, dans l'île de Crète, ce sont les chrétiens des districts de Sphakia, d'Omalo et Thériso qui se soulèvent en demandant la destitution de leurs conseillers municipaux, qu'ils accusent, assez bénévolement, de tout sacrifier aux intérêts exclusifs de la Turquie.

Quand les choses s'appaisent d'un côté, elles recommencent de l'autre. En Bosnie, l'on a sérieusement craint de voir éclater des troubles ; le danger évité, voici qu'en Albanie, à la fin de 1862 et au commencement de 1863, on échappe, par hasard, à un grand complot. Un homme, se prétendant le descendant de Scander-bey, voulait, avec le concours des volontaires Italiens, arracher l'Albanie à l'Empire et s'en faire une principauté indépendante.

A Brousse, le 24 Juillet 1862, quatre à cinq mille musulmans, entraînés par des meneurs, s'étaient

rués sur le qurtier chretien pour y incendier une grande fabrique.

Dans le Sud-Est, une lutte sanglante s'était engagée dans le Taurus, entre les populations arméniennes et les musulmans.

Plus loin encore, sur les bords du Mourad Tchaï, affluent oriental de l'Euphrate, à l'est de Karpout, les habitants du pays de Pahlou s'étaient mis en état de révolte ouverte et avaient refusé de payer l'impôt.

En Syrie, les Arabes Anezis recouraient aux armes et ne voulaient pas acquitter l'impôt. Enfin les nouvelles de Damas n'étaient pas des plus rassurantes, et l'on avait du recourir aux armes, pour dompter un commencement de révolte dans la ville sainte de Médine.

Constatons encore que le brigandage faisait fortement parler de lui, et l'on conviendra que la situation est certainement meilleure aujourd'hui, qu'à cette époque, que l'on nous montre souvent comme l'une des années d'or du règne du Sultan Abd-ul-Aziz.

La nature des choses le veut ainsi, malgré l'admirable fertilité du sol, la sobriété, la patience, et le goût au travail des habitants des campagnes, le pays est excessivement mel aisé à gouverner.

Cette difficulté est née de circonstances multiples que j'expliquerai dans le courant de ce volume.

J'entends chaque jour des personnes intelligentes reprocher au gouvernement une certaine apathie que l'on trouve, fort à tort, toute naturelle en Orient. Quand le reproche est fondé, il est d'autant plus sé-

rieux qu'il n'y a pas en Europe, même dans les temps les plus troublés, un pays plus difficile a bien administrer que le vaste Empire d'Abd-ul-Aziz.

La multiplicité des peuples, les différences de religion, les langues particulières à chaque nation, créent des rivalités incessantes, qui sont habilement entretenues par les fanatiques, et surtout par les intrigants indigènes, auxquels se joignent, trop souvent, les émissaires étrangers.

La religion chrétienne, qu'elle soit pratiquée par des Romains, des Grecs, des Arméniens ou même par des Protestants, enseigne à ses fervents l'amour du prochain en même temps que l'amour de Dieu.

« Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur et de » toute ton âme, et ton prochain comme toi même. »

Ceci résume la loi et les prophètes.

La religion musulman recommande, spécialement aux croyants, de protéger les chrétiens et de les laisser exercer librement leur culte.

Voici ce que dit le prophète Mohamed, dans un traité signé avec les chrétiens, l'an 7 de l'Hégire.

Je copie ce qui suit dans un volume que j'ai publié en 1869, c'est la reproduction exacte de l'original, publié en MDCLXXI, à Amsterdam, par l'éditeur Abraham Wolfgank. Dans un ouvrage de Biot, qui traduisait l'ouvrage écrit en anglais par M. Ricaut, écuyer secrétaire de S. E. le comte de Winchelsey, ambassadeur extraordinaire du roi de la Grande Bretagne Charles II, vers S. M. le Sultan Mohamed Khan, quatrième du nom :

TRAITÉ ENTRE LES CHRÉTIENS ET MOHAMED.

« Mohamed, messager de Dieu, envoyé pour en-
» seigner les hommes et pour leur déclarer sa Com-
» mission Divine, en vérité a écrit les choses sui-
» vantes, c'est à savoir :

» Que la cause de la religion chrétienne ordonnée
» de Dieu, puisse demeurer libre dans toutes les par-
» ties de l'Orient et de l'Occident, aussi bien parmi
» ceux qui sont du pays que parmi ceux qui en sont
» voisins ; aussi bien parmi ceux qui sont étrangers
» que parmi ceux qui ne le sont pas.

» Je laisse à tous ces peuples-là, le présent écrit
» comme un traité inviolable, et comme une déci-
» sion parfaite de toutes les contestations et diffé-
» rents à venir. »

Cette œuvre, d'après les paroles du Prophète, devait donc être durable, servir de guide à ses successeurs, indiquer aux croyants la bonne voie lorsqu'il ne serait plus là pour les aider de ses conseils, et je récuse complètement la critique d'un lettré Musulman qui a voulu établir que ce traité, qu'il ne pouvait plus nier, n'était qu'une de ces conventions que les évènements imposent, mais qui ne lient pas les contractants pour l'avenir.

Moi, qui ne suis pas Mahométan, je regarderais comme indigne de Mahomed d'avoir signé un traité, avec l'arrière-pensée d'en éluder les principales conditions au premier moment propice.

Ce que le Prophète a voulu créer, c'est ce que de nos jours on appelle un *modus vivendi* qui permette

aux chrétiens d'habiter à côté des musulmans, sans avoir rien à craindre pour leur vie, pour leur honneur, ou pour leur liberté.

Donc Mohamed disait: « Je laisse ce traité comme » une décision parfaite de toutes les contestations et » différents à venir .... et comme une loi par » laquelle la justice est manifestée et dont l'observation est enjointe étroitement.

» C'est pourquoi, *tout homme faisant profession de* » *la foi musulmane,* qui négligera d'accomplir ces » choses et qui violera ou rompra cet accord, à la » manière des infidèles, et transgressera les choses » que j'y commande, *il rompt l'alliance de Dieu, ré-* » *siste à sa volonté et méprise son testament, qu'il soit* » *Roi, Prince ou autre fidèle.*

» Par cet accord, *où je me suis engagé moi-même,* » à la prière des chrétiens, *tant en mon nom qu'au* » *nom de mes disciples,* d'entrer avec eux dans l'alliance de Dieu et dans la paix des prophètes, des » apôtres choisis, des saints fidèles et des bienheureux du temps passé et de celui qui est à venir.

» Par cette mienne alliance, qui doit être exécutée » aussi religieusement que celle d'un prophète envoyé de Dieu, ou d'un ange qui approche de la » Majesté Divine:

» Je promets de protéger leurs magistrats, dans » mes provinces, avec mon infanterie et ma cavalerie, avec Mes troupes auxiliaires et les fidèles » qui me suivent.

» Je promets aussi de les défendre contre leurs

» ennemis, qu'ils soient proches ou éloignés, de les » assurer, en temps de paix, comme en temps de » guerre, de conserver leurs églises, leurs couvents, » et les endroits où ils font leurs pélérinages, en » quelques lieux qu'ils puissent être situés, etc.

» ..... *Je jure de conserver leur religion et leurs* » *biens* en quelque lieu qu'ils soient, sur la terre ou » sur la mer, à l'Orient ou à l'Occident, de la même » manière que je me conserve Moi et mon sceptre » et que je garde les fidèles croyants qui sont Mon » propre peuple.

» Je promets aussi de les prendre sous Ma protec- » tion et de les garantir de toutes violences, et de » toutes les vexations qu'on leur pourrait faire, » et de repousser les ennemis qui voudraient leur » faire du mal et de leur résister vigoureusement, » tant en Ma propre personne que par Mes servi- » teurs, et par ceux qui sont de Mon peuple et de » Ma Nation.

» Car, puisque Je suis établi sur eux, Je dois et » Je suis obligé de les défendre et de les garantir de » toute adversité, *et d'empêcher qu'aucun mal ne leur* » *arrive qui ne frappe d'abord Moi et ceux qui tra-* » *vaillent et M'aident dans l'accomplissement de Mon* » *œuvre.*

» Je promets en outre de les exempter de toutes » les charges que suportent les fédérés, soit par » prêts d'argent, ou par imposition, de sorte *qu'ils* » *ne seront obligés de payer, que ce qu'ils voudront* » *bien donner de bonne volonté*, sans que l'on puisse

» leur faire aucun trouble ni aucune peine pour » cela. »

Le lecteur, en lisant ce passage, peut se convaincre que j'étais dans le vrai en disant, qu'en exécutant les admirables réformes qu'il vient de promettre solennellement, le Sultan Abd-ul-Aziz Khan, loin de faire un acte qui puisse effrayer le musulman le plus ombrageux, interprêtera, dans leur véritable sens, les paroles sacrées, et deviendra l'exécuteur du testament du prophète Mohamed.

On doit comprendre que nous n'avons rien retranché d'un semblable document.

Le messager de Dieu continue:

« Un évêque ne sera point ôté de son diocèse, ni » aucun chrétien contraint de renoncer à sa foi, ni » aucun moine à sa profession. Les pélerins iront » librement vers les lieux sacrés, le religieux sera » respecté dans sa cellule et *l'on ne pourra plus ja-* » *mais ruiner leurs temples, ni les convertir en mos-* » *quées*. Car, celui qui ferait cela, romprait la pré- » sente alliance de Dieu, s'opposerait à son messager » et rendrait nul le testament divin. »

Mohamed II, entrant en vainqueur dans Byzance, oublia peut être les recommandations du Prophète, au nom duquel il combattait. La transformation de Sainte-Sophie en est une preuve, mais Mohamed second était un grand guerrier, un grand Empereur, et non un saint; Charlemagne et Napoléon 1er, qui invoquaient à chaque instant le Dieu tout puissant et N. S. Jésus-Christ, n'ont pas toujours

mis leurs actes, en rapport parfait, avec les maximes du Divin Rédempteur.

Le chef des croyants continue :

» On ne mettra aucune imposition sur les moines » ou sur les évêques, ni sur aucun de ceux qui ne » sont point soumis aux taxes, à moins que ce ne » soit de leur consentement. »

Je ne pense point que ce cas se soit produit bien souvent. Cependant il ne faut pas oublier que du temps de Mohamed il s'opérait encore des miracles.

« La taxe que l'on demandera aux riches mar- » chands, aux pêcheurs de perles, et aux mineurs » qui tirent leurs pierres précieuses et leur or et » leur argent, non plus que celles des autres chré- » tiens riches et opulents n'excèdera pas un écu par » an, et se prendra seulement sur ceux qui sont do- » miciliés et habitués en lieux certains, et non pas » sur les voyageurs ou sur ceux qui n'ont pas de » demeure assurée, car ces derniers ne seront sujets » à aucune imposition, ni aux contributions ordi- » naires, s'ils n'ont des biens et des héritages, car » celui qui est obligé de payer légitimement et selon » la loi, de l'argent à l'Empereur, payera autant » qu'un autre, mais ne payera pas d'avantage, et » on ne lui demandera rien au dessus de ses forces » et de ses facultés. »

Pour en arriver à l'impôt de 8 0/0 sur toutes les marchandises, il faut que l'on ait un peu oublié les recommandations du Prophète; mais chaque époque a ses exigences. Cependant un gouvernement ne

doit jamais perdre de vue qu'il est toujours impolitique et anti-économique de créer des impôts qui entravent le commerce national, au lieu de le développer.

C'est surtout en matière d'impôts qu'il est indispensable de maintenir la balance; vous avez le droit de prendre beaucoup, si en échange de l'argent encaissé, vous multipliez les voies de communication et permettez aux producteurs d'écouler facilement leur produits, soit à l'intérieur, soit à l'étranger.

Mais suivons ce traité pas à pas, nous y trouverons encore plus d'un enseignement.

« Celui qui sera taxé pour ses terres, pour ses mai-
» sons et pour son revenu, ne sera pas chargé ni
» opprimé pour de plus grandes taxes que les autres
» qui payent contribution. »

On va voir que l'idée de la confédération n'est point née en notre siècle d'enfantements, plus ou moins apocryphes.

» Les confédérés ne seront point obligés d'aller à
» la guerre avec les Musulmans contre leurs enne-
» mis, soit pour combattre ou pour découvrir leurs
» armées; parce que les alliés ne doivent pas être
» employés dans des exécutions militaires. Ce traité
» n'étant conclu avec eux que pour les soulager, et
» que pour empêcher qu'il ne soient molestés.

» Au contraire, les Musulmans veilleront pour eux,
» feront garde et les défendront.

» Qu'on ne les oblige donc point à marcher au
» combat, à s'opposer aux ennemis, ni à donner des

» chevaux et des armes, si ce n'est volontairement,
» et ceux qui en fourniront de la sorte en seront
» reconnus et recompensés. »

Voici maintenant une recommandation qui devrait être gravée en lettres d'or, à la porte de toutes les mosquées, et dans les salons de réception de tous les fonctionnaires de l'Empire Ottoman, sans distinction de croyance :

« *Aucun Musulman ne tourmentera les Chrétiens et*
» *ne disputera avec eux, si ce n'est de civilité.* »

La religion chrétienne recommandant de rendre le bien pour le mal et de toujours agir avec le prochain, ainsi qu'avec un frère bien aimé, on peut juger quelle ravissante fraternité régnerait en Orient, si les fidèles des différents cultes suivaient les préceptes contenus dans leurs livres sacrés.

» Tout bon Musulman traitera humainement les
» chrétiens, et s'abstiendra de leur faire aucune vio-
» lence, en quelque manière que ce soit.

» S'il arrive à quelque chrétien de commettre un
» crime ou de tomber dans quelque faute, le Musul-
» man est obligé de l'assister fraternellement, d'in-
» tercéder pour lui, d'être sa caution et d'accommo-
» der son affaire :

Il pourra même racheter sa vie !

» et dans tous les cas le chrétien fautif ne sera point
» abandonné ni privé de secours, à cause de la di-
» vine alliance faite avec eux, et qu'ils doivent jouir
» de ce que jouissent les Musulmans et souffrir de
» ce qu'ils souffrent. Et d'autre part que les Musul-

» mans jouissent de ce qu'ils jouissent et souffrent » de ce qu'ils souffrent. »

Le texte est précis, voilà bien l'égalité absolue entre tous les sujets de l'Empire. Le Sultan Abd-ul-Aziz a solennellement déclaré qu'il ne voulait voir dans tous Ses sujets des différents cultes que les enfants d'une même patrie, devant posséder les mêmes droits et accomplir les mêmes devoirs.

Que les promesses du Sultan réformateur soient partout, et pour tous, loyalement exécutées, et l'on aura contenté la loi et le Prophète, la volonté divine et la justice humaine.

Lisez ce qu'ajoute Mohamed :

« Et conformément à ce traité, qui est fait à la » juste prière des Chrétiens, et en raison de la dili- » gence requise pour confirmer son autorité, vous » êtes obligés de les protéger, de les garantir de tou- » tes les calamités, de leur rendre tous les bons » offices, et de faire en sorte que les Musulmans » partagent avec eux la bonne et la mauvaise for- » tune. »

Mais voici une recommandation spéciale bonne à méditer, même de nos jours; elle ouvre, toute grande, la porte de la fusion entre les Mahométans et les Chrétiens. C'est un véritable pont jeté à travers l'Océan qui semble séparer les différents peuples de l'Orient..

Une pareille recommandation, partant d'une bouche aussi autorisée que celle du Prophète Mahomed, ne prêche rien moins que le croisement des races,

en donnant à chacun une garantie contre toute violence physique et contre toute pression morale.

Sans commentaires obligeants, par une déduction forcée, on est amené à reconnaître qu'il est de toute évidence que, si dans la pratique les mariages mixtes, sont excessivement rares, il faut s'en prendre à des préjugés déplorables, et non au texte du Koran.

Je ne pourrai qu'amoindrir mon argument en interprétant les paroles du chef de la religion musulmane, elles sont trop concluantes pour avoir besoin d'être soutenues par un avocat plus ou moins intéressé dans la question. Je prends tout lecteur impartial pour juge, et je m'empresse de rendre la parole au Prophète.

« *Il faut de plus qu'on ne leur fasse aucune violence* » *en matière de mariage;* c'est à savoir que l'on ne » forcera point les pères et les mères à donner leurs » filles en mariage à des Musulmans, et qu'on ne » les troublera pas pour avoir refusé *leurs fils ou* » *leurs filles* en mariage, parce que cette action est » purement volontaire et doit se faire de bon cœur.

» Et s'il arrive *qu'une femme chrétienne se joigne à* » *un musulman, il doit lui laisser la liberté de sa cons-* » *cience, et souffrir qu'elle obéisse à son père spirituel, et* » *qu'elle soit instruite dans la doctrine de sa foi, sans* » *aucun empêchement.*

» Il la laissera donc en repos et ne la tourmentera » point, soit en la menaçant du divorce, ou en la » pressant de renoncer à sa religion, et *s'il fait le* » *contraire à cet égard, il méprise l'alliance de Dieu,*

» *il se révolte contre le traité fait par son messager et*
» *devient du nombre des menteurs.*»

Vous avez bien lu: *que l'on ne les trouble pas pour avoir refusé leurs filles ou leurs fils!* Il est donc hors de discussion que d'après le fondateur de l'Islamisme, non seulement un mahométan peut épouser une chrétienne, mais que par une loyale réciprocité, un chrétien peut se marier avec une femme musulmane.

Or, si le Prophète défend à un musulman qui épouse une chrétienne de la tourmenter d'aucune sorte pour l'amener à changer de religion, on ne saurait admettre qu'une femme musulmane doive violenter son mari, s'il est chrétien, pour lui faire embrasser l'Islamisme.

Ce prosélytisme serait d'autant moins explicable que dans la religion du Christ, la femme jouit d'une situation plus indépendante et plus honorable que dans la religion musulmane.

Donc les mariages mixtes étaient, aux yeux de Mohamed, aussi faciles à contracter entre les Musulmans et les Chrétiens, que de nos jours les mariages entre les catholiques romains et les protestants.

Le ménage vit en bonne harmonie, bien que chacun fréquente son temple. Quant aux enfants issus de ces mariages, sauf des conventions spéciales, les garçons suivent la religion de leur père, et les filles celle de leur mère.

Je sais très bien que plus d'un musulman de mes amis va bondir, en m'entendant, non seulement soutenir en thèse, mais encore établir en fait, que le

croisement des races par les mariages mixtes était regardé comme une chose utile et parfois indispensable par le Prophète.

Disons toute la vérité : le mahométan se reconnait parfaitement le droit de prendre une femme au gré de sa fantaisie, qu'elle vienne du Caucase ou de la Nubie, qu'elle soit libre ou esclave, qu'elle soit païenne, idolâtre, chrétienne ou israélite. Toute jeune et jolie fille est à sa convenance.

La femme n'a rien à voir dans les affaires de la religion ; pour un mahométan le sexe féminin n'a qu'un rôle tout passif. Le prêtre fera l'éducation religieuse de ses enfants et ses fils seront tous de bons Musulmans.

Il lui est donc absolument indifférent de se marier avec une chrétienne ou une fille de sa religion, au besoin il poussera la tolérance jusqu'à lui laisser pratiquer son culte, pourvu qu'elle le fasse sans pompe et sans bruit. Mais, dans son orgueil, il ne donnera jamais sa fille en mariage à un homme qui n'aura pas l'honneur et le bonheur d'être musulman.

Ce que je vais dire est très fâcheux, mais malheureusement c'est une chose parfaitement avérée. Les Mahométans se croient des êtres à part, de beaucoup supérieurs aux Chrétiens !

Et le plus éclairé des Musulmans, le plus philosophe, le plus européen, a, dans un petit coin de sa cervelle, cette idée gravée depuis son enfance.

Il en est de très polis, d'autres sont de fort bons politiques. Vous en trouverez parmi eux qui dans

la conversation intime, vous traiteront sur un pied de parfaite égalité, d'aucuns vous vanteront même les avantages de notre civilisation, de nos institutions civiles, ils seront de bonne foi, tant que vous serez là, ils penseront ce qu'ils disent, mais dès que vous serez partis, ils rentreront dans leur harem et en franchissant la porte de ces appartements réservés à leurs femmes, ils reprendront, en tout ou partie, les croyances de leur jeunesse et se considéreront comme supérieurs aux Chrétiens, qu'ils traitaient, quelques instants auparavant, avec la plus grande déférence.

Je parle ici des personnes appartenant à la haute société musulmane ; si vous descendez dans le peuple, cette conviction aura d'autant plus de force que la position de l'homme sera plus infime.

Le dernier conducteur d'ânes regarde, avec un sourire de pitié, l'ambassadeur qui passe dans sa voiture de gala.

Cet homme, se dit-il, est un grand Pacha dans son pays, il a beaucoup d'argent, peut-être beaucoup d'influence, mais qu'est ce que tout cela? C'est un *ghiaour*, un infidèle, et moi je suis un musulman !

Cette opinion des Turcs donne ce bon résultat, qu'elle enlève toute envie, toute jalousie, contre les Chrétiens.

Ces idées ont bien plus cours dans les villes que dans les campagnes, à Stamboul que dans les provinces. Je vais vous en donner une raison bien simple.

L'éducation première de l'enfant est déplorable.

Plus il y aura de domestiques dans une maison, plus il sera mal élevé. C'est tout un monde que de suivre comment se forme la tête d'un Turc.

C'est à ses amis que l'on doit toute la vérité.

Les Turcs ne possèdent aucune méthode pour l'instruction de la jeunesse. Il n'y a pas de livres spéciaux pour les garçons; les filles ne doivent rien apprendre.

Dans les très grandes familles, on fait venir des professeurs européens dans la maison, ou mieux encore, ils ont un précepteur français, et des gouvernantes allemandes, anglaises ou françaises.

Dans ces conditions les enfants apprennent quelque chose, ils se dégourdissent un peu le moral. Mais on est frappé de voir combien ils sont moins avancés que les jeunes chrétiens du même âge. Cela tient à ce que l'on défend de faire fatiguer les enfants.

Tout le monde lui répète, dans son conaq, que le fils d'un grand Pacha en sait toujours assez, et puis les Musulmans n'ont-ils pas la science infuse!

Dans un harem, le personnel indigène est en conspiration constante,contre les professeurs ou les gouvernantes, qui causent de l'ennui au joli petit Bey.

Ces *ghiaours* ne respectent rien, ils feraient pleurer des fils de Grands-Vézirs.

Si les étrangers chargés de l'instruction ou de l'éducation des enfants, dans une famille musulmane, veulent vivre en paix avec le harem, il faut qu'ils laissent faire toutes leurs volontés aux enfants.

Il est aisé de comprendre que les bambins usent et abusent de cette situation, ils courent à leur fantaisie dans le conaq et le yali, et passent la plus grande partie de leur temps dans la cuisine, avec les domestiques... Vous jugez ce qu'ils apprennent en pareille compagnie.

Les eunuques, les vieilles négresses, les esclaves, bourrent leurs jeunes cerveaux des histoires les plus extravagantes. C'est là qu'on leur enseigne le mépris du *ghiaour*. Un bon musulman vaut pour le moins une douzaine d'infidèles.

Tout ce qui existe sur la terre appartient de droit au musulman; et pourvu qu'il récite ses prières, aux heures voulues, que, quitte à passer ses nuits dans l'orgie, il observe le jeûne pendant les jours du Ramazan, à sa mort, un ange l'emportera dans le paradis de Mohamed.

La tête de l'enfant est en cire molle, elle n'a pas encore été durcie par les épreuves du temps. Les impressions s'y gravent profondément. Toutes ces histoires qui flattent son orgueil naissant, frappent sa jeune imagination ; c'est un bagage dont il ne se débarrassera jamais complétement.

En marchant dans la vie, les idées, les croyances de son enfance, pourront parfois sommeiller, mais elle se reveilleront à la première douleur, et peut-être même au premier froissement d'amour propre.

L'enfant grandit dans le milieu que je viens d'indiquer, jusqu'au moment où le *lala* qui cumule, auprès de lui,les fonctions de bonne et celles d'écuyer,

lui a suffisamment appris à monter plus ou moins bien à cheval.

Alors tout est fini!

Dans l'ancien système, du jour où le fils d'un Pacha pouvait faire un temps de galop, sans courir le risque de se casser le cou, il devenait un homme, son éducation était terminée en même temps que son instruction ; il quittait le harem pour vivre avec son père. Il n'avait plus pour faire son chemin, qu'à attendre la première occasion d'attirer les augustes regards du Sultan.

La nature du Turc se prêtait merveilleusement à ce genre primitif d'éducation. Indolent, si non paresseux, par tempérament et surtout par habitude, le jeune Turc se transforme dès qu'il monte sur un cheval.

Baucher et Franconi auraient pu trouver beaucoup à reprendre au point de vue théorique de l'équitation, mais dans la pratique, les Turcs, comme presque tous les Orientaux, sont d'excellents cavaliers.

Le même fait s'est passé en Orient et en Occident. Nous avons vu, en Europe, la France érudite de Charlemagne en arriver à une telle abdication de la puissance morale, en faveur de la force physique, que des nobles en vinrent à se vanter de leur ignorance.

En Orient, ce noble berceau des premières sciences, dans ce pays auquel l'Islamisme rendit, pendant cinq ou six siècles, une grande partie de sa première

splendeur, l'instruction publique est, depuis cent ans, en complète décadence, et la Turquie, l'Egypte et la Perse ne sauraient, aujourd'hui, entrer en ligne avec l'état le moins avancé de l'Europe.

La destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, l'incendie de la bibliothèque de Bagdad, l'anéantissement de l'Empire des Mongols, l'édit chassant les Maures d'Espagne, sont les causes déterminantes qui ont éteint momentanément le flambeau de la science en Orient, et plongé dans d'épaisses ténèbres un pays jadis resplendissant de lumière.

On descend plus rapidement une colline que l'on ne monte à son sommet. C'est parfois une chose effrayante que de jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru en peu de temps.

Voyez dans quel triste cercle se meut notre pauvre humanité. On parle beaucoup, mais pas encore assez, d'établir, dans toute l'Europe, l'instruction gratuite et obligatoire. Or, vous souvient-il de ce qui se passait, en France et en Angleterre, au commencement et à la fin du IXme siècle, sous l'Empereur Charlemagne et le Roi Alfred-le-Grand.

Dans toutes les communes de ces deux Etats, des écoles gratuites avaient été ouvertes, des ordonnances publiées à son de trompe, dans les villes ainsi que dans les plus humbles hameaux, avaient enjoint aux parents d'envoyer leurs enfants à ces écoles où l'on apprenait la lecture, l'écriture, un résumé de l'histoire et les premiers éléments de la science des nombres.

Selon l'importance des centres, des abbés, des clercs et des laïques, étaient chargés d'enseigner le peuple.

Tout avait été prévu : les récompenses pour les écoliers studieux, et les punitions pour les parents négligents.

Les enfants pauvres, qui se distinguaient et obtenaient des prix, étaient, aux frais de l'Etat, placés dans des écoles supérieures, et, soit dans l'armée, soit dans l'église, leur avenir se trouvait assuré.

Les parents étaient responsables de la conduite des enfants, par rapport à la fréquentation des écoles.

Les hommes pouvant, par leurs travaux, être souvent hors de la maison, cette responsabilité incombait spécialement sur la mère, ou sur la tutrice, désignée par le conseil de famille, lorsque l'enfant avait eu le malheur de perdre sa mère.

Quant aux orphelins de père et de mère, et aux enfants abandonnés, ne voulant pas avoir plus tard des vagabonds à surveiller, ou des fainéants à nourrir, l'Etat s'empressait de les adopter et de les répartir dans les communes les plus riches et les moins populeuses.

La responsabilité de la mère, ainsi que celle de la tutrice, était des plus sérieuses. Quand un enfant manquait deux jours à l'école, sans que le maître eut été prévenu, la première fois, le nom de sa mère, ou celui de la femme qui devait lui en tenir lieu, était affiché le dimanche à la porte de l'Eglise.

A la seconde absence, non motivée, cette femme

était, après la messe, vertement réprimandée, du haut de la chaire, par le pasteur de la commune.

A la troisième infraction, dans la même année, à la loi sur la fréquentation obligatoire des écoles, la femme négligente était, après les vêpres, fouettée en place publique, et la tutelle de l'enfant lui était retirée pour un temps déterminé.

La punition peut sembler excessive ou bien dûrement appliquée, mais il faut se rappeler que le siècle de Charlemagne n'était pas très tendre.

En Turquie, l'instruction de l'enfant consiste généralement à lui faire apprendre et réciter par cœur des versets du Koran. Savoir lire et écrire le turc fait déjà partie de l'instruction supérieure.

Le livre sacré, quelques ouvrages écrits par des commentateurs du Koran, tel est le fond de la bibliothèque Ottomane. Dans ces derniers temps on a imprimé, en turc, un dictionnaire de botanique; bien qu'il passe pour fort incomplet, cela ne constitue pas moins un progrès réel. Mais les Musulmans ne possèdent ni Encyclopédie générale, ni Dictionnaire de la conversation, ni résumé historique, ni Chronologie universelle, ni ouvrages sérieux de médecine, ni volumes traitant des arts, des sciences et de la politique.

Cependant ils ont copié de l'Arabe deux ouvrages de philosophie et une certaine quantité de contes, dont la donnée est souvent des plus originales et la forme presque toujours très heureuse. Mais ils n'ont traduit aucun de ces volumes qui sont la

gloire de l'humanité et ils ne connaissent pas le premier mot de la littérature Européenne.

On peut donc affirmer qu'un homme qui ne sait que la langue Turque ne saurait avoir une instruction complète.

Cela, comme nous le disions plus haut, n'empêche pas le musulman de se croire supérieur au restant des mortels.

Si la raison me démontre que le Turc, éclairé et instruit, est mon égal en toute chose, je ne puis, en bonne conscience, lui concéder la science innée. Si ma vanité ne me pousse nullement à me déclarer son maître, ma juste dignité m'interdit de me reconnaître son esclave.

Le créateur n'a pas pétri d'un limon différent le futur Mahométan et le futur Chrétien, l'étincelle divine a touché nos deux fronts, nous sommes, dans notre petitesse, parfaitement égaux devant la Sublime Majesté du Maître des Mondes.

Dans cette immense échelle de Jacob de l'humanité, la science peut seule nous faire avancer d'un pas vers la Divinité. Tous les hommes peuvent et doivent travailler à s'instruire. C'est une dette que l'on doit acquitter, envers soi-même, et envers le prochain?

Qui sait ce que le plus humble travailleur d'aujourd'hui peut découvrir demain.

Dans les villages du Bosphore on a créé, cette année, quelques écoles pour les jeunes filles. Il paraît que la ville du Caire vient d'ouvrir des éco-

les modèles, et que la population a parfaitement accueilli cette innovation, dont elle semble vouloir profiter avec empressement.

Les écoles pour les jeunes filles musulmanes, voilà le meilleur moyen de transformer l'Empire. A la condition toutefois que, sous le contrôle de l'autorité, l'enseignement sera confié à des femmes chrétiennes.

Remplacez le bagage malsain, qui tient la place de l'instruction, dans la tête intelligente de la femme Turque, et vous verrez quels hommes elle vous donnera dans vingt ans.

Aujourd'hui, à de rares exceptions, les femmes des Musulmans ne savent rien, il paraît qu'elles sont toutes belles et plaisent ainsi, mais on en trouverait difficilement, une sur mille, capable d'écrire une lettre de quatre lignes. Elles passent pour de très bonnes mères; quand elles auront meublé leur cerveau, elles seront les premières institutrices de leurs fils.

Il n'est rien de tel que la tendresse maternelle, pour vous faire oublier l'aridité des premières études. C'est sur les genoux d'une mère que l'on apprend le plus aisément, et avec le moins de fatigue, à connaître les lettres de l'alphabet.

J'ai entendu bien souvent des Européens dire : Je préfère de beaucoup avoir à faire avec un véritable Turc qu'avec un Turc aux trois quarts civilisé. Ces derniers n'ont pris de notre civilisation que nos défauts et ils ont perdu leurs qualités nationales.

Bien que ce dire soit fortement exagéré, il n'y a pas de fumée sans feu, et jusqu'à un certain point les personnes tenant ce langage sont dans la vérité.

Le vieux musulman ne sait pas mentir, il vous dira volontiers demain, il vous fera peut-être attendre longtemps et beaucoup courir, le temps ne compte pas pour lui, mais s'il vous a donné sa parole. Vous pouvez dormir tranquillement, se fut-il engagé légèrement, et contre tous ses intérêts, il tiendra sa promesse.

Le Turc qui a vécu dans nos capitales est plus retors ; et tel Pacha, qui a fait ses études dans nos lycées est moins esclave de sa signature que son grand père ne l'était de sa parole.

Il se produit encore un autre fait, le jeune homme qui étudie, dans nos écoles, s'aperçoit bien vite qu'il faut en rabattre de beaucoup sur la supériioté de sa race qui lui avait été si souvent affirmée, dans le harem paternel. Peu habitué au travail de l'esprit il ne lutte qu'avec une assez grande difficulté contre ses rivaux. Cependant admettons, le fait s'est vu, que la bonne volonté venant en aide à son intelligence naturelle, il parvienne à passer de bons examens, il n'en est pas moins un peu blessé, dans son amour-propre et marri dans son orgueil, d'avoir à reconnaître que c'est à nous, à nos maîtres, à notre méthode qu'il doit ses connaissances. Nous lui avons fait, bien involontairement, subir sa première humiliation.

Mais il est jeune, il va dans le monde, surtout dans celui des plaisirs, il oublie beaucoup de choses et s'étourdit volontiers.

Cette petite rancune n'occupe certainement pas une grande place dans son esprit. Mais c'est un point noir qui, plus tard, se développera au plus léger froissement.

Après avoir passé quelques années dans les ambassades de Paris, de Londres, de Vienne ou de Saint-Pétersbourg, *le plus Européen de tous les Osmanlis* rentre à Constantinople. Les jaloux, les envieux, les fanatiques, lui reprochent le bruit que les feuilles publiques ont fait autour de son nom.

De son côté, notre diplomate Turc, craint que ses allures un peu trop Européennes ne lui fassent du tort, dans l'esprit du Sultan ou de Ses Ministres, pour donner un gage aux plus difficiles, quitte à se vieillir avant l'âge, il laisse pousser toute sa barbe.

Il reprend ostensiblement les traditions des plus vieux Turcs, s'il occupe un poste important dans l'Etat, plus il aura été prodigue de ses deniers, plus il voudra se montrer parcimonieux lorsqu'il s'agira de défendre les intérêts du Trésor public.

A force de bonne volonté, il dépassera le but sans pouvoir l'atteindre. Il vous trompe comme il est trompé lui même, de la meilleure foi du monde.

Son milieu est changé, sa mère, ses sœurs veulent le marier, il a retrouvé dans le harem les idées de son enfance. C'est l'histoire d'un moine à moitié

défroqué, qui rentre au couvent ; on lui montre le néant des choses de ce monde.

Il faut qu'il possède une âme fortement trempée pour résister aux tentations qui l'entourent. Mais s'il redevient Turc, dans la véritable acception du mot, il saura conserver son vernis d'Européen et s'en servir, au besoin, surtout à nos dépens. Voilà pourquoi je demande, à grands cris, que la femme musulmane, par son éducation, soit à même d'aider ce peuple intelligent et brave à entrer dans la grande famille européenne.

To by or not to by

Les mariages mixtes s'imposeront bientôt d'eux-mêmes.

Le croisement des peuples est aussi indispensable que le croisement entre les différentes familles d'une même nation, et le Prophète Mohamed voyait clair dans l'avenir lorsqu'il les recommandait à son peuple l'an 6 de l'Hégire.

Ce traité avec les Princes Chrétiens se terminait par ces recommandations.

« Ils n'opprimeront aucun d'eux, vivant parmi les » Musulmans. Ils ne les haïront point, ils ne les obli- » geront pas à porter des lettres, ou à servir de » guides et ne leur feront violence en quelque ma- » nière que ce soit ; car celui qui exerce sur eux ces » sortes de tyrannies est un oppresseur, un ennemi » du messager de Dieu, un rebelle à ses comman- » dements.

» Voilà les choses qui ont été arrêtées entre le
» messager de Dieu et les Chrétiens.

» Les conditions auxquelles je les engage en cons-
» cience sont : qu'aucun Chrétien n'entretienne
» un soldat ennemi des Musulmans, et qu'il ne le
» reçoive point en sa maison, soit en public, soit en
» secret, qu'il ne donne aucune retraite à un ennemi
» des Musulmans et que les Chrétiens ne souffrent
» point qu'il fasse séjour dans leurs maisons, dans
» leurs églises, ou dans leurs couvents de religieux.

» Qu'ils ne fournissent point, sous main, le camp
» de leurs ennemis, de chevaux, d'hommes et d'ar-
» mes, et qu'ils n'aient aucune correspondance ou
» engagement avec eux, soit par écrit ou autrement ;
» mais que tout en se retirant dans quelque lieu sûr,
» ils songent à leur propre conservation et à la
» défense de leur religion. »

On était alors en temps de guerre ; il était tout simple que le Prophète stipulat des conditions spéciales dans ce traité, c'est au lecteur à les juger.

« Que les Chrétiens fournissent pendant trois
» jours, à tout Musulman, les choses nécessaires
» pour sa vie et celle de ses bêtes, et cela honnê-
» tement, et en différentes sortes de viandes. »

On voit, qu'avant les Prussiens, le Prophète s'était préoccupé de bien nourrir Ses soldats en campagne.

« Que les Chrétiens fassent aussi leur possible
» pour les défendre, si on les attaque, et pour les
» préserver des fâcheux accidents. C'est pourquoi,

» si quelque Musulman veut se réfugier dans une » de leurs maisons, ils le cacheront de bon cœur » et le retireront du péril où il se trouve, au lieu de » le livrer à ses ennemis.

» Si les Chrétiens gardent la foi de leur côté, ceux » qui violeront quelques-unes de ces conditions, » quels qu'ils puissent être, et feront quelque chose » de contraire à ce traité, ils seront privés des avan- » tages contenus dans l'alliance de Dieu et de son » messager et seront indignes de jouir des privilèges » accordés aux Evêques, aux Chrétiens et aux fidèles » croyants.

» C'est pourquoi je conjure Mon peuple, au nom » de Dieu, et par son Prophète, d'entretenir fidèle- » ment toutes ces choses et de les accomplir en quel » lieu de la terre qu'ils soient. »

Il est évident que ce n'est point là le traité éphémère d'un Prince, ne s'engageant que pour un territoire déterminé, c'est la parole donnée aux Chrétiens par le grand Chef religieux et militaire de l'Islamisme, au nom de tous Ses peuples et sous la sauvegarde de Son Dieu.

Les dernières paroles du Prophète attestent l'exactitude de mon appréciation.

«*Et le messager de Dieu les en récompensera, pourvu » qu'ils les observent inviolablement jusqu'au jour du » jugement et jusqu'à la dissolution du monde.*

» Les témoins des présentes conditions, dont Mo- » hamed est demeuré d'accord, sont : Abou-Bekre, » Omar, Ithman, Abou-Taleb et plusieurs autres.

» Le secrétaire qui les a écrites est Mohavin-ben-
» Abou-Sofian, soldat du messager de Dieu.

» Le dernier jour de la lune, du quatrième mois
» de la sixième année de l'Hégire, à Médine.

» Dieu veuille récompenser ceux qui sont témoins
» de cet écrit.

» Gloire soit à Dieu, Seigneur de toutes créatures.»

Tel est ce traité. Nous demandons toute personne impartiale si, en revenant à l'esprit, si non à la lettre de cet important document, on ne trouverait pas, entre les Musulmans et les Chrétiens, un *modus vivendi* autrement facile à appliquer que tous les règlements qui ressortent des Capitulations signées, entre les grandes Puissances Etrangères et les différents Sultans, qui se sont succédés sur le Trône de Mohamed-le-Conquérant.

Suivant pas à pas les phases diverses du règne du Sultan Abd-ul-Aziz Khan, revenons à l'année 1863.

Deux faits d'une immense importance s'accomplirent dans cette année.

1° Le voyage du Sultan en Egypte.

2° La première Exposition, des produits naturels et des ouvrages de l'industrie, dans la capitale de l'Empire Ottoman.

Nous parlerons d'abord de cette Exposition qui fut inaugurée, par le Sultan, le 27 février 1863.

Constantinople avait comme Londres, Paris et les autres capitales, sa grande Exhibition.

Certes, en donnant des ordres pour que tous les Ministères s'occupassent à préparer cette Exposition,

Abd-ul-Aziz n'avait nullement la prétention d'entrer d'emblée en rivalité avec les nations occidentales, dont il est le premier à reconnaître la supériorité dans les arts et l'industrie, puisque la plupart des salons de Ses Palais sont remplis de meubles, de pendules, de lustres et de lampadaires, qui sortent des grandes maisons de Paris et de Vienne.

Ses armes, Ses navires cuirassés, Son équipement et tout ce qui a rapport à l'armée, vient également de l'étranger.

Comme le disait plus haut S. E. le général Khérédine: ce pays comblé des bienfaits de la nature, est cependant le tributaire de toute l'Europe. Il produit des matières premières, les écoule très souvent à vil prix et doit toujours racheter, fort cher, les parties ouvragées dont il a besoin pour sa consommation.

Le but que le Sultan voulait atteindre était des plus nobles. En mettant sous les yeux de Ses sujets tous les produits de l'Empire, il espérait exciter l'émulation générale.

Les produits du sol, les diamants et les bijoux de la Couronne, les objets historiques, tout ce qui pouvait rappeler de grandes choses, montrer la richesse présente, ou stimuler les travailleurs de l'avenir, avait été apporté de toutes les parties de l'Empire et réuni pour cette Exposition.

Pour bien faire comprendre aux sujets ottomans les immenses avantages que produisent les machines agricoles et industrielles, employées en Europe, une

place d'honneur avait été réservée à ces nobles produits de l'intelligence qui apportent à l'humanité un si précieux concours.

Le Palais de l'Exposition avait été construit à Stamboul, dans la ville Turque. C'était un excellent moyen de montrer aux Musulmans comme aux Chrétiens que dans le XIXme siècle,les hommes ont mieux à faire que d'ergoter sur des questions d'Eglises ou que de se massacrer sur les champs de bataille.

Quand on admire ces merveilleuses inventions, sorties du cerveau humain, et que l'on songe à ce qu'il reste à exécuter de travaux dans les deux mondes, de chemins de fer à établir, de canaux à creuser, d'isthmes à ouvrir, de tunnels à percer, on en arrive à se demander si, craignant que les hommes ne se rapprochassent trop d'Elle, par le génie de quelques-uns et le travail de tous, la Divinité ne souffle pas, de temps en temps sur cette terre, un vent de folie qui trouble les cerveaux les mieux organisés et fait perdre aux mortels le seul objectif qui puisse un jour leur faire escalader le ciel.

C'est sur l'antique place de l'At-Méidan que le Palais avait été édifié, par une compagnie de banquiers arméniens. Ce monument improvisé ne présentait, à l'extérieur, rien de bien remarquable; c'était un vaste édifice en bois ayant la forme d'un parallélogramme.

Faisant face à l'entrée principale, on trouvait à l'intérieur un kiosque dans lequel M. Montani avait exposé six paysages, représentant les points de vue

les plus pittoresques des environs de Constantinople.

Ce kiosque, où l'on pénétrait par des issues particulières, avait été réservé au Sultan qui s'y rendait tous les jours. De cet endroit Sa Majesté, sans être vue, pouvait à loisir embrasser ce nouveau panorama constamment animé.

En minéraux, l'Empire Ottoman renferme des ressources qui devraient lui assurer des siècles de prospérité.

On voyait à cette Exposition deux collections minéralogiques des plus remarquables. La première réunie par Husséin effendi, professeur de Chimie à l'Ecole Militaire Impériale, la seconde organisée par Abd-Allah Bey.

Bien que ces deux collections possédassent des mérites divers, celle du Pr Hussein était la plus nombreuse et la plus belle. Elle ne comprenait pas moins de 256 échantillons :

Une rapide énumération peut seule donner une idée des richesses de la Turquie.

On comptait 75 échantillons de galleries argentifères (proto-sulfure de plomb), dans la plupart desquels l'argent était apparent.

Ces échantillons provenaient des mines situées dans les localités ci-dessous énoncées.

Amassia, Djanik, Uskup, Salonique, Smyrne, Trébizonde, Bosna, Sivas, Bussovatz, Drama, Nikta, Ismit (Nicomédie), Adana, Ergané, Bozoug, Kïan, Sarohan, Karatova et l'île de Samos.

Nous étions au mois de février 1863, nous sommes

dans le mois de janvier 1874. Hélas! Aujourd'hui comme alors, la plupart de ces mines ne sont pas exploitées, ou ne le sont que d'une façon très-incomplète.

Husséin effendi avait également fourni 35 échantillons de minerai, où le cuivre se présentait uni à des pyrites et des galènes, ou sous forme de carbonate et de sulfure.

Ces produits venaient des mines de Trébizonde, Ergané, Karpout, Boghdja, Erzeroum, Kastambol, Mossoul, Balikesser, (dont les minerais contiennent du fer en très-notable quantité), Chypre, Bosna et de Kara-Dah, dans le Monténégro.

Les minerais de fer étaient au nombre de 23. Dans quelques échantillons, le métal se trouvait sur la gangue à l'état natif. C'étaient ceux qui avaient été fournis par les mines de Nisch, de Sivas, d'Ismit et du Lazistan; les autres étaient généralement des pyrites, bien que plusieurs échantillons donnassent un produit réduit en poudre.

Les gîtes métallifères ferrugineux sont répandus à Ghirit, Menteché, Kutahia, Trébizonde, Samakov, Uskup, Monastir, dans l'île de Scyros et sur les rives du Danube.

Il y avait encore 8 échantillons de plombagine, venant d'Amasia, d'Uskup et de Drama.

Le fameux produit de la Californie était représenté par un échantillon de poudre d'or, provenant de Salonique, et par un autre échantillon de sable aurifère, très-riche, recueilli à Edirné (Andrinople).

Le mercure argentifère et le mercure natif avaient quatre échantillons, dont trois venant de Bosnie et l'autre de Van.

On ne comptait pas moins de 27 échantillons de sels, savoir : 4 lacustres, provenance de Sivas et de Chypre ; 9 sels gemmes en grandes cristallisations, des salines de Bozog.

Les phénomènes sont innombrables dans la nature, l'un de ces cristaux avait retenu de quelque infiltration naturelle une coloration rougeâtre assez fortement accusée.

Dans le même groupe, on comptait 12 cristaux de sel gemme d'une moins belle qualité, et d'une plus petite dimension qui avaient été envoyés par Koniah, Yanina, Smyrne, Chypre, Damas, Alep et Tripoli.

2 sels dits *Bektache Touzou* de Kiamdé et de Koniah, et enfin un sel marin de Tripoli.

On admirait quatre cristaux de quartz hyalin (cristal de roche), d'une très belle eau, provenant de Menteché, Demotika, Yanina et Chypre.

Les marbres occupaient une place très-honorable dans l'Exposition de Constantinople. On remarquait 4 marbres d'un rouge jaunâtre, l'un taillé en tasse à café, les trois autres en presse-papier. Ils sortaient des carrières d'Ismit.

Panderma, dans le golfe de Cyzique, Fener-Bagtché, auprès de Constantinople, et l'île de Marmara contiennent aussi des carrières de marbre.

La carrière de Panderma, la seule qui fut exploitée à cette époque, produisait, en beaux marbres rouges

ouvrés, environ trois mille mètres carrés, vendus de 40 à 60 francs le mètre. Cette carrière, exploitée habilement par M. Glopper, donnait donc un revenu d'à peu près cent cinquante mille francs. C'était peu, sans doute, mais l'exploitation était susceptible de prendre un grand développement.

Sofia, Djanik, la Bosnie et l'île de Samos avaient envoyé 8 sortes d'argile, propres à différents usages.

Les mines situées aux environs de Smyrne, Aïdin, Menteché, Karahissar et Tripoli de Barbarie avaient fourni 14 échantillons de houille.

La mine d'Erégli était représentée par un spécimen mesurant près d'un mètre cube.

Mossoul, Cherousa et Okri avaient envoyé 3 batons de sel pûrifié.

Samos et Cherousa avaient, en outre, envoyé 2 échantillons de sulfure jaune d'arsenic ou orpiment.

A côté de ces échantillons, on voyait 2 cristallisations d'alun de Trébizonde et de Kutahia; et du nitrate de potasse en prisme de Lolftcha.

Monastir, Balikesser et Césarée avaient fait un envoi de craie.

Trébizonde, Ismit et Filibé (Philippopoli) montraient trois beaux échantillons de granit.

Un peu plus loin, on voyait 4 échantillons de mica laminaire, contenu dans des sables venant de Kastamouni, d'Aïdin, d'Andrinople et de Philippopoli.

Les carrières de Damas, Saïda, Koniah, Okri et Kustendjé avaient donné 14 échantillons différents de Gypse ou pierre à plâtre (sulfate de chaux hydraté.)

Au milieu d'autres produits naturels ou fabriqués, l'attention était attirée par trois beaux échantillons, fournis par le professeur Husséin effendi, et provenant de Kutahia.

Cette composition, vulgairement appelée *écume de mer*, ou plutôt *kummer*, se nomme, en Turc, *lulétache*, et on l'emploie, en Orient comme en Occident, à la confection des pipes de luxe, des porte-cigares et des porte-cigarettes.

C'est une fort bonne chose que de posséder des mines, mais ce qui rendrait cette chose encore meilleure, ce serait de les exploiter avec intelligence. Malheureusement, sous ce rapport, la Turquie laisse beaucoup à désirer.

Dans son ouvrage intitulé: *L'Empire de Turquie*, M. Xavier Heuschling, cite les noms des principales usines métallurgiques :

« Ce sont dans la Turquie d'Europe, la fonderie de Karatovo, les hauts fourneaux d'Egri-Palanka, en Macédoine; la fonderie et les hauts fourneaux de Samakov, en Bulgarie; les usines de fer, dans la vallée et sur la route de Sérayevo, en Bosnie; les hauts fourneaux de Brounzeni-Méidan, de Stari-Méidan et de Lamengrad, en Croatie. »

Presque toutes ces usines sont situées à la portée des mines. Mais en général, la construction des hauts fourneaux est mauvaise, et la fonte du minerai s'y opère à l'aide de procédés vicieux, mis à l'écart, depuis longtemps, dans les usines d'Angleterre, d'Allemagne et de France.

Cependant, l'exploitation de ces usines serait facilement améliorée, elles sont construites dans des montagnes où l'on a toujours sous la main les cours d'eau, le bois et le charbon ; il ne faudrait donc qu'un peu de bonne volonté pour augmenter immédiatement leurs produits de trente à quarante pour cent.

M. Alexandre Bonneau, le rédacteur en chef de l'*Annuaire Encyclopédique*, dans un article, où il traite cette question des usines avec une haute impartialité et une grande connaissance de son sujet, rapporte l'appréciation d'un homme très-compétent en matière métallurgique, M. Ami Boué.

D'après cet ingénieur «l'état des fourneaux est si peu conforme aux méthodes actuelles de construction, que la trituration du minerai s'opère d'une façon déplorable. Dans les conditions où l'on le jette actuellement dans le fourneaux, le feu le plus ardent n'est pas capable d'en fondre tout le métal. Il en reste toujours des parties dans les scories, et l'on voit des fragments de roche, ainsi que du minerai, sortir du feu sans avoir subi la moindre transformation.»

M. Ami Boué considérait, en 1862, les tas de scories amoncelés dans les usines comme des futurs trésors amassés pour la postérité.

L'établissement de Somakov, situé dans les Balkans, à trente lieues de Constantinople, à l'ouest de Varna, possédait l'année de l'Exposition Ottomane, c'est-à-dire, voici juste 11 ans, douze hauts fourneaux don-

nant annuellement douze millions de kilogrammes de fonte à boulets, et six millions de kilogrammes de fer pour la taillanderie, la clouterie, etc., etc.

La fonderie à boulets de Raoutcha, établie à quatre lieues de La Cavalle, sur l'Archipel, produisait cinq millions de kilogrammes de fonte.

Quant aux mines de mercure, que l'on trouve aux environs de Foinicza, de Sustika et de Kressiovo, elles n'étaient pas encore exploitées.

D'après les rapports très-sérieux établis à cette époque, les provinces de l'Asie ne sont pas moins riches que celles de l'Europe, en gîtes métalifères. Dix de ces mines étaient alors exploitées par le Gouvernement, ce qui constitue dans tous les pays un moyen d'exploitation des plus onéreux.

Quand un gouvernement concède une concession quelconque, il prélève des droits, ne court pas de risques et n'a point de responsabilité; lorsqu'il veut exploiter directement, les frais augmentent dans la même proportion que le rendement diminue.

M. Tchihatcheff donnait ainsi les noms de ces mines et leurs produits annuels.

MINES D'ARGENT.

	Okes	Drachmes
Denek Madène......	156.436	40.000
Gumuch Hané.......	17.520	67.686
Hadji Kené.........	134.976	147.450
Ak-Dagh Madène....	119.520	230.400
Ghéban Madène.....	142.350	160.000
Mines de plomb.....	175.000	— —

MINES DE CUIVRE.

Organa Madène.....	720.000
Esseli...............	156.888
Kurré Madène.......	27.612
Helvali..............	61.020

Soit en nombre rond à peu près 1.800.000 okes ou 2.162.204 kilogrammes de métaux, dont :

	Okes	Kilogrammes
Argent..............	554.870	693.589
Plomb	175.000	175.437
Cuivre..............	965.520	1.206.775
Total......	1.695.390	2.075.801

« En moyenne, ajoutait M. Tchihatcheff, on peut » admettre que dans la fonte et le raffinage de l'ar- » gent, du cuivre et du plomb, les métallurgistes » turcs perdent 32 0/0 sur le premier, 12 0/0 sur le second et 40 0/0 sur le troisième.

» Or, comme l'Asie-Mineure fournit annuellement » 693,589 kilogrammes d'argent, 175,437 kilogram- » mes de plomb et 1,206,775 kilogrammes de cuivre » il s'ensuit que chaque année on y perd, dans les » usines,plus de 340,000 kilogrammes de différents » métaux.

» Le produit annuel des mines de cuivre d'Eléou, » près de Trébizonde, peut être évalué à 350,000 » okes, et celui des mines de Tokat à 300,000 okes.

» Le cuivre de Tokat est classé en trois sortes qui » valaient à Rouen, en 1862, le Tokat rouge 205 » francs les cent kilogrammes ; le Tokat beau rosé, » francs 192.50 les cent kilogrammes, et le Tokat

» gris 180 francs, y compris les droits d'importation
» qui s'élevaient alors à deux francs cinquante cen-
» times les cent kilogrammes. »

D'après M. Xavier Heuschling, l'importation en Europe du cuivre de Trébizonde ne date que de l'année 1850.

La Turquie est excessivement riche en bois, et cette abondance est d'autant plus heureuse que, dans tout l'Empire, les trois quarts des maisons sont construites avec cette substance fibreuse.

Le Gouvernement de la S. Porte s'est préoccupé de l'amenagement des forêts. Il a compris qu'il fallait absolument porter un remède sérieux, à l'état déplorable, dans lequel se trouvaient les forêts de l'Etat, et pour arriver à ce but, il a fondé, sous la direction d'un conservateur des eaux et forêts de France, M. Tassy, une école forestière dont il était en droit d'espérer les meilleurs résultats.

C'est aujourd'hui M. de Montrichard qui poursuit l'œuvre de M. Tassy. C'est un homme qui déploie dans l'accomplissement de sa tache beaucoup d'activité, d'énergie et d'intelligence; malheureusement il doit constamment lutter contre des difficultés de toutes sortes, et malgré toute la bonne volonté du monde, les résultats obtenus ne sont pas encore à la hauteur de cette institution éminemment utile.

C'est un des élèves de M. Tassy, Artin effendi, inspecteur des forêts, qui avait été chargé de disposer les spécimens de bois. Son classement était fait par ordre géographique. Dans ce genre, jamais on ne

vit une plus belle collection. Hélas ! à la fin de cette même année un terrible incendie consuma les admirables forêts que la Turquie possédait dans l'Asie-Mineure, à proximité du rivage.

Les billes de genévriers et de cèdres, ses billes de platane, de chêne rouvre de hêtre, d'orme, de pin, d'aune et de noisetier sauvage, ne mesuraient pas moins de soixante quinze centimètres de diamètre.

Les forêts d'Ak-Dagh, du sandjak de Marach, du sandjak de Sivas, de la Syrie, du district d'Ehden, celles de l'Asie-Mineure, qui avoisinnent les Dardanelles et la mer de Marmara, celles des bords de la Maritza ; les forêts de Baba-Dagh et de Mahmoudié, dans la province de Toultcha, en Bulgarie; celle de Kamtchi, près de Varna, les magnifiques forêts de hêtre de la province de Philippopoli ; les grandes forêts de chênes des Balkans, de Tatar Bazar, pourraient fournir, dans n'importe quelle Exposition, des produits de premier choix.

En forêts, la Turquie a encore devant-elle des siècles de richesse. Cependant, nous le répétons, dans beaucoup de vilayets, les forêts sont mal entretenues et surtoutfort mal gardées.

Bien que l'agriculture soit des plus arriérée, dans l'Empire Ottoman, et que même aux portes de la capitale, entre Péra et Buyuk-déré, l'on puisse parcourir une vingtaine de kilomètres en ne voyant, à sa gauche comme à sa droite, que des terrains non cultivées, la partie de l'Exposition consacrée aux céréales était pourtant très-intéressante.

Les échantillons de froment, de seigle, de maïs, avec lequel on fait la *mamaliga*, espèce de *Polenta* italienne ou de *Gaude* de la Franche-Comté, le riz blanc de Tatar Bazar, de Philippopoli et de Bigha, le riz rouge de Kastamouni et de Tach-Keupru; le millet de Lazaqué et de Toultcha et le millet jaune, à petits grains de Philippopoli, attestaient la fertilité d'un sol tout prêt à rendre au centuple les soins qu'il attend vainement de la main des hommes.

Le mauvais état de la culture tient à différentes causes, il faut avoir le courage de les signaler toutes.

D'abord, il ne s'agit point des belles promesses accordées en principe, mais de leur application en fait; or l'agriculture, surtout dans les provinces, n'est ni sérieusement encouragée, ni suffisamment protégée.

Au point de vue de l'agriculture, depuis trois cent ans, le Gouvernement a toujours été au-dessous de sa mission. Les routes sont déplorablement entretenues, il serait plus juste de dire qu'elles sont complétement abandonnées. Le manque de moyens de transport enlève aux cultivateurs la faculté d'écouler leurs produits.

L'impôt, est toujours iniquement perçu dans les provinces. Le Gouvernement central, qui a sans cesse d'impérieux besoins d'argent, vend la dime d'un vilayet à un banquier qui paie comptant.

Cette vente, pour la forme, est faite aux enchères publiques.

L'heureux soumissionnaire représente généralement un groupe de capitalistes. Vous comprenez bien que ces Messieurs ne vont pas abandonner la Bourse de Galata,pour courir la province, et percevoir l'impôt. Aussitôt le contrat, signé avec le Ministre, ils cèdent, par fractions, leurs droits à des sous-traitants.

Ceux-ci sont encore de trop grands seigneurs, pour aller braver l'intempérie des saisons. Avec un honnête bénéfice, ils retrocèdent à leur tour, et quand l'affaire est ainsi passée, dans cinq à six mains, un juif ou, chose pire encore, un mauvais chrétien, va présurer le pauvre paysan qu'il intimide, moins par son gros bâton, que par la présence du cavas de contrebande, dont il se fait accompagner.

Certainement les choses vont un peu mieux, aujourd'hui, qu'en 1863. Mais il n'en est pas moins tristement vrai que le cultivateur paie, presque partout, une somme quatre ou cinq fois plus forte que celle qui rentre dans les caisses du Gouvernement.

L'impôt se décrète par un caprice et se perçoit par l'arbitraire.

Il faut rendre cette justice aux peuples de l'Orient qu'ils sont les gens du monde les plus faciles à imposer. On en a vu qui se laissaient tout prendre, sans proférer une plainte, mais qui devait le plus souffrir de cet acte odieux? Le Gouvernement!

En effet, le travailleur qui ne voit pas recom-

penser ses efforts, ou qui craint que la fantaisie de l'un de ses maîtres ne vienne, un jour, lui ravir le fruit de son labeur, se fatigue à la fin de ce travail ingrat, dont toute la peine lui incombe, et dont la moisson peut être emportée par le dernier venu.

Il en arrive à maudire cette terre qu'il arrosait de sa sueur, et s'il travaille encore, assez pour ne pas se laisser mourir de faim, il ne cultivera plus que la partie de ses champs qui doit strictement lui assurer de quoi vivre pour lui et pour sa famille.

A quoi bon tourmenter la terre, pour lui faire rendre un surplus de récolte, dont il ne bénéficiera pas dans une mesure équitable.

Nous l'avons dit, nous le répétons, bien qu'ils soient toujours payés à regret, en Orient comme en Occident, les impôts sont très souvent utiles et parfois indispensables.

Nous sommes de l'école de ceux qui pensent que plus un peuple paie d'impôts, plus il est riche; à la condition que les sommes perçues, au nom du chef de l'Etat, seront employées dans l'intérêt général.

Il en est de même des dettes contractées par une nation ou par une ville. Si l'argent emprunté sert à des travaux d'utilité publique, les contribuables rentreront dans leurs avances avec de très gros intérêts.

Les propriétaires verront augmenter la valeur de leurs immeubles; le fermier aura doublé le prix de ses terres, et l'ouvrier des villes et le travailleur des

champs, recevront un salaire justement renumérateur.

Ce n'est rien que de payer le sel dix centimes de plus par kilogramme, si la journée de travail s'élève en vingt ans, comme en France, de trois francs à quatre francs cinquante centimes.

Quand au propriétaire, il ne saurait trop se plaindre de l'augmentation de l'impôt sur les portes et fenêtres, alors qu'il arrive à louer ses boutiques à dix ou quinze mille francs chaque.

L'Empire Ottoman peut, sans exception, entrer en concurrence avec tous les produits de l'Europe. Les matières textiles, le lin, le chanvres et la laine deviendront une des grandes ressource de la Turquie, le jour où l'on s'occupera sérieusement du rendement du sol et de l'élèvage du bétail.

On montrait, avec un légitime orgueil, à l'Exposition de 1863, des échantillons de coton de première qualité.

Tout faisait alors espérer que l'on allait, par tous les moyens possibles, développer la production de ce textile qui joue un si grand rôle dans les nations civilisées.

On cultive le cotonnier dans les plaines de la Macédoine et de la Thessalie, dans les environs de Sérès et de Mélénick, dans l'ile de Candie, et surtout dans l'Asie-Mineure.

Cette culture n'est pas en progrès en Macédoine, car elle produit, moins aujourd'hui, que dans les dernières années de l'Empire de Napoléon Ier, à

l'époque du blocus continental; mais en revanche, elle a fort augmenté dans l'Asie-Mineure.

Rien que dans la province de Smyrne, elle était, en 1863, de huit millions de kilogrammes.

Quant à la laine, sans comprendre les provinces tributaires, la Turquie seule exportait environ seize millions de kilogrammes. Ce qui lui rapportait, tous frais payés, une vingtaine de millions.

Cette somme devrait être doublée aujourd'hui, elle le serait si l'on avait exécuté les réformes promises à cette époque.

Nous arrivons, en suivant l'Exposition, à la sériciculture, cette branche de l'industrie agricole qui est une des principales richesses de l'Empire Ottoman.

On avait exposé cinquante bocaux remplis de magnifiques cocons. On admirait particulièrement ceux de Monastir, de Tirnova, d'Andrinople et de Salonique, pour la Turquie d'Europe; et ceux de Houdavendighiar ou province de Brousse, de Smyrne, d'Ismith (Nicomédie) et de Kutahia, pour la Turquie d'Asie.

L'Empereur Napoléon Ier avait dit, en parlant de la ville d'Elbeuf si, renommée pour ses beaux draps: c'est une ruche où tout le monde travaille. Dans certaines contrées de la Turquie, la sériciculture produit un résultat semblable: hommes, femmes, enfants, vieillards, tout un monde s'occupe de l'élève des vers-à-soie et de la culture des mûriers, dont on rencontre des forêts entières sur plusieurs points du littoral de la mer Noire.

Dans quelques provinces des Indes, les éleveurs

prétendent que les meilleurs vers, ceux qui donnent, en grande quantité, la plus belle soie, sont ceux que l'on nourrit avec les feuilles des petits plants de mûrier poussés dans l'année. On agit d'une façon à peu près identique en Roumélie, en cultivant de préférence le mûrier sauvage, c'est-à-dire l'arbre venu de graine et non greffé.

On trouve cependant, dans les plaines d'Andrinople, d'immenses plantations, de mûriers greffés qui ont été importés de Panderma, jolie petite ville située au fond du golfe de Cyzique, et qui jouit d'une très grande renommée pour ses cultures de mûriers et ses magnaneries, renommée qui s'étend du reste à toute la province de Brousse dont la soie est la production la plus lucrative.

Une particularité de la province de Brousse, c'est que l'on y cultive principalement le mûrier blanc et le mûrier rose.

Les bras faisant défaut, dans la province d'Andrinople, ce sont généralement des Bulgares qui viennent y soigner les vers-à-soie. On les voit, tous les ans, arriver dans les plaines d'Andrinople, par bandes de quatre à cinq cents travailleurs, tant hommes que femmes.

Ce travail n'est pas bien largement rétribué: en sus de la nourriture, la journée d'un homme est au maximum de 8 piastres, soit 1 franc 84 centimes. Le prix courant est de 5 piastres,qui font 1 franc 15 cent. Quant à la femme, elle ne gagne jamais plus de 2 piastres 46 centimes.

Ces chiffres sont bien faibles comparés aux services rendus. Mais tant que les Bulgares imiteront Jenny, l'ouvrière, et sauront se contenter de peu, l'idée d'augmenter la rétribution de leur journée ne viendra très probablement à personne.

Cependant le rapport de la sériciculture est très-grand, dans cette province d'Andrinople. En 1852, elle fournissait, rien qu'à la France, 74,000 kilogrammes de soie. Ce chiffre était triple en 1863, et l'exportation montait à près de seize millions de francs.

Jugez quelle somme elle devrait atteindre, en 1874, en y ajoutant le chiffre de la vente de la graine de vers-à-soie, dont la France, depuis l'année 1856, a fait pour plus de cinquante millions d'achat.

N'allez pas croire que ce soit là toute la richesse, en sériciculture de la Turquie. On voyait encore à l'Exposition du Palais de l'At-Meïdan près de quatre cent échantillons de soies moulinées et tordues provenant de Brousse et du vilayet de Houdavendighiar, de Biledjik, d'Ismith, de Beyrouth, de Tripoli, de Syrie, de l'île de Chypre, de Monastir, d'Andrinople, d'Uskup, etc., etc.

Quelques hardis Européens avaient bravement établi dans les principaux centres séricicoles d'importantes filatures.

On pouvait citer en première ligne les noms de MM. Pavlaki, Paul Kirmézian, Sarim Manassete, dans la ville de Brousse, et celui de M. Zitkia à Biledjik.

La ville de Brousse est, au point de vue de la fila-

ture de la soie, la cité Lyonnaise de la Turquie. En 1863, on n'y comptait pas moins d'une centaine de filatures possédant chacune de quarante à soixante tours. En y ajoutant les soixante tours de la filature impériale, cela donnait un joli total de cinq mille tours.

A Brousse, les filatures ont fait accomplir un immense progrès.Les femmes musulmanes y travaillent, en commun, avec les femmes chrétiennes, le travail est rétribué d'une façon équitable. La journée de la femme est en moyenne de 3 francs 20 centimes (14 piastres) somme supérieure à celle gagnée par les ouvrières des manufactures et des filatures en France, en Angleterre et surtout en Allemagne.

Quant aux chiffres produits, pour l'Orient, ils sont fabuleux. La seule place de Brousse exportait, année moyenne, pour plus de quarante millions de soies grèges. Ce chiffre a été dépassé de beaucoup dans ces dernières années.

D'autres villes de l'Empire Ottoman ont également un chiffre d'exportation très respectable. Smyrne exporte de la soie pour vingt-cinq à trente millions. Quant à la ville d'Andrinople, par les ports de Roumélie, elle expédie à l'étranger pour plus de quatorze millions de produits séricicoles chaque année.

En y joignant les autres marchés de l'Empire, Scutari d'Albanie, Volo, Trébizonde, Erzeroum, Samsoun, Tripoli de Syrie, les îles d'Imbro, Samothraki, Chio, Candie (l'ancienne Crète), Chypre où trois filatures exportent pour six cent mille

francs par an, on arrivait en 1863 à dépasser le chiffre de cent millions.

Cette somme a été presque doublée dans les années 1871, 1872 et 1873.

C'est la France qui absorbe la plus grande quantité de ces produits.

Dans les tissus et les broderies, la fabrique impériale de Basma-Hané située à Ismit (l'ancienne Nicomédie) avait exposé 494 articles de tissus de coton de toute espèce, calicots, indiennes, pièces d'étoffes imprimées, pour rideaux, couvertures, sofas, draps militaires, bas de laine et de coton, gants, etc., etc.

A Constantinople même, dans la Corne d'Or, la fabrique impériale de Fez-Hané était alors en pleine prospérité, — elle est fermée en 1874.

En 1863, elle avait exposé trois cents pièces de draps de différentes qualités: draps fins, noirs et couleurs, draps variés pour habillements militaires, ceintures, couvertures, etc., etc.

La fabrique de Fez-hané exposait, ainsi que son nom le lui commandait, un très grand assortiment de fez.

Pour les personnes qui n'ont pas voyagé en Orient, ou ignorent quel genre de coiffure portent les Musulmans, nous dirons que le fez, que les Egyptiens appellent le tarbouche, est un bonnet rouge, plus ou moins haut, plus ou moins large, toujours orné d'un gland en soie noire ou bleue.

Deux cent cinquante ouvriers étaient employés à la fabrique de Fez-Hané, celle d'Ismit en occupait un nombre à peu près semblable.

La fabrique impériale était alors dirigée par deux Belges, ses machines venaient d'Europe, et les procédés de fabrication avaient été copiés sur ceux de Verviers.

Bien qu'ils fussent intelligemment administrés, ces deux établissements ne faisaient pas encore une concurrence bien redoutable aux produits similaires fournis par la France et l'Allemagne.

L'Europe, exporte, par année, près d'un million de fez, les plus recherchés arrivent d'Orléans, les plus beaux sont ceux de Tunis.

C'est un genre de célébrité que Jeanne d'Arc ne prévoyait guère, pour cette ville, en la prenant sur les Anglais en 1429.

Une des parties les plus voyantes de l'Exposition, était celle où l'on avait rassemblé les vingt échantillons de soies rayées, aux couleurs éclatantes, et destinés à la confection des vêtements de femmes. Cet envoi arrivait du Liban. Il était accompagné d'une grande quantité de *tutun kécéci,* bourses à tabac, en soie, coton et or, et ornées de dessins arabes, reproduisant des préceptes du Koran.

M. Donato, fabricant de la ville d'Alep, avait exposé des soies brochées d'or, des brocarts à grandes fleurs pour vêtements d'hommes.

On trouvait aussi, dans ce rayon, d'autres étoffes de soies brochées, lamées, glacées, enrichies d'arabesques d'or et d'argent, venant de Beyrouth ; des soies rayées du Darbékir, enfin un immense assortiment d'étoffes, soie et coton, dans lequel la libre

fantaisie orientale avait reproduit les dessins les plus fantastiques et combiné toutes les couleurs du prisme.

Entrant en lutte avec Brousse, Damas avait envoyé des robes de chambre (libadé, arakié) piquées à la main avec une patience qui prouve que les Turcs sont capables de disputer le prix de la patience aux fils du Céleste Empire.

Les shals occupaient, à juste titre, une place d'honneur dans cette Exposition. Les hommes intelligents qui, en Europe, se consacrent aux travaux fructueux de la chimie commerciale, ont, surtout grâce aux guanos, inventé ou retrouvé de fort belles nuances. Mais ils n'ont encore imité, que d'une façon bien incomplète, les demi-teintes et les vives et harmonieuses couleurs de l'Orient.

L'exposition de la ville de Bagdad attirait les regards par des tissus de soie, rehaussés par des arabesques fantastiques, dont l'or brillait sur des fonds noirs, bleus et rouges.

Ce qu'il y avait de plus bizarre dans la composition des dessins de ces tissus merveilleux, si chers aux populations asiatiques, c'est qu'ils étaient dus à des Européens, établis dans l'ancien Califat de Bagdad. C'est le cas de prouver une fois de plus que le vrai n'est pas toujours vraisemblable.

Les brodeurs de Constantinople, qui jouissent en Orient d'une réputation artistique justement méritée, avaient, pour la circonstance, tout mis en œuvre pour conserver leur antique renommée.

Les Musulmans et les Chrétiens avaient réuni tous

leurs efforts pour remporter la palme dans cette lutte pacifique. Les charmants objets exposés sortaient, les uns des ateliers d'Ichlemedjé-Esnaf, ou corporation des brodeurs, et les autres des écoles arméniennes catholiques, alors dirigées par Mgr Hassoun.

Ces magnifiques broderies sur soie, chefs-d'œuvre du travail à la main, sortaient en relief, entremêlées de fils d'or et d'argent ou ornées de brillantes paillettes des mêmes métaux. Les prix qui variaient, suivant le fini du travail ou l'importance des objets, s'élevaient de six cents à cinq mille cinq cents piastres. Ce qui fait, en monnaie française, de cent trente huit à douze cent soixante cinq francs.

Les tapis méritaient, dans cette Exposition, une place d'honneur.

Toute personne qui a mis les pieds dans une maison orientale sait quel rôle important cette partie de l'ameublement occupe, dans les habitations du Levant, des Indes et de la Chine.

Qu'il soit fabriqué, ou tissé, avec de la soie, de la laine, du coton ou même des joncs ou de l'alpha, le tapis qui n'est chez nous qu'un accessoir, est le véritable meuble indispensable de tout appartement oriental.

Une maison en bois,des parois blanchis à la chaux, un grand tapis dans chaque pièce, quelques caisses recouvertes d'étoffes, et pompeusement qualifiées du nom de Divans, voilà un ameublement très-confortable. Si la chambre possède en plus quelques cous-

sins, deux ou trois versets du Koran, dans des cadres dorés, c'est un appartement de luxe.

J'ai vu, dans des grandes maisons, le *tchibouk* (pipe turque) que l'on vous apportait pour fumer, avoir, comme anneaux, des diamants qui valaient plus que l'ameublement du salon d'honneur.

Il est bien entendu que je ne parle ici, ni des Palais du Sultan, qui ont coûté des sommes fabuleuses, et sont meublés avec un luxe inouï, ni des habitations décorées à l'Européenne; mais c'est la généralité et non l'exception qui doit former la règle.

Le pourtour du Palais de l'Industrie était presque entièrement décoré de tapis d'une très grande dimension. On n'en comptait pas moins de deux cent vingt, et tous avaient une valeur réelle.

Les tapis les plus riches, et les plus recherchés, sont ceux connus sous le nom de tapis de Smyrne, bien qu'ils soient fabriqués à Ouchak, grand village situé à cinq journées de marche de cette ville, au sud-est de Koutahia. Une maison qui s'y était établie occupait, à la fabrication des tapis, un nombre considérable d'hommes, de femmes et d'enfants.

Ceux de Geordes, autre village un peu plus rapproché de Smyrne, sont également très bien classés, ainsi que ceux qui viennent de la ville d'Alep. Mais les tapis de Geordes ont une spécialité qui leur assure le succès, ils sont une excellente imitation des tapis Persans.

Cette industrie est répandue dans tout l'Empire, mais par une étrange anomalie, bien que le prix

des tapis soit assez élevé, les ouvriers qui les trament sont souvent mal rétribués. Pour ne citer qu'un seul exemple, et qu'il soit concluant, nous dirons qu'en Bulgarie, les femmes occupées à ce travail gagnent rarement plus de deux bechliks par semaine, deux francs trente centimes, au cours le plus haut.

Les tapis Turcs se divisent en quatre grandes catégories : 1° les *sofrali*, 2° les *sirali*, 3° les *duchemé* ou *yuruk*, 4° les *sidjadés*.

Les *sofrali* qui sont fabriqués à Ouchak et à Merdjan, sont des tapis de grande dimension. Leur nom vient de *sofra*, table, parce qu'ils possèdent, au milieu, une grande rosace indiquant l'endroit où doit se poser la table. Ces tapis sont très beaux et d'un excellent usage. Vous abîmerez, dans le même espace de temps, quatre ou cinq tapis Européens, tandis que votre tapis Turc, avec quelques coups de baguette, aura toujours l'air de sortir de la fabrique.

Acheter un bon tapis de Smyrne, c'est bien placer son argent.

Les *sirali* sont des tapis rayés dont la plus grande fabrication se fait en Syrie.

Les *Duchemé* ou *yuruks* sont des tapis de laine courte et rose, mélangée de poils de chèvre. Leur nom de *yuruk* est celui de la tribu nomade qui les fabrique. Les yuruks, qui vivent et campent à la façon des Tsiganes ou Bohémiens, restent cependant dans le vilayet d'Aïdin.

Les *sidjadés* sont les tapis de petite dimension qui

se placent le plus souvent par dessus les grands *sofrali*, aux pieds de certains meubles.

Des deux cent vingt tapis admis à l'Exposition de 1863, quatre-ving-dix provenaient des provinces Européennes ; cent des provinces d'Asie, et trente de localités indéterminées

L'exploitation et l'exportation des tapis devraient prendre un grand développement. Sous ce rapport, les Consuls Turcs pourraient rendre de grands services à leurs nationaux, en patronant l'établissement de dépôts de tapis dans toutes les grandes villes de l'Europe. Les tapis de Smyrne ne perdraient rien à être vendus par de véritables Turcs.

Les compartiments réservés, dans l'Exposition, aux peaux et aux cuirs étaient toujours envahis par les étrangers.

L'Orient fut de tout temps l'un des pays où se faisait la meilleure préparation des peaux. L'Exposition de l'At-Meïdan a prouvé que, sous ce rapport, la Turquie n'avait pas dégénéré, et que cet art était toujours florissant dans l'Empire Ottoman.

Ce pays, privilégié pour tant de choses, possède en abondance toutes les substances exigées par cette industrie, aussi variée dans ses procédés, que multiple dans ses produits.

On comptait dans l'Exposition de Stamboul cent vingt échantillons de vaches lissées, qui venaient des centres de fabrication les plus renommés, qui sont : Trébizonde, Constantinople, Tirnova, Mossoul et Amassia.

Les chèvres et les moutons de couleur, dont les peaux sont généralement employées à faire des babouches (pantoufles orientales) arrivaient du Diarbékir, d'Alep, de la ville sainte de La Mecque, de Damas, de Smyrne, de Sahoran, de Kutahia, de Sivas, de Salonique, d'Uskup, de Philippopoli, de Tirhala, de Scyros, de Rados, d'Enkaré, de Roustchouk, de Widdin, de Constantinople et d'Erzeroum. Ces villes avaient expédié cinq cent vingt trois échantillons.

Ces peaux, de couleurs rouge et jaune, sont éclatantes et solides, elles sont fort recherchées, on les emploie de préférence pour la confection des babouches, surtout pour celles réservées aux dames.

Cette partie de l'industrie devra subir une modification.

A Constantinople, voici seulement quelques années, c'était une rareté que de rencontrer une femme Turque chaussée à l'Européenne. Elles se traînaient nonchalamment dans leurs grandes babouches. Aujourd'hui, non seulement les femmes libres, mais encore les jeunes esclaves, s'enferment les pieds dans des bottines à la parisienne ou à la viennoise.

La sellerie, genre oriental, emploie beaucoup les peaux rouges et les peaux noires. Cependant on reproche à ces dernières, c'est-à-dire aux vaches lissées, de pêcher par la sécheresse, le défaut de souplesse et le manque d'épaisseur.

Ces imperfections disparaîtront du jour où, surtout dans les provinces, on emploiera de meilleurs procédés de tannage.

Les chagrins, qui sont préparés avec de la graine de moutarde, ont conservé leur incontestable supériorité. Les chagrins que nous possédons, en Occident,peuvent les égaler en beauté, mais ils leur sont bien inférieurs au point de vue de la solidarité et de la durée.

La mégisserie et la chamoiserie emploient des procédés très intéressants, c'est avec les baies du nerprun ou djehri, appelées aussi graine de Perse, graine jaune ou graine d'Avignon, que les mégissiers de l'Asie-Mineure teignent en jaune les peaux maroquinées.

Cet arbrisseau se trouve particulièrement dans les environs de Koniah, d'Angora et de Césarée, où les roches trachytiques en sont couvertes.

Pour faire comprendre l'importance de cette production, il suffira de dire que Smyrne en exporte annuellement sept cent mille kilogrammes, et que la province de Cesarée dépasse souvent le demi million de kilogrammes.

Les cuirs noirs, de provenance des provinces de la Turquie, sont, à la suite du tannage, frottées avec l'acétate et le pyrolignite de fer ; on les teint également, en noir, avec la noix de galle et le gland vallonée que l'on récolte, en Asie Mineure, avec une incroyable abondance.

Qui pourrait supposer que la ville de Smyrne exporte, chaque année, pour vingt-cinq millions de piastres de vallonée (plus de six millions de francs).

La cochenille joue aussi son rôle dans la prépa-

ration des peaux. Dans le Diarkebir, c'est par une immersion dans une infusion de cochenille, aditionnée d'une plante alcaline, qu'ils obtiennent leur belle couleur rouge.

La cochenille, ou kermès,se recueille sur le chêne *Coccifère* et on en extrait la matière colorante, pour la teinture des marocains, en la traitant par l'acide sulfurique ou par une dissolution d'étain.

Il existe encore un autre moyen de teindre certains cuirs en rouge, avec l'*allizaris* ou racine de garance. Il se fait une si grande exportation d'alizaris, que les ports de Smyrne et d'Alexandrette en expédient, à eux deux, plus de seize millions de kilogrammes chaque année.

En additionnant toutes ces sommes, on est quelque peu étonné de voir l'Empire Ottoman s'adresser constamment au crédit Européen.

Nous savons bien que la construction des chemins de fer doit, pour un temps déterminé, absorber beaucoup d'argent, mais les sommes affectées aux voies ferrées ne donnent pas encore un total bien effrayant.

Malheureusement, il est un fait sur lequel nous aurons à revenir, en constatant la situation actuelle des finances de la Turquie, ses ressources directes et ses facilités de trouver de l'argent.

Le fait dont nous parlons mérite d'attirer l'attention des hommes d'Etat, ainsi que celle de toutes les personnes dévouées au bien de l'Empire.

Nous savons d'avance que nous allons, en si-

gnalant ce fait, froisser beaucoup de très bons Musulmans, mais nous leur demanderons quel est le véritable coupable.

Nous faisons, une fois pour toutes, notre profession de foi. Nous déclarons avoir une serieuse sympathie pour les peuples de l'Orient. Jugeant les choses, le plus impartialement que nous le permet notre esprit, nous tâchons d'apprécier la situation spéciale dans laquelle sont placés les hommes, et la nature des causes multiples qui les font mouvoir.

Nous autres Européens, nous allons peut-être trop vite, mais ce n'est point une raison pour que les Orientaux marchent à la façon des escargots.

Ils sont entrés dans la bonne voie, sans avoir le droit de tenir le moindre aiguillon, à chaque tentative qu'ils font pour s'immobiliser, ou pour retrograder d'un seul pas, nous regardons comme un devoir de leur faire entendre ce cri : en avant !

Or, c'est surtout en matière de finances qu'il faut prêcher d'exemple. C'est pour les banquiers que doit avoir été créé l'axiome : Si vous voulez convaincre, soyez d'abord convaincus !

En morale, un professeur peut dire : faites ce que je dis et non ce que je fais ; mais ce langage ne ferait pas délier les cordons de sa bourse, au plus gogo de tous les actionnaires. Eh! bien en matière d'emprunt, le patriotisme fait complètement defaut aux Turcs Musulmans.

Vous ne trouverez pas un pacha, sur cent, possédant deux actions émises par le Gouvernement Ottoman.

Ils engagent les chrétiens,et voire même les juifs, à souscrire, mais ils ne donneront pas cinquante livres, de leur cassette, pour aider à la meilleure affaire, si elle est dans les mains du Gouvernement.

C'est en vain que le Sultan prêche d'exemple, en garnissant ses coffres de consolidés.

Donner de belles pièces d'or, pour des chiffons de papier, c'est un métier de *ghiaour*, c'est l'affaire des banquiers de Galata.

Ce que nous disons, là, est le fond de la pensée des Turcs. Il en est cependant qui ont des actions de chemins de fer, mais elles sont du grand Central, de l'Autriche, de l'Angleterre ou du Paris-Lyon-Méditerranée.

Vous leur ferez peut-être prendre des actions du Guano-Péruvien ou de la banque de Chicago, mais vous ne les déciderez jamais à prendre des Obligations des Chemins de fer Ottomans, ou à souscrire à un Emprunt Turc.

Voyons, vous avez de l'argent pour vos femmes, pour vos harems, pour vos chevaux et pour vos voitures, vous trouvez des Livres turques pour acheter des diamants, pour jouer chez vous ou dans le cercle de Péra.

Il n'en est pas un de vous, je m'en ferai presque le garant, qui ne soit disposé à risquer sa vie pour défendre sa patrie et sa religion ; est-il donc plus difficile de faire preuve d'un patriotisme intelligent, en souscrivant pour quelques milliers de livres aux emprunts contractés, par votre Gouvernement, pour

exécuter les grands travaux d'utilité publique qui doivent assurer la prospérité et l'indépendance de la Turquie.

Il n'est point question de faire commerce d'argent, il s'agit de témoigner de votre amour pour votre pays, en affirmant la confiance que vous avez en sa vitalité.

Ce que nous disons, nous le pensons du fond du cœur. Quand un emprunt est ouvert, à Galata, c'est une honte de voir, qu'au milieu des souscripteurs, les noms Musulmans ne brillent que par leur absence.

Nous reprendrons cette question à propos de l'emprunt avorté de 1873.

La Turquie qui achète ses canons et ses fusils en Angleterre, en Allemagne, en France, en Belgique et en Amérique, avait cependant une très-curieuse exposition d'armes en 1863.

On ne comptait pas moins de cent quarante armes à feu: canons, obusiers, mortiers, carabines, fusils, mousquetons et pistolets, sortis de la fabrique impériale de Zeïtoun-Bournou, ou de celles de Ters-hané et de Zarab-hané.

Cette exposition spéciale était curieuse à plus d'un titre.

Voici d'abord ce que disait le *Journal de Constantinople*, dans son compte-rendu de cette partie de l'Exposition :

« ..... Enfin, ce qui étonnera peut-être bien des
» gens, trois fusils de rempart, reposant sur un
» même affût, et dont la fabrication remonte au temps

» du Sultan Mahmoud qui en a fait faire l'essai par
» Hafiz pacha, permettent à l'Empire Ottoman de
» revendiquer la priorité de la mise en pratique du
» système des armes à canon rayé, se chargeant par
» la culasse, tant préconisé aujourd'hui, à juste titre,
» par les nations occidentales. »

Dans cette section, on voyait plusieurs fusils de rempart, dont l'un était dû à l'ivention du colonel Fazly bey. Sa portée indiquée était de 3,625 mètres.

Le lieutenant Ahmet Agha avait envoyé un pistolet se chargeant par la culasse, et partant par une très légère pression sur la détente, grâce à une forte aiguille intérieure qui allait frapper la charge et produire l'explosion.

M. Waren, alors directeur de la fabrique de Tershané, avait exposé un fusil de son invention qui, mu par une manivelle, pouvait envoyer jusqu'à quatre cents balles à la minute.

Les Turcs ont toujours excellé dans la fabrication des armes de luxe. L'Exposition organisée sous le haut patronage du Sultan Abd-ul-Aziz prouve que, sous ce rapport ils ont suivi, en les appliquant, les progrès accomplis en Occident, mais sans leur enlever la moindre parcelle de leur gloire; il n'est pourtant que juste de constater qu'ils ont été puissamment aidés par des Européens établis en Orient.

Quoi qu'il en soit, les armuriers de Constantinople et de Trébizonde, s'étaient surpassés, et ceux des autres villes de l'Empire avaient dignement suivi l'exemple de leurs confrères.

Des fusils de tous les systèmes, des pistolets simples et des revolvers se faisaient remarquer par une ornementation d'une finesse admirable.

Les armes blanches joignaient à la meilleure qualité de la trempe, de merveilleuses incrustations.

Par ordre du Sultan on avait exposé, aux regards du public, une partie de la collection historique des armes de la collection impériale.

L'armure du Sultan Amurath était la pièce la plus belle et la plus curieuse de cette collection. Elle était complète. La cuirasse, les cuissards, les brassards étaient en mailles d'acier d'un travail aussi fin que solide; de plus, ces objets de préservation réunissaient la résistance à la légéreté.

La masse d'armes était fort belle, le sabre était magnifique, mais le casque surmonté de son aigrette était de la plus grande simplicité. Par contre, on voyait, un peu plus loin, un autre casque impérial d'une ornementation artistique ravissante et couvert de suberbes turquoises.

C'est dans cette partie de l'Exposition que la commission avait exposé les costumes des différentes races appartenant, ou ayant jadis appartenu, à l'Empire.

Au milieu de ces costumes, la plupart très-curieux, l'attention était principalement attirée par cinq costumes Albanais et par deux costumes Tcherkesses ou Circassiens.

Comme de raison, surtout en Orient, les tabacs occupaient une place importante dans l'Exposition.

Ce narcotique qui a pris partout droit de cité joue un grand rôle chez les Musulmans.

Le tabac et le café sont peut-être les deux choses les plus indispensables dans la vie intérieure des Turcs.

On trouvait donc à l'Exposition de Constantinople les plus beaux spécimens de ce produit. Les tabacs renommés de Larisse, ceux de la Thrace méridionale, de la Macédoine, de Magnésie, de Pergame, de Samsoun, de la Syrie, etc., etc.

On sait, qu'en Macédoine, plus de vingt mille familles sont occupées à la culture du tabac, et que la production de cette plante envahit un huitième des terres labourables.

Le Gouvernement Ottoman vient, à la fin de l'année 1873, d'étendre la Régie des tabacs, qui ne percevait des droits qu'à Constantinople, sur tout l'Empire ottoman.

Bien appliquée, cette mesure peut rapporter beaucoup d'argent.

Le tabac coûte, au consommateur, à peu près deux fois la somme touchée par le cultivateur, c'est-à-dire qu'une oke de tabac, vendue une livre Turque à Péra, n'a été payée qu'une demie livre au producteur.

On voit quelle somme importante peut réaliser le Gouvernement. Mais nous doutons qu'il soit à même d'exploiter sa régie, et nous estimons que ce qu'il pourrait faire de plus sage consisterait à affermer le monopole, à une compagnie, qui lui donnerait des gages sérieux de solvabilité.

Des banquiers de Galata, qui se sont beaucoup occupés de la question disaient, devant nous, que la régie des tabacs, bien exploitée, devrait rapporter cinq millions de livres sterling.

Nous devons dire que d'autre part S. E. Rachid pacha, le ministre des affaires étrangères, nous a avoué qu'il n'espérait pas un rendement supérieur à deux millions de livres Turques (46,000,000 de fr.)

Nous croyons que la vérité se trouve entre ces deux chiffres.

En acceptant celui de cinq millions de livres sterling, le déficit du budget serait immédiatement comblé.

Il nous reste à parler d'une richesse qui appartient au Sultan. En France, nous appelons ce trésor comme à l'opéra comique : Les diamants de la couronne.

Voici ce que disait le *Journal de Constantinople* à propos des bijoux impériaux :

« Ce qui attirait surtout la foule, c'était les éblouis-
» santes iradiations des joyaux de Sa Majesté Impé-
» riale.

» On trouve, réunies dans ce rayon, des richesses
» dont les rêveries des poètes arabes peuvent à peine
» donner une faible idée.

» Des diadèmes, des colliers, où les perles et les
» émeraudes rivalisent, d'éclat et de grosseur, avec
» des diamants aux reflets les plus étincelants.

» Une boîte en brillants, d'un prix inestimable, et
» d'un travail féérique.

» Un tchibouk (longue pipe turque) en or émaillé, » autour duquel de ravissantes arabesqnes de pier- » reries courent et s'entrelacent, en capricieux » méandres. »

Notre aimable confrère était bien dans son sujet, il dépeignait à la façon des narrateurs de Bagdad.

Ce serait peut peut-être un peu forcer la phrase que de dire : l'eau vous en vient à la bouche. Mais nous croyons ne pas sortir de la vérité en écrivant : les bagues vous en viennent aux doigts.

Laissons le *Journal de Constantinople* poursuivre son catalogue ou son conte de fée :

« Une émeraude montée en broche, dont la sur- » face peut avoir au minimum cinq centimètres sur » quatre, et sous laquelle pend une perle, en forme » de poire, aussi blanche que la neige, d'au moins » deux centimètres de grosseur. »

Sans haschich et sans opium on ferait, avec de semblables bijoux, rêver autant de femmes sur les bords de la Seine que sur les deux rives du Bosphore.

« Au milieu de tous ces trésors resplendit l'ai- » grette impériale, qui *semble avoir conservé comme* » *un reflet de l'Auguste Majesté du Souverain.* »

Cette rédaction ne vous rappelle-t-elle point cette phrase d'un homme d'esprit, aussi grand chimiste que bon courtisan, disant au petit fils de Louis XIV :

« *Monseigneur, ces deux gaz vont avoir l'honneur* » *de se combiner devant vous!* »

Le même journal ajoutait :

« Si l'Empereur du Brésil possède le plus gros » diamant connu, si l'Angleterre est fière du Koh-i- » Nour, le Sultan peut se vanter d'avoir les plus » grosses émeraudes qu'il y ait au monde (l'une » d'elles pèse plus d'un kilogramme) et des diamants » qui font l'admiration de tous les connaisseurs. »

Après avoir fait l'énumération de toutes les pierreries et de tous les objets précieux, ornés de diamants que le Sultan avait exposés aux yeux éblouis de son peuple, le rédacteur du *Journal de Constantinople* termine en parlant de quarante deux numéros qui, excepté peut être deux *topouz* ou masses, l'une en jaspe massif, l'autre en cristal, et une certaine quantité de dagues, de sabres et de carquois,

« Feraient battre à le rompre, le cœur des dames » qui n'aspirent qu'à éclipser leurs rivales, à la cour, » et dans les salons du grand monde.

» C'est une variété magnifique de broches, de » bracelets, de boucles d'oreilles, de peignes, de » miroirs, de flacons, de porte-aigrette et de che- » misettes, (ghio-kouchlik), ruisselants de brillants » et d'autres pierreries précieuses.

» Nous nous contenterons ici de citer: 1° une éme- » raude de 1090 drachmes; 2° une autre émeraude » de 490 drachmes; 3° une broche ornée de 280 gros » brillants et ayant au milieu un brillant de 34 carats, » et deux magnifiques turquoises; 4° une chemisette » ornée de brillants et ayant au milieu un superbe » brillant de 50 carats; 5° un poignard orné de bril- » lants et d'une émeraude de 300 carats. »

Enfin, brochant sur le tout, d'après notre enthousiasmé confrère : « Dans d'autres vitrines étaient ex-
» posées les parures des Sultanes, couronnes en
» brillants, colliers de rubis, d'émeraudes et de
» perles, avec des émeraudes énormes et des perles
» grosses comme des œufs de pigeon. »

Les dettes de l'Empire Ottoman s'élèvent, en chiffres ronds, à deux milliards. C'est beaucoup, ou c'est bien peu de chose ! Cette somme est effrayante, si le Gouvernement Turc, suivant de vieux errements, n'imprime pas un nouvel essor à l'Empire. Mais si les réformes politiques et morales accompagnent, ainsi que le Sultan l'a solennellement promis, le développement des ressources naturelles du pays, la dette devient insignifiante.

En tout état de cause, rien ne saurait mieux rasséréner les souscripteurs des divers emprunts Turcs qui se sont succédés depuis vingt ans, que la fabuleuse énumération des bijoux du Trésor Impérial, que donnait, en 1863, le *Journal de Constantinople.*

En effet, le Sultan Abd-ul-Aziz a prouvé dernièrement, par son don de sept millions de livres, à la suite de l'échec partiel de l'Emprunt de 1873, que son cœur était capable d'accomplir tous les actes de générosité.

Or, nous avons la conviction que le Souverain actuel de la Turquie, n'hésiterait pas un instant, dans un moment trop difficile, à sauver une situation compromise, à l'aide de ses ressousces personnelles.

Sa conduite passée nous est un garant de Sa conduite future.

Quel plus noble usage un Empereur pourrait-il faire des diamants de la Couronne, que de les employer à sauver l'Empire?

Je sais bien qu'il resterait la question des Sultanes; mais on en serait quitte pour leur dire que le Trésor Impérial a été envoyé à l'Exposition de Philadelphie, et puis Bourguignon fait, aujourd'hui, de si merveilleuses imitations.

Heureusement la Turquie n'en est point là. Nous soumettons, ici, l'hypothèse d'un cas désespéré qui n'a rien de commun avec la situation actuelle.

Nous croyons même que le peuple Ottoman, en voyant son Sultan prendre une aussi noble détermination, sortirait de son apathie, et par des dons volontaires remplirait vite les caisses de l'Etat.

Quant Abd-ul-Aziz a donné les sept millions de livres, nous sommes certain que beaucoup de Pachas ont du se faire violence,pour ne pas suivre ce noble exemple.

Ils auront, sans aucun doute, été retenus par la crainte d'amoindrir le mérite de cette action, en l'imitant.

Pour en terminer avec l'Exposition de Constantinople, nous dirons que les beaux-arts n'y occupaient pas une place très-importante, cependant on avait exposé de curieux spécimens de la calligraphie Turque et Arabe.

Ce sont de véritables artistes que ces hommes qui

passent leur vie à écrire, ou plutôt à dessiner, des versets du Koran, ou des actes impériaux.

La calligraphie occidentale ne saurait donner une idée de l'écriture des Orientaux.

Les tableaux étaient assez nombreux, les aquarelles attiraient l'attention. On remarquait surtout:

Un *Café de Constantinople* et le *départ des présents envoyés à la Mecque*, par M. Preziosi; une *scène de l'expédition du Monténégro* et un *Bachi-Bozouk*, de M. de Launay; un *Barbier Turc rasant en plein air*, par M. Montani; une *vue générale de Constantinople* et une *vue du Bosphore*, par M. Brindisi; un *projet de résidence Impériale sur le Bosphore*, par M. Henry Revoil.

M. Preziosi, déjà nommé, avait envoyé un carton de dessins très-curieux, représentant toutes les armes dont se servaient les Janissaires.

A côté de l'Exposition de peinture, Abd-Ullah Bey, avait arrangé, avec un goût parfait, différentes collections d'Histoire Naturelle.

Enfin, pour ne rien oublier, un Français, M. Derbésy, avait exposé une collection composée de toutes les espèces animales, végétales et minérales, trouvées par lui, en Asie-Mineure, dans les environs de Smyrne.

Voilà, au double point de vue de l'intelligence et du développement des ressources matérielles, où en était la Turquie, en 1863.

Sommes-nous en progrès, en 1874?

Telle est la question qui se pose. Y répondre n'est

pas chose facile. Nous en revenons encore une fois à nos précédentes déclarations.

Si les réformes annoncées sont exécutées, nous serons en progrès... demain... Si, pour une raison quelconque, elles ne sont pas immédiatement et sérieusement appliquées, malgré les faits de 1863 et les espérances de 1868, la réponse ne saurait être que négative.

Ce n'est point le tout que de posséder des voies ferrées, dans un pays où les routes n'existent pas, d'avoir le télégraphe où la poste manque ; il faut un plan d'ensemble. Savoir ce que l'on veut et ne pas marcher, au hasard, comme un voyageur égaré qui s'éloigne de plus en plus de sa route, cherchant vainement à rattrapper le temps perdu, en prenant tous les chemins de traverse qu'il rencontre.

Un fait, tout simple en Europe, mais fort important en Orient, s'est accompli dans cette année 1863. Le Sultan Abd-ul-Aziz a voulu connaître l'Egypte.

Depuis que les Sultans n'allaient plus enflammer, par leur présence, l'enthousiasme de leurs soldats sur les champs de bataille, ils ne quittaient plus guère les rives du Bosphore et n'entreprenaient jamais de lointains voyages.

Le départ du Souverain de l'Empire Ottoman fut donc un véritable évènement.

Après avoir reçu, le 23 février 1863, la visite obligatoire d'Ismaïl Pacha, qui était venu lui demander l'investiture de la vice-royauté, après avoir, pendant plus d'un mois, rassasié ses yeux de la vue

des merveilles de son Exposition de la place de l'At-Meidan, le Sultan s'embarquait, pour l'Egypte, le 3 avril 1863.

Tandis qu'Abd-ul-Aziz est en route, pour Alexandrie, voyons dans quelle situation se trouvait l'Egypte à cette époque.

Mohamed Saïd, auquel on ne saurait contester d'avoir été animé des meilleures intentions et qui trouvera justice devant l'histoire, était atteint, depuis plusieurs années, d'une terrible maladie qui avait déjà nécessité plusieurs opérations, très-douloureuses, en Egypte et en Europe. Mais le vice-roi était d'une grande force d'âme ; aussitôt la crise passée, il reprenait son existence ordinaire, et rien ne semblait indiquer que sa fin fût prochaine.

Le vice-roi revenait de Constantinople, où le Sultan l'avait accueilli avec une grande distinction et il avait envoyé à son souverain les douze mille carabines rayées qu'il avait promises, pendant son dernier séjour sur le Bosphore.

Au moment où l'on s'y attendait le moins, le mal fait, tout-à-coup, des progrès rapides, et dans la nuit du 17 au 18 janvier 1863, Saïd Pacha allait retrouver son illustre père, Méhémed Ali, dans le Paradis du Prophète.

Nous sommes loin du temps où la mort d'un Pharaon était un deuil public, en Egypte, et donnait lieu à des sanglantes cérémonies.

En Orient, on n'a ni l'envie ni le loisir de pleurer longtemps ses morts.

Qui se souvient d'un Grand-Vezir, mort à Constantinople? qui verse un pleur, en songeant au vice-roi qui dort de l'éternel sommeil, dans son lit de marbre, à coté de sa sœur ainée et de son frère Husséin Bey, dans la Mosquée de Nébidamil ?

Les gens en disgrâce sont peu fréquentés en Orient, les absents et les vaincus ont tort ; mais enfin, Dieu est grand, ils peuvent revenir en faveur, il n'y a que les morts qui ne reviennent pas !

Aussi, la maison du défunt est-elle immédiatement déserte et l'on peut dire, en parlant des siens, que ceux qui restent sont plus à plaindre que ceux qui s'en vont.

Tout pousse vite en Orient, mais cette mauvaise plante qui s'appelle : l'ingratitude humaine, est celle qui prend le plus rapidement de gigantesques proportions.

Mort, dans la nuit du 17 au 18 janvier, Mohamed Saïd Pacha fut enterré le lendemain, à 10 heures du matin.

Une salve d'artillerie, tirée de la citadelle, avait déjà annoncé l'avènement d'Ismaïl Pacha !

Suivant la coutume musulmane, la lugubre cérémonie fut faite avec la plus grande simplicité.

En voyant des soldats, montés sur des chameaux, distribuer à des arabes déguenillés du pain, des oranges et des dattes, un étranger, débarqué le matin à Alexandrie, aurait eu de la peine à croire que le cadavre glacé qui passait, entre ces quatre planches recouvertes de shals, était celui d'un Prince

tout puissant la veille qui avait, pendant sept années, ébloui l'Orient et étonné l'Europe par son luxe, ses largesses et ses coûteuses prodigalités.

Allant saluer le soleil levant, les courtisans avaient pris le chemin de la demeure d'Ismaïl Pacha.

Ayant seul le courage de garder la religion du souvenir, M. François Bravay, les yeux humides de larmes, accompagnait à sa dernière demeure, le Prince qui l'avait souvent comblé de ses bienfaits.

Pauvre brave cœur ! comme il devait un peu plus tard expier chèrement son triomphe de Belleau.

Il faut pourtant rendre cette justice au nouveau vice-Roi Ismaïl Pacha qu'il déclara, devant sa cour, que Bravay s'était conduit en honnête homme, et qu'il avait fait son devoir en suivant le cercueil de son bienfaiteur.

C'était une leçon indirecte que les courtisans ne devaient pas pardonner à l'ancien protégé de Saïd Pacha.

Le corps consulaire prit la route du Caire, pour aller présenter ses hommages et ses félicitations au nouveau maître de l'Egypte, et comme disait ce grand sceptique d'infiniment d'esprit qui s'appelait Mr Viennet :

« Et Titus recevait, de leur bouche sincère,
« Les mêmes compliments que recevait Tibère. »

La réception eut lieu le 20 janvier, deux jours après la mort de Saïd Pacha !

Les représentants étrangers avaient un thème tout

tracé, ils complimentèrent Ismaïl Pacha sur l'habilité et l'intelligence dont il avait fait preuve, en administrant ses vastes propriétés et ils exprimèrent l'espoir que Son Altesse déploierait, pour la prospérité de l'Egypte, le développement de son commerce et son administration, les qualités précieuses dont il avait donné tant de preuves en admistrant ses biens particuliers.

Le Vice Roi répondit :

« La base de toute bonne administration, est, avant » toute chose, l'ordre et l'économie dans les finances.

» Je déclare donc hautement que pour donner » à tous un exemple salutaire, renonçant à conti- » nuer le système suivi par mes illustres prédéces- » seurs, mon intention formelle est de me fixer une » liste civile que je ne dépasserai jamais !

« Cela me permettra de consacrer, au développe- » ment de l'agriculture, toutes les ressources du » pays. Je pourrai ainsi abolir ce système fatal des » corvées, toujours pratiqué par le Gouvernement » dans ses travaux, et qui est la cause principale, » unique, pourrais-je dire, qui à empêché et qui em- » pêche ce pays de prendre tout le développement » dont il est susceptible.

» En même temps que je m'occuperai de la bonne » administration et du bien-être de l'Etat, veuillez » croire que je porterai toute ma sollicitude sur » l'instruction publique, qui est la base de tout » progrès, et sur la bonne distribution de la jus- » tice, qui est la base de toute sécurité. »

Ce discours, qui était un véritable programme politique, devait produire une grande sensation et fortifier les espérances que l'on avait, depuis longtemps, fondées sur Ismaïl Pacha.

Cependant, l'affaire de M. Conseil qui amena les exigences du Consul-général de France, M. de Beauval, celle de M. Ruyssenaers, Consul-général des Pays-Bas, celle de M. de Barberia, Consul-général d'Espagne et l'immense incendie d'un quartier du Caire, prouvent que le parti de l'intolérance, qui s'était fait remarquer, par son hostilité et sa haine contre les tendances Européennes de Saïd Pacha, avait cru trouver, dans le nouveau vice-Roi, un véritable Musulman selon leur cœur.

Heureusement, pour la civilisation, que ces fanatiques avaient mal jugé leur souverain.

Neveu de Mohammed Saïd Pacha, et fils d'Ibrahim Pacha, le Khédive actuel de l'Egypte est né au Caire en 1830.

Il a fait ses études à l'école Egyptienne, établie à Paris et suivi, dans cette capitale, les cours de l'école d'application d'Etat-Major.

Ismaïl Pacha parle donc très-facilement la langue Française, et ce Prince peut, avantage immense qu'il a sur le Sultan, se renseigner personnellement sur tout ce qui se publie en Europe, en fait d'économie politique, et suivre le mouvement général des peuples Occidentaux.

Ismaïl Pacha rentra en Egypte, en 1849, et quoique tout jeune encore, puisqu'il n'avait pas vingt

ans, il eut l'intelligence de se tenir à l'écart de toute intrigue, et de consacrer tous ses soins à l'administration de ses vastes propriétés.

Il fit argent de tout, même des somptueux services en argent massif qui lui venaient de l'héritage paternel, et il organisa ces magnifiques et productives raffineries qui devaient, en quelques années, quintupler sa fortune.

Ce prince avait compris que la prospérité de l'Egypte ne pouvait se développer qu'en appliquant les éléments Européens, dans tout ce qui n'est point absolument contraire à la loi religieuse des Musulmans.

Il n'eut donc rien de plus pressé, aussitôt rentré en Egypte, que d'introduire dans ses domaines les machines les plus perfectionnées, machines à égrener le coton, à décortiquer le lin, à nettoyer le riz, etc., etc., les charrues du plus nouveau système, les pompes, furent repandues sur ses terres, où bientôt fonctionnèrent quarante-deux machines à vapeur.

Enfin, il exploita si bien ses propriétés, qu'en 1862, il réalisa sept millions et demi de francs sur la vente de ses cotons.

Il jouissait donc d'une excellente réputation, comme administrateur, et tout portait à bien augurer de son futur Gouvernement, car on se souvenait que, chargé, en 1855, d'une mission confidentielle, auprès de l'Empereur Napoléon III, il s'était fort bien acquitté de sa mission et qu'il avait, donné des grandes preuves de tact en administrant l'E-

gypte, *ad-interim*, la première fois, lors de la courte excursion de Mohammed Saïd à la Mecque ; la seconde fois, pendant son dernier voyage à Constantinople.

Voici quelle était, à cette époque, la situation de la famille de Méhémed Ali.

Nous traçons cet arbre généalogique, tel qu'il existait en 1863, en ne tenant compte que des hommes qui, d'après le Koran, sont seuls aptes à régner:

Méhémed Ali, premier Vice-Roi d'Egypte, 1833 à 1848.

Ses fils sont :

Ibrahim Pacha, second Vice-Roi, 1848—1849, quelques mois seulement ;

Toussoum Pacha, mort ;

Mohammed Saïd Pacha, IVme Vice-Roi, 1854 à 1863;

Méhémed Ali Pacha, ministre sans portefeuille, mort à Constantinople, en 1861 ;

Le Prince Halim Pacha, alors âgé de 31 ans.

Fils d'Ibrahim Pacha, le fils ainé de Méhémed Ali Pacha, le fondateur de la Dynastie Egyptienne :

1° Achmet Pacha, mort noyé dans le Nil, à l'*accident du pont de Kafr-Zayat*, en 1856 ;

2° Ismaïl Pacha, Vme Vice-Roi, le Souverain actuel de l'Egypte ;

3° Mustapha Pacha, alors Ministre des Finances, à Constantinople.

Fils de Toussoum Pacha :

Abbas Pacha, IIIme Vice-Roi, qui régna de 1849 à 1854 et mourut assassiné, par deux de ses gardes.

Fils de Mohammed Saïd Pacha :

Toussoum Pacha, né en 1853.

Fils d'Achmet Pacha :

Ibrahim Pacha, né en 1855.

Fils d'Ismaïl Pacha, le Vice-Roi régnant :

LL. AA. Méhémed Tefwik Pacha, aujourd'hui l'héritier présomptif, né en 1851 ;

Hussein Pacha, né en 1852 ;

Hassan Pacha, né en 1853.

Fils de Moustapha Fazyl Pacha :

Osman Pacha, né en 1851.

Fils d'Abbas Pacha :

Ilhami Pacha, gendre du Sultan Abd-ul-Médjid, mort en 1861.

Telle était la composition de la famille de Méhémed Ali, au moment où le Sultan Abd-ul-Aziz se dirigeait, à toute vapeur, vers le port d'Alexandrie.

On se souvient que le Vice-Roi avait été demander l'investiture à Constantinople ; le Sultan lui avait fait le meilleur accueil, et l'avait élevé à la dignité de Grand-Vézir, ce qui est la plus haute situation que le Souverain confère dans l'Empire Ottoman.

En remerciement, Ismaïl Pacha avait offert, au Sultan, la belle frégate sur laquelle il était venu d'Egypte.

C'est le 9 mars que le Vice-Roi était rentré dans ses Etats.

On savait, au Caire et à Alexandrie, que le Padischah, rompant en visière avec les vieilles traditions qui retenaient ses prédécesseurs dans sa Capitale,

avait accepté l'invitation de venir visiter l'ancienne terre des Pharaons, et qu'Il arriverait dans les premiers jours du mois d'avril.

Tandis qu'en Orient, et même en Europe, tous les regards étaient tournés vers Constantinople, d'immenses préparatifs avaient été faits pour recevoir dignement le Sultan.

Le Palais de Ras-el-tin, à Alexandrie, et les appartements de la Citadelle du Caire, avaient été décorés et meublés avec une grande magnificence.

Le 5 avril, le Vice-Roi s'était rendu à Alexandrie. Le 7, à 5 1/2 heures du matin, trois coups de canon, tirés par la batterie du Phare, annonçaient que l'escadre Impériale était en vue. On distingua bientôt, avec les lunettes de marine, les cinq bâtiments dont elle se composait.

Ismaïl Pacha, montant à bord d'une frégate, se rendit, escorté d'une foule d'autres bâtiments, à la rencontre de son Auguste Suzerain, qu'il rejoignit à 9 heures et demie.

Les deux escadres marchant de conserve, traversèrent les passes d'Alexandrie et entrèrent dans le port, au bruit des salves d'artillerie. Cent un coups furent tirés en l'honneur du Sultan.

Quatre personnes avaient pris place dans le canot qui toucha le premier terre, comme dix heures sonnaient, c'étaient S. M. I. Abd-ul-Aziz Khan, Ismaïl Pacha, vice-Roi d'Egypte, S. A. Fuad Pacha, Grand-Vézir du Souverain Ottoman, et Méhémed Ali Pacha, ministre de la marine.

Un autre canot, qui suivait immédiatement le premier, portait les trois fils aînés du défunt Sultan : Mourrad Effendi, l'héritier présomptif de la couronne, Abd-ul-Hamid Effendi, Méhémed Réchad Effendi, et le jeune fils du Sultan actuel, Youssouf Izzeddin Effendi, lequel était accompagné par le Grand Chef des Eunuques noirs.

De nombreuses embarcations, formant une véritable flotille, contenaient la suite d'Abd-ul-Aziz.

Nous avons dit que de grands préparatifs avaient été faits pour recevoir l'Empereur des Ottomans: le soir, toute la ville était splendidement illuminée, en parcourant, en voiture découverte, la place des Consuls, le Sultan fut l'objet d'une manifestation enthousiaste de la part de la foule accourue pour acclamer le chef de l'Islam.

Les Européens ne poussèrent pas moins d'acclamations que les soldats et les fellahs Egyptiens.

Le lendemain, le Corps Consulaire [fut admis à présenter ses hommages et ses félicitations à l'Auguste voyageur.

Ce fut le Consul-général de Russie, qui. comme doyen, porta la parole. Il prononça à cette réception un petit discours très bien en situation.

Abd-ul-Aziz dit, après avoir remercié les consuls :

« Je ne suis venu, en Egypte, que dans le but de
» donner au Vice-Roi une preuve nouvelle de Ma
» bienveillance, et pour visiter, à cette occasion, une
» des parties les plus importantes de Mon Empire.

» J'ai l'intime conviction que le nouveau Vice-

» Roi se montrera aussi préoccupé, que Moi-même, » du bien-être moral et matériel de tous Mes sujets, » et qu'Il consacrera tous Ses soins à développer les » ressources naturelles de ce pays, protégé par Dieu.

» Enfin, Je suis convaincu qu'Ismaïl Pacha saura » conserver et perfectionner l'œuvre de Méhémed » Ali, Son Illustre aïeul. »

Ce discours, dans lequel Fuad Pacha devait bien être pour quelque chose, était des plus habiles de la part d'un Souverain, dont le père avait été plus d'une fois attaqué, par ce Méhémed Ali, dont il ne craignait pas de faire l'éloge en présence des représentants étrangers.

Le Sultan avait été aussi bien inspiré lorsqu'Il avait dit, en touchant le sol Egyptien :

« N'oubliez pas qu'ici, Je ne suis et Je ne veux » être, que l'hôte du Vice-Roi. »

Le jeudi, 9 avril, Abd-ul-Aziz partit pour le Caire, où il devait encore voir grandir l'enthousiasme des Egyptiens.

En dehors de ses promenades et de ses excursions au Palais de Choubra, au barrage du Nil et aux Pyramides légendaires, aux pieds desquelles le Vice-Roi lui offrit un splendide banquet, le temps du Souverain de Constantinople fut très-bien employé.

Le 10, Il reçut le corps des Ulémas (prêtres Musulmans). Le 11 il accepta à dîner, chez le Vice-Roi, et au dessert, il éleva deux des fils de son hôte, les Princes Mohammed Hussein et Hassan, au grade de Généraux de Division.

Ici se passa une petite histoire : Le Sultan avait remarqué le costume spécial que portaient les deux jeunes Princes.

« Quel est donc ce vêtement? » demanda-t-il au Vice-Roi.

« Sire, répondit avec beaucoup d'intelligence et » à propos, le petit fils de Méhémed Ali, ce costume » est celui des écoliers, et avec Votre Auguste per» mission, je désire qu'ils le portent encore quel» ques années, malgré la haute dignité à laquelle » Votre Majesté a daigné les élever. »

Cette réponse n'est-elle pas digne d'un Prince Européen des plus éclairés?

Le Sultan, de plus en plus enchanté de son voyage, conféra, à la mère du Vice-Roi, la décoration de l'Osmanié. C'est un honneur qu'il n'avait encore accordé qu'à une seule femme, à celle qui lui donna le jour.

Pendant toute une semaine, du 9 au 16 avril 1863, la ville du Caire fut en fête.

Sur le Mousky et l'Esbéquieh, ce n'était partout que des arcs-de-triomphe, et la population ne se lassa pas un seul jour d'acclamer Abd-ul-Aziz et Ismaïl Pacha.

Voici un nouvel épisode, fort caractéristique, du séjour du Sultan au Caire; il se passa à la citadelle, dans la mosquée où se trouve le tombeau de Méhémed Ali.

Le Sultan occupait la loge supérieure. Les Princes Impériaux étaient placés au second rang. Le Vice-Roi

resta, avec S. A. Fuad Pacha et les Ministres, jusqu'au moment où les Princes Impériaux l'appellèrent auprès d'eux.

La cérémonie religieuse commenca. Après les prières d'usage, l'Imam prit la parole et fit un sermon qui tenait un peu du discours politique.

En voici le passage le plus saillant :

« La personne du Sultan étant la plus sacrée pour
» l'Islamisme, tous Ses sujets, sans exception, lui
» doivent la plus profonde vénération et la plus
» complète obéissance, et nul Musulman ne saurait
» être heureux s'il ne se conduit pas toujours de la
» sorte. »

Le sermon terminé, le Sultan des Ottomans sortit de Sa loge et se dirigea vers la balustrade qui entoure la tombe de Méhémed Ali, puis étendant la main vers le Vice-Roi et le Prince Halim, il prononça ces paroles d'une voix assurée :

« Puissiez-vous vivre et servir *Mon Empire* aussi
» longtemps que reposera, ici, celui qui fut Votre
» oncle et Votre père. »

Il est incontestable que, tout en cherchant à s'attacher Ismaïl Pacha, par les liens de la reconnaissance, et à frapper l'esprit de la population Egyptienne, par le prestige qui l'entoure comme chef de l'Islamisme, Abd-ul-Aziz trouvait une bonne occasion d'affirmer hautement Sa souveraineté, et la vassalité des descendants et des successeurs de Méhémed Ali.

Mais ceci établi, il eut le bon esprit de ne point

chercher à peser sur l'esprit du Vice-Roi, à propos des questions de politique intérieure.

Le jeudi, 16 avril, en retournant à Alexandrie, le Sultan s'arrêta à Tantah, ville célèbre pour ses deux grandes foires, dont Hérodote parle dans son livre II, intitulé *Euterpe*.

Après avoir rendu visite au tombeau du Chéikh Bédawi, vénérable savant, dont le général Khérédine a rapporté, au commencement de ce volume, quelques-unes des sages maximes. Abd-ul-Aziz reprit la route d'Alexandrie, où il s'embarquait, le vendredi 17, après la prière de midi.

Le 20 Il était à Smyrne, où il recevait un accueil admirable. Il visitait Ephèse; se faisait bénir, sur son passage, par ses libéralités; touchait à Gallipoli, aux Dardanelles, aux îles des Princes, et rentrait à Constantinople, le 1er mai.

On peut affirmer, sans exagération, que jamais un souverain Ottoman ne reçut une réception semblable à celle qui attendait Abd-ul-Aziz sur les rives du Bosphore.

Ce n'était plus de l'enthousiasme, c'était du délire. Les Musulmans se précipitaient sous les pieds de Son cheval, ainsi que font les Indous sous les roues du char sacré de Djaggrenath, et comme nous l'avons vu faire à des Egyptiens, lors de la rentrée, au Caire, du grand Chéikh venant de La Mecque.

Cet enthousiasme était général, sans distinction de religion; tous les peuples de l'Empire Ottoman

croyaient assister à l'aurore d'une nouvelle ère de paix, de bonheur et de liberté !

Le vendredi 22 mai, le Sultan était dans son palais des Eaux-Douces d'Europe, lorsque soixante représentants, de toutes les communautés religieuses, se placèrent sur son passage, au moment où il revenait de la mosquée, et lui présentèrent un énorme rouleau de papier velin, long de soixante-quatre mètres et recouvert de plus de vingt-quatre mille signatures.

Le but de cette supplique était suffisamment indiqué par sa rédaction :

« Sire! Votre glorieuse Majesté, que Dieu comble
» à jamais de toutes ses bénédictions, n'a pas de
» plus grande préoccupation que celle de faire le
» bonheur de tous Ses sujets, sans distinction, de
» croyance.

« Il n'existe pas au monde de souverain plus bon,
» plus généreux que Votre illustre Majesté, et les
» peuples de Votre Empire, par leurs délégués, vien-
» nent vous supplier de leur accorder la faveur
» insigne de pouvoir constamment contempler votre
» Auguste Visage, en laissant faire Votre portrait. »

Une semblable demande ne pouvait être que bien accueillie. Le 12 juin, un photographe arrivait au Palais et fixait, sur plusieurs plaques, les traits du Souverain qui avait consenti à poser dans différentes attitudes.

Cette époque fut celle des grands jours de la photographie à Constantinople. On s'arrachait les por-

traits, les pauvres gens, les ouvriers, ceux qui avaient besoin d'espérer davantage étaient justement ceux-là qui voulaient, les premiers, posséder les traits chéris et vénérés du Sultan réformateur.

Hélas! le cœur du Sultan est toujours le même. Il accorde aujourd'hui comme alors les réformes les plus libérales. Il est animé d'un même amour pour tous Ses sujets. Mais les peuples ont appris qu'il y avait si loin de la coupe aux lèvres, de la promesse à la réalisation, que la confiance n'est plus qu'un vain mot, et que l'enthousiasme n'existe guère que dans les compte-rendus officiels.

Deux grandes questions extérieures ont vivement préoccupé le Gouvernement de la Sublime Porte, pendant cette année 1863, la question grecque et l'affaire des Polonais.

Les Hellènes avaient fait leur révolution, le 23 octobre 1862, et au milieu de l'effervescence populaire des cris de «guerre aux Turcs!» s'étaient fait entendre!

Quelques colonnes Grecques avaient paru sur les frontières; le territoire Ottoman avait été violé. Des journaux, en recherche de popularité, avaient remis en avant cette grande utopie du rétablissement de l'Empire Byzantin, avec Constantinople pour capitale.

Si les Grecs du royaume ne devaient inspirer que d'assez faibles inquiétudes au Gouvernement Ottoman, il n'en était pas de même pour les provinces Européennes et Asiatiques de l'Empire, et pour les îles de l'Archipel. La plus petite étincelle pouvait allu-

mer un vaste incendie et embraser toute la Turquie. Car, les populations Grecques, en se soulevant, devaient fatalement entraîner tous les peuples Slaves, depuis la mer Noire, jusqu'à l'Adriatique.

Le danger était sérieux. Conformément à un décret rendu, le 1[er] décembre, par le gouvernement provisoire, les sujets Hellènes, habitant Constantinople et les autres villes de l'Empire, se rendirent un jour aux urnes pour nommer un Roi.

Le peuple, affolé de joie, promenait en triomphe les portraits du prince Alfred d'Angleterre, et l'on disait tout haut que la Grande-Bretagne, sous prétexte de rectification des frontières, ferait céder au Royaume Hellénique la plus grande partie de l'Epire et de la Thessalie.

Il était également question de demander la Crète, en donnant pour exemple la cession des Iles Ioniennes, par l'Angleterre, au nouveau Roi de Grèce.

Cependant, Dieu aidant plus que les hommes, les choses s'appaisèrent. L'Angleterre garda son Prince, et la Turquie conserva ses provinces.

La question Polonaise était encore plus délicate. Depuis 1856, la Russie a souvent fait entendre de sages avis à Constantinople, mais malgré la forme très-douce et très respectueuse de la dépêche Vézirielle du 14 mai 1863, il devait naturellement paraître fort étrange, à Saint-Pétersbourg, de voir la Turquie se mêler de la politique intérieure de la Russie.

Voici le texte de cette dépêche :

« Dites à Son Excellence le Ministre des Affaires

» Etrangères que le Gouvernement Ottoman ne dé-
» sire rien plus ardemment que la prospérité, le
» bonheur et la gloire de l'Empire de toutes les
» Russies, mais, qu'en sa qualité de puissance limi-
» trophe, la Turquie doit faire sa profession de foi,
» ainsi que les autres nations.

« Le Gouvernement du Sultan ne veut nullement
» se mêler des affaires d'autrui, mais il désire seule-
» ment que l'ordre soit garanti.

« C'est donc un devoir pour lui de s'associer à
» ceux qui font des vœux pour le rétablissement de
» la tranquillité, car le désordre, en s'étendant,
» pourrait troubler ses provinces.

« Il ne lui appartient pas de désigner les moyens à
» prendre, mais il est persuadé que Son illustre Ma-
» jesté l'Empereur Alexandre ne tardera pas à les
» trouver dans sa haute sagesse. »

Avouons que ce langage, malgré son ton d'extrême modestie, ne devait pas être fort bien goûté à Saint-Pétersbourg, surtout dans un moment où le gouvernement Russe avait à lutter contre une terrible insurrection qui avait éclaté, l'année où le Tzar croyait avoir beaucoup fait pour le bonheur de la Pologne, en lui rendant toute l'autonomie compatible avec l'intérêt de l'Empire.

Enfin, par un autre miracle, les choses n'allèrent pas plus loin, et tout se résuma en quelques armements et quelques concentrations de troupes sur les frontières.

La toute puissance du Sultan est plus éblouissante,

vue à distance, que quand on la regarde de trop près. En somme, nul Souverain n'est moins maître que lui dans Ses Etats. Les ambassadeurs Européens, depuis cette époque (la Perse s'est mise de la partie), interviennent à chaque instant dans Ses différends avec Ses Etats tributaires, et avec les sujets de Son Empire.

Les représentants des Grandes Puissances élèvent la voix dans toutes les questions relatives à l'application du *Tanzimat*, et les moindres querelles religieuses, qui éclatent parmi les populations chrétiennes, soit à Constantinople, soit à Jérusalem, ou même dans d'autres villes de l'Empire, sont l'objet de démarches sans nombre de la part des ambassadeurs et des ministres.

L'Orient est devenu un véritable champ de bataille diplomatique.

Il est de toute justice de reconnaître que parfois, malgré toute sa bonne volonté, le Gouvernement de la Sublime Porte est fort embarassé au milieu de toutes ces compétitions de tous ces intérêts opposés.

Chaque puissance exerce une juridiction spéciale, non seulement sur ses nationaux, mais encore sur une foule de gens qui trouvent fort commode de se placer sous la protection d'un pavillon étranger.

La France était alors représentée, en Orient, par M. le marquis de Moustier.

En Roumanie le prince Couza, tout en ayant promulgué les lois les plus libérales, en faveur de l'affranchissement des paysans, perdait, par ses tendan-

ces absolutistes, les sympathies de la partie la plus active de la nation Roumaine.

Cependant, si sa conduite comme homme privé pouvait laisser à désirer, il n'est que juste de reconnaître que dans les questions extérieures, chaque fois que l'honneur des Provinces-Unies fut en jeu, le prince Couza se montra à la hauteur de sa mission.

C'est lui qui, le premier, organisal 'armée nationale, ce qui était prendre une mesure dépassant les stipulations de l'acte conventionnel.

Cette première armée, outre environ 8,000 hommes de gardes-frontières, formait un effectif de 20 mille hommes de troupes régulières, se décomposant ainsi :

Infanterie................	12,000	hommes
Cavalerie	1,600	»
Artillerie et Génie........	1,400	»
Gendarmerie (Dorobantz)..	5,000	»
Effectif total..........	20,000	hommes

Cette petite armée, que nous avons vu manœuvrer, l'année dernière, au camp de Tirgovesti, s'est considérablement renforcée depuis cette époque.

Nous avons déjà dit, qu'à Tunis, les évènements commençaient à prendre une certaine gravité, à la fin de l'année 1863. Tandis que le général Khérédine était chargé d'une mission auprès de S. M. l'Empereur d'Autriche, les Arabes se révoltaient, non contre l'autorité du Bey, mais contre les actes de son premier ministre, Sidi-Mustapha-Kasnadar.

CHAPITRE DEUXIÈME.

—

Les douze premières années du règne du Sultan Abd-ul-Aziz

1861—1873.

DE 1864 A 1869

Nous avons montré quelle était la situation de la Turquie, en 1863, l'année de l'Exposition de Constantinople.

Nous avons fait passer sous les yeux du lecteur les produits de toute nature réunis dans le Palais de l'At-Méidan. Il doit être édifié sur la production du sol et le travail de l'homme. Il peut apprécier, en connaissance de cause, les immenses ressources de l'Empire Ottoman.

Nous allons maintenant suivre les principaux évènements qui se sont accomplis, en Turquie, et dans les Etats tributaires faisant partie de l'Empire.

Si nous réunissons, dans un chapitre, cette période quinquennale de 1864 à 1869, c'est qu'elle est le trait-d'union qui lie l'année où le monde entier a pu juger ce que pourrait être une Turquie, bien administrée, au point de vue économique, de l'année où le Sultan a voulu transformer l'Empire et le faire entrer dans une ère nouvelle.

C'est sciemment que le lecteur se prononcera sur la valeur réelle des réformes accomplies, et saura,

d'après l'expérience du temps passé, ce qu'il faut craindre ou espérer de l'avenir.

Si les panégyristes n'ont jamais fait défaut, au Gouvernement de la Sublime Porte, ses adversaires, ceux qui l'attaquent et ceux qui doutent, ont toujours été très nombreux.

Les pessimistes ont quelquefois compté, dans leurs rangs, des personnages très marquants. Au nombre de ces derniers, il faut placer, en première ligne, Lord Stanley, membre du Cabinet Britannique, et le collègue de Lord Palmerston.

Sir Henri Litton Bulwer était, depuis 1858, le représentant de l'Angleterre à Constantinople, lorsque dans un discours, prononcé devant une assemblée nombreuse, Lord Stanley, passant en revue les grands problèmes de la politique Européenne, aborda la question d'Orient.

Voici quelles furent les paroles du noble Lord. Nous traduisons un journal anglais que nous avons sous les yeux :

« Quant à moi je déclare que, dans mon opinion,
» l'Empire Ottoman touche au terme de ses desti-
» nées.

» L'histoire de cet Empire n'est pas sans gloire.
» Les Turcs ont été un rempart pour la civilisation,
» ils ont joué leur rôle dans l'histoire, ils ont eu
» leurs grands jours, mais au lieu de suivre la mar-
» che des autres nations, ils se sont immobilisés, et
» leur temps est passé.

» Je dois dire encore une chose. Je ne comprends

» pas cette obstination de nos plus anciens diplo-
» mates, à vouloir toujours prendre le parti du Gou-
» vernement Turc, qu'il ait ou non le bon droit de
» son côté.

» Nous nous faisons des ennemis parmi les races
» qui bientôt domineront en Orient, et nous retenons
» stationnaires des pays qui, en s'améliorant, don-
» neraient aux Anglais, les plus grands commerçants
» du globe, des avantages immenses et des profits
» considérables.

» L'Angleterre a un intérêt primordial à mainte-
» nir la neutralité de l'Egypte, et à ne pas souffrir
» que Constantinople tombe entre les mains d'une
» grande Puissance Européenne.

» Mais, excepté ces deux points importants, je
» ne vois pas quel préjudice pourrait causer à l'An-
» gleterre la chute du Gouvernement Ottoman. »

Ces paroles avaient une haute gravité, en sortant d'une pareille bouche, elles témoignaient d'une bien grande désillusion chez le noble Lord, qui jadis applaudissait, l'un des premiers, aux réformes du Sultan Mahmoud, et au développement de ces réformes par les souverains Abd-ul-Medjid et Abd-ul-Aziz.

Les années qui suivirent la campagne de Crimée furent les années d'or de la Turquie moderne.

Les puissances occidentales, dont quelques unes avaient versé leur sang et dépensé leur or pour défendre l'Empire, avaient oublié les injures et les luttes du passé. Elles ouvraient les bras au Sultan,

et à son peuple. Elles admettaient la Turquie dans le concert Européen.

Elles croyaient à la transformation, à la régénération sérieuse de l'Empire Ottoman.

Les hommes d'Etat, les orateurs, les publicistes donnaient, à l'envi, les meilleurs, et parfois les plus impraticables conseils du monde, et se nourrissaient du doux espoir d'être écoutés par le Gouvernement de Constantinople.

L'avenir apparaissait sous les plus riantes couleurs, l'espérance avait mis sa plus belle robe rose. Les optimistes avaient seuls la parole, et les tristes pessimistes étaient trop heureux de se cacher dans l'ombre, tandis que le soleil du *Tanzimat* jetait des torrents de lumière, sur ses obscurs blasphémateurs.

Les Turcs ont été bien rarement jugés avec impartialité, ils ont toujours été attaqués avec passion, ou défendu avec un parti pris d'indulgence plenière.

Le Sultan, qui est très probablement le meilleur patriote de son Empire, doit être, sinon découragé, tout au moins fort attristé des résultats obtenus à la suite des réformes qu'Il octroya, et qu'il accorde encore de fort bon cœur.

Quel est en effet, comparée à celle des siècles derniers, la situation de l'Empire Ottoman?

Sa marine, qui jadis fut la première du monde, n'occupe plus que le septième rang.

La transformation, par la vapeur, du mode de navigation est en partie cause de cette déchéance.

Les Turcs ne sont pas encore capables de former

de bons mécaniciens. Leurs officiers de marine, je parle des Musulmans, ne pourraient lutter avec leurs collègues d'aucune nation civilisée, il leur manque trois choses : l'instruction, la pratique et l'énergie.

Quand nous parlons ici du défaut d'énergie, nous ne voulons point les taxer de lâcheté, mais de pusillanimité.

Nous sommes très convaincus que dans un désastre, en pleine mer, les officiers Musulmans de la marine Impériale Ottomane, sauront mourir aussi bravement que des officiers Chrétiens, et peut-être même, avec plus de résignation. Mais pour faire honneur à son pays, il ne suffit pas de bien mourir, il faut, avant d'en arriver à cette extrémité, lutter avec une infatigable énergie contre les hommes et contre les éléments.

Le Sultan et le Khédive d'Egypte ont d'excellents bateaux à vapeur, qui font une très modeste concurrence aux bateaux des Messageries Nationales, au Lloyd Autrichien, aux Compagnies italiennes et aux pyroscaphes russes.

Nous avons vu vingt fois, non-seulement des Européens, mais des Pachas et des Beys Turcs, avant de prendre leur billet de passage sur un bateau Ottoman, s'informer s'il était commandé par un Européen !

Nous n'avons mis en cause que les officiers, principalement les officiers supérieurs et les mécaniciens. Prenez l'équipage d'un bâtiment Turc, faites-le commander par un Européen intelligent et énergique, et vous verrez comme le service marchera.

Nous avons vu ce fait se produire, en revenant d'Egypte à Toulon, sur le *Fayoum*, qui était sous les ordres de Voisin bey, le commandant du Gharbié, le même officier courageux et capable, qui était dernièrement le commandant en chef des bateaux de la Compagnie *Azizié*.

Le matelot Turc possède d'excellentes qualités professionnelles, il est obéissant, sobre et fort, et regarde la mort avec une complète indifférence.

Les Grecs sont peut-être les plus habiles et les meilleurs marins du monde.

Donnez une coquille de noix, un morceau de toile, grand comme une pièce de cinq francs et un bout de ficelle, appelez trois ou quatre mariniers grecs, payez-les et dites leur : Nous sommes au Pirée, portez-moi ces sacs à Odessa.

Le soir même ils seront en route, et par les temps les plus épouvantables, ils traverseront tout le Levant et arriveront à destination, ... ou dans le fond de la mer !

Mais il ne nous est point prouvé, que les Hellènes entendent aussi bien la manœuvre d'un bâtiment à vapeur que celle d'un voilier, la Grèce ne possédant encore qu'un soupçon de marine royale. Cependant nous avons souvenance que, pendant l'insurrection de Candie, ils ont accompli deux ou trois actes des plus audacieux.

Quand on considère les choses telles qu'elles sont, et que l'on fait un retour vers le passé, on s'explique très-facilement quel est le noble mobile qui pousse

le Sultan Abd-ul-Aziz à se préoccuper, avant toute chose, d'augmenter le nombre de ses bâtiments cuirassés et la quantité de ses *monitors*.

Quant à l'armée, en tenant compte de l'organisation actuelle des armées Européennes, avec son *nizam*, ses *rédifs* et ses *bachi-bozouks*, la Turquie présente maintenant moins de force de résistance qu'elle n'en présentait, il y a cent cinquante ans, avec ses janissaires.

Nous devons déclarer qu'aujourd'hui, (nous sommes en 1874) les troupes ottomanes ont véritablement fort bon air, les régiments de la Garde Impériale sont formés avec des hommes magnifiques. Mais ! il y a toujours un mais en Orient. A de rares exceptions près, les officiers auraient tous besoin d'aller passer quelques années, non dans les écoles militaires, mais dans les régiments Européens, pour s'y former à l'obéissance comme au commandement.

Depuis vingt ans, la grande affaire de l'Empire Ottoman, c'est sa situation financière.

Avant de songer à l'avenir, il faut vivre, il faut, fut-ce par petits à comptes, payer son armée, sa marine, ses employés, faire face aux engagements pris vis-à-vis des porteurs des obligations des emprunts Turcs, de plus, à présent, il faudra se mettre en mesure d'achever ses voies ferrées et de contenter le Baron Hirsch, M. Talabot et beaucoup d'autres personnes.

En 1863, Moustapha Pacha, le frère du Vice-Roi d'Egypte, alors héritier présomptif de la couronne

Princière de Méhémed Ali, avait accepté le poste difficile de ministre des Finances.

Notre impartialité absolue nous force a reconnaître que le Prince avait fait les plus louables efforts, pour équilibrer les recettes et les dépenses.

Le 23 septembre 1863, Moustapha Pacha avait publié un rapport financier des plus rassurants,embrassant la situation de l'Empire, depuis la mort du Sultan Abd-ul-Medjid.

Le tableau présenté par le Ministre des Finances était véritablement séduisant, il montrait les *caïmés* retirés de la circulation, grâce à des emprunts étrangers.

La dette flottante se remboursant, d'une façon normale.

Les ressources de l'Etat augmentant, chaque année, dans une notable proportion.

Moustapha Pacha terminaït son rapport en établissant, pour l'exercice de mars 1863 à mars 1864, un compte général qui se soldait par un excédant de recette de 4,776,489 francs.

S. A. Fuad Pacha, qui joignait à ses hautes fonctions de Grand-Vézir, celles non moins délicates de Surintendant des finances, confirmait les calculs de Mustapha Pacha, dans un mémoire général de la situation de l'Empire, qu'il présentait au Sultan Abd-ul-Aziz, le 6 novembre 1863.

Malheureusement, il ne s'est jamais trouvé dans l'Empire un ministre des finances, ou un Grand-Vézir, puisant assez de force dans son patriotisme, pour

avoir le courage de dire *la vérité vraie* au Souverain des Ottomans.

Si le Sultan demande : Avez vous de l'argent en caisse ? le ministre répond invariablement : Quelle somme désire Votre Majesté ?

Quand on ne pouvait trouver de l'argent au trésor, le Grand-Vézir et ses ministres ont, plus d'une fois, puisé dans leurs caisses personnelles pour satisfaire aux besoins ou aux fantaisies du Souverain.

Hâtons-nous d'ajouter, pour rester dans la vérité, qu'il ne faisaient en ce cas que des avances, dans lesquelles ils rentraient, à la première occasion, avec un honnête intérêt.

Le bilan financier de S. A. Moustapha pacha n'avait été accepté, par beaucoup de personnes, que sous bénéfice d'inventaire. Il circulait, chez les Musulmans comme chez les Chrétiens, des bruits prétendant que les prévisions flatteuses du rapport du ministre seraient bientôt démenties.

Quant à nous, nous avons la conviction absolue que Moustapha pacha n'avait avancé que des chiffres, dont il se croyait pertinemment assuré.

Hélas ! les faits devaient lui donner tort.

Il n'avait pas prévu, entre autre chose, que le Sultan, persuadé de la prospérité de l'Etat et trouvant le moment propice, commanderait la construction de quatre nouvelles frégates cuirassées.

A ce coup inattendu, Moustapha pacha profondément découragé, donna sa démission, dans le courant du mois de mars 1864.

Cet acte fut une faute que le petit fils de Méhémed Ali devait payer chèrement. En désertant la cause de l'Empire, il abandonnait la défense de ses intérêts personnels.

Moustapha Pacha eut pour successeur, comme Ministre des Finances, S. E. Kiani Pacha, dont la rudesse était aussi reconnue que la fermeté de son caractère.

Le public escompta ce défaut, comme s'il se fut agi d'une précieuse qualité. On espéra que cet homme, bâti tout d'une pièce, résisterait énergiquement à toute demande d'argent venant du Palais.

Vaine illusion. Les demandes du Sultan sont des ordres devant lesquels tout doit plier, et les choses marchèrent, sous Kiani pacha, exactement comme sous la direction du prince Moustapha.

Au mois de mai, il fallut recourir à l'emprunt. Le Gouvernement Turc trouvait encore assez facilement de l'argent dans ces heureuses années, et il se procura de la sorte treize cent mille livres, huit cent mille fournies par la souscription parisienne, et cinq cent mille souscrits par les banquiers de Galata.

Pour l'Orient, le taux de cet emprunt n'était pas excessif: 10 0/0 d'intérêt et 2 0/0 de commission.

Vous verrez bientôt augmenter les exigences des prêteurs.

Le Sultan, toujours préoccupé de la défense de l'Empire, continuait ses armements. Sa générosité l'empêchait de restreindre ses dépenses. Fuad pacha qui fut peut-être le ministre le plus courageux de ce

Règne, essaya de ramener, par la persuasion, S. M. Abd-ul-Aziz à l'observation tout au moins relative de son Hatt du 22 février.

Le Grand-Vézir organisa, dans l'espérance d'atteindre ce but, une partie de chasse à Ismit. Le Souverain et son Ministre des Finances passèrent trois jours ensemble dans cette résidence.

Kiani pacha partit en promettant de faire connaître toute la vérité au Sultan.

Le Sultan se croyait, à bon droit, en partie de plaisir. Il ne pouvait pas soupçonner que cette chasse cachait une conférence. Il parla du temps, du tir, de la bête, mais Il rompit les chiens, dès qu'on voulut mettre la politique sur le tapis.

Kiani pacha tua peut-être du gibier, mais il revint bredouille comme financier.

Le mois de novembre arriva, le Gouvernement avait à payer les coupons de la Dette intérieure et de la Dette extérieure, il fallait trouver sept cent cinquante mille livres.

Le dernier emprunt, souscrit à Paris, était d'une date trop récente pour tenter un nouvel appel de fonds, sur une place Européenne. Il fallut avoir recours au crédit local.

La *Société Générale* était là. Elle donna la somme, mais vous allez vous rendre compte de ce que coûtait déjà l'argent à cette époque.

La *Société Générale* fut, on le sait, fondée par une réunion de banquiers, dans le double but de faire des avances au Gouvernement Ottoman et d'éviter

l'abaissement du taux de l'intérêt par la concurrence.

Voici quelles furent les conditions de ce nouveau prêt : 12 0/0 d'intérêt, 3 0/0 de commission et 6 0/0 de frais, pour la perception de la dîme des moutons que la Société avait exigée en garantie.

Si nous comptons bien, cela fait un joli total de vingt et un pour cent.

Encore un détail, pour le lecteur qui ne serait point initié aux us orientaux. Dans ce pays l'intérêt de l'argent se paie toujours par anticipation, et les banquiers le retiennent sur la somme avancée. Ainsi, sur une somme de cent francs, au taux indiqué ci-dessus, l'emprunteur ne toucherait que soixante et dix-neuf francs.

La Société avait encore stipulé d'autres conditions fort avantageuses. . . pour elle, mais à ce prix la S. Porte obtint non seulement sept cent cinquante mille livres, mais quinze cent mille, soit trente sept millions de francs, somme qui lui servit à se mettre en règle avec ses créanciers, jusqu'au mois de mars 1865.

Tandis que le Gouvernement Ottoman négociait pour obtenir cette somme, il travaillait à dresser le nouveau budget. Après bien des tatonnements, voici celui qui fut mis sous les yeux du Souverain et du public.

Nous le prenons dans l'excellent ouvrage que M. B. C. Collas a publie sous le titre : *La Turquie en 1864*.

BUDGET 1863—1864.	FRANCS.
Impôt personnel ou verghi........	70,173,812
Rachat du service militaire (impôt prélevé sur les chrétiens........	13,934,739
Contributions indirectes..........	251,342,501
Tribut de l'Egypte................	9,200,000
Tribut de la Valachie.............	575,000
Tribut de la Moldavie............	345,000
Tribut de la Serbie..............	529,000
Tribut de Samos..................	92,000
Tribut du Mont Athos............	20,010
Total général	346,212,062

Ce budget de troits cent quarante six millions est véritablement bien faible pour un grand Empire, surtout si l'on veut le comparer aux fantastiques budgets de l'Occident.

Cependant, ce qui prouve combien il est aisé de multiplier les ressources de ce pays, c'est que les revenus de la Turquie n'atteignaient, en 1850, que la modique somme de cent soixante-quinze millions.

On avait d'abord essayé de présenter un autre budget, qui donnait un excédant de quatre millions cent soixante et seize mille deux cent vingt cinq francs (181,575 livres turques.)

Avec un budget de dépenses de trois cent soixante huit millions quatre cent soixante et onze mille, cinq cent francs (16,020,500 livres turques), et un budget de recettes de trois cent soixante et douze millions six cent quarante sept mille sept cent vingt cinq francs. (16,202,075, livres turques.)

Le Sultan était enchanté, il avait donné l'ordre que, sur cet excédant, on préleva de quoi faire enrichir de brillants trois de ses portraits pour les offrir, en témoignage de Sa haute satisfaction, à LL. AA. Fuad et Ali Pacha et à S. E. Kiani Pacha, Son nouveau ministre des finances.

Malheureusement Fuad Pacha n'était arrivé à ce résultat, qu'en doublant les droits sur le tabac et le sel.

Mustapha Pacha indiquait un autre moyen d'équilibrer le budget, qui avait bien son mérite « que » l'on supprime, disait-il, les dépenses qui ne sont » pas absolument indispensables, et que l'on attende » des jours meilleurs pour acheter de nouveaux bâti» ments cuirassés. »

Cela ne cadrait guère avec les vues d'Abd-ul-Aziz, et Fuad Pacha n'eût, dit-on, pas grande peine à lui présenter ces paroles comme le résultat d'une intrigue ourdie, par l'héritier présomptif de la Vice-Royauté d'Egypte, pour entraver ses dessins prévoyants, à propos de l'organisation de la marine Impériale Ottomane.

Il lui rappela, assure-t-on, la flotte turque enmenée, à Alexandrie, le 14 juillet 1839, lorsque son père, le Sultan Mahmoud, luttait contre Méhémed Ali.

Il n'en fallait pas tant pour convaincre Abd-ul-Aziz, et c'est de cette époque que date la première disgrâce sérieuse du prince Mustapha Fazyl Pacha.

Nous avons donné le chapitre des recettes, prenons également celui des dépenses, dans le volume de M. Collas.

BUDGET DES DÉPENSES.	FRANCS.
Liste Civile du Sultan et dotations y afférentes	27,712,977
Service des Ministères et Conseils..	196,800,710
Pensions et secours (vezayif)	7,845,335
Dotation de l'Hedjaz et de l'Yemen, group envoyé à La Mecque et autres allocations.................	8,523,342
Restitution du quart de l'avance de 27,600,000 fr. perçus sur l'impôt personnel	7,179,580
Intérêts des sommes dues à la caisse des orphelins	668,955
Dette extérieure, intérêts et amortissement	40,430,619
Dette intérieure, intérêts et amortissement......................	52,273,965
Total général	341,435,483

On voit que, sans tenir compte de l'emprunt forcé contracté sous forme d'avance sur l'impôt personnel, les intérêts et l'amortissement de la dette figurent pour plus d'un quart du budget, et donnent déjà le chiffre, relativement élevé, de quatre-vingt-treize millions de francs. Si l'on y ajoute les soixante mil-millions empruntés en 1864, le total dépassera le tiers de ce budget.

Si les Turcs ne marchent pas, à toute vapeur, dans la voie du progrès, il est de toute justice de reconnaître qu'ils ont admirablement compris le métier d'emprunteurs.

C'est en 1854 qu'ils se sont, pour la première fois, livrés à cet exercice dans lequel il faut avouer qu'ils sont promptement devenus d'une belle force.

		FRANCS.
1er Emprunt		75,000,000
2me Emprunt, l'année suivante, avec la garantie de la France et de l'Angleterre (1858)		125,000,000
3me Emprunt en 1860		125,000,000
4me Emprunt, dit emprunt Mirès		50,000,000
5me Emprunt 1862	Tous deux contractés en Europe.	200,000,000
6me Emprunt 1863		200,000,000
		775,000,000

Cela ne fait encore que sept cent soixante et quinze millions, mais ce chiffre fera la boule de neige, pour en arriver en 1874, au total fort respectable de *deux milliards*.

Comme nous voulons que nos lecteurs connaissent toute la vérité, et le bien plus encore que le mal, nous devons rappeler qu'à cette époque le Gouvernement ottoman, avec cet argent emprunté, s'était enlevé une rude épine du pied, en retirant de la circulation les *caïmés*, papier-monnaie des plus discrédités, qui lui imposait, chaque année, une perte d'environ soixante et quinze millions de francs.

Pour améliorer sa situation financière, le Gouvernement avait établi en 1863 une banque d'Etat, dite *Banque Impériale Ottomane*.

Cette institution de crédit fait des avances au Gouvernement, encaisse les impôts de toute nature,

et se livre à toutes les opérations de banque et de commerce.

Mais la *Banque Impériale Ottomane* ne suffisant bientôt plus aux besoins du public, un nouvel établissement financier fut fondé, sous le nom de *Société Générale de l'Empire Ottoman*.

Cette Société, dont les statuts furent publiés le 8 juillet 1864, fut fondée par la *Banque Ottomane*, avec le concours de toutes les grandes maisons de Banque du Levant.

Sa durée fut fixée à trente ans, et son capital social porté à deux millions de Livres Sterling, représentés par cent mille actions de trente livres, dont trente-trois mille formèrent la première émission.

La souscription fut ouverte le 7 juillet 1864.

Sept mille actions avaient été réservées à la place de Galata. Il y en eut vingt-huit mille de souscrites.

Cette Société a rendu de grands services, et traversé fort courageusement des moments très-difficiles, mais elle ne constitue pas moins le plus vaste monopoie que l'on puisse rêver.

Quant à sa façon de traiter le Gouvernement, on a pu la voir à l'œuvre, dans l'emprunt des quinze cent mille livres.

Nous avons assez longuement parlé de la marine, la sollicitude du Sultan s'étendait également sur son armée de terre. Secondé par son grand'maître de l'artillerie, Halil Pacha, il fit travailler à force les fonderies de l'Empire, et commença, dans le Bos-

phore et les Dardanelles, tout un nouveau plan de fortifications.

Nous avons dit, et nous ne nous lasserons pas de le répéter, le Sultan Abd-ul-Aziz est animé des meilleures intentions. Son éducation première ne lui donnant malheureusement par les moyens de pouvoir contrôler les choses par lui-même, il fait cependant tout ce qui lui est humainement possible pour se faire renseigner sur la situation exacte de l'Empire, ses aspirations, ses besoins et ses souffrances.

Les ordres qu'Il donna, en 1864, sont une preuve de la constante préoccupation d'esprit de Sa Majesté pour le bien de Ses sujets.

Des personnages compétents, et jouissant de la confiance du Souverain, furent chargés de parcourir les différentes provinces de l'Empire Ottoman, celles de l'Asie comme celles de l'Europe.

S. E. Sahbi Bey inspecta la Roumélie Orientale.

Djevdet Effendi la Bosnie et l'Herzégovine.

Ahmed-Vefik Effendi et Riza Effendi inspectèrent l'Asie-Mineure.

Les rapports de ces *Missi dominici* furent sévères mais justes, ils eurent le courage de déclarer publiquement, qu'ils avaient vu les populations abominablement pressurées par les employés supérieurs et subalternes.

Ils constatèrent que les paysans de la Bosnie et de l'Herzégovine, s'expatriaient en masse, et s'en allaient en Autriche, en Serbie ou dans le Monténégro, cher-

cher un travail moins servile, et respirer un peu de liberté.

«Les fonctionnaires se gorgent d'impôts; le peuple » souffre et travaille, comme un nègre sous le fouet, » en tournant ses yeux vers Constantinople. Il faut » que Votre Majesté sache toute la vérité.

» La prévarication est à l'ordre du jour, le pro- » duit de l'impôt est partagé entre les employés, » au lieu de rentrer dans les caisses de l'Etat.

» Nous avons dû destituer deux pachas, et faire » arrêter leurs complices.

» Dans Sa haute justice Votre glorieuse Majesté » appréciera notre conduite.

Ce rapport, ou plutôt ces rapports foudroyants, prouvent deux choses : la première c'est la ferme intention du Sultan de faire régner le droit et la justice dans tout l'Empire Ottoman, la seconde c'est l'immense difficulté qu'Il éprouve à réprimer des abus trois fois centenaires.

Il résulte d'un article, publié par le *Journal de Constantinople,* organe semi-officiel de la Sublime-Porte, qu'à la suite de la mission confiée à Sahbi bey, à Djevdet effendi et à Riza effendi, on voulut commencer l'expérience de la nouvelle organisation des eyalets ou vilayets, que l'on devait plus tard appliquer, à tout l'Empire en créant deux vilayets modèles, l'un en Europe et l'autre en Asie.

En substance, cet article disait qu'il était formé, sous la dénomination de gouvernement du Danube (*Tuna vilayeti),* un vilayet modèle, comprenant tou-

tes les anciennes dépendances des anciens gouverneurs de Nich, à l'exception de Prizren et d'Uskup, de Silistrie et de Widdin, une aglomération comprenant les sandjaks de Widdin, Sofia, Nich, Toultcha, Varna, Roustchouk et Tirnovo.

Par un décret spécial, les *Hakims* et les *Naïbs* chargés d'administrer la justice dans ce vilayet, au lieu d'être nommés pour une année ou pour un temps limité, ne pourront être révoqués que par suite d'une mauvaise conduite, établie de façon notoire.

Voici quelle fut, dès son origine, l'organisation de ces vilayets, au point de vue exécutif et législatif.

« Dans cette ville (il s'agissait de Roustchouk) résideront, en plus du gouverneur général, les fonctionnaires ci-après désignés :

1° L'Inspecteur-général des Tribunaux (Mufetichi hukiami vilayet), nommé par le Chéih-ul-Islam.

2° Le secrétaire-général de la correspondance et chef de la chancellerie du gouverneur-général.

3° Le contrôleur, désigné par le Ministre des Finances, en qualité de chef du Muhassebé-kalémi.

4° L'agent diplomatique, nommé par le Ministère des Affaires Etrangères.

C'est par l'entremise de ce fonctionnaire que se traiteront les affaires entre les consuls étrangers et les autorités locales.

5° Le directeur des Travaux Publics, désigné par le Ministère des Travaux Publics.

6° Le directeur des affaires commerciales et agri-

coles, nommé par le Ministère du Commerce et de l'Agriculture.

Il sera en outre créé au chef-lieu du Gouvernement :

1° Un conseil judiciaire de révision (*Medjliss Temeizi Hukuq*), présidé par l'inspecteur général des Tribunaux ;

2° Un conseil administratif, présidé par le gouverneur général, et composé de l'inspecteur général des Tribunaux, du secrétaire général, de l'Agent diplomatique et de six membres, dont trois seront élus par les Musulmans et les trois autres par des sujets de l'Empire, appartenant aux différents cultes.

Le gouverneur général qui disposera du Pouvoir exécutif aura, sous ses ordres, la Police de toute la province qui sera commandée par un *alay Bey*, résidant au chef-lieu du vilayet.

Dans les gouvernements qui seront divisés en départements et en arrondissements, sur le modèle du système Français (caïmakamliks), il y aura, toujours sous les ordres du gouverneur général : 1° un chef de la correspondance; 2° un chef de la comptabilité; 3° un Naïb; 4° un mufti.

Enfin, il sera organisé, dans chaque département, trois conseils composés chacun de six membres.

Dans les arrondissements *(Cazas)* on installera un gouverneur *(Mudir)*, un *naïb*, un conseil administratif et un conseil judiciaire et financier, composés chacun de quatre membres qui seront tous amovibles, mais rétribués.

En bonne conscience, si la justice n'est pas bien rendue dans ces vilayets, cela ne sera pas la faute du gouvernement central, car il a fait de son mieux pour s'assurer toutes les garanties possibles.

L'expérience a fort heureusement démontré, que cette nouvelle organisation était de beaucoup préférable à l'ancien système.

En même temps, qu'il s'occupait de doter l'Empire d'une meilleure administration provinciale, le Gouvernement de la Sublime Porte ne négligeait pas les voies de communication.

Tant dans la province de Nich que dans la Bosnie, dans le sandjak de Prizren, dans la province de Janina, dans celles de Salonique et de Widdin, plus de trois cent quarante lieues de route furent livrées à la circulation en l'année 1864.

Des travaux de moindre importance ont été exécutés en Asie.

Un ingénieur Français, M. Thevenin, qui avait déjà fort intelligemment dirigé les travaux de la route reliant Beyrouth à Damas, fut, à cette même époque, chargé de préparer les plans d'une route nouvelle entre Trébizonde et Erzeroum.

Le Gouvernement était stimulé, pour l'exécution de ce dernier projet, par la crainte de voir les Russes détourner, au profit de la ville de Poti, le commerce de l'Asie-Centrale qui débouchait à Trébizonde.

La Sublime Porte a eu dans le milieu de cette année 1864, la joie de voir les Anezis du Pachalik

d'Alep, mettre bas les armes, pendant que leurs principaux chefs faisaient une soumission qui ne devait guère les engager pour l'avenir.

Dans la province de Bagdad, Hafiz Pacha avait remporté une victoire plus sérieuse sur les Abu-Hassan et les Abu-Dacalem, qui avaient eu 400 hommes tués, 600 blessés 600 prisonniers, et chose plus grave, pour eux, ils s'étaient laissé enlever 17,000 têtes de gros bétail.

Le vent qui soufflait de la Candie apportait déjà certaines rumeurs de révolte, mais le calme régnait à la superficie.

Le Monténégro et l'Herzégovine donnaient bien quelques soucis à la S. Porte. Luka Vukalovich, secondé par Heïdouk Petko Kovatchévich, tenaient tête aux troupes turques.

En Arabie, 10000 hommes, dont 6000 Turcs et 4000 Egyptiens, avaient du marcher contre les rebelles.

L'ordre n'était pas très assuré en Bosnie, et le Gouvernement devait toujours avoir un œil ouvert sur l'Albanie.

Après la campagne de Crimée, les Russes résolurent d'en finir avec les luttes incessantes du Caucase, et ils obtinrent un succès des plus complets ; mais, de 1856 jusqu'à la fin de 1863, plus de trois cent mille Montagnards Caucasiens s'exilèrent, et vinrent chercher un asile en Turquie.

Le Gouvernement Ottoman avait fait, à ces malheureux, les plus belles promesses du monde, et la vérité est qu'il pensait les tenir.

Les Musulmans vinrent en aide à la S. Porte. En Angleterre, peut-être plus par politique que par charité, on organisa une vaste souscription en faveur de ces exilés.

Mais que pouvait-on faire avec quelques milliers de livres, quand il s'agissait de porter des secours à trois cent mille personnes, privées des choses les plus indispensables.

Les mesures furent mal prises ou totalement insuffisantes. A Samsoun et dans l'ile de Chypre, plus de trente mille de ces pauvres gens furent décimés par la misère, par l'épidemie et par la faim.

Ils succombaient épuisés, avant de s'embarquer. Ils mourraient en faisant la traversée, et ceux qui débarquaient, à peu près sains et saufs, n'étaient encore qu'au commencement d'une nouvelle vie de misère et de souffrance.

Les jeunes filles et les jolies femmes allèrent meubler les harems de Constantinople, mais que devinrent les hommes, les enfants, les vieillards?

Comme ils devaient reporter leurs regards vers leurs montagnes et regretter la domination envahissante mais paternelle, de la Russie.

Dans les provinces tributaires de l'Empire, d'assez graves évènements se sont accomplis en Tunisie et dans les Principautés-Unies en 1864.

A Tunis, dans cette régence, qui a tout ce qu'il faut pour vivre dans la plus grande prospérité, l'insurrection qui a éclaté contre le Kasnadar amenera

après elle, dans les années suivantes, les plus terribles fléaux.

En Roumanie, les députés, après s'être fatigués dans de vaines luttes, ont abouti à un coup d'Etat; du prince Couza, qui est ratifié par un vote populaire, dont le résultat donne un chiffre de 53,000 *non* contre 713,000 *oui*.

Le Statut complémentaire et la nouvelle loi électorale ont été promulgués, à Bucharest, le 2/14 juillet.

Le préambule du statut contient une disposition fort importante. C'est la déclaration que, à l'avenir, les Principautés-Unies pourront *modifier et changer les lois qui regardent leur administration intérieure, par le concours légal de tous les pouvoirs établis et* SANS AUCUNE INTERVENTION.

Ces pouvoirs sont au nombre de trois : le Prince, l'Assemblée pondératrice (Sénat) et l'Assemblée élective. Le Prince a seul l'initiative des lois.

Le Métropolitain, Primat de Roumanie, préside de droit le Sénat.

Les deux vice-Présidents sont nommés par le Prince, ainsi que le Président de l'Assemblée.

Cette Chambre est composée de 160 députés, élus à deux degrés. Le cens d'éligibilité est provisoirement fixé à 200 ducats (2,350 francs) de revenu.

Telles étaient les principales dispositions du Statut sous lequel devait vivre la Roumanie.

Pour donner une idée de la situation financière, à cette époque, voici quel fut le budget fixé, par décret princier, pour cette année, 1864 :

RECETTES.	PIASTRES (La piastre vaut 20 cent.
Contributions directes...............	54,483,811
Impôts et revenus indirects.........	20,882,700
Domaine	51,581,307
Postes et télégraphes...............	4,000,000
Produits divers.....................	6,549,862
Recettes extraordinaires............	38,272,678
Total général des recettes.....	175,770,358

DÉPENSES.	PIASTRES.
Conseil des ministres, Conseil d'Etat..	649,200
Ministère des Finances (dette publique, liste civile, dotations et dépenses du Corps Législatif, Cour des comptes).	
Service général du Ministère......	43,866,552
Ministère de l'Intérieur.............	24,580,076
Ministère de la Justice.............	12,428,136
Ministère de la Guerre.............	40,182,515
Ministère des Cultes et de l'Instruction publique	26,418,044
Ministère des Affaires Etrangères....	1,643,474
Ministère des Travaux Publics......	16,000,000
	165,767,997
Dépenses extraordinaires...........	38,272,678
Total général des dépenses....	204,040,675

204,040,675 dépenses — 175,770,358 recettes = 28,270,317 piastres en moins. Mais cette différence devait être couverte au moyen d'un emprunt spécial.

En effet une loi, du 11 janvier 1864, autorisa le

Gouvernement à contracter un emprunt de 48 millions 142,767 piastres, soit 18,516,400 francs et une fraction.

La plus grande partie de cet emprunt devait être consacrée au paiement de la somme allouée aux Lieux-Saints (*).

On ne doit pas avoir oublié quel *tole général* souleva, à Constantinople, l'adoption du projet de loi sur les biens des monastères dédiés et le commencement de la mise à exécution de cette loi.

Le Patriarche œcuménique, les Patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem, le Métropolitain de Serbie, le clergé Grec du mont Athos, protestèrent près la Sublime Porte, et les représentants des Puissances garantes du traité de 1856.

L'affaire ne s'arrangea que plus tard, lors du voyage du Prince Couza, à Constantinople.

Le même fait se produit, en ce moment, a Rome, peut-être le verrons-nous demain se passer sur les bords du Rhin.

On sait qu'une fois lancé dans une voie, le Prince

(*) Le 25 décembre l'Assemblée avait adopté, par 97 voix contre 3, un projet de loi qui déclarait les biens des monastères *dédiés* propriétés de l'Etat, au même titre que ceux des autres monastères du pays, et allouait, en retour, une somme de 52 millions de piastres à titre de secours (*Sub titlu de ajutorie)*, et sous la condition expresse que les intérêts de ce capital seraient exclusivement employés, à l'entretien des Eglises Orthodoxes de l'Orient et des établissements de bienfaisance qui en dépendent Une autre somme de 10 millions devait être affectée à la création d'une Ecole laïque, à Constantinople, et d'un hôpital où seraient reçus les malades de tous les rites Chrétiens.

de Bismarck n'est pas homme à s'arrêter à moitié chemin.

La question religieuse pourrait bien devenir, pour le chancelier de l'Empire d'Allemagne, la pierre d'achoppement que tout grand homme doit trouver un jour sur sa route.

D'un saint Empire Romain, M. de Bismarck a fait un Empire Protestant, voire même Piétiste!

D'une couronne élective, il a fait une couronne héréditaire!

Tout a marché au gré de ses désirs; secondé par les hommes et par les éléments, il a créé une œuvre colossale. Il ne reste plus à savoir qu'une chose; Le temps ratifiera-t-il le vote des princes à Versailles?

Aura-t-il taillé son Empire dans le granit, ou l'aura-t-il bâti sur le sable?

Dans notre modeste, mais profonde conviction, l'Empire d'Allemagne aurait plus de chance de longévité avec Francfort, que Berlin ou Vienne, pour capitale.

Les Catholiques des bords du Rhin,et les socialistes de l'Allemagne du Nord, se chargeront peut être de nous donner raison.

Mais, revenons bien vite en Roumanie, et terminons cet aperçu de la situation des provinces unies par la reproduction du résumé commercial que je trouve dans l'excellent travail que M. A. Ubicini a consacré à ce pays, si peu connu des Européens.

« La Roumanie exporte annuellement pour une valeur de cent huit millions de francs. Son importa-

tion s'élève à soixante et deux millions, ce qui porte le total de son commerce extérieur à cent soixante et dix millions. Sur ce total, l'Autriche figure, en première ligne, pour environ 34 0/0, la Turquie 25 0/0, l'Angleterre 20 0/0 et la France 14 0/0. »

La Russie est oubliée dans ce tableau. Cependant, il nous semble qu'elle échange des relations commerciales assez importantes avec la Roumanie.

M. Ubicini ajoutait : « Depuis trois ans, le système français a été introduit dans l'organisation financière de la Roumanie. Les rentrées s'opèrent par l'entremise des receveurs et des percepteurs. Le service de la trésorerie est réparti en 32 caissiers généraux, 164 caissiers particuliers, et un caissier central dont la résidence est à Bucharest. »

Un dernier mot.

Par un décret du 12 novembre 1863, il a été créé, à Bucharest, une école supérieure des lettres, qui doit, provisoirement, tenir lieu d'une *Faculté des lettres* et servir d'école normale pour les professeurs.

Nous ne saurions trouver une meilleure occasion de constater que ce pays est celui qui, relativement à sa population, possède, en l'an de grâce 1874, le plus fort budget de l'instruction publique.

Une loi du 3/15 janvier 1864, a ordonné la création d'une Cour d'Appel, qui siégera à Fokchani.

La presse, par un décret du 2/14 mai 1864, a été replacée sous le régime de l'ordonnance du 2/14 octobre 1859. On se souvient que ce dernier avait

été calqué sur celui qui fut établi en France, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Le nombre de feuilles, politiques et autres, qui se publiaient à cette époque, en Roumanie, était assez grand, malgré les restrictions apportées à la liberté de la presse.

On ne comptait pas moins de 23 journaux, dont 19 en langue Roumaine ; 1 en langue Française, *La Voix de la Roumanie* ; 1 en langue Allemande, le *Journal allemand de Bucharest*, et 2 en langue Bulgare : l'*Abeille Bulgare* (à Ibraïla), et l'*Avenir* (à Bucharest).

L'armée, qui en 1863, y compris la gendarmerie et les gardes-frontières, présentait déjà un effectif de 31,913 hommes, et de 8,520 chevaux, a été complètement réorganisée par la loi du 4/16 février 1864.

D'après cette loi, l'armée des Principautés-Unies doit être composée de cinq éléments principaux :

1° L'armée permanente, avec la réserve, comprenant 40 bataillons, plus une compagnie de discipline, 24 escadrons et 14 batteries d'artillerie;

2° La milice active, formée de la Gendarmerie (Dorobantz), répartie en 32 escadrons et 12 bataillons de Gardes-frontières;

3° La milice non active, divisée en trois classes.

4° Les gardes nationales urbaines;

5° Les gardes nationales rurales, à raison d'un bataillon de fantassins et d'une compagnie de chasseurs, par chaque district des deux Principautés.

Nul évènement d'une grande importance ne s'est

accompli, en Serbie, dans l'année 1864, mais pour l'intérieur, de grandes mesures devaient être proposées à l'approbation de la nouvelle Skouptchina.

Le lecteur se souvient sans doute que les Skouptchines ou assemblées nationales, se réunissent tous les trois ans.

La dernière a eu lieu en août 1861. Ce fut la célèbre Skouptchina, dite de la *Sainte transfiguration*. C'est elle qui dota la Serbie de sa nouvelle organisation.

Nous rappelons, pour mémoire, les principales dispositions de cette charte.

Le Gouvernement de la Serbie est monarchique constitutionel.

Depuis 1860 le Prince Michel III Obrénovitch, né en 1825, règne sur les Serbes.

Le Prince (Kniaz) a la plénitude du pouvoir exécutif, mais il est assisté par un ministère responsable.

Il exerce le pouvoir législatif, en commun avec un Sénat (Soviet), composé de dix-sept membres et l'assemblée nationale.

Tout citoyen, payant l'impôt, est de droit électeur et éligible à la Skouptchina.

Les sénateurs sont nommés par le Prince.

Une cour des comptes, chargée du contrôle des finances, est annexée au Sénat.

La religion dominante est la religion Grecque orthodoxe.

La liberté de conscience est reconnue dans la

Principauté, et tous les cultes sont librement professés en Serbie.

L'Eglise Serbe est indépendante du Patriarche œcuménique de Constantinople, dont elle se borne à reconnaître la suprématie.

Elle a pour chef le Métropolitain de Belgrade, *Primat de la Serbie et de tout le pays Serbe.*

On compte dans la Principauté quatre diocèses, renfermant 361 églises ou chapelles, déservies par 684 prêtres séculiers, plus 43 monastères, habités par 141 religieux.

La population totale de la Serbie (elle a beaucoup augmenté depuis cette époque) était, d'après le recensement de 1859, de 1,107,128 habitants, non compris les Turcs.

La Principauté est divisée en 18 départements, (y compris la ville de Belgrade qui forme un district à part) subdivisés en 60 arrondissements.

Les départements sont administrés par des préfets (Natchalnik), et les arrondissements par des sous-préfets.

La hiérarchie militaire est formée:

1° D'une Cour d'Appel, siégeant à Belgrade.

2° De 18 Tribunaux de première instance, ayant leur résidence à Belgrade et dans les chefs-lieux des dix-sept autres départements.

3° Des Tribunaux ou Justices de paix rurales, en nombre, à peu près égal, de celui des communes, composés du *kmète* du village, et de deux assesseurs.

Les franchises communales sont proclamées,

chaque commune gère elle-même ses affaires, dans une complète indépendance, vis-à-vis de l'administration supérieure, par le moyen des *kmètes* (maires) assistés d'un conseil municipal *(Skoupe)*, composé des anciens et des notables du Pays.

L'effectif de l'armée permanente et régulière était loin d'être onéreux ou considérable. Il ne dépassait pas 4,000 hommes, mais la véritable force militaire de la Serbie était, et est encore, dans sa puissante milice, entièrement organisée sur le modèle de l'armée permanente, avec ses cinq grands commandements *(voïvodies)*, son Etat-Major, ses cadres d'officiers et de sous-officiers au grand complet, et son premier ban, fort de 50,496 hommes : infanterie, cavalerie, artillerie, armés, équipés, habillés pourvu de son matériel, de ses munitions et de ses ambulances. Enfin une armée pouvant, en trois jours, être prête à entrer en campagne.

L'instruction publique a fait, en Serbie, de notables progrès depuis l'année 1836, date où furent ouvertes les premières écoles.

A la fin de 1864 il existait, dans la Principauté, 340 écoles, dans lesquelles l'instruction était donnée *gratuitement, à tous les degrès*, à 13,025 élèves des deux sexes.

Le Gouvernement, dans son désir de faire marcher le peuple à grands pas dans la voie du progrès, envoie chaque année à Paris, Vienne, Heidelberg, Munich, Florence, etc., des jeunes gens qui vont faire des études spéciales à l'étranger.

Le dernier budget (1863-1864), évaluait ainsi les recettes et les dépenses de la Principauté :

RECETTES	FRANCS
Contributions directes (capitation)....	5,295,417
Contributions indirectes (domaines de l'Etat, produit des postes, télégraphes, etc.	504,167
Douanes	1,458,333
Taxes judiciaires et autres.	491,666
Recettes extraordinaires.............	1,522,643
Total général...........	9,272,226

DÉPENSES	FRANCS
Dépenses constitutionnelles	
Liste civile........................	500,000
Tribut à la S. Porte Ottomane..........	490,000
Au Patriarche de Constantinople.......	982
Dotation du Sénat..................	203,489
Dépenses de la Skouptchina..........	12,500
Services Administratifs.	
Justice..............................	1,125,539
Instruction publique et Cultes.........	868,705
Affaires Etrangères.................	274,378
Intérieur...........................	2,227,144
Finances............................	527,258
Guerre...............................	2,947,237
Travaux publics......................	337,502
Dépenses diverses *(contrôle, pensions, crédits extraordinaires*..................	688,396
Total général des dépenses.....	10,203,130

Le commerce extérieur qui, en 1846, n'atteignait pas vingt millions de francs, a présenté, malgré les suites de la crise, un total de 36 millions.

Pour se rendre compte de l'importance de la Serbie et du rôle qu'elle peut être appelée à jouer un jour, il faut moins se préoccuper de son étendue et de sa force intrinsèque, que du rang qu'elle occupe, au sein des populations Slaves de la Turquie et de l'Autriche.

Environnée de tous les côtés de peuples, ayant la même origine qu'elle, la Serbie, par sa situation potique et son organisation au point de vue économique,administratif et militaire, doit forcément être un centre d'attraction pour des gens ayant une même affinité de race comme les Serbes, les Bosniaques, les Herzégoviniens, les Monténégrins et tous les Slaves du Sud, répandus depuis le Danube jusqu'aux bouches de Cattaro.

Ce peuple brave, intelligent, travailleur, ami de l'indépendance et de la liberté, a parfaitement compris que la première condition de durée, pour une nation qui se forme, est de faire régner l'ordre et d'habituer tout le monde au respect de la loi.

Pour que le lecteur saisisse, dans son entier, toute la question d'Orient, il est indispensable que nous consacrions quelques pages au Monténégro.

Le traité de 1862 a donné des garanties au Monténégro, tout en laissant à la S. Porte le moyen de reprendre, en tout ou partie, des concessions que,

raisonnablement on ne peut lui demander d'avoir fait de très bon cœur.

La construction des blokhaus semble n'avoir d'autre but que de faire jouer, comme des enfants, les bachi-bouzouks et les Monténégrins au Roi détrôné.

Le Gouvernement a, dans cette année, confié une mission pacificatrice a S. E. Djevdet Pacha, un des fonctionnaires les plus distingués de l'Empire, auteur de plusieurs ouvrages en Turc, écrits d'une façon très remarquable, et en tête desquels il faut placer une histoire de l'Empire Ottoman.

Aussitôt arrivé dans le Monténégro, ce délégué extraordinaire lança une proclamation, empreinte des sentiments d'une haute tolérance et d'un grand esprit de justice.

Les populations accueillirent fort convenablement le Pacha, qui venait leur faire entendre un langage tout nouveau, et leur prouver que l'on pouvait mieux employer son temps qu'à se tirer des coups de fusil et à ravager le pays.

Djevdet Pacha avait pris sa mission au sérieux, il fit immédiatemment une enquête sur les besoins légitimes du Monténégro et le réformes que l'on devait y introduire.

Pour conférer avec eux, il convoqua les chefs des districts à Mostar, et après avoir écouté leurs plaintes et donné connaissance des résolutions de son Gouvernement, il leur accorda le droit de former, pour la sécurité publique, un corps de Pandours, compo-

sé de Slaves Chrétiens, à la solde de l'Etat et commandés par des officiers professant la même religion.

Djevdet Pacha régla également la question fort délicate des *Seneds*, espèces d'obligations que le Gouvernement avait émises et distribuées aux propriétaires, lorsqu'il faisait des réquisitions de vivres, munitions, chars, bœufs, etc., etc.

Il fut décidé, d'un commun accord, que ces *seneds* seraient acceptés, par le Trésor Impérial, en payement des impôts arriérés.

Djevdet régla aussi la question des propriétaires fonciers et des nouveaux colons, et créa une commission, chargée de répartir l'impôt d'une façon équitable, entre le propriétaire du sol et celui qui l'arrose de sa sueur pour le faire produire.

Une des grandes difficultés de cette éternelle question du Monténégro date de la conquête du pays par les Turcs.

Les Sultans ont, à cette époque, créé une espèce de caste privilégiée, appelée les Begs et composée en grande partie de Slaves et de Chrétiens rénégats.

S. E. Omer Fevzi Pacha, Général de Division, homme fort capable, et ancien commissaire auprès de la commission européenne du Danube (qui siège à Galatz) fut, à la suite de la mission de Djevdet Pacha, chargé de régler les litiges spécialement monténégrins.

Pour tâcher d'appaiser l'irritation causée par la construction des Blokhaus, Omer Pacha eut, à cet effet, en novembre 1863, une entrevue avec S. A. le prince Nicolas de Monténégro.

Le résultat de cette conférence peint bien les mœurs orientales.

Le prince Nicolas déniat, d'une façon absolue, le droit du Gouvernement Ottoman, de faire élever des Blokhaus dans le pays.

Omer Pacha répondit que les forts de Zubzé et de Bagnani, dont il était particulièrement question, n'avaient été construits que pour protéger le territoire Turc, contre une agression venant de l'étranger, et qu'il ne pouvait pas les faire démolir.

Le Prince déclara, de son côté que, tant que l'affaire des forts resterait pendante, il ne saurait répondre de la tranquillité du Monténégro.

Nous avons oublié de dire que cette entrevue avait lieu à Ostrog, au milieu d'un grand concours d'habitants, et d'un déploiement de forces assez considérable.

On se quitta sans avoir rien conclu, mais en se comblant mutuellement d'égards et de cadeaux.

Les habitants des Roches noires sont en général des hommes magnifiques, peu faciles à ployer à la discipline, mais infatigables à la marche et durs au travail.

Quant à leur bravoure, elle est proverbiale.

Les Turcs possèdent légitimement ce pays, qu'ils ont chèrement acheté au prix de leur sang.

Mais les Monténégrins n'oublieront jamais qu'ils sont Chrétiens, que leurs ancêtres étaient indépendants, et que leurs pères et leurs frères sont morts

en combattant pour l'indépendance et pour la liberté.

Encore quelques détails.

Leurs femmes sont magnifiques, mais leurs terres sont moins fertiles que celles de leurs voisins. Il ne faut donc pas trop s'étonner quand, dans une année de mauvaise récolte, sous un prétexte plus ou moins plausible, ils ravagent un peu les districts voisins, pour avoir de quoi parer leurs filles ou leurs fiancées.

A Constantinople, les Monténégrins qui y sont assez nombreux, forment une association puissante. Ils remplissent en géanéral l'emploi de gardiens, dans les maisons Chrétiennes de Péra.

Ils font ce métier, jusqu'au jour où ils ont amassé assez d'argent pour aller, chez-eux, cultiver leurs champs. Quand vous avez loué un Monténégrin, vous êtes rivés l'un à l'autre, et ce n'est point chose aisée que de le remercier. Il regarde cela comme une insulte.

Mais tant qu'il est à votre service, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles, vous n'aurez rien à redouter des voleurs, et pourvu que vous lui fassiez porter un costume brillant, vous serez les meilleurs amis du monde, et il vous témoignera un véritable dévouement.

L'année 1864 rien de bien saillant ne s'est accompli en Egypte. Il importerait peu au lecteur de reprendre les phases par lesquelles a passé l'isthme de Suez. Aujourd'hui, les bâtiments franchissent le canal, et c'est là l'essentiel.

Ismail Pacha a, dans cette année, développé l'in-

struction publique et fortement encouragé la création de grandes compagnies commerciales, maritimes, agricoles et industrielles.

Le mouvement commercial augmente de jour en jour, et la crise cotonnière, amenée par la guerre d'Amérique, a fait entrer en Egypte des sommes considérables.

Rien n'est éloquent comme les chiffres. Voici l'état comparatif de l'exportation depuis l'année 1850 jusque et y compris l'année 1865.

	PIASTRES TARIFS (25 Centimes)
1850	230,193,690
1851	218,862,693
1852	311,861,640
1853	282,801,367
1854	302,821,967
1855	459,082,363
1856	450,225,373
1857	357,531,825
1858	301,841,582
1859	263,882,191
1860	309,093,302
1861	374,341,039
1862	780,674,126
1863	1,203,145,900

Le récensement général de la population est assez difficile à établir, dans les pays Musulmans. Cependant il s'opère avec moins de peine en Egypte que dans les autres Etats ayant la même religion.

Celui de l'année 1864 donnait une population totale de 4,463,250 habitants, ainsi répartis.

Population des villes.

Le Caire	250,580
Alexandrie	164,360
Rosette	18,300
Damiette	33,200
Total	466,440

Population des provinces.

Basse Egypte	2,313,230
Moyenne Egypte	519,580
Haute Egypte	1,164,000
Total	4,463,250

Toutes les nouvelles villes, créées par les nécessités d'aglomérations, occasionnées par le percement de l'Isthme de Suez, ne sont pas comprises dans ce travail, auquel manquent également les nombres qu'il faut indiquer à Thèbes, à Sciout, à Minieh, à Quebech, etc., etc.

La population de l'Egypte dépasse certainement le nombre de cinq millions d'âmes.

Voici le résumé d'une correspondance d'Alexandrie que donnait, à cette époque, le journal anglais le *Times* :

« Une révolution extraordinaire est en train de s'accomplir dans la vallée du Nil ; chaque bateau apporte un surcroît de population,et verse un fleuve d'or sur ces contrées.

L'activité et le capital prennent possession de

l'Egypte et la font marcher dans la, voie de la civilisation et de la prospérité.

» Les villes d'Alexandrie et du Caire n'ont pas seules le privilège de recevoir une affluence de nouveaux venus, si grande, que les quartiers nouveaux s'y élèvent de tous les côtés ; les villages eux-mêmes sont envahis et l'on voit s'élever de toutes parts, dans les campagnes de la Basse-Egypte, les hautes cheminées des usines dont les bandes de fumée noire tranchent sur l'azur du ciel.

» La civilisation ira graduellement en remontant, et finira par peupler les déserts de la Thébaïde.

» J'ai entendu dire dernièrement que S. A. le Prince Halim, en causant avec ses fermiers, avait trouvé que l'intelligence des jeunes gens s'était énormément développée depuis l'introduction des machines, et qu'ils laissaient bien loin derrière eux ceux qui, ayant déjà l'âge d'homme, avaient été élevés sous l'ancien régime de culture, alors que le bœuf était tout pour le fellah, et que son esprit n'était aiguillonné par aucun stimulant, et qu'il n'éprouvait aucun désir de connaître et d'apprendre. »

C'était bien là la pensée du grand Méhémed Ali, qui, par tous les moyens, voulait attirer les étrangers en Egypte.

Quand un européen arrivait en Egypte, pour y chercher fortune, Méhémed Ali disait immédiatement, à l'un de ses employés :

« Voyez pour quoi cet homme a le plus d'apti-

tude, il faut que dans trois jours il soit officier-instructeur, dans mon armée, ou qu'il se fasse pharmacien. »

Fut-il venu pour vendre des pianos ou poser des cordons de sonnettes, le nouveau débarqué embrassait cette profession de commande, et, chose digne de remarque, bien que plus d'un de ces officiers et de ces pharmaciens improvisés aient devancé le général Fritz, de la Grande Duchesse de Gérolstein, qui se fit maître d'école pour apprendre à lire, on en comptât bientôt un certain nombre qui firent preuve d'un talent véritable dans leur nouvelle profession.

Dans la médecine, on peut citer, en première ligne, défunt Clot Bey.

Voici deux histoires que vous raconteront tous les contemporains de Méhémet Ali. Nous ignorons si les détails en sont exagérés, mais nous ne les avons jamais entendu démentir.

Vous allez voir comment le fondateur de la dynastie Egyptienne entendait l'obéissance passive, et les moyens un peu raides qu'il employait pour arriver à ses fins.

Le commandant Sèves, (ou Clèves) un Lyonnais, qui sous le nom de Soliman pacha, devait plus tard devenir le bras droit de S. A. le Prince Ibrahim, fils de Méhémed Ali, avait été chargé de l'instruction de l'armée égyptienne.

Le commandant Français, qui avait été élevé au grade de colonel, s'était d'abord chargé de l'ins-

truction des officiers, auxquels il devait apprendre le maniement de la carabine des chasseurs d'Orléans.

Ce n'était point sans murmurer que les officiers indigènes obéissaient à un ghiaour. Un jour de mécontentement, trois de ses élèves s'entendent et tirent à la fois sur leur colonel. Les balles vont se perdre dans le désert, mais M. Sèves, assez découragé, court se plaindre à Méhémed Ali, et lui exprime ainsi ses griefs :

« Je vous vole votre argent et ne leur apprend » rien. Ce matin ils ont tiré, à trois, sur moi, et » pas un seul de ces imbéciles n'a été capable de » m'atteindre.

« Leurs généraux laissent faire, et je ne puis par- » venir à établir la moindre discipline.

« N'est-ce que cela, répondit tranquillement Mé » hémed Ali ! Commandez vous même, je vous » nomme général, et demain à 11 heures et demi » vous ferez manœuvrer vos troupes devant moi. » Je vous garantis que l'on vous obéira.

« Adieu, mon cher général, allez donner vos or- » dres pour demain matin. »

Le général Sèves se retire, plus content que convaincu, et Méhémed Ali fait prévenir, à la citadelle, son grand'maître de l'artillerie, d'envoyer à la revue une batterie dont il lui indique la position.

Le lendemain, quatre régiments en ordre de bataille sont là, fusils au repos. L'artillerie est à son poste.

A l'heure indiquée, accompagné seulement de trois personnes, Méhémed Ali arrive tranquillement, monté, selon son habitude, sur un âne blanc de la Mecque.

Le général Sèves fait le salut militaire, les troupes, qui ont décidé de ne plus obéir à un officier étranger, restent immobiles.

Général, commandez à vos troupes de porter les armes !

Le général Sèves, crie en arabe et de sa plus forte « voix : *Garde à vous* ! Régiments, portez armes ! » Personne ne bouge.

Feu ! dit froidement le grand réformateur de l'Egypte, en s'adressant au colonel d'artillerie qui attend ses ordres.

Les canons tonnent ! la mitraille laboure les rangs des fantassins, une trentaine d'hommes roulent dans le sable.

Général Sèves, dit Méhémed Ali, faites un second commandement à vos troupes.

Garde à vous ! Régiments, portez armes ! Les fusils restent encore immobiles.

Feu ! dit une seconde fois Méhémed Ali.

La batterie entière vomit la mort par ses bouches impassibles. Cent hommes sont tués ou blessés.

« Allons, général ! Un troisième commandement je vous prie. »

Le général répète d'une voix un peu émue : *Garde à vous !* Régiments, portez armes !

Le mouvement s'exécute avec une incroyable

précision. Les Prussiens, eux-mêmes, n'ont jamais mieux manœuvré.

« Vous voyez, général, dit Méhémed Ali, il n'y a qu'à bien commander pour se faire bien obéir. Je vous laisse continuer vos manœuvres.Si jamais vous avez besoin de moi, ne craignez pas de me déranger. » Et le Grand Père du Khédive Ismaïl, s'en retourne au petit pas de sa monture.

Une deuxième histoire.

Il y a une quarantaine d'années, un vice-consul meurt au Caire. C'était l'époque où la population Egyptienne était encore travaillée par quelques prêtres fanatiques.

Les consuls de toutes les Puissances sont convoqués, et s'empressent de venir rendre les derniers honneurs à leur infortuné collègue. Sans distinction de nationalité, les trois quarts des Européens, en résidence au Caire, accompagnent le convoi.

Le lugubre cortège se met en route pour le cimetière, car, si notre mémoire n'est point en défaut, l'honorable défunt appartenait à la religion protestante.

Les indigènes sont massés sur la route que doit parcourir le convoi. Dès le départ de la maison mortuaire, quelques cris se sont fait entendre,mais en arrivant dans le Mouski,la scène se change, et les oranges, les ordures et les pierres accompagnent les vociférations de ces frénétiquos.

Enfin, enhardie par l'impunité, surrexcitée par les meneurs, la populace se porte à de tels excès,

que les consuls sont trop heureux, pour éviter une profanation, de trouver une maison Européenne qui, bravant l'attitude hostile de la foule, ouvre ses portes et reçoit le mort en dépôt, en attendant que l'autorité supérieure ait avisé.

Les invités regagnent leurs demeures, et deux Consuls généraux, accompagnés des vice-consuls, venus exprès d'Alexandrie, se rendent, en toute hâte, chez Méhémed Ali, pour lui demander justice et protection.

Le Vice-Roi était à quelques lieues du Caire, le chemin est vivement franchi. Le Prince se doute bien qu'il faut qu'un évènement extraordinaire se soit accompli, pour que deux Consuls Généraux soient venus, à la tête d'une députation, le relancer, dans un palais assez éloigné de la ville.

Il donna immédiatement l'ordre de faire attendre les Européens dans un salon du *salamlik*, et sortit de son *harem* pour se rendre auprès d'eux.

L'un des deux consuls généraux, le moins éloquant, c'est toujours celui-là qui prend la parole, exposa l'affaire, sinon avec une clarté parfaite, du moins avec une profonde indignation.

Méhémed Ali qui, comme le Prophète Mohamed, avait appris à lire à quarante ans, ne parlait pas le français, il souhaitait parfois la bienvenue, à un de ses familiers, dans la langue italienne, mais en somme, il ne connaissait aucune langue Européenne.

Cependant, l'habitude d'entendre parler le français, jointe à sa grande intelligence, amenaient ce résultat

que, moitié par les yeux et moitié par les oreilles, Méhémed Ali avait toujours compris, ou plutôt deviné, un discours, avant qu'il ne lui soit traduit par son Ministre des Affaires Etrangères ou son Drogman.

C'est assez dire qu'aux premières paroles Il se rendit parfaitement compte de ce qu'avait dû se passer, bien que la députation soit arrivée si promptement que le gouverneur du Caire ne lui ait encore fait parvenir aucun rapport.

On sait qu'une des principales qualités de Méhémed Ali était de se posséder et d'être complétement maître de lui.

Un vieillard, qui avait passé trente ans à son service personnel, nous affirmait ne l'avoir vu que deux fois en colère :

La première fois, le 17 août 1840, quand on lui notifia le traité signé à Londres, par les quatre grandes puissances, sans la participation de la France.

La seconde fois, le jour où il apprit la révolution de février 1848.

Tous les vieux Egyptiens vous diront que Méhémed Ali voulait se mettre à la tête de son armée, et aller rétablir, sur son Trône, son ami le Roi Louis Philippe.

Le Vice-Roi d'Egypte écouta attentivement les paroles justement indignées du consul général, puis il fit cette réponse, traduite par son drogman:

« Je comprends et Je partage votre indignation ;
» Je suis aussi affligé que vous de ce qui s'est passé.
» Vous savez que Je suis l'ami des Chrétiens, vous

» pouvez donc compter sur une éclatante réparation,
» dites-le, de ma part, à vos nationaux.

« Veuillez remettre la cérémonie à demain, 11 heu-
» res et demie, (il paraît que c'était son heure favo-
» rite) et j'accompagnerai, avec tous mes ministres,
» le défunt jusqu'au cimetière des Chrétiens.

« Vous pouvez avoir confiance en la parole de
» Méhémet Ali, vous serez contents de lui. »

La députation remercia le vice-roi et reprit la route du Caire, où la population Franque attendait anxieusement des nouvelles de l'entrevue.

Tout le monde fut prévenu de l'heure du convoi.

De son côté, Méhémet Ali avait fait venir, en grande hâte, le gouverneur du Caire, le Pacha de la Police, le Grand Cheikh et quelques autres fonctionnaires.

Nous n'étions point là pour entendre ce qu'il leur dit, mais nous pouvons juger des paroles par les résultats.

La police du Caire et celle d'Alexandrie n'étaient pas, à cette époque, aussi bien organisées qu'aujourd'hui. Chaque Cheikh faisait, sous sa responsabilité personnelle, la police de son quartier. Ils furent prévenus d'avoir à se trouver à leur poste lorsque passerait le funèbre cortège.

Le lendemain, des troupes avaient été massées dans le Mouski, vers l'endroit où avaient eu lieu la scène de la veille, c'était dans cette longue artère que l'on devait aller prendre le corps, et qu'attendait la colonie Européenne.

A onze heures et demie précises, Méhémed Ali,

toujours monté sur son âne blanc de la Mecque, arrivait à la tête d'un brillant cortège, composé des ministres, des gouverneurs, des commandants de l'armée, des Pachas, des Beys et d'une grande quantité de hauts fonctionnaires.

La foule était immense, quelques gros de cavaliers, la courbache à la main, faisaient ranger les fellahs le long des boutiques.

Jamais il ne s'était distribué autant de coups de cravache, dans le Mouski. Les soldats frappaient d'un tel cœur, qu'il était facile de voir que des ordres spéciaux avaient été donnés.

Un chef de Police et quatre *chaous* (bourreaux) précédaient le cortège.

Les Cheikhs, qui la veille avaient déserté leur poste ou encouragé les émeutiers, se tenaient immobiles à l'entrée de leur quartier.

De temps en temps le chef de la Police, tout en marchant, touchait un de ces cheikhs avec sa canne, un chaous s'avançait aussitôt, et d'un seul coup de sabre, coupait très proprement la tête du coupable.

On arriva ainsi jusqu'au cimetière des Chrétiens, qui étaient hors la ville, à la gauche de la Citadelle.

Les discours prononcés, sur la tombe du mort, Méhémet Ali s'en retourna tranquillement à son Palais.

Depuis ce jour, jamais l'enterrement d'un Européen ne fut troublé par les fanatiques.

Pendant que nous y sommes, une dernière histoire. Celle-ci s'est passée dans la ville d'Alexandrie.

C'était pendant l'année où Méhémed Ali faisait entourer,de nouvelles fortifications, l'ancienne capitale d'Alexandre le Grand et de la belle Cléopatre.

Si, comme le lecteur a pu s'en convaincre, le maître de l'Egypte savait au besoin faire preuve d'une juste et radicale sévérité; dans les circonstances ordinaires, Méhémed Ali, était peut-être le Souverain le plus facilement abordable de tout l'Orient, et même de l'Occident.

Il aimait à se rendre compte de chaque chose, à questionner tout le .monde, surtout les gens du peuple.

Fils de ses œuvres, devenu presque Roi par son intelligence et son énergie, Il se souvenait du temps où Il n'était rien qu'un simple officier, habitant la ville de La Cavalle, et Il savait, par expérience, combien de faits sont ignorés de ceux qui gouvernent,et quelle quantité d'injustices les employés de tous grades commettent au nom du Grand Pacha.

Sous le règne de Méhemed Ali, plus d'un Bey et plus d'un ministre ont dû, leur faveur ou leur disgrâce, aux renseignements pris par le Vice-Roi, auprès du plus humble de Ses fellahs.

Si le fellah avait dit vrai, en accusant le plus puissant Pacha, il était certain de la protection de Méhémed Ali. Mais, par contre, le mensonge et la calomnie pouvaient coûter fort cher à son auteur.

Donc, un jour que monté sur son éternel âne blanc de La Mecque, Méhémet Ali arrivait au jardin de Gabari, Il aperçut une pauvre vieille femme du peu-

ple qui, selon l'habitude des Égyptiens et des Arabes, pleurait beaucoup, criait très fort et faisait de grands gestes, en injuriant de son mieux l'officier de police qui venait de donner l'ordre aux soldats de l'éloigner du passage du vice-Roi.

« Que veut cette femme ? Demanda l'homme à qui » tout obéissait en Egypte.

« Monseigneur, elle ne sait ce qu'elle dit. Voilà » plusieurs jours qu'elle nous poursuit, en disant que » vous avez fait tuer son enfant, à Paris.

« Moi ! Que veut dire ceci ? Faites avancer cette » femme.

On amena la vieille fellah dans ce jardin de Gabari, où tout en fumant son *tchibouk*, ou son *narguilieh*, Méhémet Ali rendait parfois la justice, comme Saint-Louis, sous les chênes séculaires de la forêt de Vincennes.

« On m'accuse d'être la cause de la mort de ton » fils? lui demanda Méhémet Ali.

« Oui ! répondit cette femme avec courage, « fais-» moi mourir sous la courbache, si tel est ton bon» plaisir, je n'en dirai pas moins que c'est ta faute » si mon fils Ali est mort, à Paris.

« J'ai envoyé ton fils à Paris ?

» Oui ! C'est-à-dire que tu as ordonné à tes Pachas » et à tes Beys d'envoyer leurs fils chez les Francs, » dans je ne sais quelle école maudite. Mais les Pachas » qui savent qu'à Paris les Chrétiens font mourir » les enfants Musulmans, se sont bien gardés d'y en» voyer leurs fils. Alors, pour avoir l'air de t'obéir,

» ils ont habillé nos pauvres petits, à la Franque, et
» ils les ont fait partir à la place des leurs.

« Et ton fils est parti à la place du fils d'un Pacha?
« Oui, le pauvre *yaoulet* (*) est monté sur un bateau,
» il y aura deux ans au Courban Baïram (**), et voici
» huit jours que j'ai appris, par notre Cheihk, qu'il
» était mort à Paris. »

Et la vieille femme se mit à pousser de nouveaux cris.

Le visage de Méhémet Ali, d'ordinaire si impassible, s'était contracté en écoutant ce récit.

(*) *Yaoulet*, petit garçon, enfant du peuple.

(**) Le Courban-Baïram est la Pâques des Musulmans. Cette fête dure 4 jours, elle a commencé cette année le 29 janvier, et le dernier jour était le 1er février.

Dans tous les pays où l'on suit la religion de l'Islam, il n'y a pas d'habitation, pauvre ou riche, où l'on ne tue et ne mange un mouton.

A Constantinople, la cérémonie du Courban-Baïram se fait avec une grande pompe. Dès que la lune a été aperçue par le veilleur, le canon tonne pour annoncer la fête du lendemain.

Le premier jour du Courban-Baïram, le Sultan, dès le matin, quitte son palais du Bosphore et se rend en grand cortège à Stamboul. Après avoir entendu la prière dans la mosquée de l'Aya Sophia (l'ancienne métropole de Sainte-Sophie), Il se dirige vers une de ses résidences de ville. Les régiments sont échelonnés le long de la route.

Dans ce palais, qui fait généralement suite à une mosquée, tout a été préparé pour la cérémonie.

Si le temps le permet, elle a lieu en plein air, dans la cour.

Le Cheihk-ul-Islam, à la tête du clergé, et les grands dignitaires sont rangés et attendent le Sultan, qui se retire quelques moments dans ses appartements.

Une estrade a été préparée pour les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires, les consuls et les étrangers de distinction.

Une salve d'artillerie annonce le Souverain. Il monte sur un trône, élevé à cet effet. Le Cheihk-ul-Islam prononce un discours et adresse ses félicitations au Souverain qui est, comme on le sait, le grand Chef des

« Femme, répondit-Il, les Pachas qui ont agi ainsi » sont des ânes. Quant aux Chrétiens, ils ne font pas » mourir les petits enfants, mais ils les soignent et les » élèvent mieux que nous. La preuve, c'est qu'un » de mes fils est en ce moment à Paris. Ce ne sont » ni les Parisiens, ni moi qui avons tué ton fils, c'est » Dieu qui l'a rappelé à lui : *in cha allah* (***).

Méhémed Ali vérifia le dire de la pauvre femme; elle avait dit vrai !

Dès le lendemain, il réunit les Pachas, les Beys, et quelques personnages importants de Sa Cour auxquels Il avait ordonné d'envoyer leurs enfants à Paris, et leur tint ce langage :

« Nous ne pouvons rien faire sans les Européens, » le plus ignorant parmi eux est un savant, en com» paraison de la plupart d'entre vous.

Croyants. Le Sultan répond quelques paroles, et le baise-mains et le défilé commencent.

Quand tout le monde a passé devant le Sultan, des hommes vêtus de tuniques bleues, avec des cordons d'or et d'argent, conduisent devant Sa Majesté quinze moutons tout couverts de rubans.

Le Souverain, d'un geste, désigne un des moutons. Aussitôt le sacrificateur lève son sabre et fait le simulacre de couper le cou à l'innocente victime.

Le mouton choisi est enlevé, et les quatorze autres repassent deux fois devant le Sultan, pendant que la musique militaire exécute des airs de circonstance.

Le sacrificateur revient avec des domestiques richement habillés qui portent, sur un grand plateau d'argent, le mouton qui a été saigné.

Sa Majesté adresse encore quelques paroles au Cheihk-ul Islam, et la cérémonie est terminée.

Le Sultan reprend la route de son palais au bruit des acclamations de ses troupes, et le soir le mouton sacrifié est servi sur la table impériale.

(***) *In cha allah.* Que la volonté de Dieu s'accomplisse.

» Vous êtes vieux, vos barbes sont blanches.
» Vous n'êtes ni d'âge ni de tempéramment à vouloir vous instruire.

» Cependant, c'est une honte que ce Pays, qui fut une des gloires du monde, et qui répandit sur toute la terre les sciences et les arts, soit aujourd'hui habité par des ignorants.

» Notre religion nous recommande l'étude, et vous vivez dans la paresse.

» Il faut reconnaître que nous ne possédons pas les moyens de nous instruire dont disposent les Européens.

» Ce que je ne pouvais faire pour vous, J'ai voulu le réaliser pour vos enfants, afin qu'un jour l'Egypte puisse appartenir aux Egyptiens, et qu'ils soient aptes à remplir les fonctions, que Je suis aujourd'hui obligé de confier à des étrangers.

» J'ai créé, à Paris, dans ce centre d'intelligence et de lumière, une Ecole Egyptienne, où les professeurs les plus savants sont chargés d'instruire notre jeunesse, et de nous préparer des hommes pour l'avenir.

» Qu'avez-vous fait pour répondre à mes bontés? » Comment avez-vous obéi à Mes ordres?

» Au lieu de profiter de mes généreuses intentions à votre égard, et de m'aider à régénérer cette terre, protégée par Dieu d'une façon toute spéciale, vous avez, au mépris de Mes ordres, substitué les enfants de vos fellahs à vos propres fils.

» Vous savez qu'en Egypte, les places et les hon-

» neurs se donnent au savoir et à l'intelligence,
» voulez-vous être commandés par les fils de vos
» esclaves.

» Votre conduite est indigne de pardon, vous
» m'avez menti, ce qui est, d'après le Prophète, le
» plus grand crime que puisse commettre un Mu-
» sulman.

» Comme sujet, vous avez agi ainsi que des ânes
» et des bêtes de somme, vous méritez d'être traités comme tels.

« Pendant un mois, vous irez traîner la brouette
» et porter des pierres sur les remparts! J'ai dit;
» et malheur à qui me désobéira une seconde fois.

« Le lendemain, dès l'aurore, on vit, en grande tenue, des Pachas et des Beys, travaillant aux plus durs travaux, des fortifications d'Alexandrie.

Méhémet Ali, accompagné seulement de son *tchibouqtchi*, (*) vint les voir traîner la brouette, avec une vigueur et une bonne volonté stimulées et bien entretenues, par les nombreux coups de courbache, que les surveillants faisaient pleuvoir sur leurs Augustes épaubles.

Trente jours durant la même scène se répéta!

L'Ecole Egyptienne à rendu d'immenses services à l'Orient, elle a produit presque tous les hommes remarquables qui ont, dans ces dernières années, occupé des emplois importants en Egypte et en Turquie.

(*) *Tchibouqtchi*, l'homme chargé de bourer, d'allumer et d'entretenir les pipes, appelées *tchibouqs* dans la langue turque.

Méhémed Ali n'eut plus, de ce chef, besoin de faire preuve d'une implacable mais nécessaire sévérité, la leçon, pour avoir été un peu dure, ne produisit qu'un meilleur résultat.

Les Pachas et les Beys mirent, depuis le temps où se passa cette histoire, un louable empressement a envoyer leurs enfants à Paris, ou dans d'autres villes de l'Europe, pour y faire leur éducation.

Les petits yaoulets furent laissés à leurs mères, et les vieilles fellahs n'accusèrent plus les Parisiens de faire mourir les enfants Musulmans.

Chaque époque a ses exigences, les grands hommes sont ceux qui comprennent le mieux les nécessités de leur temps. Si le Khédive Ismaïl peut aujourd'hui,pour se faire obeir, employer, avec succès des moyens moins radicaux, cela tient à ce que, dans un règne de quarante cinq ans, Méhémed-Ali a fait avancer l'Egypte de trois siècles.

Méhémed Ali est mort en 1849, à Alexandrie, à l'âge de quatre vingts ans; il était né, comme Napoléon 1er, en 1769.

Nous nous sommes arrêté à la fin de l'année 1864. L'année 1865 aura deux noms terribles à écrire dans son histoire : le *choléra* et l'*incendie*.

Pourtant cette année, qui devait être si fatale à l'Orient, et surtout aux villes de Constantinople, du Caire et d'Alexandrie s'était annoncée sous d'heureux auspices.

Fuad Pacha qui était toujours *Sadr'Azam* (Grand-

Vézir) avait adopté la combinaison de M. Laing, pour la conversion de la dette Turque.

Après de laborieuses négociations, et malgré l'opposition d'abord faite par la Banque Ottomane, qui avait présenté un projet identique, celui de M. Laing l'emporta.

Il faut dire que cela ne fut pas sans peine, Aali Pacha n'envisageait pas, sans quelque inquiétude un changement aussi radical qui devait désormais mettre le Gouvernement dans l'obligation de payer, à jour fixe, les énormes intérêts de la dette unifiée. Comme argument, Aali Pacha disait encore :

« Je crains que l'amortissement sérieux ne se « trouvant supprimé, la Turquie, qui par engage- » ment, doit donner ses revenus en gage, à ses » créanciers, ne puisse plus parvenir à les dégager. »

De son côté, Méhémed-Ruchdi (Muterdjim) Pacha disait, à Fuad Pacha : « Je constate que depuis six » mois votre Altesse a proposé au conseil quatre sys- » tèmes financiers, complétement différents.

» Où allons nous? avec les emprunts successifs » on devra fatalement en arriver à battre monnaie » avec les inscriptions de votre nouveau Grand Livre, » de là à la banqueroute, il n'y a qu'un pas. Ne » serait-il pas plus sage et plus profitable, pour » l'Empire, de le franchir tout de suite, et de nous » débarrasser d'un seul coup de toutes nos entraves. » Tous les peuples de l'Europe ont eu une banque- » route ou quelque chose d'équivalant; cela ne les » a pas empêché de développer plus tard leurs res-

» sources et d'augmenter leur crédit. La France a
» fait banqueroute, avec ses assignats, malgré ce
» fait, les actions de la banque de France ne sont-
» elles pas les mieux côtées de toute l'Europe?

» Si nous devons avoir la nôtre, faisons-la tout
» de suite, et marchons à nouveaux frais. »

Quoi qu'il en fût de ces dissidences, le conseil des ministres céda. Le Sultan accorda son autorisation, à la fin d'avril, et le 1er mai suivant on publiait, à Constantinople, les lois relatives à l'unification de la dette intérieure, à l'institution d'un Grand Livre de la Dette Générale et à l'inscription, sur ce Grand Livre, d'une somme de quarante millions de livres turques, (neuf cent trente neuf millions deux cent mille francs), négociables sur les marchés Européens.

D'après la nouvelle loi, l'unification devait s'opérer au moyen de la création de nouveaux titres, amortissables à raison de 1 0/0 par an, sur le montant nominal de la Dette, et portant un intérêt de 5 0/0.

Les porteurs des anciens titres, et principalement les personnes ayant en caisse des consolidés remboursables dans une moyenne de douze ans et un maximum de vingt, se trouvaient forcément un peu lésés par cette combinaison; sur les places de Londres, Paris, Amsterdam et Constantinople, il y eut de violentes protestations.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les fondateurs de la Banque Ottomane, à Paris, avaient refusé

de s'entendre avec M. Laing, mais ce financier parvint à rallier à sa combinaison la Société Générale de Crédit, et l'opération de la conversion commença le 14 août 1855, à Constantinople, à Londres et à Paris.

Pendant qu'on négociait pour arriver à la conversion, le Gouvernement Ottoman, comme toujours fort à court d'argent, avait dû emprunter trois cent mille Livres sur la place de Galata, mais il avait fallu donner en garantie une partie des dîmes de 1866.

Cette opération de la conversion ne marchait qu'avee des lenteurs sans nombre et avec d'assez grandes difficultés. Cependant, en février 1866, sur le total de 22,089,002 livres, formant le montant des titres des six catégories des dettes antérieures, les porteurs de 21,677,602 livres avaient consenti à la conversion.

Le 20 décembre 1865 commençait, à Paris, par les soins du Crédit Mobilier, la nouvelle souscription d'un emprunt de cent cinquante millions de francs, garanti par des revenus, déjà plus ou moins affectés à la Dette Générale.

Les Français, toujours si prêts à placer leur argent dans les combinaisons étrangères, trouvèrent pourtant cette fois que le Gouvernement Ottoman avait bien souvent besoin d'argent.

L'emprunt ne fut souscrit qu'en partie, le Crédit Mobilier n'ayant d'abord voulu prendre à forfait qu'un million de livres sterling, mais il consentit enfin

à se rendre responsable du placement du second tiers.

En somme, c'était un échec partiel, et ce résultat était bien fait pour étonner et peiner le Gouvernement.

Quant au Sultan Abd-ul-Aziz, confiant dans le rapport antérieur de Fuad pacha, qui se soldait avec un excédant, il avait fait mettre de nouveaux bâtiments cuirassés sur les chantiers, et l'on ne comptait pas moins d'une douzaine de palais ou de kiosques en construction, sur les deux rives du Bosphore.

La vérité est que le budget de 1865 devait se solder avec un déficit d'environ cent millions ; c'est la somme qui fait défaut toutes les années.

Nous l'avons dit, nous le redisons encore : cette somme serait insignifiante si le Gouvernement voulait appliquer sérieusement toutes les belles choses qu'il met si facilement sur le papier.

Nous allons en fournir une preuve entre mille.

En 1865, au moment de la conversion de la dette extérieure, Fuad pacha fit annoncer dans toute l'Europe, que le Gouvernement était irrévocablement décidé à décréter la sécularisation des biens de vakoufs. (*)

(*) Les biens de vakoufs sont les biens de mosquées ou biens d'Eglise, propriétés directes et indirectes. Les biens de vakoufs qui portent plusieurs dénominations, sont d'abord les propriétés personnelles des mosquées et puis ensuite les terrains, maisons ou terres labourables cédés aux mosquées par des particuliers qui, craignant les confiscations, assez facilement pratiquées sous les précédents règnes, avaient voulu mettre

Si la Turquie n'est pas dans un état florissant, au point de vue économique, ce n'est pas pourtant faute que dans ces dernières années on ne l'ait dotée de nombreuses institutions financières.

En 1865, il lui manquait un conseil des trésors, le Sultan combla cette lacune par un *iradé* en date du 2 octobre.

Voici, d'après l'article 3 de l'ordonnance impériale, les principales attributions de ce conseil. Il est chargé d'étudier et de présenter des rapports :

1° Sur les moyens d'activer la perception, et d'assurer la rentrée régulière et intégrale de tous les revenus de l'Etat;

2° Sur les moyens d'augmenter ces revenus, et de créer des ressources nouvelles, tirées de l'accroissement de la richesse et de la prospérité publiques ;

3° De favoriser cet accroissement, en favorisant d'une manière active le commerce et l'agriculture, en multipliant les voies de communications, et d'aider par tous les moyens possibles à l'organisation

à l'abri d'un acte d'arbitraire, ou d'une juste revendication, l'héritage de leurs enfants.

Dans ce cas, le propriétaire donnait ses immeubles à une mosquée ; mais, moyennant une insignifiante redevance, servant seulement à établir son droit, la mosquée laissait le donateur en possession de ses biens.

Ses héritiers directs jouissaient de la même situation, mais à leur extinction, les propriétés appartenaient complétement aux mosquées.

A l'exemple de ce qui se passait jadis dans toute l'Europe, les biens de vakoufs ne payaient aucun impôt au Gouvernement.

La nouvelle loi devait donc avoir pour résultat de faire rentrer les biens d'Eglise dans le droit commun.

des associations qui peuvent servir d'intermédiaires à la réalisation de ces différents objets ;

4° D'étudier les améliorations à introduire dans l'administration des mines, des forêts, des autres propriétés de toute sorte appartenant à l'Etat, et les mesures et transactions nécessaires pour faciliter la marche de l'administration des finances en utilisant ces fonds ;

5° De proposer les règlements ayant pour objet l'emploi des deniers publics, aux besoins véritables de l'Etat, sous la réserve du maintien de l'économie dans les dépenses générales ;

6° De présenter l'organisation d'un bon système de comptabilité, élément essentiel de l'ordre dans les finances.

Avant d'aller plus loin, il est de notre devoir de déclarer que, LL. AA. Fuad Pacha et Aali Pacha, en opérant la conversion de la rente ont accompli un acte dicté par une impérieuse nécessité.

Vainement viendrait-on prétendre, après coup, que telle combinaisson eut été préférable à telle autre, que celle adoptée présentait des côtés défectueux, tous ces reproches sont puérils.

Dans le moment où elle en avait le plus besoin, le crédit de la Turquie était au-dessous de zéro.

Le cours des caïmés était aussi déprécié que le fût, à une autre époque, celui de nos assignats.

La pièce d'or de vingt-trois francs (la livre turque) montait, certains jours, de cinquante à cinquante cinq francs.

A son apparition, le 5 0/0 turc était refusé sur la place de Constantinople, à 20 piastres (un medjidié blanc.)

Huit jours après la conversion, les consolidés étaient au pair et l'Empire Ottoman avait recouvré son crédit.

Deux autres motifs avaient encore décidé Fuad pacha à presser la conversion de la Dette, et ce sont ces raisons déterminantes qui avaient complétement rallié Aali pacha au projet du Grand-Vézir.

Le premier motif était purement économique, le second était un motif politique. Voici le premier :

L'abîme était a deux pas, on courait à la banqueroute, les fautes du passé enlevaient toute confiance en l'avenir.

Quel devait être le premier résultat de la conversion? donner de garanties sérieuses aux créanciers.

L'inscription de toute la dette sur un Grand Livre assurait une comptabilité plus régulière, et promettait qu'à l'avenir le Gouvernement ne tomberait plus dans les écarts du passé.

En effet, malgré nos propres critiques, il est indiscultable que l'état actuel des finances tient bien plus aux agissements qui précédèrent 1866, qu'aux dépenses faites depuis cette année.

Voici le motif politique, il était de premier ordre.

Il s'agissait, sans pertes d'hommes et d'argent d'assurer la vitalité de l'Empire Ottoman, et l'intégrité

de son territoire, en associant l'Europe à sa situation financière. Jusqu'à présent, on peut affirmer que ce but a été largement atteint.

Malgré l'appétit, et les convoitises fort compréhensibles de quelques puissants voisins, la Turquie n'a pas cédé la plus petite des ses provinces.

Nous savons bien qu'il y a les traités Européens, mais nous demanderons de quelle force sont les traités, dans un moment où le politique le plus hardi et le plus heureux de notre époque, a déclaré que : *la force primait le droit.*

Nous pensons en conséquence que les vieux arguments diplomatiques ont fait leur temps et que, pour protéger et défendre la Turquie, il faut quelque chose de plus solide que ces grands phrases :

« De l'intégrité de l'Empire Ottoman, dépend seul » le maintien de l'équilibre Européen.

» Tirer un seul coup de canon, du détroit des » Dardanelles à la Mer Noire, c'est mettre l'Europe à » feu et à sang.

« L'Angleterre ne souffrirait pas qu'une nation » quelconque fit un pas vers Constantinople ! etc., etc.

Nous avons pu juger avec quelle déplorable facilité l'Europe accepte aujourd'hui les faits accomplis, et c'était incontestablement faire acte de prévoyance politique que d'intéresser directement les peuples de l'Occident à l'avenir de la Turquie, en les rendant les créanciers de l'Empire, par la conversion de la dette.

Nous avons dit plus haut que cette année 1865

pouvait inscrire à son actif deux noms avec des larmes de sang, le *choléra* et l'*incendie*.

C'est au commencement du mois de juillet que le choléra fit son apparition à Constantinople. Il avait déjà visité l'Egypte, et venait de l'autre côté de la mer Rouge, apporté par les pèlerins revenant de la Mecque.

Quand le terrible fléau eut commencé ses affreux ravages, le Gouvernement fit tout son possible pour combattre le mal ou en adoucir les rigueurs, mais il était déjà bien tard et malheureusement les mesures préventives avaient été bien mollement appliquées.

En voyant les progrès effrayants de l'épidémie, les riches, à quelques rares et honorables exceptions près, émigrèrent en masse.

Les pauvres, et ils sont nombreux dans ce pays, désertèrent leurs quartiers malsains et se refugièrent sous des tentes préparées par l'autorité. Sous ces abris improvisés, ces malheureux eurent à souffrir d'une chaleur accablante pendant le jour, et d'une humidité pénétrante pendant la nuit.

Naturellement, le fléau ne devait pas les épargner ; cependant, les Juifs, entassés dans des habitations infectes, furent encore plus maltraités que les Musulmans et les Chrétiens.

La propreté du corps, des habits et des logements, est la première condition pour lutter contre le choléra.

Pendant ce terrible fléau, beaucoup de personnes

se signalèrent par leur dévouement et leur charité. Les représentants étrangers, qui se trouvaient encore à Constantinople au début de l'épidémie, donnèrent les premiers le bon exemple, mais en général les personnes riches émigrèrent.

Nous comprenons parfaitement bien que l'on tâche de soustraire les êtres qui nous sont chers, au contact des cholériques, et que par prudence on envoie sa femme et ses enfants à la campagne ou à l'étranger. Mais il nous semble que quand un fléau, qu'il vienne de Dieu ou des humains, s'abat sur une contrée, le devoir de tout homme de cœur est de prêcher d'exemple, en restant au milieu de ses concitoyens.

Quant à ceux qui vont chercher fortune, loin de la mère patrie, n'ont-ils pas, dans les mauvais jours, une dette de reconnaissance à payer, vis-à-vis des peuples qui leur ont accordé l'hospitalité dans des temps plus prospères?

Le choléra, à Constantinople, Péra, Galata, etc., entra dans sa période décroissante dans la seconde moitié du mois d'août, et, dès le commencement de septembre, il ne faisait déjà plus qu'une petite quantité de victimes.

Les chiffres les plus exagérés ont été mis en circulation, à propos de l'épidémie de 1865. On a parlé de 45,000 et même de 80,000 morts. Quant à nous, il nous est impossible de donner d'autres chiffres que ceux qui nous sont fournis par le *Journal de Constantinople*.

Cette honorable feuille donne, comme résultant des relevés officiels, le nombre total des décès du 26 mai au 20 septempre. Il n'aurait été que de 13,165, ainsi répartis: Musulmans, 3,300 hommes et 2,938 femmes; Chrétiens, 3,923 hommes et 2,086 femmes; Israélites, 539 hommes et 378 femmes.

Il est bien entendu que nous ne garantissons nullement ces chiffres. Nous avons même le souvenir qu'un Anglais fort honorable, M. Goold, qui est resté bravement à Péra pendant l'épidémie et a rendu de grands services, tant au Gouvernement qu'à la population, nous disait que plusieurs jours de suite le nombre des morts s'était élevé à 1,200.

Jérusalem, Beyrouth, Alep, Smyrne et d'autres villes de la côte, ne furent pas épargnées, et l'épidémie sévit avec violence sur beaucoup de points de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de la Turquie d'Europe.

Un proverbe russe dit: Les malheurs vont en troupe. Le typhus seconda le choléra dans son œuvre fatale, et l'épizootie reparut avec une nouvelle force et fit, par centaines de mille, pèrir les bœufs et les moutons. Et comme si ces malheurs n'étaient pas suffisants, la capitale de l'Empire Ottoman n'avait pas encore vu complétement disparaître le choléra, qu'un nouveau fléau s'abattait sur elle.

Avant l'épidémie, un terrible incendie avait détruit tout un quartier de Galata, et coûté la vie à plus de 200 personnes. Le 5 septembre, le feu se déclara tout à coup dans un café de Stamboul situé dans le quartier Hadji-Moustapha-Pacha.

Le cri lugubre: *yanghin var Stambolda*;est aussitôt répété sur les deux rives du Bosphore. Le canon tonne et annonce l'incendie jusqu'à Thérapia et Bouyoukdéré.

«Le vent du Nord qui souffle avec furie pousse bientôt les flammes vers l'hôtel de la police. Malgré les plus grands efforts, les écuries sont brûlées. Bientôt jusqu'aux fortifications du Vieux Sérail, tout le quartier est en feu !

La Sublime Porte, préservée par son mur d'enceinte, est totalement entourée par les flammes. A part une caserne et le konak de Djémal effendi, le feu bientôt a dévoré toutes les maisons. Ensuite, gagnant le Sud-Ouest, par un vent qui portait à des centaines de mètres dans l'air des brandons plus gros que le bras, le feu prend la direction de Noury Osmanié.Toutes les maisons situées près de cette mosquée et sur la gauche du *turbé* du Sultan Mahmoud, sont consumées en quelques instants.

Les *touloumbadjis* (*) arrivent de toutes parts, mais leur organisation est défectueuse et ces gens ne disposent pas de moyens capables de lutter avantageusement contre un incendie de quelque importance.»

A l'occasion de l'incendie du 5 juin 1870, qui détruisit la moitié de Péra, nous aurons occasion de revenir sur les *touloumbadjis*.

«Dans l'incendie du 6 septembre 1865, il est incontestable que, se trouvant à Stamboul, encouragés,

(*) Les pompiers.

stimulés par la présence du Grand-Vézir et des Pachas, ils firent tout leur possible pour arrêter la marche dévastatrice du fléau, mais leurs efforts devaient être forcément impuissants.

Le feu dura 22 heures, plus de 8,000 maisons furent réduites en cendres. Pour donner une idée des dégâts causés par les flammes, il nous suffira de dire qu'il ne fallait pas moins de trois quarts d'heure pour parcourir le théâtre de l'incendie dans sa longueur, et de vingt minutes pour le traverser dans la partie où il avait pris le plus d'extension.

De la mosquée du Sultan Mahmoud, le feu s'était dirigé vers Guédik Pacha, quartier qui, quatre années auparavant, avait été déja complétement détruit par un autre incendie.

C'est dans ce quartier que se trouvait le konak de Vély Pacha, sur l'emplacement duquel on construisit plus tard le cirque Soullié, dont toutes les villes d'Europe doivent avoir gardé le souvenir.

Qui ne se rappelle ces voitures dorées sur lesquelles on lisait : Soullié, *Ecuyer de S. M. le Sultan! Département des affaires étrangères ; Caisse Impériale.*

Et les entrées solennelles de Soullié et de sa troupe, dans sa bonne ville de Munich, de Bruxelles où de Marseille, quel est l'ingrat qui pourrait les avoir oubliées ?

A Guédik Pacha, le feu redoublant de violence, se déchaîna dans trois directions différentes, en formant éventail, il s'étendit au sud-est vers la mosquée

Sultan Ahmed, au sud vers Koum-Kapou, et au sud-ouest vers Yéni-Kapou.

Trois points devaient, de ce côté, arrêter l'incendie ; la place de Kadryga-Lyman, le Patriacat Arménien et la Mer.

De nombreux édifices furent détruits. On compte parmi eux: treize mosquées, deux Eglises Grecques, deux Eglises Arméniennes, six bains, plusieurs khans, un Palais Impérial, (le Tchifté Séraï) résidence de Abdullah-Pacha le Grand-Chérif de la Mecque, le Moussafir-Hanè, résidence de l'envoyé du Khokan.

Enfin, plus de quatre vingts grands konaks, parmi lesquels on citait ceux de Raouf Bey (fils de Rifat-Pacha), de Méhémed Ruchdi-Pacha, de Suleyman-Pacha (l'ancienne légation de Perse, aujourd'hui remplacée par un des plus beaux Palais de Stamboul), d'Arif-Pacha et celui de Moussa Safeti-Pacha.

Huit mille maisons brulées, quatre vingt mille personnes sans abri, tels furent les résultats de ce désastre, jusque là sans précédent à Constantinople.»

Hâtons-nous de dire que le Sultan Abd-ul-Aziz fit, avec sa générosité ordinaire, le possible et l'impossible pour soulager tant de misères. Il envoya une somme considérable.

Ces malheureux se trouvaient sans asile, sans vêtements, sans ressources, sans nourriture, le Gouvernement accomplit son devoir avec une ardeur dont on ne saurait trop le louer.

Les intentions du Sultan furent admirablement

secondées par l'énergie et l'activité de son Grand-Vézir Fuad-Pacha.

Après avoir fait distribuer des vivres et des couvertures aux plus nécessiteux, il organisa immédiatement une commission de secours, dont il confia la présidence à S. E. Aali Pacha, qui occupait alors les fonctions de ministre des affaires étrangères.

Aali-Pacha, en dehors des secours du Gouvernement, organisa une souscription publique.

La ville de Constantinople est généreuse, les populations de l'Empire, si malheureusement divisées par les questions d'Eglises, sont animées d'un même sentiment lorsque l'on fait appel à leur charité.

Les sommes récoltées produisirent un total très considérable; mais, nous l'avons dit, quatre vingt mille individus étaient réduits à la situation du petit Saint Jean dans le désert.

Cependant les maisons brulées sont reconstruites, Stamboul à gagné, à l'incendie du 5 Septembre 1865, de posséder aujourd'hui un très beau quartier, et les propriétaires incendiés ont oublié depuis longtemps cet horrible évènement.

Cette année 1865 a vu s'accomplir d'assez grands changements dans le personnel chargé de représenter l'Europe à Constantinople. Lord Lyons, qui avait représenté, avec autant de talent que de tact, la Grande Bretagne, à Washington, pendant les moments forts difficiles de la guerre de cécession, était

envoyé dans la Capitale de l'Empire Ottoman pour y remplacer, comme ambassadeur, un grand ami des Turcs, sir Henry-Bulwer.

La Russie était toujours représentée, à Constantinople, par le général Ignatiew, et la France par le marquis de Moustier. Mais le Gouvernement Ottoman avait rappelé, de Paris, Djémil Pacha en lui donnant pour successeur Safvet Pacha qui occupait, en dernier lieu les fonctions de ministre du commerce.

Dans les années 1865-1866, les questions religieuses ont donné beaucoup de soucis à la Sublime Porte. La révolution du 22 février 1866, qui a renversé, à Bucharest, le Prince Couza, lui a fait tenir les yeux attentivement fixés sur la Roumanie, comme la célébration de la fête nationale, à Belgrade, et la réunion des milices ordonnées, à cet effet, par le Prince Michel Obrenovich, avaient forcé le Gouvernement Turc à porter ses regards vers la Serbie.

Quant à la situation générale de l'Empire, le Grand-Vézir a concédé de nombreuses lignes de chemins de fer.

La pose des fils télégraphiques a pris une grande extension.

Les mines sont un peu mieux exploitées et les routes deviennent plus praticables.

Voici maintenant, avant de passer aux Principautés tributaires, deux tableaux sur la situation de la Turquie, le premier est copié dans une lettre intime adressée de Constantinople, par un diplomate étranger, à l'un de ses amis.

Le second tableau, qui s'applique plus aux choses qu'aux hommes, a paru dans le journal *La Turquie*, organe officieux du Gouvernement de la Sublime Porte, numéro du 2 mars 1866.

Voici quelques extraits de la lettre mentionnée ci-dessus :

« En vérité, nous sommes pour le Gouvernement
» Ottoman, un grand sujet d'embarras.

« Il doit connaître par cœur la morale de la fable :
» *Le meunier, son fils et l'âne.*

» Chaque ambassadeur (et moi tout le premier)
» intervient à chaque instant, et à tout propos, dans
» les affaires intérieures de son administration.

» Il est bien entendu que chacun de nous juge
» les choses, à son point de vue, et selon les inté-
» rêts particuliers de son Gouvernement.

« Il suffit que le représentant de telle puissance
» patronne une chose, pour que ses chers et hono-
» rables collègues soient obligés de se mettre en
» travers.

» Quant à nous, nous faisons de la politique au
» profit de tout le monde, sans nous préoccuper fort
» de suivre une politique véritablement nationale.

« Le Gouvernement veut se ménager trop d'al-
» liances, y réussira-t-il ? Dieu le veuille !

« Pour nous, cette politique hésitante nous crée
» une situation difficile et décourageante.

« Mais revenons au Gouvernement Ottoman. Vous
» savez que, grâce aux capitulations, tout le monde
» est libre en Turquie, hormi les Turcs !

« Dernièrement, ils ont jugé à propos de régula-
» riser le cadastre et d'asseoir les taxes sur une nou-
» velle base. Si vous aviez entendu quels cris les
» Européens ont poussé, rien qu'à l'idée d'être frap-
» pés du plus léger impôt.

« Les Européens n'avaient jamais été aussi unis.
» Tout le Corps diplomatique a protesté, au nom
» des capitulations, et le Gouvernement Turc a dû
» renoncer à une chose excellente, en présence de
» ce tolé-géneral.

» J'ai fait comme mes collègues, plus par esprit
» de corps que par conviction.

» Sur cent réclamations d'Européens contre le
» Gouvernement Ottoman, nos nationaux compris,
» quatre-vingt réclamants ont tort, dans le fond, mais
» les Turcs s'arrangent de façon à avoir toujours
» tort dans la forme.

» Ils ne disent jamais non ! ne refusent jamais
» rien, et ne règlent jamais totalement un compte.

» Je vous cite, au hasard, un exemple :

» Un négociant de Vienne avait, il y a six ans,
» pour différentes fournitures, un compte avec le
» Palais. La somme réclamée se montait à deux mil-
» lions deux-cent mille piastres, environ cinq-cent
» mille francs.

» Le Gouvernement Turc, après des remises sans
» nombre, a payé, par à comptes, plus de quatre-
» cents mille francs. Savez-vous quelle somme il
» redoit, aujourd'hui, pour cette même affaire? Neuf
» cent mille francs !

» Pressé par l'ambassadeur, il donnera très-pro-
» bablement, sept ou huit mille Livres Sterling,
» après le premier emprunt ; l'année prochaine le
» solde de compte dépassera un million !

» C'est pour les Turcs que l'on a créé ce proverbe :
» Qui a terme, ne doit rien.

» Quant aux vieilles idées de fanatisme, elles sont
» bien moins vives chez les Turcs qu'on se l'ima-
» gine en Europe. Chez-eux tout docteur est prêtre,
» c'est-à-dire qu'il connaît et peut expliquer la loi.
» Mais ils ne sont revêtus d'aucun caractère sacré,
» et le clergé ne forme nullement un corps spécial
» dans l'Etat.

» Vos journaux sont donc très mal renseignés,sur
» les choses de ce Pays, lorsqu'ils affirment que le
» Gouvernement n'osera point appliquer telle réfor-
» me, dans la crainte de voir les Mollahs soulever
» la population.

» Je crois que le Gouvernement n'est retenu par
» aucune considération de ce genre ; mais, s'il avait
» une crainte quelconque, ce serait plutôt celle de
» voir les Musulmans prendre,des Européens, la dé-
» plorable manie de vouloir s'occuper des affaires
» publiques.

» Le Turc est né pour être soldat ou agriculteur,
» il lui faut la lutte et l'insouciance des camps, ou
» le libre travail de la nature, qui développe ses fa-
» cultés contemplatives.

» Un grand Sultan doit donc être ou un guerrier
» fameux, ou le premier agronome de l'Empire.

» Le jour où les deux principaux ministères de la
» Turquie seront ceux de l'instruction publique et
» du commerce, l'Empire Ottoman aura assez de
» vaisseaux cuirassés, pour défendre ses côtes, et
» plus de soldats qui ne lui en faudra pour faire res-
» pecter son sol.

» L'égalité absolue n'est possible nulle part, mais
» l'égalité devant la loi est applicable dans tous les
» pays. Ici, elle s'impose peut-être plus fortement
» que partout ailleurs, car les Musulmans ont pos-
» sédé de tout temps un grand sentiment d'équité.

» Le malheur de la Turquie, et surtout de Cons-
» tantinople, c'est que tous les sujets Mahométans
» veulent être officiers de l'armée, ou servir la
» Sublime Porte, en qualité d'employés; et que tous
» les sujets des autres religions n'aspirent qu'à deux
» situations : jouer sur les Consolidés, à la Bourse
» de Galata, ou devenir banquiers et participer aux
» emprunts.

» Le jour où le Gouvernement Ottoman adminis-
» trera ses affaires, de façon à ne plus avoir besoin
» d'emprunter constamment de l'argent, il faut es-
» pérer que les capitaux et les intelligences se por-
» teront d'un autre côté, et il y a véritablement
» tant de choses à faire. Les ressources du Pays sont
» susceptibles d'un tel développement que les parti-
» culiers y gagneront, comme la fortune publique.»

Voici le second tableau ; nous le prenons dans une feuille officieuse de Constantinople, qui a pour mis-

sion de défendre l'Empire Ottoman, le Grand-Vézir et son administration.

Ajoutons que le journal *La Turquie*, tout en servant le Gouvernement avec dévouement, a souvent le courage et l'intelligence de lui dire d'assez dures vérités. En voici une preuve, nous la prenons dans son numéro du 2 mars 1866.

Le journal parle des ressources de l'Empire et de la situation de l'agriculture.

« A cette rare fécondité, qu'elle doit à son sol et » à son climat, la Turquie joint une position géo- » graphique admirable qui lui donne accès sur six » des mers les plus fréquentées de l'Europe, et lui » rend faciles les communications avec le monde » entier.

« Malheureusement, toutes les sources de prospé- » rité restent à peu près taries, la gêne, la détresse » *désolent ces campagnes où devraient régner l'abon-* » *dance et le bonheur*.

« Toutes ces libéralités d'une bienfaisante nature » sont frappées de stérilité, *faute des conditions éco-* » *nomiques qui permettraient seules d'en tirer parti*.

« Il n'est personne qui, en visitant le Levant, n'ait » été frappé *du délaissement où reste l'agriculture*, » *nulle part elle n'est aussi arriérée ni aussi dépourvue* » *de moyens d'exploitation*.

Le lecteur peut voir que tous ceux qui connaissent bien la situation de l'Empire Ottoman, sont d'accord avec nous pour déclarer qu'il ne manque à cet admirable pays qu'une bonne administration.

Le Sultan veut, incontestablement, la gloire de l'Empire et le bonheur de ses sujets.

On doit croire que les Grands-Vézirs sont tous animés d'excellentes intentions, comment se fait-il que les progrès soient si lents ?

Cela tient à des causes différentes que nous espérons indiquer dans ce volume.

Jetons, en attendant, un rapide coup d'œil sur la situation dans laquelle se trouvaient, à cette époque, les principautés tributaires de l'Empire.

Voyons d'abord l'Egypte.

Voici ce que disait l'annuaire encyclopédique de l'année 1865-1866 :

« L'Egypte a reçu de si éclatants privilèges, son » sol est si fertile, sa situation géographique si mer- » veilleusement avantageuse qu'elle vit, qu'elle mar- » che et qu'elle grandit depuis des siècles, malgré » bien des causes d'abaissement et de ruine.

« Le fellah, qui est l'agriculteur égyptien, n'a été » jusqu'à présent qu'une espèce de bête de somme, » qu'une machine à corvées et à impôts. On se pré- » occupe maintenant à améliorer son sort; quelques » mesures utiles ont été prises dans ce but. Mais il » reste encore beaucoup à faire.

« L'Egypte ne sera libre et heureuse que quand le » fellah sera devenu libre, en devenant propriétaire, » en vertu de titres qui le mettront à l'abri de tous » les abus du pouvoir. »

Ce tableau est un peu forcé en noir. S. A. Saïd Pacha avait déjà fait tout son possible pour amélio-

rer la position du fellah. Mais les nécessités imposées par les travaux du percement de l'isthme de Suez avaient empêché le Prince d'abolir les grandes corvées.

Le Khédive Ismaïl s'est trouvé placé dans une situation identique,pendant les premières années de son règne ; mais les choses ont bien marché depuis l'année 1866. Cependant, pour la grandeur et la prospérité de l'Egypte, il faut en arriver à ce résultat que le plus humble fellah, après avoir payé son impôt, soit assuré que personne, pas même son Souverain, n'a le droit de lui prendre une piastre de ce qui lui reste.

Il y a en Egypte des cultivateurs fort riches, comme nous avons en Europe des fermiers ayant beaucoup d'argent. Mais encore de nos jours, ils n'osent pas montrer leur fortune et s'en faire honneur.

Par un restant de vieille habitude, ils ont toujours peur que la fantaisie,ou l'avidité d'un Pacha ou d'un Bey, ne viennent leur enlever la plus grande partie de ce qu'ils ont eu tant de peine à amasser.

Nous avons vu des Egyptiens qui n'osaient dépenser leur argent qu'à la foire de *tantah*. Il est vrai qu'alors ils le jetaient des deux mains.

« Il n'est pas une contrée au monde où les tra-
» vaux publics soient plus nécessaires, plus indis-
» pensables qu'en Egypte.

« La richesse du pays est en rapport direct avec le
» développement qu'on lui donne. Car, indépen-
» damment des routes aussi indispensables dans la

» vallée du Nil que dans tout autre pays, le sol a
» besoin de l'eau du fleuve, pour devenir fertile, et
» et cette eau ne peut lui arriver qu'au moyen d'in-
» nombrables canaux.

Aujourd'hui, sur un assez long parcours, le chemin de fer suit le Nil. Le Khédive veut faire exécuter de gigantesques travaux pour remplacer ou compléter les barrages exécutés,par les ordres de Méhémed Ali. Nous le verrons à l'œuvre.

C'est au mois de décembre 1864 que le Khédive Ismaïl créa le ministère des travaux publics, dont il confia le portefeuille à Nubar pacha.

On prêta immédiatement à Nubar Pacha l'intention d'exécuter un immense travail,en faisant creuser profondément le bassin désséché du lac Mœris, pour le mettre en communication avec la mer, au moyen d'un large canal qui serait bordé de docks et près duquel on construirait de nouveaux magasins, pour la douane, car les docks et la douane étaient devenus absolument insuffisants.

Ce travail paraissait être assez facilement réalisable, car les Anglais, en 1804, coupèrent les digues qui séparent ce bassin du lac Mahdieh, et les eaux de la mer, se déversant dans le Maréotis, le remplirent en 66 jours, en submergeant une quarantaine de villages.

En 1865, le vice-Roi a fait entreprendre un grand travail,pouvant aider à la réalisation du projet prêté à Nubar Pacha. Il donna des ordres pour que l'on creuse la partie occidentale du canal d'eau douce,

destiné à mettre le Nil en communication avec le canal maritime de Suez.

L'Egypte a certainement beaucoup gagné à la grande émigration qui s'est portée chez elle à l'occasion de l'œuvre gigantesque exécutée par M. de Lesseps.

Le peuple s'est civilisé au contact des Européens. Les travaux de l'Isthme de Suez ont attiré en Egypte des hommes d'un grand savoir et d'une haute intelligence. Mais, dans toute armée il y a le rebut, et dans la quantité des émigrants il se trouvait un assez grand nombre d'individus, sans ressources et d'une moralité douteuse, qui ont donné beaucoup de mal au gouvernement du Khédive ainsi qu'à leurs consuls.

Il aurait fallu au vice-Roi une forte dose de philosophie, ou un bien heureux caractère, pour ne point s'inquiéter un peu en voyant son pays envahi, par tous ces émigrants qui venaient manger le pain de l'Egypte,mais refusaient d'en reconnaître les lois.

De leur côté,les hommes d'Etat de Constantinople, craignaient que ces étrangers ne finissent par parler en maîtres et par imposer leur volonté au Khédive.

On sait qu'en Egypte, ainsi qu'en Turquie et dans tout l'Orient, en vertu des capitulations, les Européens ne peuvent, en aucun cas, avoir à rendre compte de leurs actes au Gouvernement local, même dans le cas de flagrant délit, et de crime de droit commun. L'Européen ne peut être arrêté et empri-

sonné que par ordre de son consul, et jugé que par les tribunaux consulaires de sa nation.

Il est incontestable que cette organisation a seule, pendant longtemps, protégé les Chrétiens contre le fanatisme que professaient jadis les Musulmans, mais il est non moins niable que les tribunaux consulaires, et certaines applications des capitulations donnent lieu à de nombreux abus, dont profitent plus les coquins que les honnêtes gens.

Ajoutez à cela que les consuls généraux sont tous les jours assaillis, par des pétitions d'individus demandant à rentrer dans la catégorie des protégés de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Autriche, de la Russie, de la Grèce ou des autres puissances.

Il est bien entendu que dès qu'une nation prend, pour une raison quelconque, une suprématie temporaire en Europe, elle voit en Orient augmenter le nombre de ses clients. Nous avons vu, de nos yeux vu, un certain personnage en Egypte, changer trois fois de nationalité en cinq ans : il était Autrichien, vint la guerre de 1866, il se fit Français. Est-il utile d'ajouter qu'après la campagne 1870-71, il se hâta de se ranger sous le drapeau Prussien ? Nous ne désespérons pas de le voir changer encore.

Dans une réponse faite aux détracteurs d'Ismaïl pacha, on établissait que dans l'année copte 1580, c'est-à-dire du 9 septembre 1864 au 9 septembre 1865, les ressources s'étaient élevées à 850,000 bourses (106,250,000 francs).

Ce qui constitue un revenu magnifique, pour un pays où l'armée coûte relativement peu d'argent, où la marine en dépense moins encore, ou le culte vit de ses propres revenus.

Le document officieux que nous citons, affirmait même que l'excédant des recettes, sur les dépenses, avait été de 135,000 bourses, (16,975,000 francs).

L'origine de la dette Egyptienne date de Saïd Pacha, qui en avril 1862 avait emprunté par voie de souscription, à l'étranger,une somme de 45,276,000 francs, remboursables en trente années.

Ismaïl pacha, quoiqu'Il eut des recettes bien supérieures à celles de son prédécesseur, fit également appel aux fonds européens. On négocia en son nom sur la place de Londres, dès le mois de novembre 1864, un emprunt de 142,605,000 francs, remboursables en quinze ans et garantis par les revenus des provinces de Dehkalieh, de Charkieh, et de Behéra, dans la Basse-Egypte.

Mais il est juste de dire que si le Vice-Roi empruntait de l'argent, il accomplissait de grandes choses dans son pays, qu'il le poussait dans la voie du progrès,et qu'Il devait doubler les revenus produits par ce sol, qui, dans toutes les époques, a constamment payé au centuple les efforts des hommes qui l'ont successivement habité.

Pour bien faire connaître, aux Européens comme aux indigènes, la véritable situation de l'Egypte, le Vice-Roi donna, en 1865, l'ordre que l'on fit un relevé aussi exact que possible de tous les revenus

de l'Etat, en remontant au règne de Méhémed Ali, et en suivant, année par année, le rapport des impôts des Douanes, des importations et des exportations.

Ce travail, destiné à la publicité, devait aussi contenir une situation comparative sur le développement et l'extension des cultures, l'application des réformes et les progrès accomplis, à la suite des mesures libérales prises par le Gouvernement d'Ismaïl Pacha.

Il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César, en Egypte le vice-Roi est omnipotant. C'est à lui que doit remonter la louange pour tout ce qui se fait de bien, mais c'est aussi sur lui que doit retomber le blâme pour toût ce qui se fait de mal. Il récolte toute la gloire et assume toute la responsabilité.

Il a des ministres intelligents et capables, en tête desquels il faut placer LL. EE. Chérif Pacha (*) et Nubar Pacha. Mais pas une affaire n'est décidée sans qu'elle passe d'abord sous les yeux du vice-Roi.

Son Altesse pousse peut-être même un peu loin ce désir de tout voir et de tout connaître ; cela retarde par fois, sans bénéfice pour l'Etat, la marche des affaires, et malgré sa mémoire qui est vraiment re-

(*) S. Exc. Chérif Pacha, l'un des hommes les plus distingués de 'lEgypte, a épousé la fille du colonel français Selves (Soliman Pacha). L'autre fille de notre compntriote est devenue la femme de S. Exc. Mourad Pacha.

marquable, Ismaïl Pacha ne peut avoir l'esprit assez présent pour se rappeler les petits détails.

Ce désir d'un Souverain de tout juger par luimême a certainement d'excellents côtés, mais cela enlève l'initiative aux ministres qui ne remplissent plus que des fonctions de secrétaires, auprès de tel ou tel département.

Examiner et apprécier les choses dans leur ensemble, est un système que l'on ne saurait trop recommander à tous les princes, et principalement à ceux qui règnent en Orient ; mais il ne faudrait rien pousser à l'extrême et risquer de se noyer dans les détails.

En 1865, l'Egypte a payé un sombre tribut à l'épidémie.

Ce n'est pourtant point, comme jadis, l'horrible peste qui l'a ravagée, ainsi que cela est arrivé malheureusement trop souvent sous l'administration, aussi imprévoyante que ruineuse des Arabes et des Mamelouks.

La vallée du Nil et la ville du Caire, ont été souvent éprouvées d'une façon épouvantable par ce sinistre fléau qui semblait s'être établi en permanence aux pieds des pyramydes, et ne quittait cet endroit que pour faire de terribles excursions en Europe.

Mais dans leur haute prévoyance, Méhémed Ali, et son fils Ibrahim pacha, en couvrant les environs de la capitale de l'Egypte de vastes plantations d'arbres de diverses essences ont détruit le mal, dans

sa cause, et depuis la première année du règne d'Abbas pacha (1850), la peste n'a plus reparu en Egypte.

Le fléau de 1865 c'était le choléra. Dans les premiers jours de mai il avait été apporté à Alexandrie par des pèlerins revenant de la Mecque.

A quinze jours de distance, il éclata à Alexandrie et au Caire, puis, revenant sur ses pas, il continua son horible excursion, en visitant presque toutes les villes baignées par la Méditerranée et la mer de Marmara, et nous l'avons vu désolant Constantinople et les villages du Bosphore.

Le Vice-Roi d'Egypte avait pourtant pris, dès l'apparition du fléau dans l'Hédjaz, des mesures qui furent malheureusement insuffisantes. Des quarantaines avaient été établies à Suez et à Koseïr, ainsi que cela s'est toujours pratiqué lorsqu'il règne des épidémies de l'autre côté du golfe arabique. Mais les quarantaines furent impuissantes à barrer le passage au fléau qui sévissait, avec violence, de l'autre côté de la mer Rouge.

Et puis, hélas ! existe-t-il pour les hommes un moyen infaillible d'arrêter ou de circonscrire la marche de l'épidémie ? Nous en doutons fort ! Mais ce n'est nullement une raison pour imiter les Orientaux, dont le fatalisme ne se prête que trop bien au développement du mal.

En cas de choléra, l'on ne saurait jamais prendre assez de mesures préservatrices, et cela pour trois raisons : la première, c'est que l'on diminue sensiblement les chances de le voir paraître ; la seconde,

c'est que bien combattu, il fait des ravages moins effrayants; enfin la dernière raison, c'est que, quoi qu'il advienne, on n'a rien à se reprocher.

Nous supposons que c'est un sentiment d'humanité et de haute bienveillance qui ont engagé le Sultan Abd-ul-Aziz à appeler près de lui, à Constantinople, le Vice-Roi, dès que l'épidémie se fut déclarée sur les bords du Nil. Mais nous croyons qu'avec les meilleures intentions du monde, le Sultan, dans cette circonstance, n'a point rendu un bien grand service au petit-fils de Méhémed-Ali.

La place d'un Souverain est la première à l'honneur et la première au danger! Nous sommes très-convaincu que si, ce dont Dieu nous garde! un nouveau fléau s'abattait jamais sur l'Egypte, le Khédive Ismaïl resterait bravement à son poste.

En 1865, le départ d'Ismaïl Pacha fut suivi d'un sauve qui peut général. On compte qu'environ quarante-cinq mille personnes quittèrent précipitamment le Caire et Alexandrie. Mais constatons, à la gloire de l'humanité, que les Européens qui restèrent en Egypte se conduisirent admirablement bien.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le tome 6me de l'annuaire encyclopédique, années 1865-1866:

« Les Européens qui n'avaient pas battu en re-
» traite, devant le fléau, donnèrent l'exemple d'un
» généreux dévouement.

« Le consul de France, M. Outrey, ne se contenta
» pas de visiter l'hospice, de prodiguer les encou-
» ragements et les secours, il fit établir, au siége

» de son consulat, une ambulance qui rendit de
» grands services. Douze lits y recevaient à toute
» heure de jour et de nuit des malades et un service
» de voitures avait été organisé, pour conduire à
» l'hôpital Européen les individus le plus gravement
» atteints.

« M. Tricou, (*) élève Consul, le chancelier Dau-
» bignie, et les autres membres du Consulat français
» rivalisèrent de dévouement avec leur digne chef,
» et leur conduite produisit dans toute la ville un
» effet moral excellent.

« Le corps médical fut à la hauteur de sa tâche, et
» l'on ne saurait trop prodiguer d'éloges au zèle
» courageux du Président de l'Intendance sanitaire,
» de MM. Gaillardeau,(médecin sanitaire du Gouver-
» nement français, Cugéni, Ardouin, Dumestey.)

« Les filles de Saint-Vincent-de-Paul et de la Mi-
» séricorde firent de leur côté le service de l'hos-
» pice avec une abnégation toute chrétienne, et deux
» d'entre elles furent victimes de l'épidémie.

« Un autre Français, M. François Bravay, député
» au corps législatif, mérita bien de son pays et de
» l'humanité dans ces circonstances périlleuses, et
» l'Hospice Européen, ainsi que l'Asile des orphelins
» conserveront le souvenir de sa bienfaisance et de
» son dévouement.

(*) Nous ajouterons à cette liste le nom de l'honorable Docteur Duvivier, qui avait quitté Paris, et sa clientèle, pour aller prêter son concours à ses collègues d'Egypte. Il reçut alors comme récompense la décoration d'officier du Médjidié. Nous espérons bien que sa belle conduite, pendant le siège de Paris, lui aura valu la croix de la Légion d'Honneur.

« Les fonctionnaires égyptiens ne restèrent pas, les » bras croisés, au milieu des efforts déployés par les » hommes les plus marquants de la colonie Euro- » péenne.

« Chérif Pacha, ministre des Affaires Etrangères, » auquel le Vice-Roi avait confié, en partant, la direc- » tion suprême, déploya la plus louable activité, » encourageant tous les employés par ses paroles et » par sa présence.

« Au Caire, où le choléra fut encore plus terrible » qu'à Alexandrie (il y mourut jusqu'à 1,200 per- » sonnes par jour), les Français ne se montrèrent » pas moins dignes de leur généreuse patrie.

» Le consul intérimaire, M. Roustan, admirable- » ment secondé par les Docteurs Tournès, Tchayan » et les Français qui n'avaient pas pris la fuite, » créa des comités de secours et organisa des hô- » pitaux provisoires.

» Il fallait de l'argent pour pourvoir à ces dépen- » ses. Nos nationaux, riches et pauvres, ouvrirent » leurs bourses.

» Il fallait des gardes-malades; les filles du Bon » Pasteur et de Saint-Joseph se firent infirmières, et, » comme leurs sœurs d'Alexandrie, payèrent au » fléau un douloureux tribut.

» La supérieure du Bon Pasteur succomba la » première.

» A la fin de juillet le choléra était en pleine dé- » croissance à Alexandrie et au Caire, où il ne tarda » pas à disparaître. »

Nous ajouterons à cet article de l'*Annuaire Encyclopédique*, comme souvenirs personnels, que lors de notre première visite en Egypte, peu de temps après le passage du choléra, on nous cita un grand nombre de personnes, appartenant principalement aux nationalités grecque et italienne, comme ayant fait preuve d'un très grand dévouement et d'une abnégation pouvant rivaliser avec celle des Français.

Plusieurs de ces hommes honorables portaient au cou, ou à la boutonnière, le ruban de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare, que S. M. le Roi Victor-Emmanuel leur avait envoyé, en témoignage de Sa satisfation pour leur bonne conduite pendant l'épidémie de 1865.

Quant aux Français, on en trouvait peu portant le ruban rouge. Le pouvoir central, quel qu'il soit, ne prodigue pas ses décorations aux nationaux qui habitent l'étranger, même quand ils lui font honneur.

Voici à ce sujet ce que disait un jour, devant nous, Sir Henry Bulwer, l'ancien ambassadeur de la Grande-Bretagne, à Constantinople. Il s'agissait de M. Bravay, et des services qu'il avait rendus en Egypte, à la colonie Française, en particulier, et aux Européens en général.

« Si M. Bravay, disait l'honorable Sir Henry Bul-
» wer, avait été anglais, on l'aurait créé baronnet et
» décoré d'un de nos plus grands ordres. Vous au-
» tres Français, vous lui avez marchandé un bout
» de ruban, et vous avez cherché à l'exclure de

» votre Parlement où il pouvait vous être très-utile
» par sa connaissance spéciale de l'Orient. »

Il faut toujours avoir confiance en l'avenir et espérer encore, même quand on n'a plus guère de raison pour conserver une lueur d'espérance. Donc nous croyons que les choses changeront, en mieux, sous nos nouveaux régimes, mais, jusqu'à présent, les Français n'ont pas été très favorisés par leurs Représentants à l'étranger.

Cela tient à des causes multiples que nous allons tenter d'expliquer de notre mieux.

Nous le ferons en nous rappelant que ce n'est point faire un acte de bon Français que de critiquer trop vertement nos petits travers, devant les étrangers, et en nous souvenant que, personnellement, nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de la façon plus que bienveillante avec laquelle nous avons toujours été accueilli.

Un moment de méchante humeur est bien vite passé. Nous pensons que cinq minutes après nous avoir lu, les intéressés eux-mêmes nous sauront quelque gré de notre franchise.

Pour attaquer le taureau par les cornes, commençons par une incontestable vérité. Les étrangers recherchent volontiers le commerce et le patronage de leurs ambassadeurs, Ministres, Drogmans, Consuls et Chanceliers. Les Français, par un faux esprit d'indépendance, s'éloignent de tout ce qui est revêtu d'un caractère officiel.

Il est bien entendu que nous faisons une exception

pour les personnes qui ne s'approchent des autorités qu'avec l'intention de leur faire jouer un rôle sacrifié dans la mise en action de la fable : du renard et du corbeau. Nous parlons des gens qui ne sont pas constamment à *la recherche d'un bon fromage.*

Nous avons connu des Français très-honorables, établis depuis douze ou quinze ans dans une ville, qui n'avaient jamais fait une visite aux Représentants de leur pays.

Quand vous leur demandiez : connaissez-vous notre Consul ?

Moi ! vous répondaient-ils, ma foi non. On dit que c'est un homme charmant, mais je ne l'ai jamais vu, je n'ai rien à lui demander que voulez-vous que j'aille faire au Consulat ?

Et notez bien que le même homme, au moindre froissement de ses intérêts et surtout, de son amour propre, se précipitera dans les bureaux de la chancellerie en demandant justice.

Voici la reproduction d'une scène qui s'est passée cent fois, sur les bords de la Néva comme sur les rives du Bosphore ou du Nil.

« Un homme arrive rouge de colère : « Le Consul » de France, s'il vous plaît ?

« Monsieur, c'est moi, que désirez-vous ? — Mon- » sieur, je suis Français, et je viens me plaindre du » Gouvernement local.

» Veuillez, je vous prie, me dire votre nom ? — » Lambert, natif de Carcassonne.

« Êtes-vous immatriculé sur le registre des Fran-
» çais, résidents dans cette Capitale ?

« Moi ! c'est la première fois que je mets les pieds
» au Consulat.

» Depuis combien de temps êtes-vous établi dans
» ce pays ?

» Depuis 1857, cela fait un peu plus de quatorze
» ans. »

La réclamation de ce Français est peut-être très-légitime. Le Consul a pour devoir de défendre et de protéger tous ses nationaux, qu'ils aient ou non étudié cet utile, mais fort négligé petit volume, qui a pour titre : *La civilité puérile et honnête.* Mais enfin pour appartenir au Ministère des affaires Etrangères, l'on n'en est pas moins un homme, et il est fort compréhensible que le représentant de la France ne soit pas absolument bien disposé, en faveur d'une personne qu'il devrait connaître depuis longtemps, et qu'il voit pour la première fois.

Ajoutez encore que notre aimable compatriote ne veut rien entendre, qu'il s'occupe peu des tempéraments que peuvent imposer des relations diplomatiques, des habitudes locales ou des nécessités de situation.

Ce qu'il veut, c'est avoir raison, c'est qu'on lui fasse justice immédiatement, toute affaire cessante, et s'il n'obtient pas ce résultat, il s'en ira furieux, criant, par dessus les toits, que nos Représentants sont payés pour nous défendre, et qu'au lieu de faire leur devoir, ils refusent d'écouter le *pauvre monde.*

Si, par un hasard heureux, il s'en retourne satisfait, le Consul et le Chancelier peuvent espérer le revoir... la première fois qu'il aura une autre méchante affaire sur le bras.

Certes, il n'y a point de règle sans exception, mais c'est surtout dans les choses mauvaises que les exceptions servent à confirmer les règles.

Les Anglais, les Russes, les Allemands, les Italiens, les Autrichiens commes les citoyens des Etats-Unis d'Amérique, ou de la Confédération Hélvétique, recherchent en toute occasion l'appui de leurs Représentants. Nous, notre première préoccupation est de faire les choses à notre fantaisie, en dehors de tout contrôle.

Malheureusement, Ambassadeurs, Ministres et Consuls généraux n'ont peut-être pas toujours fait ce qu'il fallait pour gagner le cœur de nos nationaux. Nous parlons ici des petits accidents de la vie, et non de ces moments suprêmes où nos agents ont constamment payé de leur personne, et fait le plus grand honneur à notre drapeau.

Voici, par exemple, un fait très connu, prouvant la différence qui existe entre les relations des étrangers avec les chefs de leur nation et notre manière d'agir.

Dieu nous garde d'écrire une ligne qui puisse faire la moindre peine à une personne qui s'est admirablement conduite, comme femme et comme Impératrice.

Nous sommes les premiers à proclamer que celle

que les ennemis, et même quelques amis de l'Empereur Napoléon III appelaient l'Espagnole, a montré à différentes reprises qu'elle était digne d'avoir occupé le trône de la France.

l'Impératrice Eugénie a trouvé, en face des plus grands dangers et des plus sombres revers, de ces réponses parties d'un cœur haut placé que n'auraient pas désavouées les augustes mères de Saint-Louis et de François I[er].

En racontant ce qui s'est passé, lors du voyage en Orient de l'Ex-Impératrice des Français, nous n'avons, on peut en juger par les lignes qui précèdent, d'autre idée que celle de montrer comment, chez nous, peut-être plus que partout ailleurs, les grands personnages subissent, d'une façon inconsciente, les influences de leur entourage.

« Le voyage de l'Impératrice Eugénie, en Turquie et en Egypte, devait être plus qu'une fête. Nous rendions bien notre pensée lorsque nous écrivions, dans nos lettres au journal le *Constitutionnel*: « L'arrivée de l'Impératrice à Constantinople peut transformer l'Orient. »

En voyant le Sultan Abdul-Aziz rendre à une femme, a une *ghïaour* des honneurs Souverains, et la traiter avec un respect et une déférence que jamais Sultan ne professa pour une de ses Epouses préférées ou même pour sa Mère, les femmes Turques vont comprendre quel est le rôle de la femme chrétienne dans la société moderne, et le jour où elles auront conscience de leur valeur et de la situation qui leur

est faite, la vie de *harem* n'aura plus de raison d'être.

La femme n'est jamais esclave que par son bon plaisir.

Nous sommes ennemi de toute révolution, de toute violence ; nous avons peu de confiance dans la durée des choses imposées par la force. Mais nous croyons que, par l'instruction, la femme Musulmane doit se transformer, et que le jour n'est peut-être pas loin où elle rendra d'immense services à l'Empire.

S'il faut un demi siècle pour que cette œuvre s'achève, l'Impératrice peut la faire avancer de quarante ans, dans les huit jours qu'elle doit passer dans les palais du Bosphore. »

L'Impératrice des Français est arrivée l'après-midi. Dès 6 heures du matin, les élèves des écoles chrétiennes et des pensions des sœurs montaient sur des bateaux pavoisés, en portant des bannières sur lesquelles on lisait :

« *A la bienfaitrice des pauvres.*

« *A la sœur de charité des hôpitaux d'Amiens et de Paris.* »

Et diverses autres phrases rappelant ses bonnes œuvres et ses belles actions.

Nous avions pris place sur un vapeur où se trouvaient déjà un très grand nombre de personnes, et cent cinquante ou deux cents élèves de l'école des frères.

Vers les 7 heures et demie, au moment de nous mettre en route, mon drogman vient m'annoncer

que l'on ne servirait pas de déjeuner à bord. C'était peu rassurant, et nous nous empressâmes de lui donner une livre (23 francs) et de l'engager à faire son possible pour nous acheter quelque chose dans les barques qui entouraient notre pyroscaphe.

On ne vendait que du pain et du raisin. Le drogman en acheta pour.... 23 francs, et la suite prouva qu'il avait eu raison.

S. A. le Grand-Vézir, A'ali Pacha, était parti la veille pour aller au détroit des Dardanelles attendre l'arrivée du vapeur l'*Aigle* qui portait S. M. l'Impératrice.

On veille si bien sur les bâtiments Turcs que par un très beau temps l'on avait laissé passer, sans le voir, le vapeur portant l'Auguste voyageuse. Le Grand-Vézir n'assista donc pas au débarquement de l'Impératrice qui eut lieu vers les trois heures et demie.

Sur notre bateau l'on ne vendait rien, mais on nous fit l'honneur et le plaisir de nous inviter à prendre place à la table du commandant, ce que nous acceptâmes avec autant d'empressement que de reconnaissance.

Pendant que nous déjeunions, notre drogman vient nous dire que les pauvres enfants n'avaient rien à manger. « Donnez-leur le pain et les raisins. » C'est avec cela qu'ils firent la collation, un prêtre avait fait la distribution. De notre vie nous n'avons été remercié d'aussi bon cœur. En rappelant ce fait nous ne voulons prouver qu'une chose, c'est que

l'on avait envoyé des centaines d'enfants, au devant de l'Impératrice, sans s'occuper de savoir comment et quand ils mangeraient.

Comme circonstance attenuante, il faut dire que l'on avait annoncé l'arrivée du bâtiment impérial pour midi, et puis on était tout à la joie, mais la joie creuse, et les enfants, ainsi que les grandes personnes ne purent point débarquer à Galata avant cinq heures de l'après-midi.

Jamais on n'avait vu un tel mouvement sur le Bosphore. Dans Péra et Stamboul, plus d'un million de personnes se promenaient espérant apercevoir l'Impératrice.

Parmi les Turcs, ceux qui avaient été favorisés par le sort, ceux qui s'étaient trouvés bien placés lors du débarquement montaient l'imagination à leurs coréligionnaires, en leur traçant de l'Impératrice un portrait à l'Orientale.

Enfin, dès le premier jour, on entendait les femmes Turques qui se promenaient en disant : *Tchoq guzel kokona Napoléon*. Ce que nous ne pouvons traduire en français que par cette phrase qui possède moins de force et d'élégance : Elle est fort belle Madame Napoléon.

Nous avions prévu juste, le séjour de Sa Majesté au palais de Beylerbey prenait les proportions d'un événement.

La visite de l'Impératrice Eugénie à la promenade du vendredi (le vendredi est le dimanche des Turcs) aux Eaux-Douces d'Asie fut plus qu'un triomphe.

Les hommes, mais surtout les femmes Turques, ne pouvaient assez se rassasier de la vue de la Sultane des Français.

Cette chrétienne qui passait chez eux et que l'on traitait de la sorte, c'était un rêve.

A Péra, l'on avait, au dernier moment, en quelques jours tracé et sablé deux rues pour l'impériale visiteuse.

L'Impératrice devait aller entendre la messe à l'Eglise Catholique arménienne. C'était le moment où tous les prêtres catholiques de l'Orient s'étaient rendus,à Constantinople, pour aller de cette capitale à Rome, où le Saint-Père réunissait un concile composé des évêques de toute la catholicité. Jamais nous n'oublierons cette messe. Il y avait autant de monde dans les rues de Péra que l'on peut en trouver sur les boulevards parisiens, un jour de grande fête nationale.

Craignant que Sa Majesté ne soit incommodée par la poussière,on lui avait préparé une voiture fermée, pour monter de Béchiktach à Péra. Mais de l'église arménienne au palais de l'ambassade de France, elle devait prendre place dans une calèche découverte, conduite à la Daumont.

On avait compté sans la foule, et il fut impossible de faire avancer une nouvelle voiture, le peuple en fut pour ses frais d'enthousiasme et de curiosité, l'Impératrice longea la grand'rue de Péra dans sa voiture couverte.

La réception à l'ambassade dura tout au plus une demie heure. Pendant ce court laps de temps, elle trouva le moyen de dire un mot aimable à chacune des personnes qui lui furent présentées par notre ambassadeur M. Bourée, mais ce fut tout, il n'y eut pas d'expansion.

On avait fait au Théâtre Italien, qui devait devenir la proie des flammes dans le terrible incendie du 5 Juin 1870, de nombreux préparatifs pour recevoir Sa Majesté. M. Naoum, le Directeur-propriétaire de ce théâtre, aidé par une assez forte subvention du Gouvernement Ottoman, avait fait remettre la salle à neuf.

Une entrée spéciale avait été pratiquée, une loge impériale préparée. Le théâtre était tout or et abeilles. On avait composé un spectacle gala, fait apprendre une cantate aux artistes et aux choristes. Les dames de Péra avaient dévalisé les marchands des modes et fait remonter leurs diamants au goût du jour.

On attendait une de ces soirées qui restent gravées dans la mémoire. Hélas ! tous ces préparatifs furent faits en pure perte. Quelques officiers ou chambellans, qui faisaient partie de la suite de Sa Majesté l'Impératrice des Français, désirant être libres de leurs soirées, lui firent un tel tableau de la troupe à laquelle ils avaient vu jouer, l'avant veille, un acte de la *Favorite*, qu'elle renonça à la représentation organisée en son honneur.

On peut juger s'il y eut un grand désappointement dans la population Européenne de la ville. Quant

aux femmes Turques, c'était leur enlever sûrement un plaisir et peut-être une douce espérance.

On avait bien fait, ainsi que cela existe aujourd'hui au théâtre Vice-Royal du Caire, des loges grillées pour les femmes dans le théâtre impérial que le Sultan Abd-ul-Medjid avait fait construire dans son palais. Pourquoi les dames Turques n'auraient-elles pas, dans des loges spéciales, assisté à la représentation qui devait être honorée de la présence du Sultan Abu-ul-Aziz et de l'Impératrice Eugénie?

De Constantinople, Sa Majesté se rendit à Alexandrie. On avait pavoisé la ville et préparé des illuminations. Elle traversa cette ancienne capitale *incognito* pour se rendre dans la Haute Egypte.

M. Tricou, qui remplissait les fonctions de Consul général pendant l'*interim* qui suivit le départ de M. Poujade, avait cru devoir faire dignement les choses. Le ministère des affaires étrangères marchanda ses dépenses, et notre intelligent et fort aimable Représentant en fut pour une trentaine de mille francs de sa caisse particulière.

S. A. le Khédive fit tout ce qui était humainement possible pour bien recevoir la femme de l'Empereur Napoléon III. Après la visite à Thèbes, Sa Majesté revint au Caire pour aller assister aux brillantes fêtes de l'inauguration du Canal de Suez.

Elle obtint un grand succès de grâce et de beauté au bal d'Ismaïlia, mais en retournant au Caire elle ne trouva pas le temps de recevoir la colonie fran-

çaise. Nous eumes un quart d'heure d'audience nationale, au Consulat général d'Alexandrie.

L'Impératrice Eugénie se montra, comme toujours, fort aimable dans cette trop courte réception. Mais ce fut encore tout, elle remonta sur l'*Aigle*, pour y assister à un bal donné par les matelots pour célébrer sa fête et les Français ne la revirent pas.

Or, lisez et faites vos réflexions. S. M. l'Empereur d'Autriche assista, à la même époque, dans cette même ville d'Alexandrie, à un bal donné par la colonie Austro-Hongroise.

S. A. R. le Prince de Prusse honora de sa présence le bal donné par ses nationaux et visita tous les établissements industriels dirigés par des Allemands.

Le Duc d'Aoste qui représentait, aux fêtes données à l'occasion du percement de l'Isthme de Suez, Sa Majesté le Roi Victor-Emmanuel, dansa au bal offert par la société italienne. Mais on répondit aux délégués des colonies Françaises du Caire et d'Alexandrie que l'Impératrice Eugénie était trop fatiguée par les fêtes officielles, données par un étranger, pour assister à une petite fête nationale.

Les Français eurent l'air de ne point aimer leur Souveraine ou d'être peu appréciés par elle.

Tous les Souverains distribuèrent de nombreuses décorations à leurs sujets. Nous croyons qu'il n'y eut pendant tout le voyage en Orient de l'Impératrice que trois décorations de la Légion d'Honneur attachées sur des poitrines françaises.

Franchement, toute exagération nationale à part,

nous ne pouvons pas croire que nos nationaux possédaient moins d'honorabilité ou d'intelligence que les Allemands et les Italiens.

C'était une différence d'appréciation et voilà tout.

Encore une fois nous ne rendons nullement l'Auguste exilée responsable de ce qui se passa à cette époque, et si nous avons rappelé ce fait, c'est dans l'espoir qu'il pourra peut-être servir d'exemple pour l'avenir.

Un jour que nous disions à un ambassadeur de France, à Constantinople, qu'il nous semblait qu'il y avait moins de solidarité, moins de bonhomie dans les rapports existants entre les Français et leurs représentants, qu'entre les étrangers et leurs ministres, on nous demanda de citer un exemple.

Nous fîmes alors une petite scène comparative qui amusa beaucoup Son Excellence. Nous allons tâcher de nous la rappeler.

Nous ne savons si notre honorabte et savant Ambassadeur voudra bien en rire à son tour, mais nous sommes certain qu'il a l'esprit trop indépendant et le cœur trop haut placé pour s'en formaliser.

Le premier acte se passait à Thérapia, au palais d'été de l'ambassadeur de France. On sait que pendant la belle saison les chefs d'Ambassades et de légations habitent les villages de la côte européenne du Bosphore. De nombreux bateaux à vapeur font un service journalier entre le pont de Stamboul et les différentes échelles des deux rives du bras de mer qui sépare la Marmara de la mer Noire.

Pour faire une promenade, ou une visite maritime, les petits bateaux de la Compagnie du Chirket-i-Haïrié sont aussi commodes que peu confortables. On n'y trouve rien à manger, dans un parcours d'au moins cinq heures, aller et venir, et l'on ne vous sert, comme rafraîchissement, que du café ou de la limonade. Mais ces vapeurs quittent trop tôt Buyuk-Déré, Thérapia, Yéni-keuï et Sténia pour que l'on puisse visiter quelqu'un avant ou après le dîner.

Quant aux *caïqs*, pour les longues courses, ils sont devenus impraticables depuis que le Bosphore de Thrace est constamment sillonné par de nombreux pyroscaphes, allant de la côte d'Europe à la côte asiatique.

Si nous n'écrivions que pour des personnes connaissant Constantinople, tous ces détails seraient superflus, mais nous avons l'espéranee d'être lu un peu partout.

SCÈNE 1re.

PERSONNAGES :

S. E. l'ambassadeur de France.

M. Durand, *membre du Conseil général du département du Nord, grand industriel de la ville de Roubaix.*

Un secrétaire.

Un domestique.

(M. Durand est porteur d'une lettre d'introduction pour l'ambassadeur. Il a déjà fait deux fois inutilement le chemin de Péra à Thérapia, une fois en bateau à vapeur, une fois dans une voiture, par la route de Maslak (ce dernier système de locomotion coûte une trentaine de francs par excursion.)

Le DOMESTIQUE *à M. Durand:*

« Vous pouvez entrer, Son Excellence vous attend.

M. Durand entre et salue.

L'Ambassadeur se lève, tout en rangeant des papiers.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'apporter. Je suis très fâché que vous vous soyez dérangé deux fois inutilement, mais vous êtes venu un mercredi matin, qui est un jour de courrier, et un vendredi, qui est le dimanche des Turcs, et j'accompagnais des dames à la promenade. Nous avons tant à faire. Aujourd'hui même, c'est lundi, et pour vous recevoir je retarde ma visite au *yali* du Ministre des affaires étrangères. Vous pouvez, par la fenêtre, voir mon *caïq* à trois paires, qui attend dans le Bosphore. »

M. DURAND.

» Je ne regrette nullement mes trois voyages, puisque j'ai l'honneur de présenter mes hommages à Votre Excellence. »

L'AMBASSADEUR.

« C'est la première fois que vous visitez l'Orient ? »

M. DURAND.

« Oui, Excellence. Vous savez combien les affaires industrielles nous tiennent cloués dans nos villes, quand on occupe douze ou quinze cents ouvriers... et comme jeune homme, je n'ai visité que l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et l'Amérique, où mon père m'avait envoyé au moment de la crise

cotonnière, occasionnée par la guerre des Etats-Unis. Nous avions là pas mal de capitaux engagés, mais nous nous en sommes assez bien tiré. »

L'AMBASSADEUR.

« La vue de Constantinople doit vous avoir produit une bien grande impression. »

M. DURAND.

« Le coup d'œil est admirable ! Malheureusement, quand on se promène dans la ville Turque, et surtout dans la ville Franque, les détails sont moins favorables que la vue d'ensemble. Ma femme s'abîme les pieds, mais comme elle veut tout voir, la curiosité l'emporte sur la douleur. »

L'AMBASSADEUR, *gracieusement.*

« Ah ! Madame Durand vous accompagne ? »

M. DURAND.

« Oui, Excellence, je suis marié depuis cinq ans et chaque printemps, Madame Durand me demande invariablement quand me feras-tu voir Constantinople ? Ma foi, cette année, j'ai pris six semaines et nous voici.

L'AMBASSADEUR.

« C'est très-fâcheux que nous ne soyons pas en hiver, j'aurais eu l'honneur d'inviter votre dame. Nous avons à l'ambassade de très beau bals. Mais vos affaires doivent, comme vous le disiez, vous rappeler promptement à Roubaix. Vous devez avoir

bien du mal avec les questions ouvrières. Avez vous eu des grèves ? »

M. Durand.

« Hélas ! oui. Nous sommes dans un pays frontière, et nos pauvres ouvriers sont travaillés par des meneurs qui nous arrivent de tous côtés. Cependant, je crois qu'ils se lasseront du rôle de dupes que l'on leur fait jouer. Il faut que les industriels, les chefs de fabriques y mettent du leur. Il y a du bon dans l'association des ouvriers, quand elle est pour eux un moyen de défendre des droits raisonnables, et de se prémunir contre la misère; mais la grève est fatale à tout le monde, aux ouvriers comme aux patrons, et la répression n'est pas suffisante contre les meneurs qui empêchent leurs camarades de travailler. Le Gouvernement use trop de ménagements avec eux. Certes, la position du travailleur est digne du plus grand intérêt. Il faut l'instruire, le protéger, l'aider à bien élever ses enfants, lui faire aimer et rechercher les douceurs de la famille, tâcher de l'habituer à l'épargne. Mais il faut pouvoir lutter contre la concurrence étrangère, s'arrêter forcément dans cette voie qui consiste à toujours diminuer les heures du travail, et à augmenter constamment le salaire de la journée. On nous représente à nos ouvriers comme leurs ennemis, mais à Roubaix, sur dix patrons, il y en a neuf qui ont débuté par être tisseurs ou teinturiers. Mon grand père, en travaillant beaucoup, gagnait trois francs par jour, en 1828, et c'est

pourtant lui qui a commencé notre fortune et monté notre première fabrique.

L'AMBASSADEUR.

« Comptez-vous visiter d'autres villes de l'Orient?

M. DURAND.

« Je me propose d'aller à Brousse. On m'a dit que les fabriques étaient très-intéressantes à visiter. Il y a, je crois, dans cette ville des Français qui ont rendu de grands services au pays en développant l'industrie.

L'AMBASSADEUR.

« Oui, entr'autres, un de nos compatriotes que j'espère faire décorer, la prochaine fois que nous ne serons pas trop occupés de politique.

M. DURAND.

« Votre Excellence aura parfaitement raison, et si les services de cette personne sont véritablement sérieux, le plus tôt sera le mieux.

L'AMBASSADEUR, *sonnant un domestique.*

« Tout est-il prêt ?

LE DOMESTIQUE.

« Excellence, on est à vos ordres.

L'AMBASSADEUR *à M. Durand.*

« Si vous avez besoin d'un *teskéré* (*) ou d'un *cavass* (**) pour visiter les mosquées et les monu-

(*) *Teskéré*, permission revêtue du sceau de la Sublime-Porte.

(**) *Cavass*, bas officier qui précède à cheval ou accompagne les Ambassadeurs et les Ministres.

ments de Constantinople, je me mets entièrement à votre disposition.

M. Durand.

« Je rends mille grâces à Votre Excellence, et Madame Durand lui sera très reconnaissante, je profiterai de son offre.

L'ambassadeur, *sonnant un employé de l'ambassade.*

« Vous aurez l'obligeance de faire demander un *teskéré* pour M. et Mme Durand et vous mettrez un *cavass* à leur disposition pour le jour indiqué.

L'employé.

« Parfaitement, Excellence. Je préviendrai le drogman et l'on enverra le *teskéré* à l'hôtel de Monsieur.

L'ambassadeur *à M. Durand.*

« Où êtes-vous descendus à Pera ?

M. Durand.

A l'*Hôtel d'Angleterre*....... Après avoir visité Brousse, je pense retourner chez nous, par la mer Noire, pour visiter les grandes fabriques de la Russie, et montrer Odessa, Moscou et Saint-Pétersbourg à ma femme.

L'ambassadeur.

« Vous ferez là un voyage très intéressant.

M. Durand.

« A moins pourtant que la vue de ce qui se fait à Brousse ne me donne l'idée d'établir une fabrique dans ce pays. Je suppose que le Gouvernement Turc

ne serait pas fâché de voir les capitaux étrangers, et notre pratique, venir prêter, chez lui, un concours, même intéressé, à son industrie nationale? J'ai un jeune frère à placer, et, ma foi, si je trouvais une bonne combinaison?

L'AMBASSADEUR, *effrayé.*

« Comment, vous songeriez à faire quelque chose en Turquie? peut-être même à Constantinople? Gardez-vous en bien, pour l'amour de Dieu! Vous avez une fortune faite, n'allez pas la risquer.

M. DURAND.

« Mais on m'a dit que le Gouvernement Turc me faciliterait au besoin.

L'AMBASSADEUR, *avec vivacité.*

« Vous ferez des affaires avec le Gouvernement Turc. Il vous paiera mal, ou ne vous paiera pas; vous aurez un procès, des réclamations. Nous sommes absorbés, ici, par les grands problèmes politiques. J'ai la Sublime Porte, l'Ambassadeur de Russie, celui d'Angleterre, les nationalités, les questions religieuses, les changements des Ministères, les tracas du Canal de Suez et ceux du Khédive d'Egypte. Jugez s'il me reste le temps de m'occuper des industriels et de leurs fabriques. Au reste, il nous est interdit de nous mêler des rapports particuliers et commerciaux de nos nationaux avec le Palais ou avec la Sublime Porte. En dehors de l'exécution des traités de commerce, nous n'avons pas à intervenir.

M. Durand.

« Mais cependant, Excellence, nous venons d'avoir l'Exposition Universelle, à Paris, toutes les nations vont profiter de nos découvertes et de nos applications, et nous avons, non seulement besoin de multiplier nos débouchés commerciaux, mais encore un immense intérêt à rechercher des pays où nous puissions faire établir certains articles dans les meilleures conditions de prix. La femme ne gagne rien, en Orient, si nous lui faisions gagner quelque chose, nous rendrions un service au pays. Mais pendant un certain laps de temps, le prix du travail sera toujours moindre qu'en Europe, et surtout qu'en France. Votre Excellence doit bien comprendre mon idée.

L'Ambassadeur, *avec conviction.*

« Croyez-moi, Monsieur, avant un an vous seriez en procès, et je ne pourrai rien pour vous, malgré toute ma bonne volonté (montrant l'employé qui est resté s'occupant à ranger quelques papiers). Demandez à Monsieur, nous avons plus de cinq cents réclamations en souffrance auprès du Gouvernement Ottoman. C'était de mon devoir de vous prévenir, (lui tendant la main). Allons, adieu, Monsieur, je suis charmé d'avoir eu le plaisir de faire votre connaissance. Je me rends de ce pas chez le Ministre des Affaires Etrangères. Je vais y arriver après mes Collègues de Russie et d'Angleterre. Le *Levant Herald* parlait hier, vaguement, d'un changement possible de Grand-Vézir. Chaque fois qu'un Grand-Vézir se

montre bien disposé pour la France, on voudrai le changer. Nous verrons bien. (Il prend ses gants).

M. Durand.

« Il me reste à remercier Votre Excellence de sa bienveillante réception.... et de ses conseils, bien qu'ils ne soient pas très encourageants. Je crois que mon frère Charles fera bien de ne plus songer à l'Orient. »

L'ambassadeur, et M. Durand, descendant l'escalier, ils échangent une poignée de mains. L'ambassadeur monte dans son *caïq*. M. Durand reprend sa voiture, il rentre à Péra, reçoit son *teskéré* 3 jours après, visite les curiosités de Stamboul, fait une excursion à Brousse et s'embarque, douze jours après sa visite à l'ambassadeur de France, pour Odessa, avec Mme Durand.

M. Durand n'est plus revenu à Constantinople, mais son frère a monté, depuis 1869, une grande fabrique dans les environs de Moscou.

2me TABLEAU.

La scène se passe à l'extrémité du village de Thérapia, dans le nouveau palais d'été de Son Excellence l'ambassadeur d'Angleterre. Le dialogue a lieu en anglais, mais nous le traduisons en français pour la commodité de quelques-uns de nos lecteurs.

Personnages :

S. E. l'ambassadeur d'Angleterre.

M. Johnston, *de la ville de Birmingham, grand fabricant de couteaux.*
Un secrétaire de l'ambassade d'Angleterre.
Un domestique.

M. Johnston donne sa carte au domestique. Celui-ci, en voyant que le visiteur est un sujet anglais, s'empresse de la porter à l'ambassadeur. Il redescend aussitôt, et s'adressant au fabricant de Birmingham :

LE DOMESTIQUE.

« Gentleman, Son Excellence vous attend.

M. JOHNSTON.

« Merci. (Il entre dans un salon de réception. L'ambassadeur se lève et va au devant lui, en lui tendant la main).

S. E. L'AMBASSADEUR.

« Soyez le bienvenu, M. Johnston, je suis charmé de vous recevoir.

M. JOHNSTON.

« C'est moi qui remercie Votre Excellence de sa bonne réception. Comme fidèle sujet de Sa Majesté, j'ai cru qu'il était de mon devoir, quoique simple particulier, de venir, avant toute chose, présenter mes hommages respectueux à Votre Seigneurie.

L'AMBASSADEUR.

« Vous êtes un fabricant, un grand industriel, M. Johnston, et c'est grâce au commerce, que nous au-

tres Anglais, nous sommes le premier peuple du monde.

M. JOHNSTON.

« C'est très vrai.

L'AMBASSADEUR.

« Aussi les commerçants, les négociants, sont-ils toujours sûrs de trouver, à l'Ambassade, l'accueil le plus bienveillant et le plus amical.

M. JOHNSTON.

« C'est très bien.

L'AMBASSADEUR.

« Votre nom est très connu. Vous avez une grande fabrique à Birmingham. Mais il y a longtemps que je n'ai visité cette belle cité manufacturière qui est une des gloires de la Grande-Bretagne. Rappelez-moi, je vous prie, votre fabrique est-elle située dans la ville haute ou dans la ville basse?

M. JOHNSTON.

« Pardon, Excellence, mes deux fabriques sont placées dans le faubourg de Soho, c'est là où se trouvent les vastes fabriques de Bolton et de Watt. La maison de mon père est dans la vieille ville, la ville basse; mais j'ai fait construire une jolie habitation dans un des plus beaux quartiers de la ville haute. Nous avons eu sept enfants, et Mme Johnston trouvait que la maison paternelle était trop petite et que nos ruelles manquaient d'air.

L'AMBASSADEUR.

« Je vous fais mes compliments, à vous et à Madame Johnston. En effet, si la ville basse, et surtout le faubourg de Soho se distinguent par leur immense industrie, la ville haute possède de très beaux monuments. J'ai un neveu qui a fait ses études dans l'un de vos deux colléges. En allant le voir, j'ai visité vos bibliothèques qui sont très remarquables. Birmingham est tout à la fois une ville savante et industrielle.

M. JOHNSTON.

« Votre Seigneurie est bien bonne pour mes chers et honorables concitoyens. Je m'empresserai, dès mon retour à Birmingham, de leur apporter les gracieusetés de Votre Excellence.

L'AMBASSADEUR.

« Dites-les vérités, M. Johnston. C'est le premier voyage que vous faites en Orient?

M. JOHNSTON.

« Oui, Excellence. Je vous avouerai même que j'ai très peu voyagé. J'ai 54 ans et je n'avais, avant cette grande tournée, que nous faisons, quitté que deux fois l'Angleterre, pour aller à Boulogne, Paris, Baden-Baden, Bruxelles et Ostende en suivant les bords du Rhin. Il a fallu travailler pour en arriver à se créer une fortune indépendante. Mais, grâce à Dieu, tout a bien marché, et maintenant nous pouvons nous donner un peu de bon temps. Mes deux

fils aînés dirigent nos fabriques, le cadet est en Amérique, et je me promène en Europe, et même un peu en Asie. Nous avons été, hier, vendredi, voir les Eaux-Douces, en passant par Scutari, en compagnie de Madame Johnston et de ses cinq filles.

L'AMBASSADEUR.

« C'est charmant. Il est naturel, comme vous le dites fort judicieusement, qu'un homme qui a beaucoup travaillé toute sa vie, se donne de l'agrément quand il a atteint son but, et c'est fort honorable de faire profiter sa famille des plaisirs que l'on prend. (Sonnant un domestique.)

LE DOMESTIQUE.

« Excellence?

L'AMBASSADEUR.

« Servez-nous le thé. Vous accepterez bien une tasse, M. Johnston? (Au domestique). Priez M. Cardell de monter.

M. JOHNSTON.

« Grand merci.

L'AMBASSADEUR.

« Quel âge ont vos demoiselles?

M. JOHNSTON.

« L'aînée, Miss Mary, est dans ses 22 ans, et la plus jeune, Miss Victoria, vient d'avoir seize ans.

L'AMBASSADEUR.

« Eh! mais ce sont de grandes demoiselles, et il faudra bientôt songer à les établir.

M. JOHNSTON.

« Oh ! Excellence, rien ne presse, il faut bien leur laisser le temps de s'amuser un peu et de profiter de leur liberté.

L'AMBASSADEUR.

« L'ambassadrice sera enchantée de faire la connaissance de Madame Johnston, et si vous voulez, pour Mardi, accepter à dîner, emmenez-la avec vos demoiselles qui, j'en suis sûr, sont charmantes et feront la conquête de mes filles. Les unes parleront de l'Angleterre et les autres du Bosphore. Il y aura bénéfice pout tout le monde.

M. JOHNSTON.

« Je vous remercie bien de votre honorable invitation, et Madame Johnston sera très touchée de l'attention délicate de votre Seigneurie, et ravie et fort honorée de faire la connaissance de Son Excellence Madame l'Ambassadrice. Quant à mes filles, elles vont être bien heureuses, seulement il faudra être plein d'indulgence pour elles. En voyage, on n'a pas beaucoup de toilettes, les bagages sont si encombrants.

L'AMBASSADEUR.

« Nous sommes en été, et à la campagne, la toilette la plus simple est la meilleure, et.... toutes les fleurs sont belles au printemps.

(Le drogman entre.)

L'AMBASSADEUR *(s'adressant au secrétaire)*.

« Savez-vous si M. Pisani est parvenu à arranger l'affaire des mécaniciens anglais ?

LE SECRÉTAIRE.

« Oui, Excellence. M. Pisani n'a pas laissé un moment de repos à la Porte, avant que cette affaire ne soit terminée; ils seront payés demain.

L'AMBASSADEUR *(au secrétaire)*.

« Très bien. Attendez un peu, je vous prie, je veux vous remettre des papiers. (A M. Johnston). Nous avons beaucoup à faire, ici, nous sommes les protecteurs et les défenseurs les plus sérieux de la Turquie. Mais le Gouvernement Ottoman, à son insu, tiraillé parfois par les représentants des autres Puissances, oublie ce qu'il doit à l'Angleterre, et j'ai pour mission de le lui rappeler. Je ne dois pas souffrir que le dernier sujet de la Grande-Bretágne puisse être molesté, ou froissé dans ses intérêts.

M. JOHNSTON.

« Très bien, très bien.

L'AMBASSADEUR.

« Avez-vous un représentant à Constantinople? Avez-vous fait des affaires avec l'Orient?

M. JOHNSTON.

« Non, Excellence, jamais.

L'AMBASSADEUR.

« C'est un tort cela, mon cher M. Johnston. Il faut en faire.

M. JOHNSTON.

« Mon Dieu, mes fils font marcher les fabriques,

sans avoir complétement abdiqué ; je leur laisse la direction des affaires, tant pour la fabrication que pour la vente, et puis, comme j'ai eu l'honneur de le dire à votre Seigneurie, je fais en ce moment un voyage d'agrément.

L'AMBASSADEUR.

« Messieurs vos fils sont retenus à Birmingham par leurs occupations. Vous, après avoir travaillé longtemps, vous vous promenez, c'est parfait. Mais non seulement par intérêt, mais surtout par patriotisme, il ne faut jamais manquer l'occasion de placer un produit anglais. Vous pouvez bien vous faire l'ambassadeur de vos fils.

M. JOHNSTON.

« Mais avec qui votre Seigneurie croit-elle que je puisse faire des affaires ?

L'AMBASSADEUR.

« Avec qui ? Mais avec tout le monde, avec les négociants, avec les bazars, avec le Gouvernement. La coutellerie est un produit de première nécessité, principalement dans un pays où l'on mange beaucoup de fruits. Le Gouvernement Turc doit en acheter pour ses troupes de terre et pour sa marine.

M. JOHNSTON *(interrompant)*.

« Oh! le Gouvernement, mais on dit qu'il paie si difficilement.

L'AMBASSADEUR.

C'est-à-dire qu'il se fait parfois tirer l'oreille, mais

il finit toujours par payer le capital et les intérêts. Nous avons à l'Ambassade M. Pisani qui est infatigable pour obtenir justice, en faveurde nos nationaux et de nos protégés; ceci ne doit point être une préoccupation pour vous.

M. JOHNSTON (*à demi convaincu*).

» Alors votre Seigneurie croit...

L'AMBASSADEUR (*continuant sa phrase*).

» Je crois que nous ne sommes devenus les premiers négociants du monde que, grâce à l'initiative personnelle et à l'appui du Gouvernement Britannique. La coutellerie anglaise est la première coutellerie qui existe, c'est un fait reconnu; il ne faut pas que les fabricants Français, Allemands et Italiens écoulent ici leurs couteaux, sans que les produits Anglais ne leur fassent une sérieuse concurrence. Vous devez, en bon patriote, penser comme moi. Vous trouverez chez-nous tous les renseignements utiles, et je suis certain, M. Johnston, que mardi, en venant dîner à l'Ambassade, vous m'annoncerez votre première affaire.

M. JOHNSTON.

» Je ferai de mon mieux pour seconder les vues de Votre Seigneurie. Elle a raison, un Anglais, même en voyage, doit toujours s'occuper de la prospérite de l'Angleterre.

L'AMBASSADEUR.

» Et n'oubliez pas, M. Johnston, que dans notre

époque, si jolie que soit une Miss, elle n'a jamais une trop belle dot.

M. JOHNSTON

» C'est très vrai.

L'AMBASSADEUR *(lui tendant la main.*

» Au revoir, à mardi, nous dînons à six heures, mais venez de meilleure heure pour que ces dames puissent visiter le jardin.

M. JOHNSTON.

» Encore une fois merci.

Le mardi suivant, en présentant sa femme et ses demoiselles à LL. EExc., M. Jonhston annonçait à l'ambassadeur qu'il avait déjà terminé une affaire particulière, et qu'il était en train d'en traiter une autre, avec le Ministre de la Marine. »

Et maintenant si vous nous demandiez quelle est la morale de ces deux tableaux? Lequel des deux ambassadeurs a le mieux servi les intérêts de son pays? L'un a-t-il tort? L'autre a-t-il raison ?

Nous répondrions que c'est une différence d'objectif.

Bien exprimer sa pensée, est parfois chose assez délicate. Voici pourtant ce que nous voulons dire : D'abord ce tableau est ancien, mettez qu'il ait un lustre de date.

Aujourd'hui, M. le comte Melchior de Vogüé, notre ambassadeur, est un homme du très grand monde, un savant, il possède un beau caractère et la nature lui a donné une belle prestence. Il a déjà

prouvé deux fois, dans des circonstances difficiles, qu'il pouvait tenir notre drapeau d'une main ferme, et que s'il était l'ennemi des vaines rodomontades, il savait le faire respecter. Il aime beaucoup la France, c'est un patriote dans la meilleure acception du mot. Nous sommes convaincu qu'il sacrifierait, au besoin, ses sympathies personnelles à l'intérêt et au bonheur général.

C'est un candidat tout trouvé, pour un grand parti national français, et pour l'Académie.

Comme ambassadeur, il comprend, et accomplit tous ses devoirs. Nul Représentant ne reçoit mieux que lui, et ne fait un plus noble usage d'une immense fortune. Il se multiplie, et nous l'avons vu le Dimanche matin,à la messe, et le soir du même jour, au Théâtre Français, applaudissant nos artistes.

L'ambassadrice est la grâce et la bonté faites femmes, les jeunes filles sont charmantes.

Tout le personnel de l'Ambassade est animé d'excellentes intentions. Les drogmans surveillent nos intérêts avec activité et sollicitude.

Le Consulat de France a été transformé par le passage de M. Tricou, qui vient, heureusement pour nous, de reprendre son poste à Constantinople.

Quant à M. Cor, notre élève Consul, il a prouvé, dans son intérimat, qu'il était digne d'aller occuper un Consulat comme titulaire.

M. Franco, notre Chancelier, est un excellent fonctionnaire, un travailleur zélé, un homme fort

accommodant, qui gagne beaucoup à être connu.

En écrivant ces lignes, nous ne cherchons à flatter personne. Notre cœur pense ce que trace notre plume, et pourtant nous disons, qu'en Orient, comme dans tous les pays que nous avons visité, les étrangers ont, avec leurs représentants, des rapports parfois plus utiles et presque toujours plus empreints de bonhomie que ceux des Français avec nos ambassadeurs, nos Ministres et nos Consuls.

A quoi cela tient-il ?

Quelques beaux-parleurs ont voulu nous persuader que la nation française était née pour l'Etat démocratique. La vérité est que nous sommes bien le peuble le plus autoritaire de toute l'Europe.

Prenez le plus grand amant de la liberté, le républicain le plus radical, l'avocat le plus sincère de cette grande utopie, qui s'appelle l'égalité, donnez-lui deux doigts de pouvoir, nommez-le Président d'un dîner, ou faites lui conduire un cotillon, et vous verrez quel joli type d'autocrate vous aurez bientôt sous les yeux.

En France, tout le monde critique l'autorité et chacun est amoureux du pouvoir. Tout citoyen, revêtu de la plus humble fonction publique, tout employé du Gouvernement, se croit immédiatement une quasi Divinité, ou tout au moins une personne sacrée que les autres mortels, c'est-à-dire les contribuables, ne doivent approcher qu'avec dévotion et respect.

Un jour, Alphonse Karr, cet aimable mais profond

moraliste, nous racontait, à Nice, qu'il s'était pris d'une grande sympathie pour les Rois, en voyant comment, en 1848, d'excellents camarades, de charmants garçons de la veille, étaient devenus de petits tyranneaux, après trois jours de pouvoir.

Le fonctionnaire Français imite un peu M. Prud'homme qui avait fait coudre le ruban de sa décoration, sur ses gilets de flanelle. Il veut toujours rester monté sur son piédestal.

Par contre, nous ne nous contentons pas de juger avec sévérité ses actes publics. Nous faisons un tout de l'homme et du fonctionnaire, et nous lui demandons des qualités et des vertus qui sont rarement le partage de notre pauvre humanité.

Ce que nous disons ici de l'extérieur peut, croyons-nous, parfaitement s'appliquer à l'intérieur de la France. Heureusement que l'on nous a promis des temps nouveaux et que nous sommes en train de nous transformer.

Avec un peu de concessions mutuelles, quel peuple nous serions, si nous faisions toujours passer l'intérêt de la France en première ligne.

A ce point de vue, les Anglais, en remplaçant le Ministère Gladstone, qui avait accompli son œuvre, par le Cabinet Disraéli, viennent de nous donner une nouvelle leçon dont nous devrions bien profiter.

Les Anglais résument leur politique dans cette profession de foi et ce cri de ralliement : d'abord, tout pour l'Angleterre ! Ensuite, tout pour l'Angleterre, et enfin tout pour l'Angleterre !

C'est grâce à l'application de ce principe que la Grande Bretagne a pu traverser, sans de trop fortes secousses, les situations les plus périlleuses.

Nous avons pris aux Anglais les clubs et les courses de chevaux ; si nous avions un jour le bon sens d'imiter leur sagesse politique!

En attendant que ce beau jour arrive, ne perdons pas de vue que nous terminions, pour l'Egypte, la revue des années 1865-1866.

Au mois de Septembre 1865, ayant voulu juger de plus près les évènements qui s'accomplissaient dans la partie orientale du Soudan, à la suite de la révolte de Kassala, la seconde capitale du Soudan égyptien, S. A. le vice-Roi se rendit dans la haute Egypte.

Ce voyage devait être très profitable au pays comme au Souverain, car Ismaïl Pacha, employa son temps à étudier les besoins de la troisième zône du territoire Egyptien, et il revint avec la conviction qu'il était urgent d'établir un chemin de fer qui, partant de la ville du Caire et se dirigeant vers le midi, entre le Nil et la mer Rouge, remonterait, dit-on, jusqu'au Cap Benass, situé en face de Jambo, le port de Médine.

C'est à cet endroit que s'élevait jadis la ville florissante de Bérénice, appelée, d'après ce projet, à renaître de ses cendres.

Cette ligne devrait desservir, soit directement, soit par des embranchements, les points les plus importants du littoral de la mer Rouge et du Nil.

Nous ne savons si ce projet, qui tenait fort à cœur

aux Anglais, qui l'avaient jadis proposé pour faire une concurrence anticipée au Canal maritime de Suez, doit être un jour mis à exécution, mais dans le voyage que nous avons eu l'honneur de faire avec Son Altesse, c'est sur l'autre rive du Nil que nous avons trouvé un chemin de fer, allant déjà jusqu'à Minieh, mais en voie de construction et poursuivant sa route vers la haute Egypte.

La Régence de Tunis n'est séparée de l'Egypte que par Tripoli de Barbarie. Nous en sommes donc assez près pour jeter promptement un coup d'œil sur cette ville intéressante qui s'appela jadis Carthage, et sur ce magnifique pays que les Romains nommèrent longtemps leur grenier d'abondance.

Les suites de l'insurrection de 1864 avaient failli conduire la Tunisie à sa perte.

On prétendait que l'Angleterre et la Sublime Porte voulaient profiter du soulèvement des populations pour renverser la Dynastie Husséiniste.

Bien que le dernier Firman octroyé par Sa Majesté le Sultan, prouve que son intention n'était guère celle que l'on lui prêtait si bénévolement, il faut cependant constater que certaines paroles prononcées par Sir Charles Wood, le Consul général d'Angleterre à Tunis, l'arrivée de Haydar Effendi, le Commissaire Ottoman, qui se présentait avec deux frégates chargées de troupes, et les nombreux cris de *Vive le Sultan* qui retentissaient sur les côtes de la Régence, devaient donner du souci à S. A. Sidi

Mohammed Es-Sadok qui régnait déjà, sur la Régence, depuis l'année 1859.

Tout était périlleux dans la situation, les dangers étaient au moins aussi grands à l'extérieur qu'à l'intérieur.

L'Angleterre et la France continuaient, à Tunis, une lutte d'influence dans laquelle la Régence ne pouvait certainement que perdre.

La mission délicate, confiée par le Bey, au général Khérédine, en l'envoyant à Constantinople, avait éveillé les susceptibilités du Gouvernement de l'Empereur Napoléon III. Son Ministre des Affaires Etrangères avait adressé, le 19 Décembre 1864, au Prince de la Tour d'Auvergne, Ambassadeur de France à Londres, une note fort explicite, qui se trouvait appuyée par la présence, dans les eaux de Tunis, de l'escadre française commandée par l'amiral Bouët-Willaumez.

M. Drouyn de Lhuys disait : « La France ne réclamant pour elle aucune influence exclusive, à Tunis, ne peut admettre la prépondérance d'une autre puissance, pas même celle de la Turquie.

« Depuis la conquête de l'Algérie, les traditions invariables de la politique française, sous les divers Gouvernements qui se sont succédés, nous commandent d'empêcher qu'aucun changement ne soit introduit dans les relations du Bey de Tunis avec la Porte Ottomane, tel qu'un usage constant les a consacrées. »

La France entendait conserver la possession de

la Régence à Son Altesse le Bey et à sa descendance.

A'ali Pacha, le Ministre des Affaires Etrangères du Sultan, déclara à M. de Moustier, Ambassadeur de France à Constantinople, que la résolution bien arrêtée du Gouvernement Ottoman était de respecter le *statu quo* dans la Régence.

S. A. Sidi Es-Sadok,écrivit une chaleureuse lettre à l'Empereur Napoléon III.

De son côté, Sir Richard Wood,envoya au Bey une lettre dans laquelle il tenait un langage bien fait pour étonner les personnes qui avaient suivi les derniers évènements.

Mais, dans les bons résultats, il ne faut pas toujours rechercher les causes déterminantes. Voici ce que disait le Représentant de la Grande-Bretagne:

« Mon Gouvernement ne trouve pas assez d'ex-
» pressions pour blâmer les audacieux, les fauteurs
» de désordre qui, sous le prétexte que le Gouver-
» nement Tunisien était autrefois électif, voudraient
» renverser la Dynastie Husséiniste et placer la
» Régence sous l'autorité directe de la Sublime
» Porte.

Sir Richard Wood ajoutait: « Il est, pour Votre
» Altesse,de la plus grande importance de faire for-
» mellement reconnaître, par le Gouvernement de
» Constantinople et par tous les Cabinets Européens,
» les droits héréditaires de Votre Auguste famille.
» Je puis assurer, à Votre Altesse, que Sa Majesté
» Britannique sera toujours disposée à employer ses
» bons offices, conjointement avec ses alliés, pour

» solliciter la reconnaissance formelle de la Sublime
» Porte. »

Qu'est-il résulté de ces protestations ? A cette époque la France demandait la destitution du Khasnadar dont certains actes avaient causé les récentes révoltes. Il fut soutenu par l'Angleterre, et conserva encore neuf années la direction des affaires.

Les terribles revers, subis par la France, dans la fatale et imprévoyante campagne de 1870-1871, enlevèrent momentanément tout caractère effectif à notre protection.

La Tunisie dut tourner ses yeux vers Constantinople. Il faut reconnaître que c'était agir sagement, en une pareille circonstance, et que le Sultan Abd-ul-Aziz, loin de profiter des événements, se montra rempli de sollicitude pour la Régence et montra la plus grande bienveillance envers le Bey de Tunis.

Nous reproduisons ici le Firman octroyé par le Sultan, pour édifier le lecteur sur la situation exacte de la Tunisie vis-à-vis de la Cour Souveraine de Constantinople. En lisant ce document, on verra que la Régence, tout en faisant partie de l'Empire Ottoman, jouit d'une autonomie plus grande que celle de la Roumanie et de l'Egypte. Il nous suffira de citer trois faits pour prouver notre dire :

1° Son Altesse le Bey de Tunis, qui a reçu tous les Grands Cordons des Souverains Chrétiens, donne des décorations qui sont reconnues par toutes les chancelleries (sauf, croyons-nous, celle de Belgique) et portées dans toutes les cours de l'Europe ;

2° Son Altesse possède des agents à l'étranger;

3° La Rérence de Tunis bat monnaie aux trois talons, or, argent et cuivre.

Voici maintenant ce document important, nous le donnons *in extenso:*

FIRMAN IMPÉRIAL.

Sa Majesté le Sultan à Son Altesse le Bey de Tunis.

A notre Vézir Mohamed Sadik Pacha (*), *décoré des Ordres Impériaux Osmanié et Medjidié en diamants, Gouverneur Général de la Province de Tunis.*

« Nous connaissons la conduite louable que tu as suivie et les services que tu as rendus, ainsi que la loyauté et l'honorabilité dont tu Nous a donné les preuves depuis que le Gouvernement de Tunis, formant partie de Notre Empire, a été confié, par Nous, à ta capacité, comme il l'avait été à celle de tes prédécesseurs.

» Les qualités par lesquelles tu t'es distingué Nous font espérer que tu persévereras dans la même voie, et que tu voueras tes efforts à la prospérité, au bonheur et à la tranquillité de cette Province et de Nos sujets.

« Tu deviendras de plus en plus digne de Notre faveur, et de la confiance que Nous avons en toi, et tu en apprécieras la valeur. Notre sincère désir, Notre ferme volonté est que cette importante Province de Notre Empire jouisse de la plus parfaite comme de la plus constante sécurité, et que la con-

(*) En Arabe Mohamed Es-Sadok.

fiance publique s'établisse solidement parmi les habitants.

» Il est évident qu'en vertu de Nos droits Souverains, Nous ne refuserons jamais d'accorder Notre appui et de consacrer Nos soins à la complète réalisation de ce but.

» Selon la demande contenue dans la pétition que tu Nous a transmise, Nous te confirmons comme Gouverneur Général de la dite Province de Tunis, dont les frontières doivent rester ce qu'elles étaient.

» J'accorderai, de plus, le privilége de l'hérédité du Gouvernement aux conditions suivantes :

» Dans l'intention, comme il est dit plus haut, d'augmenter la prospérité et la richesse de la dite Province Impériale et celle des sujets qui l'habitent, et prenant en considération la présente pauvreté des ressources et les besoins du pays ; inspiré, de plus, par Nos sentiments de générosité et d'intérêt vis-à-vis de Nos fidèles sujets Tunisiens, Nous abandonnons, en leur faveur, le payement de la somme à laquelle la Province était jusqu'à présent tenue de faire sous la forme d'un tribut, comme acte distinctif des anciens et légitimes liens qui attachent la Province de Tunis à Notre Khadifat et Souveraineté, comme partie intégrante de Notre Empire.

» Le Kousbach doit être fait, et toute monnaie émise en *Notre Nom Impérial.* Le Pavillon conservera sa forme et ses couleurs.

» En cas de guerre, entre la Turquie et un pays étranger, la Province Impériale devra fournir son

contingent militaire dans la limite de ses moyens.

» Tous autres liens existants jusqu'à présent avec Notre Gouvernement sont maintenus.

« A ces conditions Nous ordonnons comme suit :

» *Le Gouvernement Héréditaire de Notre Province de Tunis est accordé à Ta Famille.*

» Le Gouverneur Général aura plein pouvoir de nommer et renvoyer, suivant les règles de la justice et de l'équité, tous les Officiers Judiciaires, Militaires, Civils et Financiers de la Province.

» L'administration intérieure devra être cependant en conformité avec *la Loi sacrée* et les autres lois de l'Empire : assurant la vie, l'honneur et les biens de Nos sujets, en tenant compte des nécessités du temps.

» Le Gouverneur Général (Valy) de Tunis *est autorisé à entretenir des relations avec les Puissances Etrangères,* excepté toujours le droit de conclure, avec les dites Puissances, des conventions ou actes internationaux ayant rapport aux affaires politiques, actes de guerre ou règlements de frontières, tous ces objets appartenant exclusivement à Nos droits sacrés et Souverains.

» Lorsque la place de Gouverneur Général sera vacante, sur une pétition demandant la nomination d'un successeur dans la personne d'un membre aîné de Ta Famille, Notre Rescrit Impérial conférant le rang de Vézir et de Mouchir, avec le Firman d'investiture sera accordé. Cet Ordre Souverain, écrit

par Notre Divan, et auquel Notre sceau Impérial est apposé, sera remis.

» Ainsi qu'il a été dit plus haut, dans Notre sollicitude paternelle, nous n'avons d'autre but que d'améliorer la situation de l'importante Province de Tunis, et *de consolider la position de la Famille Régnante*. En même temps Nous voulons fournir de nouveaux moyens propres à assurer la félicité, la tranquillité et la protection des sujets placés sous Notre Autorité, et établis dans cette Province.

» Notre volonté Souveraine est donc que tu dois vouer tous tes efforts à ces soins, et, comme la préservation absolue et permanente de Nos anciens et indispensables droits sur la Province de Tunis, ainsi que la sécurité constante de la vie, de l'honneur et des droits généraux de Nos sujets, résidants dans cette Province confiée à ta fidélité, constitue la condition fondamentale et *sine quâ non* du privilége d'hérédité du Gouvernement, tu devras veiller à ce que ces conditions essentielles soient observées fidèlement et t'abstenir de tout acte qui y soit contraire.

» Toi, et tous les membres de ta famille qui pourront se trouver à la tête du Gouvernement, par ordre de succession, apprécieront la valeur de cette faveur Impériale, et prêteront toute attention à l'observation scrupuleuse des conditions ainsi établies.

» Ils mériteront, par cela, Notre haute approbation.

» 9 Chaban 1288, (23 Octobre 1871). »

Nous avons dit qu'à la fin du mois de Novembre 1864, l'insurrection n'était point terminée dans la Province de Tunis. Cependant, beaucoup de chefs avaient fait leur soumission, mais parmi ceux qui tenaient encore la campagne, le plus influent, Ali-ben-Ghédéoun ou Ali-Ben-Ghi-Dehaoum avait groupé, autour de lui, une grande partie des tribus de la Tunise occidentale.

De son côté, le Général Sidi Roustan, qui commandait les troupes du Bey, avait établi son camp à Elkef (l'ancienne *sicca venerea*). Les troupes fidèles et les rebelles en vinrent aux mains ; dans un premier engagement, Ali-Ben-Ghi-Dehaoum remporta un avantage de peu d'importance, mais Sidi Roustan, se conduisant en Général intelligent et déterminé, reprit bientôt l'offensive.

Les choses changèrent de face. Ali-Ben-Ghi- Dehaoum poursuivi, l'épée dans les reins, dans la direction de Tebessa, du côté de la frontière Algérienne, fut mis en déroute, les trois mille hommes qu'il commandait s'enfuirent de toutes parts et le chef rebelle, obligé de passer la frontière avec une poignée d'hommes, fût envoyé à Constantine par le Gouvernement Français.

Cette dernière victoire détermina la fin de la grande insurrection. Sidi Roustan avait bien mérité de la Régence !

L'armée Tunisienne fut alors réorganisée et divisée en trois petits corps d'armée. Celui de l'ouest, commandé par Sidi Roustan ; celui de l'est ou du Sahel

placé sous les ordres d'Ahmed-Zarouk, et celui du centre ou du Djérid, qui avait à sa tête Sidi-Ali-Bey, l'héritier présomptif, qui porte en cette qualité le titre de Bey du camp.

Les Kabyles, du côté de Béga, dans la partie occidentale de la Régence, et les Arabes Akkassa et Ouarghama, essayèrent encore, mais sans succès, de reprendre les armes. La mission de l'honorable Baron Saillard applanit toutes les difficultés existantes entre le Gouvernement Français et celui de Tunis, et l'on eut de sérieuses raisons de croire à une pacification générale des esprits, dans la Régence, lorsque l'on vit Son Altesse le Bey, ne s'inspirant que de la bonté de son cœur, proclamer, le 1er Novembre 1865, une amnistie complète pour tous les individus emprisonnés ou surveillés pour cause politique.

L'armée reconstituée, après la guerre civile, se composait de 14,000 hommes de troupes régulières, savoir: Infanterie 10,000 hommes, garde 500 hommes, cavalerie 500 cavaliers, artillerie 3,000 hommes.

La Marine que le Bey voulait voir se développer d'une façon toute spéciale et qui comptait déjà 6 bâtiments de guerre et 4 en chantiers, fut placée sous la direction ferme et intelligente de S. Exc. le Général Khérédine qui fut créé Ministre de la Marine, dans le mois de Novembre 1865.

La situation financière, sans être mauvaise, n'était certes pas dans l'état florissant qu'on est en droit d'attendre d'un pays aussi admirablement situé.

Les deux premiers emprunts avaient été consacrés, tout au moins en forte partie, à l'exécution de grands travaux d'utilité publique dans la capitale et ses environs.

Nous disons que les fonds de cet emprunt avaient servi à faire des choses fort utiles; il convient de citer, parmi elles, le rétablissement de l'ancien acqueduc de Carthage qui amène à Tunis, d'une distance de plus de cent kilomètres, les eaux des belles sources de Zaghonan et de Djoukan.

Différents autres travaux avaient été également commencés ou achevés, mais l'argent était dépensé.

Le lecteur se souvient que le premier emprunt conclu par S. A. le Bey de Tunis en 1863 avait été de 33 millions ; la seconde fois le Gouvernement Tunisien demanda et obtint 25 millions des financiers Parisiens.

Mais, chose plus extraordinaire encore, il avait émis sur place, en bons du trésor, pour 25 millions de piastres (15 millions de francs, la piastre tunisienne vaut 60 centimes).

La facilité avec laquelle ces bons avaient été acceptés prouve que les gens qui habitent la Tunisie se rendent compte des ressources merveilleuses de la Régence.

Après avoir été, sous le nom de Carthage, le grenier d'abondance de l'Italie et la rivale de Rome, par sa position géographique et par la richesse et la fertilité de son sol, la ville de Tunis doit forcément reprendre, tout ou partie, de son ancienne splendeur.

Maintenant que la Régence est placée sous l'administration juste et éclairée du Général Khérédine, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il y a, dans ce pays, de l'emploi pour tous les capitaux et de la place pour tous les hommes d'intelligence et de bonne volonté.

Nous avons dit, dans ce chapitre, que la Sublime Porte avait dû, non sans inquiétude, tourner ses regards vers les Provinces Unies, où de très graves évènements s'étaient accomplis.

En effet, dans une nuit, une révolution de Palais, c'est-à-dire la pire des révolutions, avait forcé le Prince Couza à signer un acte d'abdication que, malgré sa lettre au Général Golesco, l'histoire aura bien de la peine à présenter comme volontaire.

Pour bien faire comprendre la situation créée, par ce coup de mains, il est indispensable de remonter aux causes.

On doit la justice aux vivants, mais on est tenu d'une impartialité absolue envers les morts.

Nous avons déjà donné, ailleurs, notre humble opinion sur le Prince Couza. Aujourd'hui que son cadavre glacé est descendu dans la tombe, nous ne le jugerons pas plus sévèrement que lorsqu'il était débout.

Comme simple particulier, le Prince Couza joignait, à des brillantes qualités, des défauts pour lesquels on trouve généralement assez d'indulgence en Roumanie.

Comme Prince, il possédait un esprit très éclairé,

il avait le coup d'œil juste, il comprenait les nécessités de son temps et appliquait, d'une main ferme, les réformes qu'il croyait utiles au pays.

En face de l'étranger, il fut toujours très digne, et resta constamment à la hauteur de sa situation.

Malheureusement, ces qualités étaient gâtées par des défauts; tout en cherchant à faire de la popularité, en décrétant des mesures très libérales, il ne laissa jamais échapper l'occasion de faire parade des sentiments les plus absolutistes.

Le Prince Couza s'était donné un modèle, qu'il voulait imiter en toute chose, il s'était fait le sosie de l'Empereur Napoléon III.

Seulement, il prenait la contre-partie de l'œuvre de l'Empereur des Français. Il cherchait à remonter le courant, ou à l'endiguer, au lieu de le descendre.

Au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre 1851, le Prince Louis avait confisqué toutes les libertés. Nous retombions sous la dictature, et la France passait encore une fois, sans transition, d'une débauche de liberté à un excès d'autocratie.

Aux clameurs bruyantes de la rue succédaient les froides et implacables résolutions qui se décidaient dans le cabinet du futur Empereur. Les journées de Juin avaient pour épilogue les journées de Décembre.

Hélas ! malgré ses splendeurs éblouissantes et ses incroyables revers, la France est toujours la même ; ses qualités et ses défauts forment un tout qui est son *sui generis*, elle ne peut pas plus perdre les unes que se corriger des autres.

Après les grands jours de l'Empire, après ses défaillances, après la campagne de Crimée, la guerre d'Italie et l'expédition du Mexique, après l'invasion allemande, la commune, les incendies, les ôtages fusillés, la prise de Paris, la Présidence de M. Thiers, la mort de Napoléon III et le septennat du maréchal de Mac-Mahon, un département français envoie, à la Chambre, M. Ledru Rollin, le complice des terribles journées de Juin 1848, l'instigateur, mais le prudent champion de la tentative insurrectionnelle du 13 Juin 1849.

Nous n'avons rien appris, mais nous avons tout oublié.

Nous disions que le Prince Couza avait pris la contre-partie de la marche suivie par Napoléon III. En effet, l'Empereur, après avoir remplacé le désordre par la dictature, se mit à poursuivre un but idéal.

Il voulut créer un plancher politique spécial, sur lequel le pouvoir et la liberté puissent se balancer, à leur aise, sans crainte d'être culbutés et écrasés sous la bascule.

Pour arriver à ses fins, Napoléon III commença par rendre à l'Assemblée une partie de ses anciennes prérogatives, et, de concessions en concessions, il en arriva aux grèves ouvrières et à la lanterne du citoyen comte de Rochefort-Lucay.

L'Empereur a, dans les dernières années de son règne, commis de grandes fautes. Ses meilleurs conseillers étaient morts ! Il avait éloigné ses amis les

plus dévoués. De plus, il était atteint d'une affreuse maladie que la science ne peut soulager qu'en ayant recours à des poisons qui troublent les cerveaux les mieux organisés.

C'est dans ces faits qu'il faut rechercher la véritable cause de nos revers.

Il était responsable, c'était justice. Dieu souffla sur lui, et en traversant Sédan et Wilhemsohe, il roula du Palais des Tuileries à la maison d'exil de Chislehurst.

Les hommes l'ont abreuvé d'outrages ! Eh ! bien, nous, que l'on ne saurait taxer d'une grande tendresse pour le Bonapartisme, nous sommes convaincus que la France, d'ici à vingt ans, ne possédera pas les mêmes libertés qu'elle avait en 1869.

Nous reverrons peut-être 93, nous n'aurons plus 1791.

Le jour où il eut accordé ou rendu ce que M. Thiers, alors député de l'opposition, appelait : les libertés nécessaires, tous les partis se déchaînèrent contre Napoléon III.

On ne peut pas adresser au Prince Couza le reproche de s'être perdu par ses concessions. Dès qu'il fut élu, sa principale préoccupation fut celle de s'emparer du pouvoir dictatorial, et de supprimer, ou du moins de dominer la représentation nationale.

De là, nacquirent ces luttes incessantes qui aboutirent au coup d'Etat du mois de mai 1865, et à la révolution de Palais de 1866.

Nous avons eu l'occasion de nous trouver à Bucarest avec les personnes qui ont joué le plus grand rôle, dans cette dernière révolution, et nous sommes parvenus, chose toujours très difficile quand il s'agit des évènements contemporains, à nous former une conviction.

Nous croyons même pouvoir donner, ici, des renseignements peu connus de la majorité des Roumains.

Il faut d'abord, selon nous, diviser les conjurés en trois catégories :

1° Ceux qui ont préparé, de longue main, la chûte du Prince Couza, et qui agissaient en connaissance de cause ;

2° Ceux qui étaient à moitié initiés au complot, et qui devaient en être le bras exécuteur ;

3° Enfin, ceux qui savaient qu'il allait se passer quelque chose et qui avaient pour mission d'acclamer, avec le plus d'enthousiasme, la révolution une fois le fait accompli.

Parlons d'abord des premiers, de ceux qui ont tramé la toile.

Ceux-là étaient de véritables conjurés. Ils savaient où ils allaient et ce qu'ils voulaient. Ils avaient une organisation, ils poursuivaient un but, ils s'étaient tracés un programme et ils l'ont exécuté.

Ils s'étaient donné pour mission d'être les exécuteurs testamentaires de leurs pères, ces intrépides et persévérants fondateurs de l'indépendance de la Valachie et de la Moldavie.

Chaque nouveau conjuré de cette première caté-

gorie devait s'engager, par serment et par écrit, à poursuivre, par tous les moyens, la réunion des deux Provinces et à n'accepter, comme Souverain, qu'un Prince étranger.

Ils voulaient fonder l'indépendance de leur patrie, tout en assurant sa liberté.

Nous savons ce que tentaient les fils, voyons ce qu'avaient fait les pères.

Nous puiserons nos renseignements dans le *Rapport adressé au Congrès de Paris par la Commission Européenne siégeant à Bucarest en 1857*.

L'article 23 du traité de Paris, 30 mars 1856, était ainsi conçu :

« La Sublime Porte s'engage à conserver aux Principautés une administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté des cultes, de législation, de commerce et de navigation.

» Les lois et statuts aujourd'hui en vigueur seront révisés. Pour établir un parfait accord sur cette révision, une commission spéciale, sur la composition de laquelle les Hautes Puissances contractantes s'entendront, se réunira sans délai à Bucarest, avec un commissaire de la Sublime Porte.

» Cette commission aura pour tâche de s'enquérir de l'état actuel des Principautés et de proposer les bases de leur future réorganisation.

L'article 24 portait :

« S. M. le Sultan promet de convoquer immédiatement, dans chacune des deux Provinces, un Divan *ad hoc* composé de manière à constituer la représen-

tation la plus exacte des intérêts de toutes les classes de la société.

» Ces Divans seront appelés à exprimer les vœux des populations relativement à l'organisation définitive des Principautés.

» Une instruction du congrès réglera les rapports de la commission avec ces Divans.

Article 25 :

« Prenant en considération l'opinion émise par les Divans, la commission transmettra sans retard, au siége actuel des conférences, le résultat de son propre travail. »

En conséquence de ces stipulations, les Puissances garantes envoyèrent à Bucarest une commission composée de M. le Baron de Talleyrand-Périgord, pour la France ; Sir Henry Bulwer, pour la Grande-Bretagne ; M. Liehman, pour l'Autriche ; M. de Richtofen, pour la Prusse ; M. Basily, pour la Russie ; M. le Chevalier Benzi, pour la Sardaigne.

Safvet effendi, qui, plus tard, sous le nom de Safvet Pacha, a été plusieurs fois Ministre des Affaires Etrangères, avait été choisi en qualité de commissaire de la Sublime Porte.

Cette commission ne devait quitter les Principautés qu'au printemps de 1858 (le 7 avril/26 mars), après avoir signé le rapport général dans lequel elle résumait, pour le Congrès, toutes les observations faites par elle pendant plus d'une année de travail. Nous donnons quelques extraits de ce rapport :

RAPPORT AU CONGRÈS.

PREMIÈRE PARTIE.

Constatations des vœux émis par les Divans ad hoc *de Valachie et de Moldavie.*

« La commission instituée par l'article 23 du traité de Paris, pour préparer les bases de la future organisation des Principautés Danubiennes, a été chargée, par l'instruction du Congrès, de prendre en considération l'opinion émise par les Divans convoqués dans chacune des ces Principautés.

» La commission a donc cru devoir aborder sa tâche par l'examen des vœux du Divan de Valachie, qui a mis fin à ses travaux le 14/26 décembre 1857.

» Les Députés Valaques se sont bornés à formuler et à développer les quatre points suivants, exposés dans le procès-verbal VII :

» 1° Garantie de l'autonomie et des droits internationaux, tels qu'ils résultent des capitulations entre les pays Roumains et la Sublime Porte Suzeraine, conclues dans les années 1313, 1460 et 1513, ainsi que la neutralité du territoire Moldo-Roumain.

» 2° L'union de la Roumanie en un seul Etat et sous un seul Gouvernement.

» 3° Prince étranger, avec l'hérédité du trône, élu dans une des Dynasties régnantes de l'Europe, dont les successeurs, nés dans le pays, seraient élevés dans la religion du pays.

» 4° Gouvernement constitutionnel représentatif, et conformément aux anciens usages du pays, une

seule Assemblée générale qui soit asise sur une large base électorale, de manière à représenter les intérêts généraux de la population Roumaine.

....

» Le mémorandum du Divan Valaque fait valoir :

» 1° Que les Principautés ont toujours respecté les liens qui les rattachent à l'Empire Ottoman, et il déclare que la reconnaissance de leurs droits ne peut qu'augmenter la force de cet Empire.

» 2° Il définit la nature des liens qui existent entre la Sublime Porte et les Principautés, en cherchant également à établir quels sont les droits de ces Principautés.

» Il les fait dériver d'anciens traités, dit-il, qui *leur reconnaissaient le plein exercice de la souveraineté intérieure et extérieure*, en s'appuyant sur Wattel qui outient que le tribut payé par un Etat n'en aliène pas la souveraineté.

» Le mémorandum tend à établir que les rapports, entre les Principautés et la Sublime Porte, étaient plutôt ceux qui existent entre deux Etats indépendants, dont l'un s'engage au tribut, en échange d'une protection, que des liens de vassal à Suzerain.

3° En demandant l'union des Principautés, comme une satisfaction à accorder aux vœux du pays et comme un moyen d'en augmenter les ressources, le mémorandum fait valoir les *rivalités et les jalousies des familles indigènes pour conclure à l'impossibilité d'un Gouvernement stable d'un de leurs membres, et prouver la nécessité impérieuse de placer sur le trône*

de la Moldo-Valachie un Prince, issu d'une des maisons souveraines de l'Europe. »

Nous venons de voir ce que demandaient les Valaques, donnons maintenant la parole aux Moldaves.

Passant à l'étude des actes du Divan Moldave, qui n'a clos ses travaux que le 31 décembre 1857, (12 janvier 1858), la commission constate d'abord que cette Assemblée a suivi au début une marche analogue à celle adoptée par le Divan de Valachie, en formulant ses vœux dans les cinq points suivants :

« 1° Le respect des droits des Principautés et particulièrement de leur autonomie, d'après la teneur de leurs anciennes capitulations conclues avec la Sublime Porte en 1393, 1511 et 1634.

» 1° L'union des Principautés en un seul Etat avec le nom de Roumanie.

» 3° Un Prince étranger héréditaire, élu parmi les Dynasties régnantes de l'Europe, et dont les héritiers seront élevés dans la religion du pays.

» 4° La neutralité du territoire des Principautés.

» 5° Le pouvoir législatif confié à une Assemblée générale dans laquelle seront représentés tous les intérêts de la nation. Tous ces droits, sous la garantie collective des Puissances signataires du traité de Paris.

Nous constatons que le Divan Moldave, tout en suivant une marche plus sommaire, est arrivé aux mêmes résultats que le Divan Valaque.

Quels sont les vœux émis de part et d'autre ?

Union des deux Provinces sous le nom de Roumanie.

L'indépendance et la neutralité de la nation.

Un Prince étranger possédant l'hérédité.

Nous savons ce que voulaient les pères, et nous allons voir les fils à l'œuvre.

Les conjurés de la seconde catégorie (il faut bien leur donner un nom) étaient pour la plupart des hommes à la tête chaude, se laissant facilement entraîner et s'enthousiasmant plus vite encore pour une idée. Ils croyaient, de très bonne foi, accomplir un acte méritoire et sauver la patrie en renversant le Prince Couza.

Mais, quand l'acte fut accompli, après la réussite de leur projet, ils furent plus effrayés que les véritables conspirateurs de la responsabilité qui allait retomber sur eux.

Ils comprirent qu'ils venaient, au lendemain de l'union des deux Principautés, de créer un antécédant déplorable, et ils eurent, eux aussi, les ouvriers de la seconde heure, le bon sens et le courage de décider que cette révolution ne devait, en aucun cas, profiter à un de ceux qui l'avait accomplie.

Si la couronne était placée sur la tête d'un Valaque ou d'un Moldave, c'était indubitablement une nouvelle guerre civile à courte échéance.

Si les officiers pouvaient espérer faire leur carrière dans les conspirations, c'était ouvrir l'*ère des pronunciamentos*, et l'on sait où ce système peu conduire les pays les plus favorisés.

Dans une expression d'un pittoresque un peu militaire, le colonel Haralembe declara, dans le Conseil, qu'il n'avait pas prêté son concours à la déposition du Prince Couza pour qu'un...... fémur Valaque ou Moldave vienne s'asseoir sur son trône.

Quant aux conspirateurs de la troisième catégorie, aux ouvriers de la dernière heure, s'ils n'accomplirent point une rude besogne, il est certain qu'ils firent beaucoup de bruit.

Le Prince Couza avait été surpris, dans son Palais, au saut du lit. Il fut emmené chez M. de Herz, l'intelligent banquier, où il passa quelques heures, écoutant, derrière une fenêtre, les hurahs des corporations qui défilaient, comme dans les révolutions de théâtre, en poussant les cris de: *A bas Couza ! Vive la liberté !*

Rendons cette justice au Prince détrôné, qu'il paparaissait moins préoccupé de sa situation personnelle que des malheurs qui pouvaient fondre sur la patrie.

Cependant, la révolution avait été moins faite contre la personne du Prince Couza que contre le principe qu'il représentait.

On voulait une unité plus grande sous un Prince étranger.

Tout le monde comprit le danger, et, pour l'éviter, les Chambres appelèrent au trône le comte de Flandres, frère de S. M. le Roi des Belges.

Tandis qu'une nouvelle conférence se réunissait

à Paris, le 10 mars, la Lieutenance Princière était ainsi composée à Bucarest :

Le Général Golesco, (ex-Président de la Lieutenance Princière en Valachie, pendant les évènements de 1846.)

M. Lascar Catargi, (un Moldave qui présidait l'Assemblée, à l'époque du coup d'Etat de 1864. S. E. M. Lascar Catargi est aujourd'hui Président du Conseil des Ministres et possède le portefeuille de l'Intérieur.)

Le Colonel Haralembe, (maintenant démissionnaire comme militaire, c'est une perte sérieuse pour l'armée.)

La Lieutenance Princière constitua immédiatement un Ministère dont voici la composition :

MM. Jon Ghika, Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères.

Démètre Ghika, Ministre de l'Intérieur.

Jean Constantin Cantacuzène, Ministre de la Justice.

Pierre Mavroyéni, Ministre des Finances, (il occupe de nouveau ce poste au moment où nous écrivons ce volume.)

Constantin A. Rosetti, Ministre des Cultes.

Démètre Leca, Ministre de la Guerre. (Le major D. Leca avait été le bras exécuteur de la déposition du Prince Couza ; il est aujourd'hui démissionnaire.)

Démètre Stourdza, Ministre des Travaux Publics.

La position était difficile. On était à deux pas de l'anarchie, les dangers menaçaient de toutes parts

La Lieutenance Princière et le Ministère agirent avec autant de prudence que de fermeté.

S. A. le comte de Flandres avait cru devoir décliner l'honneur de régner sur la Roumanie. Sans se laisser décourager par cet échec, et aidés par une des amies les plus dévouées de l'Impératrice Eugénie, les délégués des Provinces Unies cherchèrent, dans l'*Almanach Gotha*, un Prince plus disposé à mettre une couronne sur sa tête.

L'Evangile dit : cherchez et vous trouverez ! Leurs yeux se portèrent sur l'un des fils du Prince Antoine de Hohenzollern Sigmaringen, membre de la famille Royale de Prusse, et allié aux deux maisons Impériales de France et de Russie, par sa mère, petite fille de la Grande-Duchesse Stéphanie de Bade.

On sait que la Grande-Duchesse Stéphanie avait été adoptée par S. M. l'Empereur Napoléon Ier, et qu'elle était cousine germaine de la Reine Hortense, mère de l'Empereur Napoléon III, et du Prince Eugène.

Lequel, fameux et légendaire Prince Eugène, fut le grand-père des Princes de Leuchtenberg de Russie, les fils de la Grande-Duchesse Marie, la fille aînée de S. M. l'Empereur Nicolas et la sœur de l'Empereur Alexandre II.

On voit que le futur Prince de la Roumanie était bien apparenté.

Des pourparlers s'engagèrent immédiatement avec la Cour de Dusseldorf, capitale de la Principauté du Prince Antoine.

Quant au jeune Prince, pendant ce temps, il continuait à servir, comme simple officier, dans un régiment de cavalerie de S. M. le Roi de Prusse.

Cette fois, les efforts des Diplomates Roumains furent couronnés de succès. Le Prince Antoine accepta pour son fils, et le Prince Charles donna son adhésion et envoya sa démission de Lieutenant au Roi Guillaume Ier.

Une fois en possession de l'acceptation du Prince Charles, la Lieutenance Princière, qui comprenait les dangers de la situation, sans se préoccuper du traité de Paris, ouvrit immédiatement un plébiscite.

Voici quelle était la proposition soumise au peuple Roumain :

« Nous nommons Prince Souverain des Principautés Roumaines, avec droit d'hérédité, S. A. R. le Prince Charles-Louis de Hohenzollern Sigmaringen, sous le nom de Charles Ier.

En politique, les faits accomplis ont presque toujours raison, et la fortune se met volontiers du côté des audacieux. Tandis que la Conférence, réunie à Paris, protestait contre la teneur du plébiscite, on proclamait, à Bucarest, le résultat du vote qui avait donné 685,969 suffrages affirmatifs contre 224 négatifs.

Jamais, dans aucun pays, une semblable majorité n'est sortie des urnes populaires.

Le Prince Charles se montra de suite à la hauteur des événements et il agit avec une grande décision.

Pendant que la diplomatie rédigeait des proto-

coles, muni d'un passeport Suisse et accompagné seulement de deux anciens et dévoués serviteurs de sa maison, M. le Baron de Verner et M. le Baron Meyn-Fisch et d'un officier Valaque, M. de Linche, le nouveau Prince Roumain traversa, dans le plus strict *incognito*, la Bavière, l'Autriche et la Hongrie, et arriva à Baziach, qui est l'extrémité de la voie ferrée qui relie le Nord de l'Europe avec le Danube.

C'est dans cette petite station que Son Altesse dut passer deux jours, à se morfondre, dans une mauvaise auberge de village, en attendant l'arrivée d'un vapeur du Lloyd qui descende le fleuve.

Enfin, un bateau parut, et le 20 mai 1866, à trois heures et demie de l'après-midi, les nobles voyageurs, après avoir franchi les portes de fer, descendaient du pyroscaphe autrichien à Tournu Severin, la première station de la Valachie.

Les audacieux avaient eu raison, la partie était gagnée !

Aussitôt débarqué en Roumanie, le Prince Charles Ier, commença par faire acte de souveraineté.

Voici le texte de la dépêche que, 5 minutes après avoir touché terre, il expédiait à la Lieutenance Princière :

« Tournu Severin, 8/20 mai.

» En posant le pied sur le sol Roumain, ma nouvelle patrie, je m'empresse d'exprimer aux membres de la Lieutenance Princière mes sentiments les plus sincères.

» Heureux de me trouver, enfin, au milieu de la

nation qui a placé en moi sa confiance, j'adresse, avant tout, mes prières au ciel pour qu'il m'aide à remplir la grande et belle mission qui m'a été imposée par la Providence.

» Signé : CHARLES I[er]. »

Les autorités se mirent avec joie à la disposition du Prince. Des délégués de la Lieutenance Princière coururent à sa rencontre et le Prince Charles fit bientôt son entrée à Bucarest, au milieu d'une foule immense et au bruit des acclamations du peuple.

Si le Prince s'était montré résolu pour accepter et venir prendre sa couronne, il fut non moins habile à conjurer la tempête qui pouvait éclater sur sa tête avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître.

Il fallait, avant toute chose, organiser le Gouvernement du pays et s'entendre avec la Turquie.

Le Prince savait qu'il pouvait compter sur la France, mais il n'était pas sans inquiétude sur la ligne de conduite qu'allait prendre la Russie.

Tout marcha selon ses désirs.

Il composa son premier ministère avec la plus grande partie de l'ancien cabinet. C'était acquitter une dette de reconnaissance envers les Ministres de la Lieutenance Princière. Cependant, il fit entrer M. Jean Bratiano dans sa composition et il donna, le portefeuille du Ministère de la Guerre,au Prince Jean Ghika qui remplaça le major Leca.

Le général Prince Jean Ghika est aujourd'hui, à Constantinople, l'intelligent et très dévoué repré-

sentant du Prince Charles de Roumanie, auprès du Gouvernement Ottoman.

Disons, à l'honneur des sentiments du Prince, que le premier acte qu'il fit contre-signer par ses Ministres, fut un décret d'amnistie générale et complète, en faveur de tous les détenus pour crimes ou délits politiques.

Pour faire face aux impérieuses nécessités de la situation, il n'y avait pas de temps à perdre, les choses furent menées rondement. Dès le 12 juillet, la nouvelle Constitution de la Roumanie était promulguée par l'Assemblée.

Les dispositions générales de cette constitution étaient, en majeure partie, empruntées à la Charte Française de 1830 et aux Constitutions actuelles des pays constitutionnels. Nous n'indiquerons donc, ici, que les articles spéciaux à la Roumanie :

« Les Principautés-Unies constituent un seul Etat indivisible, sous la dénomination de Roumanie. (Article 1er.)

» La ville de Bucarest est la capitale de la Roumanie et le siége du Gouvernement.

» Les couleurs nationales sont, comme par le passé, bleu, jaune et rouge. (Articles 1, 124 et 125.)

» Le territoire de la Roumanie ne peut être colonisé par des populations de race étrangère. (Article 3.)

» Le territoire est divisé en districts, les districts en arrondissements, les arrondissements en communes. (Article 4.)

On compte en Roumanie 32 districts, 164 arrondissements et 3,080 communes.

» Les Roumains jouissent de la liberté de conscience, de la liberté d'enseignement, de la liberté de la presse, de la liberté de réunion. (Article 5.)

» La religion orthodoxe d'Orient est la religion dominante de l'Etat.

» L'Eglise Orthodoxe Roumaine est et demeure indépendante de toute suprématie étrangère, tout en restant unie avec l'Eglise œcuménique de Constantinople, en ce qui concerne le dogme. (Article 21).

» Les descendants du Prince seront élevés dans la religion orthodoxe d'Orient. (Le Prince Charles est catholique Romain.)

» Les Etrangers, des rites non Chrétiens, ne peuvent être naturalisés Roumains. (Article 7.)

» L'enseignement est gratuit dans les Ecoles de l'Etat.

» L'instruction primaire est obligatoire. (Art. 23.)

» La presse est entièrement libre. Il n'existe ni censure, ni autorisation préalable, ni cautionnement pour les journaux; ils ne peuvent être ni avertis, ni supprimés. (Article 24.)

» La peine de mort ne pourra être rétablie que dans les cas prévus par le code militaire, en temps de guerre. (Article 18.)

» Le pouvoir législatif est exercé collectivement par le Prince et par la Représentation Nationale.

La Représentation Nationale est formée de deux Assemblées: le Sénat et la Chambre des Députés.

» Toute loi exige l'assentiment du Prince, du Sénat et de la Chambre des Députés

» Le Sénat est composé du Métropolitain et des Evêques, membres de droit, et de 68 membres élus, savoir : 66 par les districts et 2 par les Universités de Bucarest et de Jassy.

» Les Sénateurs seront élus pour huit ans ; ils seront ensuite renouvelés, par moitié, tous les quatre ans, par voie de tirage au sort.

» L'Assemblée des Députés sera composée de 157 Députés élus, savoir: 99 par les districts et 58 par les villes.

» Tout citoyen payant à l'Etat une contribution quelconque est électeur et éligible.

» *Les capacités* tiennent lieu du cens électoral.

» L'Assemblée se réunit de droit le 15/27 Novembre de chaque année. La durée de chacune des sessions est de trois mois. (Articles 32, 76, 68, 71, 73, 78, 57, 63, 67 et 95.) »

Telles sont les principales dispositions de la constitution du peuple Roumain. Il n'existe pas de constitution plus libérale dans toute l'Europe, et pourtant, il n'y a pas encore vingt ans, que l'esclavage a été complétement aboli dans ce pays.

Voilà ce qui s'appelle marcher à pas de géant dans la voie du progrès.

Il faut encore bien se rendre compte d'une chose. La Roumanie est dans une situation tout à fait exceptionnelle. Avec la meilleure volonté du monde les

Députés Roumains devaient prendre quelques précautions contre l'envahissement étranger.

Certes, nous sommes pour la liberté de conscience, mais en Roumanie, les Israélites occupent une trop grande place.

Il ne faut pas perdre de vue que ces Juifs ne sont pas originaires du pays. Chassés des possessions autrichiennes, où ne trouvant plus le moyen de vivre en Pologne et en Russie, ils se sont jadis réfugiés en Moldavie, et de là, se sont répandus dans les deux Provinces.

En 1873, sur une population d'environ cinq millions d'habitants, on compte, en nombre rond, cinq cent mille Juifs, soit un Israélite contre 9 Chrétiens. On doit reconnaître que cette quantité est en dehors de toute proportion, surtout si l'on songe que les Juifs absorbent et ne produisent pas.

Dans une grande partie de l'Europe, il devient chaque jour plus difficile de distinguer un Juif d'un citoyen appartenant à une Eglise chrétienne.

Si quelques-uns d'entr'eux ont gardé le monopole de la finance, ce qui est leur droit, ils s'habillent à la mode du jour, vivent de la vie commune, acquittent leurs impôts et s'appellent à présent Adolphe, Gustave ou Ernest, comme le premier chrétien venu.

Dans les arts,dans les sciences,dans les barreaux, dans la magistrature, nous voyons des enfants d'Israël lutter, parfois avec avantage, contre des catholiques Romains et des Protestants.

Nous en avons vu devenir Ministres, Généraux, Députés. Toutes les carrières leur sont ouvertes !

Cependant, il y a quinze ans, à Saint-Pétersbourg comme à Rome, un Juif ne pouvait pas habiter librement en ville.

L'Angleterre refusait d'ouvrir les portes du Parlement à un serviteur de la loi de Moïse.

En Prusse, jusqu'en 1867, il leur était interdit de tenir des débits de boissons et de vendre des alcools. Ils ne pouvaient être ni médecins, ni juges, ni avocats. Ils ne pouvaient devenir officiers, que dans le génie et l'artillerie, et dans toute l'armée prussienne il n'y avait qu'un seul officier supérieur israélite. Il s'appelait Bauer.

Cet homme avait gagné ses épaulettes de capitaine à Leipzig, puis, sur le champ de bataille de Waterloo, il avait été, pour une action d'éclat, promu au grade de chef de bataillon. Seulement, le général qui le nomma ignorait quelle était sa religion.

Une fois la chose faite, il n'y avait plus à revenir dessus. Voilà donc Bauer officier supérieur. Mais après 1815, la paix venue, le Ministre de la Guerre du Royaume de Prusse se trouva fort embarrassé de ce chef de bataillon que les officiers d'aucun régiment n'auraient accepté pour leur collègue.

Il y a des gens d'esprit partout. On trouva un biais. Bauer fut nommé commandant de place, d'une ville où l'on n'avait jamais mis de garnison.

Aujourd'hui, dans tous les pays civilisés, les Juifs n'ont plus de prétextes, ni d'excuses, pour s'isoler

des autres citoyens, vivre d'une façon particulière, s'habiller d'une manière spéciale et faire un Etat à part, dans la commune patrie.

Ils acquittent tous les impôts, comme les Chrétiens, et ne paient rien de plus ou de moins que les autres contribuables.

Le maire marie un Juif, ainsi qu'un autrehabitant, sans se préoccuper de son Eglise et de sa croyance. Les registres de l'Etat civil lui sont ouverts. Il est citoyen, électeur, éligible, membre du Jury, il possède tous les droits, il doit accomplir tous ses devoirs de citoyen.

Rien de mieux, rien de plus juste, la tolérance religieuse est peut être la plus sérieuse conquête de notre époque.

Mais, nous le répétons, la situation des Israélites, en Roumanie, est tout à fait exceptionnelle.

Le Juif n'est pas soldat, il ne cultive pas les champs, il ne travaille pas, comme ouvrier, dans les villes, il n'est point producteur, il est exploiteur.

Il fait du commerce, il vend de l'argent, pour employer une expression populaire : il fait suer l'écossar (*).

Vivant, non-seulement avec économie, mais avec la plus grande parcimonie, ne prélevant, pour ses besoins personnels, qu'une somme insignifiante, et faisant rapporter de gros intérêts à tout le reste, il doit forcément s'enrichir promptement.

(*) Ecossar-medjidié, pièce d'argent valant 4 fr. 60 cent.

Les Juifs se sont d'abord établis en Moldavie. A présent, la ville de Jassy leur appartient. Ils se sont, petit à petit, substitués aux anciens propriétaires dans la Moldavie.

En Valachie, ils essaient d'obtenir le meme résultat. C'est donc un véritable danger pour toute la Roumanie.

Nous affirmons, en toute conscience, qu'une personne, qui ne connaît pas les Provinces Unies, ne peut juger la question Israélite avec impartialité.

Quand on vous parle d'un Juif Roumain, il ne faut pas se rappeler l'homme actif et intelligent que vous rencontrez, vers midi, sur le Boulevard des Italiens, se dirigeant vers la Bourse.

Il faut vous représenter un être sale, repoussant, enveloppé dans une redingote qui lui tombe sur les talons, et portant, sur son visage crasseux, des longs cheveux, qui se terminent par des tire-bouchons, ayant quelque analogie avec les anglaises que les femmes de la bourgeoisie portaient en 1830.

Si le Juif Roumain est déplaisant, au physique, il vaut encore moins au moral.

Nous avons vu des Juifs dans toutes les parties du monde. Eh ! bien, même en Pologne, ils sont moins rétifs à toute idée de civilisation qu'en Roumanie.

Les Juifs qui sont venus, comme une des sept plaies d'Egypte s'abattre sur les villes de la Moldavie, sont restés tels qu'ils étaient du temps de Charles VII. Ils n'ont rien appris, leurs enfants

n'ont jamais fréquenté les écoles, ils demandent, et leurs protecteurs exigent, que les Roumains les traitent en frères, et ils considèrent les Chrétiens comme des ennemis qu'ils ont le droit d'exploiter et de ruiner sans merci.

Quand on vient parler de persécutions religieuses, en Roumanie, c'est véritablement dérisoire. Ce sont les Juifs qui, dans ce pays, n'ont conservé de la religion de Moïse que l'intolérance, le fanatisme et la haine de tous les gentils.

Leur religion et leurs mœurs les ont constamment tenus en dehors de la nation Roumaine.

Ils n'ont jamais souffert de ses blessures, pleuré de ses douleurs, ou versé une seule goutte de sang pour la défense de son indépendance.

Leurs cœurs n'ont, à aucune époque, battu pour la Patrie, pour son bonheur, pour la liberté ; ils se sont toujours considérés comme des étrangers, bien que beaucoup d'entr'eux fussent nés dans le pays.

Dans les jours de deuil, ils ont servi d'espions ou de conducteurs à l'ennemi.

Pour ne point supporter les charges, qui incombent sur les autres citoyens, ils ont employé tous les moyens afin de se mettre sous la protection des Puissances Etrangères.

Ils ont excipé de leur religion, pour refuser d'accepter, sans arrière pensée, les nécessités de la vie sociale au XIXme siècle.

Enfin, au lieu d'être des citoyens Roumains, pra-

tiquant la religion Israélite, ils ont voulu rester des Juifs.

Hâtons-nous d'ajouter, qu'il y a eu de très honorables exceptions à cette règle déplorable.

Même à Bucarest, ceux d'entr'eux qui, tout en gardant la foi de leurs pères, vivent en bons citoyens Roumains, sont bien accueillis. Nous avons vu des Juifs aux bals de la Cour. Ils vont en soirée dans le monde, et les Ministres s'assoient à leurs tables.

Ces Israélites là font honneur à leur religion.

Le peuple Roumain est hospitalier, tolérant, serviable ; nulle part les étrangers ne sont mieux accueillis que dans l'ancienne Dacie.

S'il n'y avait que cinquante, et voire même cent mille Juifs, en Roumanie, le Pays serait certainement un petit Eden pour les descendants d'Abraham et de Jacob, mais franchement, près d'un demi million, c'est beaucoup trop! et l'on comprend que, la raison d'Etat l'emportant sur le cœur, le Gouvernement prenne quelques précautions contre un envahissement aussi dangereux.

Avec les Juifs, d'une part, et les Skoptzi, de l'autre, les Roumains finiraient par ne plus posséder une maison dans la ville, ni un champ dans la campagne.

Dans tous les pays du monde, même aux époques les plus civilisées, on a pris, quand le besoin s'en faisait sentir, des précautions en faveur de la sécurité de l'Etat.

Est-ce que le 12 août 1871, S. Exc. M. Thiers, Pré

sident de la République Française, n'a pas fait révoquer, par la Chambre, le décret de MM. Crémieux et Gambetta, accordant les droits politiques aux Juifs de l'Algérie ?

Est-ce que l'Empereur Napopéon Ier, dont les idées étaient des plus indépendantes, en matière de religion, ne promulgua pas, en 1808, un décret révoquant les mesures égalitaires adoptées par la Constituante en faveur des Juifs ?

Est-ce que l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, les Grands Duchés de Posen et de Bade, à l'exemple de la Grande Bretagne, ne prirent, dans ce siècle, des mesures de préservation contre l'envahissement de la race hébraïque ?

Et cependant aucun de ces Pays, y compris l'Empire d'Autriche, n'a jamais possédé, sur son sol, autant de Juifs que la Roumanie.

Les personnes qui, animées par d'excellents sentiments, ont entrepris la mission de protéger les Israélites, n'ont qu'à suivre la route indiquée par le bon sens.

Elever, par tous les moyens possibles, le niveau moral des enfants d'Israël, les instruire, en faire de bons citoyens, et leur prouver qu'au lieu de s'appuyer sur des influences étrangères, leur devoir ainsi que leur intérêt, leur commandent d'aimer les Roumains et de se faire aimer d'eux.

C'est en devenant des hommes utiles à leur Pays d'adoption que les Juifs gagneront partout leur droit de cité.

Nos sentiments personnels sont trop connus pour qu'il puisse venir à la pensée d'une personne impartiale que nous excusons, en aucun cas, les brutalités de la populace.

Nous ne plaiderons jamais les circonstances atténuantes, en faveur de ceux qui se livrent à des excès de brutalité.

Tout homme qui profite de l'ignorance de la multitude, ou de l'effervescence populaire, pour assouvir sa vengeance ou s'approprier tout ou partie de la fortune d'autrui, est un misérable qui doit être flétri par tous les honnêtes gens.

Mais, nous le répétons encore une fois, les évènements de Galatz, en 1859, et ceux de Bucarest, en 1866, où la populace se porta à des excès regrettables contre les Juifs, ne furent que des accidents grossis à plaisir par les intéressés.

C'est dans les raisons que nous venons de donner plus haut qu'il faut chercher les causes déterminantes de ces faits déplorables.

Dès son avènement, le Prince Charles I[er] avait, à différentes reprises, manifesté son intention d'aller présenter ses hommages au Sultan Abd-ul-Aziz.

L'Ambassadeur de France, Monsieur le Marquis de Moustier, ayant applani les dernières difficultés, après la proclamation de la Constituante et la formation de son second cabinet, le Prince de Roumanie envoya, à Constantinople, M. Georges Stirbey, son nouveau Ministre des Affaires Etrangères.

Le 10 octobre 1866, S. A. Fuad Pacha, écrivait

une lettre au Prince de Roumanie qui, dès le lendemain, répondait télégraphiquement à la Sublime Porte.

La visite était désormais assurée.

Le 24 octobre, le Prince Charles Ier arrivait dans le Bosphore, et le même jour, en Son Palais Impérial de Dolma Baghtché, Sa Majesté le Sultan Abd-ul-Aziz lui remettait, de Ses mains, le Firman d'investiture.

S. A. le Prince Charles Ier, qui était venu à Constantinople, accompagné d'une suite nombreuse et brillante, fut tellement sensible aux hommages dont on le combla, qu'Il passa huit jours dans la capitale de l'Empire Ottoman.

Le 1er novembre le Prince de Roumanie regagnait ses Etats en laissant à son ministre des Affaires étrangères le soin de terminer certains détails.

Dans cette semaine, passée en fêtes, le Prince Charles Ier avait mieux arrangé ses affaires qu'un grand diplomate ne l'eut fait en échangeant des notes pendant dix ans.

Nous suivrons le développement de cet intéressant pays dans les années suivantes.

En 1867, des événements remarquables s'accomplirent dans toutes les parties de l'Empire Ottoman. Après la campagne Prussienne, terminée par la bataille de Sadowa, l'Europe sentait le besoin de faire du nouveau ou de s'étourdir.

Hélas! la France, si brillant à cette époque, doit aujourd'hui regretter bien amèrement de n'a-

voir pas profité de la leçon qui lui était donnée par l'abaissement de l'Autriche.

En Turquie, dès le commencement de cette année 1867, Gouvernement et peuple tout s'agite, tout semble vouloir marcher dans une voie nouvelle.

Il existe un vieux proverbe turc, ou plutôt asiatique, qui dit :

« Il vaut mieux être assis que débout, couché qu'assis, endormi qu'éveillé, mort qu'endormi ! »

On jugerait que ce proverbe a fait son temps. Cependant, il ne faut pas se laisser aller trop facilement aux douces illusions. Hélas ! que d'espérances sont déçues avec les jours, les mois et les années, surtout sous ce beau ciel de l'Orient.

Rachid Pacha venait de remplacer Fuad Pacha, comme Grand-Vézir, et, à l'exemple de chaque nouveau titulaire, il commença par faire de magnifiques promesses.

Les désordres financiers allaient être réprimés avec la plus grande énergie, l'équilibre du budget établi sur des bases solides.

En somme, les choses, à l'intérieur, marchèrent comme par le passé, mais dans la politique extérieure, Rachid Pacha avait des idées fort arrêtées, et il inclinait pour qu'on déclarât la guerre au Roi de Grèce, qu'il regardait comme l'instigateur de l'insurrection de Crète.

S. A. Rachid Pacha était loin de connaître toute la vérité, et il eut fallu remonter plus haut pour trouver le Souverain véritablement responsable, et

encore eut-on peut-être découvert, à la fin, que tout reposait sur le plus déplorable malentendu.

Avant de donner, sur cette affaire, des détails dont nous pouvons garantir la parfaite authenticité, nous croyons devoir jeter un coup d'œil sur la situation exacte de la Candie.

Aux temps antiques, à l'époque de sa splendeur, la Crète, qui fut un des foyers de la civilisation, était très peuplée, puisque les historiens donnent des chiffres qui s'élèvent parfois à deux millions d'habitants, et ne descendent jamais au-dessous de douze cent mille.

Au moyen-âge, sous les Vénitiens, on en comptait encore sept cent mille, mais depuis la prise de Byzance, sous la domination des Sultans, ce nombre s'est successivement abaissé et l'on ne porte pas, aujourd'hui, le total de la population de l'île de Crète à plus de deux cent cinquante mille habitants, dont environ quarante mille Musulmans.

La Candie ou la Crète, cette île, la plus grande de l'Archipel, possède une longueur de 245 kilomètres, sur une largeur de 32 kilomètres. Sa superficie est donc de 7,740 kilomètres carrés.

Pour comprendre comment les insurrections peuvent s'éterniser dans ce pays, il faut étudier sa topographie.

Le sol de la Crète est excessivement accidenté, l'île est, dans toute sa longueur, sillonnée par une série de montagnes, formant des massifs distincts, séparés les uns des autres par des dépressions de

terrains qui permettent de communiquer, sans de trop grandes difficultés, d'un versant à l'autre.

M. Victor Raulin, l'intelligent ingénieur qui a consacré près d'une année à l'étude géologique de la Crète, donne ainsi la nomenclature des sept principaux massifs, avec leurs hauteurs approximatives, de l'est à l'ouest.

1° Pays montagneux de Sitia......................	1,500	mètres
2° Montagnes de Lassiti (anciens monts Dicté).......	2,100	»
3° Plateau accidenté de Mégalo-Kastron (Candie)....	600	»
4° Monts Psiloriti (l'ancien Ida).................	2,500	»
5° Plateau accidenté de Rethymo ou Retymo........	600	»
6° La montagne de Sphakia ou Monts Blancs.........	2,400	»
7° Le pays montagneux de Kissamos et Selino.......	1,400	»

On se rend aisément compte comment il est facile de tenir la campagne, ou plutôt la montagne, dans une île aussi boisée.

Les habitants de Candie ont conservé la langue et une grande partie des mœurs et des habitudes de leurs ancêtres.

Ils ne parlent que la langue hellénique, et boivent du vin comme les Chrétiens, et, bien que l'on donne le nom de Turcs à ceux d'entr'eux qui, moins peut-être par conviction, que pour se mettre ainsi que leurs familles à l'abri des violences des vainqueurs, ont embrassé l'Islamisme, les véritables Osmanlis ne les regardent pas comme de vrais disciples de Mahomet.

Il serait pourtant tout à fait injuste de faire retomber complètement sur les Turcs de Constantinople, la responsabilité des persécutions et des sévices que

que les Crétois Chrétiens ont supporté à différentes époques.

C'est triste à dire, mais c'est ainsi, en Crète comme en Bosnie, et dans d'autres parties de l'Empire Ottoman, les indigènes convertis, ou renégats, furent souvent les plus implacables et les plus acharnés persécuteurs de leurs compatriotes, restés fidèles à la foi de leurs pères.

Nous avons vu ce même fait se produire en Angleterre, et dans une grande partie de l'Europe, lors des guerres, dites de religion.

En Candie l'Islamisme servait de prétexte à des misérables pour dépouiller leurs malheureux concitoyens, les chasser de leurs maisons, et leur enlever leurs femmes et surtout leurs filles.

Le Gouvernement central de Constantinople avait seul intérêt à ce que tout marchat le mieux possible. Il envoya constamment en Crète les fonctionnaires qui lui inspiraient le plus de confiance; mais, hélas ! la tâche était difficile, et ses représentants ne furent pas toujours à la hauteur de cette mission qui exigeait des qualités multiples, bien rarement rassemblées chez un seul Personnage, fût-il le meilleur Musulman de tout l'Islam, ou l'homme le plus vertueux de la Chrétienté.

Après le fameux *Hatt-y-Houmaïoun* de 1856, les Chrétiens virent leurs propriétés s'accroître, plus de six cents habitants du district de Candie purent, sans danger et sans molestation, abandonner l'Islamisme pour retourner à la croyance de leurs aïeux.

Comme tous les pays où se trouvent des montagnes, la Candie a possédé de tous temps une population spéciale, avec laquelle les vainqueurs eurent souvent à compter.

Au milieu du relâchement général des mœurs, les Sphakiotes avaient conservé les traditions de la liberté et, disons-le aussi, parfois celles du brigandage et de la *vendetta*.

Retranchés dans les gorges profondes, ou sur les sommets élevés de leurs montagnes, ils vécurent, à toutes les époques, d'une autre vie que celle des habitants des villes et de la plaine, et ils ne furent jamais que nominalement soumis.

Ils ne reconnurent pas plus la conquête des Vénitiens que celle des Sarrasins, et ils restèrent un danger constant pour les Turcs.

Hommes sans instruction, ignorant les premières lettres de l'alphabet, mais sachant, par cœur, toutes les légendes de la montagne, les Sphakiotes, qui prétendent descendre des Romains, sont pleins des grands souvenirs du passé.

Il est de fait que ces rudes montagnards, n'ayant d'autres armes que leurs arcs et leurs flèches, dont ils conservèrent l'usage jusqu'au milieu du XVIIme siècle, tinrent, comme nous l'avons dit plus haut, tête à tous les conquérants.

En 1770, sur quelques paroles prêtées à la Grande Cathérine, l'Impératrice de Russie, les Sphakiotes se mirent à la tête du mouvement insurrectionnel.

C'est encore eux qui, en 1821, prirent l'initiative

de la guerre d'indépendance, dans laquelle ils furent bientôt suivis par tous les Crétois.

En 1823, sauf les citadelles de la Canée et de Rhétymno, les insurgés, dirigés par le brave général Kallergis, se trouvaient maîtres de presque toute l'île, lorsque le Sultan Mahmoud II céda ses droits sur la Crète au vice-Roi d'Egypte, Méhémed Ali, en compensation du Gouvernement de la Syrie qu'il ne voulait lui accorder à aucun prix, malgré les conseils de plusieurs grandes Puissances.

Méhémed Ali, qui, pour le développement de sa marine, attachait la plus grande importance à la possession de la Candie, donna les ordres les plus absolus, et dès le 12 juin 1823, les Egyptiens débarquèrent dans la rade de Rhétymno et prirent bientôt possession de toute la Crète.

Les Egyptiens eurent également à se défendre contre les mouvements Sphakiotes, dont les deux plus importants eurent lieu dans les années 1825 et 1826.

Les Crétois ne sont pas gens faciles à contenter, et bien qu'ils tournent volontiers leurs yeux vers la Grèce, qui oserait affirmer que s'ils appartenaient au Royaume Hellénique, ils ne s'insurgeraient jamais contre les Gouverneurs envoyés par la Métropole?

Ce qui manque aux Crétois, c'est l'instruction. Méhémed Ali espérait établir, en Crète, un Gouvernement copié sur celui dont il avait doté l'Egypte. Il voulait transformer les paysans en fellahs, mais le caractère du Crétois est loin d'avoir la douceur et la

résignation de celui de l'Egyptien. La tâche n'était donc pas sans présenter de sérieuses difficultés d'exécution.

Cependant, il y avait du bon dans le système de Méhémed Ali. Il commença par soustraire les Chrétiens et les Raïas à la rapacité des chefs Musulmans indigènes.

S'il y avait une exploitation, il prétendait qu'elle fut à son profit.

Les Chrétiens purent vivre en paix sous la nouvelle domination, ils furent garantis contre les exactions intérieures. Les ordres les plus sévères avaient été donnés par le fondateur de la Dynastie Egyptienne.

Chose inouïe à cette époque, des Beys et même des Pachas Musulmans, furent décapités ou exilés pour avoir pressuré des Chrétiens.

Les juges devinrent impartiaux et l'on vît des tribunaux, dans des procès entre Musulmans et Raïas, faire souvent pencher la balance en faveur de ces derniers.

C'est ainsi que le pays fut administré, d'abord sous Osman-Noureddin-Bey, et ensuite par Moustapha Pacha, qui gouverna la Crète de 1830 à 1852, bien qu'elle soit redevenue la propriété du Sultan après 1840, époque où Méhémed Ali fut trahi par la fortune et dut renoncer, en partie, aux rêves grandioses de sa vaste ambition.

Les Egyptiens partis, Moustapha Pacha, qui était énormément riche, et avait su intéresser en sa faveur

quelques puissants personnages de Stamboul, fut maintenu dans ses hautes fonctions de Gouverneur général de l'île de Candie par un Firman Impérial du Sultan Abd-ul-Medjid.

Une terrible insurrection éclata dès l'année suivante. Nous ne pouvons mieux éclairer le lecteur sur la façon barbare dont se fait la guerre en ce malheureux pays, qu'en racontant un seul fait.

A la nouvelle de l'insurrection, un des chefs Turcs de l'Héraclion, nommé Afendaraki, (il faut citer parfois certains noms, pour les mettre au pilori de l'histoire), fit rassembler, sous prétexte de leur faire une communication importante, dans la cour de sa propre maison, tous ses vassaux Chrétiens.

Ces malheureux, au nombre de quatre cents, répondirent à l'appel de leur seigneur.

Les Musulmans, les fusils chargés, les attendaient cachés dans la maison et les communs.

A un signal donné, par Afendaraki, la boucherie humaine commença, et sous ses yeux, sans faire grâce à un seul, les quatre cents hommes furent massacrés !

Jugez ce que le souvenir de ces quatre cents cadavres, devait enfanter de haine pour l'avenir ?

L'insurrection de 1841, comme celle de 1833, fut étouffée dans le sang.

En 1852, Mustapha Pacha fut appelé à Constantinople pour y exercer les fonctions de Grand-Vézir. Il quitta l'île en laissant son Gouvernement à Méhémed-Emin Pacha.

Ce dernier garda sa position jusqu'en 1855, où Vély Pacha, le fils de Moustapha Pacha, vint le remplacer.

Les Crétois et surtout les Représentants de la France et de l'Angleterre, (on était à la fin de la campagne de Crimée), fondaient les plus grandes espérances sur la nomination du nouveau titulaire.

Vély Pacha était né en Crète, il connaissait à fond les mœurs de ses habitants, il parlait le grec au moins aussi bien que le turc. Il avait représenté la Sublime Porte à Paris, et apposé sa signature au traité d'alliance entre l'Angleterre, la France et la Turquie. Il arrivait donc en Crète, précédé d'une excellente réputation, et, de plus, chose qui ne gâte rien, il passait pour posséder une grande fortune.

Hélas ! bien qu'il fut doué de précieuses qualités et animé des meilleures intentions, en voulant contenter tout le monde, Vély Pacha arriva à ce résultat étrange de mécontenter les Grecs et les Turcs.

Au mois de mai 1858, un soulèvement eut lieu dans l'île, et, dès le 21 juin, Vély Pacha recevait de Constantinople la nouvelle de sa destitution.

Le Gouvernement Ottoman avait envoyé, en Crète, le Capitan ou Amiral Ahmet Pacha, pour présider une commission devant connaître et juger les actes du dernier Gouverneur. Nous avons dit qu'il n'avait contenté personne, il fut donc trouvé coupable, et le 12 juillet Vély Pacha s'embarquait pour Constantinople où il resta, dans une demi disgrâce, jusqu'au

jour où S. A. Aali Pacha le nomma Gouverneur de la Province de Smyrne.

Son successeur, Sami Pacha, avait débarqué le 11 juillet à la Canée. Les Crétois avaient obtenu raison sans faire parler la poudre, sans tirer un seul coup de fusil.

A Sami Pacha succédèrent, d'abord Husni Pacha, et ensuite, en 1862, Ismaïl Pacha, qui put, sans rencontrer la moindre résistance, entreprendre une expédition contre les Sphakiotes, dont les actes de vendetta avaient ensanglanté la montagne et réduit en cendres quelques villages.

Aujourd'hui, que tout est tranquille en Candie, et que l'administration de cette île importante est confiée à l'intelligence et au dévouement de S. E. Réouf Pacha, l'ancien grand Ecuyer du Sultan, un Ministre de la Guerre de l'avenir, on peut dire la vérité sur bien des choses du temps passé.

Les Candiotes avaient lutté, pour obtenir leur indépendance, de 1821 à 1830.

Sur le continent, ils avaient combattu à côté des Grecs avec lesquels ils voulaient se réunir.

Leurs Députés étaient venus siéger dans les Chambres Helléniques, et avaient prêté, au nom de leurs compatriotes, le serment de fidélité à la cause nationale.

L'île de Candie avait été gouvernée par le Comte Capo d'Istria, envoyé par le Président de la République Grecque.

Plus tard, lorsque le Prince Léopold, qui devait

devenir Roi constitutionnel de la Belgique, fut désigné pour le trône de Grèce, il posa parmi ses conditions *sine quâ non*, « la régularisation de la situation des îles de Candie et de Samos. »

Maintenant, voyons ce qui avait été fait par les grandes Puissances.

A la Chambre des Communes, le 16 février 1830, dans un discours très remarquable, Lord Palmerston avait tracé un tableau lugubre, mais très exact, de l'avenir de la Candie.

Quatre jours après, le 20 février 1830, la conférence, prenant en considération la demande du Prince Léopold, s'était engagée, d'un commun accord, à assurer aux habitants de la Crète et de Samos, une *protection sérieuse contre tout acte oppressif ou arbitraire et une amnistie complète pour les faits antérieurs.*

Le 8 avril 1830, la Sublime Porte recevait une note idendique dans laquelle les trois Puissances protectrices de la Grèce, l'Angleterre, la France et la Russie, renouvelaient et précisaient leurs résolutions d'assurer des destinées paisibles aux habitants des îles.

Mais, nous l'avons déjà dit, les Candiotes ne sont pas des gens faciles à contenter. Ils protestèrent, le 21 novembre 1830, contre la décision des Puissances et déclarèrent qu'ils n'accepteraient rien autre chose qu'une indépendance absolue, ou la réunion à la Grèce?

On sait le reste; cédant à la force, en 1831, ils durent livrer aux flottes protectrices le fort de Gra-

buse, leur dernière position. Nous les avons vus, jusqu'en 1841, sous la domination Egyptienne, et depuis cette époque sous celle des Turcs de Constantinople.

Les grandes Puissances avaient fait de la mauvaise besogne. Séparément, elles avaient, chacune de leur côté, promis à ces malheureux Candiotes, des choses que les conférences s'étaient montrées rétives ou impuissantes à sanctionner.

Quant aux habitants de la Candie, (nous parlons des Chrétiens révoltés), ils servirent mal leurs intérêts. Avec un peu plus de politique, ils auraient pu facilement obtenir, du Gouvernement Ottoman, des priviléges identiques à ceux accordés aux habitants de l'île de Samos, et avoir un Chrétien pour Gouverneur général, comme cela a également lieu dans le Liban.

Malgré le Hatt-y-Houmaïoun du 3 février 1856, l'article 9 du Traité de Paris, les engagements pris par la Sublime Porte, à la suite de l'insurrection de 1858, le feu couvait sous la cendre, au commencement du printemps de l'année 1866.

Une étincelle devait allumer l'incendie. C'est ici qu'arrivent les renseignements que nous croyons très peu répandus dans le public, et dont nous pouvons, ainsi que nous l'avons affirmé, garantir la complète véracité.

Le Général Kallergis, qui était un des familiers du Palais Royal, se rendait assez souvent aux Tuileries pour y voir l'Empereur Napoléon III.

Ces deux personnages s'étaient connus à Londres, à l'époque où le Prince Louis vivait en exil, sur le sol Britannique, et l'on sait que cet homme étrange, qui eut la vie la plus accidentée, le sort le plus enviable et la fin la plus néfaste, fit constamment un excellent accueil à tous ceux qui lui avaient témoigné quelque sympathie pendant les mauvais jours.

Comme simple particulier, le fils de la belle et bonne Reine Hortense possédait la mémoire du cœur, et M. Ollivier, le Ministre à la phrase plus malheureuse que coupable, a eu raison de dire, lors de la répétition de sa réception à l'Académie Française : que l'Empereur Napoléon III était un grand charmeur, et qu'il avait le don de se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient.

Jusqu'en 1868, l'Empereur pouvait compter sur des dévouements à toute épreuve. Mais, ainsi que nous le disions dans un précédent chapitre, la mort faucha, autour de lui, ses meilleurs serviteurs, et les nouveaux venus n'avaient pas appris à l'aimer à l'école du malheur.

Le brave Général Kallergis était donc reçu, avec une grande bonté, par l'Empereur.

Un jour, après avoir eu plusieurs conversations avec le Prince Napoléon, le Général Kallergis se rendit auprès de l'Empereur, pour lui demander de le faire nommer Gouverneur de la Candie.

Le Général donna, à Napoléon III, toutes les raisons qui pouvaient militer en faveur de sa prétention ;

« Sire, je suis né en Crète, enfant du pays j'y ai laissé des souvenirs qui sont encore vivants dans l'esprit des Candiotes, tous les partis sont prêts à m'accepter, et même à me demander au besoin.

» Ma nomination serait le seul moyen de conserver la tranquillité dans le pays.

» Les esprits sont très surexcités dans ce moment, la Grèce est frémissante; la Turquie envoie des troupes à la Canée.

» Si je ne suis pas désigné pour ce poste, si je n'accomplis pas une mission de conciliation ou de délivrance, il faut s'attendre à voir éclater une de ces terribles insurrections qui dépeuplent la Candie depuis près de cinquante ans.

» Votre Majesté ne peut oublier, que les quatre cinquièmes de mes compatriotes sont des Chrétiens, qu'il s'agit de les protéger contre les Turcs, d'empêcher le carnage et le massacre !

» Elle ne pourra pas abandonner ces malheureux qui, de désespoir, en seront peut-être réduits à prendre les armes.

» Elle devra leur accorder un secours, au moins égal à celui qu'elle daigna accorder aux Chrétiens de Syrie.

» Un Napoléon ne laissera pas les victimes à la merci de leurs bourreaux.

» L'apparition d'une flotte, dans les eaux de la Candie, et la vue d'un pantalon rouge, suffiront pour tenir les Turcs en respect, et mes braves compatriotes vous devront la liberté ! »

L'Empereur Napoléon possédait une qualité précieuse chez un Souverain, même dans l'intimité, il écoutait beaucoup et parlait peu. Mais s'il avait gardé sa bonté, il était devenu plus sensible à la flatterie.

Depuis le retour de la campagne d'Italie, sa maladie, et surtout les remèdes violents qu'il prenait, pour arrêter les crises, lui avaient enlevé une grande partie de son énergie.

Nous donnerons des preuves, à l'appui de ce que nous avançons ici, en parlant des évènements qui se sont accomplis dans les deux sinistres années 1870 et 1871.

Et quand nous qualifions ces deux années de sinistres, ne croyez point que nous nous placions seulement au point de vue de la France.

Même en politique, l'on ne change point impunément l'axe du monde, et l'on verra, avant peu, que l'égoïsme et le : chacun pour soi, chacun chez soi, sont des principes dont l'application coûte fort cher.

En attendant, malgré la crise financière qui pèse sur toute l'Europe, les rigueurs de l'hiver et la misère des capitales, les Gouvernements et les peuples n'ont plus qu'un objectif : fondre des canons et élever des forteresses.

Et dire qu'il existe des braves gens qui prétendent que l'humanité marche.

Naïfs, elle tourne dans un cercle, comme un écureuil dans sa cage de fer.

Nous disions que Napoléon III parlait peu. Par malheur, il répondit au Général Kallergis, plus

malheureusement encore il rendit incomplètement sa pensée, ou fut mal compris par son honorable interlocuteur.

« Certes, dit l'Empereur, dans une circonstance donnée, je ne ferai pas moins pour les Chrétiens de la Crète, que je n'ai fait pour ceux de la Syrie. »

Telles furent les paroles du Souverain Français. Dans sa pensée elles voulaient dire : « S'il arrivait malheur aux Chrétiens de la Candie, si des fanatiques, surexcités par leurs chefs, se ruaient sur eux, je ferais entendre un tel langage à Constantinople que le Gouvernement Ottoman serait le premier à y mettre bon ordre, et, au besoin, je saurai garantir l'efficacité de la protection Française.

L'esprit croit aisément ce que le cœur désire. Pour le Général Kallergis, les paroles de Napoléon III se traduisaient ainsi : « Allez de l'avant, proclamez votre indépendance, et, si la chose est nécessaire, vous me trouverez avec vous. »

Le Général Kallergis, quitta l'Empereur, après l'avoir chaleureusement remercié, et il courut au Palais Royal.

Le Prince Napoléon partagea son opinion, et huit jours plus tard, les délégués de tous les cantons de l'île de Candie se réunissaient en Conseil (Epitropie) pour aviser, disaient-ils, aux moyens d'obtenir du Sultan l'application sincère des réformes garanties par l'Europe.

Est-il nécessaire de prévenir le lecteur que l'Epi-

tropie était en correspondance avec le Général Kallergis ?

Dans la première quinzaine de Mai, les délégués publièrent une proclamation aux Candiotes Musulmans et Chrétiens :

« Ils engageaient, ces enfants de la patrie commune, parlant tous la même langue, adorant tous le même Dieu, quoiqu'avec des rites différents, ayant les mêmes mœurs et des intérêts solidaires, à délibérer ensemble et à se mettre d'accord sur les réformes les plus avantageuses au pays. »

Le premier pas était fait. Le 14/26 Mai 1866, ils adressaient au Sultan Abd-ul-Aziz une supplique où ils demandaient, au nom des Crétois :

« 1° La diminution des impôts énormes dont ils sont grevés, comme tout à fait en disproportion avec leurs revenus. Offrant de prouver que, pendant les deux dernières années, ils avaient payé plus d'impôts et de droits que le capital provenant de la vente de leurs produits.

« 2° La réforme du mode de perception des impôts, le système du fermage actuel étant, selon eux, onéreux pour le peuple et préjudiciable pour le Gouvernement.

» 3° L'établissement dans l'île de moyens de communication, dont le manque complet paralyse absolument le commerce intérieur, vu qu'il n'existe ni routes, ni ponts pour le transport des produits.

» 4° La réorganisation de la justice, qui ne donne aucune sécurité aux Chrétiens contre les Musulmans,

les Magistrats refusant même d'admettre le témoignage des Chrétiens et ne rendant leurs jugements qu'en Turc, tandis qu'autrefois ils étaient rendus en Turc et en Grec.

» 5° Des garanties pour la liberté individuelle, car, disaient-ils, pour le moment, notre existence se trouve à la merci du Gouverneur, ou du premier employé venu de l'Auguste Gouvernement Impérial.

» 6° Nous appelons, continuaient-ils, la sollicitude du Sultan sur le manque d'écoles et d'hôpitaux dans les cantons; situation qui fait que la société souffre déplorablement de l'ignorance des hommes sans instruction, et des plaintes et des importunités des malades et des indigents qui errent, au hasard, à travers le pays. »

Ces réclamations, à notre avis, n'avaient rien d'excessif, et, jusque là, il était facile de s'entendre.

Malheureusement, on y mit peu de bonne volonté. Le lendemain du jour où les *Epitropes* avaient fait remettre leur supplique au Gouverneur, Ismaïl Pacha les somma de se disperser.

Ils obéirent et retournèrent dans leurs cantons; mais, la réponse n'arrivant pas de Constantinople, ils se réunirent bientôt de nouveau.

Le premier Août, le Gouverneur reçut enfin la réponse du Grand-Vézir qui, au nom du Sultan, rejetait toutes les demandes des Candiotes, hors celles qui avaient rapport aux routes, aux ponts et aux écoles.

Ismaïl Pacha, appuyé par un corps de troupes

composé de quatre mille hommes, porta lui-même la réponse Vézirielle aux *Epitropes*, réunis à Vryssès d'Apocorona, les sommant de se soumettre à cet ordre Souverain, sous peine d'arrestation.

Ils sollicitèrent un délai, mais le Gouverneur répondit que « les voies de conciliation étaient épuisées et qu'il ne lui restait plus, en cas de résistance, qu'à recourir à la force. »

Et Ismaïl pacha ne s'avançait pas légèrement, car la Sublime Porte, avant que les Crétois aient fait la moindre manifestation belliqueuse, avait, par prévoyance, réuni dans l'île 25,000 hommes de troupes Turques et Egyptiennes, et envoyé, en plus, sept bâtiments de guerre sur les côtes, avec la mission d'exercer le droit de visite sur les navires nationaux et étrangers.

Une chose devait fatalement arriver : après avoir vainement offert, par un décret du 26 Juillet (7 Août), le commandement général de l'île au général Kallergis, l'*Epitropie* proclama la nécessité de recourir aux armes et fit connaître cette résolution aux Consuls, avec la réponse de la Sublime Porte.

L'insurrection avait franchi le rubicon.

Le 11/23 Août, l'*Epitropie* protestait, auprès des Consuls, contre les premières violences des Turcs, et déclarait, en même temps, qu'elle s'était constituée, par la volonté du peuple, en ASSEMBLÉE NATIONALE DES CRÉTOIS.

Elle donnait aussi connaissance, aux Représentants étrangers, d'un nouveau mémorandum que, n'ayant

aucun moyen de faire parvenir à Constantinople, elle avait fait publier par les feuilles Helléniques.

A partir de ce moment, les évènements allaient se succéder avec une terrible rapidité.

A la fin du mois d'Août, sur une population totale de 200,000 Chrétiens, 12,000 hommes avaient pris les armes, et les patriotes Crétois, divisés en cinq petits corps, occupaient des positions avantageuses, où ils pouvaient, pendant un certain temps, résister aux attaques des troupes Impériales.

Mais s'ils n'avaient pas compté sur une intervention étrangère, disons le mot, sur le concours de la France et l'appui moral de la Russie, ces braves patriotes n'auraient pas eu la folle prétention de lutter, avec succès, contre toutes les forces de l'Empire Ottoman.

Le 16/28 Août, l'*Epitropie* exprimait le désir des Crétois d'être réunis à la Grèce, et la ferme résolution de rechercher, dans le sort des armes, ce qu'ils regardaient comme leur droit.

L'effervescence était très grande à Athènes. Le général Kallergis envoyait toujours des lettres pleines d'encouragements. M. le Marquis de Moustier, qui avait des ordres pour distraire les Turcs, afin qu'ils laissassent aux Roumains le temps de s'organiser, avait donné à la Sublime Porte le Conseil de faire occuper la Candie par les troupes Egyptiennes.

D'un autre côté, l'on avait rallumé certaines espérances dans le cœur du Khédive Ismaïl. La Crète,

sous Méhémed Ali, n'avait-elle pas appartenu, pendant dix-huit années, à l'Egypte?

Qui pouvait préjuger des évènements?

En attendant, les insurgés avaient mis leurs femmes et leurs enfants en sûreté dans les montagnes, et les *rayas* s'étaient enfuis des villes pour chercher un refuge dans les îles.

S'il est une chose plus horrible encore que la guerre civile, c'est la guerre de religion.

A la Canée, un des promoteurs des massacres de Djeddah, Hadji-Mourad, se mit à la tête d'une bande de fanatiques pour prêcher publiquement le massacre des Chrétiens.

Les Agents Consulaires de France et d'Angleterre adressèrent, du 26 Août au 7 Septembre, au Mudir ou sous-Gouverneur de Rhétymno, des protestations énergiques contre le *massacre général* des Chrétiens innocents ou désarmés.

Se croyant assurée d'un puissant concours, le 21 Août (2 Septembre), l'*Epitropie*, réunie à Sphakia, proclama en ces termes la déchéance du Sultan et l'union de l'île à la Grèce:

« L'Assemblée générale des Crétois, fidèle au serment prêté en 1821, et à la volonté de tout le peuple qui désire l'union et l'indépendance de la race Hellénique toute entière, décrète:

» 1° La Souveraineté de la Turquie est à jamais abolie, dans tout le territoire de la Crète et dans tous les lieux qui en relèvent.

» 2° L'union indissoluble et éternelle de la Crète

et de tous les lieux qui en relèvent, à la Grèce, notre mère patrie, sous le sceptre de S. M. le Roi Georges Ier.

La lutte commença dans la nuit du 28 au 29 Août, par des escarmouches, dans la Province de Selino, qui furent suivies le lendemain d'un combat près de Kandanos. Mais le premier engagement de quelque importance n'eut lieu que le 4 Septembre, près de Candie (Castron).

Les insurgés prirent bientôt l'offensive. Le 8, enhardis par un petit succès d'avant-garde, ils attaquèrent vigoureusement les Turcs près de la Canée, et du 9 au 12 ils parvinrent à cerner, dans les défilés de Vrissès (district d'Apocorona), le Général Egyptien Ismaïl Pacha, qui était à la tête de quatre mille hommes, faisant partie du contingent envoyé par le Vice-Roi.

Nous n'avons pas l'intention de suivre, les uns après les autres, les innombrables combats que se livrèrent les belligérants. Mais nous constaterons que de part et d'autre on combattait avec un égal acharnement, et que les petites batailles des 6, 17 et 24 Octobre, bien qu'ayant donné quelques avantages aux Turcs, commandés par Moustapha Pacha, n'avaient nullement découragé les Grecs.

Parfois on s'attribuait la victoire des deux côtés, c'est ce qui arriva à Vafré, où 500 patriotes tinrent tête, pendant trente mortelles heures, à presque toute l'armée turque.

Les grottes de Mélidhoni, déjà tristement célèbres

par les grillades de 1822, reçurent de nouvelles hécatombes de victimes humaines, en 1866.

Ces grottes devaient être les témoins de toutes les horreurs. La première fois, le feu avait brûlé 300 femmes, enfants et vieillards, qui étaient venus chercher un refuge dans ces palais souterrains où l'on célébrait autrefois les mystères d'Hermes, et du Dieu Crétois Tallos, l'homme de bronze, auquel on immolait des victimes humaines.

La seconde fois, à la suite de pluies torrentielles, les eaux produisant une inondation instantanée envahirent les souterrains, et, chiffre horrible à écrire, trois mille personnes furent noyées dans ces antiques souterrains.

Le 23 Novembre, un combat très meurtrier fut livré à Malvoisie, près de Kissamos. Le héros des Musulmans indigènes, le fameux Deli-Hassan, avait été blessé et fait prisonnier par les insurgés. Mais les deux petites armées avaient laissé cinq ou six mille cadavres sur le champ de bataille.

Les insurgés recevaient des approvisionnements, des vivres, des munitions et des volontaires. Les embarquements se faisaient généralement à Syra, mais les provenances arrivaient de la Grèce, des îles et de l'Italie.

Gustave Flourens, qui devait mourir sans gloire, mais non sans bravoure, au service d'une cause déplorable, se trouvait parmi les volontaires. Après avoir voulu régénérer la Turquie, après avoir suc-

cessivement fait parler de lui à Constantinople et à Athènes, il venait défendre les Candiotes.

La conscience est une verge avec laquelle on se fouette rarement soi-même. Les Turcs, qui se servaient des Musulmans Egyptiens pour combattre les Chrétiens de la Candie, trouvèrent fort mauvais que des correligionnaires, des amants de la liberté, prétassent leur concours aux révoltés.

Le Gouvernement de Constantinople cria à la trahison, adressa des observations au Cabinet de Florence, et menaça la Grèce d'une déclaration de guerre.

La Sublime Porte (toutes les armes sont bonnes en temps de guerre), chercha, par tous les moyens, à déconsidérer les Candiotes insurgés, en les représentant comme des bandits. Le journal français, le *Moniteur Universel*, qui obéissait à des inspirations diverses, reproduisit malencontreusement ce qualificatif.

Pendant ce temps, de légers bâtiments de commerce, montés par des marins Grecs, traversaient à plaisir la croisière Ottomane.

Un petit paquebot de poste, le *Panhellinion*, se fit une véritable réputation par sa hardiesse et l'incroyable succès de ses incessantes excursions sur le littoral de la Candie.

Pour montrer le côté terrible et grandiose de cette lutte, il nous suffira de rappeler le drame qui s'est passé dans le couvent d'Arcadion.

Les insurgés avaient réuni, dans la vaste enceinte

de cette pieuse demeure, des approvisionnements considérables. C'était un grenier d'abondance pour leurs frères qui tenaient la montagne.

Il y avait au couvent d'Arcadion deux cent cinquante défenseurs, capables de porter les armes, des prêtres, quelques vieillards, cent cinquante à deux cents femmes et une soixantaine d'enfants.

Le couvent fut investi à la fin du mois de Novembre. L'attaque commença, sur l'ordre de Moustapha Pacha, du côté des Turcs. L'artillerie était de la partie. Au bout de deux jours elle avait ouvert de larges brèches dans les murs du Monastère.

Les assiégeants comptaient déjà beaucoup de morts.

Quant aux assiégés, ils étaient réduits à une centaine de combattants.

Les Turcs, en poussant un cri de victoire, pénétrèrent dans la première enceinte. Il fallut recommencer là un combat homérique qui dura plus de six heures.

Enfin, le nombre l'emporta; mais les Grecs avaient juré de ne point survivre à leur défaite ; les femmes, qui redoutaient une suprême humiliation, les encourageaient à tenir leur serment.

Tout à coup, il se fit un profond silence dans le couvent en ruines ; les prêtres bénissaient ceux qui allaient mourir ; puis, on entendit le refrain d'un hymne entonné par les Grecs et *le couvent quitta la terre*.

Hommes, femmes, enfants, prêtres et pans de murailles, tous pêle-mêle, furent lancés dans les airs.

Une minute après, sur le sol encore couvert de matières incandescentes, on voyait un horrible spectacle.

Là, des cadavres calcinés, plus loin des femmes mortes, serrant encore leurs enfants sur leur sein ; à droite, des Musulmans et des Chrétiens enlacés dans les dernières convulsions de la mort; à gauche, des tronçons sans têtes, et plus loin, des têtes sans corps.

Et pour prêter à la légende, un géant Crétois, tenant encore, dans sa main crispée, la hampe du drapeau, dont la soie en flammes s'est perdue dans la nue.

Dans les plus grands désastres, il y a toujours des personnes épargnées. On retrouva ainsi un certain nombre de femmes et d'enfants. Moustapha Pacha les fit transporter à Rethymno. La populace stupide insulta au malheur; mais, les soldats Turcs grands appréciateurs du courage, les protégèrent contre ces misérables forcénés.

On se souvient que M. A. Tricou, alors en mission en Crète, remplit un devoir d'humanité en faisant embarquer des milliers de familles, qui échappèrent ainsi aux épouvantables conséquences de cette funeste insurrection.

Au commencement de l'automne 1866, les Crétois, qui avaient perdu beaucoup de terrain, mais qui refusaient de mettre bas les armes, s'étaient, par la voix de l'*Epitropie*, adressés, le 24 Septembre, aux Consuls de France, d'Angleterre et de Russie, pour prier les Puissances garantes et protectrices d'en-

voyer, vu l'approche de la saison rigoureuse, des bâtiments pour recueillir « les femmes et les enfants que les *Epitropes* confiaient à la charité du monde civilisé. »

Cette requête fut une seconde fois remise aux Ambassadeurs accrédités auprès du Sultan Abd-ul-Aziz.

Enfin, les chefs militaires, Zimbrakaki et Coronéos, firent, en désespoir de cause, un chaleureux appel aux sentiments de générosité et d'humanité des Gouvernements de l'ancien et du nouveau monde.

Les Russes, les Américains et les Anglais répondirent à cet appel, malgré les protestations de la Sublime Porte.

Des milliers de malheureux se trouvèrent ainsi arrachés à une mort certaine et transportés loin de la patrie qui, désolée par la guerre, ne pouvait plus les nourrir.

Des souscriptions publiques furent ouvertes en leur faveur, en Russie, où elles provoquèrent un véritable enthousiasme.

En France, en Angleterre, en Amérique, en Italie, on recueillit également des sommes importantes.

Quant à la politique de ces différentes nations, voici ce qui était arrivé :

Pour la France, M. de Moustier, qui avait vu, sans trop de peine, commencer l'insurrection de Candie, n'était plus à Constantinople, il possédait le portefeuille des Affaires Etrangères, et le Ministre n'avait plus les mêmes idées que l'Ambassadeur.

Quant à S. E. M. Bourrée, qui le remplaça dans

ce poste élevé à Constantinople, il ignorait tout ce qui s'était passé, et croyait servir son Gouvernement, en défendant le Gouvernement Turc, contre les Grecs et surtout contre les Russes.

Pour les deux Amiraux Français qui se succédèrent à Athènes et dans les eaux de la Crète, l'Amiral Moulac ainsi que l'Amiral Simon, ils passèrent leur temps à recevoir des dépêches contenant des instructions contradictoires.

L'Empereur des Français, supplié par le Général Kallergis, tracassé par le Prince Napoléon, se retranchait dans l'interprétation qu'il avait donné à ses paroles.

Cependant, il hésitait. La Reine d'Angleterre, le 5 février 1867, dans son discours d'ouverture de la session Parlementaire, déclara que : « sa politique tendait à ce qu'il fut accordé aux Chrétiens des garanties étendues, mais qui ne portassent pas atteinte aux droits Souverains du Sultan. »

Napoléon III fit alors un pas en avant. Dans son discours d'ouverture du 14 février, de la même année, il s'exprima en des termes à peu-près semblables à ceux de la Reine Victoria.

On pouvait donc croire que dans l'idée de ces deux Gouvernements, il s'agissait d'assurer, à la Crète, une autonomie ayant quelque rapport, soit avec celles de la Roumanie ou de la Serbie, soit avec celle de l'île de Samos.

Mais les Crétois n'étaient pas de bons politiques. Ils se berçaient de douces illusions, ils voulaient tout

ou rien, et toute combinaison, autre que celle de la réunion à la Grèce, était d'avance refusée par les insurgés.

Le dualisme entre l'Autriche et la Prusse s'était terminé par la bataille de Sadowa.

Il était écrit que nous aurions « des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre. » La France éblouissait l'Europe par l'immense succès de l'Exposition Universelle de 1867.

Les Souverains venaient rendre une visite d'amitié à leur cher frère l'Empereur Napoléon III.

Dieu n'avait point voulu que la balle d'un lâche assassin frappa notre hôte, l'Empereur Alexandre II, dans le bois de Boulogne, et, malgré l'attitude ridicule et outrageante, pour nous, du citoyen Floquet, l'Empereur de Russie, qui était admirablement accueilli et acclamé par la population Parisienne, causait beaucoup de la politique générale avec l'Empereur des Français (*).

En reportant ses yeux de six années en arrière, on est effrayé de voir le chemin que nous avons fait.

Alors l'Empereur Alexandre II était l'hôte de l'Empereur Napoléon III. Songez à ce que pouvaient faire ces deux hommes.

Hélas! hélas! trois fois hélas! comme dit le

(*) Le dénouement qu'eut plus tard, devant le Jury Français, l'affaire Berezowski, devait exciter, en Russie, des susceptibilités regrettables. Les Russes ne comprirent pas comment un Jury pouvait trouver des circonstances atténuantes en faveur d'un misérable assassin. Ils ne demandaient pas la tête de ce Polonais, mais ils eussent voulu qu'il doive la vie à la clémence de l'Empereur Alexandre II.

poëte. Une faute de Napoléon III lui aliéna à jamais le cœur d'Alexandre II.

Voici la scène, nous en garantissons le fond, sinon les détails.

Sa Majesté Georges I[er], de Grèce, était venu à Paris,en même temps que l'Empereur de Russie. Le jeune Roi des Hellènes avait été fort bien reçu par Napoléon III, et le jour de son départ, au moment où il montait en voiture, le Souverain Français lui dit, devant le Souverain de toutes les Russies :

« *Adieu, mon cher frère, bon voyage, n'oubliez pas que vous emportez la Crète dans votre portefeuille !* »

Le Roi Georges I[er] remercia et partit; quant au Tzar Alexandre, il fit télégraphier, à Saint-Pétersbourg, ce qui s'était passé; cela se chuchota bientôt d'un eoreille à l'autre,et l'on sait avec quelle sympathie cette nouvelle fut accueillie dans cette capitale.

La question de la Candie, et plus encore le manque de parole de l'Empereur Napoléon III, nous ont coûté la neutralité et même l'indifférence de la Russie au début de la campagne de 1870-1871.

L'amitié innée et la bienveillance du peuple Russe, en faveur de la France, ne se reveillèrent chaleureusement qu'à la nouvelle des affreux malheurs qui suivirent nos premiers revers.

Nous avons passé toute l'année 1872 en Russie, à Saint-Pétersbourg. Nous avons vu la cour et la ville, fréquenté des officiers appartenant aux différents corps de l'armée, visité l'exposition polytechnique de Moscou, remonté et descendu la Vistule, le Don,

le Volga, parcouru des Provinces qui ont chacune l'étendue d'un Royaume, séjourné à la foire de Nijny Novogorod.

Nous avons écouté et tâché d'apprendre. Eh bien! nous affirmons, sur l'honneur, que notre conviction intime est que le seul objectif de la France, en Europe, doit être l'alliance avec la Russie.

La politique a ses impérieuses nécessités, mais il est un fait indiscutable, c'est que, n'ayant aucun mur mitoyen, ne convoitant rien qui appartienne à Pierre ou à Jean, s'il est deux peuples, faits pour se tendre fraternellement la main, c'est incontestablement la France et la Russie.

Il suffit, pour se convaincre de cette éclatante vérité; au moral d'étudier le caractère du Slave et du Français; au physique de jeter un coup d'œil sur une carte géographique.

Malheureusement, les évènements nous ont fait une fausse position. C'est nous, aujourd'hui, qui devons solliciter une alliance et la mériter par notre sagesse à l'intérieur et notre politique extérieure; mais, grâce à Dieu, nous n'avons pas à faire montre d'une fausse honte. On connait la vitalité de la France, on sait par quels bonds prodigieux ce pays se relève de ses chutes, et la France ne sera jamais ingrate envers qui lui aura tendu la main dans les mauvais jours.

Nous disions plus haut que la Candie était encore en pleine insurrection au mois d'Août 1867.

Il faut faire passer la vérité avant toute chose. Or,

le Gouvernement Turc avait incontestablement le droit et le devoir, comme la France en Algérie et la Russie en Pologne, de rétablir l'ordre dans l'île de Crète.

Il ne peut y avoir à discuter que sur les voies et moyens, mais en temps de guerre on n'a pas souvent l'embarras du choix.

Voici ce que nous écrivions à ce sujet à l'article Candie dans l'*Annuaire Encyclopédique*, année 1868.

« .... Un jour, on put croire que tout allait être terminé. Dans la nuit du 20 au 21 août, les Turcs étaient parvenus à détruire un petit bâtiment Grec qui, avec une audace extraordinaire, avait fourni jusqu'alors des armes, des munitions, des chefs et des approvisionnements.

» Ce navire faisait sur la côte son vingt-quatrième voyage, quand des vaisseaux Turcs, l'ayant aperçu, lui donnèrent la chasse et lui firent éprouver de si grandes avaries qu'il dut se refugier dans une anse.

» Ce bateau Grec n'avait pour lui que la vitesse, il était incapable de soutenir un combat. Un petit bâtiment de l'escadre Ottomane, l'*Izzedin*, n'eut pas de peine à s'en rendre maître et à l'incendier.

» On pensait que l'insurrection ne pourrait plus tenir, étant privée de communications avec l'extérieur. Les Turcs ne gardèrent pas longtemps cet espoir, car un autre petit vapeur, l'*Union*, remplaça immédiatement l'*Arcadion* que l'*Izzedin* avait coulé.

» Fatigués, et au fond un peu découragés de voir cette malheureuse insurrection s'éterniser, les Mi-

nistres du Sultan voulurent essayer d'autres moyens de pacification.

» Omer Pacha était à bout de patience, on craignait qu'il n'employât les moyens extrêmes, car le vieux Général était humilié d'avoir *quasi* compromis sa réputation militaire à combattre, sans résultats sérieux, quelques milliers d'insurgés qui fuyaient sans cesse pour aller recommencer à faire le coup de fusil un peu plus loin.

» Omer Pacha ne demandait donc qu'à rentrer à Constantinople.

» La Sublime Porte résolut alors, pour mettre un terme aux horreurs de cette guerre, d'accorder aux Crétois toutes les concessions qu'ils pouvaient raisonnablement désirer.

» On espérait les réduire par un programme contenant des réformes très-étendues, et par la perspective d'un allègement d'impôts.

» Il fut décidé, à Constantinople, que pour inspirer plus de confiance, le Grand-Vézir irait lui-même porter aux Candiotes la bonne nouvelle et procéder à la réorganisation administrative du pays.

» Le plan de cette campagne pacifique fut arrêté dans un Conseil des Ministres, tenu le 4 Septembre.

» Les autorités Turques en Crète, averties des nouveaux projets du Gouvernement, furent chargées de préparer les voies qui devaient amener les Crétois révoltés à déposer les armes, et les populations à jouir des nouvelles franchises et des libertés qui leur étaient octroyées.

» Un seul homme, en Turquie, était capable de remplir, à la satisfaction générale, une mission si importante à tous les points de vue.

» Les Représentants des grandes Puissances avaient toute confiance dans S. A. A'ali Pacha. Ils savaient que le Grand-Vézir sauvegarderait, avant tout, les droits sacrés de l'humanité, et qu'il était, au même degré, homme d'intelligence et homme de cœur.

» A'ali Pacha s'embarqua, à Constantinople, le 2 Octobre 1867, après avoir envoyé à Omer Pacha l'ordre de suspendre toutes les opérations militaires, de proclamer une trêve de quarante cinq jours et une amnistie générale dont pourraient profiter les volontaires étrangers, en s'embarquant pour rentrer dans leur patrie, sans crainte d'être arrêtés ni poursuivis.

» Le 6 Octobre, le Grand-Vézir publiait à la Canée, et fit répandre dans toute l'île, une proclamation aux Crétois dans laquelle il les engageait à profiter des intentions bienveillantes du Sultan, à renoncer à une lutte désastreuse qui ruinait le pays et remplaçait par le désespoir et la mort la tranquillité et l'abondance qui régnaient avant cette fatale guerre civile.

» Il les conjurait de se séparer des étrangers qui les avaient déçus. Enfin, chose inouïe dans l'histoire de la Candie, il invitait chacune des Provinces de l'île à choisir, dans l'espace de quinze jours, quatre députés Musulmans et Chrétiens, jouissant de la confiance du peuple, et à les envoyer auprès de lui.

» Le Grand-Vézir avait eu le soin de joindre à sa

proclamation le texte de l'Iradé Impérial, portant le règlement de la nouvelle organisation dont on voulait doter la Crète.

» Voici le texte de ce document :

» L'administration générale de l'île de Crète sera confiée à un *Vali* (Gouverneur général) nommé par S. M. I. le Sultan, et le commandement des forteresses impériales ainsi que des troupes de l'île à un Commandant en chef.

» Les postes de Vali et de Commandant seront indépendants l'un de l'autre, il appartiendra toutefois à S. M. I. le Sultan de réunir, en cas de besoin, les fonctions du Vali à celles du Commandant.

» Le Vali administre l'île conformément aux lois générales de l'Empire et aux règlements particuliers qui se rapportent à l'île. Le Vali sera assisté de deux Conseillers nommés par Ordonnance Impériale et choisis, l'un parmi les fonctionnaires Musulmans, et l'autre parmi les fonctionnaires Chrétiens de l'Empire Ottoman.

» L'île sera divisée en autant de sandjaks ou arrondissements qu'il sera nécessaire. Ces arrondissements sont administrés par des Mutessarifs (Gouverneurs) choisis parmi les fonctionnaires du Gouvernement et nommés par Iradé Impérial.

» Ces fonctionnaires seront, moitié des Musulmans et moitié des Chrétiens.

Les Gouverneurs Musulmans seront assistés par des Mouavins (adjoints) Chrétiens et les Gouverneurs

Chrétiens par des Mouavins Musulmans, nommés les uns et les autres par le Gouvernement Impérial.

Les *Sandjaks* seront divisés en *Kazas* (Cantons ou *Eparchies*), et les *Kazas* seront gouvernés par des *Kaïmacams* (sous-Gouverneurs ou *Eparques*) choisis et nommés par la Sublime Porte, et pris, selon les besoins, parmi les fonctionnaires Musulmans et Chrétiens du Gouvernement Impérial.

» Ces *Kaïmacams* seront assistés par des *Mouavins* suivant les règles posées ci-dessus.

» Il y aura un Conseil d'administration auprès du Gouverneur général, ainsi qu'auprès de chacun des Gouverneurs et des sous-Gouverneurs.

» Le Conseil d'administration du Gouverneur général sera présidé par le Gouverneur général et aura pour membres les deux Conseillers, le chef de la Magistrature *(Pufettichi Defterdar)*, le Métropolitain Grec, le *Defterdar* (Directeur des finances), les *Mektoubdjis* (Directeurs de la Correspondance), et six autres membres,dont trois Musulmans et trois Chrétiens élus par leurs communautés respectives.

» L'administration des finances sera confiée,pour le Gouvernement général, à un *Defterdar*(Directeur), pour chaque Sandjak à un *Mouhassebedji* (sous-Directeur), et pour chaque Kazas à un *Malmudiri* (chef de comptabilité). Ces diverses fonctions seront dévolues, suivant les circonstances, à des fonctionnaires Musulmans ou Chrétiens.

» La Correspondance Officielle dans l'île, devant être faite en deux langues, sera confiée à deux *Mek-*

toubdjis, pour le Gouvernement général, et à deux *Bach-kiatips* (sous-Directeurs de la Correspondance) pour chaque *Sandjak*.

» Le Conseil d'administration de chaque *Sandjak* mixte sera composé, sous la Présidence du Gouverneur, du *Mouavin*, du Juge, de l'Evêque, du *Mouhassébedji*, des Directeurs de la Correspondance et de six membres, trois Musulmans et trois Chrétiens, élus par la population.

» Dans les *Sandjaks* exclusivement Chrétiens, le Conseil sera composé, toujours sous la présidence du Gouverneur, du *Mouavin*, de l'Evêque, du *Mouhassébedji*, des Directeurs de la Correspondance et de six membres Chrétiens élus par la population.

» Les règles qui précèdent seront également appliquées aux Conseils d'administration des *Kazas*.

» Il sera institué dans le chef-lieu du Gouvernement Général et dans les *Sandjaks* et les *Kazas*, des Tribunaux chargés de connaître des procès civils et criminels.

» Les Tribunaux du chef-lieu du Gouvernement général et des *Sandjaks* et *Kazas* mixtes seront composés de membres Musulmans et Chrétiens nommés par la population,

» Dans les *Sandjaks* ou *Kazas* exclusivement Chrétiens, ces Tribunaux ne seront composés que de Chrétiens.

» Il y aura au chef-lieu du Gouvernement général et dans chaque Sandjak mixte un Tribunal reli-

gieux Musulman qui connaîtra des procès entre Musulmans.

» Chaque commune aura un Conseil des Anciens (Conseil des *gérontes* ou *démogérontie*) pour chacune des deux communautés, Musulmane et Chrétienne. Les membres de ces Conseils seront élus par leurs justiciables.

« Tous les procès civils, criminels et commerciaux, entre Chrétiens et Musulmans, et toute autre contestation mixte, seront jugés par les Tribunaux civils et commerciaux mixtes.

» Des règlements spéciaux détermineront la compétence et les attributions de ces Tribunaux, ainsi que des Tribunaux religieux Musulmans et des Démogéronties.

« Il sera institué au centre du Gouvernement général un Conseil général, élu par la population, et dans lequel chaque Kaza sera représenté par deux délégués; chaque Kaza exclusivement Musulman enverra au Conseil général des délégués Musulmans. Il en sera de même des Kazas exclusivement Chrétiens. Enfin, chaque Kaza mixte sera représenté par un délégué Chrétien et un délégué Musulman.

» Le mode d'élection de ces délégués sera fixé par un règlement spécial.

» Le Conseil, qui se réunira une fois par an, aura pour mission d'étudier les questions d'utilité publique, telles que le développement des voies de communication, la formation des caisses de crédit, et tout ce qui peut servir à favoriser l'agriculture, le

commerce et l'industrie, enfin les moyens de répandre l'instruction publique en ce qui est d'une application générale.

» Le Gouvernement Impérial allouera, sur les revenus de l'île, des fonds qui seront destinés aux améliorations étudiées et proposées par le Conseil général.

» Les habitants de la Crète ayant été exempts, de tout temps, de l'impôt direct que toutes les autres Provinces de l'Empire paient à l'Etat, il ne sera perçu dans l'île que la dîme, le droit d'exemption du service militaire, le droit sur les boissons, les droits de douane, les droits sur le sel et sur le tabac, créés en compensation du dégrèvement des droits de douane et de certains autres droits qui seront payés par les habitants de l'île, comme dans les autres parties de l'Empire, et dont la modification est actuellement à l'étude.

» Il ne sera imposé dans l'île aucune autre contribution.

» L'examen des moyens propres à assurer la perception générale des revenus de l'Etat et à fournir, à la population de l'île, des facilités et des avantages dans le paiement des dîmes et de l'impôt militaire, sera dévolu au Conseil général.

» Le Gouvernement Impérial arrivera à l'application de ces améliorations, suivant les vœux qui seront exprimés à ce sujet par le Conseil général. »

En accordant une véritable constitution à la Crète

encore en révolte, A'ali Pacha tentait un grand coup et agissait en politique hardi.

Une grande partie de la population ne demandait que la fin de cette malheureuse guerre, mais le parti d'action et les étrangers n'étaient pas disposés à voir les choses rentrer dans leur état normal; ils avaient fait des promesses à la Grèce.

Le comité qui avait pris le titre de *Gouvernement provisoire de la Candie* s'était déjà réuni, à Nafé d'Apocorona, pour répondre à la proclamation d'A'ali Pacha.

Dans cette réponse, adressée aux Consuls de la Canée, les membres du comité déclaraient que « si les concessions qu'on leur offrait, après une année de lutte, avaient été faites en temps opportun, les Crétois n'eussent certes pas levé l'étendard de la révolte. »

Mais la guerre étant commencée, le comité répondait par ce grand mot des révolutionnaires : *il est trop tard.*

Cette réponse était déplorable, A'ali Pacha apportait au pays des réformes utiles, essentielles, avec lesquelles on pouvait réparer tous les maux dont l'île venait d'être accablée. Il méritait une réponse moins orgueilleuse et plus politique.

Après une nouvelle protestation d'une assemblée réunie à Argyropolis de Réthymno, Son Altesse A'ali Pacha, puissamment aidé par Cabouli Pacha, aujourd'hui Ambassadeur de Turquie à Vienne, et par Raouff Pacha, actuellement Gouverneur général de

la Candie, parvint à ramener le calme dans les esprits, et l'on se mit, au moment où allait expirer la trêve, à examiner sérieusement les propositions du Grand-Vézir.

Le commandement des troupes passa bientôt des mains d'Omer Pacha dans celles d'Husséin Avni Pacha, et A'ali Pacha put rentrer à Constantinople le 24 février 1868, après avoir doté la Crète d'une nouvelle organisation et mené à bien, en très grande partie, la mission pacificatrice qui lui avait été confiée par le Sultan.

A'ali Pacha était un grand homme d'Etat, pourtant, dans cette malheureuse affaire de Candie, il commit la faute de croire que la main de la Russie se trouvait pour quelque chose dans l'insurrection, tandis que cette Puissance avait tout fait pour empêcher une levée de boucliers. Mais, il était bien certain qu'une fois la lutte commencée le peuple Russe devait naturellement ressentir de la sympathie pour des malheureux qui professaient sa religion.

Le rapport d'A'ali Pacha classait en trois points les principales causes de l'insurrection : « 1° La révolution cosmopolite; 2° La pression exercée sur les Cabinets Européens, par l'opinion publique abusée, et qui avait abouti au sauvetage des familles Crétoises; 3° Les intrigues Russes. »

A'ali Pacha soutenait que ces trois causes, prenant hors de Crète leur point d'appui et leurs aspirations, échappaient à l'action directe de la Sublime Porte, d'où il suit, concluait-il, « que j'ai fait dans l'île de

Crète tout ce que l'on pouvait raisonnablement attendre de moi.

Dans les causes déterminantes de l'insurrection, le Grand-Vézir en omettait une qui avait pourtant bien son importance ; il oubliait de citer, en première ligne, la mauvaise administration de la Candie par les Turcs.

A la fin de l'année 1868, les choses prirent une mauvaise tournure avec le Gouvernement Hellénique. Le 11 décembre, Photiadès Bey, Représentant de la Turquie en Grèce, remettait, par ordre de la Sublime Porte, à M. Délyanni, le Ministre des Affaires Etrangères de S. M. le Roi Georges Ier, une Note qui commençait de la façon la plus modérée et se terminait comme un véritable ultimatum.

Voici quelles étaient les premières lignes de ce document ; elles suffiront, en y joignant les cinq points principaux, pour en faire comprendre toute la portée :

« Le Gouvernement de S. M. I. le Sultan ne croit pas devoir chercher à prouver combien est sincère et sérieux, son désir d'entretenir des relations d'amitié et de bon voisinage avec le Gouvernement de S. M. Hellénique.

» Le monde entier a vu la longanimité dont la Sublime Porte a fait preuve, en face de l'attitude prise à son égard par le Gouvernement Hellénique, depuis bientôt trois ans.

» On connaît l'histoire de la dernière insurrection Crétoise ; il est superflu d'énumérer, ici, les machi-

nations ourdies publiquement, sous les yeux du Gouvernement Hellénique, par les Comités siégeant dans la capitale même du Royaume, pour fomenter et entretenir la rébellion en Crète, malgré la volonté de l'immense majorité de ses habitants........»

Passons aux cinq points de l'ultimatum :

1° Sommation au Gouvernement Hellénique, de disperser immédiatement les bandes de volontaires, dernièrement organisées dans différentes parties du Royaume, et d'empêcher la formation de nouvelles bandes.

2° De désarmer les corsaires *Enossis*, *Crète* et *Panhellinion*, ou en tous cas, de leur fermer l'accès des ports Helléniques.

» 3° D'accorder aux émigrés Crétois, non seulement l'autorisation de retourner dans leurs foyers, mais encore une aide, une protection officielles.

» 4° De punir, conformément aux lois, ceux qui se sont rendus coupables d'agression contre les militaires et les sujets Ottomans et d'accorder aux familles des victimes de ces attentats, une juste indemnité.

» 5° De suivre désormais une ligne de conduite, conforme aux traités existants et aux droits des gens. »

Le refus fait, par la Grèce, d'acquiescer à ces cinq points eut pour première conséquence une rupture diplomatique entre les Gouvernements d'Athènes et de Constantinople.

Sans l'intervention pacifique de la marine Fran-

çaise, un *casus belli* pouvait éclater à l'occasion de l'affaire de l'*Enossis*.

La diplomatie se mit à l'œuvre, un congrès fut réuni à Paris.

Les Puissances, excepté les deux parties intéressées, firent tout ce qui était humainement possible pour éviter la guerre.

Quant à la Russie, si elle n'avait été pour rien dans le soulèvement des Candiotes, on peut affirmer qu'elle fût pour beaucoup dans le maintien de la paix.

Elle aida la Grèce à sortir honorablement d'une situation assez fausse.

Nous ne savons si les Hellènes en ont conservé longtemps une bien vive reconnaissance au Tzar Alexandre II ; mais, nous nous sommes laissé dire, à Athènes, qu'un petit peuple n'avait ni le temps ni les moyens de cultiver cet arbre, au tronçon toujours vert et aux branches toujours sèches, qui s'appelle la reconnaissance.

La Constitution Candiote accordée par le Sultan, les réformes promulguées depuis 1868, et l'intelligente administration de S. Exc. Raouf Pacha, doivent aujourd'hui rendre les Crétois heureux et libres; ils ont la liberté de conscience et l'égalité des citoyens de tous cultes, devant la loi générale. Que Dieu leur accorde l'abondance.

Maintenant que nous avons suivi les principaux évènements qui se sont accomplis en Candie, voyons, à la même époque, ce qui se passait en Egypte.

Le 12 Moharrem 1283 (17 Mai 1866), le Vice-Roi d'Egypte, qui était à Constantinople depuis la fin du mois d'Avril, recevait enfin l'*Iradé Impérial*, l'objet de tous ses vœux, le but de toutes ses démarches.

« Voulant te donner, disait le Sultan au Vice-Roi, un témoignage éclatant de la bienveillance et de la confiance pleine et entière que Je T'accorde, J'ai décidé que, dorénavant, le Gouvernement de l'Egypte, avec les territoires qui en dépendent, et avec les Kaïmakamliks de Souakin et de Massaouah, *sera transmis à l'aîné de tes enfants mâles*, et, de la même manière, *aux fils aînés de tes successeurs;* que si, à sa mort, le Gouverneur général de l'Egypte ne laisse aucun enfant mâle, la succession sera transmise à l'aîné des enfants mâles du plus âgé parmi les frères du défunt.

» Telle sera désormais la loi de succession en Egypte. »

Le Sultan Abd-ul-Aziz, par un Iradé signé en l'an 1283 de l'ère Musulmane, venait de changer l'ordre de succession, dans l'ancien Kalifat d'Egypte, et de modifier une loi appliquée en Orient depuis l'an 10 de l'Hégire, (632), époque de la mort du Prophète Mohamed.

L'Iradé Impérial stipulait ensuite, que l'Egypte resterait soumise, à tout jamais, aux conditions qui lui ont été imposées antérieurement.

Comme toujours, en politique, on donnait d'une main en tâchant de reprendre de l'autre.

Enfin, disait l'Iradé : « Les privilèges qui t'ont été accordés dernièrement par Mon Gouvernement Impérial, te sont confirmés ; le Gouverneur général de l'Egypte aura le droit de porter jusqu'à trente mille hommes l'effectif de son armée.

» De maintenir la différence de titre des monnaies frappées en Egypte, au nom du Sultan, d'avec celui des autres monnaies de l'Empire.

» De conférer les grades civils jusqu'à celui de *Sanié* (second rang de la première classe).

» La règle, interdisant aux filles des vice-Rois de leur succéder, est également confirmée. »

Maintenant que nous connaissons les principales dispositions du Firman, c'est le moment de donner la cause déterminante.

« Le tribut de *quatre-vingts mille* bourses, payé par l'Egypte au Trésor Impérial, est porté à cent cinquante mille bourses, c'est-à-dire à sept cent cinquante mille livres Ottomanes par an, à raison de cent piastres la livre Ottomane, à partir du mois de Mars 1866.

En multipliant 750,000 livres par 23 francs que vaut la livre Turque, cela fait, si nous comptons bien, un joli petit total de dix-sept millions deux cent cinquante mille francs.

Quand on veut obtenir une grande faveur, c'est une chose excellente que d'avoir à son service ce que Figaro appellait des arguments irrésistibles.

La concession du principe de l'hérédité directe, bien qu'elle n'ait pu contenter absolument tout le

monde, donna pourtant lieu à des manifestations sympathiques sur l'ancien sol des Pharaons.

Chérif Pacha, Régent de l'Egypte pendant l'absence du Vice-Roi, s'empressa d'inviter, à un dîner de grand apparat suivi d'un bal, tout le Corps diplomatique.

Cette fête fut très brillante. Tous les Consuls acceptèrent l'invitation du Ministre, et au premier rang des Européens, on remarquait MM. Ferdinand de Lesseps, l'heureux et infatigable pionnier de l'avenir, et le pauvre François Bravay, qui pourrait écrire un nouveau volume sur l'instabilité de la fortune et l'ingratitude humaine.

En même temps que cette fête avait lieu à Alexandrie, au Palais de Raz-el-tin, Mourad Pacha, le beau-frère de Chérif-Pacha, le mari de la seconde fille de Soliman Pacha (*), invitait à un dîner de *gala* tous les fonctionnaires de la ville du Caire.

(*) En racontant une histoire de Soliman Pacha, sous Méhémed Ali, nous avons dit qu'il s'appelait Sèves ou Clèves (ce dernier nom nous était affirmé par un de nos intelligents confrères, M. Weiss, rédacteur au *Levant Times*). Nous avons eu occasion, ces jours-ci, d'être édifié sur la véritable orthographe de ce nom. Nous avons eu l'honneur de recevoir la visite du neveu du célèbre Soliman Pacha. Il y avait écrit, sur sa carte de visite, *Sève, Entrepreneur*, et il venait soumettre à notre modeste savoir un système hydraulique, avec lequel il espère remplacer la vapeur.

Nous avons recommandé M. Sève à M. Du Perrou, le savant Ingénieur en chef de la Compagnie Vitali, homme fort capable de juger cette découverte.

Nous n'avons pas eu l'avantage de revoir l'inventeur, mais hier nous nous sommes trouvé avec M. Du Perrou.

Que pensez-vous, lui avons-nous demandé, de l'application hydraulique aux bateaux à vapeur et aux locomotives des chemins de fer ?

Parlez-nous de l'Orient pour avoir du plaisir à porter une bonne nouvelle.

La mère de S. A. le Vice-Roi était à Tantah, ville aussi célèbre, en Egypte, pour son antique foire,dont parle Hérodote, que jadis, Beaucaire en France, et encore aujourd'hui, Leipzig en Allemagne, et Nijni Novogorod en Russie. Le courrier qui eut l'excellente aubaine d'aller annoncer l'arrivée du Firman Impérial à la *Validé*, reçut de cette Princesse vingt-cinq mille francs de bakchich (gratification).

Si les malheurs vont en troupe, comme compen-

Je pense, nous répondit-il, que ce système est fort ingénieux, et que l'eau froide coûte incontestablement moins cher que le charbon. Quant à l'invention de M. Sève, pour qu'elle soit applicable, il ne lui manque qu'un petit complément : il faut que quelqu'un découvre d'abord le mouvement perpétuel ! !

Les hommes de science sont sans pitié.

Pour nous, comme il nous paraît indispensable de remplacer, dans un temps donné, le charbon qui fera défaut, par un autre agent, que ce soit l'air comprimé ou l'électricité, il ne nous est pas démontré qu'il n'y ait rien de bon à tirer du système hydraulique de M. Sève.

L'homme a l'air intelligent, convaincu ; toutes les inventions sont susceptibles de perfectionnements, et si vous demandez à M. Sebah, qui illustre en ce moment, par la phototypie, les costumes populaires de la Turquie, le nouvel ouvrage de S. E. Hamdy Bey et Marie de Launay, quel est le point de départ des merveilleuses reproductions que vous obtenez ! il vous montrereiait un petit portrait, commun d'allure, noir de ton et bête de pose, et si vous examinez bien ce petit chef-d'œuvre, en retournant le carton, vous pourriez lire ce nom imprimé : *Daguerre* !

Pendant que nous sommes dans les rectifications, faisons en une dernière. Nous avons dit, page 68, en parlant des eaux et forêts de l'Empire Ottoman, que le Directeur Européen actuel était M. le Marquis de Montrichard. Ce fonctionnaire n'èst que sous-Directeur, le titulaire de cet emploi est l'honorable M. Bricogne, homme fort eetimé par ses connaissances spéciales.

sation, les évènements heureux se succèdent parfois d'une façon charmante.

Depuis Méhémed Ali, chaque Vice-Roi avait vainement tenté d'obtenir du Sultan le Firman que venait de se faire octroyer Ismaïl Pacha, le 17 Mai. Dès le mois de Juin de la même année 1866 (Sépher 1283), S. M. le Sultan rendait un second Iradé d'une grande importance, qui venait compléter le premier.

Nous donnons en quelques lignes le résumé de ce document :

« Dans le cas où le trône du vilayet d'Egypte viendrait à être vacant, et que l'héritier présomptif fût mineur, le Conseil de la Régence qui devra être institué par le Gouvernement de ce vilayet, sera formé dans les conditions suivantes :

» A la vacance du Trône, si l'héritier présomptif est mineur, s'il n'a pas atteint l'âge de 18 ans, un Régent et un conseil de Régence, désignés par le Vice-Roi défunt, dans un testament olographe, consignés par deux hauts fonctionnaires Egyptiens, prendront immédiatement les rênes du Gouvernement.

» Ce fait sera immédiatement porté à la connaissance de la Sublime Porte, afin que les installations des nouvelles autorités soient reconnues et confirmées par un Firman Impérial.

» Si le Vice-Roi venait à mourir sans qu'un Régent et un conseil de Régence aient été nommés, les Ministres de l'Intérieur, de la Guerre, des Finances, des Affaires Etrangères, le Président du Grand Conseil de Justice d'Egypte, le Commandant en chef des

troupes et le Mufti d'Egypte, se constitueront en Conseil spécial et éliront un Régent ainsi qu'il suit :

» Ce Conseil se réunira et délibérera immédiatement pour l'élection du Régent, qui sera choisi parmi les membres du dit Conseil et élu à l'unanimité ou à la majorité des voix.

» S'il y avait partage des voix, celui qui occuperait la position la plus importante, en commençant par le Ministre de l'Intérieur, conformément à la nomenclature déjà faite, sera élu.

» Quant aux autres fonctionnaires, il continueront à gérer le Conseil de Régence et à gérer, sous la présidence du Régent, les affaires du Vilayet.

» Que le conseil soit constitué de l'une ou de l'autre manière, les membres dont il est composé ne peuvent être changés jusqu'à la majorité de l'héritier présomptif.

Si, pendant la Régence, un des membres du Conseil venait à mourir, ses collègues pourvoiraient aussitôt à son remplacement, en choisissant son successeur, parmi les fonctionnaires Egyptiens.

» Si le Régent lui-même venait à mourir, son remplaçant serait élu par les membres du Conseil de Régence, qui choisirait un des hauts fonctionnaires Egyptiens.

» *Un Firman Impérial devra toujours sanctionner l'élection du Prince héritier, qu'il soit majeur ou mineur.* »

Beaucoup de personnes à l'étranger, et même à Constantinople, déduisirent des Frmans accordés au

Vice-Roi d'Egypte, que le Sultan avait voulu sonder ou préparer l'opinion publique en créant, pour une province dépendante de Sa Couronne, ce qu'Il désirait faire appliquer dans tout l'Empire.

Certes il faudrait être bien téméraire pour oser affirmer que l'hérédité directe ne sera pas un jour la règle commune de l'Orient comme de l'Occident.

Il n'y a point, dans le Koran, de texte formel s'opposant à cette innovation. Et puis, comme ligne politique tout n'a pas été pris à la lettre dans ce livre sacré, puisque le Prophète avait dit : « *Dans trente ans, il n'y aura plus d'Emir chez-nous* », et que nous sommes en l'année de l'Hégire 1290.

Mais il existe en faveur de l'hérédité par ordre *du droit de l'aîné de la famille*, une chose toute puissante, en Orient, la tradition.

Nous avons montré, dans l'histoire des Souverains Ottomans, Mohamed III, le fils d'Amurath III, faisant, à son arrivée au trône, étrangler dix-neuf de ses frères et jeter au Bosphore dix des femmes de son père, mais nous n'avons point vu, bien que plus d'un de ces Monarques l'ait désiré, un seul descendant d'Othman, le fondateur de la Maison Impériale qui règne encore à Stamboul, oser présenter aux Vézirs et au peuple un nouveau mode de succession.

Il est à peu près certain que ce fait arrivera, en son temps ; il serait désirable, pour le bien de l'Empire de voir, sous l'œil paternel, grandir le futur héritier sur les marches du Trône prenant peu à

peu l'habitude des affaires, en occupant différentes hautes fonctions.

Les mœurs sont bien changés, en Orient, le cœur du Sultan Abd-ul-Aziz est un trésor de bonté ; les fils de son frère Abd-ul-Médjid vivent librement, dans le Palais Impérial; mais le futur héritier, S.A. le Prince Mourad Effendi, le fils aîne du dernier Sultan, n'exerce, pas plus que les autres neveux du Souverain, aucune fonction dans l'Etat.

En Turquie, l'héritier de la Couroune n'est rien jusqu'au jour où il monte sur le trône.

En attendant l'ère d'un nouveau règne, il vit retiré, en dehors des affaires, réfléchissant ou s'étourdissant, selon la nature dont l'a doué le Créateur.

Le Sultan Abd-ul-Aziz est plein de santé, il n'est âgé que de 43 ans, car il est né le 6 février 1830.

Du Souverain comme du dernier paysan, la vie des hommes est dans la main de Dieu; mais, d'après l'ordre naturel des choses, il coulera encore beaucoup d'eau dans le Bosphore, avant que l'on change le *Toughra* (*) du Sultan; et, quand ce malheur arrivera, nous avons la conviction que rien ne sera changé à l'ordre de succession au trône.

Le Sultan aime beaucoup ses enfants. Le Prince Youssouf Izzeddin, Son fils aîné, est l'objet de toute Sa sollicitude. Il l'a nommé Commandant de la Garde Impériale. Un autre de Ses fils est à l'Amirauté. Abd-ul-Aziz veut que ses enfants travaillent et qu'ils

(*) Le Toughra du Sultan, son sceau, son chiffre Impérial.

puissent un jour rendre des services à leur pays, mais nous sommes certain que la pensée Impériale ne va pas plus loin.

Le Prince Mohamed-Mourad effendi, qui est venu à Paris lors de l'Exposition Universelle de 1867, et qui parle le Français, est un homme dont on dit beaucoup de bien. Son frère, le Prince Abd-ul Hamid Effendi, est également fort aimé et apprécié des personnes qui ont l'honneur de l'approcher.

Nous sommes à une époque où le plus puissant Empire peut avoir besoin de tous les cœurs, de toutes les intelligences et de tous les bras de ses enfants; laissons marcher les aiguilles au grand Cadran de l'histoire des peuples. (*)

(**) La famille impériale était ainsi composée; nous ne parlons ni des filles, ni des jeunes princes nés depuis cette époque.

Fils du Sultan Abd-ul-Aziz Khan, XXVe *Sultan des Ottomans.*

S. A. I. Youssouf Iz-ed-Din effendi, né le 20 Sefer 1274 (9 oct. 1857).

S. A. I. Mahmoud Djemil-ed-Din effendi, né le 28 Djemazi-ul-ewel 1279 (20 novembre 1862).

S. A. I. Méhemmed-Sélim effendi, né le 28 Djémazi-ul-Ewel 1283 (7 octobre 1866).

S. A. I. Abd-ul-Médjid effendi, né le 6 Rébi-ul-ewel 1285 (27 Juin 1868.)

Neveux du Sultan.

S. A. I. Mohammed-Mourad effendi, héritier présomptif, né le 25 Rédjeb 1256 (21 septembre 1840).

S. A. I. Abd-ul-Hamid effendi, second héritier présomptif de la couronne, né le 16 Chaban 1258 (22 septembre 1842).

S. A. I. Méhemmed Réchid effendi, né le 23 cheval 1260 (3 novembre 1844).

S. A. I. Ahmed-Kémal-ed-Din effendi, né le 26 Zi-ul-hidjé 1263 (3 décembre 1847.

S. A. I. Méhemmed-Burham-ed-Din effendi, né le 2 Rédjeb 1265 (23 mai 1849).

S. A. I. Nour-ed-Din effendi, né le 13 Djémazi-ul-Akhir 1267 (14 avril 1851).

S A. I. Suleyman effendi, né le 1er Rédjeb 1277 (12 janvier 1861).

Quand nos neveux verront un Sultan envoyer ses fils à l'Etranger étudier dans les grandes universités faire visiter à son fils aîné l'ancien et le nouveau monde, et le charger de porter ses compliments aux souverains de l'Europe et le mettre en rapport, à Constantinople, avec les Ambassadeurs des Grandes Puissances; alors ils pourront s'attendre, avec quelque raison, à voir se produire un changement radical dans l'ordre de succession.

En Egypte, ce qui faisait les affaires du Prince Méhémed-Tefvik Pacha, le fils aîné du Vice-Roi qui était alors âgé de 16 ans et approchait de sa majorité, ne pouvait que médiocrement plaire à S. A. le Prince Moustapha-Fazil Pacha, pas plus qu'à S.A. le Prince Halim.

Il n'est point juste d'exiger que des personnages qui perdent l'espérance de régner à leur tour acceptent, de gaîté de cœur, une nouvelle combinaison politique qui les éloigne à jamais du trône sur lequel ils ont dû bien souvent se voir assis dans leurs rêves.

Ils ne dissimulèrent pas leur mécontentement, mais ils durent se contenir, en voyant que la décision du Sultan avait obtenu l'approbation, tout au moins tacite, de toutes les Puissances Européennes.

Nous croyons très-sincèrement que si le Vice-Roi d'Egypte n'avait écouté que ses propres inspirations, il eut offert à son frère, le Prince Mustapha-Fazil Pacha, et au Prince Halim, des compensations telles

que ces deux Altesses se fussent sans trop de mauvaise grâce inclinées devant le fait accompli.

Malheureusement, entre la noble pensée d'un Souverain et l'exécution, il y a toujours de la place pour les conseils intéressés des courtisans qui sont plus Royalistes que le Roi.

Le résultat obtenu par S. A. Ismaïl pacha avait été tenté par ses prédécesseurs, et il s'en est fallu de bien peu que le dernier Vice-Roi ne réussisse dans son projet.

Comme si l'union seule ne créait pas la force, on persuada au Vice-Roi que l'éloignement de l'Egypte des Princes Mustapha-Fazil et Halim, était au moins pour quelques années, une chose indispensable pour mener à bien l'accomplissement de son œuvre.

S. A. Mustapha Fazil entra le premier en arrangement, il céda à son frère toutes ses propriétés en Egypte, moyennant une somme de cinquante-quatre millions de francs, payable en quelque annuités, que le Prince, entraîné par ses instincts généreux, eut peut-être le malheur d'escompter un peu trop précipitamment.

Quoi qu'il en soit, l'achat des propriétés de son frère évitait une injuste confiscation, mais ne constituait pas un dédommagement,et, selon nous le Khédive a été bien inspiré, chaque fois qu'il a ouvert fraternellement sa bourse au Prince Mustapha-Fazil.

Ce n'est que plus tard que le Vice-Roi devait

également acheter les propriétés du Prince Halim; à cette époque il s'était contenté de mettre la main sur le Palais de Choubrah.

Nous avons promis de dire la vérité sur toute chose.

Quant aux bruits calomnieux qui ont couru, à différentes reprises, tant sur le Prince Moustapha Fazil, que sur le Prince Halim, nous avions d'excellentes raisons pour n'y avoir point prêté foi.

Non, ces Princes n'ont jamais trempé dans des complots qui devaient avoir pour résultat l'assassinat du Vice-Roi.

Ces complots sont sortis, ensemble et détails, de l'imagination active de certains courtisans qui, entraînés par leur zèle, composaient avec de grands frais de mise en scène, des drames très-mouvementés.

Nous étions en Egypte, à cette époque, et nous parlons en connaissance de cause.

Le gouvernement Français doit être très-édifié à cet égard, et M. Arthur Tricou, notre honorable consul général, qui présida la commission d'enquête devant laquelle *comparurent M. Manasse et ses complices,* pourrait, s'il n'était retenu par la réserve imposée à tout diplomate, publier sur le complot des détails aussi intéressants que peu connus.

Quant à M. Manasse, le Directeur actuel de la Compagnie Française du Théâtre de Constaninople, il doit bien rire dans sa barbe de la naïveté de certains journalistes.

Malgré la publication de sa fameuse brochure, on

est loin d'être fort édifié sur le rôle exact qu'il a joué dans cette affaire. Il s'est montré au public dans un personnage de fantaisie; il eut été autrement curieux de le voir dans son rôle véritable.

Nous avons dit que S. A. le Khédive Ismaïl était doué de précieuses qualités, mais nul homme n'est parfait ici bas; Son Altesse possède le défaut de prêter facilement l'oreille à toutes les infamies que l'on vient lui raconter.

Nous estimons être dans le vrai en disant que le Vice-Roi était, à sa cour, la seule personne qui eut pris ce complot au sérieux.

Pendant que l'on dansait à Alexandrie et que l'on dinait au Caire, le Prince Ismaïl continuait à gagner les bonnes grâces des habitants de Constantinople par ses libéralités.

Il avait mis un corps d'armée, d'environ dix mille hommes, à la disposition du Sultan qui, le 12 Juin, passa en revue deux régiments qui venaient de débarquer dans la Corne-d'Or.

Il y eut dîners, fêtes, carrousel, illuminations, feux d'artifice, etc.

Quant aux soldats Egyptiens, d'abord destinés à renforcer l'armée du Danube, ils allèrent définitivement en Candie, lorsque les choses prirent une meilleure tournure du côté de la Roumanie.

Dès sa rentrée au Caire le Vice-Roi qui tenait à donner des garanties de sa bonne administration, pour augmenter son crédit auprès des capitalistes

européens, publia un décret qui organisait, pour toute l'Egypte, une représentation nationale.

Voici les principales dispositions qui régissent cette loi électorale :

« Est éligible, tout Egyptien, âgé d'au moins 25 ans, n'appartenant ni à l'armée, ni à l'administration ; qui n'a subi aucune peine infamante ; reçu aucun secours ; n'a jamais fait de faillite ou a plus tard, désintéressé ses créanciers ; qui peut justifier de ses moyens d'existence, et qui est *honnête, loyal et capable.* »

En France, où l'on cherche, avec des efforts dignes d'un plus prompt résultat, à combiner une bonne loi électorale réglementant le suffrage universel, la Commission des trente a oublié d'inscrire ces trois conditions dans sa nouvelle loi.

On peut voir, en lisant les articles suivants, que tout en marchant dans la voie du progrès, le Vice-Roi avait pris de sages précautions pour sauvegarder les intérêts de son gouvernement.

« Article 6. L'élection des membres de cette as-
» semblée devant avoir lieu, dans les provinces, en
« considération de la population, il y aura à élire
« dans chaque arrondissement une ou deux per-
« sonnes, suivant le nombre des habitants, mais au
« Caire on aura à nommer trois représentants, à
» Alexandrie deux et à Damiette un seul. »

Nous ferons remarquer, en passant, que la population du Caire (en y comprenant le vieux Caire) est de beaucoup supérieure à quatre cents mille âmes,

qu'Alexandrie compte au moins deux cents mille habitants indigènes, et que Damiette possède à peu près quarante mille âmes.

On peut conclure de ces chiffres que, dans la représentation nationale on n'avait point fait aux villes la part du lion, puisque le nombre des Députés ne pouvait s'élever au delà de soixante-quinze.

« Article 7. Chaque village se réunissant et choi-
» sissant ses Cheiks, ces derniers auront naturelle-
» ment le droit d'élire au nom des populations,
» pourvu qu'ils soient dans les conditions voulues.

» Ces Cheiks se réuniront à la Préfecture ; chacun
» écrira, sur un bulletin qui devra être tenu secret
» et fermé, le nom de celui pour lequel il croit de-
» voir voter, et déposera ce bulletin dans l'urne
» électorale de son arrondissement.

» Article 8. Le dépouillement du scrutin, après le
» vote des Cheiks, aura lieu en présence du Mudir (*)
» de son vékil, du chef de bureau, du contentieux,
» et du Cadi de la Préfecture.

» Le candidat qui réunira la majorité des voix se-
» ra nommé représentant de son arrondissement.

» Dans le cas où les votes seraient partagés éga-
» lement entre deux candidats, on aura recours au
» tirage au sort en leur présence. Celui que le sort
» aura favorisé sera proclamé représentant.

» Dans les deux cas, les Cheiks présents devront

(*) Mudir, Préfet, Gouverneur. Un vilayet s'apelle en arabe une mudirieh.

» signer un procès-verbal, constatant le résultat de
» l'élection.

« Dans les villes du Caire, d'Alexandrie et de
» Damiette, l'élection des représentants aura lieu
« à la majorité des voix des notables de ces trois
» villes.

» Art. 9. Le mandat de Député expirant au bout
» de trois années, il sera procédé après ce laps
» de temps, à l'élection de nouveaux membres, d'a-
» près le mode établi dans les articles 7 et 8.»

Voici maintenant quelles seront les attributions de cette chambre :

Article 1er du Statut « L'Assemblée aura pour mis-
» sion de délibérer sur les intérêts du pays ; elle
» aura également à se prononcer *sur les projets*
» *que le gouvernement croira relever de ses attribu-*
» *tions*, et au sujet desquels elle donnera son opi-
» nion *qui sera soumise à l'approbation de S. A. le*
» *Vice-Roi.* »

Aux termes des Statuts, l'assemblée devait siéger tous les ans du 14 Koiaks (23 Décembre) au 15 Amchir (21 février), mais on devança, la première année, l'époque réglementaire pour faire concorder l'inauguration des séances avec le jour anniversaire de la naissance du Vice-Roi.

Son Altesse, à cette occasion, prononça un discours du Trône qui eût un assez grand retentissement.

Après s'être longuement étendu sur la mission de son grand Père Méhémed Ali et avoir rendu pleine

justice à son Père, le Prince Ibrahim, le Vice-Roi, en glissant un peu trop rapidement sur les deux règnes d'Abbas pacha et de Saïd Pacha, qu'il représentaient *comme deux éclipses dans un beau soleil*, en arrivait au programme de sa politique intérieure et extérieure et montrait ce qu'en ses mains allaient devenir les brillantes destinées de l'Egypte.

Le fait est que la façon admirable avec laquelle il avait administré, et fait fructifier sa fortune particulière, devait donner les plus grandes espérances, quant aux soins qu'il aurait pour les deniers de l'Etat.

LL. AA. Abbas et Saïd Pachas dépensaient l'argent au gré de leur fantaisie; le Khédive en dépense peut-être davantage, mais chez lui tout est calculé d'avance.

Il sait ce qui doit produire chacune des livres Egyptiennes qu'il a l'air de jeter si facilement par les fenêtres, et s'il emprunte de l'argent, c'est que le rapport qu'il touche est supérieur à l'intérêt qu'il paie.

Dès la seconde année de son avènement au trône Il entra dans la voie des emprunts.

Le premier eut lieu en 1864, le second fut contracté à la fin de décembre 1865.

Cet emprunt de 84.682.500, fut lancé en obligations de 500 francs, émises à 455 francs, rapportant 35 francs et remboursables, au pair, en 15 années.

Pendant que le Vice-Roi contractait des emprunts le Gouvernement Ottoman faisait de très louables efforts pour améliorer sa situation financière. Il la ré-

gularisait en retirant de la circulation une foule de valeurs dont l'ensemble constituait un chaos financier des plus complets.

Le rapport du Grand-Vézir établissait que depuis 25 années, les revenus de l'Etat poursuivaient une marche très-progressive et très-rassurante pour l'a venir.

En 1840	ils s'élevaient à	1.000.088	bourses (*)
En 1850	»	1.504.000	»
En 1860	»	2.418.000	»
En 1863	»	3.010.000	»
En 1864	»	3.205.000	»
En 1866	»	3.210.000	»
En 1867	»	3.210.000	»

C'est donc en 27 ans une augmentation de plus de 300 pour cent. Malheureusement les dépenses ont augmenté dans une proportion plus grande.

Si, en 1850,les revenus de l'Empire Ottoman n'atteignaient que le chiffre très-faibble de 1.504.000 bourses, il faut considérer qu'à cette époque la Turquie n'avait pas d'emprunt étranger, et que depuis cette époque, jusqu'à l'année 1867, elle a contracté ceux de 1854, 1855, 1858, 1860, 1862, 1863, 1864, 1865, de telle sorte que le service de l'intérêt de la dette, y compris l'amortissement du capital absorbait, en 1867, 1,097,053 bourses, ou cent vingt six millions cent soixante et un mille quatre vingt quinze francs (126,161,095 fr.), c'est-à-dire une somme

(*) La Bourse vaut 115 francs.

supérieure au revenu total de la Turquie en 1840.

Voici, d'après les publications officielles, comment devait se balancer le budget de 1867.

Les crédits ouverts pour les dépenses générales s'élevaient à 3,411,496 bourses et 44 piastres, soit 392,322,049 francs et 20 centimes.

DÉPENSES

	Bourses	Piastres
1° A la dette publique et à l'amortissement	1,097,053	060
2° Aux dotations	627,468	215
3° Aux services généraux des Ministères	1,430,608	032
4° Aux dépenses diverses	211,717	478
5° Aux dépenses extraordinaires	44,738	259
Somme égale	3,411,496	044

RECETTES

1re Section. Contributions directes	737,445	098
2e Section. Contributions indirectes	2,202,308	183
3e Section. Produits divers et revenus des services publics	82,550	443
4e Section. Domaines	24,243	006
5e Section. Tributs	163,544	400
Total	3,210,092	130

Donc, 3,210,092 bourses 130 P. ou 392,321,609 francs 60 cent. de recettes, contre 3,411,496 bourses et 44 P., ou 392,322,049 fr. et 20 c. de dépenses. Cela constituait, sans compter l'imprévu, qui devait être fort important, à cause de l'insurrection

crétoise, un découvert de 201,403 bourses et 414 P. ou de 23,161,440 francs et 22 centimes.

Pour bien juger ce budget, il faudra le comparer avec celui que nous donnerons pour l'année 1874.

Nous avons dit que le Gouvernement faisait son possible pour équilibrer la dette, en effet le Sultan, après avoir donné le bon exemple en diminuant considérablement Sa liste civile, rendit le 15 Juin 1867, un décret qui réduisait de *seize et demi pour cent* les appointements des fonctionnaires et des employés de toutes les administrations.

C'était un moyen d'un radicalisme très sérieux, vis-à-vis des employés, mais absolument impuissant à rétablir les finances sur un bon pied.

Payez vos employés très-cher, mais qu'ils administrent bien. Percevez de justes impôts, sur le producteur, mais développez les ressources du pays et dans un an vous aurez équilibré votre budget.

Voilà le remède véritable, en dehors de celui-là, vous ne sauriez avoir recours qu'à des moyens empiriques qui pourront, par anesthésie, endormir momentanément la douleur, mais qui seront impuissants à cicatriser la plaie qui ronge cet admirable pays.

En 1867, deux partis politiques firent parler d'eux dans l'Empire Ottoman.

Le premier parti est rétrograde ; il veut, comme moyen de parvenir au pouvoir, exploiter, à son profit l'ignorance populaire ; il rejette sur les innova-

tions, sur les réformes, toutes les souffrances de ce grand Empire en mal d'enfantement.

Il rappelle que le catéchisme Musulman, qu'il ne faut point confondre avec le véritable Koran, dit : « Croire que les actions des infidèles sont bonnes, c'est commettre une infidélité. »

Ce vieux parti Turc torture, dans tous les sens, le *Rusaleï-Berkévi*, ou le petit traité de Berkévi, ainsi que ses commentaires par *Kazi-Zadé-Istamboul-Ahmed-ben-Mohamed-Amin*, qui ont paru sous le titre de : *Pierre précieuse d'Ahmed*, pour démontrer au peuple que le Prophète Mohamed a défendu tout commerce avec les infidèles, et qu'il faut, pour rendre à l'Empire sa gloire et sa splendeur éclipsées, rompre tout commerce avec les Chrétiens et rétrograder tout simplement d'une couple de siècles.

Depuis que le monde est monde, en politique comme en toute chose, les extrêmes se touchent par certains côtés. Le parti des vieux Turcs devait, tout naturellement faire éclore un parti opposé mais non moins radical.

Ce parti, né des circonstances, et composé en majorité des mécontents, des déclassés, des rêveurs et des enthousiastes de toutes les nouveautés, s'appelle ou s'appelait : *La jeune Turquie*.

On prétendait que ses fondateurs étaient les mêmes hommes qui avaient coopéré à la grande conspiration de 1859, et l'on répandait le bruit qu'ils possédaient les sympathies de personnages très-haut placés dans l'Empire.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que ce parti voulait seulement forcer le Grand Vézir à faire un pas décisif dans la voie du progrès.

La *Jeune Turquie* avait pour raison d'existence, d'être la contre-partie du *Vieux parti Turc.*

Quant à son programme (*), faute impardonnable en politique, il restait dans le vague, dans la nébu-

(*) Après avoir existé un certain laps de temps, sans programme défini, la « Jeune Turquie » en arriva à formuler un programme aussi impraticable que retrograde. Elle ne conserva de la Jeune Turquie que le nom et devint la représentation du vieux parti Turc.

Son principal organe, le journal le *Mukhbir*, nous a complètement édifié sur les vues de ce parti.

Cette feuille paraissait d'abord, à Constantinople, en langue Turque; mais elle fut suspendue à la suite de la manifestation prétendue réformiste de 1867.

Son ancien rédacteur, Suavi Effendi, après s'être échappé de Castamoni, où il avait été envoyé en exil, s'établit à Londres où il reprit la publication de son journal qui eut, pendant quelque temps, une édition Française.

Le *Mukhbir*, rédigé par Suavi Effendi, avec le concours de deux ex-Ministres du Sultan, demandait, au nom de son parti :

« Une Assemblée nationale, composée des représentants de toutes les nationalités Européennes, Asiatiques et Africaines de l'Empire.

» Mais, il s'élevait contre les privilèges accordés aux Européens, regardait, comme une hérésie, l'égalité complète entre les Chrétiens et les Musulmans.

» Il refusait, aux non-croyants, le droit de témoigner en justice, la loi de l'Islam, s'y opposant, d'après lui, de la façon la plus formelle.

» Il remplaçait l'égalité devant la loi par une loi hybride, sans grandeur pour les Musulmans et sans efficacité pour la protection des Chrétiens.

Les critiques financières du *Mukhbir* avaient un plus grand air de vérité. Les finances de l'Empire n'ont jamais été dans une situation bien brillante, depuis 1853 ; mais ce qui dominait avant tout dans ce journal, et dans l'esprit de la Jeune Turquie, c'était une haine violente contre LL. AA. Fuad et Aali, et, disons-le, contre tous les hommes qui dirigeaient à cette époque les destinées de l'Empire Ottoman.

leuse, et faisait plus de bruit qu'il ne rendait de sons.

Ses opinions, en beaucoup de points, nous rappelaient celles émises par un clubiste dans une pièce qui se jouait au théâtre du Vaudeville, en 1849.

Un orateur terminait un discours, bien senti, au milieu des applaudissements d'une grande partie du public et de quelques sifflets obstinés.

Un autre orateur se précipitait immédiatement à la tribune, qu'il enlevait presque d'assaut.

Après quelques protestations, le silence étant relativement rétabli, notre homme prenait la parole :

« Citoyens, disait-il, je ne partage pas les opinions de l'honorable préopinant sur la question de la solidarité des peuples. *(murmures et marques d'assentiment dans l'Assemblée.)*

LE PRÉSIDENT.

« Citoyen, dans notre impartialité, nous saurons faire respecter les droits sacrés de la Tribune popu-

Le principal mobile de tout homme faisant de la politique est, pour le moins neuf fois sur dix, le désir immodéré de prendre la place d'autrui, quand elle est bonne.

Hélas ! tant qu'il y aura dans l'Empire des ambitieux insatiables, des génies méconnus, des gens avides du pouvoir ; des hommes conduisant leurs affaires personnelles d'une façon déplorable, et voulant à tout prix, diriger les affaires publiques ; enfin, tant qu'il y aura des vaniteux incapables et des hommes d'esprit, péchant par excès d'orgueil, on pourra craindre le réveil des vieux conspirateurs et redouter une levée de boucliers.

Heureusement que l'application des réformes, si généreusement accordées par le Sultan Abd-ul-Azziz, enlèvera toute raison d'existence au vieux parti Turc comme à la Jeune Turquie.

laire, cette grande voix du peuple. Parlez librement, et faites-nous connaître quelles sont vos opinions sur cette grave question.

L'ORATEUR *(avec feu)*.

» Mon opinion, c'est...... que je ne partage pas celle du citoyen qui m'a précédé à cette tribune !

LE PRÉSIDENT.

« Fort bien, mais quelles sont vos idées personnelles ?

L'ORATEUR.

« Mes idées ! moi je n'en ai pas ; mais je ne partage point celles d'aucuns de ceux qui ont pris la parole sur cette question. Voilà ce que je tenais à vous dire avec ma rude mais patriotique franchise. »

Et il fut impossible de tirer autre chose de ce brave homme. Quant à nous, notre opinion se résume en ceci : les hommes composant le parti de la Jeune Turquie auraient pu se classer plus facilement parmi les démolisseurs que parmi les architectes.

Cependant ce parti avait deux journaux Français, trois journaux Turcs, et Moustapha Fazil Pacha, entraîné par de généreuses illusions, s'était presque déclaré son chef, dans une lettre que nous avons sous les yeux, et qu'il adressa à Bruxelles, au journal *le Nord*, le 6 février 1867.

Chose autrement audacieuse, le frère du Vice-Roi d'Egypte eut le courage d'adresser, au Sultan, à la fin du mois d'Avril de cette même année 1867, un

rapport sur la véritable situation de l'Empire qu'aucun journal local n'osa reproduire.

Nous en citons ici quelques extraits :

« Sire ! le système actuel du Gouvernement, après avoir eu autrefois ses raisons d'être, ne peut plus aujourd'hui produire que la tyrannie, l'ignorance, la misère et la corruption.

» L'Europe s'imagine que les Chrétiens seuls sont soumis, en Turquie, à l'arbitraire aux souffrances, aux avilissements de toute nature, qui naissent de l'oppression ; il n'en est rien !

» Les Musulmans, précisément parce que nulle Puissance étrangère ne s'intéresse à leur sort, sont peut-être plus indignement spoliés, plus courbés sous le joug, que ceux qui méconnaissent le Prophète............ ....

» Les Musulmans, Sire, sont à bout de sacrifices et de souffrances ; déjà, des murmures mal étouffés se font entendre ; il serait dangereux pour Votre Auguste dynastie de les réduire au désespoir......

» Au milieu de ces oppressions continuelles *que Vous avez en horreur !* que les Grands fonctionnaires de l'Empire *ne désirent probablement pas*, mais qui résultent de la nature du Gouvernement.

» Oppressions telles que malgré Votre Puissance et Vos lumières, il semble que vous ne puissiez ni les empêcher ni même les connaître...........

» La forte virilité de la race Turque diminue tous les jours. Cette race, à laquelle nous sommes si fiers d'appartenir, est travaillée par la sombre maladie de

la dépopulation, mais ce n'est pas là ce qui m'épouvante le plus.

» Ce qui m'effraie pour notre, avenir prochain, c'est que nous, Ottomans, nous nous laissons depuis quelques années envahir par une dégénérescence morale qui devient chaque jour plus visible, chaque jour plus profonde, chaque jour plus universelle !..

» Vos sujets de tout culte sont divisés en deux classes, ceux qui oppriment sans frein et ceux qui sont opprimés sans pitié.

» Les premiers trouvent dans le pouvoir illimité que Vous exercez, et qu'ils s'arrogent, une tentation à tous les vices ; mais les seconds se dégradent eux-mêmes au contact pernicieux de leurs maîtres.

» Obligés sans cesse de se soumettre à des caprices odieux, ne pouvant même faire parvenir jusqu'au pied de Votre Trône leurs plaintes légitimes, — car leurs tyrans verraient, dans cet appel respectueux à Votre pouvoir, la pire des séditions,— ils contractent l'habitude d'une incroyable lacheté morale.

» Hélas ! Sire, la diminution de la virilité morale et la dégénérescence intellectuelle ne sont pas les seules plaies de notre situation présente ; nous nous débattons partout contre le monstre de la misère.

» Mais les embarras financiers de Votre Gouvernement ne sont rien par eux-mêmes.

» Ce qui est effrayant c'est la situation secrète qu'ils révèlent. *Le Gouvernement de Votre Majesté est, en définitive, un de ceux qui, eu égard au chiffre*

de la population, vivent avec le budget le plus modeste.

» *Pourquoi donc ce budget médiocre écrase-t-il l'Empire?* C'est d'abord parce que l'impôt est levé par les procédés les plus vicieux ; mais c'est bien plus encore parce que la population, travaillant peu et ignorant tout, est arrivée au dernier degré de la misère.

» *Vos sujets sont devenus incapables de suffire à des charges publiques qui partout ailleurs, paraîtraient légères.*

» L'Agriculture, le commerce, l'industrie, tout décline dans l'Empire, les peuples semblent avoir perdu le besoin et l'art de produire; ils voient leur détresse, et cette détresse ne secoue pas leur léthargie et ne les pousse à aucun effort.»

Voilà un tableau dans lequel la teinte sombre n'est point ménagée.

Nous venons d'entendre le langage d'un musulman ; écoutons maintenant celui de deux Consuls étrangers :

On distribuait, la même année, aux deux Chambres de la Grande Bretagne le *Blue Book* et l'on pouvait lire, dans ce document diplomatique, deux rapports, l'un du Consul Anglais à Smyrne, l'autre de M. Wilkinson, le Consul de Salonique.

Voici quelques passages de ce dernier rapport, adressé au chef du Foreign Office, lord Stanley :

« Mylord, les stipulations du Hatt-i-Houmayoun de 1856, qui se rapportent plus spécialement aux relations de la Sublime Porte avec les sujets Chré-

tions n'ont jamais été loyalement appliquées dans ce district consulaire, car, à la seule exception des promesses concernant la liberté religieuse, toutes les autres stipulations sont restées ou complètement ignorées, ou à l'état de lettre morte.

» Le principal grief des Chrétiens, c'est-à-dire la non admission de leurs témoignages devant les tribunaux civils, n'a été écartée qu'en apparence, car dans les cours mixtes établies depuis la proportion entre Chrétiens et Musulmans est telle que les décisions de ces tribunaux ne dépendent que des Turcs.

» Ainsi les *rayas*, pressurés par les Turcs, ne jouissent même pas du droit de se faire rendre justice par ces fameux tribunaux mixtes dont on avait fait tant de bruit à l'époque de leur création.

.... *Quant aux contributions, n'étant pas très-lourdes, elles n'auraient pas été oppressives si elles étaient impartialement et équitablement réparties ; mais malheureusement tous le poids de ces contributions retombe exclusivement sur les classes pauvres, et plus particulièrement sur les agriculteurs Chrétiens.*

«.... Les employés du Gouvernement ont absolument mis de côté les clauses du Hatt-i-Humayoun qui admet les Chrétiens à occuper certains petits emplois administratifs et rétribués, partout on ne voit que des Turcs.... »

« Quant à l'instruction publique ? on a bien établi quelques écoles primaires, dans la province, et surtout aux environs de Salonique, mais *les Chrétiens n'y sont pas admis*, bien que ce soit principa-

lement eux qui désirent donner de l'éducation à leurs enfants.

«Cependant, ajoute M. Vilkinson: «Je dois rendre cette justice que le *Gouverneur Général de la Macédoine est animé d'excellentes intentions à l'égard des Chrétiens*; mais tous ses efforts, pour contribuer à leur bien-être sont paralysés par l'ignorance et la cupidité des fonctionnaires placés sous ses ordres.

D'un autre port de mer, placé à une extrémité opposée de l'Empire, de Kustendjé, voici ce qu'écrivait, à l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, M. Sankey, Vice-Consul Anglais.

« Si les mesures promulguées par le Gouvernement pour, la protection des Chrétiens, étaient dûment appliquées, elles auraient pu établir *une espèce d'égalité* entre Chrétiens et Musulmans ; mais quelles que soient les intentions du Gouvernement, ces mesures sont éludées et privées de toute signification par la conduite des autorités locales...»

« Devant un tribunal, si un Turc est partie plaignante ou défendante, le témoignage d'un Chrétien n'est pas admis, et tout raya, *fut-il à même de produire cinquante témoins Chrétiens, est obligé d'acheter le témoignage de deux Musulmans.*

« Tel est le sort des Chrétiens devant les Tribunaux ordinaires. Mais s'il y a des juges à Berlin, il y a en Turquie des tribunaux supérieurs auxquels le plaignant peut en appeler !

« Qu'arrive-t-il cependant ?

« On lui oppose des obstacles et des délais de

toute espèce, et d'ordinaire il retire sa plainte, après avoir encouru des dépenses considérables, outre les vexations et les tracas de tout genre auxquels il s'est exposé.

Cette opinion de l'honorable M. Sankey, sur le temps perdu et l'argent dépensé par les plaignants, nous rappelle une petite histoire qui trouve tout naturellement sa place ici.

C'était sous le Grand-Vézirat de S. A.... X..., Y... ou Z...

Un bon négociant de la ville de Bagdad, ayant une affaire assez importante avec un haut fonctionnaire du pays, et se souvenant qu'il vaut mieux s'adresser au Bon-Dieu qu'à ses saints, prépare un mémoire simple,concis,mais bien rédigé. Puis il embrasse sa femme et ses enfants et prend bravement la route de Constantinople.

Le lendemain de son arrivée à Stamboul, dès l'ouverture des bureaux à la Sublime-Porte, notre homme, son rapport à la main, attendait dans une des salles d'attente du Grand-Vézirat.

Son Altesse était fort occupée. Un jour, deux jours, trois jours se passent sans que notre marchand puisse s'approcher du Sadr'Azam.

Enfin, il le saisit au passage.

Se prosterner devant lui à la façon orientale, baiser le bas de sa stambouline et lui remettre sa supplique, un peu de force dans les mains, tout cela fut l'affaire d'une seconde.

Le Grand-Vézir était d'assez méchante humeur, il

venait de donner audience à un ministre Étranger, qui avait pour spécialité de lui faire des visites éternelles et de lui apprendre toujours les nouvelles les plus désagréables.

Son Altesse connaissait-elle l'affaire dont il était question ? C'est ce que nous ignorons, toujours est-il que deux minutes après elle rendait sa supplique au négociant :

« Tu as tort, je ne puis rien faire pour toi !

« Par Allah ! que ton Altesse soit bénie ! Que Dieu la protége et la conserve pour la gloire de l'Empire. »

Et le suppliant d'embrasser, à nouveau, le bas de la Stambouline.

LE GRAND-VÉZIR, *(avec étonnement.)*

« Tu ne m'a pas compris, tu as tort, je ne puis rien faire pour toi ! »

LE MARCHAND,

« Je te remercie mille fois, que Dieu te donne
« toutes les joies dans le monde et la plus belle place
« dans le paradis de Mohammed, que tous les tiens
« soient heureux et protégés par le Saint Prophète.

LE GRAND-VÉZIR *(impatienté)*

« Encore une fois je ne puis rien pour toi, va-t-en !

LE MARCHAND,

« Que le Sultan conserve toujours dans ses hautes
« fonctions l'homme le plus juste, le plus équitable,
« le meilleur de tout l'Empire !

Le Grand-Vézir était déjà monté dans sa voiture

que l'homme de Bagdad, lui prodiguait encore toutes ses bénédictions et ses remerciements.

Son Altesse, une fois rentrée dans son Konak, après avoir bien dîné, reprit un peu de Kief (*), l'aventure du négociant lui revint à l'esprit.

« Quel est? se dit-Elle, cet original qui me remer-
« cie si fort, quand je le renvoie presque sans l'en-
« tendre.

« Pourquoi toutes ces bénédictions, ces remer-
« ciements chaleureux ? il faut que j'en aie le cœur
« net, et il sonna Ali, le domestique de confiance
« qui l'accompagnait partout. Ali entra.

« Connais-tu l'homme, qui m'a remis une supplique au moment de quitter la Porte ?

ALI.

» Non, Monseigneur; mais je crois avoir entendu dire que c'était un marchand de Bagdad.

SON ALTESSE,

» C'est un Musulman, il doit loger chez quelque compatriote. Qu'on le cherche et me l'amène.

Pour ses affaires personnelles, un Grand Vézir est toujours l'homme le mieux servi de toute la Turquie ; une heure ne s'était pas encore écoulée que l'homme à la supplique entrait dans le salamlik de Son Altesse.

LE MARCHAND (*en franchissant le seuil du salon*)

» Qu'Allah soit glorifié de m'avoir accordé une nouvelle occasion de te remercier et de te bénir.

(*) *Kief*, bonne humeur, contentement, quiétude d'esprit.

SON ALTESSE.

» Ah çà ! n'as-tu pas toute ta raison ? Ne sais-tu pas que je t'ai donné tort et renvoyé ?

LE MARCHAND.

» Parfaitement, Monseigneur, aussi je viens de prendre mon billet pour le bateau et je repars demain pour Bagdad.

SON ALTESSE.

» Mais alors, non seulement tu as perdu ton affaire, mais encore tu as dépensé de l'argent en pure perte. Que veulent dire tes remerciements et tes bénédietions ?

LE MARCHAND.

» Monseigneur ! le Sultan, que Dieu Garde, ne doit appeler, au poste que tu occupes, que des hommes d'une grande justice et d'une vaste intelligence. Tu as vu mon affaire et en cinq minutes tu as su la juger. Tn m'as donné tort ! que la volonté de Dieu soit faite ! Ce dont je te remercie, c'est de l'avoir fait immédiatement, un autre Grand Vézir m'aurait, de bakaloum en bakaloum (*), fait courir six mois et dépenser beaucoup d'argent, pour en arriver au même résultat.

Je suis négociant, mon commerce réclame ma présence, j'ai là bas ma femme et mes enfants, grâce à toi je vais les revoir, les embrasser, au lieu de me morfondre à Stamboul. Voilà pourquoi je te remer-

(*) *Bakaloum*, nous verrons.

cie, voilà pourquoi j'appelle sur toi toutes les bénédictions du Prophète. »

Le Grand Vézir était un homme d'esprit, il redemanda la supplique du négociant.

Ce dernier ne retourna chez-lui que par le second bateau, mais son affaire s'était éclairée d'un nouveau jour.

Il rentra à Bagdad enchanté de son voyage et chantant plus que jamais les louanges du Sadr'azam.

Si nous n'avons pas donné *in extenso* le rapport de M. Sankey; c'est que la suite revient sur des faits déjà consignés dans ce volume.

Quant à la Jeune Turquie, elle devait, disait-on, organiser une grande manifestation pacifique pour le 7 Juin, mais les Ministres avaient pris leurs précautions dès le 5. La manifestation n'eut point lieu, mais il y eut quelques arrestations préventives.

Quelques jours avant la date indiquée les redacteurs de trois journaux Turcs et Zia bey, l'un des membres les plus influents du parti, avaient quitté Constantinople pour se rendre à Paris.

Zia bey était un personnage, mais bien qu'il eût exercé les fonctions de Mustéchar du Ministre de la Justice, celle de Gouverneur général de l'île de Chypre et même celle plus délicate de Secrétaire du Sultan, nous croyons qu'il n'était point le chef réel du parti.

Cependant le 16 Juin 1867 il adressait aux journaux Parisiens une lettre dans laquelle il prétendait tout éclaircir, mais dont le but principal était

de dégager la responsabilité de S. A. Moustapha Fazil Pacha, et celle de la Jeune Turquie, en soutenant que les personnes arrêtées, comme les cinq à six mille qui devaient se réunir, pouvaient s'être inspirées des idées générales de ce parti, sans pour cela lui appartenir.

On sait que le Sultan est généreux, il n'y eut donc pas de sang répandu, il se produisit même ce fait étrange que la Sublime Porte annonça, pour pacifier les esprits, son intention bien arrêtée de procéder à de très grandes réformes.

Déjà le 3 juin, les journaux avaient publié une loi libérale, relative à l'extension du droit d'hérédité sur une partie des biens *vacoufs*.

Cinq jours plus tard, le Gouvernement annonçait la création de treize nouveaux vilayets, savoir : Brousse, Archipel Ottoman (avec Mételin ou Rhôdes pour chef-lieu), Trébisonde, Aïdin, Angora, Diarbékir, Sivas, Castamouni, Salonique, Koniah, Janina, Prizren et Scutari d'Albanie.

On sait que la création des vilayets a rendu de sérieux services à l'Empire.

Enfin, chose des plus importantes en Turquie, le 13 juin parut un Firman Impérial du Sultan qui autorisait les étrangers à posséder des biens fonds, ce qu'ils n'avaient pu faire jusque là qu'en achetant sous le nom d'un sujet Ottoman.

Les étrangers pourront désormais être propriétaires d'immeubles, urbains ou ruraux, dans toute l'étendue de l'Empire Ottoman. Mais ils seront assu-

jettis aux lois et règlements qui régissent la jouissance, la transmission, l'aliénation et l'hypothèque des propriétés foncières.

Cette réforme capitale avait été demandée au Gouvernement Ottoman par les Puissances protectrices, dès l'année 1856; et le Hatt-i-Houmayoun en renfermait la promesse, mais les négociations engagées pour arriver à sa réalisation ne purent aboutir, ni en 1862 ni en 1863.

Ce n'est que l'année dernière (1873) que la Russie et la Grèce ont accepté la juridiction qui fait jouir leurs nationaux de ce nouveau droit.

A la fin du protocole de 1867, la S. Porte exprimait son désir de procéder, avec les Gouvernements étrangers, à une révision des Capitulations.

Des discussions très animées s'élévèrent alors à Constantinople, entre les journaux qui défendaient les intérêts du Gouvernement Turc et ceux qui représentaient les intérêts Européens.

Nous reviendrons, un peu plus loin, sur cette question de la réforme des Capitulations, car le même fait se reproduit aujourd'hui et cette question n'a point fait un pas depuis 1867.

Un acte sans précédent dans l'histoire de la Turquie devait s'accomplir dans cette année 1864.

Le 21 mai, le Sultan Abd-ul-Aziz Khan recevait, des mains de l'Ambassadeur de France, la lettre autographe de l'Empereur Napoléon III qui l'invitait à venir, à Paris, visiter les merveilles de l'Exposition Universelle.

Tout avait été convenu d'avance, l'invitation fut immédiatement acceptée.

Ainsi, disaient les vieux Musulmans en cherchant a soulever le peuple, « le Sultan, le descendant de Mohammed, l'héritier des Khalifes, le commandeur des croyants veut quitter Stamboul pour aller à Paris, rendre une visite à un Prince Chrétien à un Ghiaour; mais c'est vouloir tenter Dieu,et appeler toutes les calamités sur l'Empire ! »

Le peuple laissait parler, écoutait peu, mais était fort intrigué de savoir ce qui allait se passer.

Malgré les pronostics intéressés et les prophètes de malheur, le Sultan s'embarquait pour la France le 20 Juin 1867.

Sa Majesté Ottomane était accompagnée de son héritier présomptif, S. A. I. Méhémed-Mourad effendi, de S. A. I. Hamid effendi, frère du Prince; de S. A. I. le Prince Youssouf Iz-ed-din effendi le fils du Sultan, (alors âgé de 11 ans) de son intelligent Ministre des Affaires Etrangères S. A. Fuad Pacha et d'une nombreuse suite d'officiers et de hauts fonctionnaires.

Le trente Juin le Sultan arrivait à Paris ou le Souverain Français lui avait préparé une entrée solennelle, semblable à celles organisées pour LL. MM. l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse.

On devait donner des fêtes splendides, en l'honneur du Sultan, hélas ! le deuil remplaça les fêtes; l'Empereur des Ottomans venait à peine de toucher le sol Français qu'une dépêche d'Amérique annon-

çait, à Napoléon III, la fin tragique du pauvre Empereur Maximilieu.

Cependant le Sultan assista à la distribution des récompenses aux exposants. Nous le voyons encore faire le tour de l'enceinte réservée, marchant à côté de l'Impératrice, pendant que le Prince Napoléon conduisait par la main le jeune Prince Impérial.

O ! la France de 1867 ! que d'événements en quelques années, quelle nouvelle et terrible leçon donnée par l'implacable destin à la vanité des peuples.

De Paris le Sultan se rendit à Londres, où il passa 12 jours, se montrant fort sensible à l'accueil enthousiaste dont il était l'objet.

Il reprit la Route de sa Capitale, en passant par Coblentz où il eut une entrevue avec S. M. le Roi de Prusse et par Vienne où il resta 5 jours en fêtes.

De Vienne,Sa Majesté descendit à Belgrade où elle ne fut pas fort satisfaite de ne point trouver le Prince Michel qui venait de prendre, lui aussi,la route de Paris, mais à Routschouk, le Sultan rencontra le Prince Charles 1er de Roumanie et le combla de témoignages de Sa haute bienveillance.

La rentrée du Sultan à Constantinople fut plus qu'une fête,ce fut un événement.

Le passage d'Abd-ul-Aziz dans le grande rue de Péra, au milieu des maisons pavoisées et illuminées, fut une véritable promenade triomphale.

Les Européens montrèrent, si c'est possible, encore plus d'enthousiasme que les Musulmans.

Tout le monde croyait à l'aurore d'un nouveau règne. La vérité est que beaucoup de choses furent améliorées ou innovées à la suite du voyage Impérial.

L'histoire des années 1868 et 1869, que l'on peut appeler les années d'or de la Turquie, est là pour en témoigner.

Dans la seconde moitié de l'année 1867, les trois points noirs de l'Empire Ottoman se nommaient la Candie, le Monténégro, la Bulgarie. La tentative fanatique de quelques Turcs avait été promptement étouffée, dans la haute Albanie, et les évènements de Prizren et de Djakova n'eurent point une grande importance. Il ne restait donc que les trois points noirs.

L'insurrection de Candie dont nous avons parlé, avait mis en ébulition la Thessalie, l'Epire et la Macédoine.

L'affaire des contestations territoriales avec le Prince Nicolas s'arrangea à l'avantage des Monténégrins, à la seule condition qu'ils n'élèveraient pas de fortifications sur le terrain sis en avant de Spouz.

Le camp Turc de Novi-Selo avait été levé, grâce aux efforts de M. de Bonnières, aux sages conseils de l'Ambassadeur de Russie et à l'esprit conciliant du Grand-Vézir Aali Pacha.

Cependant, il faut bien en prendre son parti, jamais le Gouvernement ne parviendra à contenter la Montagne Noire.

Les évènements de la Bulgarie pouvaient mettre

le feu aux poudres et amener des soulèvements dans la Bosnie, la Croatie, l'Herzégovine et la Dacie.

On avait répandu, parmi les Slaves de la Bosnie, la proclamation suivante :

« Nation Slave ! Frères des trois confessions Religieuses !

« Nous sommes tous frères par le sang et la langue.

« Il faut que nous dirigions en commun, nos armes contre les Osmanlis qui nous ont fait de profondes blessures, qui nous ont creusé des tombes, pendant que nous vivions encore, qui nous ont ravi tout bonheur sur cette terre.

« Unissons-nous contre les Osmanlis, ceux qui reconnaissent Mohamet pourront construire des Djamis (Mosquées), et tous ceux qui croient en Christ pourront élever des autels.

« Slaves Turcs ! Vous êtes nos véritables frères, ne marchez pas contre nous, mais avec nous !

« Ne versons pas, à notre grande honte, notre sang fraternel ! Lorsque vous vous montrerez des frères pour nous, nous vivrons les uns à côté des autres, en frères, vous vous assoierez à côté de nous sur les siéges des juges et vous menerez une vie libre.

« Vive la Nation des trois confessions ! Vive la liberté en Bosnie ! Vivent les Puissances Européennes qui sont nos amies !

En Bulgarie les choses étaient graves.

La Nationalité Bulgare est la plus nombreuse de la Turquie d'Europe. Elle comprend à elle seule plus de quatre millions d'âmes et se rattache par sa

langue, par la communauté des intérêts, et par ses traditions, aux différentes races Slaves qui sont groupées des deux côtés des Balkans.

Cependant la Bulgarie a des aspirations qui lui sont propres.

Son désir le plus ardent, à cette époque, était de se débarrasser du Clergé Grec qui l'exploitait, sans répondre à ses besoins religieux, et de créer une Eglise autonome.

Au mois de décembre 1866, les Bulgares avaient adressé, à ce sujet, une supplique à la Sublime-Porte, mais cette requête ne pouvait pas être prise en considération par le Sultan.

Il est des nécessités de situation dont l'histoire doit tenir compte. Voici ce que le comité secret demandait.

Après avoir énuméré ses griefs contre l'administration la supplique disait :

« Que Votre Majesté consolide à jamais les liens qui nous unissent à son trône, en proclamant notre autonomie politique et religieuse basée sur une constitution libérale.

« Que Votre Majesté ajoute au titre de Sultan des Osmanlis, celui de *Roi des Bulgares*.

« Que Votre Auguste Majesté accorde, à notre humble prière, la formation d'un Royaume de Bulgarie comprenant toutes les Provinces Bulgares, avec un Gouvernement national et constitutionnel, et une Eglise autonome, avec un Patriarche et un Synode.

« Que Votre Glorieuse Majesté vienne se faire cou-

ronner,comme notre Roi,dans celle de nos anciennes capitales qui sera désignée par l'Assemblée Nationale, et nous le jurons, Sire, les Bulgares seront les sujets les plus reconnaissants et les plus dévoués de votre vaste Empire. »

Le Comité, dans les considérants de son rapport, demandait en outre que le nouveau Royaume Bulgare soit gouverné par un Vice-Roi Chrétien, nommé par l'Assemblée et reconnu par le Sultan.

On voit que, tout d'un coup, les Bulgares demandaient à l'Empereur des Ottomans plus que François-Joseph n'avait accordé aux Hongrois, après un quart de siècle de luttes et de revendications.

Voila pourquoi nous disions plus haut que le Sultan ne pouvait faire droit à cette requête.

L'insurrection avait son programme, elle ne tarda pas à se propager, surtout dans la partie montagneuse du pays.

Des combats nombreux furent livrés avec des chances diverses.Les Turcs, et particulièrement leurs auxiliaires Tartares et Circassiens commirent des actes de féroce cruauté !

De leur côté les insurgés se montrèrent sans pitié ! Il est vrai qu'un journal qui soutenait la cause des Bulgares, plaidait en leur faveur, en soutenant qu'ils n'avaient pillé et égorgé que des Musulmans.

Ah ! ça, est-ce que par hasard il serait plus permis d'égorger un Mahométan, qu'un Juif ou qu'un Chrétien ?

Est-ce que toutes les créatures humaines ne sont pas les fils d'un même Dieu ?

Est-ce que les excès, dans toutes les guerres, ne déshonorent pas même les causes les plus justes ?

Midhat Pacha, en attendant son élévation au poste de Grand-Vézir, gouvernait le Vilayet du Danube et résidait à Roustchouk, cette Excellence eut la main dure dans la répression.

Avec un profond mépris de la mort de son semblable, Elle fit, fort délibérément, pendre ou fusiller les malheureux insurgés qui tombaient en son pouvoir.

C'était, il faut en convenir, un argument sans réplique pour le pauvre diable qui ne trouvait la liberté que dans la mort, mais ce moyen, tout expéditif qu'il puisse être, n'était guère fait pour amener la solution de la question.

Aussi, Midhat Pacha, qui était non-seulement un excellent administrateur, mais encore un homme de bon conseil, s'empressa-t-il, aussitôt que l'*ordre régna en Bulgarie,* d'engager la Sublime-Porte à accorder aux Bulgares les *libertés nécessaires* et le droit de posséder un Patriarchat indépendant.

Midhat savait, par expérience, qu'en Orient les questions Religieuses passionnent plus les hommes que les idées de liberté et d'indépendance.

Le Sultan, dont le cœur est toujours à la hauteur de son intelligence, fut aussi peiné qu'étonné en constatant l'immense supériorité de notre civilisation sur la civilisation actuelle de l'Orient.

Il dut se rendre à l'évidence et reconnaître que,

tandis que l'Empire Ottoman s'était, comme autrefois l'Asie, immobilisé en vivant de souvenirs ; la vieille Europe avait conquis une vie nouvelle en marchant à pas titanesques dans la voie du progrès.

Abd-ul-Aziz voulut courir au plus pressé. Il ne se dissimulait pas la gravité des difficultés qu'il allait rencontrer sur son chemin. Il comprenait fort bien qu'il se heurterait contre la force d'inertie des grands et l'indolence du peuple; mais il comptait pour accomplir son œuvre sur le dévouement absolu et les hautes capacités de ses deux principaux Ministres, Fuad Pacha et Ali Pacha.

Quant on veut arriver au but il ne faut point perdre son temps sur la route. Aussitôt rentré à Constantinople, le Sultan se mit à l'œuvre et l'on élabora les nouveaux projets.

Il résolut d'abord de doter la Turquie d'un Conseil d'Etat et d'une haute Cour de Justice.

Le 7 Mars 1868, Midhat Pacha, Gouverneur Général du vilayet du Danube, était nommé Président du Conseil d'Etat, et dans ce Conseil, à côté des personnages les plus éminents de l'Empire, on accordait treize siéges à des Chrétiens.

C'était un progrès des plus sérieux.

Cependant on n'arrive pas à la perfection du premier coup, il y eut des réclamations, les Latins, les purs Catholiques, qui sont environ 800,000, se sont plaints d'avoir été oubliés. Les Grecs unis qui forment une Eglise de plus de 40,000 âmes, élevèrent aussi la voix pour protester, et les protestants eux-

mêmes, quoique peu nombreux, produisirent une réclamation qui fut chaudement appuyée par l'Ambassadeur d'Angleterre.

A l'encontre de ce qui se fait habituellement, dès sa création, les attributions du Conseil d'Etat furent très nettement définies.

Elles comprennent :

« L'examen et la préparation des projets de lois et de règlements. Le droit de prononcer en matière d'administration publique. La faculté de statuer sur les contestations entre les particuliers et l'Etat. La connaissance des conflits d'attributions entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire ; le droit de donner son avis sur toutes les questions au sujet desquelles *il sera consulté* par le Sultan ou ses Ministres.

Le Conseil d'Etat fut divisé en cinq sections.

1° Intérieur et Guerre ; — 2° Finances et *Efkaf* (Administration générale des vakoufs ou biens religieux) ; — 3° Justice ; — 4° Travaux publics, Commerce, Agriculture ; — 5° Instruction publique.

Une des dispositions de la nouvelle loi déclarait que le Conseil d'Etat n'exercerait jamais aucune ingérence dans les attributions du pouvoir exécutif ; et que ses délibérations ne devraient, en aucun cas, sortir du programme que nous venons de reproduire.

Aux cinquante membres qui composèrent le Conseil, il fut adjoint vingt-cinq maîtres des requêtes, c'est-à-dire cinq par section, assistés à leur tour de

vingt-cinq auditeurs chargés de dresser les procès-verbaux des séances.

On peut conclure de cette énumération que le Sultan avait voulu copier l'organisation du Conseil d'Etat de l'Empire Français.

A côté du Conseil d'Etat, Abd-ul-Aziz institua une haute Cour de Justice, voulant ainsi établir la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif.

Jusqu'à cette époque, en effet, les Tribunaux des divers degrés institués par le *Hatti-Chérif de Gulhané*, en 1839, avaient pour mission de connaître des causes civiles ainsi que des affaires de l'Etat.

La Haute Cour de Justice, telle qu'elle est aujourd'hui organisée, est tout à la fois un Tribunal d'appel et une Cour de cassation.

Elle comprend deux sections, l'une s'occupe des affaires criminelles et l'autre des affaires civiles.

C'est un Ministre qui préside la Haute Cour de Justice, et ses statuts déclarent que jamais un agent du pouvoir exécutif ne pourra intervenir dans les questions qui lui seront soumises.

Le Sultan voulut assister, en personne, à l'inauguration du Conseil d'Etat et de la Haute Cour de Justice; cette solennité eut lieu le 11 Mai 1868, et Sa Majesté prononça, à cette occasion, un discours mémorable dont nous reproduisons les passages les plus saillants.

« Toute loi emprunte au bien public son caractère de légalité.

« Si les lois anciennes répondaient aux besoins de notre Pays, nous serions aujourd'hui au même rang que les Nations Européennes.

« Les dissentiments des populations entretiennent la misère de l'Etat.

« C'est pour faire disparaître cet antagonisme et pour garantir les droits de Nos sujets, qu'une institution nouvelle a été créée, sous le nom de Conseil d'Etat, et que ses membres sont choisis dans toutes les classes de nos sujets, sans exception.

« Un autre corps constitué, sous le nom de Haute Cour de Justice, a été chargé d'asurer la justice à Nos sujets, en ce qui concerne la sécurité de leurs personnes, de leur honneur et de leurs biens.

« Cette dernière institution consacre le principe de la division du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire, religieux et civil.

« Les membres du Conseil ne doivent voir dans l'Empire qu'un corps formé par l'union de tous avec mission d'assurer la prospérité générale, et les progrès de l'instruction publique, objets de Mes désirs.

« Quel que soit le culte que professent Nos sujets, enfants d'une même Patrie, *ils ne doivent pas Nous inspirer de sentiments hostiles puisés dans la différence des cultes*, chacun suit sa croyance.

« J'accomplis un devoir en indiquant le droit de chacun, ainsi que les principes qui Me dirigent et sont une exigence de l'époque ! »

Les paroles du Sultan eurent un immense reten-

tissement dans tout l'Empire Ottoman; à Constantinople, ce fut un effet magique, tous les habitants avaient l'envie de se tendre la main et de sceller la paix générale par un baiser fraternel.

En y cmprenant le Sultan Abd-ul-Medjid, d'heureuse et de glorieuse mémoire, jamais un Prince Musulman n'avait fait entendre un tel discours, prononcé des paroles aussi libérales, tracé un pareil programme politique !

Les représentants des Cultes non-Musulmans sollicitèrent une audience, pour remercier le Chef de l'Etat des promesses généreuses qu'il venait de faire, et du grand principe de liberté religieuse qu'il avait si noblement proclamé.

En répondant à l'allocution du Patriarche œcuménique, le Sultan Abd-ul-Aziz affirma, à nouveau ses nobles intentions et la hauteur de ses vues.

« A nos yeux, répondit, le souverain réformateur, il n'existe aucun distinction entre les Musulmans et les Chrétiens !

« La religion et les droits des Chrétiens étaient sauvegardés jusqu'à ce jour, mais les Chretiens n'étaient pas appelés aux grandes fonctions de l'Etat. C'était l'ancien système.

« Maintenant la porte de toutes les fonctions, y compris le grade de Vézir, est ouverte aux Chrétiens.

« Le mérite seul décidera la nomination aux dignités comme aux emplois publics.

« Comptez sur Mes intentions et dites bien à tous

que je veux la prospérité de Mes sujets, sans distinction de croyance et de race.

Devançant Ses paroles par des actes, le Sultan avait, dans les mois de mars et d'avril, rendu plusieurs décrets qui attestaient la sincérite de Ses intentions.

Un Arménien, homme très honorable et fort estimé, qui avait rendu d'éminents services administratifs à la Turquie, était nommé, par Iradé Impérial, Ministre des Travaux Publics.

C'était la première fois qu'un Chrétien faisait partie d'un Ministère Ottoman.

Agathon effendi allait siéger à côté de Cabouli Pacha (aujourd'hui Ambassadeur de Turquie à Vienne), et de Savfet Pacha (qui vient de reprendre, en avril 1874, le portefeuille de l'Instruction Publique).

Pour faire accepter ses grandes réformes et en faciliter l'accomplissement, le Sultan avait, à la fin du mois d'Avril 1868, adressé le Rescrit suivant à Son Grand Vézir Aali Pacha :

« Mon illustre Vézir, Hassan Effendi, ayant le rang de Caziasker (Juge suprême) de Roumélie et remplissant auprès de Nous les fonctions de professeur, Nous avons trouvé convenable de l'investir également de la haute dignité de Chéikh-ul-Islam, à cause de son intelligence supérieure et de sa capacité éprouvée. »

On sait qu'en Turquie, comme en Russie et en Angleterre. et dans tous les pays qui ont des Eglises nationales, le chef de l'État est en même temps le

Chef de la religion et qu'il délègue son pouvoir, en se réservant toujours le droit de révocation.

Or, c'était également la première fois que l'on voyait un Sultan, désigner pour Chéikh-ul-Islam, c'est-à-dire pour Chef de la religion Musulmane, un Caziasker de la Roumélie ou de la Turquie d'Europe.

Jusqu'alors cette haute fonction qui, comme celle de Grand Vézir, confère le titre d'Altesse, avait toujours été réservée à un Juge suprême de l'Anadolie (Asie).

Pour bien comprendre l'importance de cette nomination, il faut se souvenir que, pour les vieux Musulmans, l'Asie est la terre sacrée, tandis que l'Europe, qui est habitée par des *ghiaours*, est une terre profane qu'un bon croyant peut, par politique, habiter pendant sa vie mais à laquelle, à sa mort, il ne confiera pas la garde de son cadavre.

C'est en Asie qu'un vieux Musulman veut être enterré. Cependant les Sultans dorment du sommeil éternel sous le marbre des mosquées de Constantinople, et cette Capitale est bâtie sur le sol européen.

Oui, mais Stamboul est une ville sainte et bien gardée contre les infidèles.

N'oublions pas que la Turquie d'Europe renferme quatorze millions de Chrétiens.

A propos des reformes qui leur ont été accordées, l'on peut ainsi résumer la situation :

1° Avec le fameux Hatti-Chérif de 1839, le Gou-

vernement a gagné quinze années de tranquillité.

2° Le Hatt-i-Houmayoun de 1856, lui a procuré douze nouvelles années assez paisibles.

3° La création du Conseil d'Etat et de la Haute Cour de Justice, la réorganisation de la Crète, l'indépendance de l'Eglise Bulgare, l'ouverture du collège de Galata-Séraï (*) et le discours du Souverain des Ottomans ont conduit l'Empire jusqu'en 1873.

On pourrait, d'après ces résultats, et en raison des nouvelles réformes octroyées par le Sultan Abd-ul-Aziz préjuger favorablement de l'avenir si l'on n'avait pas constamment devant les yeux cette flamboyante épée de Damoclès qui s'appelle *la question financière !*

(1) S. Exc. M. Bourée, alors Ambassadeur de France à Constantinople, qui avait donné au Gouvernement Ottoman d'excellents conseils à propos de l'organisation du Conseil d'Etat et de la Haute Cours de Justice, a aidé puissamment à la création du Lycée Impérial de Galata-Séraï qui fut installé, sous la direction de plusieurs professeurs Français, pour recevoir six cent élèves internes, suivant les mêmes cours et vivant en commun sans distinction de Nationalités et de Cultes.

L'Ecole de Galata-Séraï, dont presque tous les professeurs venaient de nos Lycées de France, devait donner à ses élèves des Diplomes leur ouvrant les portes des cinq écoles spéciales de la Turquie : Ecole Militaire, Ecole de Marine, Ecole de Médecine, Ecole des Ponts et Chaussées, Ecole Forestière.

L'esprit Français, ainsi que la langue qui lui sert d'expérience, obtinrent, en cette occasion, un petit triomphe dont les autres Nationalités se montrèrent quelque peu jalouses.

Hélas ! Nous ne devions pas bénéficier longtemps de cette bonne position, le Lycée de Galata-Séraï, après avoir rendu de véritables services, à subi le contre coup des malheurs qui se sont abattus sur la France.

Notre drapeau ayant perdu de son prestige, l'école a dû déménager, abandonner le quartier Européen de Péra, pour aller occuper un logis plus modeste dans la ville Turque de Stamboul.

La santé de Fuad Pacha, qui occupait le Poste de Ministre des Affaires Etrangères, laissait depuis longtemps beaucoup à désirer, il avait été assez gravement malade au printemps de 1867. Quand l'automne arriva, on conçut de sérieuses inquiétudes, et le 14 Octobre il s'embarquait pour l'Italie en compagnie du Docteur Korassandgi.

Hélas! Nous ne devions revoir ce grand homme d'Etat qu'à Nice, au moment ou son cadavre était enfermé dans une bierre, en présence de Rustem Bey qui était fou de douleur, (ancien Ministre à Florence et à Rome, ex-Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, Rustem Pacha est actuellement Gouverneur Général du Liban.)

Fuad Pacha parti, ce fut Safvet Pacha qui occupa, par intérim, le Ministère des Affaires Etrangères.

Quelque temps après S. A. Aali Pacha nomma Mustéchar (sous Secrétaire d'Etat), de ce Ministère, un homme fort connu en Europe, et surtout à Paris, l'Egyptien Khalil Bey, aujourd'hui S. Ex. Khalil Chérif Pacha.

Ce personnage, après avoir fort dignement et très intelligemment représenté la Turquie à Vienne, fut rappelé à Constantinople, par S. A. Midhat Pacha, qui lui confia le portefeuille du Ministère des Affaires Etrangères.

Khalil Chérif Pacha, qui a longtemps habité l'étranger et suffisamment fréquenté les différentes *couches sociales*, est aujourd'hui un homme d'une va-

leur incontestable, il a beaucoup vécu, beaucoup vu et pas mal retenu.

S. Exc. Khalil Chérif Pacha, qui est dans la force de l'âge et jouit d'une excellente santé, peut être appelée à rendre des services sérieux à son pays.

On le tenait à Paris pour un seigneur magnifique, il saurait au besoin, représenter son gouvernement dans toutes les situations.

Pour voir arriver, à son heure, la réalisation de ses rêves ambitieux Khalil Pacha n'a donc qu'à suivre la ligne droite.

Malheureusement cet homme d'Etat est doublé d'un homme au tempéramment bouillant.

Cette Excellence nous rappelle, par plus d'un côté de son caractère, ce pauvre Duc de Persigny.

Tant qu'il vivait en simple particulier, dans son hôtel de Paris, ou dans sa propriété de Chamarande, le Duc était bien l'homme du monde le plus libéral, le plus charmant et le plus affable que l'on puisse rencontrer.

Mais, dès qu'il reprenait la direction d'un Ministère, on ne sait quelle déplorable métamorphose s'opérait dans toute la personne du noble Duc et il devenait tout simplement inabordable.

C'est alors que l'on remarquait la différence qui existait entre le Duc de Persigny et le Duc de Morny, que l'on appelait un *Bonaparte réussi*, et qui se fit pardonner tant de choses par son urbanite et sa courtoisie, et devint le premier Président des assemblées nationales de notre temps.

Du jour où le Duc de Persigny redevenait Ministre, son esprit, la veille encore si clairvoyant, si lucide, si bienveillant, s'obscurcissait sous des bouffées d'orgueil.

Il ne pouvait plus supporter la moindre contreverse et la plus petite contrariété le mettait hors de lui.

Il commandait en maître et voulait être servi par des esclaves.

Au Ministère tous les employés tremblaient devant ce Jupiter tonnant !

A propos des choses de la plus minime importance, il avait de soudaines colères et de terribles emportements, qui tenaient le milieu entre les fougues de Tarquin-le-Superbe et les accès de rage d'un enfant gâté.

On se souvient de la fameuse lettre du Duc de Persigny, insérée au *Moniteur* et affichée sur tous les murs de Paris le 21 Mai 1863.

Le Ministre déclarait que : « Loin d'avoir songé à rester neutre entre M. Thiers et M. Devinck, son concurrent, le Gouvernement combattra, avec la plus grande énergie, la candidature de l'ancien Ministre du Roi Louis-Philippe qui, après s'être allié aux ennemis de l'Empire, vient briguer une place, au Corps Législatif, pour saper les bases des institutions Impériales et faire revivre tous les abus et tous les périls du régime parlementaire. »

Etant donné le caractère des Parisiens et leur constant désir de moriginer le pouvoir, la lettre de

M. de Persigny, contre l'illustre historien du Consulat et de l'Empire, ne pouvait avoir qu'un résultat, assurer l'élection de M. Thiers, — c'est ce qui eut lieu !

Le lendemain de la proclamation du résultat du scrutin, le 2 Juin, nous nous trouvions dans les bureaux du journal *la France*, et nous vîmes là, M. le Vte de la Guerronnière, qui fut quelque temps ambassadeur à Constantinople, tâchant vainement de calmer, par les meilleurs raisonnements du monde le Duc de Persigny qui nous rappelait le tableau de Roland furieux.

Un mois plus tard, aux Pyrénées, dans la jolie petite ville de Bagnères de Luchon, nous retrouvâmes S. E. le Duc de Persigny, chez M. Tron, l'ancien Député de la Constituante.

L'ex-Ministre de l'Intérieur, l'ancien Ambassadeur de France à Londres était redevenu un homme fort aimable et un charmant causeur.

Il n'était plus Ministre !

On reproche à Khalil Pacha de subir un peu cette fâcheuse transformation et d'appartenir à la race intelligente mais irritable des hommes qui se grisent du pouvoir !

Après cela, ce n'est peut-être qu'un manque d'habitude, une *première gourme*, une exubérance de volonté, un défaut qui doit disparaître avec le temps.

Quel dommage que cette Excellence ait, dit-on, les cartes en horreur, et qu'elle ne joue jamais à au-

cun jeu. Si elle en connaissait un seul, l'Ecarté ou le Casse-Tête Chinois, en se familiarisant avec la lutte contre la fortune ; Elle apprendrait certainement fort vite à mieux se contenir, à être plus maîtresse d'Elle-même; et à faire *beau visage à mauvais jeu.*

Pendant qu'il était Ministre des Affaires Etrangères, Khalil Chérif Pacha a lancé le Gouvernement Ottoman dans une voie nouvelle, à propos de ses relations avec deux pays voisins, dont l'un fait partie comme terre vassale de la couronne du Sultan Abd-ul-Aziz.

Nous saurons avant peu si cette voie devait être la meilleure.

On sait que Khalil Chérif Pacha est né sur le sol Egyptien. Il est le second fils du grand Chérif Pacha, et son frère Ali Chérif pacha, qui habite au Caire dans la maison paternelle, est possesseur d'une immense fortune.

S. Exc. Khalil Chérif Pacha a épousé, l'année dernière, la jeune et charmante Princesse Nazli Hanoum, dont les Dames Européennes qui ont eu l'honneur de de l'approcher, vantent autant la merveilleuse beauté que l'inalérable douceur de caractère, c'est l'une des trois gracieuses filles de S. A. Moustapha Fazil Pacha.

La seconde est mariée à S. Exc. Izzet bey, le petit fils de S. Exc. Fuad Pacha, et la troisième à Tahir Bey, fils de S. Exc. Moustapha Pacha (*).

(*) Moustapha Pacha Ben Ayed, le Tunisien, qui entr'autres propriétés sises à Paris, possède le Passage du Saumon.

Par une de ces anomalies, assez communes en Orient, Khalil Cherif Pacha qui est devenu, par son mariage, le neveu du Khédive Ismaïl, n'est point précisément au mieux dans les bonnes grâces de cette Altesse.

Cependant jadis, du temps où régnait Saïd Pacha, avant et même après l'accident de Kafr-Zayat, le futur Souverain de l'Egypte et le futur Ministre des Affaires Etrangères de la Sublime Porte étaient des amis intimes, des camarades d'études qui devinrent plus tard des compagnons de plaisir.

Nous connaissons depuis longtemps la cause mesquine qui fut la pierre d'achoppement de ces bonnes relations; mais nous croyons être agréables aux deux parties en les passant sous silence.

Pour nous résumer, Khalil Chérif Pacha est une personnalité, il ne lui manque qu'un peu de bonne volonté pour devenir un Personnage.

Dans cette même année 1868, un évènement des plus graves se passa en Serbie, nous voulons parler de l'assassinat du Prince Michel Obrenovitch.

En racontant ce misérable attentat, nous jeterons un nouveau et rapide coup d'œil sur cet intéressant Pays qui, né seulement au commencement de ce siècle, a déjà définitivement conquis sa place dans la voie du progrès et de la civilisation.

La plus forte impulsion de ce progrès rapide, peut-être sans exemple chez un peuple aussi jeune, lui fut donnée par le Prince Michel Obrénovitch, qui devait mourir, lâchement assassiné, par les criminels

instruments des ennemis mortels du Prince et de la Servie.

Ainsi en plein XIXe siècle, au lendemain de l'Exposition Universelle qui venait de convier les peuples de l'Extrême Orient et les races du Nord, à la lutte pacifique des arts, de l'industrie et du Commerce.

Dans cette époque d'apaisement, alors que chaque jour les mœurs tendent à devenir plus douces; quand les moyens violents sont rejetés au dernier plan ; alors, qu'en politique, les Princes et les peuples se piquent de n'avoir recours qu'à la légalité pour faire triompher leurs vues les plus opposées; nous voyons, sur les rives du Danube, se renouveler à deux cent cinquante huit années de distance, le meurtre exécrable de Ravaillac.

En pleine paix, au moment où il travaillait le plus activement à la consolidation de l'indépendance de sa patrie, en rentrant de la promenade le 10 Juin 1868, entre six et sept heures du soir, le Prince Michel Obrenovitch devait, comme Henri IV dans la rue de la Ferronnerie, trouver à Toptchidéré des assassins sur sa route, et mourir, ainsi que lui, frappé au millieu de son peuple dont il était comme le Béarnais aimé et respecté.

Nous avons retracé,à grands traits de plume, dans le courant de ce volume, le premier règne de cet infortuné Prince si misérablement ravi à l'amour des Serbes.

A la mort de son père, le vieux Miloch, le glo-

rieux fondateur de l'indépendance Serbe ; le Prince Michel Obrenovitch remonta sur le trône en 1861.

Le Prince qui avait beaucoup étudié et longuement médité pendant ses années d'exil, s'entoura, en reprenant les rênes du pouvoir, d'un petit groupe d'hommes capables et dévoués, parmi lesquels il convient de citer en première ligne les noms de Garachanine, de Marinovitch, surnommé le grand patriote, de Ristich, et de Cristich, aujourd'hui Ministre de l'Instruction publique de la Serbie, et l'habile et dévoué représentant du Prince Milan Obrenovitch, auprès du Gouvernement Ottoman.

Le Prince Michel voulut appliquer immédiatement les réformes qu'il croyait indispensables pour assurer le bonheur de sa patrie.

Il convoqua à cet effet une *Skoupschtina* (assemblée nationale) extraordinaire à Kragnievatz et y fit proposer et accepter ses projets.

Après avoir réorganisé la représentation du pays, Il revêtit le Sénat d'attributions plus larges et plus nationales, institua la milice Serbe, et enfin, chose si difficile chez tous les peuples, Il parvint à établir l'impôt sur une assiette rationnelle.

Dès la première année de son règne, le Prince Michel fut assez heureux et surtout assez habile pour obtenir de la Sublime Porte l'exécution des clauses du Hatti-Chérif de 1833, relatives au séjour des Musulmans en Serbie; quatre années après, il enlevait un succès diplomatique bien autrement important en persuadant, à la Cour Suzeraine, que la Serbie ne pou-

vait logiquement ni matériellement exister avec une capitale constamment placée sous la pression d'une garnison étrangère.

La première condition d'existence d'un Gouvernement, c'est de joindre au souci de sa dignité une complète indépendance dans l'exercice de son droit.

La Sublime Porte,qui se rendait un compte exact de la situation, fit un rapport à la suite duquel le Sultan chargea son Grand-Vézir d'annoncer,au Prince Obrenovitch, qu'il mettait la forteresse de Belgrade sous sa garde.

Nous étions alors en 1867.

Le Prince vint immédiatement à Constantinople pour présenter ses hommages au Sultan Abdul-Aziz et le remercier de cette marque insigne de confiance.

Il est plus facile de s'entendre de vive voix avec les Turcs que par correspondance ; le séjour de Constantinople a souvent porté bonheur aux Princes tributaires.

Ils ont toujours obtenu à peu près tout ce qu'ils voulaient de la Sublime Porte.

Les uns en répandant autour d'eux, comme une rosée bienfaisante, des arguments dont le timbre flatte facilement l'oreille.

Les autres,en comblant tout le monde de politesses. On sait que toutes les monnaies ont cours sur les rives du Bosphore.

S. M. le Sultan accueillit, avec sa bienveillance habituelle, le Prince de Serbie; et cette réception brillante mit le comble à la popularité au rare pres-

tige que le Prince Michel avait gagné dès les premières années de son règne.

Hélas ! c'est peut-être ce dernier succès qui surexcita, jusqu'au délire, la haine de ses implacables ennemis et les conduisit à ourdir le plus audacieux de tous les crimes.

En frappant le Prince Michel-Obrénovitch, ces forcenés voulaient entrer un poignard dans le cœur de la Patrie !

Il n'en fut rien !

La Serbie perdit un grand Prince, un homme sage, éclairé, libéral, qui devait encore lui rendre d'immenses services, mais sa mort n'entraîna aucune des complications auxquelles s'attendaient les assassins et leurs complices de l'Etranger.

L'énergie et la prudence des gouvernants, le bon sens et le véritable patriotisme des gouvernés, parvinrent heureusement à conjurer les effroyables dangers qui menaçaient la Serbie.

Pendant que le peuple, frappé de stupeur à la vue d'un pareil crime, s'exhalait en terribles imprécations contre les assassins du Prince, les Ministres, secondés dans leur tâche par toutes les autorités, prenaient à la hâte les mesures de prévoyance qui devaient assurer la tranquillité publique, dans la Capitale et dans les Provinces, et déjouer les menées des complices des meurtriers.

La justice tenait déjà dans ses mains les deux frères Radovanovitch,(Constantin et Paul) de Chabatz Maritch, de Pojarevatz, un misérable précédemment

condamné à vingt ans de travaux forcés pour avoir assassiné sa femme,et qui subissait sa peine au bagne de Topchidéré, et un nommé Roguitch, également de Pojarevatz, ancien banqueroutier déjà flétri et condamné.

Le but de ce complot,qui débutait par un meurtre, était de ramener sur le trône de Serbie les Karageorgevitch.

L'âme de cet exécrable machination était un autre Radovanovitch (Paul) avocat fondé des pouvoirs de l'ex-Prince Alexandre, qui avoua plns tard avoir reçu de l'argent pour préparer et consommer cet horrible attentat.

Il avait pour lieutenant encore un autre Radovanovitch, (Liubomir) le plus jeune des quatre frères, qui, digne d'appartenir à une telle famille,s'était déjà fait condamner à dix années de galères pour faux en écriture publique.

Les aveux des assassins arrêtés augmentèrent bientôt le nombre des prévenus.

On écroua successivement,

Plusieurs membres de la famille de l'ex-Prince Karageorgevitch, ses deux beau-frères Sima et Mladen Nenadovitch (ce dernier s'ouvrit les veines dans sa prison), son cousin Svetozar Nenadovitch, le directeur de la prison de Topchidéré; son intendant Veliscovitch et plusieurs autres.

Tous les inculpés avouèrent leur participation au complot ou à l'assassinat, et, à part la lettre assez ambiguë de l'ex-Prince, on n'eut du moins pas l'é-

cœurement de voir, comme dans certains procès criminels, des misérables qui pour essayer de sauver une tête qui ne tient déjà plus sur leurs épaules se renvoient, des uns aux autres, la responsabilité des crimes qu'ils ont accomplis en commun.

Au lendemain de l'attentat, de graves supçons s'élevèrent contre le Prince, et le *Irbske Novine* osa le signaler à la vindicte publique, comme l'instigateur et le véritable auteur de l'assassinat de Michel.

La feuille officielle terminait son article en disant : « La tête d'un assassin ne portera pas la couronne de Serbie. Le Prince Michel Obrenovitch est mort ; vive le Prince Obrenovitch IV !

On se souvient du résultat du procès.

Quatorze accusés, parmi lesquels se trouvaient ceux que nous avons cités plus haut, furent condamnés à mort, le 27 juillet 1868, et exécutés le lendemain à 6 heures du matin.

L'ex-Prince Alexandre Karageorgevitch, son secrétaire Paul Tripkovitch et le nommé Paul Stankovitch furent également condamnés, par défaut, à vingt années de travaux forcés.

Le dossier complet de la procédure fut transmis au Gouvernement Austro-Hongrois qui, jusque là, s'était refusé à l'extradition des inculpés résidant sur son territoire, mais qui s'était offert à les faire juger par ses tribunaux, et conformément aux lois du Royaume.

L'ex-Prince fut arrêté, à Pesth, le 8 août, à la suite d'une décision du tribunal criminel qui venait de se

saisir du procès. Le 7 octobre, il était transféré à Selim pour y être confronté avec les prisonniers serbes et les témoins venus de Belgrade.

Dans le nombre des accusés de la nouvelle série se trouvait un certain Maïstarovitch, déjà impliqué dans un complot contre la vie du Prince Michel en 1864. Il fut condamné à mort le 9 novembre; trois de ses coaccusés eurent chacun cinq ans de prison, les autres durent leur liberté à l'insuffisance de preuves.

Quant à l'ex-Prince Karageorgevitch, il laissa dans ce procès tout ce que peut laisser un Prince qui sauve sa tête.

Le 15 Juin, le Prince Michel avait été solennellement inhumé dans la Cathédrale de Belgrade.

Lorsque son cercueil allait être placé à côté de celui de son père Miloch, mort en 1860, il se passa un de ces faits qui ne sortent jamais de la mémoire de ceux qui en sont témoins.

En donnant, suivant le rite de l'Eglise Grecque, le baiser d'adieu au Prince avant que l'on recouvre sa bière, le doyen du Corps Municipal s'écria, devant l'assemblée frémissante : « Adieu Prince ! dors en paix. Toi, le plus grand des Serbes, tu as succombé sous la main soudoyée d'un criminel, mais la grande idée que tu a inspirée au peuple Serbe n'est pas morte avec toi ! Et nous sommes venus te voir une dernière fois, non pour nous lamenter, mais pour prêter sur tes cendres le serment sacré

de continuer et d'achever ton œuvre sous ton successeur Milan Obrenovitch ! »

Ces paroles devaient être ratifiées.

Immédiatement après les funérailles du Prince Michel une, Scoupschtina extraordinaire proclama, à l'unanimité des voix, *Kniaze* de Serbie, le cousin du défunt, sous le nom de Milan Obrenovitch IV.

Ce prince qui allait porter une couronne et guider un peuple était un enfant de 14 ans, qui continuait dans un lycée de Paris, le cours de ses études.

M. Ristich était à Berlin, lorsqu'il apprit l'affreuse nouvelle. Il recevait en même temps une dépêche l'invitant à se rendre de suite à Paris pour en ramener, en toute hâte, le Prince Milan dans sa patrie.

Une députation Serbe quittait,à la même époque Belgrade, pour aller à Paris.

Quelques jours après, M. Ristich et les Députés étaient de retour dans leur Patrie et le jeune Prince Milan faisait son entrée solennelle à Belgrade, le 23 Juin.

Nous avons oublié de donner la composition de l'assemblée qui avait proclamé Milan Obrenovitch, Prince héréditaire de Serbie,en vertu des Skoupschtinas antérieures.

Cette assemblée vraiment nationale, qui devait assurer le sort de la Patrie, était ainsi composée.

« Le nombre des Députés élus était de 504, dont 48 Ecclésiastiques, 11 officiers et sous officiers de la milice, 174 Fonctionnaires Municipaux, 1 avocat, 126 Commerçants et Industriels et 141 paysans.

On peut voir que tous les éléments s'y trouvaient réunis.

Sur ces 504 Députés, 503 furent présents au vote national.

L'avenir était assuré mais il fallait songer au présent. La Skoupschtina nomma un Conseil de Régence chargé du pouvoir exécutif pendant la minorité du Prince Milan.

Il fut composé de trois personnes.

Les suffrages se portèrent sur le colonel Blasnavatz, le Ministre de la Guerre, qui avait joué un rôle important et rendu de grands services pendant le Gouvernement provisoire.

M. Ristich qui venait de ramener le Prince de la France, et M. Jean Gavrilovitch, Sénateur et Président de la Société littéraire de Serbie.

Donnant une nouvelle preuve de leur patriotisme, MM. Marinovitch et Garachanine s'étaient noblement effacés pour ne pas diviser les suffrages des Députés,

La Régence commença par nommer un nouveau cabinet. M. le Sénateur Zenitch eut la Présidence du Conseil et le portefeuille de la Justice ; Radivoï Miloïkovitch, le portefeuille de l'intérieur et *ad interim* celui des Affaires Etrangéres ; M. le colonel Beli Markovitch, la Direction de la Guerre et des Travaux Publics ; M. Panta Jovanovitch, Finances et Instruction Publique *(ad interim)*.

Ce dernier portefeuille devait avoir un titulaire, le 5 octobre dans la personne de M. Matitch, ancien

Secrétaire du Sénat, qui prit en même temps l'*interim* des Affaires Etrangères.

Ce qu'il y avait de véritablement curieux dans la composition de ce Ministère, c'est que de tous les hommes qui en faisaient partie le plus âgé n'avait pas quarante ans, et que tous ces messieurs avaient fait ou complété leurs études à l'Etranger.

Ce ministère avait donc trois choses pour lui, la jeunesse, le patriotisme et l'érudition.

Avant de se séparer la Scoupschtina vota encore quelques résolutions dont voici les cinq principales :

« 1° Jusqu'à la majorité du Prince Milan il y aura lieu de convoqner la Skoupschtina au moins une fois l'an ;

2° Les Fonctionnaires nommés par le feu Prince Michel seront maintenus ;

3° Uue statue sera élevée aux frais de la nation, dans le parc de Topchidéré ;

4° Il y aura lieu de poursuivre avec toute la célérité possible le développement de la force armée du Pays, selon les idées du Prince Michel ;

5° Le Gouvernement maintiendra strictement les relations nouées par le Prince Michel avec les Puissances amies.

Pour bien faire comprendre l'importance du quatrième paragraphe il nous suffira de citer un fait.

A la mort du Prince Michel, qui toute sa vie avait eu pour principal préoccupation l'organisation de l'armée Serbe, on trouva dans le Palais un million

de ducats, (environ douze millions de francs) avec cette instruction tracée de la main du défunt :

Za ratt (pour la guerre !)

Il est juste de convenir que la Régence, pendant une période de quatre années, a bien mérité de la Serbie en s'acquittant de sa tâche à la satisfaction générale.

Tout au plus pourrait-on lui reprocher d'avoir promulgué, en 1869, une constitution d'une libéralisme un peu avancé pour la situation du pays.

Il ne faut rien gâter en voulant marcher trop vite.

L'intention était sans doute fort louable; en temps que la Régence visait, en faisant adopter une nouvelle constitution, à se débarrasser des restes inutiles de la charte de 1838 ; charte plutôt imposée par l'Etranger que librement rédigée par les Députés et et acceptée par la nation.

Tandis que la nouvelle constitution, tout en possédant un mérite incontestable a pourtant trois grands défauts : « 1° Elle n'a pas réservé une action suffisante au Sénat comme corps législatif ; 2° Elle a trop restreint les pouvoirs du Prince ; 3° Elle a trop étendu les pouvoirs de la Skoupchtina.

Voici les principales dispositions de la Constitution de 1869. C'est en les lisant que le lecteur pourra se former une idée exacte sur le plus ou moins bien fondé de notre légère critique.

« Titre 1er, Article 1er. La Principauté de Serbie est une monarchie héréditaire avec représentation nationale.

« Article 3. Le Prince est irresponsable, sa personne est inviolable.

» Art. 4 et 5. Il exerce l'autorité législative conjointement avec la Skoupschtina.—Nulle loi n'a force exécutive qu'après avoir été sanctionnée et promulguée par lui.

« Art. 10. La dignité Princière et héréditaire dans la famille d'Obrenovitch, suivant l'ordre de primogéniture, dans la ligne masculine directe, et, celle-ci venant à s'éteindre, dans la ligne collatérale, suivant le même ordre.

« Toutefois si le Prince actuellement Régnant mourrait sans héritier mâle, le droit de succesion passerait à la descendance masculine des filles du Prince Miloch Ier, par voie d'élection, le Prince élu devant toujours porter le nom d'Obrenovitch.

» A défaut de descendants mâles de cette ligne, la Nation élira pour Prince le Serbe en qui Elle aura le plus de confiance, *à l'exclusion perpétuelle de la famille Karageorgevitch.*

« Art. 12. Le Prince doit appartenir à la Religion Orthodoxe du rite Oriental.

« Titre II. Articles 22 à 50. Ces articles énumèrent et consacrent les principes généraux qui forment la base du droit public dans tous les pays constitutionnels.

L'égalité des citoyens devant la loi ; — leur admissibilité à tous les emplois ; — le libre exercice de tous les cultes reconnus ; — la liberté de la parole; — la liberté de la presse ; — l'inviolabilité du domi-

cile; la répartition équitable de tous les impôts.

Titre III. Articles 42, 53 et 80 : « L'Assemblée Nationale ou Skoupschtina se compose de Députés librement élus par le peuple et de membres nommés par le Prince, ceux-ci ne devant jamais excéder la proportion de un sur quatre.

Il y a deux sortes de Skoupschtina : la petite Skoupschtina ou Skoupschtina ordinaire, et la grande Skoupschtina.

« La première prend le nom de Corps Législatif et est convoquée tous les ans.

» La seconde, composée d'un nombre quadruple de Députés, n'est réunie que dans les cas extraordinaires.

Articles 46 et 47. « Tout Serbe majeur, qui paie un impôt quelconque est électeur ; — il est éligible s'il a trente ans révolus et paie au moins trente francs d'impôts.

Les Articles 56 et 57, contenus dans le Titre dixième ont une importance qui ne peut échapper à personne.

Aucune loi ne peut être promulguée, abrogée, modifiée ou interprétée sans le concours de la Skoupschtina ; — aucun impôt ne peut être établi sans son consentement.

Titre IV. Art. 91. « Les membres du Conseil d'Etat sont nommés par le Prince. Leur nombre ne peut dépasser 15 ni être au-dessous de 11.

Titre V. Article 96 « La liste civile du Prince est

« fixée par la Skoupschtina, à son avénement et
« pour toute la durée de son règne.

La somme allouée est la même que celle que touchait le Prince Michel, soit Cinq cent mille francs.

Titre VI article 100. « Les ministres sont nom-
« més par le Prince et responsables devant lui et devant la Skoupschtina.

Art. 105. « Tout fonctionnaire public est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions, et peut être poursuivi, en raison de ses actes, sur la plainte de la partie lésée.

Titre VII. Articles 108 et 118. « La Justice est rendue au nom du Prince ; — Le Prince a le droit de grâce ; — le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir législatif aussi bien que de l'autorité administrative ; — l'accusé ne peut être distrait de ses juges naturels ; — le jury sera graduellement introduit en matière criminelle.

Titre X. Art. 131. « Nul changement ne pourra être apporté à la Constitution que d'un commun accord entre le Prince et la Représentation Nationale, et seulement après que deux Skoupschtinas consécutives se seront prononcées, à la majorité d'au moins les deux tiers des Députés présents, en faveur de la proposition ; — après cette double épreuve la proposition sera renvoyée devant la grande Skoupschtina, qui statuera définitivement.

Dans cette Constitution il existe au Titre III un article qui nous paraîtrait fort étrange s'il ne nous prouvait pas, ainsi que l'a dit M. Ristich dans son

discours d'ouverture de la Skoupschtina, que les législateurs Serbes ont eu l'intelligence de créer une Constitution applicable à l'état des mœurs et au tempérament des habitants de ce pays.

Cet article dit : « La Skoupschtina se compose de Députés librement élus et de Députés nommés par le Prince dans la proportion du quart. »

La virile population Serbe est en majeure partie composée de Paysans encore illétrés; il était donc indispensable au fonctionnement de la Skoupschtina de permettre au Prince de nommer des Députés-Orateurs, capables de présenter, de discuter et d'élucider les questions.

Cette Constitution date de 1869, le temps a marché depuis cette époque. Nous prouverons tout à l'heure (1) que l'instruction publique a pris en ce pays un très-grand développement. Cependant, en

(*) Il existe en Serbie pour l'instruction secondaire et supérieure, 1° à Belgrade : Une Université (grande école) composée de trois Facultés : de Droit, de Philosophie, de Lettres et Sciences; un Séminaire, une Académie militaire, une Ecole supérieure pour les jeunes filles, une grande Ecole technique, un Lycée (gymnase), deux demi-gymnases.

2° Dans l'intérieur, il y a un second Lycée, trois demi-gymnases, huit Ecoles techniques, une Ecole normale pour y former les maîtres d'école, et une Ecole d'Agriculture.

Dans toutes les Ecoles en Serbie (primaires, secondaires et supérieures), l'instruction est donnée gratuitement. Dans l'Académie militaire, le Séminaire, l'Ecole normale et l'Ecole d'Agriculture, l'internat (avec nourriture et vêtements) est aussi gratuit.

A Belgrade, il y a un théâtre national, une Bibliothèque nationale, un Musée national, une Société savante, un Conseil d'instruction publique et une Imprimerie de l'Etat.

Il y avait en 1873, en Serbie, plus de 500 écoles primaires, avec 625 maîtres d'école, et fréquentées par plus de 26,000 élèves.

1874 la Serbie est encore un peuple de Paysans e de travailleurs, les avocats et les journalistes n'y sont qu'en très infime minorité. Belgrade est loin d'Athènes et les robustes estomacs des Serbes pourront encore, pendant de nombreuses années, digérer impunément toutes les libertés.

Le Prince Milan prit les rênes du Gouvernement le 18 Aout 1872, date de sa majorité.

Le Prince est un jeune homme fort intelligent, très actif et très instruit. Il a la parole et la conception très faciles et, chose qui ne gâte jamais rien, il est fort avenant de sa personne ; enfin il promet d'être un excellent Souverain.

Le Prince Milan, à part la haute initiative de son noble caractère, n'aura, pour atteindre ce but qu'à suivre les traces de son cousin, le Prince Michel Obrenovitch.

L'an dernier, le jeune Souverain fit un petit voyage en Europe, et se vit partout accueilli avec la plus haute bienveillance.

Nous venons de le voir arriver hier à Constantinople ; ce qui prouve que depuis qu'il a remplacé le Cabinet Ristitch par le Ministère Marinovitch, ses relations avec la cour Suzeraine sont des plus courtoises, les questions pendantes du petit Zvarin et du raccord des chemins Serbes, venant d'être résolues à la satisfaction des deux parties.

Si cet heureux résultat est obtenu, la Sublime Porte aura donné une grande preuve d'intelligence, en comprenant qu'il vaut mieux que cette brave

petite nation qui, grâce a l'organisation de sa Milice Nationale, dispose de cent cinquante mille hommes, soit un allié certain, un peuple tout dévoué à sa politique, qu'un vassal méfiant, toujours prêt à servir les vues de ses ennemis.

Dans ces dernières circonstances, on peut hautement affirmer, que M. Cristich a bien mérité du Prince et de la Patrie.

Dans cette année 1868, le vice-Roi d'Egypte se sentant, sinon malade, tout au moins très fatigué, suivit les conseils de Son médecin, Burguères Bey, et s'embarqua, à la fin du mois de mai, pour aller prendre les eaux à Brousse, dans l'Asie Mineure. Mais le 19 Juin Il arrivait à Constántinople, assez à temps pour y recevoir le Prince Napoléon, dans son Palais d'Emirghian.

Après avoir obtenu du Sultan le Firman accordant l'hérédité directe, dans sa famille, le Vice-Roi qui n'était encore, aux yeux de la Sublime Porte, qu'un Gouverneur général, à l'instar des autres Gouverneurs généraux de l'Empire, se fit, sur ses nouvelles instances, investir du titre de *Kédoui* ou Khédive d'Egypte.

Ce nouveau titre, sans impliquer complètement la souveraineté, ne créait pas moins une autorité toute nouvelle à S. A. Ismaïl Pacha.

C'est après avoir reçu ce Firman que le Khédive proposa aux Représentants étrangers la réforme Judiciaire ou, pour parler franchement, l'abrogation des capitulations en tout ou partie.

Nous aurons bientôt, dans la suite de ce volume, l'occasion de faire connaître notre manière de voir sur cette question d'une importance capitale.

Pour la première fois en Egypte on présenta à la Chambre Egyptienne un budget complet pour l'exercice 1868-1869.

Nous reproduisons ce document que nous avons dejà donné dans l'*Annuaire Encyclopédique* (article Egypte, année 1868).

RECETTES	BOURSES (*)
Produit de l'impôt foncier	914.911
Augmentation d'un sizième sur le dit impôt	150.000
Revenus des Douanes	99.000
Revenus des Chemins de fer	69.000
Revenus des fermages et écluses	79.600
Revenus des provinces du Soudan	15.000
Droits sur les constructions, sur l'huile, etc., etc., et intérêts sur les actions de l'Isthme de Suez	95.300
Recettes diverses et location des propriétés du Gouvernement	35.300
Total en Bourses	1.458.111
Total en francs	189.554.456

(*) La Bourse Egyptienne vaut près de 130 francs.

DÉPENSES	BOURSES
Liste civile de S. A. le Khédive........	60.000
Pensions et dépenses de la Famille Vice-Royale............................	22.145
Tribut de Constantinople..............	131.667
Ministère de l'Intérieur	2.690
Ministère de la Guerre et Ecole Militaire..	140.000
Ministère des Finances	16.125
Ministère des Affaires Etrangères	2.602
Grand Conseil, Tribunaux civils et commerciaux........................	7.709
Inspection des Provinces	34.423
Marine et Arsenal....................	40.107
Travaux Publics......................	1.093
Service de Santé et Hôpitaux..........	7.650
Gouverneurs des Villes	31.680
Préfecture de Police..................	13.267
Instruction Publique..................	14.769
Service des Douanes	5.517
Pensions aux Harems et dotations......	8.345
Pensions de retraite aux employés......	19.453
Pensions aux employés en disponibilité..	8.741
Pélerinage de la Mecque..............	14.908
Dép. de consolidation des digues du Nil..	40.000
Emprunt Banque Saxe-Meningen.......	51.700
Emprunt 1864 (Liv. 5.000.000)......	120.957
Emprunt des Chemins de fer..........	135.037
Obligations Médjidieh	10.674
Total en Bourses........	941.226
Total en francs	122.359.507

Excédant des recettes sur les dépen. Fr. 67.194.949

Ce budget est naturellementincomplet,il y manque la quotité des sommes à payer pour les réclamations en litige, les comptes-courants, les bons du Trésor.

De plus il fallait tout d'abord ajouter à ce budget le nouvel Emprunt Egyptien, émis en Juillet 1868, par MM. H. Oppenheim Neveu et Cie à Alexandrie et Oppenheim. Alberti et Cie à Paris; la Société Générale, pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie, à Paris, et la Banque Impériale Ottomane, à Londres.

Le capital nominal de cet Emprunt émis au prix de 75 0/0 était de Livres 11,890,300 c'est-à-dire 297,257,500 francs, portant un intérêt de 7 0/0 ; il a été divisé en titres de 20, 100 et 500 livres remboursables au pair, en trente ans, par voie de tirages au sort qui auront lieu, chaque année, en Mai et Novembre; les titres sortis à chaque tirage seront remboursés à partir du 15 Janvier et du 15 Juillet suivants.

Le premier tirage qui a eu lieu,en Mai 1869,comprenait l'equivalent des deux premiers tirages.

Les titres de cet Emprunt avaient, et ont encore, pour garanties : 1° l'ensemble des revenus du Gouvernement Egyptien; 2° les produits des douanes Egyptiennes; 3° Divers fermages et taxes spécialement affectés au service de l'Emprunt par le titre général de créance.

Comme à chaque nouvel Emprunt, le Gouvernement Egyptien avait pris l'obligation de s'interdire

formellement l'émission de tout emprunt pendant un laps de temps qui fut fixé a cinq années.

Mais quand un Pays dispose de ressources semblables à celles qui abondent dans la fertile Egypte, sous un nom ou sous un autre, il peut toujours trouver aisément le moyen d'emprunter de l'argent.

L'Orient est une mine d'or,pour les Banquiers.Des gens assez ordinaires ont, avec un peu d'audace, réalisé des fortunes scandaleuses en servant d'intermédiaires entre les Gouvernements qui demandaient constamment de l'argent, et les petits rentiers qui étaient toujours alléchés par l'appât d'un gros intérêt.

D'autres marchands d'argent ont honnêtement pratiqué leur commerce en vendant leur marchandise au meilleur cours, et ont loyalement quintuplé leurs fortunes en quelques années.

Si nous nous étendons un peu longuement sur cet emprunt Egyptien,du Mois de Juillet 1868,c'est qu'il représente un type dont les autres emprunts ne sont que des reproductions plus ou moins habilement modifiées.

En somme, si nous comprenons bien le langage des chiffres, le Gouvernement Egyptien s'est imposé l'obligation derembourser en trente ans,297,257,500 francs, dont il n'a dû toucher que les trois quarts, soit 222,943,125 francs, sur lequel capital, il devra encore prélever les frais de commission,qui sont toujours considérables, surtout en Orient.

Suivons l'opération.

Dans les dix premières années les caisses du trésor Egyptien auront à payer une somme de 276 millions 843,345 francs, c'est-à-dire un capital déjà plus fort que celui réellement touché par le Gouvernement du Khédive.

Aura-t-il du moins bonifié sa situation? Non ! car dans les vingt dernières années il lui restera à payer 342,257,000 francs pour parfaire les 620 millions de francs qu'il doit, d'après les conditions de l'emprunt, rembourser dans les trente années.

Vous voyez, comme nous le disions plus haut, que les banquiers ne donnent pas.... leur argent. Et dire que, pourvu que la somme touchée soit véritablemeut employée à l'édification des grands travaux d'utilité publique, l'Egypte peut continuer a s'enrichir en empruntant encore beaucoup d'argent.

A propos de la Roumanie, nous avons parlé de la nécessité absolue de multiplier les voies de communication pour faciliter aux producteurs l'écoulement de leurs produits.

Après d'assez grands tiraillements dans les Chambres et des discusions sans nombre où les questions de partis primaient parfois l'intérêt général, un souffle patriotique passa sur l'Assemblée pendant la séance du 2 octobre 1868 et les concessions de chemins de fer furent décidées.

On ne saurait rendre ni la Chambre, ni le Sénat ni le Prince Charles, ni le peuple Roumain, responsables de ce qu'il y eut peut-être de défectueux dans le

choix des concessionnaires; Les concessionaires paraissaient alors offrir toutes les garanties.

Le réseau des chemins de fer Roumains fut concédé a deux compagnies, la compagnie Strousberg (Prussienne) et la compagnie Offenheim (Anglo-Autrichienne, la même qui venait de construire la ligne de Lemberg à Cernovitz).

Le réseau devait comprendre cinq lignes principales: 1° la ligne de Bucarest à Galatz, par Ploesti, Buzeu et Braïla; 2° la ligne de Bucarest à Vorcerova (frontière Valaque du côté du Banat), reliant Pitesti, Slatina, Craïova et Turnu Sevérinu; 3° la ligne de Mihaïleni (frontière Moldave du coté de la Galicie), à Roman, avec embranchements sur Botachani et Jassy; 4° la ligne de Roman à Galatz, par Tekouth, continuant la précedente; 5° la petite ligne, déjà en construction à cette époque, reliant Bucarest a Giurgevo.

Les questions de chemins de fer ont causé de grands embarras au Gouvernement de la Roumanie ainsi qu'à Son Prince; mais en toute chose il faut considérer le résultat obtenu, et ne pas oublier que celui qui veut la fin est souvent obligé de se montrer accommodant sur le choix des moyens.

La Roumanie possède un grand réseau de voies ferrées, voilà le principal.

Quand je songe que du Danube à la capitale on mettait, en automne 1868, six mortelles heures pour faire le trajet que vous parcourez aujourd'hui en fumant un cigare !

Mais ce qui est plus sérieux, par sa première ligne,

la Roumanie est à présent reliée avec les lignes des bateaux à vapeur qui, de Galatz s'en vont dans tous les grands ports de la Mer Noire, de la Méditerranée et même de l'Océan.

Par la deuxième ligne, les chemins de fer Roumains se rattachent a ceux du Sud de l'Autriche, lesquels sont en communication avec tout le réseau Européen, et vont directement à Paris, Rome ou Saint Pétersbourg.

Par les troisième et quatrième lignes, la Roumanie est également reliée avec la Galicie, l'Est de l'Autriche et la Russie.

Enfin par la cinquième ligne, Bucarest est en relations quotidiennes avec Giurgevo, Routschouk, Varna et tout l'Empire Ottoman.

Voilà des resultats.

Dans cette même année 1868 le Gouvernement Roumain est parvenu a obtenir la suppression des Postes Etrangères et la création d'une Poste Nationale.

Voici comment se classait alors la population de la Roumanie, elle s'est fort accrue depuis cette époque; mais les Israélites se sont plus que jamais portés vers le Pays, que quelques uns des leurs voudraient représenter aujourd'hui comme une terre inhospitalière.

Année 1868. Population générale 4,424,961 habitants (sans compter les étrangers), représentés par 973,986 familles.

Répartition par professions :

Agriculteurs	684,168
Serviteurs à gages et divers ...	125,815
Artisans	83,061
Commerçants-Industriels	30,417
Fonctionnaires	22,811
Professions libérales, avocats, Médecins, Professeurs	9,262
Clergé régulier..............	8,750
Clérgé séculier..............	9,702
Nombre des familles......	973,986

L'année 1868 fut, pour la Tunisie, une année fatale. Une sécheresse désastreuse suivie, comme en Egypte, d'une horrible famine, entraînant avec elle des terribles épidémies qui moissonnaient la population et répandaient partout la misère et la ruine, voilà le bilan de l'année.

Une crise financière devait être la conséquence forcée de cette épouvantable situation.

Puisque nous avons parlé d'emprunts nous donnerons encore un exemple.

Nous l'avons dit, nous le répétons : la Tunisie est un Pays excessivement riche en ressources naturelles et sa dette est complétement insignifiante. Mais à titre de renseignement, nous voulons vous montrer comment se fait le trafic de l'argent dans tout l'Orient.

Le Gouvernement Tunisien a une dette flottante intérieure et une dette extérieure, résultant des deux emprunts, de 1863 et de 1865.

Voici comment se fit le premier emprunt. Il fut émis au chiffre de Trente cinq millions. Les Banquiers qui s'en chargèrent, prélevèrent tout d'abord six millions d'escompte et de commission. Ils prirent ensuite 2,770,000 francs sur l'émission, et enfin, quand on prend du galon on n'en saurait trop prendre, un autre million, comme épingle, pour une opération que l'on n'a osé complétement définir.

Le Gouvernement Tunisin, ou plutôt le Kasnadar, ne fit donc rentrer dans ses caisses que vingt cinq millions, pour lesquels le Pays s'engageait à payer, en 15 années, la somme incroyable de 63 millions, dont 13 millions étaient encore destinés a bonifier la position des Banquiers.

Maintenant, hâtons-nous d'ajouter que l'Emprunt de 1865 s'accomplit dans des conditions encore plus onéreuses.

Et cependant, sans les terribles fléaux qui ont pour noms: La guerre civile, le choléra, la famine et le typhus, le Gouvernement du Bey de Tunis aurait payé intégralement les sommes convenues et fait honneur à sa signature, sans l'intervention du contrôle Européen.

Du reste, il était jadis si facile de réclamer suivant sa fantaisie, des sommes fantastiques à la Régence de Tunis, que l'organisation de la commission de contrôle a rendu de véritables services au Gouvernement du Bey, en le débarrassant d'une foule de créanciers plus ou moins imaginaires.

Le Général Khérédine est un homme d'ordre, un excellent administrateur, un juge équitable; nous ne sommes nullement inquiet sur l'avenir de cet admirable Pays.

LE RÈGNE

DU

SULTAN ABD-UL-AZIZ.

DEPUIS 1869 JUSQU'A NOS JOURS.

DE 1869 JUSQU'A NOS JOURS

Tout lecteur intelligent, et nous espérons bien ne pas en avoir d'autres, comprendra facilement qu'en donnant l'histoire d'un règne, année par année, si nous avons, l'avantage de faire défiler sous ses yeux tous les événements comme l'on fait passer les vues d'un panorama vivant devant les regards des spectateurs, nous cotoyons constamment le danger de tomber dans des redites, soit par nos appréciations personnelles, soit par la nature des faits qui se représentent souvent sans de bien sensibles modifications.

Nous voici arrivé a une période quinquennale que tout le monde a suivie par la lecture des journaux ; nous ne citerons donc que les faits les plus saillants pour toucher le plus promptement possible à l'époque présente, c'est-à-dire à la situation de l'Empire Ottoman en 1874.

Cependant nous avons promis, à propos de la guerre de 1870-1871, certaines révélations assez inattendues et nous ne faillirons point à notre promesse.

Le vice Roi d'Egypte, si bien accueilli à Constantinople en 1868, est a deux doigts d'une rupture avec la Sublime Porte en 1869.

Aali Pacha est Grand vezir, Fuad Pacha vient de

mourir, Khalil Bey est Moustechar ou sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères, au moment où les rapports sont des plus tendus entre l'Egypte et la Cour Suzeraine.

C'est à peine s'il existe une trève tacite, pendant les fêtes de l'inauguration de l'Isthme de Suez, le triomphe de M. de Lesseps et les grands jours de réception Impériale du Khédive Ismaïl.

Quant le cadavre de Fuad Pacha arrive sur le Bosphore, Aali Pacha honore de sa présence ses splendides funérailles.

Hélas! lorsqu'Aali Pacha meurt, il ne se trouve pas là un Fuad Pacha, pour le faire enterrer décemment, et le grand homme d'Etat qui a tenu, pendant plus de dix ans, l'avenir de l'Empire Ottoman dans ses mains, a traversé le Bosphore accompagné seulement de quatorze personnes courageuses (en tête desquelles se trouvait son ancien secrétaire particulier, Schneider Effendi) qui ont osé accompagner sa dépouille mortelle en Asie.

Un mois avant sa mort, Aali Pacha avait reçu du Sultan, comme témoignage de Son contentement et de Sa haute bienveillance, un don de sept mille livres.

En Orient on n'a ni le temps ni le goût de s'occuper des morts !

C'est dans ce pays que se lève l'aurore, et tout le monde a les yeux tournés vers le soleil levant.

Quand par hasard on regarde la lune, il faut qu'elle soit à son premier quartier, et qu'on l'aperçoive à travers l'angle d'une pièce d'or.

A S. Exc. M. Bourée, notre ambassadeur à Constantinople, avait succédé M. le Vicomte de La Guerronnière, un homme d'un excellent jugement et d'infiniment d'esprit. Malheureusement, à peine s'était-il installé au Palais d'été de l'ambassade que de très graves évènements s'accomplissaient en France, et allaient avoir un contre-coup terrible dans toute l'Europe.

L'orage qui se préparait en Prusse, arrivait du Royaume de Castille et de Léon, et avait passé par dessus la tête de la France, sans qu'un seul de nos astronomes patentés ait aperçu le moindre point noir au bout de son télescope.

La révolution d'Espagne était entrée dans sa seconde année. C'est assez dire que la confusion commençait à prendre des proportions alarmantes, et que ce pauvre pays avait encore une fois en perspective l'horrible guerre civile.

La dernière révolution espagnole avait été faite par trois hommes : le Maréchal Prim (alors général), l'Amiral Juan Topète et le Maréchal Serrano, duc de la Torre.

En Espagne, sur cette noble terre qui vit naître le Cid, même en ces temps troublés, le peuple est encore un bon juge en fait d'honneur et de vaillance.

Or, voici comment, dans la belle langue imagée de Cervantès, les Espagnols dépeignent les trois Personnages que nous venons de citer.

En parlant du Maréchal Prim, que l'armée acclamait pour sa bravoure et sa folle témérité, mais

dont le peuple appréciait les agissements politiques et l'orgueilleuse conduite, les Espagnols disaient : « Le Maréchal Prim, c'est un lion vaniteux, qui dans son enfance a avalé un renard et un paon, qu'il n'a jamais bien pu digérer. »

Pour l'amiral Juan Topète ils avaient pu inventer une autre image, la voici : « Topète, disaient-ils, est le plus brave et le plus savant marin du monde, sur mer il tromperait et battrait tous les amiraux Anglais, Français et Américains.

« Sur terre, en politique, Topète se laisserait jouer et battre par un enfant de cinq ans. »

Quant au Maréchal Serrano, Duc de la Torre, dans toutes les Espagnes on le citait comme le noble représentant du vieil honneur Castillan.

« Si, disaient-ils, le Maréchal Serrano et l'honneur se rencontraient dans une rue de Madrid, vis-à-vis l'un de l'autre, l'honneur descendrait du trottoir pour lui laisser la droite (1).

Et dire que ces trois hommes ont fait des *pronunciamentos* !

Seigneur ! protégez l'Espagne et délivrez cette pauvre France de la compétition des partis.

Au nom de la Patrie ! si vous êtes patriotes ? Légitimistes, Orléanistes, Impérialistes et Républicains de toutes les nuances, jetez un coup d'œil au-delà

(1) Une des grandes qualités du Duc de la Torre, c'est qu'en étant toujours le premier à s'exposer au feu, dans une bataille, personne n'a plus que lui souci de la vie de ses soldats, et n'est plus avare du sang Espagnol, quel que soit le drapeau sous lequel se rangent les combattants.

des Pyrénées, et voyez où les révolutions conduisent fatalement un grand pays ; eut-il, comme l'Espagne, possédé un Charles-Quint, et tenu dans ses mains les destinées de l'Univers !

Nous étions en 1870, pendant que l'amiral Topète avouait ses sympathies pour le Duc de Montpensier ; qu'Emilio Castelar rêvait une république honnête, et que Salustiane Olozaga, qui poursuivait cette chimère qui a pour nom : l'Union Ibérique, recevait une dépêche ainsi conçue :

« Le Gouvernement Portuguais déclare que le Roi Don Fernand ne veut pas accepter la couronne d'Espagne, ni même recevoir la commission qui devait la lui offrir. »

Pendant, disions-nous, que les hésitations succédaient aux tâtonnements, le Maréchal Prim poursuivait un but qu'il n'osait s'avouer à lui-même.

Le Maréchal Prim était tenu à beaucoup de circonspection. Pour donner le change à la Diplomatie Européenne et pour endormir les soupçons naissants du peuple Espagnol, il faisait semblant de rechercher activement un Roi.

On le vit tourner successivement ses regards vers le Portugal et vers la Prusse.

En inventant la candidature Hohenzollern, Prim n'avait pas la douce espérance de sauver son pays d'une anarchie certaine, il était fixé sur le temps qu'un Prince Etranger pourrait rester assis sur le trône de Charles-Quint et de Ferdinand-le-Catholique ; mais il voulait se venger de l'Empereur

Napoléon III qui avait, selon lui, trop bien accueilli la Reine Isabelle quand elle était venue réclamer un asile sur le sol hospitalier de la France.

Le Maréchal Prim fût un homme fatal à notre Pays. Il avait décidé l'Empereur à faire l'expédition du Mexique ; il devait le mettre un jour en face de l'Allemagne coalisée.

La déclaration du Duc de Gramont éclata, comme un coup de foudre, dans un ciel qui paraissait tout bleu et tout azur.

L'Empereur Napoléon III, ainsi que nous l'avons dit, n'avait plus, ni ce coup d'œil qui voyait loin dans l'avenir, ni cette volonté de fer qui commandait aux événements.

L'Empereur perdait confiance en son étoile, il sentait qu'il avait voulu faire trop de choses pour un seul règne, et il entrevoyait déjà la possibilité de mourir à la peine.

Bien que l'on ait cherché à prouver le contraire l'Empereur fut surpris par ce grave évènement. Il se rendit cependant compte du danger et il comprit, que de la partie qui allait se décider, sur les champs de bataille, dépendrait, peut-être, et l'avenir de la France et celui de sa Dynastie.

Le soin de sa propre personne était ce qui le préoccupait le moins.

Des journalistes lui ont reproché de ne pas s'être fait tuer à Sedan, et d'avoir survécu à nos défaites !

Les jugements des hommes de parti sont sans influence devant l'impartiale histoire, et puis nous

demanderons à tout patriote : quel but un Français espère-il atteindre en déshonorant le nom des Bonaparte, et en soutenant qu'un lâche s'est assis, pendant vingt, ans sur le trône de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de François I[er] et d'Henri IV ?

En recevant la dépêche du 2 Septembre, notre premier mouvement n'était certes pas favorable à l'Empereur.

Ce n'est qu'avec le temps et la réflexion que nous sommes arrivé à juger les choses d'une façon à peu près impartiale.

On ne connaissait pas dans les guerres précédentes toute la force de destruction des canons Kroupp. Le courage et l'initiative du soldat étaient encore pour quelque chose dans la victoire ; la furia française et la baïonnette avaient fait des trouées dans des murs d'airain.

A la nouvelle d'un désastre, sans précédent dans notre glorieuse histoire, en apprenant que plus de cent vingt mille hommes venaient de mettre bas les armes, et qu'un Souverain Français s'était rendu avec une semblable armée, nous nous sommes frotté les yeux pour tâcher d'interrompre un horrible cauchemar en nous réveillant.

Un tel malheur ! une pareille honte ! nous apparaissaient comme une monstrueuse impossibilité.

Nous ne sommes pourtant pas de ceux qui n'ont lu de notre histoire, que ses jours de splendeurs.

Nous avions conscience de nos revers; nous nous rappelions les Normands sous les murs de Paris,

le Comte d'Artois tué et une partie de la Chevalerie Française, écrasée dans les marais de Courtrai, en l'an 1302, par l'infanterie Flamande.

Nous avions souvenir de la désastreuse journée de Crécy et des 6 pièces de canon que les Anglais amenaient, pour la première fois, sur un champ de bataille en 1346.

Nous savions que le 19 Septembre 1366, le Roi de France Jean II, dit le Bon, avait été battu à Maupertuis, à 2 heures au nord de Poitiers, et emmené en captivité, par ses vainqueurs, le Roi Edonard III d'Angleterre et le Prince de Galles.

Nous n'avions oublié ni Charles VI, ni la fatale journée d'Azincourt, ni la guerre de cent ans, ni la mort de Jeanne d'Arc, ni Louis XI à Montlhéry.

Nous trouvions bien, en 1529, dix ans après Marignan, François 1er, le vaincu de Pavie, ayant perdu Bonnivet et la Tremouille et reçu cinq blessures, rendant son épée et conduit dans un monastère où il se soulevait, sur son brancard, pour chanter les vêpres avec les moines.

Nous faisions passer sous nos yeux la bataille de Saint-Quentin ; la guerre des trois Henri; la défaite de Coutras et celle de Vimori, près de Montargis ; le commencement si difficile du règne de Louis XIII, et la fin déplorable du règne de Louis XIV ; les péripéties de la guerre de sept ans ; les luttes homériques de la première République, contre tous les Peuples de l'Europe, et celle de Napoléon Ier, contre toutes les têtes couronnées.

Nous regardions tout : la campagne de France et les deux invasions, la soirée de Waterloo et l'entrée des Alliés dans Paris.

Nous songions, le cœur serré, à tous nos deuils, à toutes nos humiliations ; nous contemplions le revers de la médaille de toutes nos gloires.

Et cependant nous ne pouvions nous faire à l'idée d'un Souverain Français qui, après avoir, compromis non seulement l'avenir mais encore l'honneur de la France, s'en allait en captivité, en traversant sa seconde armée vaincue et humiliée, le visage impassible et la cigarette aux lèvres.

Hélas! nous vivons dans un temps ou l'on fait plus volontiers parade de ses mauvais sentiments que de ses bonnes actions.

On veut, avant toute chose, poser pour la galerie; l'impudence, la rage et le désespoir doivent souvent se cacher sous le même masque.

Dieu seul a pu juger ce que l'homme de 1848 et du 2 Décembre 1851, le Souverain du 14 Janvier 1859, et le Général de Solferino devait souffrir, tout en renvoyant au hasard de la bise les bouffées de fumée de sa cigarette.

Avoir été l'arbitre du monde, et devenir le prisonnier du Roi de Prusse !

Etre le neveu de l'homme de Sainte-Hélène, et s'en aller au château de Wilhelmsohe !

Avoir, d'un mot, arrêté la guerre entre l'Autriche, la Prusse et l'Italie ; et s'être vu contraint, en laissant sur sur le champ de bataille, 25,000 hom-

mes tués et blessés et 21,000 prisonniers (1); à écrire au Roi de Prusse.

« Monsieur mon frère. N'ayant pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de votre Majesté.

» Je suis de votre Majesté le bon frère,

» NAPOLÉON »

Lettre qui amenait cette réponse du Roi de Prusse.

« Monsieur mon frère. En regrettant les circonstances dans lesquelles nous nous rencontrons, j'accepte l'épée de votre Majesté, et je la prie de bien vouloir nommer un de vos officiers muni de vos pleins pouvoirs, pour traiter de la capitulation de l'armée qui s'est si bravement battue sous vos ordres. De mon côté j'ai désigné le Général de Moltke à cet effet.

» Je suis de votre Majesté le bon frère.

» GUILLAUME. »

Le brave Maréchal de Mac-Mahon était blessé, le Général de Wimpffen accepta la douloureuse mission de signer la capitulation de l'armée et la reddition de la place de Sédan.

Quelle élévation et quelle chute !

Avoir joué une semblable partie et perdre un pareil enjeu !

Quel historien, ou plutôt quel grand *ausculteur* du cœur humain, nous dira jamais ce qui se passa, dans

(1) Les Prussiens avaient perdu 26 ou 27 milles hommes, la capitulation de Sédan livra à l'ennemi 67,700 soldats et 2,300 officiers.

l'âme de Napoléon III, pendant les soixante heures qui séparèrent la matinée du 31 Août de la soirée du 2 Septembre?

Pour nous, notre intention est simplement de donner un renseignement des plus sérieux sur l'un des évènements qui précédèrent cette guerre si fatale à la France.

Nous tenons ce renseignement d'un homme en qui nous avons toute confiance. Le voici; après l'avoir lu, le lecteur voudra bien faire lui-même ses déductions et en tirer telle moralité qui lui semblera préférable.

Pendant le règne de la Commune, à Marseille, c'est-à dire du 23 Mars au 4 Avril 1871, jour où le Général Espivent de la Villeboisnet, vint rétablir l'ordre dans la vieille cité Phocéenne, nous demeurions au Grand Hôtel du Louvre et de la Paix.

Nous rencontrâmes là, se rendant à Nice, M. Camille Doucet l'Académicien, l'ancien Directeur des Théâtres au Ministère des Beaux-Arts.

Naturellement nous parlâmes de la Commune, des insurrections, de l'invasion; de la guerre et de la chûte de l'Empire.

Eh bien ! voici ce que nous affirma sur l'honneur, ce très-digne personnage.

« Il était aux Tuileries, le vendredi 15 Juillet, et devant lui, une heure avant la dernière déclaration du Duc de Gramont au Sénat, et de celle de M. Emile Ollivier à la Chambre des Députés. L'Empereur était totalement opposé à une guerre immé-

diate avec la Prusse. Il trouvait que la France n'était pas suffisamment préparée à une lutte qu'il considérait comme devant être très sérieuse.

» Il demanda au Duc de Gramont de lui relire la dépêche de M. de Beust au Prince de Metternich, portant la date du 20 Juillet 1870.

Le Duc de Gramont lut à haute voix ;

Le comte de Beust au Prince de Metternich, ambassadeur à Paris.

Vienne, le 20 Juillet 1870.

« Le comte Vitzthum a rendu compte à notre Auguste maître du message verbal dont l'Empereur Napoléon a daigné le charger. Ces paroles impériales, ainsi que les éclaircissements que M. le duc de Gramont a bien voulu y ajouter, ont fait disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'imprévu de cette guerre soudaine aurait pu faire naître.

» Veuillez donc répéter à Sa Majesté et à ses Ministres que, fidèles à nos engagements tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées l'année dernière entre les deux souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre et que nous contribuerons au succès de ses armes dans les limites du possible.

» Ces limites sont déterminées d'une part par nos difficultés intérieures, d'autre part par des considérations politiques de la plus haute importance. Je vous parlerai surtout des dernières.— Or, nous croyons savoir, n'en déplaise au général Fleury, que la Russie persévère dans son alliance avec la Prusse,

au point que, dans certaines éventualités, l'intervention des armées moscovites doit être envisagée, non pas comme probable, mais comme certaine. Parmi ces éventualités, celle qui nous concerne nous préoccupe nécessairement le plus. Mais si nous admettons cette préoccupation avec toute la franchise qu'on se doit entre bons alliés, nous pensons que l'empereur Napoléon nous rendra cette justice de ne pas nous taxer d'un étroit egoïsme; nous pensons à lui tout autant qu'à nous.

» L'intérêt de la France n'ordonne-t-il pas comme le nôtre d'empêcher que le jeu engagé à deux, ne se complique trop promptement? Or, nous croyons savoir que notre entrée en campagne amènerait sur-le-champ celle de la Russie, qui nous menace non-seulement en Gallicie, mais sur le Pruth et sur le Bas-Danube. Neutraliser la Russie, l'amener jusqu'au moment où la saison avancée ne lui permettrait plus de songer à concentrer ses troupes, éviter tout ce qui pourrait lui donner de l'ombrage ou lui fournir un prétexte d'entrer en lice, voilà ce qui doit, pour le moment, être le but ostensible de notre politique. Qu'on ne s'y méprenne pas à Paris : la neutralité de la Russie dépend de la nôtre. Plus celle-là deviendra bienveillante pour la Prusse, plus notre neutralité pourra se montrer sympathique à la France.

» Comme je l'ai toujours fait pressentir dans nos pourparlers de l'année dernière, nous ne pouvons pas oublier que nos dix millions d'Allemands ne voient

dans la guerre actuelle, non pas un duel entre la France et la Prusse, mais le commencement d'une lutte nationale. Nous ne pouvons pas nous dissimuler non plus que les Hongrois, tout disposés qu'ils sont à s'imposer les plus grands sacrifices dès qu'il s'agit de défendre l'empire contre la Russie, se montreront plus réservés dès qu'il s'agira de dépenser leur sang et leur argent pour reconquérir à l'Autriche sa position en Allemagne.

» Dans ces circonstances, le mot *neutralité*, que nous ne prononçons pas sans regret, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de nos intérêts solidaires. Mais cette neutralité n'est qu'un moyen, le moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique, le seul moyen de compléter nos armements sans nous exposer à une attaque soudaine soit de la Prusse, soit de la Russie, avant d'être en mesure de nous défendre.

» Toujours est-il que, tout en proclamant notre neutralité, nous n'avons pas perdu un instant pour nous mettre en communication avec l'Italie sur la médiation dont l'empereur Napoléon a bien voulu nous laisser l'initiative ; les bases nouvelles que vous venez de nous transmettre atteindront-elles le but que le gouvernement français a eu en vue ?

» En d'autres termes, seront-elles jugées inacceptables par la Prusse? Nous ne nous en préoccupons guère, et je vous l'ai télégraphié, nous les acceptons ces bases, si l'Italie les accepte *comme point de départ d'une action combinée.*

» Dans le même télégramme, je vous ai parlé de l'évacuation de Rome, question qu'il importe, selon nous, de ne pas laisser en suspens, mais de résoudre immédiatement. La convention de septembre, qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard, ne cadre plus avec la situation.

» Nous ne pouvons pas exposer le Saint-Père à la protection innefficace de ses propres troupes. Le jour où les Français sortiront des Etats pontificaux, il faudrait que les Italiens pussent y entrer de plein droit et de l'assentiment de l'Autriche et de la France. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme si nous ne leur retirons pas leur épine romaine.

» Et franchement, ne vaut-il pas mieux savoir le Saint-Père sous la protection de l'armée italienne que de le voir en butte aux entreprises garibaldiennes? La France, en nous laissant l'honneur de résoudre la question romaine, nous faciliterait beaucoup la tâche de laquelle elle a bien voulu nous laisser l'initiave à Florence. Elle ferait plus : en faisant un acte d'un incontestable libéralisme, elle enlèverait une arme à son ennemi et elle opposerait une digue à ces ébullitions de Teutonisme que la Prusse, puissance protestante par excellence, a su faire naître en Allemagne, et que nous craignons doublement à cause de la contagion. Il est heureux que le retour du comte Vimercati coïncidera avec l'arrivée du Prince de la Tour d'Auvergne. »

(Signé :) BEUST.

A la suite de cette lecture qui avait vivement impressionné les auditeurs, l'Empereur faisait encore des observations et ne paraissait nullement prêt à céder , lorsque l'arrivée d'un nouveau personnage, Membre influent du Conseil Privé vint changer la situation.

« Sire, Lui dit-il, dans l'état où en sont les esprits, il vaut encore mieux tenter les chances d'une guerre, même dans des conditions désavantageuses comme nombre, que de courir fatalement à la révolution sociale ou tout au moins à la guerre civile.»

Comme ce personnage achevait sa phrase, la chaleur étant accablante, on ouvrit une fenêtre, une clameur monta de la rue jusque dans le salon Impérial.

C'était la voix du peuple qui, représenté par une centaine de voyous, traversait la rue de Rivoli en hurlant ce cri : à Berlin !

L'Empereur fit ce mouvement tête qui lui était familier, il dit deux mots tout bas à ses Ministres..., et le même soir,quand minuit sonna au Palais Bourbon, la guerre était déclarée !

Nous l'avons déjà dit : Napoléon III devait exactement connaître la situation de la France ; être complétement édifié sur la force et les ressources de notre armée et de la milice nationale. Il était responsable de ses instruments ; mal renseigné en nous conduisant à la ruine il s'est perdu lui-même.

La justice de Dieu est parfois inexorable !

Il est pourtant une de ses erreurs qu'aucun bon

Français ne saurait lui reprocher bien durement. Il avait appris à connaître nos soldats, en les voyant combattre sous ses yeux dans la campagne d'Italie, et il les croyait invincibles.

Quant au dire du membre du Conseil Privé, nous pensons qu'il était dans le vrai ; jamais nous n'avions vu le peuple dans un tel état de surexcitation.

Mais il ne faut pas confondre le peuple avec la canaille !

Le peuple, c'est vous ! c'est moi ! c'est tout le monde !

La canaille, c'est cette foule sans nom qui s'empare du pavé dans les mauvais jours. Ce sont ces misérables qui envahissent les chambres, chassent de leurs siéges les représentants de la nation, chantent autour des échafauds, égorgent dans les prisons, massacrent les ôtages ! et brûlent Paris, sous les yeux de l'ennemi.

Dès le commencement de la guerre la canaille prit le haut du pavé.

Elle cria d'abord : à Berlin ! puis : vive la paix ! quand nos soldats partirent pour la frontière.

A la nouvelle de nos revers au lieu de crier sus aux Prussiens ! elle hurla le mot déchéance !

Enfin, quand les Allemands furent sous les murs de Paris elle cria : vive la guerre civile au 31 octobre, et vive la Commune le 18 Mars 1871, tandis que les frères et amis fusillaient les généraux Lecomte et Clément Thomas dans la rue Haxo.

Voilà ce qu'était la canaille.

Le Peuple c'était la France, *c'était* les légitimistes de Bretagne se battant à côté des républicains de la Loire.

Le peuple: c'était *Robert-le-Fort*, un Prince d'Orléans offrant son bras et son épée au Gouvernement de la Défense Nationale.

Le peuple: *c'était* le Maréchal de Mac-Mahon blessé, et ses malheureux soldats emmenés en captivité sur la terre *d'Allemagne*.

Le Peuple : *c'était* Canrobert,fou de rage, ou Bourbaki, ce brave des braves,essayant de se faire sauter la cercelle, en voyant qu'il était impuissant à sauver son armée.

Le Peuple, sans distinction de parti, *c'était* tout ce qui faisait son devoir, aussi bien Langlois, le colonel républicain, que les soldats noirs du frère Philippe qui s'en allaient, à trois cent mètres en avant de toutes les ambulances, ramasser les blessés sur le champ de bataille de Champigny.

C'était M. Ferdinand de Lesseps, la croix de Genève au bras enlevant, sous la mitraille, un de ses fils frappé grièvement, et serrant la main à l'autre qui avait pris sa place et continuait la lutte.

Le peuple: *c'était* ces femmes stoïques qui,les pieds dans la neige et les obus sur la tête, attendaient des journées entières, à la porte des boulangeries, pour rapporter du pain à leurs enfants, ou à leur maris revenant des fortifications.

Le Peuple: *c'était* les soldats de Ducrot, à Cham-

pigny, et la Garde Nationale faisant ses premières armes à Montretout.

Le peuple: *c'était* Coquelin du Théâtre Français, ou le comique Bertelier venant, entre deux gardes aux postes avancés, jouer au bénéfice des cantines nationales.

Le peuple: *c'était* les infirmières, les cantinières et les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

La canaille: *c'était* les misérables créatures qui traversaient nos lignes pour porter nos journaux aux Prussiens.

La canaille : *c'était* les pétroleuses !

La canaille: *c'était* le rebut de l'Europe et l'écume du Monde.

Le peuple : *c'était* le dévouement ! la canaille d'en haut comme celle du ruisseau, *c'était* la trahison !

Voyons quelle était la situation de notre Pays, le 16 Juillet 1870.

A la suite de la déclaration de guerre un immense enthousiasme s'était emparé de toute la France, les journaux qui étaient, la veille encore, les plus pacifiques, se firent un devoir de réchauffer les idées patriotiques, singulièrement refroidies, depuis quelques années, par l'active propagande des humanitaires et des socialistes qui représentaient au peuple, sous le prétexte de fraternité universelle, le sentiment National comme un vain préjugé, et la Patrie comme un mot vide de sens.

Nos troupes partirent pour la frontière, elles étaient Magnifiques..... hélas !

Nous avons vu nos soldats et parcouru les lignes de Metz à Mézières. Nous avons vu la ville de Strasbourg prête à tous les héroïsmes.... hélas !

Nous nous sommes arrêté, à Metz, deux fois en dix jours, en allant et en revenant ; la première fois nos soldats étaient remplis d'ardeur, ils auraient entrepris et peut-être fait, le tour du monde. L'Empereur ne pouvait point faire un pas sans être salué par une foule enthousiaste.

La seconde fois, l'immobilité et l'incertitude avaient jeté un froid dans tous les cœurs.

L'Empereur, qui était souffrant, passait tristement dans les rues et ne rencontrait plus, sur son chemin, que de tristes visages.

Le *statu quo* avait eu raison de l'entrain Français.

Le Dimanche qui précéda la première affaire nous vîmes, sur la place Fabert, Napoléon III se rendant à la Cathédrale, pour assister à la messe. Il n'y eut pas dix officiers pour l'acclamer à son entrée dans la Métropole.

Huit jours avant, dans les rues de Metz, quatre-vingt mille voix criaient ! Vive l'Empereur.

Si Napoléon III n'eut point été malade, s'il n'eut pas perdu momentanément le sentiment exact de la situation, en lançant immédiatement, entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud, cent mille hommes dans le Grand Duché de Bade, il frappait nos ennemis de terreur.

Une fois la frontière franchie, la *furia française* pouvait faire le reste.

Les Allemands, au début de la guerre, s'attendaient à des surprises. Quand ils ont vu que nous ne bougions pas, ils ont gagné en hardiesse tout ce que nous perdions en confiance.

Les revers sont arrivés, mais l'heure de la Justice n'a pas encore sonné pour tout le monde !

Rentré depuis quelques jours à Paris, le Dimanche qui précéda le 4 Septembre, nous allions en voiture découverte au bois du Plant, commune de Champigny.

Nous étions accompagné du brave général Baron Renault que l'on appelait, en Afrique, *Renault l'arrière garde* et qui devait être blessé mortellement, le 30 Novembre suivant, premier jour de la bataille de Champigny.

Nous entendons encore l'oraison si simple, si émue et si touchante que nous fit, devant son cadavre, Mgr Darboy, cet Archevêque que les communards devaient fusiller le 24 mai.

Il était midi lorsque par un soleil splendide, après avoir traversé le bois de Vincennes, nous arrivâmes en avant du camp de Saint-Maur.

Le camp était à peu près désert, les mobiles, en bras de chemises ramaient sur la Marne ou trinquaient dans les guinguettes avec leurs parents.... ou leurs *amies*.

On eut dit un jour de fête.

Vous n'oubliez pas que nous étions le Dimanche 28 août, c'est-à-dire quatre jours avant le désastre

de Sedan ; et huit jours avant la révolution qui devait renverser l'Empire.

Or voici ce que nous entendimes, des hauteurs de Joinville-le-Pont.

Toutes les deux ou trois minutes, une voix plus ou moins avinée poussait cinq cris, auxquels répondaient dix mille voix.

Voici le tableau, le lecteur comprendra que l'on ne saurait inventer ces scènes là.

Premier cri, *(une voix)* : Vive l'Empereur !

Première réponse *(les dix mille voix)* : M... . Cambronne. (*)

Deuxième cri, *(la voix)* : Vive l'Impératrice !

Deuxième réponse, *(les dix mille voix)* : Cambronne!

Troisième cri, *(la voix)* : Vive le Prince Impérial !

Troisième réponse, *(les dix mille voix)* : Cambronne !

Quatrième cri, *(la voix)* : Vive Canrobert !

Quatrième réponse, *(les dix mille voix)* : Cambronne !

Cinquième cri, *(la voix)* : Vive la mobile de la Seine !

(*) Victor Hugo a terminé le chapitre des *Misérables* intitulé Waterloo, par.... le mot que nous remplaçons ici par Cambronne.

Avant lui Chateaubriand avait dit, en racontant le même épisode de cette bataille : Sommé de se rendre, le général qui commandait cette petite phalange héroïque, ne trouva qu'une de ces expressions triviales mais sublime que les historiens déflorent en voulant tout poétiser.

Hélas ! sur les bords de la Marne et de la Seine, le mot : M... n'était qu'une dégoûtante ordure et rien de plus. Aussi la canaille en avait-elle plein la bouche !

Cinquième réponse, *(les dix mille voix)* : hourra !
Quand c'était fini..., un autre recommençait !

Je regardais le général Renault, pendant que ces insensés lançaient ces cris dans les airs, deux grosses larmes lui coulaient sur les joues.

« Mon pauvre ami, me dit ce brave et loyal soldat, en me serrant la main, je ne servirai à rien, je ne pourrai que me faire tuer, avant un mois les Prussiens seront ici. Dieu protège la France! »

Hélas ! ce bon général, cet excellent patriote avait tristement lu dans l'avenir !

La France fut vaincue ! la ville de Paris succomba sous les obus et la famine ! et le général Renault fut tué !....

Pour tenir notre parole, vis-à-vis du public, nous avons été entraîné plus loin que nous ne le pensions, revenons aux rives du Bosphore.

Nous avons laissé le cadavre d'A'ali pacha, au moment où il traversait ce bras de mer pour aller dormir de l'éternel sommeil sur la terre Asiatique.

Qui songeait encore à S. A. A'ali Pacha le lendemain de sa mort ?

Mahmoud Pacha fut nommé Grand-Vézir.

Nous avions la conviction que cette nouvelle Altesse arrivait au pouvoir animée des meilleures intentions, et qu'Elle croyait, de très bonne foi, être appelée à régénérer l'Empire.

Mahmoud qui avait des défauts, qui lui ont fait plus de tort à lui qu'aux autres, et dont il doit s'être

corrigé par l'expérience, Mahmoud, disons-nous. possédait de très sérieuses qualités.

Il connaissait de longue date l'organisation défectueuse de la Sublime Porte, et pensait frapper un grand coup en la débarrassant de tous les parasites, et de toutes les doublures d'emplois qui encombrent ses bureaux, et émargent au budget de l'Empire, sans lui rendre le plus petit service.

Malheureusement en agissant avec précipitation, en imitant *la corneille qui abat des noix*, on doit fatalement distribuer des horions un peu au hasard, et le Grand Vézir ameuta contre lui les innocentes victimes ainsi que les coupables.

Tous ceux qui peuvent se rendre compte de l'organisation de la Sublime Porte reconnaissent que l'État aurait tout intérêt à diminuer, dans une proportion sensible, le nombre de ses employés; et à rétribuer assez convenablement ceux qui lui rendent des services réels, pour qu'ils ne soient point tentés, par l'appat d'un gain illicite, toujours perçu au préjudice des caisses du Gouvernement.

Mahmoud pacha, à la façon de Tarquin, de Louis XI et de Richelieu, si non à celle de Robespierre, voulut tout unifier ou tout faire passer sous le niveau égalitaire de la réforme administrative.

Nous étions à Paris, alors que Mahmoud était au Grand Vézirat. Nous n'avons jamais eu l'honneur de voir cette Altesse. Elle ne nous a donc fait ni bien ni mal. Nous devons nous trouver, vis-à-vis

d'Elle, dans d'excellentes conditions d'impartialité et nous ne la jugeons que sur ses actes.

Eh bien, notre profonde conviction est que depuis la mort de Fuad et A'ali Pacha, S. A. Mahmoud Neddin pacha est le seul Grand-Vézir qui soit arrivé au pouvoir avec un programme bien arrêté.

Maintenant, si vous nous demandiez si ce programme était le bon? Nous vous répondrions : « Oui ! dans son ensemble ; non ! dans les détails » de son exécution. »

Ses ennemis lui ont reproché de ne point avoir toujours négligé ses intérêts personnels en s'occupant des affaires de l'Etat.

Dans ce Pays, c'est un reproche tellement puéril qu'il doit faire sourire même ceux dont il sert la plus persistante rancune.

Le Sultan lui a pendant quelque temps retiré sa haute bienveillance, mais le même fait ne s'est-il point passé avec Guatelli Pacha, un fort honnête homme qui a rendu de véritables services au Pays en organisant, avec intelligence toutes les musiques militaires de l'Empire.

Cette disgrâce momentanée, a-t-elle empêché, hier, 22 Avril 1874, Sa Majesté le Sultan de rendre tous ses grades et sa haute bienveillance à son ancien et très-dévoué serviteur.

Le Grand-Vézir actuel, Husséin Avni Pacha, qui cumule les fonctions de Sadr'Azam avec celles de Séraskier, n'a-t-il pas été jadis exilé.

Husni Pacha qui vient de reprendre le Portefeuille du Ministère de la Police et qui est, dit-on, l'homme le plus apte à bien remplir ces fonctions, ne s'est-il point vu condamné sans débats contradictoires à la privation de son grade.

Le Sultan est le père de ses sujets, quand Il veut corriger ou punir ; Il frappe parfois un peu rudement, mais son cœur est bon, et Il laisse toujours une porte ouverte au repentir.

Quand à la demande de restitution des insignes de l'ordre de l'Annonciade, faite à S. A. Mahmoud Pacha, par S. Exc. le Comte Barbolani, le Ministre d'Italie, c'est l'erreur d'un diplomate de beaucoup d'esprit qui prendra sa revanche.

Mahmoud Pacha, que ses ennemis dépeignent comme le représentant le plus absolu du vieux parti Turc, est au contraire un croyant sans fanatisme, un homme sans préjugés religieux. Nous parlons avec les preuves à l'appui de ce que nous avançons.

Voici ce que disait quelques jours avant sa chûte, le Grand-Vézir Mahmoud Pacha (qui est affilié aux Derviches Bektachi, comme l'était jadis Fuad Pacha), à l'un des Ambassadeurs accrédités auprès du Gouvernement Ottoman.

« On prétend, bien à tort, que je suis l'ennemi des
» Chrétiens, rien n'est plus faux que cette assertion.
» J'ai nommé huit Chrétiens aux fonctions impor-
» tantes de Mustéchar (Sous-Secrétaires d'Etat) de
» différents Ministères.

» C'est la première fois qu'un fait semblable se
» passe dans l'Empire.

» J'affirme, à votre Excellence, qu'en mon âme et
» conscience, je ne vois aucune différence au point
» de vue religieux entre un bon Chrétien et un bon
» Musulman, ils ont deux façons de louer et d'ado-
» rer le Maître de toute chose, mais en somme ils
» reconnaissent et glorifient le même Dieu.

» Je ne vois donc pas de raison pour ne point ap-
» peler les Chrétiens à venir auprès de nous, comme
» Ministres, nous aider de leurs lumières et siéger
» dans nos conseils.

» Au point de vue politique je fais des restrictions.
» Votre Excellence aime trop son Pays et le sert avec
» trop de dévouement pour ne pas excuser le pa-
» triotisme chez autrui.

» Je crois qu'il faut pour la bonne administration,
» de l'Empire, que les Musulmans conservent la
» direction de certains Ministères, tels que le Grand-
» Vézirat, le département des Affaires Etrangères et
» les portefeuilles de la guerre et de la marine.

» La haute direction politique et les forces de la
» Turquie doivent être dans les mains des Musul-
» mans.— C'est une question vitale, mais je n'ai pas
» la moindre objection à faire à la nommination de
» fonctionnaires Chrétiens comme titulaires des Mi-
» nistères des finances, des travaux publics, du
» commerce et même de la justice, pourvu qu'il
» soit adjoint à ce dernier un Mustéchar Musulman.»

Les difficultés d'une situation financière tous les

jours plus tendue, de mauvais conseils et un entourage déplorable, amenèrent la chute de Mahmoud Neddim Pacha.

Nous attendrons de le revoir à l'œuvre pour le juger définitivement.

Les oreilles du Sultan étaient abasourdies par les clameurs des ennemis nombreux de Mahmoud Pacha. Il crut donner raison aux mécontents et servir les intérêts de son Empire en nommant Midhat Pacha, qui prétendait sauver la Turquie comme par l'effet d'une baguette magique.

On connaît notre profession de foi à propos de S.M. le Sultan Abd-ul-Aziz, nous la reproduisons pourtant une dernière fois, en toute humilité comme en toute franchise.

Le Sultan qui règne aujourd'hui sur les Ottomans est le meilleur et le plus dévoué patriote de la Turquie ; aucun Prince sur la terre n'est plus préoccupé que ce Souverain du bonheur de ses sujets, de la prospérité et de la grandeur de sa Patrie.

Depuis la mort de Fuad et d'Aali Pachas, Abd-ul-Aziz, le fils du Grand Sultan Mahmoud, passe sa vie à suivre un des préceptes de l'Evangile et du Koran. « Il cherche, mais Il ne trouve pas ! »

Pour imiter Diogène, qui voulait découvrir un homme, Sa Majesté peut bien se procurer une lanterne, elles sont nombreuses dans l'Empire ; mais le difficile c'est d'éclairer celle dont on se sert.

Il est indiscutable que le Sultan marche un peu à tâtons, dans le dédale d'intrigues de la politique

nouvelle : Il va d'un pôle à l'autre, de Mahmoud à Midhat, et cependant le Souverain de la Turquie n'a qu'un seul objectif : trouver un homme véritablement à la hauteur de la situation.

Chaque fois qu'un Grand Vézir tombe, et cet événement se reproduit malheureusement trop souvent, Il a une raison toute trouvée pour expliquer sa disgrâce, dans son entourage et plaider sa cause auprès des Représentants étrangers.

« Vous voyez, leur dit-il, J'ai fait le possible et l'impossible pour tirer la Turquie d'un mauvais pas et rétablir du même coup ses finances et son crédit.

» Votre Excellence m'a suivi des yeux. Elle peut juger mes actes, Je ne me suis point ménagé à la peine ; j'étais sur le point de toucher au but. Les banquiers Européens n'ont confiance qu'en moi ; j'allais accomplir de grandes choses et voir mes efforts couronnés de succès ; mais le Sultan est tout-puissant et il a suffi d'un caprice pour me renverser.

« Eh bien ! Non ! Altesse, vous n'êtes point tombée sous un caprice de votre souverain ! et nous aurons, quoi qu'il advienne, la franchise de vous dire pourquoi et comment vous avez encouru sa disgrâce. »

« Du jour où le Sultan a remis entre vos mains les destinées de l'Empire, entraîné par un courant fatal, vous n'avez eu qu'un seul but, qu'une unique préoccupation, attirer sur votre personne la bienveillance de votre Souverain et vous faire combler de ses faveurs.

« Pour arriver à vos fins, au lieu d'apprécier les faits et leurs causes avec un jugement sain, et de puiser dans votre amour de la Patrie et votre dévouement à sa Personne, le courage de dire toute la vérité à votre Maître et Seigneur, vous lui avez soumis un programme plus ou moins fantaisiste, mais sûrement irréalisable; et vous avez rejeté les *embarras passagers* du moment, sur l'administration défectueuse de votre prédécesseur.

« Dans les situations les plus sombres, par faiblesse de caractère, si non par calcul, vous avez présenté les choses sous leurs plus riantes couleurs.

« Vous avez sciemment, ou malgré vous, rempli le rôle d'*endormeur public !* tant auprès du Sultan que vis-à-vis de la naiton.

« Cependant depuis votre avénement au pouvoir, les événements n'ont point interrompu leurs cours. Les chiffres ont une implacable logique avec laquelle il est malaisé d'ergoter ; les nécessités d'une situation financière horriblement tendue ont peu à peu révélé à votre Souverain une partie de la vérité.

« Le *quart d'heure de Rabelais* est arrivé pour vous, il ne s'agissait plus de vaines promesses, il fallait payer comptant.

« Le Sultan, justement irrité, vous a sommè de lui dire où vous en étiez de l'exécution de votre magnifique programme ?

Que pouviez-vous répondre ?

Heureusement pour vous, nous ne sommes plus sous le règne de son Auguste Père. Le Sultan Abd-

ul-Aziz est un Prince de son temps, la générosité de son cœur lui interdit d'avoir recours aux mesures radicales d'une autre époque. Il s'est contenté.... d'accepter votre démission.

Vous avez courbé la tête et vous êtes sorti du Palais, en longeant les murailles.

Mois une fois rentré dans votre conak, le tableau a changé, vous avez relevé fièrement cette tête qui un instant auparavant était prosternée dans la poussière, et vous vous êtes écrié, en prenant un petit air béat et hypocrite :

« Ma chûte est un Grand malheur pour la Turquie. Mais on sait pourquoi je suis tombé.

Et l'on vous plaint.

Et la foule vous croit, parce qu'elle ignore comment les choses se passent ; et les ennemis de l'Empire Ottoman font semblant d'ajouter foi à vos paroles, car votre dire sert leur politique.

Ah ! si nous avions l'honneur et le bonheur d'approcher du Sultan, nous Lui dirions :

« Sire, permettez au plus humble de vos serviteurs de vous donner bien respectueusement, un petit conseil.

« Les Grands Vézirs sont éphémères, ils passent comme l'eau dans le Bosphore, sans troubler son lit, Vous, Sire, et Votre Dynastie, Vous êtes étroitement liés à la destinée de l'Empire Ottoman.

« Vous et Votre peuple, vous êtes solidaires ; tout est en commun, la gloire et les revers, les joies et

les douleurs, les jours de deuil et les jours de triomphe.

» Sire, relisez l'histoire de Vos illustres Ancêtres, et Vous verrez que ce sont les Souverains qui ont le plus d'intérêt à connaître la vérité.

» Cependant tout est admirablement organisé, autour de Votre Majesté, pour qu'Elle ne puisse jamais rien voir sous son jour véritable.

» Tout est merveilleusement combiné pour que la Déesse peu voilée n'apparaisse point inopinément à Votre vue.

» Ecrasé par le respect et guidé par le désir de conserver sa place, chaque nouveau Sadr'Azam habille, à sa façon, la vérité pour ne présenter aux Augustes regards de Votre Majesté qu'une fort jolie personne, vêtue des couleurs les plus chatoyantes.

» Eh bien, Sire, Votre Majesté veut-Elle connaître la *vérité vraie ?*

» On prend les bonnes choses où on les trouve. Victor Hugo offre un excellent moyen dans son drame de ***Ruy-Blas***.

» La conception est aisée et l'exécution facile.

» La Reine d'Espagne raconte qu'Elle a appris à..... estimer Ruy-Blas, en l'écoutant, d'un cabinet dérobé, lorsqu'il discutait, avec les Ministres, les grandes affaires de l'Etat.

» Vous le voyez, Sire, le moyen est aussi bon en Turquie qu'en Espagne.

» Votre Majesté ne communique guère qu'avec son Grand Vézir. Ce n'est que fort rarement qu'Elle dai-

gne faire appeler un autre de ses Ministres, pour lui donner des ordres ou lui demander un renseignement.

» Tout Ministre, directement appelé par Votre Majesté, devient dès ce jour un objet de suspiscion pour le Sadr'Azam ; son chef immédiat.

» Il ne jouit donc pas de la liberté d'esprit nécessaire pour répondre convenablement à son Souverain.

» Et puis, Sire, ne l'oubliez pas, Vous êtes à la fois le Sultan, l'Empereur des Ottomans, le Grand Kalife et le Commandeur des Croyants.

» Toute Votre Personne est imposante et Majestueuse.

» Vous avez Votre propre gloire et le rayonnement de la gloire de Vos illustres aïeux, Vous éblouissez Vos Grands-Vézirs comme Vos Ministres.

» Votre Majesté peut y mettre toute la bonne volonté du monde, Elle ne parviendra jamais à faire parler librement un homme devant Elle.

» Il faut donc imiter la Reine d'Espagne.

» Le Conseil des Ministres se réunit deux fois par semaine, le Dimanche et le Mercredi, à la Sublime Porte, sous la Présidence de Votre Grand-Vézir, Sire, changez cela, et ordonnez que le Conseil se réunira dans Votre Palais de *Dolma-Baghtché*.

» Affectez une salle aux séances de ce Conseil.

» Vous avez dans votre livre sacré, dans le *Koran*, d'admirables préceptes qui défendent le mensonge, faites les encadrer et suspendre le long des murailles.

» Appelez cette salle : Le temple de la vérité.

» Dites que le temps des Evet effendim (1) est passé, et que Votre Impériale volonté est que chaque Ministre discute courtoisement, mais en toute liberté, les affaires de son département avec Votre Sadr'Azam.

» Ceci fait, Sire, donnez des ordres pour que l'on prépare un cabinet de repos et de travail, attenant à la chambre du Conseil.

» Que l'on arrive à ce cabinet par un escalier dérobé, qu'un muet fasse le service de cette pièce, et qu'à part Votre Majesté, personne ne pénètre jamais dans cet appartement, d'où l'on pourra tout voir et tout entendre sans être vu.

« Sire, Votre Majesté ne sera point astreinte à venir assister à chaque séance. Il suffira que l'on sache qu'Elle est peut-être là !

« L'œil et l'oreille de Dieu sont partout !

« Il faut que l'œil et l'oreille de Votre Majesté aient cette même propriété, pour le salut de l'Empire.

« Sire, en écoutant les discussions Vous apprendrez à juger les hommes, et quand Votre Majesté accordera sa confiance à l'un de ses ministres, et lui confiera les rênes de l'Etat ; Elle agira en toute connaissance de cause.

« Que de ce cabinet mystérieux sorte impitoyablement la destitution du premier membre du Conseil

(1) Evet effendim, oui Monseigneur.

qui aura faibli, flatté ou menti ! et Votre Majesté sera avant peu le Souverain le mieux renseigné de l'Europe.

Voilà ce que nous voudrions, et ce que nous parviendrons peut-être à faire passer, très respectueusement sous les regards de Sa Majesté le Sultan Abd-ul-Aziz Khan, Empereur des Ottomans.

Lorsque Mahmoud Pacha est tombé en disgrâce, ses ennemis acclamèrent son successeur Midhat Pacha.

Nous ne sommes injuste envers personne : cette Altesse a de très sérieuses qualités, comme gouverneur de Vilayet. Elle s'est beaucoup occupé de l'instruction publique, mais comme Grand-Vézir, à part l'acharnement qu'il a déployé à poursuivre son prédécesseur et ses créatures, nous cherchons vainement quels miracles se sont accomplis pendant qu'il était au pouvoir.

Le successeur de Midhat Pacha, S. A. Méhémed Ruchdi Pacha Muterdjim (le traducteur), est un serviteur dévoué du Sultan, un homme lettré et un brave général, qui s'est souvent distingué tant sous le règne précédent que sous celui du Sultan actuel.

Il a de fort belles pages dans sa vie.

Maintenant est-ce un réformateur, un innovateur? Nous ne pensons pas qu'il ait jamais émis cette prétention.

Méhémed Ruchdi Pacha (Muterdjim) est un homme qui jusqu'à sa mort ne refusera point ses services à son Souverain, mais qui ne songera jamais à oc-

cuper les fonctions de Sadr'Azam que dans les moments ou le Sultan, faisant une trop forte évolution de gauche à droite, croira nécessaire de jeter un pont entre les deux camps.

Méhémed Ruchdi Pacha(Muterdjim), qui a souvent occupé les plus hautes fonctions de l'Etat, est relativement un homme pauvre, c'est là, selon nous, son plus grand titre de gloire.

Ce fut S. A. Essad Pacha qui prit la succession de Méhémed Ruchdi Pacha, (Muterdjim) au Grand-Véziriat.

Essad Pacha qui occupait, avant d'être élevé à la dignité d'Altesse, le poste de Ministre de la guerre, était, il y a tout au plus cinq ou six années, un simple colonel d'Etat-Major attaché à l'Ambassade Ottomane de Paris.

On voit que cette Altesse a parcouru fort promptement une très-brillante carrière.

Nous ne croyons pas qu'Essad Pacha, qui n'a gardé que cinquante jours la direction des affaires, ait eu le temps de laisser des traces bien profondes de son passage au Grand-Véziriat.

A S. A. Essad Pacha succéda S. A. Méhémed Ruchdi Pacha (chirvani-zadé, Méhémed de la ville de Chirvan.)

S. E. Méhémed Ruchdi Pacha a été Prêtre et il a conservé, de sa première vocation, dans son caractère et dans ses manières un cachet indélébile.

Par certains rapports, par des allures similaires,

les Prêtres de toutes les religions se ressemblent, dans toutes les parties du monde.

La fortune de Méhémed Ruchdi Pacha (chirvanizadé) date des évènements du Liban. Depuis cette époque tout semble avoir souri à cette Altesse.

Si l'on devait juger les hommes d'après leurs promesses, ce Sadr'Azam serait le plus grand et le meilleur homme d'Etat que la Turquie ait possédé dans le XIXe siècle.

Il a touché à toutes les questions, en déclarant que toutes seraient résolues par ses soins.

La loi des *Vakoufs*,—la régie des tabacs,—le droit absolu de propriété, l'impôt foncier, — le Grand Emprunt qui devait couvrir tous les autres, — les Chemins de Fer exécutés par l'Etat, — les Travaux d'utilité publique appelés à multiplier les ressources de l'Empire, — la réforme de la Justice, — le développement de l'instruction publique, — le complément de la réorganisation de l'armée, — le traité avec la Perse, — les Princes, — Roumanie, Serbie et Monténégro, — le raccord des chemins de fer Serbes, — la mission de Sadyq Pacha à Vienne, Paris et Londres — les embellissements de Stamboul — le règlement de l'affaire de Lesseps — la commission du tonnage — le conflit arméno-catholique. — Le nouveau Firman du Khédive d'Egypte. Toutes ces choses, et bien d'autres encore, ont fait partie du magnifique programme de S. A. Méhémed Ruchdi Pacha (Chirvanizadé).

Où en sommes-nous de toutes ces promesses? La

loi des wakoufs, faisant rentrer les biens des mosquées sous la loi commune, n'a pas encore reçu son application.

Le nouvel impôt foncier n'a été ni établi ni perçu. Le grand emprunt n'a pas été conclu.

Les nouvelles lignes de chemins de fer ne sont point achevées. Les projets des grands travaux d'utilité publique dorment dans les cartons du ministère.

La réforme de la justice n'a pas fait un seul pas dans la voie de l'équité.

Le budget de l'instruction publique se monte à treize centimes par Musulman.

Comme compensation, aucune somme n'est affectée à l'instruction des sujets Turcs appartenant aux autres religions.

L'armée est ce qu'elle était: De magnifiques soldats commandés par des officiers qui ont plus de bonne volonté que de science et de pratique.

Grâce à sa persévérance et à son énergie, S. E. Mohsin Khan est parvenu à terminer les affaires pendantes, entre la Sublime Porte et son Gouvernement, mais il reste à signer le traité de commerce Turco-Persan.

La situation de la Turquie vis-à-vis des Princes tributaires est à peu près la même qué par le passé.

Sadyq Pacha continue à trouver beaucoup... .... de combinaisons. On attendait le printemps pour commencer les travaux à Stamboul, nous sommes à la fin du mois d'avril ; Dieu veuille que l'on ne remette pas le premier coup de

pioche après les grandes chaleurs de l'été. Le règlement de l'affaire de Lesseps et la décision de la commission du tonnage ont failli amener un conflit dans le canal de Suez. La contestation des Arméno-catholiques s'est terminée comme la fable de l'huître et des plaideurs, le Gouvernement aura-t-il l'estomac assez fort pour bien digérer l'huître?

En somme, nous ne voyons guère que l'affaire du Vice-Roi d'Egypte qui se soit arrangée à la satisfaction générale des contractants.

Et cependant S. A. Méhémed Ruchdi Pacha (Chirvanizadé) n'est point un homme ordinaire, les Turcs vantent son intelligence, et si les représentants étrangers lui adressaient un reproche, c'était d'agir avec trop de finesse, ce qui n'est point absolument un défaut, pour un diplomate.

Pourquoi donc n'a-t-il pas complètement réussi ?

Pourquoi? Parce que le Grand-Vézir est tombé dans le travers de regarder les choses par le petit bout de la lorgnette, et qu'il a plus promis qu'il ne pouvait raisonnablement tenir.

Aujourd'hui, c'est S. A. Husséin Avni Pacha qui cumule les fonctions de Sadr'azam avec celles de Seraskier (Ministre de la Guerre.)

Husséin Avni Pacha est né à Sparta, en 1820, dans le district d'Avchar, en Asie Mineure.

Chose qui n'est point un mince mérite à nos yeux, cette Altesse doit tout à Elle-même. Ses parents étaient dans une situation très modeste. Cependant le commerce ne lui plaisant pas, il devint d'abord

sauvta (étudient en théologie), mais il témoigna bientôt le désir de suivre la carrière militaire, et il entra lors de sa création à l'école impériale.

La guerre de Crimée le trouva déjà lieutenant-colonel, il dirigea les travaux des fortifications de Kalafat, et la bravoure dont il fit preuve dans le combat sanglant de Tchetaté lui valut le grade de colonel.

La belle défense de Silistrie le fit général de brigade. Les Anglais ont pu le juger à Kars.

En Candie, Husséin Avni Pacha a rendu d'éminents services. Plus tard, comme Ministre de la Guerre, il a puissamment contribué à la réorganisation de l'armée.

Nous avons pour principe absolu de ne jamais porter d'avance un jugement téméraire sur aucun homme.

Husséin Avni Pacha était regardé comme *un sabre intelligent*; ce sabre arrivera-t-il au but que n'ont pu atteindre ni Mahmoud, ni Midhat, ni les deux Méhémed Ruchdi, ni Essad Pacha?

C'est un problème dont l'avenir nous donnera prochainement la solution.

Quoique nous ne soyons plus à l'epoque des miracles, nous ne voulons désespérer ni de la puissance divine, ni de la bonne volonté du prochain.

LES CHEMINS DE FER OTTOMANS.

MM. DE HIRSCH.— LA SOCIÉTÉ VITALI.— LES CHEMINS DE FER DE ROUMÉLIE,— LA LIGNE D'ISMIDT.— S. EXC. EDHEM PACHA.— LIGNES CONCÉDÉES.— TRAVAUX DONNÉS EN RÉGIE.

—

Il y a encore fort peu d'années, à part les lignes de Roustchouk et de Kustendjé, qui relient le Danube à la Mer Noire, l'Empire Ottoman ne possédait pas une seule ligne ferrée de quelque importance.

Certes, la Turquie n'est point aujourd'hui à la hauteur de l'Europe pour ses chemins de fer ; il lui reste beaucoup à faire pour compléter son réseau, mais enfin, en Asie comme en Europe, elle a déjà des lignes livrées au public.

C'est donc un immense résultat accompli dans un assez court espace de temps. Or, il est indiscutable que sans l'initiative et la coopération tant financière que matérielle de M. le Baron de Hirsch, le Gouvernement Ottoman se fût trouvé dans l'impossibilité absolue d'atteindre ce but.

Nous avons pour preuve de ce que nous avançons

les échecs nombreux subis par les différentes combinaisons qui se sont succédées depuis celles proposées par M. Toucas, Van der Esse, Langrand Dumonceau et C[e], jusqu'au traité conclu avec M. le Baron de Hirsch.

En général nous n'avons pas une bien vive sympathie pour les *manieurs d'argent.*

Que M. O..., U..., ou X..., ou Z... gagnent beaucoup d'orgent à la Bourse de Galata, en jouant à la baisse, qu'ils s'enrichissent aujourd'hui, et se promènent, en grands seigneurs, à travers l'Europe, ou qu'ils se ruinent l'année prochaine, c'est leur affaire et leur sort nous occupe fort peu.

Mais si nous jugeons avec sévérité les gens qui gagnent des fortunes plus ou moins scandaleuses sur les affaires, c'est-à-dire sur l'argent des autres, nous comprenons très-bien, que des hommes hardis, intelligents et énergiques, réalisent des bénéfices, même considérables, par des affaires.

Il s'agit de savoir quel est le but poursuivi. Celui qui tripote à la Bourse ne produit rien, mais quand M. de Lesseps a creusé le canal de Suez, lorsque ce pauvre M. Mirès laisse, après lui, le nouveau port de la Joliette, à Marseille, quelles que soient les sommes absorbées, nous sommes rempli d'indulgence pour les hommes qui ont rendu des services sérieux à leurs contemporains, et agrandi le capital réel de l'humanité.

Les actions montent ou baissent, les hommes

triomphent ou meurent à la peine, mais l'œuvre reste.

On voit souvent, sinon toujours, des procès ou des contestations s'élever, les choses terminées, entre les Gouvernements et les entrepreneurs. Mais on n'a jamais vu les entrepreneurs enlever leurs rails des voies ferrées ou combler à nouveau les canaux qu'ils ont creusé.

Si nous avions eu l'honneur de pouvoir donner un conseil au Gouvernement Persan, à propos de la concession du Baron Reuter, nous lui eussions dit : « Laissez toujours commencer les travaux, ce qui » sera fait sera autant de gagné pour le Pays. Vous aurez bien le temps d'examiner, plus tard, si toutes les conditions ont été exécutées suivant les clauses de la Convention.

Comme cela arrive fréquemment, on a considérablement grossi les chiffres, à propos des bénéfices réalisés par M. le Baron de Hirsch par l'affaire des Chemins de fer de Roumélie. Nous estimons que la combinaison financière lui a plus rapporté que l'écart existant entre les prix payés,aux entrepreneurs,et les sommes allouées par le Gouvernement de la Sublime Porte, par kilomètre livré et reçu après contrôle.

Quel a été le véritable rôle de M. de Hirsch ? Il a fait le métier de vendeur d'argent ; or, l'argent est une marchandise comme une autre, que son possesseur a le droit de vendre à son prix.

M. de Hirsch a dit au Gouvernement Ottoman : « Donnez-moi des concessions, je vous ferai vos li-

gnes et je vous trouverai les fonds nécssaires à leur construction, à l'aide d'obligations que je placerai à l'étranger.

En somme vous aurez mon travail et mon argent. Voyez maintenant si mes conditions vous conviennent.

Le Gouvernement, après avoir mûrement réfléchi, accepta. Voilà le fait.

Pour que le lecteur soit édifié, nous donnons, en note, les deux conventions conclues entre le Gouvernement Ottoman et M. le Baron de Hirsch (*).

(*) *Comparaison de la base financière des deux conventions faites entre le Gouvernement Impérial et M. le Baron de Hirsch ; la première en date du 17 avril 1869, la seconde en date du 18 mai 1872.*

La Société Impériale se charge, dans les deux cas, de construire un certain nombre de kilomètres de chemins de fer, pour une annuité de 22,000 fr. par kilomètre à être payés pendant un laps de 99 ans.

Suivant la convention de 1869, 14,000 fr. de cette annuité devaient être payés par le Gouvernement, et 8,000 fr. par la Compagnie d'exploitation, qui s'était engagée à exploiter les lignes au fur et à mesure qu'elles seraient construites.

La Société Impériale avait la faculté de capitaliser cette annuité de 22,000 fr., aux conditions les plus favorables qui pourraient être obtenues, dans la limite de 11 0/0 d'intérêt, y compris un fonds d'amortissement.

Jusqu'à l'époque de la nouvelle convention, l'annuité de 8,000 fr. due par la Compagnie d'exploitation, n avait pas encore été capitalisée. Pour capitaliser l'annuité de 14,000 fr., due par le Gouvernement, le Baron de Hirsch imagina la combinaison d'une émission d'obligations de 400 fr. chaque, portant 3 0/0 d'intérêt avec fonds d'amortissement et tirage.

Dans les limites de 11 0/0, la Société devait compte au Gouvernement de ces obligations, au taux de 128 fr. 535 chaque, ou, ce qui revient au même, la Société avait droit à 990.03 obligations pour chaque kilomètre construit, ce qui représente un capital de 127,273 fr. par kilomètre, le 11 0/0 de cette somme étant 14,000 fr.

Par conséquent, l'annuité de 14,000 fr., partagée sur 990 obligations, laisse 14 fr. 14 pour le service de chaque obligation, soit 12 fr. pour l'intérêt 3 0/0 sur 400 fr. et 2 fr. plus la fraction pour le fonds d'amortissement et les primes ; et l'on trouvera que cette proportion de 14 fr.

Peu importe aujourd'hui que M. Pressel, qui est un ingénieur d'infiniment de talent, établisse que tout n'a pas été exécuté d'une manière irréprochable. La perfection s'obtient difficilement dans ce monde ; et puis, M. de Hirsch, de son côté, donne

40 est exactement le 11 0/0 sur le prix de 128,535 fr. auxquels la Société prend les obligations.

Cette base financière reste la même en principe dans la 2me convention, seulement elle est étendue à l'annuité entière de 22,000 fr., l'Etat se substituant à la Compagnie d'exploitation pour payer à la Société Impériale la redevance kilométrique annuelle de 8,000 fr. que la première convention mettait à la charge de la Compagnie d'exploitation.

Cette redevance de 8,000 fr. (différence entre 14 et 22,080), capitalisée également à 11 0/0, représente la valeur kilométrique de 72,727 fr équivalant à 565.97 obligations, auxquelles la Société a droit pour chaque kilomètre, comme compensation exacte des 8,000 fr., redevance de la Compagnie d'exploitation, abandonnée à l'Etat par la nouvelle convention.

La Société a donc reçu, par cette convention, 990.03+565.97=1,556 obligations par kilomètre, qui, évaluées à 128 fr. 535 chaque, donnent 200,000 fr. sur lesquels le 11 0/0 est 22,000 fr.

Ainsi qu'il est déjà dit plus haut, une des modifications importantes apportées par la seconde convention à la première, c'est la substitution du Gouvernement (pour le compte duquel le chemin de fer est construit depuis la seconde convention) à la Société Impériale, dans le contrat avec la Société d'exploitation.

Une autre modification importante est la réduction du contrat de 2,700 kilomètres à 1,250.

Aux termes de la convention de 1869, le Gouvernement assumait 3 engagements distincts :

1° Annuité de 14,000 fr. à la Société Impériale;

2° Engagement de payer pendant 10 ans une redevance de 8,000 fr. par kilomètre et par an à la Compagnie d'exploitation ;

3° Une subvention de 2,000 fr. kilométrique et annuelle, à la même Compagnie, pendant un autre terme de 10 ans.

Dans le cas où le trafic se serait rapidement développé, et où certaines éventualités prévues se seraient produites, dans ce sens, ces deux derniers engagements étaient susceptibles de quelque réduction.

Aux termes de la convention de 1872, la Porte devient engagée pour toute l'annuité kilométrique de 22,000 fr., mais d'aure part la Société d'exploitation prend à bail de l'état, toutes les lignes, une année après

de très bonnes raisons pour prouver que sa part de responsabilité est inférieure à celle qui incombe au Gouvernement.

Voici, en résumé, les arguments de M. le Baron de Hirsch :

Les difficultés contre lesquelles les concessionnaires ont eu à lutter pour remplir leurs engagements vis-à-vis du Gouvernement et du public, sont, dit-il, de tous les genres.

» Nous ne parlerons pas de celles qui ont une nature matérielle et dont l'équivalent peut se rencontrer dans des entreprises analogues.

qu'elles sont livrées au public, pour une redevance annuelle de 8,000 fr. par kilomètre. Par cet arrangement, l'Etat est relevé des engagements 2 et 3 de l'ancienne convention, et ces engagements calculés sur les 1,250 kilomètres compris dans le contrat modifié, donneraient les chiffres suivants :

8,000 fr. par kilom. et par an pour 10 ans sur 1,250 kilom. fr.	100,000,000
2,000 » » » » » » » » » »	25,000,000
Diminution totale des engagements............... fr.	125,000,000

D'autre part, le Gouvernement prend un autre engagement envers la Société Impériale, de 8,000 fr. par kilomètre qui, capitalisés à 11 0/0, est égal à 72,727 fr. par kilomètre et appliqué aux 1,250 kilomètres constitue un engagement nouveau, montent à 90,908,750 fr. Mais cet engagement nouveau est intégralement couvert et compensé par la redevance que la Société d'exploitation s'est engagée à payer à l'Etat, de sorte que celui-ci gagne, d'après la nouvelle convention, une somme en capital de 125,000,000 de fr. ou en d'autres termes, la redevance de 8,000 fr. par kilomètre, est à une petite fraction près un revenu net pour l'Etat, tandis qu'en la comparant avec les termes de la convention de 1869 il existe en dehors de ce bénéfice annuel une diminution réelle d'engagements pour une somme totale de 9,000,000 de fr.

Voilà en chiffres ronds les sommes qui se réfèrent à l'ancienne convention et à la nouvelle. Aux termes de celle-ci, la part réservée au Gouvernement, pour le cas où le trafic dépasserait un certain chiffre, est augmentée de 30 à 50 0(0, et le chiffre même au-delà, duquel commence cette limite, est abaissé par la nouvelle convention à 20,000 fr par kilomètre, tandis qu'il était de 22,000 fr. dans l'ancienne

» Un genre d'obstacles tout spécial aurait pu gravement compromettre le succès de leur entreprise, sans l'indomptable énergie du concessionnaire.

« Nous voulons parler de la malveillance et de l'hostilité dont certaines populations de l'Empire ont poursuivi les ingénieurs et les ouvriers chargés de construire le chemin de fer, et du peu de zèle déployé, par quelques employés du Gouvernement, lorsqu'il s'agissait de réprimer l'expression de cette hostilité brutale chez leurs administrés. »

» Le Gouvernement n'est pas non plus à l'abri de tout reproche et son attitude malveillante envers les concessionnaires a trop souvent paru justifier les actes dont une population ignorante et fanatique s'est rendue coupable vis-à-vis des employés de la Société des chemins de fer.

» Laissons parler les faits : La Société a dû attendre plus d'une année au delà des délais fixés par l'article 22 du Cahier des Charges la remise des terrains pour la construction de la ligne à l'endroit où elle traverse la ligne de Keuprulu (ligne d'Uskup à Mitrouviza) tandis que la Société adressait au Gouvernement des demandes réitérées à l'effet d'être mise en possession des terrains nécessaires. »

« Les habitants des immeubles à exproprier étaient tellement assurés de la protection des autorités et du retard qui devait se produire qu'ils n'ont pas craint de faire de nouvelles constructions et d'agrandir les anciennes.

« Bien plus : les habitants des immeubles déjà ex-

propriés ont élevé sur le talus même du chemin de fer des constructions surplombant la ligne et disposées de telle sorte que les parties de ces constructions consacrées à des usages qu'il serait inconvenant de nommer, s'ouvraient verticalement au-dessus de l'axe de la voie !

« Sur un point où il était indispensable de protéger le chemin de fer contre les eaux du Nardar, par des travaux considérables, les autorités locales ont, sur l'ordre du Gouvernement, interdit pendant plusieurs mois l'exécution de ces travaux sous le prétexte qu'un convoi d'argent appartenant au Gouvernement s'était perdu dans la rivière et devait préalablement être recherché.

Il est résulté de ce retard que la saison des eaux basses, où il eût été facile d'exécuter ces travaux, s'est passée sans qu'ils fussent commencés ; et que pour l'avenir leur solidité eut été beaucoup plus grande et les frais d'exécution bien moins considérables, sans l'injustifiable opposition du Gouvernement ou de ses agents.

« L'isolement de la Province que traverse la ligne de Banjaluka à la frontière autrichienne, le défaut de communications entre cette partie et le centre de l'Empire, enfin le fanatisme de la population ignorante de cette province, tout semblait devoir assurer la société d'une protection spéciale du Gouvernement pendant l'exécution des travaux nécessités par la construction de cette ligne. Hélas ! il n'en fut rien !

« Cependant les travaux étaient poussés avec la plus grande activité, lorsque, au mois de juin 1871, éclata tout à coup une émeute dont les conséquences furent désastreuses :

Le bâtiment de la Direction fut assiégé par une foule stupide, ameutée par quelques meneurs. Les travaux en cours d'exécution furent détruits et les papiers brûlés par les incendiaires qui commencèrent leurs exploits en tuant un des ingénieurs, en blessant plus ou moins grièvement quelques autres, et en forçant tout le personnel de l'administration à chercher un refuge sur le territoire Autrichien.

« Les autorités assistèrent impassibles à cette inqualifiable agression.

« Pourtant, une enquête fut ordonnée et les Consuls des Puissances Etrangères constatèrent que le personnel de la société n'avait absolument rien fait pour provoquer des violences dont le fanatisme local était la seule cause et qui auraient été facilement empêchées par la protection des autorités du district.

» Les agents du Gouvernement qui avaient d'abord allégué que la provocation était venue du personnel des ingénieurs, durent reconnaître que cette assertion n'avait aucun fondement et rappeler les agents de la Société en leur offrant toute réparation morale, et en leur promettant toute garantie contre le retour de pareils excès. »

Tout est bien qui finit bien. Mais cependant que de pertes ? Un homme mort, plusieurs autres em-

ployés blessés ; que de dégâts matériels et de dépenses résultant de ce fait déplorable!

Que de difficultés crées pour la Société de recruter un personnel justement effrayé par des scènes dont la presse avait partout répandu le récit ; ajoutez à ces malheurs comme à ces inconvénients la prolongation de la durée de la construction.

« En effet, les travaux qui auraient été terminés pendant l'automne 1871, n'ont été repris qu'à une époque moins favorable de la saison et achevés qu'au mois de Juin 1872. »

Nous n'avons voulu mettre sous les yeux de nos lecteurs qu'une faible partie des récriminations de M. de Hirsch ; il est juste de dire que, de son côté, le Gouvernement Ottoman ne se faisait point faute de formuler des récriminations, plus ou moins justifiées, sur l'exécution des travaux des chemins de fer de Roumélie.

Le Gouvernement disait : je vous ai repris une fraction de votre réseau et vous n'avez exécuté que la partie la moins dispendieuse : celle où les travaux d'art étaient à peu près nuls.

La Compagnie répondait : c'est tout le contraire, j'ai amené chez-vous le matériel, j'ai réuni les hommes spéciaux avec lesquels on peut tout entreprendre, et vous avez profité de cette situation, pour me reprendre le millier de kilomètres, sur lequel je devais réaliser le plus clair de mon bénéfice.

Enfin, comme dans toutes les contestations cha-

cune des deux parties présentait les choses sous la couleur qui lui était la plus favorable.

Nous résumerons un peu plus loin les débats.

M. le Baron de Hirsch, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est plustôt un grand financier qu'un homme technique. Il fallait donc, qu'une fois la solution financière résolue, il s'adressât à des entrepreneurs qui lui offrissent toutes les garanties désirables.

A quelle porte vint il frapper ? A celle de la Compagnie Vitali.

Malgré quelques critiques de détails, nous demanderons à toute personne impartiale s'il pouvait mieux choisir.

Qu'était-ce que la Compagnie Vitali ?

L'entreprise générale de chemins de fer et de travaux publics, dont le siége est à Paris, place Vendôme, a été fondée par M. Philippe Vitali, qui en est l'administrateur.

Cette Société n'en est pas à faire ses preuves, elle a exécuté en France de nombreux chemins de fer.

C'est elle qui a construit, en Espagne, ceux de Cordoue à Malaga et de Cordoue à Belmez, dans la Sierra Morena.

Dans l'Italie méridionale, la Compagnie Vitali qui compte parmi son intelligent personnel les premiers ingénieurs du monde, a fait tout le réseau des Chemins de fer Calabro-Siciliens qui ont un développement d'environ douze-cents kilomètres.

Enfin, elle achève en ce moment les travaux du port de Fiume, dans l'Adriatique.

Telle est la Société avec laquelle M. le Baron de Hirsch traita au mois de Novembre 1870, pour l'exécution des lignes de Constantinople à Andrinople, soit 300 kilomètres, et d'Andrinople à Dédéagatch, environ 150 kilomètres ce qui fait un total de quatre cent cinquante kilomètres pour les deux lignes.

Conformément aux obligations contractées par elle l'Entreprise Vitali a rédigé elle-même les projets de ces lignes qu'elle a exécutées, y compris la voie et les stations au prix de cent vingt mille francs par kilomètre, pour la ligne d'Andrinople, et de quatre vingt cinq mille francs pour celle d'Andrinople à Dédéagatch.

Une fois les choses faites, quand on veut faire de la critique, on oublie volontiers, dans quelles mauvaises conditions elles peuvent avoir été commencées.

Nous rappelerons que du mois d'octobre 1871 au mois de janvier 1872, une épidémie cholérique assez intense ravageait les chantiers et que les dificultés du pays étaient bien plus grandes, il y a deux ans, qu'aujourd'hui, puisqu'il fallait organiser des moyens de transport et créer, dans l'intérieur de la Turquie, une classe de travailleurs jusqu'alors inconnue.

Nous devons en outre constater, dans notre impartialité, que malgré les très bas prix auxquels elle avait traité, pour la construction de ces lignes, l'entreprise Vitali, les a exécutées sur un type, aussi soigné dans ses détails et aussi complet dans son ensemble, que les chemins de fer qui se construisent actuellement dans l'Europe occidentale.

Il faut aussi reconnaître qu'elle les a établis très-rapidement puisque, en dépit des retards occasionnés par les incertitudes apportées dans l'approbation des projets, dès le mois de juillet 1872, la section de Constantinople à Tchataldjé était livrée au public, et celle d'Andrinople à Dédéagatch en janvier de l'année suivante.

On peut même affirmer que celle de Constantinople eut été livrée à la même époque, si des intérêts étrangers à l'entreprise n'avaient fait retarder la réception et conséquemment l'ouverture de cette ligne.

Aussitôt après avoir signé son contrat de construction avec la Société de Hirsch (novembre 1870), M. Vitali, dont la belle intelligence et le grand entendement des affaires sont secondés par une prodigieuse activité, retourna immédiatement en Europe pour y prendre les mesures nécessaires à l'exécution de ses engagements.

Il revint à Constantinople avec son personnel, et ses bureaux furent complètement installés dès le mois de janvier 1871.

M. Vitali resta dans cette ville, jusqu'au mois de juin de cette année 1871, pour organiser l'administration générale et les services particuliers et donner la première impulsion aux travaux.

A cette époque, les autres affaires de la Société réclamèrent de nouveau M. Vitali à Paris. Ne pouvant plus rester sur les rives du Bosphore d'une façon permanente, il s'y fit remplacer par M. Cotard,

qui séjourna en Turquie jusqu'à l'achèvement des travaux.

Tous les hommes de l'art savent que M. Cotard est un ingénieur en chef des plus remarquables, qu'il fut dans l'exécution des travaux du percement de l'isthme de Suez le bras droit de M. de Lesseps, et qu'il est en ce moment, à Paris, poursuivant la réalisation du grandiose projet du chemin de fer de l'Asie centrale dont il est l'auteur.

Pour montrer comment les inventions éclosent, nous demandons à notre aimable lecteur la permission d'ouvrir une parenthèse d'une cinquantaine de lignes.

« Il y a quelques mois, MM. de Lesseps et Cotard furent invités à dîner, à l'Ambassade de Russie, à Constantinople.

« On connaît la vaste érudition du général Ignatiew et l'on sait que M. de Lesseps, tout grand homme qu'il soit, n'en est pas moins un conteur charmant.

Il paraît que M. Cotard, que nous n'avons pas l'honneur de connaître personnellement est, en dehors de sa science profonde, un homme de beaucoup d'esprit.

N'oublions pas, pour compléter ce tableau, que les honneurs de la table étaient faits par la Princesse Galitzin, la mère de l'Ambassadrice, qui est une des femmes les plus instruites et des plus remarquables de toute la Russie, et par la Générale Ignatiew dont tout le monde vante autant la beauté et la grâce que les qualités du cœur et les charmes de l'esprit.

Vous jugez si l'on causa. On parla un peu de tout, peut-être beaucoup, de politique ; mais on revint vite à parler du canal de Suez, des chemins de fer et des différents moyens d'amener l'Europe et l'Asie centrale à se tendre le plus facilement la main.

S. E. le Général Ignatiew, qui connaît sa carte comme personne, émit tout à coup une idée neuve, hardie, qu'il appuya des meilleurs arguments.

Au dessert, sur une carte Russe, (M. Cotard, qui a exécuté de grands travaux en Russie, en connaît parfaitement la langue), l'Ambassadeur dit en traçant une ligne avec son doigt : « Voilà la ligne qu'il faut suivre et le fleuve qu'on devra traverser. »

Ces paroles n'étaient pas tombées dans les oreilles de personnes ayant l'entendement difficile.

Le lendemain matin, M. de Lesseps revenait voir l'Ambassadeur, et lui demander quelques renseignements sur la question de la veille.

Dans la journée, M. Cotard arrivait à son tour et remettait à nouveau la question sur le tapis.

Deux jours après, MM. de Lesseps et Cotard apportaient le plan fantastique, mais très réalisable, du chemin de fer de l'Asie centrale.

En racontant cette petite histoire, dont nous garantissons la parfaite authenticité, nous n'avons nullement l'intention de diminuer le mérite de l'invention de l'œuvre de MM. Cotard et de Lesseps.

Nous constatons seulement une fois de plus que *de la discussion jaillit la lumière*, et que Sa Majesté le Hasard fait parfois Royalement les choses.

Mais revenons à M. Vitali. En dehors du concours de M. Cotard, il avait appelé à Constantinople M. Harlingue, l'ingénieur en chef de la Société, qui l'a parfaitement secondé.

Quant à M. du Pérou, l'ingénieur représentant de la Société que M. Vitali avait amené avec lui dans la capitale de l'Empire Ottoman, pour l'aider dans l'examen des conditions du contrat passé avec la Compagnie de Hirsch, il fut chargé de la rédaction des projets d'ensemble et de détail, ainsi que de la direction des travaux.

Après avoir rendu de véritables services, dans l'accomplissement de sa mission, M. du Pérou est resté à Constantinople pour y surveiller les intérêts de la Société.

Deux questions peuvent se poser pour le présent et pour l'avenir.

M. Vitali, qui est l'âme et la tête de sa Société (*) veut-il encore faire quelque chose en Turquie? Nous penchons vers l'affirmative. Quand un homme de sa

(*) Pour prouver avec quelle loyauté M. Vitali remplit tous ses engagements, il nous suffira de citer un fait. Dans une aussi grande entreprise, lorsque l'on doit traiter avec tout un monde d'ingénieurs, de conducteurs de ponts et chaussées, de fournisseurs, d'employés et de tâcherons, il doit forcément s'élever des contestations.

M. Vitali s'est arrangé à l'amiable dans les trois quarts des affaires. Mais enfin, il y a eu des procès; eh! bien, l'entreprise Vitali n'en a pas perdu un seul.

Nous savons bien qu'elle avait pour défenseur Me Bardault, un jeune et intelligent avocat Français, qui a la spécialité de gagner presque toutes ses causes.

Mais cela ne prouve pas moins l'équité qui devait avoir présidé à la rédaction comme à l'exécution des contrats de l'entreprise Vitali.

valeur et de son intelligence a commencé quelque chose, il aime à prouver tout ce dont il est capable.

M. le Baron de Hirsch qui est, selon nous, la seule personne à même de mener à bien, financièrement parlant, la grande entreprise de l'achèvement des lignes des chemins de fer ottomans, aurait-elle intérêt à traiter à nouveau avec la Compagnie Vitali ?

Nous répondrons aussi affirmativement à la seconde qu'à la première de ces deux questions.

Des hommes comme M. le Baron de Hirsch et M. Vitali jugent les choses de trop haut pour s'arrêter à de mesquines questions de détails, et M. le Baron de Hirsch doit savoir, qu'instruit par l'expérience du passé et connaissant le pays dans lequel il doit opérer, M. Vitali fera certainement mieux qu'un nouvel arrivant, quelle que soit l'intelligence de ce dernier

Entre ces deux alternatives, il s'en présente une troisième : le Gouvernement de la Sublime Porte persévérera-t-il dans son idée de construire lui-même ses chemins de fer ?

La réponse ne saurait être que négative, à moins d'admettre qu'il ait la prétention de mener à bien une entreprise qui a été successivement abandonnée par tous les gouvernements Occidentaux.

S. M. le Sultan a eu le loisir de transformer, par un Firman, Ses colonels d'Etat-major en ingénieurs, et Ses Pachas en entrepreneurs; et d'instituer cette fameuse Régie d'Etat qui fonctionne encore en ce moment, au grand détriment de l'intérêt public.

Mais tous les hommes compétents sont fixés, sur cette innovation, dont les résultats seront de coûter beaucoup d'argent et de ne produire assurément rien de bon, il n'en faudra pas moins en revenir promptement à l'ancien système.

Une seule épreuve a obtenu une réussite relative, mais le Gouvernement Impérial ne dispose déjà plus des ressources qu'il avait sous la main à cette époque.

On sait que nous voulons tout mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Voici à propos de la ligne d'Ismidt, en Asie, ce que nous trouvons dans un rapport spécial, écrit par un homme dont la compétence ne saurait être mise en doute.

« .... Le chemin de fer d'Ismidt, qui relie Haydar-Pacha à l'ancienne Nicomédie, est ouvert au public.

» Ce résultat extraordinaire, pour qui connait les hommes et les choses en Turquie, a exigé de ses promoteurs une persévérence infatigable et un savoir réel.

Si contre notre opinion et celle de tous les ingénieurs le Gouvernement Ottoman avait eu la volonté et la possibilité de faire exécuter lui même ses chemins de fer, cette expérience lui aurait indiqué le seul moyen pratique d'atteindre ce résultat. »

» Hélas ! cette expérience ne devait pas lui profiter ; les moyens logiques et rationnels employés à la construction du chemin de fer d'Ismidt ont été

promptement abandonnés, pour faire place au désordre le plus complet.

» Les hommes qui se sont dévoués et sont entrés dans les vues du Gouvernement Impérial, ont été mis à l'écart et remplacés par un personnel nombreux, nouveau dans le pays, chèrement payé, mais mal commandé par des officiers indigènes, fort honorables, mais complètement inexpérimentés.

» Il en résulte tout naturellement que l'étude du réseau des chemins de fer de la Turquie coûte, aujourd'hui, des dizaines de mille francs par kilomètre, avant de sortir du papier à l'état de simples avant-projets.

» Le chemin de fer d'Ismidt est la seule voie ferrée actuellement en exploitation qui ait été directement construite par le Gouvernement.

» On ne lui a pas ménagé les critiques, mais il faut avant tout reconnaître les faits.

» Sur son parcours, qui est de 93 kilomètres, se sont trouvées réunies toutes les difficultés généralement rencontrées sur les tracés des chemins de fer. Sauf les tunnels on y trouve de tout. Cependant l'ouvrage d'art le plus remarquble de cette ligne est un viaduc en fer de 200 mètres de long et de 32 mètres de hauteur, avec des ouvertures de 45 mètres.

Nous ajouterons que cet ouvrage, si léger dans son apparence et si hardi dans sa conception, vient de donner des garanties sérieuses de résistance par les épreuves officielles qu'il vient de subir.

Nous rendons la parole au rapporteur :

« Le chemin de fer d'Ismit, pourvu d'un excellent matériel roulant, provenant des meilleures maisons de France, n'a coûté, malgré les conditions désavantageuses de son établissement, que cent trente mille francs par kilomètre et il a été entièrement terminé en vingt mois.

» C'est surtout en comparant ces résultats aux faits actuels que l'on peut faire honneur du succès du chemin de fer d'Ismidt à S. Exc. Edhem Pacha, Ministre des Travaux Publics, sous l'administration duquel cette ligne a été faite, et à M. Fernand Mougel, directeur général de cette construction. »

Ceci est parfait ; ce rapport oublie pourtant de nous dire deux choses, d'abord que la construction du chemin de fer d'Ismidt laisse après elle un procès : celui de M. Georges Guarracino et du Gouvernement (*).

La seconde observation c'est que: ce chemin de fer exécuté dans de bonnes conditions est déjà dans un état déplorable.

Le mot français, entretenir, n'a pas d'équivalent ou plutôt de correspondant dans la langue moderne des Turcs.

On construit un chemin de fer, on établit une ligne télégraphique ; jusqu'au jour où un éboulement ren-

(*) Après avoir eu la possibilité de s'arranger à l'amiable dans de bonnes conditions, après avoir été condamné par les arbitres à payer une somme raisonnable, le Gouvernement Impérial pourrait ne pas être quitte de cette affaire, à moins d'un million, et cela malgré tout le talent de Me Amiable son avocat.

dra la voie impraticable, jusqu'au moment où les fils seront coupés, où les poteaux seront renversés par le vent, jamais aucun employé indigène ne s'occupera de voir dans quel état les choses se trouvent.

Les constructions qui ont besoin des plus grands soins sont celles que l'on laisse le plus en abandon.

Si les ponts menacent, si les talus s'affaissent, si les traverses se gâtent, si les rails ne sont plus assujettis l'on marchera tout de même jusqu'au premier accident.

Quant au matériel roulant, prenons pour exemple une voiture de première ou de seconde classe. Il en est de même pour les locomotives et les wagons. Que les tapis soient déchirés, les serrures forcées, les clous arrachés, les stores et les embrasses dans le plus pitoyable état, elle n'en continuera pas moins à faire son service jusqu'au jour où il faudra nécessairement la mettre au rebut.

Alors elle pourrira sous un hangar ou mieux encore elle restera exposée aux intempéries des saisons, en attendant qu'un fournisseur intelligent la reprenne, en échange, pour le prix de sa carcasse.

Et cependant, il y a seulement un siècle la Turquie, tant dans ses possessions Asiatiques qu'Européennes, était le pays qui possédait les routes les plus sûres, les plus belles et les mieux entretenues.

Pour s'en convaincre il suffit de regarder les débris de ces magnifiques fontaines que l'on trouve encore sur toutes les routes impériales.

Le rapport que nous avons cité plus haut se termine par deux compliments.

Le dernier qui est à l'adresse de M. Fernand Mougel est des plus mérités. Ce jeune et intelligent ingénieur a marché sur les traces de son illustre père qui a exécuté de splendides travaux en Orient.

Quant au premier compliment, celui qui vise S. E. Edhem pacha, il est incomplet.

Depuis Davoud Pacha, qui tout en ayant grand souci de ses intérêts personnels, était pourtant un administrateur d'un rare merite, Edhem Pacha est le meilleur Ministre des Travaux Publics qu'ait possédé la Turquie.

Si l'on reproche à cette Excellence de céder un peu trop facilement aux entraînements de son caractère et de moriginer parfois ses serviteurs et ses coopérateurs les plus dévoués, on est unanime pour proclamer son intégrité absolue comme pour rendre justice à son intelligence.

Il serait souverainement injuste de rendre Edhem Pacha responsable de tout ce qui s'est passé au Ministère des Travaux Publics, et depuis qu'il a repris la direction de ce département, qui devrait être l'un des premiers de l'Empire, il n'a eu ni le temps, ni les moyens, ni l'autorité nécessaires pour réparer tout le mal.

Il a surtout manqué à cette Excellence ce grand nerf de toute chose qui s'appelle l'argent !

Espérons qu'il abondera bientôt dans les caisses de l'Etat.

Nous avons donné des extraits d'un rapport. Tout le monde a lu le travail remarquable, mais un peu partial de M. Pressel, nous allons faire un emprunt à un rapport encore inédit rédigé par M. du Pérou, l'ingénieur représentant de la Société Vitali.

Nous croyons que ces nouveaux extraits ne seront pas superflus pour l'edification du lecteur. Les chiffres auront toujours une autorité incontestable.

Rapport sur les chemins de fer de l'Empire Ottoman, indiquant leur situation générale au mois d'Avril 1874, par M. E. du Pérou, ingénieur.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

« Le Gouvernement Ottoman a compris depuis longtemps que le meilleur moyen de prolonger sa domination sur la portion de l'Europe qu'il occupe, et même sur une partie de l'Asie, était de ne pas trop se laisser distancer par le progrès Européen, et qu'il devait lui aussi établir quelques grandes voies de communications.

» Dans cet ordre d'idées, les Turcs se sont décidés à créer un réseau de chemins de fer.

» Mais soit à cause du changement fréquent des hauts fonctionnaires, soit à la suite d'intrigues ou d'intérêts personnels, ce réseau, après avoir été décidé, a été remanié et modifié fréquemment.

» Ces modifications, dont l'esprit n'était certainement pas toujours d'accord avec l'intérêt public, ont eu le grave inconvénient de retarder l'exécution des

lignes dont la direction définitive de la plupart d'entr'elles est encore inconnue aujourd'hui.

Suit un exposé de la convention de Hirsch, et de la rétrocession d'une partie de la ligne au Gouvernement Impérial. Puis le rapporteur en arrive aux travaux exécutés en Regie.

« Cette combinaison est beaucoup plus onéreuse pour le Gouvernement que l'ancien concessionnaire lui-même, *attendu qu'elle dépense beaucoup et ne produit absolument rien !*

» Les travaux exécutés par cette Régie consistent seulement, jusqu'à ce jour, en terrassements choisis parmi les plus faciles ; ceux qui devront être pratiqués dans la roche ou qui présentent la moindre difficulté ont toujours été soigneusement laissés de côté et remis à plus tard.

» Enfin, ces terrassements qui étaient facilement exécutables sont aussi facilement destructibles, et comme ils ne sont protégés par aucun ouvrage d'art ou travaux de défense, ils sont emportés à chaque orage, par la pluie ou la crue des torrents.

» De sorte, qu'après bien des millions engloutis, et beaucoup de temps perdu, il ne reste aucun profit des sommes dépensées.

» En Asie, sauf les deux tronçons de chemin de fer qui partent de Smyrne, aucune autre ligne n'a été concédée, et là comme en Europe, partout où l'on travaille, c'est encore la Régie Ottomane qui fonctionne.

» Tant que ce système déplorable de construction

ne sera pas complétement écarté, les ressources que possède la Turquie seront gaspillées en pure perte, et l'avenir des chemins de fer, cette chose si utile au développement agricole et industriel du pays, sera gravement compromis.

« Indépendamment de ces désastres financiers dans l'exécution des chemins de fer, le Gouvernement Ottoman, qui est souvent fort mal conseillé, se prépare de graves embarras pour l'exploitation de son réseau.

« Croyant réaliser de grandes économies sur l'établissement de ce réseau, il pense sérieusement à construire certaines lignes ou portions de lignes suivant un type réduit, c'est-à-dire avec une voie de 1m 10c seulement de largeur et avec des courbes de rayon très court (60 centimètres) et des rampes très fortes (0m 25 jusqu'à 30).

« Non seulement l'exploitation de ces lignes secondaires sera très difficile et dispendieuse, mais ces voies à largeur réduite viendront encore s'interposer dans le réseau, comme des barrières, que le trafic commercial ne pourra franchir qu'au prix de nombreux transbordements et de longs retards qui en seront forcément la conséquence.

Le raccordement des chemins de fer projetés en Serbie avec le réseau Turc, vient enfin d'être consenti par le Gouvernement Ottoman qui, jusqu'à présent et contrairement à tout sens pratique s'était énergiquement opposé à une jonction.

« Mais ce raccordement a été conçu de manière à

le rendre à peu près illusoire, pour les intérêts internationaux, et si la Serbie ne parvenait pas à faire modifier cet arrangement, il ne lui donnerait qu'une communication très indirecte avec Constantinople, et par suite avec l'Asie.

« D'après la convention Turco-Serbe, ce raccordement aurait lieu avec la ligne de *Mitrovitza* à *Salonique* au moyen d'un embranchement de *Prischtina* à *Nisch*.

« Le Gouvernement Turc n'ayant pas jusqu'à présent l'intention de construire le tronçon de *Nisch* à *Sofia*, il en résulterait donc, indépendamment de l'inconvénient d'avoir à passer d'*Uskiub* à *Sofia*, sur une voie étroite, un détour considérable pour venir à Constantinople.

« Pour justifier ce raccordement inexplicable le Gouvernement Ottoman invoque des nécessités stratégiques qui ne sont que chimériques...........

« Les lignes qui formeront le réseau complet de la Turquie, tant en Europe qu'en Asie sont toutes projetées à une voie.

« Les voici d'après le programme actuel:

DÉSIGNATION DES LIGNES	LONGUEURS KILOMÉTRIQUES — En exploitation.	En construction.	Restant en projet.	Totales.	OBSERVATIONS
Réseau de la Turquie d'Europe.	Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.	
Ligne de Constantinople à Andrinople	319			319	
» d'Andrinople à Dédéagatch	148			148	
» d'Andrinople à Philippopoli-Bellova-Sofia	243	95		338	Sofia font partie de celle dont M. de Hirsch en vertu de la convention du 18 Mai 1873 est resté concessionnaire et dont le réseau actuel a par conséquent un développement total de 1489 kilomètres.
» de Salonique (Port) à Uskub, Prichtina et Mitrovitza	244	120		364	
» de Ternovo à Yamboli et Chumla		106	206	312	
» de Banialuka à Novi-Doberlin	103			103	
» de Sofia à Uskub			235	235	Lignes non concédées : L'Etat aurait l'intention d'établir cette section avec la voie étroite.
» d'Uskub à Prisrendi, Scutari d'Albanie et Antivari (Port)			250	250	Idem.
» de Prischtina à Nisch			125	125	Raccordement convenu dernièrement avec la Serbie.
» de Mitrovitza à Serajevo			320	320	Serait construite avec la voie étroite.
» de Serajevo à Banialuka			195	195	Idem.
» de Varna (Port) à Roustchouk	224			224	Concédée à une compagnie anglaise et exploitée par la Société d'Exploitation des chemins de fer de la Turquie d'Europe.
» de Kustendé (Port) à Tchernavoda	63			63	Concédée à une Compagnie Anglaise et la première des lignes de la Turquie d'Europe mise en exploitation.
Total :	1344	321	1331		
	2996			2996	
Réseau de la Turquie d'Asie.					
Grande ligne de Cons/ple à Bagdad. (Longueur 2510 k.) — Scutari d'Asie (Port) à Ismidt (Port) et Bosuyuk	93	245		338	Les 93 kilomètres ci-contre en exploitation sout exploités par l'Etat.
— Bosuyuk à Eski-Cheir			40	40	Aucune partie de cette grande ligne n'est concédée et les projets n'en sont même pas encore arrêtés.
— Eski-Cheir à Angora, Kaisarie et Syvas			806	806	
— Syvas à Kangal et Diarbékir			430	430	Les parties en construction sont exécutées en régie par l'Etat.
— Diarbékir à Merdin. Feishabour, Erbel et Bagdad					
Ligne de Moudania (Port) à Brousse et Bosuyuk		40	414	454	Les 40 kilomètres sont exécutés à la voie réduite de 1 m. 10 c.
» d'Eski-Cheir à Kutahia, Karahissar et Koniah			372	372	Aucune de ces lignes ci-contre ne sont concédées et les projets n'en sont pas définitivement arrêtés.
» de Samsoun (Port) à Tokat et Syvas			392	392	
» de Kangal à Egin, Erzinghian et Erzeroum			370	370	
» de Snédia, (Port), d'Atioche à Halep, Biridjik, Orfa et Diarbékir			596	596	
» d'Antioche à Alexandrette (Port)			40	40	
» d'Antioche à Homs et Tripoli (Port)			304	304	
» d'Ayas (Port), d'Adana à Marasch et Biridjik.			365	365	
» de Smyrne (Port) à Aïdin				130	Concédée à une Compagnie anglaise et exploitée par elle.
» de Smyrne à Kassaba et Alarcheir				174	Idem. Idem.
» de Smyrne à Bournaba				8	A été construite par entreprise, pour le compte du Gouvernement, et exploitée par lui.
Totaux pour la Turquie d'Asie :	329	361	4725	5415	
Totaux pour la Turquie d'Europe :	1344	321	1331	2996	
Totaux pour les deux réseaux :	1673	628	6056	8411	
Total général (*)	8411			8411	

(*) Il existe en plus une ligne de 84 kilomètres d'Adana à Mersina donnée à la Société Ottomane des Travaux Publics.

» Il résulte des chiffres ci-dessus que le réseau complet pour toute la Turquie donne un développement de chemins de fer de 8411 kilomètres, mais sur ce total, 1673 kilomètres seulement sont en exploitation, 682 kilomètres en construction et 6056 restent à construire entièrement.

» Dans la Turquie d'Europe surtout, les lignes qui sont en exploitation ou en construction sont celles qui présentaient le moins de difficultés d'exécution ; tandis que beaucoup de celles qui restent à faire exigent, au contraire d'immenses travaux. »

» Il faut donc prévoir que ces dernières coûteront bien plus cher que les premières. »

» Ce n'est certainement pas les estimer à un prix trop élevé que de dire qu'elles reviendront en moyenne, y compris le matériel roulant, à un minimum de 240 à 250 mille francs le kilomètre pour une seule voie, et encore pour les établir à ce prix ne faut-il pas que le Gouvernement persiste à les exécuter lui-même en Régie, car il y dépenserait évidemment le double.

» La Turquie sera donc obligée pour pouvoir compléter son réseau de consacrer à la construction de ses 6056 kilomètres restant à faire, la somme d'au moins un milliard cinq cents millions. »

La crise financière que traverse la Turquie, permet d'affirmer, sans crainte d'être démenti par les événements, que cette énorme somme ne se trouvera pas dans les caisses nationales, et que si le Gouvernement ne se lance pas franchement dans la voie

des véritables réformes administratives *pour lesquelles un contrôle international est à désirer*, il ne trouvera pas non plus, au dehors, ces capitaux que l'Étranger ne consentira à lui avancer qu'avec des garanties sérieuses.

Nous nous permettrons de dire que si les chiffres indiqués ci-dessus sont souvent moins élevés (nous ne parlons pas de ceux du prix des travaux exécutés en Régie par le Gouvernement Impérial) que ceux que M. le Baron de Hirsch a fait payer ou plutôt souscrire à la Sublime Porte, cela tient tout simplement à ce que M. de Hirsch devait se charger de procurer une combinaison financière, avec laquelle les chemins de fer puissent être construits, sans que le Gouvernement du Sultan ait à délier les cordons de sa bourse.

M. du Pérou termine son rapport en constatant, ainsi que nous l'avons fait dix fois, que les ressources agricoles et minéralogiques de la Turquie sont telles qu'avec un peu de bonne volonté et d'ordre dans les Finances, rien n'est plus facile que de faire régner la prospérité et l'abondance dans ce Pays.

Voici les deux derniers paragraphes de cet intéressant travail :

« Enfin les lignes ne pourront être utiles à l'Empire et servir convenablement le transit international que quand on leur aura donné un complément indispensable de routes, et qu'au lieu d'être isolées comme aujourd'hui, on les aura reliées sur tous les

points possibles, avec les réseaux Austro-Hongrois, Serbe et Roumain.

» C'est aussi seulement à partir de cette époque que les grandes lignes directes, comme celle de la frontière Serbe à Constantinople et à Salonique, pourront devenir productives. La première, parce qu'elle sera l'aboutissant direct de l'Europe à la Capitale, et à la Turquie d'Asie, et la seconde parce qu'elle donnera la communication la plus directe de l'Europe avec l'extrême Orient, en passant par l'Egypte.

E. DU PÉROU.

» Constantinople, le 24 Avril 1874. »

Nous résumons la question en disant que notre conviction est que le Gouvernement Ottoman, en prenant toutes ses mesures pour obtenir le contrat le plus avantageux, en reviendra très probablement à traiter à nouveau avec M. le Baron de Hirsch, qui est en ce moment très intelligemment représenté à Constantinople par son frère, M. le Baron James de Hirsch.

Quant à M. Vitali, dans ce cas, sa situation est toute indiquée ; connaissant son terrain, il fera certainement encore mieux que par le passé.

Maintenant nous ne verrions aucun empêchement à ce que, sur un aussi long réseau, le Gouvernement se réservât le droit de concéder quelques lignes à des sociétés sérieuses, celle des Travaux Publics, par exemple, et qu'il voulut, quitte à manger

un peu d'argent, former ses officiers d'Etat-Major et du Génie et encourager ses Ingénieurs nationaux, en leur confiant l'exécution de certains travaux, en Régie d'Etat.

Tout peut être bon, surtout quand on n'abuse de rien.

LA MUNICIPALITÉ

DU VIme CERCLE

PÉRA.—GALATA.

LA MUNICIPALITÉ DU VIme CERCLE

PÉRA.—GALATA.

CONSTANTINOPLE.— LE BOSPHORE.— LA CORNE D'OR.— LES VILLAGES.— LES VILLES. — PÉRA-GALATA. — L'INCENDIE DU 5 JUIN 1870.— LA DESTRUCTION.— LA CHARITÉ.— LA GÉNÉROSITÉ DU SULTAN.— LE BON CŒUR DES FEMMES TURQUES.— LA RECONSTRUCTION.— LA DISTRIBUTION DES EAUX.— LA PRESSE DE CONSTANTINOPLE.—LES ABATTOIRS. — LES MARCHÉS.— UNE PRISON EN PLEIN PÉRA. — S. EXC. ARTIN BEY DADIAN, L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ.— LES ÉCURIES D'AUGIAS.— L'EMPRUNT.— LES DIFFÉRENTES NATIONS.—LES ÉTRANGERS.—LES POSTES.—LES HASSOUNISTES ET LES ANTI-HASSOUNISTES.— LA CAPITULATION ET LES IMPÔTS NÉCESSAIRES. — BALS, THÉATRES, CONCERTS.— S. EXC. SERKIS EFFENDI.— LES TRAMWAYS. L'AVENIR DE PÉRA.

—

Constantinople est une ville bâtie dans une position tout exceptionnelle, nul homme ne saurait se rendre compte de sa situation topographique en consultant la meilleure carte géographique, ni même en regardant le panorama photographique le mieux exécuté.

Stamboul, l'ancienne Byzance est une cité parfaitement limitée par la Corne-d'Or, la mer de Marmara et ses vieilles murailles.

Ce que l'on appelle Constantinople c'est un grand tout, qui sur une longueur de 24 kilomètres et une

largeur de plus de douze, aglomère ou plutôt éparpille les villes et les villages, sur les deux rives de l'Europe et de l'Asie, qui sont séparées par le Bosphore.

C'est une colossale tour de Babel vivante, où chacun possède son Dieu, ses mœurs, ses traditions, ses coutumes, ses intérêts particuliers et son langage; et où tout le monde finit à peu près par s'entendre.

C'est une réunion de douze ou treize cents mille âmes, dans une capitale qui a pour faubourgs d'autres capitales.

Quand vous arrivez à Constantinople, par l'Autriche ou la Russie, et que vous entrez dans le Bosphore par la mer Noire, vous avez sous les yeux, pendant une heure et demie, un Diorama sans rival dans le monde entier.

Vous avez successivement à votre droite Yénimahallé, Bouyoukdéré, où se trouve le palais d'été de Russie et les résidences des Ambassadeurs d'Autriche, d'Allemagne, etc., etc.

Thérapia. — Voici les palais d'Angleterre et de France.— Yéni-keuï avec ses belles maisons.— Sténia et les moulins de l'honorable et intelligent M. Pigeon, ancien élève de l'école Polytechnique, ancien Représentant à la Constituante et à la législative.

Emirghian, où l'on voit le Palais de S. A. le Khédive d'Egypte avec ses magnifiques dépendances et son superbe parc.—Boyadjikeuy.—Roumélie-Hissar, où l'on aperçoit le Palais du Prince Halim, fils de Méhémed Ali, le fondateur de la Dynastie Egyptienne.

Bébek, où était le yali du Grand Vézir Aali Pacha. — Arnaoutkeuy (le village des Argaunotes).— Voici les maisons de Couroutchesmé.— Ortakeuy (le village du milieu).— Puis tous les Palais du Sultan, en passant devant Béchiktach et Cabatach.— Enfin, vous longez Galata, pour vous arrêter en avant du pont de Karakeuy.

Au lieu de porter vos yeux vers la droite, si vous avez regardé sur la gauche, vous avez vu d'abord Beïcos, dominé par le Palais qui servit de résidence au Prince Napoléon et que vient d'habiter Milan IV Obrénovitch, Prince de Serbie.

Pacha Baghtché, avec ses beaux jardins et la superbe résidence de S. Exc. Abraham Bey, l'interprête du Khédive Ismaïl.— Canlidja, où Fuad Pacha passait ses étés.— Anadolie-Hissar (le Château de la côte d'Asie).— Candilli.— Vous avez vu le beau palais en bois et le Haremlik en pierre de S. A. Moustapha Pacha, le frère du Vice-Roi d'Egypte.— Vanikeuy.— Le Kiosque des Eaux-Douces d'Asie, promenade favorite des femmes Turques, du mois de Juin au mois de Septembre.

Voici les casernes.— Le Palais de Beyler-Bey que nous avons vu habité, il y a cinq ans, par l'Impératrice Eugénie, et l'année dernière par le Schah de Perse.

Enfin, vous découvrez Scutari, vous voyez à gauche Stamboul, et vers la droite vous apercevez les hauteurs de Pera.

Vous avez encore dans la Marmara les Iles des

Princes, et tout près de vous Scutari qui possède plus de 80,000 âmes et Cadikeuy, qui compte au moins 35,000 habitants.

Si vous traversiez Stamboul, vous trouveriez San-Stefano et quelques chose comme 25,000 âmes, répandues dans les villages qui se succèdent de Yédi-Coulé (le château des Sept Tours), jusqu'à la Corne d'Or, qui après avoir été l'ancien port est encore de nos jours le port militaire où la flotte cuirassée se refugie dans la mauvaise saison. C'est là où l'on voit l'arsenal et c'est de ce côté de la Corne d'Or que se trouve Haskeuy, village habité par les Juifs.

Ce village, situé en face du Phanar était, autrefois couvert de riches habitations qui furent brûlées à la suite d'une révolte des Janissaires.

Nous avons dit que quand votre navire était ancré, en aval du pont de Karakeuy, vous aviez Stamboul, la ville turque, à votre gauche, et Galata-Péra, la ville Européenne, à votre droite.

Constantinople avec ses mosquées, ses minarets, et ses vieux monuments, est une cité fort intéressante dont on pourra, quand on voudra, très aisément faire une magnifique ville moderne. Il existe à Stamboul des quartiers Grecs, Arméniens, Persans et Juifs, tout le monde peut y vivre librement, mais enfin il n'y a que les Turcs qui soient véritablement chez eux dans cette capitale.

Péra est séparé de Galata par un escalier de cent trois marches. On peut aujourd'hui remonter de Ga-

lata à Péra en voiture, grâce aux nouvelles voies de communications.

Le Tunnel construit par M. Gavand, un excellent ingénieur Français et un homme d'une persévérance à toute épreuve, permettra bientôt de franchir la distance en deux minutes, en traversant la montagne à l'aide d'une voie ferrée.

Ce Tunnel sera agréable pour les pietons, commode pour les personnes en voiture, indispensable pour le transport des marchandises et d'une immense utilité en cas d'incendie, l'administration devant porter gratuitement les pompes et les touloumbadjis (pompiers).

Péra et Galata forment ce que l'on désigne sous le nom de Municipalité du VI[me] Cercle.

Toutes les banques sont établies à Galata, c'est là où est la Bourse, où se fait le commerce en gros, où sont les Agences maritimes où se vendent les céréales; c'est de cette partie du cercle que partent tous les produits destinés à l'exportation.

En un mot Galata est la ville commerciale. Péra est la ville fashionable.

Le banquier et le négociant ont leurs comptoirs à Galata, mais ils habitent Péra.

C'est à Péra que sont les Théâtres (il n'en reste plus qu'un, mais il y en a deux en voie de construction) les bons hôtels, les grands restaurants, les cafés, les beaux magasins de détail, les maisons somptueuses rivalisent avec celles de Paris et de Vienne.

Péra est une montagne chrétienne qui, sur ses flancs, porte des quartiers musulmans.

La population de ces deux villes, réunies sous la dénomination de Municipalité du VI[me] Cercle, donne un total de plus de deux cents quarante mille âmes.

Au point de vue politique on trouve dans ce cercle des Turcs, des Rayas, des protégés de toutes les puissances, Français, Italiens, Grecs, Allemands, Anglais, Austro-Hongrois, Belges, Américains, etc., etc., etc.

Au point de vue religieux, on y peut compter des hommes appartenant à toutes les croyances: Musulmans, Persans, Aalistes, Grecs Orthodoxes, Grecs Catholiques, Arméniens Grégoriens, Arméniens Catholiques, Réformés de toutes les confessions, Israélites, etc.

Il est aisé de comprendre qu'il doit, dans ce grand problème, exister deux équations à solutions difficiles : faire vivre tous ces braves gens en paix, les uns avec les autres, et tout en sauvegardant la liberté et le droit de chaque habitant, maintenir l'autorité et la dignité du Gouvernement Ottoman.

La ville qui existe depuis longtemps, car elle date des Génois, a souvent été partiellement détruite, mais depuis des siècles Péra ni Galata n'avaient pas vu d'incendie semblable à celui qui éclata le 5 Juin 1870.

Le 5 Juin était un dimanche, la matinée avait été très belle, tout le monde était dehors, sur la route de Maslak, aux Eaux-Douces d'Europe, aux Iles des

Princes ou dans les villages bâtis sur les deux rives du Bosphore.

Dans l'après-midi un incendie éclate en plein Péra, et le vent se lève, dès que le terrible fléau commence ses ravages.

L'organisation des pompiers (touloumbadjis) est déplorable, elle pouvait, peut-être, répondre aux besoins d'une autre époque, elle est plus qu'insuffisante depuis longtemps. Nous ne parlons pas du courage, il peut se trouver partout et sous tous les costumes, mais quels services sérieux est-on en droit d'attendre de pauvres diables, aux trois quarts nus, qui s'en vont par les rues, hurlant ainsi que des forcénés, en portant fièrement sur leurs robustes épaules, des pompes liliputiennes qui arrivent presque toujours vides à destination.

Les voitures passent à peu près partout aujourd'hui; il faut se servir des chevaux, comme moyen de transport, et avoir des pompes américaines mues par la vapeur.

Nous savons bien que l'œil y perdra, que le pittoresque sera moins attrayant et que les peintres réclameront; mais le feu brûlera trois maisons, là, où il en dévore quarante avec l'organisation actuelle.

Voyons franchement, vous tous qui connaissez les agissements des touloumbadjis, les choses se passent-elles ainsi?

« Le feu est dans sa plus grande intensité, les flammes vont partout, à droite, devant, à gauche, en arrière; Quelles seront les maisons préservées?

» Celles dont les propriétaires pourront payer d'avance, en or sonnant, les touloumbadjis, pour qu'ils luttent contre le développement du fléau et protègent leurs immeubles.

Peu importe que les flammes, repoussées d'un côté, dévorent dix maisons dans la rue d'en face.

Ces hommes qui ont l'air de sauvages, qui vont au feu, sans costume pour les distinguer des pillards, et sans casques pour les préserver contre la chûte des poutres, ces hommes sont les maîtres, ils vont au mieux de leurs intérêts, et s'ils font par hasard du dévouement, c'est par instinct et non par raison.

Ce tableau est-il forcé?

Nous adressons ce point interrogatif à toutes les personnes qui ont habité Constantinople.

Le 5 Juin Péra devint une fournaise, le feu prenait en dix endroits à la fois, donnant une idée des oiseaux de l'Apocalypse, des tisons enflammés, d'un mètre de long et quarante centimètres de circonférence, voltigeaient en l'air et s'abattaient ensuite sur les toits.

On vit des gens déménager six fois dans trois heures, toujours poursuivis par l'incendie.

Tel habitant de Péra qui, se croyant à l'abri des atteintes de l'élément destructeur, recevait chez lui les meubles et les valeurs d'un ami, courait un quart d'heure après, éperdu, par la ville, ne sachant plus où déposer ses enfants.

Les propriétaires du *Grand Hôtel du Luxembourg*, MM. Bossy et Brun, possédaient à Pera trois im-

meubles, un hôtel avec salle de restaurant, et le plus beau café de la ville, une maison de Bains, la seule qui soit tenue à l'Européenne, et une maison de location avec de vastes caves; ils devaient renouveller leurs contrats d'assurance depuis huit jours, le feu dévora tout.

Ces braves gens, qui travaillaient depuis quinze ans, perdirent, en huit heures, plus de six cent mille francs.

Le grand magasin de soieries tenu par notre intelligent compatriote Adolphe Ulman (maison Crombach Ulman), fut réduit en cendres en quelques instants.

Le Bazar du *Bon Marché* subit le même sort.

M. Naum, qui depuis trente ans faisait marcher le Théâtre Italien, en abandonnant souvent la location, eut son théâtre brûlé. C'était sa ruine et celle de sa famille. La veuve est aujourd'hui à Malte auprès de l'un de ses fils qui est bien le plus charmant et l'un des meilleurs consuls généraux de l'Empire Ottoman. Le Gouvernement lui avait fait de belles promesses, mais il y a loin de Malte à Constantinople, et voilà la onzième année qu'il rend de véritables services dans ce poste, sans avoir reçu une récompense honorifique ni dix paras de gratification.

Nous avons cité au hasard de la plume quelques établissements brûlés. C'est par milliers qu'il faudrait compter les maisons consumées, des rues entières disparurent.

Les pertes de ce désastre ne seront jamais com-

plètement connues. On les chiffre approximativement à un milliard de francs.

Plus de deux mille personnes, trouvèrent la mort dans cet incendie.

Un mois après on découvrait encore des centaines de cadavres calcinés, c'étaient des malheureux qui, affolés par la peur, avaient cherché un refuge dans des citernes alors complètement à sec.

Des hommes généreux arrêtèrent pourtant le développement de l'horrible fléau. Au coin du collège de Galata-Séraï, dont le poste seulement fut réduit en cendres, un Arménien Catholique, M. Andréas, le frère de Mgr Hassoun, sauva tout un quartier, en restant bravement dans sa maison menacée par les flammes et en prodiguant l'or aux touloumbadjis.

En présence de cet affreux malheur toutes les églises de l'Orient n'eurent plus qu'un unique objectif, et la seule religion qui domina pendant quelques jours à Péra, s'appela la charité.

Aux premières nouvelles de l'incendie, le Sultan était accouru sur les lieux du sinistre, tandis que les Représentants Etrangers revenaient en toute hâte vers Péra.

Le Sultan Abd-ul-Aziz fut, comme toujours, d'une générosité véritablement orientale.

Le Grand-Vézir et ses Ministres, dans la mesure de leurs moyens suivirent ce noble exemple.

Les femmes Turques furent sublimes de dévouement, ne voyant dans les pauvres victimes de l'in-

cendie de Péra que des sœurs, elles accueillirent les femmes et les enfants et firent des merveilles pour les abriter, les nourrir et leur fournir des vêtements.

La population de Péra qui compte bien quelques petits défauts, possède deux qualités incontestables : elle est courageuse et charitable.

Dix milles personnes couchaient sous des tentes, données par ordre du Sultan, il fallait reconstruire la ville, tout le monde se mit à l'œuvre.

Malheureusement il n'y eut pas de travail d'ensemble, cependant les plans ne manquaient pas.

Le Dr Brunetti en présenta un très intelligemment rédigé.

Un homme qui a laissé d'excellents souvenirs à Paris, pour sa science et son habileté, le Chirurgien-Dentiste le plus en vogue de la Capitale de la Turquie, M. Dorigny, soumit également aux édiles un projet très remarquable,et d'une exécution pratique, qui devait créer une voie nouvelle entre Péra et Galata, et faire de l'emplacement de Galata-Sérai, un centre pouvant rivaliser avec le Palais-Royal et les plus beaux passages de l'ancien et du nouveau Monde.

Nous avons dit que le projet était excellent, la combinaison financière devait sûrement produire de très bons résultats, tout en rendant un grand service à la ville, mais il fût repoussé ainsi qu'il l'avait déjà été une première fois, après la campagne de Crimée.

Du reste dans ce pays, c'est malheureusement le sort de tous les projets.

En été Péra et Galata sont sans eaux.

Chaque habitant n'en a pas la cinquième partie de ce qui lui est hygiéniquement indispensable.

On a fait vingt projets, d'abord celui de M. Batman, un Ingénieur hydraulique des plus compétents, puis l'essai d'un grand réservoir exécuté directement par les ordres du Sultan.

Ensuite le projet de MM. Kiamil Bey et Ternau bey, qui sont en possession d'un Firman Impérial et pour lesquels M. du Pérou, l'ingénieur que nous avons déjà cité à propos des chemins de fer, a fait un rapport auquel nous empruntons encore quelques renseignements.

SOCIÉTÉ DES EAUX DE CONSTANTINOPLE

Notice sur le projet de distribution d'eau à Péra et Stamboul.

« La ville de Constantinople et ses faubourgs est une de celle qui réclament le plus impérieusement une alimentation abondante d'eau douce.

« Sa population, avec celles des villages environnants, dépasse un million d'habitants et la quantité d'eau qui lui arrive actuellement des réservoirs artificiels de Belgrade est de 24 litres par jour et par habitant, pour Stamboul et de 4 litres seulement pour Péra, aussi la disette d'eau se fait-elle vivement sentir en été.

« Le mètre cube d'eau ne revient jamais aux habitants dans la saison pluvieuse à moins de 5 francs, et en été, il atteint le prix excessif de 15 à 20 francs.

« Une bonne alimentation est donc pour la ville

une question de première importance et l'accroissement progressif de la population la rend de plus en plus urgente.

Ici l'auteur après avoir discuté plusieurs projets arrive à cette couclusion.

« Le seul réservoir qui ne soit pas trop éloigné de Constantinople et qui assure une approvisionnement est le lac de Dakos.

«...... Le problème consiste aujourd'hui à fournir de l'eau à une population d'un million d'âmes, ce qui exigerait, à raison de 50 litres par habitant, un minimum assuré de 50,000 mètre cubes par jour.

La somme d'eau donnée journellement, dans l'état actuel, étant de 18,720,000 litres pour Stamboul et seulement de 880,000 litres pour Péra, Galata, Cassim-Pacha et le Bosphore, c'est donc 30,400 mètres cubes qu'il faut se procurer pour parvenir à assurer 50 litres par individu, ce qui est la quantité minimum en dessous de laquelle la population ressentira toujours la disette d'eau. »

Ce très remarquable rapport se termine par une estimation des dépenses, de l'entretien et de l'amortissement du capital, (la concession est donnée pour 40 ans) et des rapports approximatifs, qui démontrent d'une façon concluente les bénéfices sérieux que MM. Kiamil Bey et Ternau bey sont en droit d'attendre de l'exploitation du Firman qui leur concède l'exploitation des eaux de Constantinople.

Encore une minute de patience et vous allez voir que si nous manquons d'eau cet été nous aurons

la consolation de savoir qu'il existe de nombreux projets au Ministère.

S. Exc. Serkis Bey Ballian, le Directeur de la Société des Travaux Publics de l'Empire Ottoman, avait présenté une combinaison excellente, d'un coût relativement peu élevé et d'une exécution facile.

S. Exc. Serkis Bey n'en est point à faire ses preuves, c'est un homme qui offre toutes les garanties au Gouvernement et doit lui inspirer confiance.

Les Ballian ont, depuis plus d'un siècle et demi, rendu héréditaire dans leur famille l'emploi d'architectes des Sultans.

S. Exc. Serkis Bey (Ballian) vient, en six mois, de construire tout en pierre de taille le kiosque de *Yildiz* qui est une merveille d'architecture et de décoration.

Il a commencé, voici huit mois à peine, par ordre du Sultan Abd-ul-Aziz, l'édification d'un immense bâtiment, tout en pierre, avec toiture en fer, qu'il livrera dans quatre mois.

Cette bâtisse qui est tout simplement un monument est destiné à servir d'arsenal pour un million cinq cents mille fusils. Toutes les salles sont admirablement bien disposées ; rien n'y manque, ni les ateliers d'ajustage, ni ceux de réparations.

Cet édifice pourra rivaliser avec ce qu'il y a de mieux dans son genre en Europe.

Nous avons visité cette construction, qui est faite d'après les derniers progrès du génie humain, tout

y marche à la vapeur, les cisailles, les matrices, les leviers et les grues.

C'est un magnifique spectacle que de voir la force inconsciente de la vapeur domptée par l'intelligence, et prêtant son tout puissant concours à l'exécution des travaux qui exigent le plus de précision.

N'oublions pas de vous dire que Serkis Bey est peut-être l'homme de ce pays qui s'occupe le plus du développement de l'industrie métalurgique, cette future Californie de la Turquie.

Vous croyez peut-être que la proposition du Directeur de la Société des Travaux Publics de l'Empire Ottoman a été acceptée ? Si oui ! perdez encore cette illusion.

Un autre projet, dont on dit également le plus grand bien est en instance au Conseil d'Etat, où il a été déposé par S. Exc. Diran Bey, que nous avons eu l'honneur de voir jadis à la Cour de S. M. le Roi Léopold Ier, comme Ministre de Turquie à Bruxelles.

Nous ne pouvons que lui souhaiter bonne réussite. Jugez, cher lecteur, si nous sommes payé pour avoir une grande confiance en la solution de cette question vitale.

Depuis que nous venons à Constantinople, c'est-à-dire voici bientôt huit ans, nous entendons tous les étés les habitants se lamenter sur le manque d'eau à Péra.

Pour notre part nous avons dû faire un voyage pour aller prendre un bain d'eau douce.

Eh ! bien, le jour même de notre arrivée à Péra,

nous avons dîné à l'*Hôtel du Luxembourg*, vis-à-vis d'un homme charmant dont le visage intelligent et doux était encadré dans une superbe barbe blonde.

Cet homme nommé M. D... venait à Constantinople comme représentant de M. L... pour solliciter du Gouvernement la concession de la distribution des eaux de Péra et de Galata.

Nous avons, hier au soir, eu l'avantage de nous trouver à nouveau avec M. D... Sa figure est toujours fine et bienveillante, mais ses cheveux et sa barbe sont devenus aussi blancs que de la neige.

On vient cependant de nous assurer qu'il venait enfin d'obtenir quelque chose, franchement il serait dommage qu'une telle persévérance ne trouvât pas sa récompense !

La question des marchés et des abattoirs était à l'ordre du jour en 1868, il n'est point à notre connaissance qu'elle ait fait un pas depuis cette époque.

Mais direz-vous que font donc les journaux ? de quoi s'occupent-ils ?

Hélas ! les journaux de Constantinople font ce qu'ils peuvent et valent mieux que la réputation que quelques mécontents voudraient bien leur faire, mais pour que le lecteur puisse comprendre la situation anormale de la Presse en Turquie, nous sommes obligé de donner certaines explications.

Si les Turcs n'étaient pas en somme de fort bonnes gens; si S. Exc. Abdullah Bey, le Directeur de la Presse n'était pas un homme charmant; si Delenda

Effendi n'était point la bienveillance en personne, la position des Directeurs des journaux serait intolérable.

L'ancienne loi sur la Presse n'existe plus et la nouvelle est encore à l'état de projet (*).

On vit absolument sous le règne du bon plaisir. Un journal est toujours à la veille d'être supprimé.

On peut écrire librement tout ce que l'on veut, à Constantinople, à condition de ne mécontenter ni le Grand-Vézir, ni les Ministres, ni les chefs des communautés religieuses, ni les représentants des Puissances Etrangères, ni le Conseil d'Etat, ni les Directeurs des grands services publics, ni les Compagnies importantes, ni personne qui touche au Palais, à la Sublime Porte, à l'administration, ou à quoi que ce soit dans l'Empire.

C'est de la justice distributive ; on frappe quelque fois Pierre pour attraper Paul.

Maintenant, nous l'avons dit, les Turcs se laissent facilement fléchir ; et après avoir montré leur toute puissance, ils pardonnent volontiers au pécheur repentant, qui ignore le plus souvent quel est le véritable crime qui vient d'attirer sur lui les foudres du Gouvernement.

Nous déclarons qu'il est trois choses qu'un journaliste doit toujours respecter et tenir en dehors de toute discussion : 1° la Personne du Souverain ; 2°

(1) On nous apporte à l'instant la *Turquie* d'aujourd'hui 7 mai, elle annonce que la nouvelle loi sur la Presse est en délibération au Conseil d'Etat pour l'édification de tout le monde, nous prenons date.

la Constitution du Pays ; 3° la Religion de tout le monde.

Ces trois choses exceptées nous croyons qu'un écrivain peut tout discuter, pourvu qu'il écrive sans emportement.

La politesse de la plume est généralement au service des bons argumen!s.

Mais vivre sous une loi, fut-elle Draconienne, est pour un journaliste sérieux une chose indispensable.

Pour notre part nous eussions préféré écrire, avec une loi sur la Presse, à Rome sous Grégoire XVI, qu'à Athénes, sans loi, sous LL. EE. MM. Coumoundouros, Zaïmis et Lombardos. Nous persistons a croire très sérieusement que le Gouvernement Ottoman aurait tout à gagner à nous donner une loi.

Cela lui éviterait souvent des désagréments et des tiraillements sans nombre. Les Ambassadeurs et les Chefs des Légations Etrangères ne sauraient exiger que la Sublime Porte appliquât, à leur profit, un arbitraire auquel elle aurait renoncé pour elle même.

S. Exc. le Ministre des Affaires Etrangères pourrait répondre, ainsi que cela se fait à Londres, à Bruxelles et à Vienne.

« Si vous vous trouvez attaqués, vous avez des tribunaux et une loi qui punit les écarts de la Presse, mais je ne dispose pas d'un pouvoir discrétionnaire, et je ne puis qu'engager les journaux à la plus grande modération dans tout ce qui touche à la politique extérieure. »

Nous supposons que S. Exc. Rachid Pacha, dont nous apprécions l'esprit libéral et les excellentes intentions ne serait pas trop fâché d'avoir parfois cette réponse à sa disposition.

Pour être juste nous devons reconnaître que le Gouvernement peut nous répondre, à ce que nous écrivons sur la fausse situation faite à la presse, par un argument qui ne manque pas de force en nous citant les noms des nombreux journaux qui se publient, en differentes langues, tant à Stamboul qu'à Péra. (1)

Nous avons parlé de la question des eaux, celle

(1) Notre intention était de consacrer un chapitre entier à la presse de Constantinople, nos honorables confrères nous excuseront de ne leur donner que quelques lignes en voyant que nous avons déjà dépassé la cinq centième page de notre volume.

Nous réservant, dans notre prochaine publication, de nous dédommager amplement, après nous être complétement renseigné; nous ne donnons, ici, que les titres des principaux Journaux en ne les accompagnant que d'une seule ligne de notre prose.

Les Journaux qui se publient à Constantinople sont:

La Turquie.— Directeur M. Nicolas Bordéano, un officieux d'une prodigieuse activité et d'une grande souplesse d'esprit,qui a parfois tous les courages, même celui de se montrer indépendent.

Adminstrateur M. Zipcy, une autorité en matière de finances.

Rédacteur principal M. Le Sire, un vétéran de la politique des journaux de Paris, homme de savoir et d'intelligence, passant facilement (voir son feuilleton des Théâtres) du grave au doux, du plaisant au sévère.— Comme Français, bien qu'excellent patriote, il s'est rangé sous le drapeau de la République avancée. Cependant empruntant une comparaison à *93*, le dernier roman de *Victor-Hugo,* nous dirons que s'il va jusqu'à la république rouge, c'est à la condition d'être Gauvain plutôt que Cimourdain,—pour notre part nous n'oserions pas jurer que ses souvenirs et ses instincts aristocratiques ne le poussassent au dernier moment à venir se placer auprès de Lantenac.

M. Domangé, articles bien pensés, rédaction claire ; traite les affaires de la Turquie en homme qui, pour arriver à un bon résultat étudie consciencieusement les questions avant de les aborder.

des abattoirs et des marchés n'est pas plus avancée mais en revanche, en plein Péra, sur le devant de Galata Séraï, où se trouve aujourd'hui l'Ecole Im-

M. Bonnamy de Bellefontaine, jeune journaliste Parisien, qui donne des articles de finances et d'économie politique fort soignés.

M. Macridès, un bon chroniqueur.

Le docteur Margosoff — *Le Passant* — fait de très-bonnes causeries, un objectif en valant un peu la peine, double facilement son esprit.

Le *Levant-Herald*, journal paraissant en Anglais et en Français. — Directeur M. Withaker, possède beaucoup des qualités des propriétaires des grands journaux Américains, — un entendement réfléchi de toutes les affaires qui sont traitées dans son journal, — un défenseur très-ardent de tous les intérêts Anglais.

M. Juliard, articles politiques, très-hardis dans le fond et suffisamment mesurés dans la forme, excellent critique musical (ne fait plus partie de la rédaction).

M. Florian, attaché depuis dix ans à la rédaction de cette feuille, chroniqueur bien renseigné — une assez forte dose d'humour.

Le *Levant Times*, journal publié dans deux langues, (Anglaise et Française.)— Directeur J. Laffan Hanly, journaliste véritablement digne de ce nom, défend dans sa feuille toutes les idées libérales. Anglais sans exclusion — partisan de l'alliance Anglo-Franco-Russe,— sert souvent très-intelligemment les intérets du Gouvernement Ottoman.

M. Reggio, des tracductions bien faites et très-consciencieuses, et des articles de fond sur la politique générale et la situation de l'Empire.

M. Maurice Waiss, un reporter distingué qui se donne beaucoup de mal pour obtenir des renseignements très-sérieux. M. Waiss est en outre un chroniqueur spirituel mais toujours bienveillant.

Le *Courrier-d'Orient*, (suspendu) journal publié en Français.— Directeur M. Giampétri, un des doyens de la presse de Constantinople,— un très-honnête homme, fort considéré dans la colonie Française où il rend de très-grands services dans les institutions philantropiques, — imite un peu Dumas qui voulait faire un journal à lui tout seul — défend avec une courageuse persévérance toutes les causes qui lui paraissent avoir pour elles le bon droit et la justice.

M. Fraiseneker donnait souvent des chroniques intéressantes.

Nous espérons voir reparaître bientôt ce vaillant champion de la liberté de la presse.

Le *Phare du Bosphore*, journal publié en Français.— Directeur M. Kyriacopoulo, un jeune de Villemessant du journalisme Constantinopolitain. Beaucoup d'activité et un grand désir d'arriver vite — prend quelques fois le chemin de fer pour abréger la distance à parcourir,— ne met pas son drapeau dans sa poche et sollicite en ce moment l'au-

périale de Médecine, un architecte du Gouvernement a eu l'heureuse inspiration de construire une prison dont les barreaux de fer égayent l'entrée de la Rue Yéni-Tcharchi.

torisation d'ajouter une feuille en grec à son édition Française,—tourne plus volontiers les regards du côté de Berlin que vers Paris, défend les capitulations en Turquie et la réforme en Egypte — vrai tempérament de publiciste — beaucoup d intelligence, beaucoup d'esprit et pas mal d'aplomb — tout ce qu'il faut pour arriver.

M. Richard Pisani, traite fort bien la politique générale, donne souvent d'excellents conseils au Gouvernement, et publie des articles littéraires qui font le plus grand honneur à son auteur.

L'Orient Illustré, journal qui paraît en Français et en Italien. — Directeur M. le Comte Michel de Roidi, un bon journaliste Italien qui ne doute de rien et ne désespère pas de faire un jour une concurrence sérieuse à l'*Illustration*.

M. Louis Charel, professeur au collége de Gulhané, donne des biographies très-aimables.

La *Presse de Constantinople*, journal Français. — Directeur M. Napoléon Délonguy, un brave homme qui doit être né sous l'étoile de la persévérance, a déjà eu, malgré toute son énergie et son tact, une demie douzaine de journaux tués sous lui, vaincu mais non découragé, il vient de faire paraître une feuille sérieuse à laquelle nous souhaitons longue vie et prospérité.

Rédacteurs, MM. Charvet, Stassin et tous les écrivains de talent et de bonne volonté.

M. Eugène d'Arnoult, un journaliste très-connu dans la presse Parisienne, avait créé, l'an dernier, une feuille qui pouvait rendre de grands services sous le titre de: *Journal des Travaux Publics de l'Empire Ottôman*, notre regretté confrère est mort ! sa veuve, qui a conservé son Firman, continue cette publication en l'unissant au *Moniteur du Commerce*.

C'est de tout notre cœur que nous faisons des vœux sincères pour que Madame d'Arnoult, dont la position est fort intéressante, ait enfin trouvé une bonne combinaison.

Si les fonds continuent à monter, les travaux publics reprendront vite un nouvel essor et tout le monde y trouvera son compte même MM. Dupertuys et P. de la Barrière qui viennent de lancer la *Minerve*, journal des travaux publics, de finances et de commerce, dans lequel nous avons lu hier, un très bon article sur les chemins de fer Serbes.

Constantinople possède son charivari Français il se nomme le *Polichinelle*.— Directeur Gérant Th. Cassape. Cette feuille humoristique

Franchement, ce n'est point dans un pays où le Gouvernement dispose d'autant de terrains disponibles que l'on a le droit de venir placer une prison dans l'endroit le plus passager d'une ville. Tous les

plaisante un peu tout le monde, il turlupine principalement ses confrères du grand format, il le fait souvent d'une façon amusante (pour la galerie) sans être sérieusement agressif, ses dessins sont presque toujours bien réussis.

Enfin depuis l'année dernière Péra, à l'instar des grandes capitales, voit paraître toutes les semaines une publication fort utile, nous voulons parler de l'*Annonces-Journal.* — Rédacteur Directeur M. A. Hauchamps.

Nous sommes obligé de faire ici une petite confession peu agréable et d'infliger une pénitence publique à notre paresse.

Hélas ! Nous lisons très difficilement le Turc, fort mal le grec moderne et pas du tout l'Arménien, il nous est donc impossible de porter un jugement sur la valeur des œuvres littéraires de nos honorables confrères de la presse étrangère. Nous ferons notre possible pour être plus savant l'année prochaine, pour cette fois, nous ne pouvons que citer les noms de leurs journaux.

A Stamboul ou à Péra il se publie en langues Turque et Arabe :

Le *Takvim-ul-Vaqaï*, journal officiel du Conseil d'Etat. — Le *Rouznami Djéridéï Havadis*, Directeur M. Churchill. — Le *Bassiret.* Directeur M. Ali-Bey. — Le *Khoulasset-ul-Efkiar.* Directeur M. Antoine. — Le *Teraggia.* Directeur M. Moustapha. — Le *Médjmouaï Mearif.* Directeur M. Asmet. — Le *Chefak.* Directeur M. Mikhalaki. — Le *Teatro.* M. Agop Barinian. — Le *Kheïal.* Directeur M. Cassap. — Le *Chark.* Directeur M. Bordéano (de la *Turquie*), nouveau journal qui compte déjà beaucoup d'abonnés. — Le *Djerideï Askerié*, journal officiel du Ministère de la Guerre (Le *Moniteur de l'Armée*). — Le *Djeridei Thebbiyé*, journal officiel de l'Ecole Impériale de Médecine.

Les Journaux imprimés en grec sont :

Néologos (le Nouvelliste). Directeur M. Voutyra. — *Byzanthis* (le Byzantin). Directeur M. Xenis. — *Traki* (la Thrace). Directeur M. Nicolaïdi. — *Typos* (la Presse). Directeur Plithonidis. — *Théatis* (le spectateur). Directeur M. Destuniano. — *Momos* (l'humoristique). Directeur M. Cassape. — *Menippos* Directeur M. Nicolaïdis.

Voici, pour en finir, les noms des journaux imprimés en langue Arménienne :

Massis (Mont-Arrarat). — *Orakır* (Journal). — *Manzoumé* (recueil). — *Mamoul* (la Presse). — *Mégohu* (l'abeille). — *Assia* (l'Asie).

Nous espérons n'avoir oublié personne !

habitants du quartier ont adressé une supplique à S. A. le Grand-Vézir. Nous espérons qu'il sera fait droit à cette requête.

En parlant de S. E. Husséin Avni Pacha, un décret Véziriel, daté de quelques jours, vient d'appeler au poste si difficile de Président de la Municipalité du VIme Cercle (Péra-Galata), S. E. Serkis Effendi.

Loin de nous la pensée de porter un jugement prématuré sur les actes futurs de ce fonctionnaire qui représentait dernièrement la Turquie, en Italie, en qualité d'Envoyé Extraordinaire et de Ministre plénipotentiaire.

Nous nous empressons même de constater que des personnes dignes de foi nous ont assuré que Serkis Effendi avait malheureusement été rappelé de Rome, alors qu'il pouvait rendre de véritables services, grâce à la faveur dont il jouissait à la Cour de S. M. Victor-Emmanuel, ainsi qu'aux excellentes relations qu'il avait su se créer dans le monde officiel.

Mais, en attendant que nous puissions juger à l'œuvre le nouveau Président de notre Municipalité, on nous permettra bien de montrer quelque étonnement en voyant son honorable, intelligent et énergique prédécesseur, tomber subitement en disgrâce au moment où, au milieu de difficultés sans nombre, il venait d'accomplir un miracle en rétablissant l'ordre, le bon droit et la justice dans le Cercle dont le Gouvernement Impérial lui avait confié la haute administration.

Pour apprécier sainement ce qui a été fait, par le dernier Président, il suffit de jeter un petit coup d'œil en arrière afin de bien se rendre compte de la situation déplorable dans laquelle se trouvait, il y a seulement quelques mois, la Municipalité du VIme Cercle.

Depuis que nous venons à Constantinople, nous avions toujours entendu dire que cette administration était dirigée d'une façon épouvantable, mais nous ne pensions cependant pas que les choses puissent être dans une situation pareille à celle que nous connaissons aujourd'hui.

Et pourtant un dicton populaire accolait toujours les mots désordre et corruption à celui de la Municipalité de Péra-Galata.

Il n'y a pas encore huit mois que, faisant droit aux plaintes générales de la population de ce Cercle, et aux réclamations des ambassadeurs et des chefs de Légations, qui ont tous leur résidence à Péra, le Gouvernement Impérial chargea S. E. Artin Bey Dadian, ancien sous-secrétaire d'Etat au Ministère des Finances et Directeur-général des Mines et Forêts, du soin pénible de régénérer cette administration, de nettoyer cette moderne écurie d'Augias, lui promettant de seconder les efforts qu'il pourrait faire pour atteindre ce but, autant désiré par la Sublime Porte que par les habitants de Péra et de Galata.

Artin Bey, aussitôt entré en fonctions, se mit bravement à l'œuvre. Hélas! il trouvait les choses dans

un état encore pire que celui sous lequel le représentait la rumeur publique.

Comme ressources financières, il se trouva en présence d'un budget montant à environ quarante mille livres turques par an (920,000 francs), avec un personnel qui absorbait plus des deux tiers de cette somme.

Et quel personnel?

Une foule innombrable d'employés, venant tout au plus deux fois par semaine, passer une heure ou deux dans les bureaux.

Ajoutez que ces gens, pour la plus part d'une moralité plus que douteuse, croyaient très-sérieusement que leurs sinécures devaient leur appartenir éternellement et qu'ils avaient le droit de commettre, même en public, les abus les plus révoltants.

Le corps exécutif à savoir, les commissaires et les gardes municipaux brillaient par leur absence, lorsqu'il s'agissait d'accomplir leurs devoirs; on les voyait apparaître dès qu'il y avait quelque pauvre diable à pressurer.

Les nombreuses corporations du Cercle doivent en avoir gardé le souvenir.

Non seulement ces employés modèles exploitaient le public, et traitaient les marchands comme des cerfs qui devaient leur fournir l'entretien de leurs maisons, en argent et en nature, mais encore ils osaient se livrer aux spéculations les plus honteuses.

Seigneurs Suzerains de tous les *Lupanars*, protecteurs intéressés de toutes les *Phrynés* de bas

étage, ils mettaient également à contribution les tripots, les bals publics, les débitants de boissons, fréquentant les foires et les marchés, et enfin toutes les personnes exerçant des métiers peu honorables.

Et, ce qui augmentait le scandale d'une pareille audace, c'est que ces individus pensaient faire la chose du monde la plus naturelle — qu'ils agissaient en plein jour, et souvent dans l'hôtel même de la Municipalité.

Ils étaient convaincus que les priver d'un tel lucre serait une injustice, et ils commettaient les actions les plus monstrueuses avec une quiétude d'esprit absolue.

Ce qu'il y avait peut-être de plus navrant dans cette situation, c'est que les employés les plus élevés étaient ceux qui pratiquaient ces petites infamies sur la plus grande échelle.

Il était à peu près impossible de terminer une affaire sans passer par les fourches caudines de ces messieurs.

Dans l'administration proprement dite, absence totale d'un contrôle régulier et permanent.

Dans les bureaux point de registres, mais pour les remplacer, des caissiers, dont quelques uns étaient les dignes émules du caissier, au cœur sensible et au colossal grattoir, qu'on nous montre dans les *Brigands* d'Halevy et d'Offenbach.

On peut juger, en semblable compagnie, dans quel état se trouvait la malheureuse caisse Municipale déjà si peu garnie et tant obérée.

Pour compléter ce riant tableau, d'énormes dettes criardes s'élevant à plus de quatre vingt mille Livres Turques (près de deux millions de francs), résultant de bons de caisse délivrés depuis quatre ans à des propriétaires expropriés et de comptes fabuleux d'entrepreneurs, pour lesquels il n'y a eu ni enregistrement, ni expertises, ni contrôle, ni enfin aucune de ces formalités usitées même dans les administrations qui laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'organisation.

Un seul exemple suffira pour donner une idée de la comptabilité du temps passé.

« A la suite du grand incendie de Péra, on a soi-disant alligné les quartiers en faisant des expropriations.

Dans certains endroits, suivant l'usage partout établi, on a fait payer aux propriétaires, qui n'abandonnaient rien à la voie publique, la part des riverains qui cédaient des fractions de leurs propriétés pour le compte des premiers.

C'est ce qui s'appelle *Chérifié* ou plus value.

Eh ! bien, en dépit de toutes les recherches qui se font jusqu'à ce jour, on ne sait pas encore quels sont les propriétaires qui ont payé? A qui a-t-on remboursé ces sommes ainsi prélevées ? Que reste-t-il à prélever ? Et surtout qu'a-t-on fait des sommes qui ont été perçues?

Ces questions restent sans réponse, attendu que, comme registre, il n'en reste qu'un seul, usé, plein de ratures et de surcharges, et portant des annota-

tions de sommes, non point sur l'individu même, avec nom, prénom, profession et domicile, mais simplement sur des numéros de maisons, dont les uns ont déjà été changés à plusieurs reprises, et dont les autres sont complétement disparus à la suite des expropriations ou de nouveaux allignements.

Nous donnons des exemples.

Ainsi, il est porté, 300 Livres Turques perçues ou à percevoir sur un numéro 85. Ce numéro n'existe plus, et l'on ne sait quel en a été le propriétaire. On ignore à qui cette somme a été ou doit être payée ; point de registres de caisse pour savoir où elle a passé !

Des réclamations s'élèvent de toutes parts à ce sujet. L'un se dit être le propriétaire de ce numéro 85, un autre le dément et affirme que c'est à lui que l'on doit remettre la somme.

D'autres enfin viennent attester que le véritable ayant droit est mort ! — Qu'il a reçu, ou bien qu'il n'a rien pris, — ou encore qu'il a cédé ses droits à des tiers, — que ses héritiers réclament ! etc., etc.

S'imagine-t-on le désordre et les complications effrayantes qui ont résulté d'un tel état de choses ? Et pourtant ces faits et bien d'autres encore sont de notoriété publique.

Quant aux expropriés, on leur a délivré officiellement des obligations dont le chiffre n'a nullement été contrôlé, et qui restent jusqu'à ce jour, et resteront éternellement, insolvables, tout au moins tant que les ressources municipales n'auront pas été con-

sidérablement augmentées ou qu'un emprunt, assez important pour payer toutes les anciennes dettes, n'aura pas été contracté.

Le Bureau Technique, à part le trop court espace de temps où il a été placé sous la direction de l'ingénieur en chef Carathéodori Effendi, s'est toujours montré au-dessous de sa tâche.

Voilà pourquoi l'on ne sait pas au juste quelles sont les propriétés de l'administration.

Seuls le Bureau du Cadastre et celui des Corporations possèdent *quelques* registres dans lesquels on puisse, tant bien que mal, démêler quelque chose, et celui des Archives dont le Directeur est un homme honnête et intelligent.

Il y avait certainement d'honorables exceptions. Mais le Conseil Municipal était composé en grande partie de gens cupides, ignorants ou indifférents sans aucun souci du bien public et n'ayant nulle idée des embellissements impérieusement réclamés par les nécessités de notre époque, pour une ville qui à la prétentien d'offrir aux étrangers les agréments des autres capitales.

Nous ne parlons pas, et pour cause, de ceux qui sont entrés aux conseils, ayant à peine de quoi vivre, et qui ont amassé en quelques années des fortunes variant de cinquante à cent mille Livres Turques, grâce aux fournitures imaginaires et à de travaux surchargés dans lesquels ils entraient en tiers.

Nous passons également sous silence ceux qui sont devenus possesseurs, par la grâce de Dieu,

de terrains très-étendus provenant des expropriations particulières, des terrains pris sur les cimetières, et de ceux qui ont fait construire des immeubles au détriment de la taxe, etc., etc.

Quand on s'occupe trop de soi-même il reste peu de temps pour songer aux affaires des autres, voilà pourquoi *aucun travail sérieux n'a été entrepris dans aucune partie du VIme Cercle.*

Voilà comment le pavage, le système de conduite des eaux, et celui des égoûts sont dans un état déplorable, et en vertu de quelle raison les chaussées ont été si pitoyablement construites que le seul jardin Municipal qui ait été établi, par un Président actif et véritablement bien intentionné,se trouve encore grevé des frais qu'il a occasionné et que des dettes considérables, de toute espèce, restent jusqu'à ce jour sans être payées.

Cependant, si l'on avait voulu créer des jardins et tracer des squares rien n'était plus aisé ; les emplacements ne manquent pas et l'on avait des hommes sous la main.

Pour ne citer que deux de ces spécialités, on pouvait s'adresser à M. Derouin, jardinier en chef du Sultan qui est un digne successeur du fameux Lenôtre, et qui fait, à Constantinople, pour le Sultan Abd-ul-Aziz, ce que jadis son maître fit, à Versailles, pour Louis XIV.

On avait également le moyen de prendre, pour embellir les squares et dessiner les jardins du VIme Cercle, M. Victor Vincent que le Gouvernement

Ottoman fit venir de Paris, en 1866, comme jardinier botaniste de l'Ecole Impériale de médecine.

Comme nous l'avons dit plus haut, il serait trop long d'énumérer tous les abus qui se sont commis, et tous les vices de cette malheureuse administration.

En présence de cette situation, que pouvaient faire, malgré leur honorabilité et leur intelligence, les Présidents qui ont été successivement placés à la tête de cette Municipalité ?

Ne disposant que d'un pouvoir fort limité ils étaient impuissants à déraciner le mal, à extirper les abus les plus invétérés, et même à lutter contre l'influence prépondérante des membres du Conseil qui se sentaient soutenus par de puissants protecteurs.

Certains Présidents, animés pourtant d'excellentes intentions, ont reculé devant l'effrayante perspective d'avoir à lutter contre un ordre de choses, presque consacré par le temps, avec la conviction de succomber un beau matin, victime de la cabale, et d'être condamnés sans pouvoir même faire entendre un mot pour justifier leurs actes.

De guerre lasse, les affaires ont été délaissées, et la meilleure volonté du monde est souvent venue se briser contre l'opposition systématique et intéressée de certains membres du Conseil.

Les choses étaient dans cet état lorsque, voici huit mois à peine, S. Exc. Artin Bey Dadian fut nommé Président de la Municipalité du VIme Cercle.

La tâche était rude, mais elle n'était point au-dessus de son courage. Cependant il lui fallait ou fermer

les yeux et continuer les errements du passé; et dès lors laisser sur le seuil de la Municipalité sa réputation d'honorabilité, d'énergie et d'intelligence, ou bien attaquer l'arbre avec la cognée, coûte que coûte, abattre tout ce qui était atteint du mal fatal, déblayer le terrain, et inspirer aux coupables une terreur salutaire.

Ces résultats obtenus, il restait à organiser l'administration sur un pied régulièr, en élaborant les règlements nécessaires absents jusque là, et à mériter la confiance du Gouvernement en faisant renaître celle des administrés du VIme Cercle.

Artin Bey, malgré la sûreté de son coup d'œil ne s'était pas douté de tout le développement qu'allait prendre cette lutte.

Il croyait bonnement que, puisqu'il n'avait d'autre objectif que le bien général, il serait soutenu par le Gouvernement.

Il doit être aujourd'hui complètement édifié à ce sujet.

Dès le début de la lutte la partie douteuse du Conseil Municipal, qui s'était de suite aperçue des intentions de son nouveau Président ; intentions qui se manifestaient déjà par des actes tels que le renvoi de certains fonctionnaires des plus coupables, et la révision des anciens comptes, cette faction du Conseil, disons-nous, commença par faire une opposition systématique et par répandre des rumeurs qui, sourdes d'abord, ne tardèrent pas à devenir publiques.

On mit bientôt en circulation les bruits les plus absurdes.

« Le Président voulait faire des innovations dangeureuses ; saper les fondements des franchises Municipales; supprimer tout contrôle de la part des *élus de la Nation* pour agir à sa fantaisie, en dehors de toute surveillance.

» Il n'avait pas le droit de demander le renvoi des fonctionnaires prévaricateurs, fussent-ils accusés par la clameur publique, sans le consentement du Conseil Municipal etc., etc., etc. »

A ce dernier reproche, Artin Bey répondait qu'il avait agi en vertu d'un droit et même d'un devoir imposés par les règlements de l'Empire, et que les coupables étant les parents ou les protégés des membres qui faisaient la plus violente opposition, il ne pouvait attendre la décision d'un tribunal évidemment entaché de partialité.

On essayait, par tous les moyens, de dénigrer le Président auprès du Gouvernement Impérial et de le discréditer dans l'esprit de la population, soit en colportant des plaintes écrites dans les quartiers excités, et en récoltant les signatures de quelques exaltés, soit en cherchant à intimider Artin Bey.

Non contents de lui susciter toutes sortes d'embarras et de lui tendre continuellement des embuches, les meneurs passèrent un jour des écrits diffamatoires aux attaques à main armée.

Les journaux ont parlé de ces attaques, nous n'en

rapporteront qu'une seule, ici, à cause des motifs bizares qui ont amené la provocation.

« Dans un quartier Musulman au-dessus de Top-Hané, se trouvaient depuis quelques années des locataires Chrétiens, parmi lesquels on compte des parents ou alliés du personnel de plusieurs Ambassades Etrangères.

» Un après midi trente ou quarante gens de la plus basse classe, surexcités par le bruit qui attribuait à Artin Bey l'intention de transformer les quartiers Musulmans en quartiers Chrétiens, font tout à coup irruption, en armes, à l'Hôtel Municipal, et trouvant le Président seul dans son cabinet, ils veulent le forcer à signer une ordonnance *d'expulsion immédiate* des dits locataires Chrétiens, sur une requête préparée d'avance.

» Artin Bey comprend le danger, son honneur et sa vie sont en jeu, il ne peut se sauver que par un coup d'audace, bien que sans armes, il se précipita sur les chefs de la Manifestation et les expulse de vive force.

» Les forcenés sont intimidés par cet acte énergique, les Agents municipaux arrivent enfin, comme les carabiniers du Duc de Mantoue, et les perturbateurs se retirent en proférant de terribles menaces. Le même jour ils avaient l'audace de se présenter à la S. Porte ou ils étaient éconduits comme ils le méritaient. »

Tant au point de vue politique que pour la sécurité générale des Chrétiens, on conçoit aisément

quels déplorables résultats pouvaient donner la tentative de ces meneurs, si le courage et la présence d'esprit du Président ne l'avait arrêtée dès son début, et, en cas de réussite, on peut juger de l'émotion qui se serait produite dans les Ambassades et les Légations.

En voyant leur petite émeute avortée, les détracteurs changèrent de tactique, ou plutôt ils en revinrent aux conseils de Don Bazile, ils engagèrent la population à ne point payer les taxes Municipales, afin d'augmenter les embarras déjà si grands de l'Administration, et de la paralyser entièrement, en l'empêchant d'exécuter les travaux plus qu'urgents qu'il y avait à faire, pour paver au moins quelques-unes des artères importantes de Péra, en prévision de l'hiver.

Heureusement que la partie saine, c'est-à-dire l'immense majorité de la population, était tout à fait favorable à S. E. Artin Bey, et qu'à cette époque toute la presse était unanime à constater son activité et son énergie.

Cependant, les détracteurs ne se décourageaient pas. Après s'être vainement adressée au Sultan, une partie du Conseil Municipal offre sa démission.

Rien n'arrête le Président, il poursuit impassiblement son œuvre.

L'hiver est très rude, les rues ont un pied de neige, malgré l'exiguïté de ses ressources, deux fois en un mois il rétablit la circulation dans les conditions les plus difficiles.

Pour en arriver à régulariser l'énorme quantité d'affaires accumulées depuis des années, pour élaborer les règlements voulus pour les différentes branches de l'administration, le Gouvernement, sur la proposition d'Artin Bey, institue provisoirement *un conseil de réformes* chargé de l'aider dans sa tâche.

Il crée en même temps un Conseil Technique chargé de la partie hygiénique et discutant les mesures à prendre.

Les questions à l'ordre du jour étaient :

Celle des abattoirs publics et celle des eaux, qui ont été l'objet de la préoccupation spéciale du Président.

La question, d'une importance hygiénique capitale, du grand égout de Cassim-Pacha dont on pourrait faire d'un cloaque impur un boulevard bien aéré.

La question de l'hôpital municipal, pour la construction duquel on donna à Péra, il y a quatre ans, un grand bal dont le produit est encore déposé à la Banque Ottomane.

La création d'un Mont de Piété modèle qui, tout en sauvegardant ses intérêts, vienne en aide aux gens embarrassés comme aux malheureux sans trop exploiter les uns et sans être une ruine pour les autres.

Pour faire face aux exigences des faubourgs du Cercle et payer les dettes criardes que le faible budget municipal est impuissant à régler, encouragé par la presse et par l'opinion publique, le Président attendait que l'on soit un peu sorti de la crise

financière que l'on traversait pour contracter, sous la sanction de la Sublime Porte, un *Emprunt Urbain* destiné à liquider toutes les dettes ainsi qu'à entreprendre les travaux et embellissements urgents.

Le budget municipal venait d'être publié. Le Président demandait à procéder à de nouvelles élections municipales, avec une légère modification de la loi électorale, élevant l'âge des électeurs et des conseillers et donnant plus de garanties d'indépendance.

S. E. Artin Bey allait commencer la construction d'une belle promenade publique, partant du Taksim et se prolongeant jusqu'à l'extrémité supérieure de Pancaldi.

L'Emprunt était à la veille d'être conclu, il le serait aujourd'hui.

Voilà ce qu'a fait S. E. Artin Bey Dadian, voilà ce qu'il voulait faire, quand il y a quelques jours nous avons appris, au grand ébahissement général, que sur un ordre du Grand-Vézir sa démission était *acceptée* et qu'il était remplacé par Serkis Effendi.

Le Gouvernement est le maître d'agir à sa guise, mais nous croyons que la religion du Sultan a été surprise. On a reproché à l'ex-Président d'être contre les Musulmans, tandis que, s'inspirant des mémorables paroles du discours Impérial du 11 mai 1868, il ne cherchait qu'à faire régner la justice pour tous, sans se préoccuper des distinctions de croyances.

Nous pensons être l'interprète de tous les honnêtes gens du VIe Cercle en disant que jamais homme ne fut mieux à sa place qu'Artin Bey.

Nous chargeons l'avenir de nous donner raison.

Les personnes qui ne connaissent pas bien l'Orient ne peuvent se faire une idée de l'organisation multiple qui règne à Péra. Nous avons dit que les Etrangers étaient protégés par leurs Ambassadeurs et relevaient directement de leurs Légations, mais il faut ajouter que les Rayas ou sujets non Musulmans de l'Empereur des Ottomans se groupent par nations sous le commandement de leurs chefs spirituels, Nos Seigneurs les Patriarches Grecs, Grecs-Unis, Arméno-Catholiques, Arméno-Grecs, etc.

Les Juifs eux-mêmes sont sous l'obéissance du *Khakam-Bachi* et administrés judiciairement par ce magistrat suprême qui réside à Orta-keuï, près de la maison de M. Ritter, l'un des meilleurs ingénieurs du Gouvernement Turc.

Chaque pays étranger, a sa poste nationale, il y a à Péra une poste Allemande, poste Autrichienne, poste Anglaise, poste Française, poste Italienne, poste Russe, poste Grecque, etc.

Nous ferons même remarquer à ce sujet que depuis l'élévation exagérée du tarif de la poste Française, nos compatriotes sont obligés de se servir de la poste Russe ou de la poste Impériale Allemande. Nous donnerons deux exemples : une lettre dépassant le poids minimum coûte 1 franc 60 centimes par la poste française et 70 cent. par la poste de l'Allemagne. Nous avons payé pour un livre à destination de Paris par la poste Française 8 francs et des centimes par la poste Allemande 2 francs et 20 cent.

La Poste est d'un usage journalier, le Patriotisme est une belle chose mais il ne faut pas le soumettre à chaque instant à de trop dures épreuves.

Que la première année après la guerre la direction des Postes n'ait pas vu diminuer de beaucoup, ses colis, c'est fort possible, mais dans un temps donné, si la taxe n'est pas diminuée, ses employés de Constantinople pourront se croiser les bras les jours de départ des courriers français.

Avis à qui de droit.

On doit se rendre compte que de nombreuses compétitions d'amour-propre doivent se faire jour au milieu de toutes ces nations particulières, formant des Etats à peu près séparés dans la patrie commune.

Emile de Girardin a le premier demandé l'Eglise libre dans l'Etat libre, c'est bien dommage qu'il n'ait point d'avance étudié son sujet en Orient.

Comme s'il n'y avait pas assez de causes de divisions dans l'Eglise chrétienne d'Orient, nous venons d'avoir la lutte des Hassounistes et des Anti-Hassounistes qui ont pris une position à peu près semblable à celle des vieux catholiques en Allemagne.

Nous eussions préféré voir la France étrangère à ce débat. Mais du moment où S. Exc. le Comte de Vogüé, notre ambassadeur, a pris en mains la défense de l'une des parties, nous croyons de notre devoir de ne point écrire un mot qui puisse envenimer la question.

Nous nous contenterons d'émettre cette humble opinion, que nous cherchons vainement, ce que la

Gloire de Dieu, l'intérêt de l'Eglise et la liberté du peuple ont à gagner dans ces luttes d'orgueil froissé et de rivalités d'influences ?

Nous l'avons dit, nous le répétons avec plaisir, il n'y a que dans les questions de charité où tout le monde soit d'accord à Péra.

Les Grecs possédant de la fortune, se distinguent par une grande générosité envers tous leurs établissements utiles, hôpitaux, maisons d'éducation pour les garçons et les filles, académies, musées, gymnases, etc., etc.(*)

Les Arméniens Grégoriens qui forment une population de plus de quatre millions d'habitants, répandus en Turquie, ont un vaste établissement à Stamboul, près du château de Yédi-Koulé (les sept tours) nommé *Sourp Pirghitch* (le Saint Sauveur). Dans cebâtiment philantropique on trouve un hôpi-

(*) Ici comme partout ailleurs les Grecs peuvent se diviser en quatre catégories :

1° Ceux qui fréquentent les tripots, les cafés et qui se livrent volontiers des batailles dans la rue ; ceux-ci souvent sont d'assez mauvais drôles.

2° Ceux qui s'occupent trop exclusivement de politique et de religion et veulent tous les matins reprendre Byzance on dicter des lois à Athènes, ceux-là sont des ambitieux ou des brouillons.

3° Ceux qui travaillent, ceux-là sont sobres, économes et vivent non-seulement honorablement mais encore comme des patriarches au sein de leurs familles.

4° Ceux qui par leur intelligence et leur persévérance ont amassé des fortunes colossales. Ces derniers sont des hommes très honorables qui méritent bien de la Nation Hellénique, pour le noble usage qu'ils font de leur argent. Ce sont les véritables protecteurs de la Grèce, ils s'occupent peu de politique, pratiquent tranquillement leur religion, mais ils ouvrent leurs bourses à l'accomplissement de toutes les idées grandes et patriotiques.

tal, une maison pour les aliénés, un refuge pour la vieillesse et des écoles pour les enfants des deux sexes.

Les Arméniens Catholiques, qui sont à peu près cent cinquante mille en Turquie, ont un hôpital construit et entretenu dans d'excellentes conditions, il est situé au bout de la Grande-Rue de Péra, au Taksim.

L'esprit de charité est très grand chez les Arméniens Catholiques.

Il en est un qui se distingue par des libéralités véritablement Princières, c'est par plusieurs milliers de livres qu'il faut chiffrer, chaque année, les sommes qu'il donne à sa communauté.

On n'a pas idée en Europe de la générosité orientale, nous sommes certain que cette année lui coûte, en dons ou dépenses pour son église ou sa nation, plus de dix mille livres (230,000 francs).

Nous voulons parler de l'homme généreux que les Arméno-Catholiques appellent le père des pauvres.

C'est en effet sous ce nom que les malheureux désignent le *richissime* banquier Keutcheck Oglou (Agop Effendi).

Ce richard fait du reste en toute chose le plus noble emploi de sa grande fortune, non content d'avoir fait construire, dans la Grande-Rue de Péra, une maison monumentale qui est un véritable Palais, et voulant que l'intérieur répondit à l'extérieur, il a fait exécuter par le peintre Berthaud, qui a obtenu de si

grands succès aux dernières Expositions de Paris, un magnifique plafond représentant les quatre éléments.

Le printemps et l'été. — Clio instruisant l'Amour. — Flore couronnant l'Amour. — L'Hiver et l'Automne. — Enfin sur un autre plafond ovale, la Science et la Poésie.

Ces décorations sont tout simplement merveilleuses, elles font autant d'honneur au peintre Français qui les a exécutées qu'au Mécène Arménien qui les a commandées.

Les Français ont deux hôpitaux desservis par des sœurs qui font preuve d'un dévouement à toute épreuve, elles dirigent aussi deux maisons pour l'enfance, Saint-Benoît et Saint-Joseph; il faut encore citer l'Etablissement des Dames de Sion.

Des frères des Ecoles chrétiennes instruisent les jeunes gens.

Il a été fondé depuis un couple d'années, sous le patronage de l'Ambassade de France, une *Société* Française de secours mutuels et de bienfaisance.

C'est une heureuse importation que M. le Consul Tricou a amené avec lui du Caire à Constantinople.

Cette jeune Société a déjà rendu des services considérables. Ses status sont conçus dans un sens largement libéral. Il suffit pour en faire partie, de justifier de sa qualité de Français ou de protégé Français et de payer une cotisation assez légère pour le pays, un Médjidié par mois (4 fr. 60 c.)

Voici 3 ou 4 des articles les plus importants de cette Société de secours.

Art. 7.— Un médecin est attaché à la société et payé par elle, cependant des honoraires seront alloués au médecin étranger qui, dans un cas d'urgence, aura donné les premiers soins à un sociétaire malade.

Les médicaments sont à la charge de la Société même pour les membres qui ne feraient pas appel à son médecin,

Les frais d'accouchement sont également à la charge de la Société.

Art. 8.— Tout sociétaire malade, résidant à Constantinople, recevra pendant la durée de sa maladie, une indemnité de 5 francs par jour.

Art. 9. — La femme et les enfants mineurs d'un sociétaire ont droit aux soins du médecin et aux médicaments, ou à leur admission à l'hôpital Français.

Art. 10.— En cas de décès d'un sociétaire la Société sera représentée au convoi par une députation de dix membres.

Art. 17.— Le Conseil fera tous ses efforts pour procurer des emplois ou du travail à tous les Français ou protégés Français qui s'adresseront à lui.

Art. 18.— Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite dans les réunions.

Nous avons dit que cette Société était animée d'un esprit du meilleur libéralisme en voici une preuve: C'est M. Tricou Consul de France qui en est le Président, son trésorier est M. Ulman, un Israélite

intelligent, très-honorable et très-charitable, et le secrétaire est M. Giampiétri, un fort bon catholique. Dans le bureau se trouve M. B. J. Dufour, homme fort honorable et très indépendant.

Nous avons eu l'occasion de recommander une pauvre femme, mère de trois enfants, à cette Société, et nous tenons à honneur de la remercier publiquequement pour ce qu'elle a fait en faveur de notre malheureuse protégée et de ses trois petites créatures qui, sans la Société de bienfaisance Française, dormiraient peut-être déjà de l'éternel sommeil dans le cimetière de Féri-Keuï.

Nous disions qu'en ce pays les choses se transformaient parfois en une nuit. Hier soir, je voulais vous parler de la Société Française Alsace-Lorraine, qui compte plus de 150 membres et vient, tout dernièrement, d'organiser une grande tombola au profit des orphelins et des pauvres de ces deux chères Provinces détachées de la mère Patrie.

Hélas! nous avons été réveillé ce matin par ce lugubre cri : au feu! et à l'heure où nous prenons la plume, huit heures sonnent, mais du Cercle Français il ne reste plus que des murailles calcinées.

C'est le cas où jamais d'employer une phrase consacrée et de dire : espérons que ce Cercle renaîtra bientôt de ses cendres.

Nous sommes heureux d'avoir à constater que la Société Operaja Italienne s'est empressée de mettre fraternellement son local à la disposition de ce

Cercle. Nous l'en remercions de tout cœur comme Français et comme membre du Cercle Alsace-Lorraine.

Il nous est impossible de parler de bienfaisance et de dévouement sans citer un nom béni par tous les malheureux : c'est celui de Madame la Comtesse de Vogüé, Ambassadrice de France, qui joint à sa noble couronne Comtale l'auréole divine de la charité.

Les Italiens qui possèdent un hôpital et des écoles ont en outre la Société Operaja, d'aide et de secours mutuels,qui rend de très grands services à la colonie Italienne et dispose de très grands capitaux et de beaucoup d'influence.

Il faut rendre cette justice aux Italiens qui résident à Constantinople qu'ils sont très unis, forment une grande famille et s'entr'aident beaucoup.

Du reste, le meilleur exemple leur est donné par S. E. M. le Comte Barbolani di Cesapiana, l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire d'Italie, qui a toujours son cœur, sa main, sa bourse et son haut patronage à la disposition de ses compatriotes.

Le bien est contagieux comme le mal.

La Société modèle Operaja a inspiré aux tailleurs l'idée de fonder une association de secours mutuels dans laquelle, sans distiction de nationalité, seraient admis tous les patrons et tous les ouvriers tailleurs habitant la capitale de la Turquie.

Cette nouvelle Société a parfaitement réussi, son intelligent Président honoraire est M. Mir le tailleur

fournisseur de toutes les notabilités de l'Empire Ottoman.

Les Austro-Hongrois ont un hôpital avec une maison de refuge pour la vieillesse — cet établissement est admirablement bien tenu.

Les Allemands ont aussi un très-bon hôpital, et l'on sait qu'une des grandes préoccupations des représentants de l'Empire d'Allemagne est de protéger, de développer et de multiplier toutes les institutions qui peuvent attester la sollicitude du Gouvernement envers tous ses nationaux.

Les Ecoles Allemandes, pour les deux sexes, sont nombreuses à Péra.

Les Anglais ont un hôpital et plusieurs maisons d'éducation.

Les Américains possèdent sur la rive du Bosphore, un magnifique collège.

Enfin, tout dernièrement S. Exc. le Général Ignatiew, Ambassadeur de Russie, a posé en présence des Ministres et des grands Dignitaires de l'Empire la première pierre d'un hôpital Russe, placé sous le haut patronage de Sa Majesté l'Impératrice de Russie, si bien représentée, dans toutes les œuvres de charité par S. Exc. l'Ambassadrice de Russie.

Les Belges, les Hollandais, les Suédois, les Espagnols, les Suisses et toutes les personnes n'ayant pas d'hôpitaux spéciaux sont reçus fraternellement dans les hôpitaux Européens.

L'Académie Impériale de Médecine placée sous la direction du savant Marco Pacha, le médecin en

chef du Sultan, ouvre également ses portes à tous les malades indigents.

Nous avons dit que l'on devait en plus faire construire un hôpital spécial pour la Municipalité et que l'édification de ce monument était une des préoccupations de S. Exc. Artin Bey Dadian, le dernier Président du VIme Cercle.

On peut voir que beaucoup de choses ont été faites en ce pays pour combattre ou soulager les douleurs humaines. Mais comme rien n'est jamais complet, il reste encore bien des institutions à créer.

Il manque à Péra, pour les non-Musulmans, une Ferme-Ecole modèle qui forme des agriculteurs, une Ecole Professionnelle, une Ecole d'Arts et Métiers, une Institution Polytechnique, avec des cours pour les adultes, une maison de convalescence, un asile pour la vieillesse, un dépôt de mendicité, etc.

Tout cela ne peut s'exécuter que sous une administration inspirant assez de confiance au public pour pouvoir contracter un Emprunt Urbain.

Il ne faudrait pas croire que les Etrangers résidant dans l'Empire Ottoman aient toujours raison, dans leurs façons d'agir, avec le Gouvernement.

Par exemple à Constantinople, ou pour mieux dire à Galata comme à Péra, ils profitent volontiers de ce que les Présidents des Municipalités n'ont pas toujours exactement tenu leurs promesses pour tâcher de ne payer aucun impôt (*).

(*) On refait le cadastre, il est de la plus élémentaire équité que les sujets étrangers, possesseurs d'immeubles sur le sol Ottoman, paient une somme

Que des immunités aient été accordées jadis, par le Gouvernement Impérial, aux Etrangers, dans le but d'attirer et de maintenir cette population nomade en Orient, et de développer son commerce par leur concours, rien de mieux.

Mais avec les exigences nouvelles imposées par la civilisation, aujourd'hui que la lanterne portative est remplacée par le bec de gaz, quand il faut, pour les besoins de la vie de l'eau, des égouts, des routes carrossables, des rues bien entretenues, etc., etc.

Lorsque l'Etat doit payer chèrement une milice, chargée de protéger votre personne et votre bien ; il est de toute justice qu'il vous réclame votre part des impôts ainsi qu'à ses nationaux.

Un grand malentendu empêche les choses de s'arranger à l'amiable.

Les Turcs et les Etrangers se mettant chacun à l'une des deux extrémités d'une corde, on pourrait tirer pendant cent ans sans parvenir à s'entendre davantage.

La pierre d'achoppement de toute entente raisonnable n'est qu'un mot, et ce mot, c'est celui de capitulations.

Les Turcs disent : Les Sultans dans leur générosité ont accordé, en pleine paix, des franchises et des droits créant un *modus vivindi* entre les Musulmans

proportionnée à la valeur de ces immeubles. Mais nous pensons rendre un véritable service au Gouvernement en l'engageant à surveiller les opérations du Cadastre et à s'assurer que la justice est également distribuée aux Etrangers, aux sujets Chrétiens de l'Empire et aux Musulmans.

et les Chrétiens, aujourd'hui que les causes sont disparues, une partie de ces droits protecteurs n'ont plus leur raison d'être, et vous ne pouvez, sans injustice, nous empêcher de modifier, dans l'intérêt général de l'Empire, des concessions que nous vous avons libéralement accordées et qui ne nous ont point été arrachées par le sort des armes.

Les Chrétiens répondent : Nous ne connaissons rien à votre loi, votre code s'appelle le *Koran*, nous ne sommes pas Musulmans et nous ne voulons pas tomber sous le coup de votre loi religieuse; vous avez signé les capitulations, peu nous importe quel mobile vous fit agir à cette époque, elles sont notre sauvegarde contre le caprice et l'arbitraire, nous les avons, nous les gardons!

Il est fort compréhensible que l'on pouvait discuter fort longtemps de la sorte sans faire un seul pas vers la solution de cette question.

Puisque le mot: *Capitulations* divise tout le monde, pour l'amour de Dieu! laissons le de côté et cherchons autre chose.

C'est, selon nous, une question de forme et non une question de fond qui a momentanément divisé S. Exc. le Comte de Vogüé, notre honorable Ambassadeur, et M. Emile Devaux qui etait le premier député de la nation Française.

En compagnie de MM. Youssouf, directeur général de l'Administration des mines; Edile, Président de la Cour des comptes ; Ohanès Tchamitch, Gouverneur de la dette générale; Bedros Couyoumdjian,

ancien Directeur général de l'administration des forêts;Christaki Zographos; Banquier; Agop Keutcheck Oglou, Banquier ; Georges Zarifi, Banquier ; Thomas C. Bruce,Directeur de la Banque Impériale Ottomane, H. Forster, Directeur général de la Banque Impériale Ottomane ; S. Fernandez, Direccteur général de la Société Générale de l'Empire Ottoman ; B. Tubini, Directeur général du Crédit Général Ottoman et de Georges Coronio, Administrateur de la Banque de de Constantinople ; M. Emile Devaux, le Directeur de la Banque Impériale Ottomane a signé le rapport de la Commission du budget des recettes et des dépenses de l'exercice 1290 (1874-75).

Or, dans ce rapport on lit les deux paragraphes suivants :

... *Mais dans beaucoup d'autres chapitres, le Gouvernement se trouve gêné dans l'emploi des moyens financiers par des engagements internationaux et surtout par le régime des capitulations. Il y a plusieurs impôts d'un rendement important et d'une perception facile qui, se portant sur les classes aisées, pourraient dimininuer les charges qui pèsent sur les classes laborieuses, mais qui ne peuvent pas s'appliquer dans les circonstances actuelles, car, ne portant que sur les sujets Ottomans ils ne feraient qu'aggraver pour eux des différences déjà trop injustes.*

Nous espérons que ces négociations, rencontrant une sympathie intelligente de la part des Puissances étrangères,pourront rendre au Gouvernement la liberté fiscale qui lui permette d'asseoir sur une base solide et régu-

lière son système financier, liberté qui n'est du reste refusée à aucun Gouvernement du monde. (1)

L'Ambassadeur de France, prenant la lettre de ces paragraphes, a reproché à M. Devaux, comme député de la Nation, de s'être engagé vis-àvis du Gouvernement Ottoman à l'aider dans une croisade contre les Capitulations.

Nous sommes bien convaincu que tel n'est point l'esprit du passage incriminé.

Nous comprenons parfaitement la susceptibilité de notre Ambassadeur, mais dans la pensée de M. Devaux et de ses honorables collègues il s'agissait, non de supprimer d'un coup les capitulations, mais d'agrandir un peu la liberté fiscale du Gouvernement Turc, pour lui donner les moyens de développer la prospérité publique et de faire face aux engagements financiers qu'il a contracté avec l'Etranger.

Abolir les capitulations! mais dans l'état actuel nul ne saurait y songer, le Gouvernement Impérial moins que tout autre.

Pour arriver à ce résultat il faudrait qu'il commençat par séparer complétement la loi religieuse de

(1) Le total général des recettes et des dépenses du 1er Mars 1874, à fin février 1875 donne les chiffres suivants:

Total des dépenses.....	bourses	5.026.916.	(578.095.340 frcs.)
Total, recettes.........	»	4.961.484.	(570.570.660 »
Différence	bourses	65.432.	(57.524.600 »

D'après ces données, vérifiées par des hommes aussi compétents qu'honorables, le budget de l'Empire serait un des mieux équilibrés de l'Europe et la fin de cette crise passée, la Turquie serait certaine de voir arriver une ère de prospérité générale.

la loi civile, qu'il achève son code, qu'il crée une Ecole de droit, que les tribunaux fonctionnent comme en Europe et offrent les mêmes garanties.

Pour atteindre ce but, que de choses restent à faire! Mais parce que la besogne est rude, est-ce une raison pour se croiser les bras?

Cet avis ne saurait être celui d'aucun homme sérieux.

Conjointement avec les membres de la Commission, M. Em. Devaux réclamait pour l'Etat le droit de faire payer aux étrangers, qui viennent faire fortune en Turquie, une partie des impôts dont il frappe ses nationaux.

Cette demande était-elle excessive?

On sait que, malgré notre dévouement et notre grand désir de voir prospérer l'Empire, nous ne marchandons pas nos critiques au Gouvernement.

Nous nous sommes tracé pour ligne de conduite de dire toute la vérité. Voyons quelle est la situation des Ottomans dans la Turquie d'Europe?

C'est en 1453 que Mahommed II Ghazi Abou-el-Feth (Mohammed II le conquérant) s'est emparé de Constantinople. Voici donc 421 ans que les Turcs sont maîtres de l'ancienne capitale de l'Empire Byzantin.

C'est surtout en fait de politique que possession vaut titre. Le successeur de Mahommed II est donc, par droit de conquête et par la consécration des siècles, le légitime possesseur de la Turquie d'Europe.

Les Sultans Ottomans ont pu resserrer ou étendre leurs possessions, à la suite des résultats plus ou moins favorables des guerres Européennes, ou par des accords particuliers avec les grandes Puissances; Mais leur droit est resté intact.

Cependant, dans les sociétés modernes, les droits impliquent des devoirs pour les Princes comme pour les simples particuliers.

Si les Sultans Ottomans ne régnaient que sur l'Asie, ils auraient absolument le droit de gouverner à leur guise, en raison de l'état de civilisation de leurs sujets; mais il ne saurait en être de même lorsqu'ils se présentent comme Souverains des populations Chrétiennes.

Bien qu'ils se prodiguent parfois de singulières caresses, tous les peuples de l'Europe forment une grande famille, et Napoléon Ier a pu dire, avec plus de justesse dans ses paroles que de logique dans ses actes, que « chaque fois qu'il se tirait un coup de canon en Europe, c'était la guerre civile qui recommençait. »

Pour gouverner sur les Chrétiens, il faut gouverner à l'Européenne.

Le Gouvernement en est-il arrivé là? Nous ne le croyons pas.

Quand on discutait des droits suzerains de la couronne Impériale, avec un homme aussi bien élevé, aussi libéral, aussi charmant que S.E. Rachid Pacha, l'ex-Ministre des Affaires Etrangères, on était obligé

de lui donner raison en théorie, en pratique ce n'est pas la même chose.

Les zaptiés et les soldats qui vont au hasard, en suivant les oscillations de leurs bayonnettes, ne nous donneront jamais qu'une bien faible idée d'une bonne police municipale.

Cette police Européenne existe en Egypte, j'espère que dans des conditions meilleures elle est maintenant organisée à Tunis, sur le plan que nous avons vu l'année dernière dans les mains de S. Exc. le général Khérédine.

En tout état de cause, Malte pourrait servir d'exemple.

Il y a dans cette ville deux polices dont les agents, en uniforme, représentent la police anglaise et la police de la Municipalité Maltaise.

Il faut en arriver, ici, à cette combinaison et avoir dans Péra et Galata des officiers de paix, et même des agents de police, parlant une langue comprise par la majorité des habitants du VIme Cercle.

Nous avons longuement traité des hôpitaux, des cimetières et d'autres sujets passablement lugubres, il serait téméraire de conclure de ce fait que Péra soit une ville triste.

Nous avons montré Péra brûlé, regardez sur une photographie Péra reconstruit, c'est une métamorphose.

Le VIme Cercle compte aujourd'hui dans plusieurs de ses rues, des maisons qui peuvent rivaliser avec

celles de Regent Street, de la rue de Rivoli, de la perspective Niewski des boulevards de Vienne, et de Broad-way de New-York.

Nous avons déjà parlé du Palais d'Agob Bey (Keutchek-Oglou). Nous pouvons citer la demeure Princière de Serkis Bey Balian, (Ingénieur architecte du Sultan), la maison Tubini, la maison de M. Adolph Ulman, avec son magnifique magasin de soieries, l'hôtel, le restaurant, le café, les bains et la salle de concert du Luxembourg, le plus bel établissement en ce genre de tout l'Orient, le passage Hazzopoulo, le passage Crespin, le passage Oriental et le nouveau passage d'Europe, la pharmacie Britannique, le Palais de Serbie, le grand Bazar du *Bon Marché*, qui met en vente plus d'un million d'objets, le magasin de nouveautés Demilleville et celui de son voisin Missiri de Rozan, le marchand de glaces et de cristaux, etc., etc.

A part l'allignement des maisons et l'entretien des rues, deux choses qui laissent beaucoup à désirer, Péra prend, depuis quelque temps, des airs de capitale. En hiver, les soirées y sont souvent nombreuses et quelquefois très brillantes.

En plus des bals d'Ambassades, et d'une dizaine de belles soirées particulières, nous avons eu quelques bonnes représentations au Théâtre Français.

La partie féminine était la mieux partagée de notre troupe Française d'opéras-comiques, d'opérettes, de comédies et de vaudevilles, les succès de la saison

ont été, dans leurs genres respectifs, pour MM^mes Collas, Tautin, Magné et Elisa.

Nous avions une excellente basse d'opéra-comique, M. Labat ; un ténor ayant plus de talent que de moyens vocaux, M. Kolletz; un baryton possédant une belle voix et la meilleure méthode pour montrer des dents blanches au public.

Dans la comédie, à part M. Chevalier, ni hommes ni femmes, tous ... des premiers sujets de Quimper-Corentin.

Quant aux petites dames que le trop habile directeur M. Manasse, amène ici tous les ans, plus pour le ravissement de nos yeux que pour le charme de nos oreilles, nous nous sommes laissé dire que plus d'une, parmi elles, avait trouvé dans la Corne-d'Or une véritable coupe d'abondance.

Il est bien entendu que depuis le carême nous n'avons pas chaumé de Concerts: Nous en avons eu deux sous le haut patronnage de S. Exc. Mme la Comtesse de Vogüé, autant sous celui de S. Exc. la Générale Ignatiew, un sous le pavillon du Ministre d'Amérique l'honorable Sir Georges H. Boker ; trois ou quatre sous le patronnage du Comte Barbolani, le Ministre d'Itàlie ; le Concert Ketten, le Concert Deschamps, etc., etc.

Depuis vingt ans on demandait à Péra des voitures publiques, des omnibus et des Tramways, une Compagnie s'est fondée sous le nom de société des tramways.

Certes elle n'a pas atteint la perfection du premier coup; mais enfin ses voitures roulent sur la voie publique et rendent des services indiscutables. L'affaire est incontestablement excellente, par la force des choses elle doit s'améliorer tous les jours, c'est probablement pour cela que ses actions sont dépréciées en ce moment. — Après avoir atteint un cours exagéré elle sont cotées à un chiffre bien au-dessous de leur valeur réelle.

Le même fait s'est produit jadis pour les actions de la Compagnie des bateaux à vapeur du Chirket-i-Haïrié, aujourd'hui l'on ne peut plus s'en procurer à aucun prix.

Nous vivons dans un temps ou le plus petit bourgeois fait son tour d'Europe, où tout le monde demande à étendre ses connaissances, et l'on sait que le meilleur moyen de s'instruire consiste à voyager beaucoup.

Avec les nouvelles lignes de chemins de fer qui se créent, la ville de Constantinople placée aux Portes de l'Asie est destinée à voir, avant peu, centupler le nombre des touristes qui viennent visiter ses monuments et ses mosquées.

Lorsque Stamboul s'embellit, Péra voudrait-il rester en arrière ?

L'honneur des Pérotes est autant en jeu que leurs intérêts.

Mais pour faire bien et grand, il faut une administration qui inspire toute confiance, et pour atteindre ce but, il est indispensable qu'aux prochaines

élections Municipales, tous les Européens s'entendent pour défendre leurs droits en envoyant au Conseil, pour les représenter, des hommes de bonne volonté et de savoir, ayant conscience de leur mission et faisant passer la chose publique avant leurs intérêts particuliers.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LEURS EXCELLENCES

AARIFY PACHA & RACHID PACHA

LE CORPS DIPLOMATIQUE DE CONSTANTINOPLE

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LL.EE. AARIFY PACHA ET RACHID PACHA(*)

LE CORPS DIPLOMATIQUE DE CONSTANTINOPLE

Tout le monde connait ce vieux proverbe : « Dis-moi qui tu fréquentes ? Je te dirai qui tu es. »

A propos des capitales on peut ainsi renverser la proposition : Dis-moi quels sont les Représentants accrédités auprès de ton Gouvernement et je te dirai de quel poids tu pèses dans la politique générale.

Si l'on avait besoin d'une nouvelle preuve, ce qui prouverait le mieux toute l'importance politique de la Turquie, ce serait le soin que met chaque Gouvernement à envoyer ses meilleurs Diplomates dans la Capitale de l'Empire Ottoman.

On peut affirmer que depuis vingt cinq ans, la fine fleur de la Diplomatie a passé par Constantinople.

(*) Notre article sur S. Exc. Rachid Pacha était composé lorsque nous avons appris la nomination comme Ministre des Affaires Etrangères de S. Exc. Aarify Bey, aujourd'hui Aarify Pacha. Nous manquerions au public et à nous même en retranchant une seule ligne à la biographie de l'ex-ministre, et d'après ce que nous savons de l'élévation des sentiments et du noble cœur de S. Exc. Aarify Pacha, nous sommes convaincu qu'en agissant ainsi, nous aurons l'approbation du nouveau titulaire du Ministère des Affaires Etrangères.

Au temps des beaux jours de Napoléon III, les Ambassadeurs Français étaient le plus souvent nommés Ministres des Affaires Etrangères avant de quitter les rives du Bosphore.

Pour les Anglais, les Russes, les Autrichiens et les Français, la moderne Byzance était une école diplomatique.

Les derniers évènements qui se sont accomplis en Europe dans les années 1866, 1870 et 1871, n'ont fait qu'augmenter la situation politique de cette Capitale.

Nous croyons que nos lecteurs nous sauront quelque gré de leur présenter officieusement le Corps Diplomatique ou plutôt, vu l'exiguité de notre cadre, les chefs de Légations actuellement accrédités auprès de S. M. Abd-ul-Aziz Khan, et nous commencerons cette petite revue biographique par Son Ministre des Affaires Etrangères.

S. Exc. Rachid Pacha,

ex-Ministre des Affaires Etrangères.

Rachid Pacha est tout jeune pour occuper une semblable position. Il est né en Egypte en 1831; on voit qu'il n'avait pas encore atteint sa quarante troisième année qu'il était déjà parvenu à l'une des plus hautes situations de l'Empire.

Chose peu commune en Orient, où l'on a vu des Grands Vézirs et des Capitan Pachas dont les pères

étaient cafedjis ou caïkdjis, le Ministre des Affaires Etrangères de la Turquie a le droit d'être fier de sa parenté.

Son père Hassan Haïder Pacha est un Turc, venu très jeune en Egypte, qui a conquis ses grades en servant successivement Méhemmed Ali et son fils Ibrahim Pacha, l'illustre grand-père et le noble père du Khédive Ismaïl.

Rachid Pacha est allié à la famille du fondadeur de la Dynastie Egyptienne par sa grande tante, la mère d'Ibrahim pacha, et par son oncle Mehemmed Bey, le gendre de Mehemmed Ali.

A l'âge de 19 ans, le futur ministre avait fini ses études et son père l'emmenait avec lui, à Constantinople, et le faisait entrer au bureau des traductions (1850) où il resta jusqu'à la mort d'Hassan Haïder Pacha (1863).

Rachid Pacha, dont ses chefs avaient remarqué le goût du travail et la précoce intelligence, fut bientôt envoyé comme Kaïmakam à Artaki (presqu'île Sisique).

On était au début de la guerre de Crimée, les Français arrivent à Gallipoli. On chercha un Gouverneur, Rachid Bey est nommé ; il obtient un succès complet dans ce nouveau poste, et, grâce à l'affabilité de son caractère, il se lie avec nos généraux dont la plupart sont devenus maréchaux de France.

La guerre finie, on signe le traité de Paris (1856). Le Gouvernement Ottoman a besoin d'un Kaïmakam

pour les bouches du Danube nouvellement cédées à la Turquie; le choix tombe sur Rachid Bey.

Il va à Soulina,qui avait été brûlé par les Anglais, grâce à lui une ville neuve est bientôt rebâtie, et de nouveaux villages sont construits.

Le Grand-Vézir, Kiprizli-Mehemmed Pacha, dans une tournée, constate les services rendus par Rachid et l'envoie à Toultcha avec le grade de Pacha.

De Toultcha, il va à Scutari d'Albanie (1861). Le 18 Juin 1861, par un déplorable malentendu ou l'excès de zèle d'un officier Turc, la ville de Belgrade, la capitale de la Serbie, est bombardée pendant cinq heures.

Tandis qu'une commission Européenne se réunissait en toute hâte pour éviter le réveil belliqueux de la question d'Orient, il fallait au Gouvernement un homme intelligent et sympathique pour apaiser les esprits. C'est encore Rachid Pacha qui est désigné.

Il se rend à Belgrade, séjourne quelque temps dans la ville Serbe, s'acquitte de sa mission à la satisfaction générale, rentre à Toultcha et se voit bientôt appeler à Widdin,où il laisse les meilleures traces de son passage.

Lorsque les vilayets du Danube sont formés, le jeune Pacha quitte Widdin pour Smyrne,où il arrive comme valy avec le grade de Vézir et Muchir.

C'était l'époque où tout l'Orient était cruellement éprouvé par le choléra. Le terrible fléau éclate dans l'ancienne capitale de l'Asie-Mineure ; Rachid Pacha se conduit admirablement dans cette douloureuse

circonstance. Son courage et ses services humanitaires sont récompensés, non seulement par la Sublime Porte, mais encore par les puissances étrangères, et le dévouement dont il a donné des preuves éclatantes, dans la ville de Smyrne, lui fait envoyer la Croix de Commandeur de la Légion d'Honneur par S. M. l'Empereur Napoléon III.

Nous le retrouvons ensuite en Syrie. Il séjourne cinq ans à Damas. Il vient de lutter contre un fléau de Dieu, en Asie; en Syrie, il doit combattre les hommes.

Aussi brave général que bon politique, il dompte les tribus rebelles du désert. Amène Ismaïl Attrach, le chef redouté des Druses, qui avait refusé de se rendre à Fuad Pacha, à faire sa soumission, et enfin il termine son œuvre en enlevant aux Ousariés dix mille fusils, sans coup férir.

Rachid Pacha, qui a laissé en Syrie d'excellents souvenirs, est, sur un faux rapport, destitué par Mahmoud Pacha qui l'envoie, un peu plus tard, à Yéni-Bazar.

Pendant qu'il se dirige vers sa nouvelle résidence S. A. Mahmoud Pacha tombe en disgrâce et son successeur Midhat Pacha le nomme Valy de Bosnie.

Dans cette vie par trop active, sous un climat de feu, la santé de Rachid Pacha s'était un peu altérée, il avait absolument besoin de venir se réparer quelque temps sur les rives du Bosphore.

Il rentre à Constantinople au mois d'Octobre 1872. S. Exc. Rachid Pacha est un de ces hommes qu'un

bon Gouvernement ne laisse pas longtemps dans l'inactivité. Dès le mois de mars 1873, il est nommé Ministre des travaux Publics, et un mois plus tard il remplace, au Ministère des Affaires Etrangères, S. Exc. Safvet Pacha.

Safvet Pacha est aujourd'hui Ministre de l'instruction publique,et il rend de très-grands services dans son département, il a été longtemps,à la satisfaction générale,Ambassadeur à Paris,sauf le poste de Grand-Vézir il a, par intérim ou comme titulaire, occupé presque toutes les grandes charges de l'Empire.

C'est un Turc éclairé, libéral, un serviteur dévoué du Sultan, enfin un de ces hauts fonctionnaires qui paraissent à leur place dans toutes les positions.

C'est à un tel personnage,qu'après un passage d'un mois au Ministère des Travaux Publics, venait succéder Rachid Pacha.

Les personnes qui ne connaissaient pas cette Excellence pouvaient seules se demander, si Rachid Pacha serait à la hauteur de sa nouvelle situation.

Aujord'hui tout le monde est édifié sur la capacité exceptionnelle de ce Ministre.

Dans les circonstances les plus délicates et malgré les changements de Grands-Vézirs,il a conservé,pendant plus d'une année, le portefeuille des Affaires Etrangères.

Cependant, en dehors de la question primordiale de la mission un peu longue de Sadyk Pacha, et de l'Emprunt qui doit sauver la position financière, que

de difficultés se sont présentées depuis douze mois!

Le ciel n'a pas toujours été tout azur, et S. Exc. Rachid Pacha a dû souvent, déployer un talent Diplomatique de premier ordre.

Il est Turc, bon Patriote et fervent Musulman, mais il est en même temps l'Oriental le plus Européen, le Ministre le plus conciliant et le croyant le plus tolérant de tout l'Empire Ottoman.

Rachid Pacha, hier ministre est, aujourd'hui rentré dans la vie privée, mais il est du bois dont on fait les Grands Vézirs. C'est alors seulement que l'on pourra porter sur lui un jugement définitif.

—

S. Exc. A'arify Pacha,

Ministre des Affaires Etrangères

DE S. M. I. LE SULTAN ABD-UL-AZIZ.

S. Exc. A'arify Pacha, le nouveau titulaire du Ministère des Affaires Etrangères, est un homme de trop d'esprit pour que nous nous amusions à chanter ses louanges, comme Ministre, avant qu'il ait eu le temps de donner, dans ces hautes fonctions, la mesure exacte de sa valeur.

Cependant, ce que nous pouvons déjà dire, c'est que cette Excellence ne débute pas d'aujourd'hui dans

la carrière diplomatique et qu'elle a, à plusieurs reprises, eu l'occasion de se faire apprécier comme secrétaire d'Ambassade et même comme Ambassadeur.

Ce que nous pouvons également affirmer, c'est qu'A'arify Pacha, dans les différents postes qu'il a occupé, a eu le rare talent de se faire aimer de tout le monde.

Nous ne pensons pas que cette Excellence possède un seul ennemi dans l'Empire, et nous espérons bien qu'Elle ne s'en créera point dans sa nouvelle position.

Nous croyons que la nomination d'A'arify Pacha émane directement de l'initiative du Sultan.

S. M. Abd-ul-Aziz Khan aura voulu conférer un grade élevé, et donner une grande situation, au fonctionnaire aimable qui l'a toujours servi avec un dévouement aussi absolu que respectueux.

Ainsi que son prédécesseur Rachid Pacha, A'arify Bey peut citer le nom de son père avec un légitime orgueil. Le Ministre actuel des Affaires Etrangères est le fils de S. Exc. Chékib Pacha, qui a été plusieurs fois Ministre, et qui a laissé partout une trace glorieuse de sa longue carrière.

Voici une des plus belles pages de la vie de Chékib Pacha. L'histoire se passe en 1841, mais il faut pour la bien comprendre, reprendre les faits depuis l'année 1839.

« La Diplomatie Française venait d'arrêter à temps Ibrahim Pacha, le fils de Méhémed Ali, qui s'avan-

çait à marches forcées, après avoir battu à Nezib (ancienne Nisibe) le général du Sultan, Hafiz Pacha.

Six jours après la défaite de son Général, le Grand Sultan Mahmoud mourait (30 Juin 1839.)

Son fils, le Sultan Abd-ul-Médjid, à peine âgé de seize ans, voyait commencer son règne par la trahison d'un Pacha que son glorieux père avait comblé de ses bienfaits. Le 14 juillet, c'est-à-dire quinze jours après son avènement au Trône, l'homme qui commandait la flotte Turque la livrait à Méhemmed Ali.

C'est à l'aurore d'un nouveau règne, quand le sceptre est dans les mains d'un enfant que l'on peut justement apprécier la fidélité des serviteurs du Trône et leur dévouement à la famille régnante.

Chékib Pacha, qui fut aussi l'un des signataires du traité de 1841, était alors Ambassadeur à Londres et il aida puissamment à faire rendre à son jeune Souverain la flotte emmenée à Alexandrie.

S. M. Abd-ul-Médjid, bien conseillée par les véritables patriotes turcs profita de l'intervention amicale des cinq grandes Puissances pour faire lire solennellement, dans la pleine de Gulhané, aux portes de Constantinople le *Hatt-i-Chérif* qu'il avait signé de sa main.

Dans cette charte le Sultan établissait la taxation de chacun suivant sa fortune; l'assiette et la perception des impôts *sans arbitraire* : l'égalité devant l'impôt du sang; la suppression de la justice secrète; l'abolition de la confiscation; la réforme et le développement de l'instruction publique.

On pouvait croire à une ère de pacification générale et de prospérité pour l'Empire Ottoman ; il n'en fut rien.

L'année 1840 fut tout entière remplie par la lutte de Méhemmed Ali et de son jeune Suzerain.

Le traité du 15 juillet est notifié au Vice-Roi, le Commodore Sir Charles Napier bombarde Beyrouth, sur la côte de Syrie,M. Thiers, chef du Cabinet Français, menace, oscille et tombe le 29 Octobre.

On a bombardé Beyrouth,on bombarde Saint Jean-d'Acre qui capitule le 4 Novembre.

La solution de la question d'Orient ou le Hatt-i-Chérif du Sultan réglant,à la satisfaction des deux parties la position de Méhemmed Ali vis-à-vis de la Porte est du 13 février 1841 — le 15 Mars Reschid Pacha quitte le Ministère des Affaires Etrangères, sans avoir eu le temps de terminer les réformes qu'il avait commencées.

C'est alors que les populations Chrétiennes, travaillées par les ennemis de l'intérieur et les imprudents amis de l'extérieur,se soulèvent de toutes parts.

En Syrie, en Macédoine, en Bulgarie, en Crète tout le monde cherche des armes, et pour ajouter à la confusion générale, en Syrie, les Druses et les Maronites recommencent une nouvelle guerre civile et religieuse.

Pour ramener la paix au sein de ces populations troublées il fallait un homme conciliant et énergique.

Le choix du Sultan Abd-ul-Médjid tomba sur Ché-

kib Pacha le père du nouveau Ministre des Affaires Etrangères.

Le Sultan eut lieu de s'applaudir de son choix,car, Chékib Pacha obtint un succès éclatant et le Liban fut pacifié en moins d'un mois.

Les combattants déposèrent les armes pour aller promener le soc de la charrue à travers les sillons.

S. Exc. A'arify Bey,après avoir fait de très-bonnes études, fut attaché au bureau des traductions et plus tard suivit son père Chékib Pacha dans son Ambassade à Vienne.

De retour à Constantinople il rentrait à son bureau mais il en devenait bientôt le chef.

S. A. A'ali Pacha qui appréciait ses qualités, l'emmena avec lui aux conférences de Vienne et plus tard au traité de Paris (année 1855 et 1856.)

S. A. Fuad Pacha fit désigner A'arify Bey pour accompagner S. M. le Sultan Abd-ul-Aziz dans son voyage en Europe et sa visite à l'Exposition.

Dans ce voyage A'arify Bey se fit remarquer par sa connaissance des hommes et l'aménité de son caractère.

Après la mort, si regrettable de Fuad Pacha et celle d'A'ali Pacha, Aarify Bey fut successivement appelé à remplir les fonctions de Mustéchar du Ministère des Affaires Etrangères; Celles de Drogman du Divan Impréial ; de Mustéchar au département de l'Artillerie, et de Président de la Cour d'Appel.

Le Sultan qui lui accordait de plus en plus sa haute bienveillance l'envoya plus tard à Vienne

comme son Ambassadeur auprès de S. M. l'Empereur d'Autriche.

A'arifi bey eut le talent de se concilier les bonnes grâces de S. M. l'Empereur François-Joseph et de se faire bien accueillir par la société viennoise et bien venir par ses collègues des Puissances Etrangères.

S. Exc. A'arifi Bey a encore occupé les postes de Directeur de la Presse (*), de Grand Drogman du Di-

(*) A propos de la Presse, voulant donner quelques notes, nous nous sommes de la meilleure foi du monde, adressé à l'un de nos honorables confrères, il paraîtrait que nos renseignements sont incomplets.

Oubliant à notre tour la fable : du meunier son fils et l'âne, et sachant que nous n'étions animé que des plus fraternelles intentions vis-à-vis du Journalisme Constantinopolitain, nous avons commis la faute (*expérienciam renovare non voluerunt*) de montrer, épreuves tirées, un passage sur la Presse aux intéressés.

Les Directeurs des journaux ne tiennent que médiocrement à ce que l'on connaisse leurs rédacteurs, tandis que ces derniers ne sont peut-être pas trop fâchés que le public se familiarise avec leurs noms.

Quoi qu'il en soit, malgré le peu d'espérance qui nous reste de contenter tout le monde, nous donnons les rectifications les plus importantes.

« Le *Levant Herald*, M. Fuller, rédacteur Anglais, mérite d'être mis en tête des rédacteurs de cette excellente feuille comme un écrivain de beaucoup de talent.—C'est fait et de grand cœur !

« M. Juliard n'a jamais fait partie de la rédaction quotidienne de ce journal. Nous le regrettons et nous terminons en déclarant que le *Levant Herald* est un journal aussi bien écrit qu'honorablement rédigé.»

Voyons cher confrère êtes-vous content !

Passons au *Levant Times*.

Le *Levant Times*, journal quotidien, en Anglais et Français (nous l'avons déjà dit) avec une édition hebdomadaire en Bulgare.

Propriétaire et rédacteur en chef M. John Laffan Hanly, journaliste Anglais, possédant l'expérience que donnent 25 ans de lutte dans la presse quotidienne.

Nous croyons avoir dit le plus grand bien de ce journal, et n'ayant écrit que ce que nous pensions, nous maintenons notre première affirmation.

van Impérial et de Mustéchar du Ministère des Affaires Etrangères.

Tel est le haut fonctionnaire que S. M. le Sultan vient de créer Vézir et Muchir, et de placer à la tête du Ministère des Affaires Etrangères.

Le nouveau Pacha était un grand admirateur d'Aali Pacha. Il est au pouvoir, notre rôle est fini, la plume appartient à l'Histoire.

Administrateur M. Baron Henri Hanly. Rédacteurs MM. L. Filipucci, L. Charrel, B. H. Hanly, C. Quin et G. Reggio. Reporter M. M. Waiss, partie financière M. M. Marcopouli.—Edition Bulgare M. Tsancoff, traducteur.

Nous avons oublié, en parlant du *Phare du Bosphore*, de citer le nom de notre brave ami le capitaine Gérard, qui envoie à ce journal des correspondances très intéressantes datées du Caire.

Maintenant, chers et honorés confrères, un seul mot de votre humble serviteur : Permettez-moi de vous rappeler que dans un état-major tout le bien que l'on dit du dernier officier d'ordonnance remonte toujours au Général Commandant en Chef !

S. EXC. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL

NICOLAS PAVLOWICH IGNATIEW,

Ambassadeur de Russie.

« Un jour le Grand Saint Niçolas, patron de la Russie, demanda au Souverain maître des cieux, l'autorisation d'envoyer sur la terre un homme capable, dans des temps difficiles, de lutter contre toute la diplomatie Européenne, et de faire accomplir de grandes choses au pays que le Saint devait protéger.

Dieu est toujours bon, mais ce jour-là, les nouvelles qui arrivaient de notre globe semblaient un peu meilleures que de coutume, et le Seigneur était d'une humeur charmante.

« Vas mon grand Saint, lui répondit le Père Eternel, voici devant toi trente générations de Russes. Tu as sur ta droite tous les hommes qui ont honoré la Diplomatie ; prends à chacun ce que tu voudras et forme ton mortel. »

Le bon Saint-Nicolas ne se le fit pas dire deux fois. Il mit, dans un vaste récipient, de la poudre provenant de la dépouille terrestre de l'un des compagnons de Rurik ; de celle d'un serviteur de Vladimir Ier ; et de celle d'un conseiller de Jouri Ier.

Saint Nicolas joignit à cette poudre de la cendre

d'un soldat d'Ivan Ier et de celle d'un Boyard de Moscou, qui vivait du temps de Dimitri III.

Continuant son œuvre, le Patron de la Russie prit encore un fragment de la cervelle durcie d'un Gouverneur d'Ivan IV, le premier Tzar; et le cœur d'un des nobles qui sauvèrent la Patrie, le 3 mars 1613, en proclamant pour leur souverain le jeune Michel, le fils de Fédor Romanow, qui par sa mère descendait de Rurik.

Le Saint, poursuivant son but, ajouta à sa composition de la cendre mêlée, provenant de l'un des hommes qui possédaient la confiance du Tzar Alexis, de l'un des intruments intelligents de Pierre-le-Grand, d'un des agents de la Grande Catherine, et de l'un des plus dévoués et des plus grands admirateurs de cet homme de bronze,qui est mort pour le principe, et que l'on appelait l'Empereur Nicolas.

Cela fait, le Saint aimé des enfants réfléchit un instant, puis il jetta successivement, dans son vase, la clairvoyance d'Olivarès; la finesse de Mazarin, la grandeur de conception de Richelieu, les lunettes de Nesselrode, l'entreprenante hardiesse de Christophe-Colomb, le mépris du danger d'un disciple de Brahma, la ruse d'un Mandarin Chinois, la franchise d'un Slave des bords du Danube et la courtoisie de Buckingham.

Alors, contemplant son œuvre et prévoyant les résultats qu'il allait obtenir, Saint Nicolas mit cette étrange mixtion dans une amphore céleste et l'envoya, par un ange, vers les bords de la Néwa.

Quant à la partie matérielle de la biographie du général Ignatiew, nous l'avons déjà donnée dans un volume ayant pour titre: *Constantinople en 1869. Histoire des hommes et des choses.*

Tout le monde sait que S. Exc. le lieutenant général Nicolas Pavlowich Ignatiew, aide-de-camp général de S. M. l'Empereur de Russie, et son Ambassadeur auprès du Sultan des Ottomans, est né à Saint-Pétersbourg, en 1831.

Il termina fort jeune ses études et entra dans les Hussards de la Garde dès 1848.

Trois ans plus tard,le Capitaine Ignatiew sortait de l'Académie pour aller prendre son rang à l'Ecole d'Etat-Major.

Il traverse rapidement toutes les armes, depuis l'infanterie jusqu'au génie, et dans l'année 1853, on le voit quitter l'Etat-major de la Garde Impériale, pour aller remplir l'emploi de Quartier-Maitre général (sous-chef d'Etat-Major) sous les ordres du commandant en chef de toutes les troupes composant le corps d'armée de la Baltique,le général comte de Berg, qui devait mourir maréchal et lieutenant général du Royaume de Pologne.

C'est à cette époque qu'il fut promu au grade de Colonel et nommé aide-de-camp de l'Empereur.

Après la mort du Tzar Nicolas, lors des préliminaires de la paix, le jeune officier supérieur fut envoyé, par son Gouvernement, en qualité d'Agent Diplomatique, auprès des Cours de Paris et de Londres.

C'est en 1856, au moment des discussions qui précédèrent la signature du traité de Paris, que le nouveau diplomate fit, pour la première fois, apprécier toutes les ressources de son esprit et de son intelligence; à propos des déliminations des frontières des Principautés Danubiennes, et de la rétrocession d'une partie de la Bessarabie à la Moldavie.

C'est après ce traité que le Colonel Ignatiew fit son premier voyage en Orient et visita l'Egypte,

A son retour à Saint-Pétersbourg, il reçut l'ordre de retourner immédiatement à Constantinople pour y porter, au Gouvernement Ottoman, les remerciements de l'Empereur Alexandre II, à propos de l'Ambassade extraordinaire que S. M. le Sultan Abd-ul-Medjid avait envoyée à Moscou à l'occasion de son couronnement.

En 1858, le Colonel Ignatiew fut nommé Général. Nous le voyons à Khiva, négociant un traité de Commerce et levant un plan topographique qui a rendu de grands services aux Russes, pendant l'expédition de l'année dernière.

De Khiva, le Général se rend à Boukhara, traversa l'Asie Centrale(*) et fait 5 ou 6,000 kilomètres à cheval.

(*) Puisque nous parlons de l'Asie Centrale, profitons en pour bien compléter notre pensée au sujet du projet de chemin de fer de MM. Cotard et de Lesseps. Un de nos amis, en lisant une épreuve, nous a demandé si nous ne craignons pas, en racontant l'histoire de l'Ambassade de Russie, d'amoindrir le mérite de nos deux honorables et savants compatriotes. Nous pensions nous être clairement expliqué à ce sujet, mais nous ne demandons pas mieux que d'y revenir.

Sans lui laisser le temps de se reposer, on l'envoie en Chine, par la voie de terre, en lui faisant traverser la Mongolie dans toute sa longueur.

Le Général Ignatiew arrive à Pékin, quelques jours après l'affaire Dagon, où les Chinois avaient fait preuve de tant de duplicité.

Voici, au sujet du séjour de l'Envoyé Russe en Chine, ce que nous avons écrit dans notre volume déjà cité :

« Les Français et les Anglais s'étaient établis en vainqueurs à Pékin. Mais si l'on peut, avec une quinzaine de mille hommes, réaliser des prodiges de bravoure et de hardiesse, c'est à condition de passer comme un ouragan, et les commandants des armées alliées n'avaient nullement la prétention de s'établir dans le pays et d'en occuper militairement les villes.

« Le but était atteint, mais il s'agissait de signer un traité, sans donner le temps d'arriver aux six cent mille Tartares qui s'avançaient, à marche forcée, vers l'immense capitale de la Chine.

« Malheureusement, à la nouvelle de l'entrée des Anglo-Français dans Pékin, tout le monde officiel

M. Cotard nourrissait le projet dans sa tête, il lui manquait des renseignements graphiques. Le Général Ignatiew, qui est peut-être l'Européen qui connaît le mieux ce pays, a pu les lui fournir. La science de M. Cotard a fait le reste.

M. Cotard sera l'inventeur exécuteur des chemins de fer de l'Asie Centrale, comme M. de Lesseps et son fils, qui fait des conférences aux Indes, seront les vulgarisateurs de cette grande idée et les principaux agents de la réalisation de cette œuvre colossale.

avait abandonné la ville; c'est alors que le Général Ignatiew offrit ses bons offices.

» Il se rendit auprès du Prince dont il connaissait la retraite, et le décida, en se donnant comme otage, à rentrer dans la capitale pour y traiter de la paix avec les Représentants de la France et de l'Angleterre.

« Je vais vous conduire vers les Chefs, dit-il au Prince Chinois, je resterai entre les mains de votre escorte; elle me ramenera ici, et j'attendrai que vous veniez me mettre en liberté.

» Les choses se passèrent ainsi; le Général resta deux longs jours en otage et ce n'est qu'après sa délivrance que Lord Elgin, le Baron Gros et le futur Comte de Palikao apprirent le service que leur avait rendu l'Envoyé de la Cour de Russie. »

» L'Empereur Napoléon III, prévenu de ce fait, remit au Général Ignatiew, lors de son passage à Paris, la plaque de la Légion d'Honneur.

» Avant de quitter la Chine il signe avec l'Empereur Y-Ching (Hein Foun) le quatrième fils de feu l'Empereur Tao Kwang (slpendeur de la raison) un traité accordant à l'Empereur Alexandre II de très-grands privilèges et l'annexion d'un pays immense comprenant tout le bassin de l'Amour.

» Par ce traité la Russie, sans avoir brûlé une seule cartouche, recevait cinq mille kilomètres de côtes et vingt deux ports maritimes.

Les limites du Puissant Empire se trouvaient

ainsi étendues depuis l'Océan Pacifique jusqu'aux Montagnes Célestes.

L'année 1861 S. M. l'Empereur Alexandre II chargeait S. Exc. le Général Ignatiew d'aller complimenter, de sa part, le Sultan Abd-ul-Aziz, à l'occasion de son avènement au Trône.

Trois années plus tard, en juillet 1864, le Général était nommé Envoyé Extraordinaire auprès du Sultan; et l'année 1867, il était accrédité en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Ministre plénipoten tiaire.

Voici donc plus de dix ans que S. Exc. le Général Ignatiew réside à Constantinople, cela rend à peu près compréhensible, la parfaite connaissance qu'il possède des hommes et des coutumes de l'Orient.

Il a été dernièrement invité, par l'Empercurur de Russie, à venir à Saint-Pétersbourg pour y assister aux fêtes données à l'occasion du mariage de sa fille la Grande-Duchesse Marie Alexandrowna, avec S. A. Royale Monseigneur le Duc d'Edimbourg. (Le Prince Alfred, né en 1844, le IVme enfant de S. M. la Reine Victoria.)

Le père du Général Ignatiew, l'ancien gouverneur de Saint-Pétersbourg est aujourd'hui le Président du Cabinet de l'Empereur.

Nous avons eu l'honneur de voir, en Russie, les deux frères de S. Exc. l'Ambassadeur, MM. Paul et Alexis Ignatiew, l'un est capitaine l'autre est déjà Général et commande le premier Régiment de la Garde Impériale.

On voit que toute la famille sert utilement sa Patrie.

Un dernier mot sur l'homme privé, le Général Ignatiew a épousé, en 1862, la Princesse Catherine Galitzin, fille du Prince Léonidas Galitzin, il a eu de ce mariage six enfants, un de ces petits anges est remonté de suite au ciel, les autres sont jolis comme des chérubins.

L'aînée des filles, qui ressemble beaucoup à sa mère, promet d'être une merveille de grâce et de beauté.

Le Général est très généreux, quant à sa femme, S. Exc. l'Ambassadrice de Russie, Elle est à la tête de toutes les associations charitables de Constantinople.

L'Ambassadeur déploie une activité prodigieuse, il reçoit plus de deux cents personnes par jour. Sa porte est toujours ouverte. C'est à dérouter la police secrète la plus habile.

Nous avons entendu des gens qui, par conviction ou par flatterie,cherchaient des points de comparaison entre Talleyrand, Cavour, Bismark et le Général Ignatiew. La relation ne saurait être exactement établie. A notre avis,pour nous servir d'une formule algébrique nous dirions :

Talleyrand était une ligne courbe avec des rayons.

Cavour une ligne brisée dans sa course.

Bismark une ligne violemment jetée d'un point à un autre.

Ignatiew est un cercle, dont les mathématiciens de Berlin, de Vienne et de Londres n'ont pas encore trouvé la solution de continuité.

Les deux seules choses qui soient hors de discussion, sont sa vaste intelligence et son profond patriotisme.

Tel est l'homme qui ne demande qu'à être l'ami des Turcs et qui pourrait être leur plus redoutable adversaire.

En 1839, le vieux Sultan Mahmoud disait à ses fils : « Ne faites jamais la guerre avec la Russie, vivez en paix et en amitié avec le Tsar, quand on nous vise d'un autre pays, il se perd beaucoup de projectiles; lorsque la Russie tire sur nous, pas un boulet ne s'égare, ils tombent tous dans l'Empire Ottoman.»

Nous ne parlons pas de gloire, c'est une fumée qui se paie trop cher; causons sérieusement, qu'est-ce que la Turquie a gagné à la guerre de Crimée ?

En 1853, pour la première fois depuis sa fondation, l'Empire Ottoman a emprunté aux places de Paris et de Londres cinquante millions, il doit en 1874, capital, intérêts et amortissements compris, bien près de quatre milliards.

Quant au fameux traité de Paris de 1856, nous estimons que si l'on mettait en loterie ce qui en reste, le placement des billets rencontrerait plus de difficultés que ceux d'un concert patronné par S. Exc. le Comte Barbolani.

Nous ne saurions mieux terminer cette biographie et prouver les véritables sentiments du Général Ignatiew et ceux de la Russie, vis-à-vis de la Turquie, qu'en rappelant ce fait :

Trois jours après la publication des nouvelles réformes, à Constantinople, voici l'article que publiait le *Journal de St-Pétersboury*, au sujet de la circulaire ottomane envoyée par le Ministre des Affaires Etrangères, S. Exc. Rachid Pacha :

« L'Europe suivra d'un œil attentif et avec un intérêt bienveillant la tentative sérieuse que fait le Gouvernement Ottoman d'établir son assiette économique sur des bases moins chancellantes et de favoriser l'essor de l'industrie nationale, encore si peu développée. Elle sait d'ailleurs que de pareilles mesures ne sont pas l'œuvre d'un jour, et que leur application reste souvent en-deça de la volonté de ceux qui en prennent l'initiative. La conception d'un programme aussi vaste n'en fait pas moins honneur à ses auteurs, et il reste à souhaiter qu'il leur soit donné de mener cette œuvre hardie à bonne fin. Même en y appliquaut tout leur zèle, même en ne se heurtant à aucune entrave, ils ne tarderont pas à faire l'expérience que leur bon vouloir est allé peut-être quelque peu au-delà du possible, et qu'il n'est, par exemple, pas facile, — vu les habitudes de l'administration ottomane—d'arriver à ce qu'aucune dépense ne soit faite à moins d'avoir été inscrite au budget, et à ce que celui-ci se solde en exédant de recette de l'exercice prochain.

Mais sans nous arrêter à ces promesses, — nécessaires sans doute pour frapper les esprits par la grandeur de l'entreprise et la leur faire accepter, — le programme contient une série de réformes sérieuses,

dont l'accomplissement suffirait à illustrer les Ministres qui auront eu l'énergie de l'accomplir, et le règne qui leur en aura donné le temps et les moyens.»

S. EXC. LE COMTE DE VOGUÉ

Ambassadeur de France auprès de la Sublime Porte.

Bien que les nouveaux régistres de la ville de Paris ne fassent remonter la naissanee du Comte Charles Jean Melchior de Vogué, qu'au 18 Octobre 1829, on peut cependant ranger notre jeune Ambassadeur parmi les vieux Diplomates; car, avant d'avoir complété sa vingtième année, il débuta dans la carrière des Taleyrand, des Nesselrode et des Metternich comme attaché à l'Ambassade de France à Saint-Pétersbourg. (1849—1851).

La solidité de ses principes, la variétés de ses connaissances, la vivacité de son intelligence et son parfait savoir vivre, lui gagnèrent bientôt la bienveillance de S. M. l'Empereur Nicolas, qui avait tout d'abord remarqué le grand air et la taille très-élevée du jeune attaché Français.

Il ne quitta la Russie, où il sut mériter la sympa-

thie générale,qu'après le coup d'Etat du 2 Décembre 1851.

A partir de cette époque il cessa de se méler à la vie publique,pour se consacrer toutentier aux grands travaux littéraires qui devaient être recompensés par les succès les plus éclatants.

En renonçant à la politique; à vingt et une années de distance, le Comte de Vogüé imitait la noble conduite de son père, le Marquis Leonce Melchior de Vogüé.

Le Marquis est né en 1805, l'année de la victoire d'Austerlitz et du traité de Presbourg. Il était donc enfant lorsque l'Empereur Napoléon 1er, après avoir ébloui le monde par sa fortune,l'étonna par la grandeur de ses revers

Ce n'est qu'en 1823 que le père de notre Ambassadeur entre, comme officier, dans un Régiment de Cavalerie ; il fait la campagne et reçoit la croix sur le champ de bataille pour sa belle conduite.

Plus tard, lorsque pour venger l'affront fait à M. Deval le Consul de France, et la destruction de notre comptoir de La Calle, le Gouvernement de Charles X résolut de chatier Sidi Hussein, le Bey d'Alger, et de détruire le repaire, d'où les pirates et les forbans s'élançaient pour ravager la Méditeranée, enlever les femmes,et fermer l'entrée des Etats Barbaresques au commerce et à la civilisation.

Le marquis de Vogüé prit part à l'expédition d'Alger, en qualité d'officier d'ordonnance de ce brave Général Damremont qui devait trouver une aussi

triste fin, en 1842, l'année de la mort du Duc d'Orléans, dans le terrible accident du chemin de fer de Versailles, (rive gauche.)

Il est bon de rappeler ici de quels ménagements usa d'abord le Gouvernement Français: après avoir établi, devant Alger, un blocus qui ne génait guère le Bey qui recevait tout de l'intérieur; Charles X donna des ordre pour que l'on entrât en négociations avec Mehemed Ali, le Vice-Roi d'Egypte, pour lui offrir, à la condition expresse de détruire la piraterie, de prendre possession des trois Régences et de les Gouverner, sous la Suzeraineté de S. M. le Sultan Mahmoud II.

Toutes les Puissances avaient accepté ce plan qu'elles trouvaient conforme à l'équité et d'une bonne politique, seule l'Angleterre le combattit avec acharnement.

La France dut se faire justice elle même, mais il est incontestable que, sans l'opiniatreté dont fit preuve a cette époque le Cabinet Britannique, l'Algérie, comme terre vassale, appartiendrait aujourd'hui à S. M. Abd-ul-Aziz.

Au printemps de l'année 1830, après une nouvelle et infructueuse tentative auprès de Sidi Hussein, une flotte, commandée par le Vice-Amiral Duperré, faisait voile pour Alger.

Cette flotte était composée de 101 bâtiments de guerre avec un équipage de 27 mille marins — 400 navires marchands étaient affectés au transport — le Corps de débarquement était fort de 37,877 hommes.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés, depuis le départ de cette flotte que le canon des Invalides annonçait, au peuple de Paris, la Victoire de l'armée Française et la prise d'Alger.

Hélas! l'âme du canon est inconsciente, et le peuple Parisien a le cœur aussi mobile que la femme dont parlait François Ier.

Peu de jours après le *Té deum*, le canon grondait encore dans la turbulante Capitale.

Les grands hommes des *trois glorieuses journées* aidaient les ouvriers a soulever des pavés, la Garde Royale faisait son devoir— on rôtissait quelques Suisses héroïques; et le vieux Charles X reprenait le chemin de l'exil et s'en allait mourir à Goritz.

O! les révolutions, en quarante quatre ans avoir cet effroyable actif 1830-1848-1851-1870 et se trouver en face de ce problème 1874!

Le Marquis de Vogüé, après la prise d'Alger, rentre en France pour rejoindre son régiment des Hussards de la Garde; quand il débarqua à Toulon, il apprit que le nouveau Gouvernement avait licencié son corps. Il donna sa démission.

Cependant, malgré sa grande fortune, il n'était point homme à se ranger dans la classe des inutiles. Il se consacra aux intérêts de son département, au développement de l'agriculture et de l'industrie.

En 1834, il reconstruisit et exploita les usines d'Ivoy, dans le Cher; en 1838, il fut appelé à faire partie du Conseil Général de ce département et con-

serva cette fonction honorifique jusqu'en 1851. (Il la reprit en 1864).

Ce département du Cher donne en petit l'image de la France. Seulement, là, elle est personnifiée en deux hommes.

Chaque fois que la propagande socialiste et les idées démagogiques troublent le cerveau du peuple, le citoyen Felix Pyat est nommé représentant du département. Mais aussitôt que, sous une forme ou sous une autre, les idées d'ordre, de travail et de dévouement patriotique reprennent le dessus, le nom de Vogüé sort triomphalement de l'urne électorale.

Pourtant, M. le Marquis de Vogüé n'est pas homme à mettre prudemment son drapeau dans sa poche. En le nommant, les électeurs savent ce qu'ils font, car, au 2 décembre, il fut conduit à Mazas, comme faisant partie de la réunion du X[me] arrondissement, et lorsque le second Empire fut proclamé, ce député fit distribuer, dans tout le département du Cher, la protestation du Comte de Chambord, et il eut l'honneur d'être traduit, pour ce fait, devant le tribunal correctionnel de Cosne, qui l'acquitta, après la brillante plaidoirie de l'illustre et regretté maître Berryer.

M. le Marquis de Vogüé, malgré la vive opposition de Felix Pyat, le commissaire de Ledru-Rollin, fut, en 1848, délégué à la Constituante. Aux élections pour la Législative, la liste rouge passa toute entière dans ce département. Mais après l'échauffourée du mois de juin 1848 (affaire des Arts et Métiers) M. de Vogüé reprit, à la Chambre, la place que le citoyen Felix Pyat

venait d'abandonner .... si promptement.

Après nos revers et le 4 septembre, il fut nommé membre de l'Assemblée Nationale de 1871, battant, par 52,000 suffrages contre 16,000, la liste du persévérant citoyen Felix Pyat.

Ce serait bien mal apprécier M. de Vogüé que de croire qu'il consacrait tout son temps à la politique. La prospérité de son département était l'une de ses principales préoccupations.

Nous avons dit que dès 1834 il faisait marcher l'usine d'Ivoy. En 1848, comprenant, que c'est dans les plus mauvais moments qu'il faut donner du travail aux ouvriers, M. de Vogüé fonde, aux portes des Bourges, les grandes usines de Mazières, dont les ateliers de fonderie et de construction ont pris part aux travaux les plus importants de ces vingt cinq dernières années.

Vice-Président du Congrès agricole de 1845 à 1850, puis Président de la Société d'Agriculture du Cher, il créa, il y a plus de vingt ans, d'importantes exploitations agricoles par Métayage (contrat par lequel le possesseur d'un fonds le donne à cultiver à une famille, à la condition d'en partager les produits avec elle).

Ces essais, tous nouveaux pour le département du Cher, valurent au Marquis de Vogüé la grande Médaille d'Or, au concours régionnal de Bourges, et la Coupe d'honneur au concours de 1870.

En 1846, il avait déjà reçu une Médaille d'Or, mais celle-là il l'avait gagnée en arrachant à une mort

certaine des malheureux submergés par l'inondation du val de la Loire.

On dit : tel père tel fils, et tout le monde connaît le vieux proverbe : noblesse oblige. Voilà quel était l'exemple que le Comte Melchior de Vogüé avait sous les yeux, lorsqu'il donna sa démission d'attaché d'ambassade, à son retour de Saint-Pétersbourg.

Il arrivait du Nord, il voulut faire connaissance avec l'Orient.

Il fit trois voyages en Orient, il visita la Grèce, la Thessalie, la Macédoine, fouilla toute la Syrie, traversa l'Egypte en remontant le Nil, depuis Alexandrie jusqu'à la troisième Cataracte.

Il étudia Le Caire, Karnak, Memphis et La Thèbes aux cent Portes.

A sa rentrée en France, après son premier voyage qui dura deux ans,(1853-1855) il publia et dédia au monde savant *Les Eglises de la Terre Sainte*.

Cet ouvrage in-quarto, orné de cinquante trois gravures eut un succès complet.

L'année suivante le comte de Vogüé intéressait toute la Chrétienté et tout l'Islam, en faisant paraître un volume sous le titre de : *Les Evènements de Syrie*.

Le second voyage que le savant archéologue fit, en 1862, eut pour résultat l'apparition du *Temple de Jérusalem*, monographie du Harem-ech-Chérif.

Enfin,après son troisième voyage,il dota la science d'une œuvre des plus remarquables qui parut en vingt huit livraisons,grand in-quarto, avec planches, sous le titre général de : *L'Architecture Civile et reli-*

gieuse du Ier au VIIme siècle, dans la Syrie centrale. (1865-1869).

Il publia en outre un certain nombre de Mémoires sur l'Epigraphie, la Numismatique et la Mithologie de l'Orient, et collabora à la Revue politique le *Correspondant*, dont son père, M. le Marquis de Vogüé, est l'un des fondateurs.

A la mort du duc de Luynes, le comte de Vogüé fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nous avons confiance en l'avenir, mais il serait puéril de méconnaître qu'en ce moment la France a beaucoup perdu de son prestige. La situation de nos Ambassadeurs n'est point ce qu'elle était il y a seulement quatre ou cinq années. Dans ces temps difficiles, M. le Comte de Vogüé a dignement représenté notre Pays; nous sommes persuadé que livré à ses propres inspirations il eut fait mieux encore.

S. M. le Sultan, qui apprécie beaucoup le noble caractère de M. de Vogüé, lui a conféré le Grand Cordon de l'Osmanié. On se souvient qu'il a reçu la Légion d'Honneur lors de son dernier séjour à Paris.

Possesseur d'une immense fortune, notre Ambassadeur sait faire honneur à la France. Sa maison est admirablement montée et le bal qu'il a donné cet hiver a été, sans conteste, le plus brillant et le plus somptueux de la saison.

Il aime trop les arts pour ne pas protéger les artistes. Jamais l'infortune ne fera antichambre à l'Ambassade de France.

M. de Vogüé est remarié en secondes noces ; il a deux filles ravissantes et trois charmants jeunes garçons. Quant à Madame la comtesse de Vogüé, elle ne se contente pas d'être, par la grâce, la distinction et la beauté, l'une des Reines de nos salons; elle ambitionne encore un autre titre, c'est celui de consolatrice des affligés et de protectrice de toutes les infortunes.

S. EXC. SIR HENRI GEORGES ELLIOT,

Ambassadeur d'Angleterre auprès de la Sublime-Porte.

Le Représentant de la Grande-Bretagne est né en 1817, il descend d'une noble famille Ecossaise dont tous les membres ont depuis plus d'un siècle appartenu au parti libéral.

Les Anglais sont des gens pratiques et toutes les opinions,si elles sont défendues avec talent, peuvent conduire à la fortune.

L'aristocratie Britannique,au lieu de s'isoler,guette toutes les réputations qu'elle voit poindre à l'horizon politique, et avant que l'homme devienne sérieusement dangereux, elle lui ouvre les portes de la Chambre des Pairs.

Le frère de S. Exc. l'Ambassadeur d'Angleterre a fait sa carrière dans la marine, il était Commodore de 2e classse, pendant la campagne de la Baltique, en 1855.

Il devint aide-de camp de la Reine en 1857, plus tard il fut nommé Contre-Amiral, en 1863, et Vice-Amiral en 1866.

Ils sont tous les deux les fils du deuxième Comte de Minto, personnage politique très connu en Europe qui a joué un rôle fort important en Italie, avant la réunion de tous les Etats Italiens sous la couronne de S. M. le Roi Victor-Emmanuel II.

L'oncle de Sir Henri Georges Elliot est le troisième Comte de Minto (William-Hugh Elliot Murat Kynynmond, né à Minto-Castle en 1814, fils du célèbre Diplomate de ce nom, et petit-fils d'un Gouverneur général du Bengale qui a laissé de profonds souvenirs dans ce pays.

Le futur troisième Comte de Minto siégeait à la Chambre des Communes depuis 1837, et il professait des idées très libérales, surtout comme représentant du Bourg de Clock-Mannan, lorsque, le 31 Juillet 1859, la mort de son père le fit Comte et Pair d'Angleterre.

Il paraît que les chemins des bords de la Néwa conduisent facilement aux rives du Bosphore, car, S. Exc. Sir Elliot a fait, ainsi que S. Exc. le Comte de Vogüé, ses premières armes diplomatiques à St-Pétersbourg.

En sortant de l'Université de Cambridge, Sir Elliot

devint le secrétaire de ce hardi navigateur qui devait trouver une fin si terrible, à cinquante milles de l'anse de Ferry.

Sir John Franklin, en partant avec sa femme, la noble et courageuse lady Franklin, pour se rendre sur la terre de Van-Diémen, dont il venait d'être nommé Gouverneur, emmenait avec lui son jeune secrétaire.

Sir Elliot resta trois années auprès de Sir John Franklin (1836-1839), puis il retourna en Angleterre, fit un stage d'un an au Ministère des Affaires Etrangères, et nous le voyons, comme nous le disions quelques lignes plus haut, attaché à l'Ambassade de Saint-Pétersbourg en 1841.

Après avoir fait un assez long séjour en Russie, nous le trouvons secrétaire de la Légation à Vienne (1853), où il reste plusieurs années.

En 1859, une campagne diplomatique préludait à la guerre d'Italie.

Les paroles, adressées par Napoléon III, le 1er Janvier, à l'Ambassadeur Autrichien. Celles de François Joseph II, à l'Ambassadeur Français.

Victor-Emmanuel, ouvrant les Chambres par ces mots : « Je ne puis être insensible aux cris de douleur de l'Italie (10 janvier), ainsi que la partie de son discours dans laquelle S. M. la Reine d'Angleterre, témoignait de son désir « de voir maintenir pure la foi des traités (3 février), et la brochure gouvernementale : *Napoléon III et l'Italie* ! Tout cela ne présageait rien de bon, car, bien que le discours

prononcé devant les Chambres, par Napoléon III, n'attestât encore qu'une situation fortement tendue; et que les notes du du 5 et 15 mars aient eu évidemment pour but de calmer les esprits, la situation n'en était pas moins très grave.

L'Autriche armait autour de la frontière du Piémont, tandis que les Chambres de Turin acceptaient, le 4 février, et votaient, le 9 du même mois, un emprunt de cinquante millions qui était immédiatement couvert.

Cavour venait d'être appelé à Paris par l'Empereur des Français; le Grand-duc de Toscane n'avait pas encore abdiqué en faveur de son fils; mais le Roi de Naples, Ferdinand II, était mort, en laissant la Couronne à un jeune Prince âgé seulement de vingt trois ans.

Le nouveau Roi était né de Christine de Savoie, et venait de se marier à la vaillante sœur de l'Impératrice d'Autriche.

On n'a pas oublié que ce Souverain, qui était animé des meilleures intentions, avait, dès son avènement au Trône, accordé une amnistie complète, pour crimes et délits politiques.

C'est auprès de ce Monarque, et dans de telles conditions, que Sir Elliot fut accrédité à la Cour du Roi de Naples.

La présence du Ministre Anglais fit naître de grandes espérances.

Hélas ! tout le monde a souvenir du double jeu qui se jouait alors en Italie.

Il en fut de ces espérances comme du stationnement de la flotte Française, dans les eaux de Gaëte, et de la remise de la fameuse lettre de Napoléon-III... « déclarant injuste l'agression du Roi de Piémont..., mais engageant le Roi de Naples à ne pas prolonger sa résistance.

En 1862, Sir Elliot est chargé d'une mission confidentielle en Grèce, il s'agissait alors, moyennant certaines promesses, données au nom de l'Angleterre, de faire élire le fils de S. M. la Reine Victoria, S. A. R. Mgr le Prince Alfred, Duc d'Edimbourg, comme Roi des Hellénes.

On sait quel fut le sort de cette tentative qui fut cependant menée avec beaucoup d'intelligence et de hardiesse.

Malgré cet insuccès, dont on ne pouvait du reste nullement le rendre responsable, Sir Elliot fut nommé, en 1867, Ambassadeur et Envoyé Extraordinaire auprés de la Sublime Porte, la même année il recevait le titre de conseiller privé. Voici donc la huitième année que cette Excellence occupe avec distinction ce haut poste en Turquie.

Comme homme politique, Sir Elliot est de l'Ecole de Sir John Russel, avec cette particularité que les derniers évènements n'ont modifié en rien ses opinions, et qu'Il se croit toujours au lendemain de la campagne de Crimée.

Pour cet Ambassadeur, l'Empire Ottoman ne doit avoir qu'un but : Dans sa politique intérieure et extérieure, agir de façon à contenter l'Angleterre.

Moyennant cela, selon le noble Diplomate, la Turquie ne doit rien redouter pour le présent; et son avenir est assuré.

Comme homme pratique, comme représentant de la première puissance commerciale de l'Europe, nous avons déjà eu l'avantage de présenter Sa Seigneurie, dans ce volume, page 233 et suivantes.

Maintenant, si l'excès de sa confiance dans les forces de la Grande-Bretagne, si son orgueilleux patriotisme le font parfois marcher la tête dans les nuages, dès que ses pieds retouchent le sol, il redevient le Gentleman le plus accompli et le plus bienveillant.

S. Exc. Lady Elliot, l'Ambassadrice d'Angleterre est une très grande Dame, fort simple et très sympathique. Les jeunes miss sont aussi bonnes que charmantes.

(EMPIRE AUSTRO-HONGROIS)

S. EXC. M. LE COMTE LUDOLF,

Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

S. EXC. M. LE COMTE ZICHY,

Ambassadeur d'Autriche-Hongrie auprès la S. Porte.

S. Exc. M. le Comte Ludolf.

Assez de gens vont toujours au soleil levant et oublient, dès le lendemain, les personnages qu'ils encensaient la veille. Montrons, pour faire exception à cette mauvaise règle, que nous sommes de ceux

pour lesquels la mémoire du cœur n'est point un vain mot, et conservons sa place, dans nos petites biographies au Diplomate Austro-Hongrois qui vient à peine de nous quitter.

Son Excellence le Comte de Ludolf est entré fort jeune dans la Diplomatie, et il a parcouru très vivement une fort belle carrière.

C'est un Diplomate de race, malheureusement le poste de Constantinople est excessivement difficile. Ce n'est point le tout que de suivre une ligne droite, ayant un point de départ habilement désigné; il faut encore être toujours en éveil, et s'apprêter constamment à lutter contre le connu et l'inconnu.

Comme l'on sait que les Gouvernements accréditent constamment, auprès de la Sublime Porte, les Diplomates dans lesquels ils ont le plus de confiance, tout nouvel Ambassadeur, tout nouveau Ministre est attendu, avec une anxiété fiévreuse, par un public spécial, que l'on peut d'avance diviser en trois catégories : les amis, les ennemis et les désintéressés.

Dès le lendemain de son arrivée à Constantinople, une foule de gens épient toutes ses actions et commentent chacune de ses paroles.

On est impatient de le voir à l'œuvre.

Les Puissances Etrangères ont très souvent la prévoyance de n'envoyer, en Turquie, comme Chefs de Légations, que des Ministres ayant déjà rempli ici, des fonctions de secrétaires ou d'attachés d'Ambassade. Mais, à Constantinople, chaque nouveau Grand-Vézir inaugure une politique nouvelle. On doit donc étu-

dier sans cesse, pour connaître un terrain forcément très glissant, pour un homme tout frais arrivé sur le Bosphore.

Les ennemis (nous parlons des adversaires du drapeau et non des ennemis personnels ; il en est de même quand nous désignons les personnes de la deuxième classe). Les ennemis, disions-nous, attendent la moindre faute pour la grossir démésurément. Plus le personnage aura de valeur réelle, plus il sera redouté par ses adversaires, plus on s'évertuera à dénaturer ses actes.

Une honorable médiocrité peut seule avoir la chance d'être flattée par tout le monde.

Les amis sont encore bien plus dangereux, souvent par patriotisme, et quelques fois par intérêt, ils commencent par surfaire la réputation de l'Ambassadeur ou du Ministre, avant même que l'un ou l'autre se soient embarqués pour rejoindre leur Poste.

« Ah ! vous ne connaissez pas cet homme, ses collègues n'ont qu'à bien se tenir. Vous allez voir les choses changer de face. Ce Diplomate est un Talleyrand à boussole fixe, un Metternich complet. Ce n'est point lui que l'on pourra tromper ou endormir avec de belles paroles, c'est un de Maistre doublé d'un Machiavel ! »

La troisième fraction du public, les désintéressés, en écoutant ce langage, se disent entr'eux : Il paraît que nous allons voir un rude jouteur, assister à une fameuse partie ; et ils se préparent à compter les coups,

L'Ambassadeur ou le Ministre est enfin arrivé, Il va faire sa visite solennelle au Sultan, un mois après les désintéressés sont fixés : le nouvel arrivant est un fort galant homme , un excellent patriote, un très honorable Diplomate, qui s'occupe beaucoup, voire même de trop, de toutes les affaires. Mais il n'est ni le petit-fils de Richelieu, ni le neveu de Mazarin, ni le fils de Metternich.

Quant au Comte Ludolf, qu'il soit appelé à l'Ambassade de Paris, de Londres ou de St-Pétersbourg, il saura se montrer partout digne de la haute confiance de son Gouvernement, et rendra sûrement de bons et loyaux services à son Souverain et à sa patrie.

Comme homme, S. Exc. le Comte Ludolf est d'une courtoisie et d'une bienveillance à toute épreuve.

Il jouissait à Constantinople de la sympathie des Turcs, et de celle de tous ses honorables Collègues.

Sans avoir une très grande fortune il était bon, généreux, secourable, il protégeait volontiers les arts et recevait admirablement bien.

Cet hiver, par une des plus mauvaises soirées de la saison, nous avons vu, au Palais de l'Ambassade d'Autriche, Madame de Kosjek, la toute gracieuse femme du très intelligent et très aimable Conseiller de l'Ambassde, faire, au nom du Comte de Ludolf, d'une façon charmante, les honneurs d'un bal qui fut l'un des plus brillants du Carnaval.

Le buffet était somptueusement fourni, quant au souper, il fut tout simplement digne de Luculus invitant Luculus.

S. Exc. M. le Comte Ludolf nous a quitté, il est aujourd'hui remplacé à Constantinople, par S. Exc. le Comte Zichy, ambassadeur de l'Empire-Austro-Hongrois.

S. Exc. M. le Comte Zichy.

Le nouvel Ambassadeur de S. M. l'Empereur François-Joseph II, auprès de la Sublime Porte, appartient à l'une des plus anciennes familles de la noblesse Hongroise.

Il est possesseur d'une fortune magnifique et cette Excellence pourrait être, ici, d'un très bon exemple, en démontrant aux Turcs comment, avec beaucoup d'intelligence et beaucoup d'ordre, on peut aisément quintupler sa fortune.

L'illustre père du Comte Zichy a laissé, en mourant, d'assez grands biens à ses enfants, mais c'est le successeur du Comte Ludolf qui a fait fructifier l'héritage paternel.

Le Comte Zichy a un double caractère, c'est le résumé de deux natures complétement différentes. L'une prend soin de l'argent comme un Saraf, l'autre fait tout avec prodigalité, et pour nous servir d'une expression populaire, n'a pas de plus grand plaisir que celui de jeter l'argent par les fenêtres.

Si vous demandiez à un banquier de Vienne :

« De quelle somme croyez-vous que le Comte Zichy pourrait disposer pour une magnifique affaire? Il vous répondrait, le Comte a toujours au minimum une quinzaine de millions de florins à la Banque. »

Si vous questionniez un électeur Hongrois, sur les revenus directs du Comte Zichy? « Il vous dirait, c'est l'un de nos plus riches Magnats, rien que sur la race porcine, il gagne plus de deux cent cinquante à trois cent mille florins par année. »

Nul ne connait mieux la valeur de la terre que le Représentant de l'Empire Austro-Hongrois à Constantinople; il n'y a pas, dans ses vastes domaines, un seul pouce de terrain qui ne soit cultivé, pas un arbre qui ne soit taillé à son heure.

Maintenant voici la contre-partie de ce caractère, le Comte est peut-être l'homme le plus généreux et le plus dépensier de son époque.

S'il n'est pas retenu par la crainte d'écraser ses collègues, à force de magnificence, jamais Péra n'aura vu des fêtes semblables à celles qui seront données, cet hiver, au Palais de l'Ambassade d'Autriche.

Pour les pauvres, pour le commerce, pour le Théâtre, pour les artistes qui donnent des Concerts, l'arrivée du Comte Zichy est une véritable bonne fortune.

C'est un de ces hommes à la porte desquels le malheur peut frapper sans crainte de les importuner.

Il ne faudrait pas croire que les soucis de l'administration de son immense fortune aient empêché

le Comte Zichy de s'occuper de politique et de se mêler aux affaires de son pays.

Conservateur par naissance et par raison, son patriotisme a toujours été doublé d'un dévouement à toute épreuve à la Personne et à la couronne de S. M. l'Empereur François-Joseph II.

C'est pour cette raison, et connaissant ses sentiments, que le 6 mai 1849, après avoir pris à Presbourg, le commandement en chef de l'armée autrichienne, le jeune Empereur délégua le Comte Zichy, comme Son Commissaire spécial, auprès des nouvelles armées que S. M. le Tzar Nicolas venait d'envoyer en Hongrie.

Nous savons, par état, l'histoire de tous les hommes politiques de notre temps.

Dieu nous a permis de conserver, jusqu'à présent, une implacable mémoire.

Mais, nous avons conscience de notre époque, et nous n'ignorons point que beaucoup de personnes, parmi les meilleurs esprits, se plaignent de voir la foi Religieuse et la foi politique s'amoindrir chaque jour davantage.

Hélas ! Nous sommes parfois effrayé en constatant jusqu'où peut remonter la cause de ce désordre moral.

Où se trouve aujourd'hui la vérité ?

En religion, un vieillard vénérable qui laissera malgré tout la mémoire d'un grand Pontife, fait par respect sanctionner, dans un conclave, un dogme inopportun qui, sous le prétexte d'affirmer l'infailli-

bilité du Pape, même comme Souverain, a pour résultat de mettre une nouvelle arme entre les mains des ennemis de l'Eglise, de jeter un nouveau brandon de discorde au sein de la chrétienté et de diviser les fidèles.

En politique, les Souverains semblent parfois marcher sans boussole fixe, et nous en avons vu qui prenaient pour pilotes des hommes qui, sous leur règne, avaient tenté de faire sauter le navire de l'Etat.

Il y a peu de Souverains qui nous inspirent une plus respectueuse sympathie que S. M. l'Empereur d'Autriche-Hongrie. Son Premier Ministre S. Exc. le Comte Andrassy est un homme d'une haute capacité et d'un grand esprit, nous espérons qu'il conduira l'Empire Austro-Hongrois vers de brillantes destinées; mais enfin, sans rappeler les évènements de Temeswar, et sans rechercher où se trouvait le Comte Andrassy, alors que l'Empereur François-Joseph était à Presbourg, nous ne pouvons oublier que cette Excellence vint, en 1849, à Constantinople, trouver le Grand-Vézir du Sultan Abd-ul-Médjid, comme délégué de l'insurrection Hongroise.

Quelle moralité faut-il tirer de ce souvenir ?

C'est que nous sommes bien loin de 1849 ; qu'en politique on oublie volontiers les erreurs de jeunesse ; et que l'Empire Austro-Hongrois sera admirablement représenté à Constantinople par S. Exc. le Comte Zichy puisque cet Ambassadeur possède à la fois la confiance de son Souverain et celle du Comte Andrassy, son Premier Ministre.

S. EXC. M. FRÉDÉRIC D'EICHMANN,

Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de l'Allemagne auprès de la Sublime Porte.

Nous avons joué une partie et nous l'avons perdue!

N'y eut-elle point été contrainte par la force, la France n'aurait accompli que son devoir en faisant honneur à sa signature. Nous avons perdu par la force ce que la force nous avait donné.

Moins les chères Provinces rétrocédées, le territoire Français a été complétement évacué par les armées Allemandes; nous sommes donc en état de paix avec l'Allemagne, et dans ces conditions les sous-entendus sont peu dignes et d'une mauvaise politique.

L'avenir appartient, d'abord à Dieu, et ensuite aux peuples travailleurs qui savent bien vouloir une chose, mais il faut avant tout éviter les vaines fanfaronades et accepter avec courage les faits accomplis.

Nous avons vu, au Palais de l'Ambassade de France, S. Exc. le Comte de Vogüé ouvrir le bal avec S. Exc. Madame d'Eichmann, et M. d'Eichmann, faisant en même temps valser Madame la Comtesse de Vogüé.

Les deux Diplomates donnaient là un excellent exemple.

Pour nous, bien que plus d'une plaie soit encore saignante, nous nous croyons tenu à d'autant plus de modération et d'égards, envers le Ministre d'Allemagne, qu'il était naguère notre ennemi.

M. d'Eichmann est né à Berlin, le 30 mars 1826. Sa famille qui est des plus honorables a compté, depuis plus d'un siècle, différents membres exerçant avec honneur de hautes fonctions dans l'administration Prussienne.

Sous le règne de S. M. Frédéric Guillaume IV, le père de M. d'Eichmann fut Ministre de l'Intérieur et il administra, pendant dix-huit ans, avec autant d'intelligence que de dévouement au bien public, la Province de Prusse, en qualité de Gouverneur Général.

Le jeune d'Eichmann fit d'excellentes études et passa brillamment ses examens.

En 1848, M. Camphausen, le commissaire du Roi de Prusse auprès de la Confédération Germanique, fit entrer M. Frédéric d'Eichmann dans la carrière diplomatique, en l'appelant auprès de lui à Francfort-sur-le-Mein.

La révolution de Février avait eu son contre-coup dans presque toute l'Europe. L'Allemagne, travaillée par les socialistes et les républicains, avait vu les insurrections triompher momentanément dans un grand nombre de capitales.

Le séparatisme, dans lequel vivait la Confédération Germanique, était un grand point d'appui pour les révolutionnaires.

Tout au moins en Europe, les grandes nations ne

peuvent vivre qu'avec un fort pouvoir central et un principe, dont la majesté, planant au-dessus des partis inspire le respect et le dévouement, et ne soit pas sans cesse à la merci du vote d'une Chambre ou d'une échaffourée populaire.

On se souvient, sans aucun doute, que le 19 Janvier 1849 le Parlement de Francfort avait décidé que la dignité de chef de l'Empire serait conférée à un Prince-Régnant de l'Allemagne, et que le 27 du même mois, en votant la constitution et les loi fondamentales, il avait ajouté que cette dignité serait héréditaire.

Enfin par un nouveau vote, en date du 28 Mars, malgré les succès de l'Autriche en Italie, le Parlement conférait le titre d'Empereur d'Allemagne au Roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV.

Les raisins n'étaient pas murs, S. M. Frédéric-Guillaume fit une réponse assez équivoque, (3 Avril) et l'Empereur d'Autriche, déclarant que l'Assemblée de Francfort avait outrepassé ses pouvoirs, rappela ses Députés (5 et 8 avril).

Il est vrai que le Roi de Prusse, après avoir rappelé ses Députés de Francfort, essaya bientôt au moyen du traité, dit des trois Rois, (conclu avec S. M. le Roi de Saxe, Frédéric Auguste II, et avec S. M. Ernest Auguste, l'ancien Duc de Cumberland, le père de l'ex-Roi George 1er,) de reconstituer, à son profit, l'unité allemande destinée à maintenir la sûreté intérieur et extérieure de l'Allemagne. (26 mai 1849).

C'est à cette époque, pendant la campagne du Grand Duché de Bade, que le Prince de Prusse, aujourd'hui Guillaume Ier, Empereur d'Allemagne, attacha M. Frédéric d'Eichmann à la section politique de son quartier général.

L'œuvre de pacification, de rétablissement et de répression accomplie en Allemagne, M. d'Eichmann, qui avait eu le temps de faire apprécier son intelligence et la droiture de son jugement, passa avec le titre de second secrétaire à la Légation de Prusse à Carlsruhe.

En 1851, avant le coup d'Etat du Prince Napoléon, la Légation Prussienne accréditée auprès de S. M. Ferdinand II, Roi de Naples et des deux Siciles, vit arriver M. d'Eichmann en qualité de Premier Secrétaire.

C'est maintenant la troisième fois que M. d'Eichmann exerce des fonctions diplomatiques à Constantinople.

La première fois il y fut envoyé en 1853, en qualité de Conseiller de la Légation Prussienne ; la seconde fois en 1858, il fut accrédité auprès de la Sublime Porte comme Chargé d'Affaires, et enfin en 1873, M. d'Eichmann reprenait la route du Bosphore, avec le titre d'Envoyé Extraordinaire et de Ministre Plénipotentiaire de l'Allemagne.

Entre ces trois voyages vers la Capitale de l'Empire Ottoman, M. d'Eichmann fut, en 1856, appelé par S. Exc. le Baron de Manteuffel, à Berlin, au dé-

partement politique du Ministère des Affaires Etrangères.

C'est pendant ce séjour à Berlin qu'il composa son livre sur les réformes de l'Empire Ottoman. Cet ouvrage apprécie avec une grande élévation d'idées la situation exacte de toutes les populations chrétiennes d'Orient.

Lorsque M. le Comte de Goltz fut nommé Ministre de Prusse près la Sublime Porte (1859), M. d'Eichmann fut placé à la tête de la direction politique, en remplacement du Baron de Schleinitz, nommé Ministre des Affaires Etrangères par le Prince Régent.

Le futur Représentant de l'Allemagne, à Constantinople, avançait à grands pas dans la carrière qu'il n'a certes point encore totalement parcourue. En 1861 il était accrédité auprès de S. M. Don Pedro II, Empereur du Brésil, comme Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

M. d'Eichmann rendit, au Brésil, des services qui ne seront pas oubliés par la nombreuse population Allemande qui est venue chercher fortune sur le sol, où Don Pedro Ier, s'est taillé un fort bel Empire dans une colonie Portuguaise.

Rappelé en France à la fin de l'année 1866, immédiatement après Sadowa, le Gouvernement renonçant à l'idée de l'envoyer à Stuttgard, lui donna une mission de confiance, en le nommant au Poste de Dresde.

Il fallait un Ministre Prussien d'un grand tact, un homme sympathique, pour que S. M. le Roi Jean,

le frère de Frédéric Auguste II, le petit-fils de Frédéric-Auguste Ier, (qui de Duc-Electeur avait été fait Roi, par Napoléon Ier, en 1806) en vint à oublier la dernière guerre et à établir, avec son vainqueur le Roi Guillaume 1er, ces rapports d'amitié ou tout au moins de confiance qui devinrent la base de la Confédération de i'Allemagne du Nord; et firent réussir le premier acte de ce grand drame politique et militaire dont le cinquième acte devait se passer à Versailles.

M. d'Eichmann est un homme simple et distingué, il est fort bien vu chez les Turcs et parfaitement accueilli par ses collègues, S. M. I. le Sultan lui a dernièrement conféré le Grand Cordon de son Ordre de l'Osmanié.

Madame d'Eichmann, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, a la réputation d'être une femme aussi modeste que charmante.

Maintenant si vous nous demandiez quelle est, par rapport à la France, la politique suivie par l'Envoyé Extraordinaire, et probablement le futur Ambassadeur de l'Allemagne du Nord ?

Nous vous répondrions: nous avons en Allemagne beaucoup d'adversaires et quelques ennemis.

S. A. le Prince Frédéric Charles, qui avait fait, avant la guerre, un volume militaire très intéressant, sous ce titre : l'*Art de combattre les Français*, est un terrible adversaire, ce n'est point un ennemi.

Le Maréchal Comte de Moltke, qui a si admirablement organisé cette armée qui nous a battus, est

un adversaire des plus dangereux ; mais après la victoire, quand l'illustre Maréchal prend la plume, il raconte simplement sa campagne, il rend justice à notre armée et il regarde comme indigne de lui d'humilier les vaincus. C'est un adversaire savant, heureux, constamment loyal et toujours courtois, c'est un gentilhomme; ce n'est point un ennemi.

On représente S. A. I. et R. le Prince Héritier de la Couronne d'Allemagne et de Prusse, qui s'est vaillamment battu pendant la campagne, comme un ami de l'humanité, comme un homme aux idées justes et sagement libérales. Il peut être un adversaire; Il ne doit pas être un ennemi.

Nous avons eu l'honneur d'approcher jadis, à Ems, du futur Empereur d'Allemagne, alors que Sa Majesté Guillaume Ier n'était encore que Prince Régent.

Nous l'avons vu bon, affable, généreux. Il était, comme l'Empereur Napoléon III, aimé par tout son entourage et adoré de ses serviteurs. Depuis cette époque Sa Majesté nous a fait beaucoup de mal. Nous avons personnellement combattu, pâti et souffert; cependant, nous pensons que si l'Empereur Guillaume est un adversaire,que la raison politique peut rendre implacable ; ce n'est point un ennemi dans toute l'acception du mot.

Don Iniego demandait un jour à Olivarès, le premier Ministre de Philippe IV, qui venait, en 1641, de punir cruellement la rébellion de Tortose, en Catalogne, ce qu'il entendait par un ennemi véritable.

« Un ennemi, répondit le grand Ministre, qui lutta souvent avec avantage contre le Cardinal de Richelieu, « un ennemi, c'est celui qui n'est jamais satisfait de sa victoire; un ennemi c'est celui qu'aucune vengeance ne saurait assouvir.

» Un ennemi c'est celui dont la haine grandit avec les succès.

» Un ennemi c'est celui qui brûlerait sa ferme et son champ plein d'épis verts, pour rôtir les jambes de son ennemi.

» Un ennemi c'est celui que l'on doit surveiller, mais qu'il ne faut jamais nommer.

En nous rappelant les paroles d'Olivarès, nous en tirons cette déduction que, par patriotisme, M. d'Eichman est peut-être l'adversaire de la France; mais que cet honorable et très intelligent Diplomate ne peut certainement pas être classé parmi ses ennemis.

S. EXC. LE GÉNÉRAL MOHSIN-KHAN

Ministre Plénipotentiaire de Perse auprès de la Sublime Porte.

S. Exc.Mohsin-Khan descend d'une illustre famille Arabe de l'une des tribus guerrières du béni Cheiban.

A la suite d'une lutte politique et religieuse, ses aïeux émigrèrent de la Mecque et vinrent se fixer à

Bagdad, où ils occupèrent de grandes fonctions dans l'Etat jusqu'à l'époque de l'avènement au Trône du Schah Abbas-le-Grand, le vainqueur des Mongols.

Un de ses ancêtres fut alors nommé chef des gardiens des tombeaux, et conservateur des biens Ecclésiastiques.

Cette charge, qui devint héréditaire dans la famille de Mohsin-Khan,était celle que l'on regardait comme la plus honorable et la plus enviable dans la ville de Bagdad.

Un de ces bouleversements malheureusement trop fréquents en Orient força la famille du Ministre actuel de Perse à Constantinople à quitter cettô antique cité ; elle vint s'établir d'abord à Rescht, il y a une couple de siècles, et ensuite à Tauris.

C'est en Perse, dans cette dernière ville, que le père de Mohsin-Khan, le Cheïk Kiarzim épousa la fille de l'un des notables de Tauris, également d'origine Arabe, et descendant directement du Prophète Mohammed.

Laissez-nous, au sujet de cette noble épousée, détruire un préjugé fort répandu en Europe et même en Turquie;

En voyant passer, dans les rues de Stamboul, une Persane dont le voile très-long et fort épais dérobe mieux le visage, aux regards du public, que ne le fait le coquet et transparent *iaschmack* des femmes Turques;

Le Chrétien et peut-être l'Osmanli se disent : au

point de vue de la liberté de la femme, la Perse est moins avancée que la Turquie ou l'Egypte !

Cette opinion est erronée.

Bien que dans ces dernières années S. M. Impériale Nassr-ed-din Schah ait fait embellir et assainir sa capitale, que Téhéran possède maintenant de beaux quartiers et des boulavards agréables pour la promenade, le gaz fait encore défaut dans l'antique Empire des Cyrus, des Cambyse et des Darius.

Le Baron Reuter, ou son successeur, n'ont pas eu le temps de creuser des canaux, de rétablir les belles routes qui existaient à l'époque du Schah Ismaël Ier, l'arrière petit-fils de Sophie, et le restaurateur de la secte d'Ali.

On ne voyage pas aussi commodément que du temps d'Abbas-le-Grand qui, en l'année 1605, avait fait restaurer toutes les fontaines, recouvrir et reblanchir, tous les Caravansérai destinés aux voyageurs, et donner des ordres pour que l'on remit à neuf toutes les routes de l'Empire.

Les voies ferrées ne sillonnent point encore la Perse, les femmes ne voyagent donc qu'en caravanes, entourées d'une foule de domestiques.

A la ville, elles sont dans des habitations vastes, aérées, ornées, pour la plupart, de magnifiques jardins, elles ne sortent donc que pour aller rendre visite à des parents ou des amies.

En Orient, une femme d'un certain monde traverse une rue, elle ne s'y promène pas. Voilà pourquoi

on ne la rencontre que totalement voilée dans les rues de Stamboul ou de Téhéran.

Les femmes du peuple ont imité les grandes dames et s'habillent et se voilent comme elles.

Mais si la femme,en Perse, se mêle peu ou point à la vie publique, par contre elle joue, dans l'intérieur de son Palais ou de sa maison, un rôle bien plus important que celui de la femme Turque dans son harem.

Les Princesses Persanes sont toutes très-instruites, ce sont elles qui commencent l'instruction de leurs fils; elles sont sans cesse au courant des nouvelles de l'Empire et exercent une influence réelle sur sa politique générale, elles apprécient les hommes, jugent parfois les Ministres,et finissent toujours par faire ratifier leurs décisions.

Depuis Phédyme, la fille d'Otanès, qui fit découvrir la fourberie du Mage Smerdis, les femmes, en Perse, n'ont point dégénéré et sont toujours aussi courageuses.

En dehors de leur esprit, du charme de leur conversation et de la grâce de leur personne, on vante beaucoup la noblesse de leurs formes et leur merveilleuse beauté, mais on comprend que ce sont là des choses qu'un Chrétien ne peut connaitre que par ouï dire.

Sous le règne de Mohammed Schah, le père de Nassr-ed-Din Schah, le célèbre Cheïk Kiarzim avait rendu de très-grands services à son Pays ; il jouissait de la bienveillance et de l'estime de son Souverain

qui le combla souvent des témoignages de sa haute faveur.

Mohsin-Khan, qui devait illustrer le nom déjà si honorablement connu de l'auteur de ses jours, est né à Tauris, le 22 Mouharem 1240 (1826).

Il fit ses premières études en Perse, et cette Excellence, qui parle et écrit le Français comme un rédacteur de la *Revue des deux Mondes*, a appris notre langue dans sa Patrie.

En 1847, Mohsin-Khan entra au service du Prince héritier, en qualité d'interprête ; l'année suivante le jeune Prince devenait Schah de Perse, et Mohsin était chargé d'organiser l'université de Téhéran.

Pour qu'une mission semblable fut confiée à un homme, à peine âgé de vingt-trois ans, il fallait que son intelligence, son savoir et ses qualités lui aient déjà acquis une grande notoriété.

Son Excellence, qui est à la fois Poëte, auteur Dramatique et Historien, a écrit dans sa jeunesse plusieurs ouvrages fort recherchés ; on cite entr'autres une traduction Persane du *Télémaque* de Fénélon, une histoire des gloires Nationales et un recueil de contes, dont l'imagination et le style rappellent les contes des *Mille et une Nuits*.

Le futur Général, le futur Ambassadeur devait faire marcher simultanément sa carrière Militaire et sa carrière Diplomatique.

Après avoir passé une couple d'années à l'école d'Etat-Major, où il traduisit du Français en Persan, plusieurs ouvrages Techniques, il fut, en 1853, nommé

Officier d'Ordonnance de S. M. le Schah; l'année suivante, Aziz Khan, le général commandant en chef les armées de Perse, qui cumulait en même temps les fonctions de Ministre de la Guerre, l'attachait à sa personne en qualité d'Aide-de-camp.

L'année 1855, Mirza Mohsin Khan entrait dans la carrière diplomatique, comme secrétaire de Mission, et allait en Russie, pour féliciter S.M. l'Empereur Alexandre II, à propos de son avènement au Trône.

La Guerre de Crimée se terminait à peine par le traité de Paris, que les Anglais portaient leur armes vers la Perse.

Le nouveau diplomate reprenait son épée et était mis, comme colonel, à la tête du régiment qui en prenant la route de Buchir a rendu un très grand service à la Patrie.

Nous étions au Printemps 1857, l'Angleterre recevait de mauvaises nouvelles des Indes. On pouvait déjà prévoir la terrible insurrection qui devait s'étendre de Calcutta à Delhi, Lucknow et Kwalion, et bien que les troupes Anglaises, au prix d'assez grands sacrifices, se soient emparées du fort de Bender-Bushire et de l'île de Karrak, et que le général Anglais Outram ait pris Mahommerah, le 26 mars 1857, le Gouvernement de la Reine était assez disposé à négocier un traité de paix, qui lui rende toute sa liberté d'action, pour faire face aux évènements qui allaient se passer aux Indes.

Les négociations, pour le rétablissement de la paix,

s'ouvrent à Paris entre LL. EE. Lord Cowley et Ferruk-Khan.

Le traité fut signé, à Paris, le 4 mars, et ratifié à Téhéran seulement le 14 avril.

Pour la première fois peut-être, en Orient, l'Angleterre a conclu un traité ne lui assurant pas des avantages bien réels.

Il est vrai que la Perse s'est engagée à ne jamais chercher à s'emparer d'Hérat, qui doit, comme Candahar et Caboul, former un Etat indépendant.

Il est non moins exact que, d'après le traité de 1857, les trois Etats Afghans doivent rester séparés.

Mais admettons, on voit tant de choses dans ce siècle, que ces Etats veuillent se réunir à l'Empire de Nasr-ed-Din, ou que l'un d'eux attaque la Perse, et que dans la lutte les troupes du Schah occupent un jour Hérat.

Sans courrir les chances d'une nouvelle guerre, nous ne voyons trop quels moyens l'Angleterre pourrait employer pour faire exécuter les clauses d'un traité imposé par la force.

Quoi qu'il advienne, Mohsin Khan, qui avait été chargé d'ouvrir des relations amicales avec la Grande-Bretagne, resta cependant dans l'armée jusqu'en 1859.

Depuis quelques années, il parait que la transformation de l'armée est complète; canons rayés, fusils à nouveaux systèmes, toutes les armes perfectionnées, tous les modernes engins de destruction sont aujour-

d'hui accumulés dans les arsenaux de S. M. Nasr-ed-Din Schah.

Nous ne pouvons pas juger des soldats, mais quand le Schah de Perse est venu, à Constantinople, nous avons vu son brillant état-major, et ses officiers qui portent le costume élégant et martial de l'armée Russe, (sauf la coiffure nationale), avaient très-sérieusement fort bon air.

Les Persans ont été de tous temps d'excellents guerriers. L'intelligence ne leur a jamais fait défaut. S'ils ont eu la prévoyance de se munir d'armes nouvelles et de se familiariser avec elles, ils deviendront des adversaires redoutables, surtout chez eux, où tout semble avoir été disposé par la nature pour défendre le pays contre une invasion.

Mirza Mohsin Khan fut ensuite envoyé, comme conseiller de Légation, à Paris, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1863, allant en Angleterre, en Belgique et à Turin.

A peine rentré en Perse, au printemps de 1864, il fut de nouveau chargé, par son Souverain, d'une mission spéciale pour Paris, et il rest adans cette capitale jusqu'au commencement de 1866.

Les salons de cette époque ont gardé souvenir de l'intelligent et tout aimable représentant de la Perse.

L'année suivante, S. E. Mohsin Khan est encore envoyé en mission extraordinaire à Berlin, en Belgique et à Londres où il est d'abord chargé, *ad interim*, de la Direction de la Légation dont il ne tarde pas à devenir le titulaire, comme Ministre Pléni-

potentiaire auprès du Gouvernement Britannique.

Mohsin Khan rendit,à son Souverain et à sa patrie, de grands services à Londres,et il fut, en 1873, nommé Ministre Plénipotentiaire à Constantinople.

Dans la capitale de l'Empire Ottoman, il a accompli deux véritables miracles, d'abord en applanissant toutes les difficultés qui pouvaient empêcher S. M. Nasr-ed-Din Schah de venir visiter son frère, l'Empereur des Ottomans, ensuite en faisant naître la confiance et le désir de s'entendre, où ne régnait naguère que la méfiance et la discorde.

A Constantinople, il a fait mieux que de conduire à bonne fin une œuvre d'intelligent Diplomate. Il a agi en grand citoyen et bien mérité de sa patrie.

Son Souverain a cru devoir le recompenser des résultats obtenus en le nommant ***Muïn-ul-Mulk***, c'est-à-dire soutient de l'Empire.

En conférant à Mohsin Khan cette distinction, si rare en Perse, S. M. Nasr-ed-Din Schah a fait un acte de justice auquel toute la nation a dû applaudir des deux mains.

Mohsin Khan est un parfait gentilhomme, et nous nous servons à dessein de cette locution peu usitée en Orient.

Son esprit est des plus vifs, ses idées sagement libérales, sa courtoisie parfaite, sa générosité au-dessus de tout éloge.

C'est un grand Seigneur Oriental, doublé du meilleur gentlemen Européen.

Son Excellence a toutes les hardiesses. Cet hiver,

en plein Stamboul, elle a convié tous les Hauts Fonctionnaires Musulmans, tous ses Collègues et toute la société de Péra, à un bal splendide, dans les magnifiques salons de l'Ambassade.

S. Exc. Madame la Générale Ignatiew, l'Ambassadrice de Russie, accepta la mission de faire les honneurs de l'Ambassade de Perse. Elle s'en acquitta d'une façon Impériale.

SON EXCELLENCE

LE COMTE ULYSSE BARBOLANI DI CESAPIENA

Ministre Plénipotentiaire d'Italie auprès de la S. Porte.

S. Exc. le Comte Ulysse Barbolani est né la dernière année du règne de François Ier, le père de Ferdinand II, de Naples, à Cesapiena, dans sa terre patrimoniale des Abruzzes.

Les Barbolani sont originaires de la Toscane, et leur nom se trouve souvent inscrit, en lettres d'or, dans l'histoire de la Cité Florentine.

Dans le XVIIme siècle, une de ces luttes si fréquentes alors en Italie, décida l'un des ancêtres du Comte U. Barbonani à abandonner son Pays. Mais ne voulant pas quitter le sol Italien, il vint s'établir dans le Midi de la Péninsule.

C'est ainsi que les Barbolani devinrent sujets du Roi de Naples, et c'est, dans cette seconde capitale de l'Italie unie que le Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi Victor-Emmanuel II fit ses études.

Il eut la bonne fortune d'être l'un des élèves préférés du savant Marquis Puoti, qui, grâce à son noble exemple, à sa persévérance, à son amour de la patrie; parvint à reveiller, dans les jeunes cœurs qui suivaient ses leçons, les grandes traditions de la littérature Italienne et le culte des études classiques.

A peine âgé de vingt ans le Comte Barbolani, qui était un travailleur et un penseur, publia, sous différents pseudonymes, quelques essais de littérature et de philosophie qui prouvèrent que le Marquis Puoti faisait bien de regarder le futur Ministre d'Italie comme son meilleur élève.

1848 arriva, l'Italie sembla prête à sortir de sa longue léthargie. Le Comte Barbolani était à l'âge des douces espérances et de l'enthousiasme. C'est avec une confiance prophétique qu'il salua le reveil de sa patrie.

Il collabora à cette époque à la rédaction du *National*, en compagnie de M. Spaventa, l'intelligent et actif Ministre des travaux publics, auquel le Roi d'Italie vient de confier la mission de transformer et d'embellir la Rome moderne; tout en respectant la Rome des Césars et la capitale de la catholicité.

C'est après les évènements de 1848 que le Comte Barbolani entra, en qualité d'*Alunno*, au Ministère des

Affaires Etrangères, sous le premier Ministère Constitutionnel du Duc de Serracapriola.

Ainsi que nous le disait l'an dernier le Duc de Santarpino, un de nos amis qui est à la fois un très bon Napolitain, un excellent patriote, un écrivain de talent et un homme de beaucoup d'esprit: de 1851 à 1859, les idées libérales n'étaient pas très en faveur à la Cour de S. M. Ferdinand II; et les Ministres sont souvent plus réactionnaires que leur Souverain.

L'air de Naples n'était donc pas très sain, pour le Comte Barbolani, et ses sentiments Italiens, bien connus, le maintinrent, pendant une dizaine d'années, dans des postes diplomatiques secondaires, soit comme attaché ou secrétaire de Légation.

C'est dans la capitale du Brésil, à Rio-Janeiro, qu'il apprit, en 1860, la grande nouvelle de l'union Italienne, et sa confirmation dans ses fonctions par le Gouvernement Dictatorial de Garibaldi.

Devons-nous ajouter que le Comte Barbolani s'empressa d'evoyer son adhésion, à ce Gouvernement passager, qui devait conduire son pays à faire partie de la grande famille Italienne.

En cette même année 1860, le Comte de Cavour l'appela à Turin et l'attacha à son Cabinet.

C'est en vain que les électeurs d'un collége des Abruzzes lui offrirent la députation au Parlement. Le Comte Barbolani avait conscience des services qu'il pouvait rendre au jeune Royaume, dans la Diplo-

matie, et il eut l'intelligence de rester au Ministère des Affaires Etrangères.

Il fit partie de la mission extraordinaire que le Roi envoya à Lisbonne, pour notifier à la Cour de Portugal et à son futur gendre Don Luis Ier, la constitution du Royaume d'Italie sous la maison de Savoie.

En 1862, ce Diplomate est envoyé en qualité de Chargé d'Affaires à la Plata. Les services exceptionnels qu'il rend à la colonie Italienne, si nombreuse dans ces parages, le font bientôt élever au poste de Ministre résident.

Le Comte Barbolani rentre, en Europe, au commencement de l'automne 1866, après Sadowa et la réunion de la Venitie à la mère patrie.

M. Visconti Venosta qui était en train de reconstituer son département sur des bases nouvelles, le nomma Directeur des Affaires Politiques, en l'élevant au rang d'Envoyé Extraordinaire et de Ministre Plénipotentiaire.

Après la retraite du regretté commandeur Ratazzi, le Général Ménabrea ayant été appelé, par le Roi, à former un cabinet, choisit pour Secrétaire Général du Ministère des affaires étrangères, le comte Barbolani, qui exerça avec un grand succès ces fonctions difficiles pendant deux ans et demi, et ne quitta son Département, au mois de juillet 1869, que pour venir dans la capitale de l'Empire Ottoman remplacer le Commandeur Bertinatti, en qualité d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

La Colonie Italienne fut de tout temps très impor-

tante à Constantinople. Elle a besoin d'être représentée par un homme intelligemment libéral, actif, rompu aux affaires, généreux et sympathique.

Le Gouvernement de Victor-Emmanuel ne pouvait faire un meilleur choix.

Le Comte Barbolani est respecté et considéré par les Turcs, aimé par ses Collègues, chéri par sa colonie; et sympathiquement accueilli par tout le monde.

Il protège avec la plus touchante sollicitude, non seulement les Italiens résidant à Constantinople, mais tous les artistes, tous les négociants qui traversent cette Capitale. Sa porte est toujours ouverte et sa main est toujours généreusement tendue.

Dans les salons, le Comte Barbolani est recherché pour son esprit, sa courtoisie, sa galanterie de bon ton, et l'affabilité inaltérable de son caractère.

Il faut rendre cette justice à la jeune nation Italienne, qu'à part quelques rares exceptions prises dans les partis extrêmes, elle a beaucoup gagné, en sagesse, dans ces dernières années.

Fonder l'unité de la Patrie, tout en lui conservant sa liberté, n'était pas un mince problème à résoudre.

Grâce à l'honnêteté du Roi, à la sagesse du Parlement, au patriotisme de la Nation, sa solution n'est plus en question.

Que de chemin parcouru depuis vingt ans; mais aussi quels résultats !

En 1854, quand vous demandiez à un habitant de

Turin, de Milan, de Venise, de Rome, de Florence ou de Naples, de quel pays êtes-vous ?

Neuf fois sur dix, il vous répondait : Moi, Monsieur, je suis Turinais, Milanais, Vénitien, Romain, Florentin ou Napolitain.

Aujourd'hui, adressez la même question, tous vous répondront : Nous sommes Italiens! Voilà pour l'unité.

Pour la liberté ? Le brave petit peuple Piémontais est composé de paysans, de travailleurs, de soldats; d'une noblesse libérale, brave et dévouée; d'une bourgeoisie honnête, qui adore, depuis des siècles, les Princes de la maison de Savoie.

On pouvait donc impunément donner toutes les libertés aux Piémontais, ils en étaient dignes.

En créant un grand Royaume, la difficulté presque insurmontable était de pouvoir le gouverner, en faisant jouir de ces mêmes libertés, les Romains comme les Milanais; les Toscans ainsi que les Napolitains; les Vénitiens comme les Siciliens.

Le Gouvernement du Roi Victor-Emmanuel est parvenu à faire une réalité de cette quasi-impossibilité.

C'est là sa plus grande gloire.

Nous posons cette question, à tout homme de bonne foi, quelles que soient ses opinions et sa nationalité: l'Italie se serait-elle créée sous la forme républicaine ?

Il faut, pour conduire les peuples à de grandes

destinées, un *drapeau vivant*, planant au-dessus de tous les partis.

Ne croyez pas que nous visons la France en parlant de l'Italie.

Nous sommes aujourd'hui partisan du Septennat, et en présence de ce qui se passe à Versailles, nous voudrions voir s'établir une *ligue anti-politique* ayant assez de puissance pour imposer une trève à tous les partis, Monarchistes et Républicains, et les forcer à laisser respirer un peu notre chère France, qui a tant besoin de repos, après les terribles épreuves qu'elle vient de subir.

Nous n'aimons pas jouer au Prophète, mais vous verrez si nous voyons juste. La trève des partis ou un coup d'Etat, voilà notre avenir !

Quant aux prétendues conversations de M. de Bis mark, au discours de M. Picon, l'homme aux trente six drapeaux, et aux articles violents de quelques journalistes, ils ne parviendront pas à faire éclater une guerre fratricide entre l'Italie et la France.

Si les races latines ne veulent pas être absorbées, ou réduites en un esclavage moral,cent fois pire que l'esclavage brutal, il est temps que, prenant exemple sur les Germains, les diverses branches de cette même famille oublient leurs petites querelles, se fassent de mutuelles concessions, et se tendent fraternellement la main.

Le Comte Barbolani est l'un des hommes les plus capables de faire aimer l'Italie, même aux personnes qui ne connaissent pas ce merveilleux pays,d'où par-

tirent jadis, pour éclairer le monde, ces trois rayonnements lumineux qui s'appellent : la Civilisation, la Foi et la Liberté.

Que d'autres rêvent de Malte, de Rhôdes, d'Avignon, ou d'abaissement de l'Eglise, ce n'est point là notre objectif. Ce que nous espérons, nous l'avons déjà dit dans le premier volume de notre ouvrage. C'est Rome, capitale de l'Eglise Chrétienne; c'est Rome, capitale de l'Italie unie, libre et indépendante ! C'est le Saint Père et le Roi Victor-Emmanuel s'embassant, sur les marches du Quirinal et du Vatican, aux applaudissements de toute l'Italie et de toute la Chrétienté.

S. EXC. SIR GEORGES H. BOKER,

Ministre des Etats-Unis d'Amérique auprès de la Porte Ottomane.

Nous ne croyons pas que la Grande Nation Américaine ait jamais été aussi dignement représentée, en Orient, qu'elle l'est, aujourd'hui, par Sir Georges H. Broker ; mais dans tous les cas nous pouvons affirmer qu'elle ne peut pas avoir eu un meilleur Ministre à Constantinople.

M. Boker est né aux Etats-Unis, dans la ville de Phi-

ladelphie, (Etats de Pansylvanie), le 6 Octobre 1823.

Le père de Sir George Boker, homme des plus considérés et jouissant d'une fortune indépendante, plaça son fils au Collége de New-Jersey.

Après avoir fait d'excellentes études et passé tous ses examens d'une façon brillante, notre futur Diplomate prit sa première inscription de droit en 1842; et quelques années plus tard il était reçu comme avocat et inscrit au bareau.

Mais, défendre des criminels ou plaider pour le mur mitoyen, ne tentait que médiocrement le jeune Boker.

Il avait une autre vocation, il revait la gloire littéraire.

Nous le voyons bientôt charmer ou passionner le public, par des ouvrages poétiques qui obtinrent un véritable succès, et par des romans dramatiques qui rendirent son nom populaire dans tous les Etats-Unis.

Quand la guerre civile éclata en Amérique, lorsqu'il vit que l'œuvre de Washington était en péril, le romancier se transforma en homme politique, et M. Boker eut une part active, dans les affaires publiques, et fut nommé secrétaire de la Société (cercle politique) *Union League*, qui rendit de très grands services à la cause de l'unité américaine, dans les jours d'épreuves et de lutte.

Les personnes qui n'ont pas habité les Etats-Unis, ou parfaitement étudié l'histoire de ce pays, ne peuvent certainement pas se faire une idée, même ap-

proximative,de ce que l'on appelle, en Europe, la République Américaine.

Rien ne ressemble moins au Gouvernement de la République des Etats-Unis que 1793, 1848 et 1870.

La République, en France et en Amérique,part de deux points de départ complétement opposés.

En Amérique, la République a été créée pour fonder la centralisation.

En France, la République est décentralisatrice.

En Amérique les citoyens sont tous égaux, au bas de l'échelle sociale,mais ils peuvent s'élever jusqu'au sommet par le travail et l'intelligence; et toute position acquise est garantie par le pacte fondamental.

En France,la République que les démagogues voudraient établir, doit tout faire passer sous le niveau égalitaire.

La République Américaine élève, la République Française abaisse.

La République Américaine nomme un épicier, honnête et capable, Président des Etats-Unis !

Et par son vote, Elle le fait l'égal des Rois et des Empereurs de l'Europe.

La République des Barodet, des Mottu et consort dit, à un Montmorency comme à un Bourbon : tu seras l'égal à ton bottier.

Voilà le résultat ! Quel fut le point de départ ?

Les colonies Américaines supportaient péniblement le joug de la métropole.

En 1773, à l'occasion de l'impôt sur le thé, elles se révoltèrent ouvertement, et non-seulement elles s'in-

terdirent la consommation des infusions provenant de cette plante dicotyledone ; mais encore la population de Boston, aux Massachusets, jetta à la mer le thé de trois navires appartenant à la Compagnie anglaise.

Tel fût le commencement de la révolution !

En 1774, le Gouvernement mit l'interdit sur le port de Boston et fit occuper la ville par ses troupes.

En réponse à cet acte agressit, toutes les colonies défendirent le Massachusets,et leurs députés se réunirent, le 5 Septembre, à Philadelphie, en Pansylvanie.— Les échanges de commerce avec l'Angleterre furent suspendus.

L'année 1775 commence bien,pour la Grande-Bretagne mais finit bien pour les Unionistes.

Franklin fait des propositions de conciliation,mais lord North veut maintenir son droit de taxation.— Les discours, pour la paix,de Chatam et Burki, n'ont pas empêché l'adresse du Parlement contre les rebelles.

La guerre d'indépendance commence ! c'est le second acte de cette grande épopée.

Le 19 avril, à Lexington, près de Boston, le Général Anglais est défait par les miliciens.

Quelques mois après, tandis que les Unionistes attaquent les troupes Anglaises, dans le Canada, pour obliger le Gouvernement à partager ses forces, le commandement en chef de l'armée de l'indépendance est déféré à George Washington, planteur de la Virginie.

Voilà le drapeau !

L'année 1776 s'annonce mal pour les Américains. Ils sont repoussés, devant Québec, par le Général Carleton ; de son côté le Général Burgogne les chasse de tout le Canada, mais Washington rétablit l'équilibre en reprenant Boston, sur le Général Howe, qui a succédé au Général Gage.

Le dénouement approche. Le 4 Juillet 1776 le Congrès de Philadelphie déclare l'indépendance des treize Etats Unis de l'Amérique du Nord : New-Hampshire, Massachusets, Rhode-Island, Conneticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, les deux Carolines et la Géorgie.

Le premier acte de ce Congrès est d'établir un Gouvernement fédéral, qui laisse à chaque Etat ses institutions politiques, religieuses et sociales.

La constitution fédérale, préparée en 1778, ne sera adoptée, par tous les Etats, qu'en 1781.

Tout le monde se souvient du reste, l'Ambassade de Franklin et son immense succès en France. Les enrôlements volontaires, dans la noblesse, et le départ du Marquis de la Fayette.— Le traité d'amitié et de commerce avec les Etats-Unis. — La déclaration de guerre à l'Agleterre. — Les différentes phases de la lutte.— L'Espagne se déclarant pour les Etats-Unis.— Le droit des neutres.— La glorieuse année 1871.— La médiation de l'Impératrice de Russie, Catherine II, la Grande; et celle de l'Empereur Joseph II, pour le rétablissement de la paix.

Enfin, les traités de Paris et de Versailles, (1783)

par lesquels l'Angleterre reconnaît l'indépendance des treize Etats Unis d'Amérique.

Comme nous le disions un peu plus haut : la République Américaine commence par l'indépendance et finit par la centralisation.

C'est pour cela que cette forme gouvernementale a fait de ce jeune peuple une des premières nations du monde.

Mais en Europe, principalement chez les races latines, la République, chose admirable en théorie, est à peu près impossible dans son application.

M. George H. Boker fut, en récompense des services qu'il avait rendus, nommé *Minister of the united States to Turkey*.

Depuis qu'il est à Constantinople, il a établi les meilleures relations entre son Gouvernement et la Sublime Porte; il doit, ces jours-ci, signer un traité très important, sur la naturalisation, accordant des droits égaux aux sujets Ottomans et aux citoyens Américains.

Il a été aidé, dans cette tâche, par M. Alexandre A. Gargiulo, le premier drogman de la Légation des Etats-Unis, qui est un homme aussi aimable qu'intelligent.

M. George Boker a conservé sa grande popularité aux Etats-Unis, le 22 décembre 1871, le Cercle *Union League of Philadelphia* lui fit une véritable ovation, le jour de sa réception.

Toutes les sommités de ce grand pays, toutes les illustrations des Etats-Unis envoyèrent, à M. George

Boker, des lettres d'adhésions ou de félicitations à l'occasion de cette solennité.

Le représentant de l'Amérique possède ce que le Duc de Saint Simon appelait : du particulier. En le voyant, à première vue, on sent que l'on a devant soi un homme supérieur.

Ajoutons, pour terminer, qu'il est très bienveillant, très courtois, très affable et qu'il montre à l'Orient que l'Amérique possède, comme l'Europe, de parfaits Gentlemans.

S. EXC. M. LE VICOMTE ROGER HELMAN DE GRIMBERGHE,

Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire auprès de la Porte Ottomane.

—

A ce brave, loyal et libéral peuple Belge, il fallait en Orient, un Représentant aimable et sympathique.

En désignant M. le Vicomte de Grimberghe comme son Envoyé Extraordinaire et son Ministre Plénipotentiaire, le Roi Léopold II a voulu cimenter encore les excellentes relations qu'il avait nouées, lui-même, alors qu'Il vint, comme Prince Royal, passer quelque temps sur les rives du Bosphore.

La Belgique est un pays de travailleurs, on peut même dire un pays de savants.

Dans les Flandres comme dans le Brabant, à Mons ainsi qu'à Liège, à Anvers comme à Gand, les inutiles, les paresseux, sont généralement assez mal vus. Et même dans la capitale, presque tous les jeunes gens, appartenant à l'Aristocratie, ou à la Bourgeoisie, entrent dans les carrières libérales ou servent dans l'armée.

La Capitale de la Belgique est l'une des villes de l'Europe que nous aimons le plus, c'est un Paris de trois ou quatre cent mille âmes, où tout le monde se connaît ; et le séjour de Bruxelles est fort apprécié par les Etrangers. C'est une ville gaie, et en fait de plaisir, le Belge ne cède pas souvent sa part à son voisin.

Les jeunes gens s'amusent donc, en Belgique, comme dans les autres pays ; seulement leurs pères, en prêchant d'exemple, leur ont appris qu'il y avait temps pour tout, et que l'on ne s'amusait jamais mieux que quand on avait accompli son devoir.

Voilà pourquoi ce peuple de cinq millions d'habitants, qui ne compte, comme nation indépendante, que quarante-trois années d'existence, pourrait être donné en modèle à presque tous les grands Etats de l'Europe.

Ses chemins de fer sillonnent le pays, dans tous les sens, ses canaux sont très nombreux.

Dans les faubourgs de toutes ses cités, vous n'entendez que le bruit des machines et vous voyez,

de tous les côtés, s'élever les hautes cheminées fumantes qu'un Oriental appelerait les minarets du travail.

On trouve, en Belgique, des villes qui ne sont qu'une immense fabrique ; des hauts fourneaux de quarante mille âmes, et des mines aussi bien exploitées que celles d'Angleterre.

Ajoutons que le peuple belge possède un admirable bon sens politique, que les partis ne s'y chamaillent que juste assez pour entretenir le feu sacré, et qu'en sortant de la Chambre, après un séance orageuse, les libéraux et les cléricaux s'en vont souvent ensemble, *bras dessus, bras dessous*, comme dans la *Fille de Mme Angot*, dîner au cercle de la grande harmonie.

Quand un peuple se conduit de la sorte, et qu'après avoir eu le bonheur de choisir pour Roi, ce modèle des Souverains constitutionnels, qui s'appelait Léopold Ier, il voit Léopold II marcher sur les traces de son noble père. Il peut, même en ces temps troublés, jeter avec confiance un regard vers l'avenir.

Si le Belge adore son pays, il aime beaucoup le voyage. Relativement à sa population, la Belgique est peut-être la nation qui a fourni le plus d'ingénieurs, pour la construction des chemins de fer de l'Empire Ottoman.

Du reste la colonie Belge, dans le Levant, sans être très nombreuse, a ceci de remarquable que presque tous ses membres appartiennent à la classe aisée et exercent des professions libérales.

S. Exc. le Vicomte Roger Helman de Grimberghe est plus qu'un ministre, pour ses compatriotes, c'est un ami dévoué. Pour tous, c'est un homme généreux, auquel on peut s'adresser en toute confiance.

L'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire, de la Belgique, auprès de S. M. I. le Sultan, a commencé sa carrière diplomatique en 1850.

Il passa d'abord trois ans à Francfort, auprès de l'ancienne Diète Germanique, puis il fut envoyé à Turin, qui était alors la capitale du Piémont.

En 1855, il allait à Madrid en qualité de Chargé d'Affaires (*ad interim*) après avoir occupé ce poste pendant une année, son gouvernement, récompensant son zèle et son intelligence, l'envoyait comme Chargé d'Affaires en Suisse.

M. de Grimberghe resta sur le sol de la libre Helvétie de 1856 à 1864.

Son caractère franc, ouvert, loyal, devait plaire aux Suisses, et depuis le Président du Grand Conseil jusqu'au plus humble artisan, jamais aucun Représentant Etranger ne compta autant d'amis, à Berne ou à Genève, que ce Diplomate Belge.

Il vint en Orient, en 1864, comme Ministre Résident, mais en Octobre 1867, S. M. Léopold II, voulant témoigner sa haute satisfaction à ce Diplomate, et donner une preuve d'amitié au Souverain Ottoman, nomma M. le Vicomte de Grimberghe, son Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire auprès du Sultan Abd-ul-Aziz.

S. Exc. le Ministre de Belgique a su se faire aimer

des Turcs, Officier de l'ordre de Léopold de Belgique, Grand Cordon de l'Ordre Impérial du Médjidié, Grand Officier du Lion et du Soleil de Perse, Commandeur de l'Ordre d'Isabelle d'Espagne, et décoré de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare d'Espagne. Nous serions bien étonné s'il ne recevait, avant peu, une nouvelle et très haute distinction.

M. le Vicomte de Grimberghe est toujours à la Légation, aux heures voulues, il n'a jamais manqué une *visite* de politesse, les affaires des sujets Belges sont l'objet de sa constante sollicitude. C'est pendant toute la journée un Diplomate ayant grand souci de ses devoirs.

La journée finie, la tâche achevée, M. de Grimburghe redevient le Gentilhomme indépendant, et reprend les habitudes de ses chers compatriotes.

S. EXC. M. SIMOS,

Ministre de Grèce auprès la Porte Ottomane.

—

Nous avons trop parlé de la Grèce, dans ce volume, pour avoir à revenir sur ce sujet, et nous n'avons pas assez de renseignements sur son Exc. M. Simos pour faire une biographie complète de ce respectable Diplomate. Nous ne citerons que quelques faits pour en arriver à une conclusion.

Cette grande Nation Hellénique, qui fut l'une des gloires de l'humanité, et qui conservera une place des plus honorables en Europe, si les Grecs modernes veulent bien imiter les Italiens, et faire passer la patrie avant les rivalités des partis, cet Etat, disons-nous, a pour représentant, à Constantinople, un homme qui est parvenu à rendre des plus bienveillants et des plus courtois les rapports entre la Sublime Porte et le Gouvernement Grec.

Grâce aux efforts de S. Exc. M. Simos, les relations entre LL. MM. l'Empereur des Ottomans et le Roi Georges de Grèce, sont devenues des plus amicales. Les Souverains ont échangé leurs décorations, et les sujets helléniques sont maintenant très bien vus par le Gouvernement Ottoman.

C'est là un résultat qui fait le plus grand honneur à S. Exc. le Ministre de Grèce.

S. Exc. M. Simos est né en Epire, il a fait d'excellentes études, tant à Athènes qu'en Europe. Après avoir franchi les différents degrés de l'administration, S. M. le Roi Othon lui confia, jadis, le portefeuille du Ministère des Finances, il a laissé dans ce Ministère la réputation d'un homme très capable et fort intègre.

M. Simos est un patriote très dévoué à son pays et à son Souverain; mais c'est un homme qui se fait une idée exacte de la situation, et qui n'entraînera jamais sa patrie à lâcher le certain pour courir après les aventures.

Il s'était fait apprécier à la Chambre comme dé-

puté et l'on sait que, comme homme de lettres, il jouit d'une grande célébrité parmi ses concitoyens.

Il est très aimé pour son caractère et sa bienveillance par la Colonie Grecque.

Enfin, bien qu'il ait débuté un peu tard dans la carrière diplomatique, il est appelé, selon nous, à rendre encore de nombreux services à la cause Hellénique.

S. EXC. M. MAURICE DE HELDEWIER

Ministre Résident de S. M. le Roi des Pays-Bas auprès de S. M. I. le Sultan.

Voici à peine quelques jours que toute la Hollande était en fête et que S. M. le Roi Guillaume III, le noble descendant de l'illustre Maison d'Orange, se rendait avec la famille Royale, à Amsterdam, la Capitale Maritime et Commerciale des Pays-Bas, pour y célébrer, au milieu d'un peuple dont il est adoré, le vingt-cinquième anniversaire de son avènement au Trône.

Quand on vit apparaître, au balcon de la salle des Etats-Généraux, ce Roi, qui a vu grandir sa popularité avec les années ; cette Reine,qui est une des meilleures, des plus instruites et des plus intelligentes

souveraines de son époque ; et ce Prince Royal qui promet d'être le digne héritier de son Auguste père. L'enthousiasme de la foule fut dit-on indescriptible.

C'est qu'en Hollande les grands souvenirs des Guillaume d'Orange, des Maurice et des Frédéric-Henri, sont toujours vivants chez cette Nation loyale et laborieuse; et qu'Elle mêle constamment le nom de la famille Royale à l'idée de son indépendance et à celle de l'union des cinq Provinces Bataves. (1)

Le *Journal de la Haye*, nous a appris que le Roi Guillaume avait répondu, avec émotion,à la chaleureuse adresse que les Etats-Généraux étaient venus lui présenter dans cette mémorable circonstance.

Il ajoute que Sa Majesté, toujours généreuse, et faisant constamment passer en première ligne,les intérêts du peuple et de l'armée; avait témoigné le désir que le *don national* (recueilli au moyen de souscrip-volontaires)qui lui était offert, par M. le Bourgmestre tions d'Amsterdam,soit destiné à former un fonds pour les invalides de l'armée Néerlandaise des Indes.

Le représentant de ce noble souverain, auprès de S. M. I. le Sultan Abd-ul-Aziz Khan, est Son Exc. M. Maurice de Heldewier.

(1) Le 23 Janvier 1579 les sept Provinces Bataves formèrent entre elles une Union particulière qui fut signée à Utrecht. C'étaient les comtés de Hollande et de Zélande, le Duché de Gueldre, les Seigneuries d'Utrecht, de Frise, d'Over Issel et de Groningue.

Ces Provinces,qui différaient complétement de Provinces Belges,avaient entre elles une grande affinité des mœurs, des lois, de religion et d'intérêts commerciaux ; tout en conservant chacune leur administration distincte elles formèrent une République des Provinces Unies, dont Guillaume d'Orange fut proclamé le Stathouder, le Capitaine et l'Amiral Général.

Ce Diplomate Hollandais est né dans la ville universitaire de Leiyden, vers 1830. Après avoir fait de très bonnes études et reçu tous ses diplômes, il fut d'abord attaché aux Légations d'Italie et d'Angleterre, puis nommé secrétaire à Londres.

De cette ville, son Gouvernement l'envoya à Lisbonne, comme Chargé d'Affaires. Il revint ensuite à Rome, avec le titre de Ministre Résident ; voici deux ans qu'il est accrédité avec ce titre auprès de la Sublime Porte.

S. Exc. M. Maurice de Heldewier, par son intelligence, la droiture de son esprit et l'aménité de son caractère, a su se faire aimer dans tous les Pays où il a été accrédité.

En Italie, S. M. le Roi Victor-Emmanuel, comme témoignage de sa haute estime lui a conféré le Collier de l'Annonciade.

Nous avons eu l'occasion de voir, ici, M. de Heldewier dans une circonstance assez étrange.

Nous attendions, dans le grand Salon du Ministère des Affaires Etrangères, l'occasion favorable de parler à S. Exc. Rachid Pacha, il y avait quelques drogmans et un prêtre Arménien dans cette pièce. Nous causions avec l'aimable Vékil Effendi, le Secrétaire du Ministre, quand, tout à coup, un nouveau personnage entre dans ce salon.

Le costume bizarre du nouvel arrivant, son air particulier, éveillent notre curiosité et nous demandons, tout bas, quel est cet homme ?

Vékil Effendi prend son crayon et nous trace ces deux lignes sur une feuille de papier.

« S. Exc Abd-ul-Rhaman-Zahir, Grand-Vézir du Sultan d'Atchin.

La guerre entre les Pays-Bas et le Sultan d'Atchin a fait assez de bruit, surtout à Constantinople, pour que notre curiosité ne soit pas doublée par ce renseignement. Nous examinons cet homme, son teint est basané,ses yeux sont noirs et brillants,il est vêtu d'u ne robe indienne et d'un paletot, qui semble venir en droite ligne de l'établissement de la *Belle Jardinière,* sa tête est surmontée d'un turban, et un long poignard enfermé dans un fourreau d'or ciselé, est passé dans sa large ceinture.

Ce jour là c'était comme un fait exprès, tous les Ambassadeurs arrivaient les uns après les autres. Nous attendîmes deux mortelles heures, il faut venir en Orient pour prendre de bonnes leçons de patience.

S. Exc. Abd-ul-Rhaman-Zahir faisait comme nous, il commençait à trouver le temps long ; enfin le Ministre est seul ! Mais, il demande cinq minutes de repos.

Le Grand-Vézir d'Atchin, et votre humble serviteur, avons fait preuve d'une persévérance qui va recevoir sa récompense ; patatras ! Voici le Ministre de Belgique !

Enfin ! M. de Grimberghe n'abuse pas de ses audiences, prenons encore un quart d'heure de patience.

Son Excellence vient d'entrer. Allons bon, encore un Cawas ? C'est celui du Ministre des Pays-Bas.

M. Maurice de Heldewier est d'une taille élevée et d'une assez forte corpulence, il est calme, presque impassible, on dirait que l'un des échevins que l'on voit à Anvers, recevant le Roi des gueux de mer, est descendu de son cadre.

Nous Voici donc dans ce salon : le Grand-Vézir d'Atchin, le Représentant des Pays-Bas, Vékil Effendi et nous.

Il paraît que la curiosité n'est pas spéciale aux Européens, S. A. Abd-ul-Rahman Zahir nous demande, en Arabe. Quel est ce Ministre? « C'est celui de Hollande ! »

A cette réponse le Grand-Vézir regarda fixement M. de Heldewier, tandis que sa main tourmente d'une façon inquiétante le manche de son poignard.

Ah ! ça, dis-je à notre ami Vékil Effendi, est-ce que nous allons voir le premier acte des *Hostilités ?*

Le Ministre des Pays-Bas est superbe, et c'est en nous fesant un très-gracieux sourire qu'il entre dans le cabinet de Rachid Pacha. (*)

Après une dernière demie-heure d'attente, nous nous retirâmes tous les trois ; M. de Heldewier avait

(*) Abd-ul-Rahman Zahir était venu à Constantinople pour tâcher, par tous les moyens possibles, d'intéresser le Sultan en sa faveur. Le Représentant d'Atchin n'a point, malgré quelques intrigues, été reçu par S. M. Abd-ul-Aziz ; mais l'Empereur des Ottomans lui a fait donner le conseil de signer la paix. Aujourd'hui que la guerre est recommencée, nous ne pouvons que faire des vœux pour le succès de l'armée Néerlandaise, car elle porte la civilisation dans les plis de ses drapeaux.

terminé sa visite, mais le Ministre des Affaires Etrangères venait d'être appelé par S. A. Mehemed-Ruchdi Pacha, (Chervani-Zadé), le Grand-Vézir.

Nous croyons que M. de Heldewier a empêché des complications tout au moins éventuelles, et qu'il a rendu un service important à son Pays, en éclairant le Gouvernement Ottoman sur la véritable situation des choses à Atchin.

S. EXC. M. SÉLIM D'EHRENHOFF

Ministre Résident de Suède et de Norwège auprès la Porte Ottomane (*).

La Suède d'Eric IX, qui comme le Roi de France Louis IX, reçu le surnom de Saint ou de législateur, la Suède du moyen-âge, des Wassa, des Charles XII, des Gustave-Adolphe et des Bernadote, est, ainsi que la Norvège des Haquin-le-Bon des Magnus et des Olaf, représentée à Constantinople par S. Exc. M. Sélim d'Ehrenhoff, Ministre de Suède et de Norwège, ces deux pays scandinaves définitivement réunis par le vote des députés du Storthing de Christiania, le 4 Novembre 1814.

(*) Egalement accrédité pour le Danemark.

Nous ne rappelons, que pour mémoire, qu'à la mort de Charles XIII, Charles-Jean-Bernadote, d'origine Française, mais Prince Royal par adoption, monta sur le trône, à l'âge de cinquante-trois ans, et qu'il fut couronné, sous le nom de Charles XIV, en Suède, le 11 Mai 1818, et en Norvège, à Drontheim, le 7 Septembre de la même année.

On se souvient aussi que la Diète de Norvège, ouverte depuis la mort du dernier Roi, assura les principes de l'indépendance nationale.

La famille des Bernadote s'est complétement identifiée avec la Nation Suédoise.

Oscar Ier, de 1844 à 1859, régna aussi libéralement et aussi sagement que son Auguste Père ; et l'on n'a pas eu le temps d'oublier que S.M. le Roi Charles XV, le fils ainé d'Oscar Ier, et le fondateur de la nouvelle Dynastie Suédoise, fut l'un des Princes les plus intelligents et les plus éclairés de l'Europe, et que son nom restera toujours gravé dans le cœur des Suédois et des Norvégiens.

Son frère, le Roi Oscar II, qui règne aujourd'hui était fort aimé comme Prince Royal, mais ce n'est que depuis qu'il est monté sur le trône que les deux peuples unis ont pu apprécier toutes ses qualités.

Dieu seul connait l'avenir, nous ignorons si la Suède et la Norvège inscriront un jour, avec l'épée, une nouvelle page à leur glorieuse histoire, mais depuis une cinquantaine d'années ces deux pays unis semblent n'avoir qu'un but: rivaliser à qui marchera

le plus vite dans la voie du progrès et de la civilisation.

Ce Pays est, en ce moment, celui où l'instruction publique a reçu le plus de développement ; et, dans le siècle où nous sommes, cette gloire doit dominer et donnertoutes les autres.

Sous le patronage de Princes sérieusement libéraux, l'ordre et la liberté se sont acclimatés, et ont répandu leurs verts rameaux dans ces contrées du Nord de l'Europe.

M. d'Ehrenhoff est digne de représenter un tel Pays.

Ce Diplomate est issu d'une vieille famille Finlandaise, définitivement établie en Suède, depuis les dernières années du règne de Charles XII. Ses parents ont occupé, dans la magistrature et dans l'armée, des postes importants.

Le père de M. d'Ehrenhoff, en qualité d'officier supérieur, a fait d'une façon brillante toutes les campagnes de 1711 à 1818. Dans les dernières années du règne de Charles-Jean-Bernadote, il envoya son fils étudier en France et prendre ses inscriptions du Baccalaureat.

La qualité d'étranger empêcha seule le jeune d'Ehredhoff d'entrer à l'Ecole Polytechnique, dont il avait subi, à son honneur, les épreuves préparatoires.

Après avoir, en Suède, à l'Université d'Upal, passé de nouveaux examens, et consacré quatre années à l'étude de la philosophie et des sciences naturelles; M. d'Ehrenhoff entra en, 1845, à la chancellerie du Ministère de la guerre.

Son goût au travail, son caractère méditatif, le firent bientôt remarquer, et, quand il eut embrassé la carrière consulaire, il fut, quelques mois plus tard, nommé secrétaire du Consulat général de Suède et Norwège, au Maroc.

C'était passer du Pays des glaces à la terre de feu! En 1859, il devint titulaire du Consulat général.

M. d'Ehrenhoff a rendu un grand service à la science, et à la civilisation future de l'Empire du Maroc, en publiant les récits et ses nombreuses excursions, dans ce pays si peu exploré, et en nous faisant part de ses très judicieuses observations, sur les mœurs de ces peuples encore a demi barbares.

On sait que dans l'Orient les Consuls généraux représentent souvent les intérêts de plusieurs Puissances, c'est ce qui est arrivé à notre Diplomate Suédois, avant la guerre de 1870, il fut chargé de la protection des intérêts Prussiens, dans l'Afrique Marocaine ; et il s'aquitta si bien de sa mission que, S. M. l'Empereur Guillaume, lui conféra sa décoration de l'Aigle-Rouge.

C'est en 1869 que l'ancien élève de l'Université d'Upal et de nos écoles Françaises, a été accrédité, auprès de S. M. I. le Sultan, en qualité de Ministre Résident.

M. d'Ehrenhoff jouit à Constantinople de la considération générale, il est estimé pour la variété de ses connaissances, et très recherché à cause de sa courtoisie et de la bienveillance de son caractère.

S. EXC. M. LE CHEVALIER PINTO DE SOVERAL

Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi de Portugal auprès de S. M. I. le Sultan

—

Le Portugal, ce Pays qui donne, depuis quelques années, un exemple de sagesse politique et de dévouement patriotique, que nous serions si heureux de voir imiter par l'autre partie de la Péninsule Ibérique, est représenté, à Constantinople, par S. Exc. M. le Chevalier de Soveral.

Les Pinto de Soveral comptent des illustrations de tous genres, dans l'histoire du Portugal.

Ce n'est guère que pendant la domination étrangère des Rois d'Espagne, (1580 à 1640), qui précéda l'établissement de la Maison de Bragance, que les Pinto ne se trouvent pas mêlés à chaque pas à la vie politique de leur Pays.

Un des aïeux de l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Roi constitutionnel, Don Luis de Portugal ; se nommait Pinto (Fernand Mendez) et fût l'un de ces hardis navigateurs Portugais qui, dans le XVIme siècle, s'embarquèrent pour les Indes.

Il visita le Japon, et fût l'ami de Saint François Xavier, qu'il accompagna dans ces lointaines contrées.

Pour donner une idée de ce qu'étaient les Por-

tugais de cette époque, il nous suffira de rappeler que Ferdinand Mendez Pinto, qui était né à Monte-Moro-Velho, vers l'année 1510, fût fait treize fois esclave et changea seize fois de maîtres de 1537 à 1558.

La dernière fois, il ne recouvra sa liberté que l'année de la mort de Charles-Quint.

Ce navigateur nous a laissé une relation très intéressante de ses voyages.

Vers la fin du même siècle, en 1597, naquit à Lisbonne, Jean Pinto Ribero, qui devint un littérateur très distingué et un Jurisconsulte profond.

L'influence qu'il exerça, sur ses concitoyens, par l'honorabilité de sa vie et son immense savoir, le mit à même de rendre les plus grands services à sa Patrie, lorsqu'en 1640, le Portugal secouant le joug de l'Espagne, appela au Trône la famille de Bragance.

Le nom de Pinto se retrouve dans toutes les discussions qui s'agitèrent longtemps entre les deux Pays.

« Ce fut Pinto de Ribero qui répondit au Manifeste de Philippe IV; dans cette réponse, il parvint à établir victorieusement les droits de la Maison de Bragance, il concilia à sa cause les sympathies des peuples ; et il sut exciter l'enthousiasme des Portugais, en rappelant, dans un style plein de chaleur et de patriotisme, les sages dispositions de la loi des Etats de Lamégo, qui excluaient du Trône tous les Princes étrangers.

Le Roi Jean IV, se montra reconnaissant envers

son savant et dévoué serviteur ; et Pinto fut comblé d'honneurs et créé membre du Conseil Royal et premier Président de la Chambre des comptes. Malheureusement il ne devait pas jouir longtemps de la faveur de son Souverain. Pinto Ribero mourrait en 1643, trois années après la révolution dont il avait été l'un des plus ardents promoteurs.

Nous avons pris, au hasard, deux ancêtres de l'honorable Diplomate Portugais ; nous eussions pu en citer cinquante. Les Pinto ont toujours été de fidèles serviteurs du Roi et de dévoués patriotes.

Son Exc. M. Pinto de Soveral est un homme érudit et charmant, dont la figure intelligence séduit à première vue.

L'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi de Portugal, auprès de S. M. I. le Sultan, ne compte que des amis sur les deux rives du Bospore.

SON EXC. M. GUILLAUME CRESPO,

Envoyé Extraordinaire du Gouvernement Espagnol

auprès de la Sublime Porte.

—

O les révolutions! représenter, à Constantinople, le pays d'Alphonse-le-sage, de Ferdinand-le-Catholique et de Charles-Quint ; et attendre, pour re-

mettre ses lettres de créance au Sultan, que le nouveau Gouvernement Espagnol soit reconnu par les Puissances Europénnes.

Songer que Madrid, cette ancienne maitresse du monde, est à la merci du premier tribun ou du dernier Général, qui veut bien risquer sa tête pour quelques jours de pouvoir.

Que devient donc le patriotisme, sur cette terre classique d'honneur et de vaillance?

Il s'agit bien de savoir qui doit monter le plus légitimement sur le Trône de Don Carlos, du Prince des Asturies ou du Duc de Montpensier?

C'est plus que la vie, c'est l'honneur de l'Espagne qui est en jeu!

Voulez-vous donc qu'il ne reste rien du Royaume d'Oviedo, rien des Asturies, rien de la Navarre, rien de l'Aragon, rien des Royaumes de Castille et de Léon, rien de toutes les Espagnes?

Rien que des ruines, et le souvenir du viel honneur Castillan.

Après la délivrance de Ribbao, si les chances sont définitivement contre les Carlistes, il est du devoir de Don Carlos de faire cesser la guerre civile en Espagne.

Que les honnêtes gens de tous les partis se serrent autour d'un pouvoir viable; il nous semble que le Maréchal Serrano, Duc de la Torre, assume en ce moment une grande responsabilité, devant ses concitoyens et devant l'histoire.

Nous avons l'espérance qu'il ne faillira pas à sa

tâche, et que, se souvenant qu'il fut, bien malgré lui peut être, parmi les démolisseurs de la dernière heure, son honneur le force à se placer au premier rang des reconstructeurs!

Ce jour là, l'Espagne sera bien représentée par S. Exc. M. Guillaume Crespo, qui, n'étant encore en relations qu'avec S. A. le Grand Vézir, a déjà trouvé le moyen de donner la plus haute idée de son caractère et de son intelligence.

Nous avons, en 1859, connu l'Espagne en ses jours de splendeur, personne plus que nous ne fait des vœux sincères pour la prospérité et le bonheur de cette Nation.

ROUMANIE.

SON EXC. LE PRINCE JEAN GHIKA,

Agent de Roumanie auprès du Gouvernement Ottoman.

On lit dans le *Journal de Bucharest* du 17 :

Jeudi dernier la Chambre des Députés, conformément à la décision prise dans sa dernière séance de la présente session, s'est rendue en corps au palais princier, pour remettre à S. A. le Prince Régnant l'Adresse par laquelle l'Assemblée exprime ses sentiments de condoléance pour la perte de S. A. la Princesse Marie.

A 11 heures du matin, Leurs Altesses le Prince et la Princesse Régnants, précédés de la maison militaire et du maréchal de la Cour, et suivis des Dames et Demoiselles d'honneur de S. A. la Princesse Régnante, ont fait leur entrée dans la salle du Trône, où se trouvaient réunis MM. les Députés.

Leurs Altesses ont pris place sur le Trône, pavoisé de deuil, et MM. les Ministres se sont rangés à la droite du Trône, tandis que la maison Civile et Militaire prenait place à gauche.

M. le Prince Démètre Ghika, Président de la Chambre des Députés, a lu l'adresse suivante :

Monseigneur,

« La Chambre des Députés, convoquée en session extraordinaire, dans sa première séance et avant de procéder à aucun de ses travaux, a voulu exprimer au Prince et à la Princesse des Roumains sa profonde douleur, pour la perte de S. A. la Princesse Marie.

« Représentants de la Nation, nous prions respectueusement Votre Altesse d'être bien convaincue que ce coup cruel a été ressenti par tous les Roumains.

« Si la part que le Pays entier a prise à la douleur de Vos Altesses peut leur apporter quelque consolation, dans un malheur aussi grand qu'inattendu, que Votre Altesse veuille bien recevoir, par l'organe de la Représentation Nationale, cette assurance que le Pays entier s'associe à votre douleur et partage le deuil de la Famille Régnante. »

Le Président :
DÉMÉTRIUS GHIKA,

Les Secrétaires :
ET. C. FALCAYANO,
GR. N. LAHOVARY,
C. ANTACHI,
A. C. CATARGI,
PIERRE MILO.

Les Questeurs :
N. C. TATARANO.
A. TULCEANO.

Son Altesse a répondu :

Monsieur le Président,
Messieurs les Deputés.

« Je suis profondément touché de la gracieuse attention qu'a eue l'Assemblée en votant cette adresse et en venant me la présenter en corps.

« Je vous remercie pour les sentiments que vous Nous exprimez. La part si vive que le Pays entier a prise à notre douleur est la récompense la plus précieuse qui m'ait été donnée pour tout ce que j'ai cherché à faire jusqu'à présent,dans le but d'assurer à la Roumanie une position digne, un brillant avenir.

« La perte douloureuse de notre unique enfant n'a pas affaibli un instant et n'affaiblira point mon zèle pour les intérêts du pays.

« Je vous remercie, en mon nom et au nom de la Princesse, pour les paroles de consolation que vous avez adressées à nos cœurs attristés.

« Dieu nous donnera la force de nous soumettre à sa volonté. »

Nous voulons que les honnêtes gens de tous les pays, même en France, partagent les sentiments exprimés au Prince Charles Ier, par les représentants de la nation Roumaine, au sujet de l'affreux malheur qui vient de frapper son Altesse Sérénissime, et de briser le cœur de sa noble compagne.

Nous croyons avoir prouvé que nous connaissions les Provinces Unies.

Nous parlons donc de ce brave Pays, et de ce

Pays des braves, en toute sûreté, et nous avons conscience de ce que nous avançons, en disant, qu'il n'existe pas un autre peuple chez lequel, en dehors de toute opinion, tout ce qui appartient ou touche à la France soit aussi sympathique qu'en Roumanie.

Eh bien! mes chers compatriotes, lisez ce qu'à fait un Prince de Hohenzollern.

Les Français, établis à Bucharest, forment une assez importante colonie; un certain nombre de nos compatriotes étaient employés Chez Son Altesse; on comptait également une certaine quantité d'Allemands attachés à son service.

Quand la fatale guerre fut déclarée entre la Prusse et la France, le Prince Charles Ier réunit tous ses serviteurs, appartenant à ces deux nations, et leur fit entendre ce noble langage.

« Une guerre que je déplore vient d'éclater, bien
» qu'ayant des sympathies et des alliances des deux
» côtés, je suis malheureusement impuissant à l'em-
» pêcher.

» Vos Pays respectifs vous réclament; allez, faites
» votre devoir! Mon trésorier a des ordres pour
» vous régler six mois d'avance de vos appointe-
» ments et payer votre voyage; une fois la paix réta-
» blie, vainqueurs et vaincus ; souvenez-vous qu'il
» y a chez moi de la place pour les braves gens,
» revenez et vous serez bien reçus. »

Après la guerre le Prince a tenu parole!

Monseigneur, Votre Altesse a agi en homme de cœur et votre très humble serviteur a été douloureu-

sement affecté par la perte de cet enfant, bel ange souriant, que je crois encore voir passer dans les bras de sa nourrice.

On dirait que l'aile du malheur a voulu toucher, à la fois, le Prince Régnant et son Représentant à Constantinople.

S. Exc. le Prince Ghika, ce loyal, aimable et sympathique Diplomate, a éprouvé bien des douleurs depuis le commencement de cette année.

Sa femme, dans une position intéressante, a été très souffrante, ses trois enfants ont eu la fièvre scarlatine, un de ses parents a été tué en duel, à Paris, et son frère homme des plus honorés et des plus honorables, vient de terminer brusquement sa carrière, dans le Jardin Public de Bucharest, comme son illustre père termina la sienne dans le parc de Meudon !

Le père du Prince Jean Ghika, le Prince Grégoire Ghika, était un grand patriote. Bien qu'il ait été longtemps Prince de Moldavie, personne ne travailla plus que lui à la réunion des deux Principautés; nous avons dans ce volume, raconté une partie de son histoire.

Il s'était, en seconde noces, marié à une Française, il a eu de cette union deux fils qui terminent leurs études à Paris. Nous croyons qu'il possédait d'autres enfants de son premier mariage.

Le Prince Ghika a encore un frère en Roumanie. C'est une famille dont tous les membres sont dévoués à la cause nationale.

Du temps de la Lieutenance Princière de son père, le Général Prince Jean Ghika, l'agent de S. A. le Prince Charles Ier, a été Préfet; il fut, depuis l'union des deux Provinces, Ministre de la Guerre.

A Constantinople il a rendu, dans ces derniers temps, de très grands services à la Roumanie.

C'est un homme instruit, énergique, persévérant, mais c'est, en même temps, l'un des Diplomates les plus aimables et les plus recherchés de Constantinople.

Sa femme est une charmante Princesse, et sa belle-mère est la fée protectrice de ses enfants.

Nous espérons, du plus profond de notre cœur, que cette grande douleur aura touché le souverain maître de nos destinées, et que le malheur se lassera de frapper à la porte de ce galant homme.

SERBIE.

SON EXC. M. PHILIPPE CRISTICH,

Sénateur et Ministre de l'Instruction publique, chargé d'une mission spéciale par S. A. S. le Prince Milan Obrenovitch, auprès du Gouvernement Ottoman.

Nous avons beaucoup parlé, dans le courant de ce volume, de ce jeune Pays dont les institutions, la civilisation et l'instruction publique font chaque jour de nouveaux et merveilleux progrès; disons un mot de l'homme intelligent, qui vient de mener à bien les dernières négociations à Constantinople, et de terminer l'affaire du raccord des chemins de fer Autrichiens et Ottomans par la Serbie.

S. Exc. M. Philippe Christich est né à Belgrade, en 1819, il fit ses études primaires dans la première Ecole Nationale établie en cette capitale, en 1840.

Après trois années de service, trouvant ses connaissances insuffisantes, il s'associa avec deux de ses condisciples, pour adresser une petition collective au Gouvernement de la Régence, établi pendant la minorité du Prince Michel, pour lui demander d'être envoyés, aux frais de l'Etat, en Europe, afin d'y ter-

miner leurs études, et d'être à même de rendre plus tard de meilleurs services à la Patrie.

Cette proposition fut favorablement accueillie par la Régence, et M. Christich fut d'abord envoyé à Vienne, où il apprit l'Allemand en deux années.

De la Capitale de l'Empire d'Autriche, notre jeune Serbe se rendit à Paris, où il passa six années à étudier le droit, les sciences et l'économie politique, et où il obtint un diplôme de Docteur en droit.

De retour à Belgrade, en 1847, il rentra au Ministère de l'Instruction publique, d'abord comme secrétaire, mais il ne tarda pas à passer chef de section de ce Département.

En 1853, le futur Ministre de l'instruction publique était nommé membre de la Cour de Cassation.

De 1856 à 1860 il est à Vienne, se distinguant dans la Commission riveraine du Danube. C'est dans cette ville qu'il apprend, en 1858, son élévation à la dignité de Sénateur.

A son second avènement, S. A. le Prince Michel, appelle le Sénateur Philippe Christich, et le nomme chef de son cabinet et Ministre des Affaires Etrangères.

On peut affirmer que M. Christich, imprima la plus forte impulsion, à toutes les réformes administratives et Militaires, qui honorèrent le second règne du Prince Michel Obrenovitch.

En 1863, le chef du cabinet du Prince, rentra de nouveau au Sénat et se rendit à Londres, en mission avec la Princesse Michel.

Depuis 1870, S. E. M. Christich a presque toujours été à Constantinople; à son retour de son voyage en Europe, le Prince Milan le nomma Ministre de l'instruction publique et des cultes, et l'on sait quels nouveaux services il rendit dans ces hautes fonctions.

Voici sept mois qu'il est en mission spéciale auprès du Gouvernement Ottoman; il a applani toutes les difficultés, et hâté l'arrivée du Prince Milan IV Obrenovitch dans la Capitale de la Turquie.

Le Sultan à fait au neveu du Prince Michel l'accueil le plus chaleureux et le plus paternel, les toasts portés par le Prince de Serbie au Souverain de l'Empire Ottoman, sont là pour en témoigner.

Cette visite rendue au Suzerain sera féconde en bons résultats,dans un avenir prochain.

Les principales qualités de S. Exc. M. Christich sont la loyauté, la finesse, la modestie; la simplicité dans les manières et l'élévation dans les sentiments.

Sa mission extraordinaire est terminée, le Prince vient de désigner,comme son agent à Contantinople, S. Exc. M. Magasinovitch, l'ancien Ministre des travaux publics; on dit le plus grand bien du caractère de ce Diplomate Serbe.

ÉGYPTE

—

S. EXC. ABRAHAM BEY.

Nous venons de faire défiler sous les yeux de nos estimables lecteurs tout le Corps Diplomatique de Constantinople.

Nous avons parlé de LL. EE. les Ambassadeurs, des Envoyés Extraordinaires, des Ministres Plénipotentiaires, des Ministres Résidents et des Agents de Roumanie et de Serbie, accrédités auprès du Gouvernement Impérial Ottoman, mais nous n'avons représenté personne pour l'Egypte.

Le Khédive Ismaïl n'est point officiellement représenté dans la capitale de la Turquie.

Il a parfois chargé S. Exc. Nubar Pacha, son ex-ministre des Affaires Etrangères, Kourchid Pacha, Hassan Pacha ou Riaz Pacha, de quelques missions délicates pour la Sublime Porte.

Mais le Khédive trouve que personne ne sait mieux que lui-même arranger les affaires les plus difficiles, et qu'une de ses visites, sur le Bosphore, vaut toutes les Ambassades du monde.

Et de fait, depuis 1863, les événements lui ont constamment donné raison.

Cependant les Princes n'ont, pas plus que les simples mortels, le don d'être partout à la fois; le Vice-Roi ne peut pas résider, en même temps, dans son Palais d'Emirghian, sur le Bosphore, et dans un de ses somptueux Palais des Pyramides.

Son Altesse a trouvé un terme moyen, Elle n'a pas d'Agent officiel ou officieux, accrédités auprès du Grand-Vézir, mais Elle possède à Constantinople, en plus de son *Kapou-Kéhaya*, un Ambassadeur *in partibus in infidelium*, dans la personne de S. Exc. Abraham Bey, son interprête.

Toute la famille d'Abraham Bey a servi ou sert S. A. le Khédive: son frère, Eram Bey, fut pendant plusieurs années le secrétaire particulier du Vice-Roi, et son beau-frère Nubar Pacha, était encore ces jours-ci son Ministre des Affaires Etrangères.

S. Exc. Abraham Bey, qui est né à Constantinople, connaît toutes les langues de l'Orient.

Abraham Bey est un homme d'un caractère aimable et d'une grande courtoisie, ses manières sont des plus affables, on dirait qu'il fait tout son possible pour cacher le penseur et l'homme politique sous l'enveloppe du parfait Gentleman.

Il a rendu, dans ces dernières années, à S. A. le Khédive, des services qui ont été justement appréciés et Royalement recompensés.

Sa Majesté le Sultan Abd-ul-Aziz daigne accueillir Abraham Bey avec une grande bonté, et nous croyons que cette haute bienveillance a, dans des jours dif-

ficiles, applani bien des difficultés entre la Sublime Porte et le Khédive Ismaïl.

S. Exc. Abraham Bey, qui est Arménien, appartient à l'Eglise Grégorienne; sa générosité est inépuisable, jamais le malheur n'a frappé en vain à sa porte.

Grand amateur des arts, protecteur éclairé des artistes, on peut dire, sans flatterie comme sans exagération, que cette Excellence fait le plus noble usage d'une très-grande fortune.

Son Excellence vient de faire un voyage en Egypte, auprès de S.A. le Khédive; elle a trouvé le Prince dans la situation d'un souverain qui vient de voir un emprunt National souscrit par ses propres sujets.

Si les Peuples de l'Orient se mêlent de leurs propres affaires, et se mettent à aider leurs gouvernements, dans l'accomplissement des grands travaux qui doivent, en peu d'années, quintupler les admirables ressources des Pays Orientaux — le métier de Saraf étranger aura fait son temps.

TUNIS.

SON EXC. LE GÉNÉRAL SIDI KHÉRÉDINE.

Premier Ministre de la Régence.

Puisque nous avons, dans ces rapides biographies, montré les représentants de tout l'Empire Ottoman; nous ne saurions terminer le volume, sans parler de l'homme qui vient dernièrement de remplacer, à Tunis, Sidi Moustapha Khasnadar, et de prendre en ses intelligentes mains les destinées de la Régence.

A propos de la biographie de ce grand Ministre, nous ne pouvons mieux faire que de commercer par la réproduction de celle que nous avons donnée, ces jours-ci, à un journal illustré de Constantinople.

« Si nous voulions faire du roman, rien au monde ne nous serait plus facile que de broder une histoire ou que d'inventer une légende, à propos des premières années de S. E. le Général Khérédine. Mais, comme nous croyons, qu'en fait de biographie, la vérité des faits et la simplicité du récit sont les deux qualités principales, nous présenterons notre héros, au public, sans le revêtir d'aucun costume de fantaisie. »

« Le père du Général Khérédine descendait d'une ancienne famille Princière de Circassie. »

« Il est mort les armes à la main, en défendant sa patrie ! »

« On sait que la Circassie est une grande province de l'Isthme causasien, enclavé dans la Russie d'Asie. Elle est renfermée entre le Daghestan, la Géorgie, l'Imérilie, l'Abassie, la mer Noire et les Monts du Caucase. »

« La Circassie, bien que montagneuse, est coupée par de nombreuses vallées, qui sont arrosées par des torrents, dont les deux principaux sont le Terek, qui se perd dans la mer Caspienne, et le Kouban, qui porte ses eaux dans la mer Noire. »

«Elle est séparée endeux parties par une chaîne de monts venant du Caucase et se prolongeant jusqu'au Donet du Volga et séparant, sur leur parcours, les eaux de la mer Caspienne de celles de la mer Noire.

» La superficie de cette contrée, dont le sol serait très-fertile, s'il était bien cultivé, est de 631 myriamètres carrés ; l'on peut évaluer sa population totale à 580,800 habitants. »

« Les Circassiens, qui sont presque tous remarquables par leur beauté, sont divisés en trois classes : les Princes (chefs reconnus par les tribus qui sont toutes indépendantes les uns des autres), les nobles et les serfs. »

« Les Circassiens, qui étaient jadis chrétiens, sont aujourd'hui Mahométans. Sans pouvoir rien affirmer, nous croyons que c'est au XIIIme siècle, à l'époque de la toute puissance des Mongols, que les Circasiens ont embrassé l'Islamisme. »

« Le noble Circassien ne marche jamais sans ses armes, l'état d'hostilité qui a toujours existé entre les différentes tribus lui en a constamment fait une loi.»

« Il est brave, hardi, téméraire, ne recule jamais, même devant cinq ennemis, et préfère souvent la mort à la captivité. »

« Tel est le pays où le Général Khérédine a vu le jour. »

« Les Russes, à l'époque de sa naissance, n'avaient encore ni conquis ni pacifié le pays, et Schamyl commençait à peine à faire parler de lui. »

« A la suite d'un combat l'enfant fut enlevé ; Dieu seul sait quel hasard de la destinée le conduisit du Daghestan en Tunisie. »

A Tunis, le jeune Khérédine fit la conquête de tout le monde, par sa figure intelligente et énergique, et la volonté qu'il déployait pour s'instruire.

Le Bey, frappé de ses progrés, l'envoya bientôt en Europe pour y compléter ses études.

Il revint comme officier, franchit bientôt les premiers échelons de la hiérarchie militaire et fut, tout jeune encore, promu au grade de général.

C'est à dater de ce moment qu'il commença à rendre de serieux services à la Régence de Tunis, son Pays d'adoption.

Il fut successivement Ministre de la Marine, Président du Grand Conseil Tunisien, et Ministre dirigeant. Enfin, depuis la chute de Sidi Moustapha Khasnadar, il est devenu le Premier Ministre de S. A. le

muchir Mohammed Es-Sadok Pacha Bey, possesseur du Royaume de Tunis.

Il a publié un ouvrage excessivement remarquable qui est une sorte d'Encyclopédie arabe, comprenant *l'histoire des peuples, la Théologie raisonnée et l'application de grands principes d'économie politique.*

Le général Khérédine est tout à la fois un conservateur et un esprit très libéral.

On juge l'homme par ses œuvres, nous faisons encore un emprunt à la traduction, en langue française, de son *Essai* sur le *réformes* nécessaires aux états Musulmans.

« Après ce que j'ai dit, d'une manière générale, dans l'avant-propos sur l'origine et la tendance de cet ouvrage, je répéterai plus explicitement ici que je l'ai écrit dans un double but, tout en visant au même résultat.

« D'abord, je veux réveiller le patriotisme des Ulémas et des hommes d'Etat Musulmans, et les engager à s'entr'aider dans le choix intelligent des moyens les plus efficaces pour améliorer l'état de la nation Islamique, accroître et développer les éléments de sa civilisation, élargir le cercle des sciences, augmenter la richesse publique, par le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; et pour établir avant tout, comme base principale, un bon système de gouvernement, d'où naisse la confiance, qui produit à son tour la persévérance dans les efforts

et le perfectionnement graduel,en toutes choses, tel enfin qu'il existe *aujourd'hui en Europe.*

« En second lieu, j'ai écrit mon ouvrage pour détromper certains Musulmans fourvoyés, qui, fermant les yeux sur tout ce qu'il y a de louable et de conforme aux enseignements de notre propre Loi Théocratique, chez les peuples d'une religion différente de la nôtre,se croient,par suite d'un funeste préjugé,dans l'obligation de le dédaigner et de ne pas même en parler, et considèrent comme suspects ceux qui approuvent ce qu'il y a de bon, comme système ou comme institutions, chez les non-musulmans. Cela pris dans un sens absolu est la plus grande des erreurs; car, si ce qui vient du dehors est bon en soi et conforme à la raison, particulièrement, s'il s'agit de ce qui a déjà existé chez nous et nous a été emprunté, non-seulement il n'y a pas de raison pour le repousser et le négliger, mais, au contraire, il y a obligation de le recouvrer et d'en profiter. »

Un homme qui a de telles pensées ne peut que conduire son pays vers de belles destinées; il était temps que Dieu suscitât un réformateur pour la Tunisie.

Cet admirable pays, qui fut le *grenier d'abondance de Rome*, venait dans ces derniers temps, malgré le cœur généreux et les excellentes intentions de son Souverain, de traverser de bien mauvaises années.

La Régence avait eu, coup sur coup, la guerre

civile, le choléra, la famine et le typhus ; ajoutez à cela une déplorable administration.

La Tunisie, il y a dix ans, cultivait 100,000 machias de terrain (un million d'hectares) elle en était arrivée à ne plus faire produire que sur 10,000 machias, mais graduellement elle est remontée à 50 mille, puis à soixante-quinze ; l'année dernière elle a dû reprendre le chiffre de cent mille, peut être celui de cent cinquante, elle sera a deux cent mille machias avant peu de temps.

Alors on pourra entreprendre tous les grands travaux d'utilité publique qui doivent transformer la Régence.

Des pessimistes ont prétendu que la population de la Tunisie était, dans ces derniers années, tombée de 3,000,000 à 1,500,000 âmes, la mortalité n'a pas atteint le tiers de ce chiffre

Mais les Tribus nomades avait régagné le sommet des montagnes sous une administration qui, malgré les excellentes dispositions de Son Altesse le Bey, ne leur offrait pas des garanties suffisantes pour la rénumération de leur travail.

En apprenant que S. Exc. Sidi Kérédine était nommé Premier Ministre, en remplacement de Sidi Moustapha Khasnadar, et que ce dernier restituait, à l'Etat, vingt millions qui allaient être employés au développement des richesses du pays ; la joie fût aussi grande dans les villages que dans les villes, et la confiance est rentrée dans le cœur des hommes de la montagne. Nous pouvons assurer qu'il faut déjà

porter le chiffre de la population à plus de deux millions cinq cent mille habitants.

Quand on pense que, rien qu'avec la culture de l'Alpha, cette plante textile dont les applications se multiplient chaque jour davantage, la Tunisie, avec le produit de l'exportation, pourrait nourir un quart de ses habitants.

Tout se présente aujourd'hui sous d'heureux auspices, l'avenir est plein de promesses.

Sous l'administration éclairée, intelligente, libérale et surtout patriotique du Général Kérédine, on peut s'attendre à voir bientôt renaître les grands jours de la Régence.

Avant vingt ans, peut-être dans dix, l'ancien port de Carthage redeviendra une des stations les plus commerciales et les plus fréquentées de la Méditerranée.

Les habitants de ce pays sont ce qu'on les fait, c'est-à-dire qu'ils acceptent toutes les réformes, quand l'exemple est donné d'en haut. Tunis peut donc se transformer très vite et devenir une jolie capitale moderne.

La végétation est merveilleuse, les jardins qui entourent la ville sont magnifiques, relativement à leur valeur future, les propriétés sont encore pour rien dans cette cité si pleine de grands souvenirs.

Le droit de propriété est garanti d'une façon absolue, dans la Régence, aux Etrangers, aux Chrétiens, ainsi qu'aux Musulmans.

La vie matérielle est, à Tunis, d'un bon marché

dont on n'a pas plus idée à Constantinople que dans l'Occident.

Il n'y a qu'à apporter un peu de capital, ou une certaine dose de bonne volonté, dans ce Pays, pour y réaliser assez promptement une honorable fortune.

Son climat, surtout en hiver, est très tempéré vous verrez, sous peu, les environs de l'ancienne Carthage, couverts de villas occupées par les familles étrangères qui s'enfuient de l'Europe, à l'approche de la saison rigoureuse.

Il faut, aujourd'hui, 36 heures pour aller de Tunis à Gênes ou à Naples; mais les bateaux des grandes compagnies peuvent arriver à faire ce trajet en moins de temps.

Par une belle journée, on voit Tunis des hauteurs de Cagliari et des points élevés de la Corse. La Régence est donc le Pays de l'Orient le plus rapproché de la France et de l'Italie.

Nous nous proposons de publier, l'automne prochain, un ouvrage qui aura pour Titre *Carthage et Tunis, le passé, le présent et l'avenir de la Régence.*

LA BANQUE NATIONALE ! — L'EMPRUNT ! — L'AVENIR DE LA TURQUIE

UN DERNIER MOT AUX LECTEURS

Nous commençons ce dernier chapitre et nous terminons notre volume le samedi, 30 Mai 1874.

Malgré l'état d'incertitude et de malaise général qui pèse sur l'Europe,les choses ont pris, ces temps derniers, une meilleure tournure à Constantinople.

Les fonds Turcs qui étaient, il y a moins d'un mois, cotés à 45, sont ce matin demandés à 54.

La confiance renaît.

La création de la Banque Nationale est une chose décidée, en principe, quelques questions de détails peuvent seules, dit-on, retarder l'annonce officielle de sa constitution.

Toutes les grandes maisons Européennes vont con-concourir à cette œuvre colossale. Nous ne connaissons pas tous les noms, mais nous croyons déjà pouvoir citer ceux des Rotschild,de Paris et de Londres, des Fould, etc., etc., etc.

La Banque Impériale Ottomane, avec laquelle fusionne la Banque Austro-Ottomane, se trouve tout naturellement en tête de cette nouvelle combinaison.

Une part relativement assez importante sera-t-elle réservé aux grands établissements financiers de Constantinople, la justice le voudrait ainsi.

Il faut reconnaître que la place de Galata a traversé cette dernière crise, avec un grand courage.

S'il s'est produit quelques défaillances particulières, la majorité a fait son devoir !

La Banque Impériale Ottomane, dirigée si habilement par M. Em. Devaux ; la Société Générale don l'intelligent Directeur est M. Fernandez; MM. Tubini, M. Vlasto, MM. Zarifi, M. Zafiropoulo, les Baltazzi et vingt autres ont fait face au danger et conjuré le péril avec une grande énergie.

Ils ont bien mérité du Gouvernement Ottoman, de la Nation, de leurs actionnaires et des étrangers qui ont souscrit aux emprunts ou aux émissions des obligations des chemins de fer de la Turquie.

Ils ont, au prix des plus grands sacrifices, sauvé une situation qui paraissait presque désespérée, ils ont donné, au Gouvernement, le temps et la possibilité d'attendre les résultats de la mission de Sadyk Pacha, de former la Banque Nationale et de contracter un Emprunt dans de bonnes conditions.

Quelle est aujourd'hui la véritable situation financière de l'Empire Ottoman ?

En y comprenant les emprunts extérieurs, les dettes intérieures, les chemins de fer — intérêts et

amortissement, la Turquie doit, en somme ronde, quatre milliards de francs.

Or, sa population étant de trente-cinq millions d'habitants, cela fait environ cent douze francs par tête, ce qui est l'une des sommes les plus faibles de celles dues par les autres Etats de l'Europe.

La Turquie est dans la position d'une personne possèdant une très grande fortune, mais l'administrant mal, et se trouvant sans cesse gênée pour faire face à des habitudes assez dispendieuses.

Il s'agit bien moins d'économiser sur les dépenses que de ne point gaspiller le produit des recettes.

Il faut que, frais raisonnables déduits, les impôts entrent sérieusement dans les caisses de l'Etat.

Il faut que le Gouvernement ne soit pas constamment obligé, comme un négociant à court d'argent, d'escompter son papier dans des conditions désastreuses.

Remédier à cet état de choses, voilà le rôle de la Banque Nationale.

Cette mission étant intelligemment et honnêtement remplie, on pourra répondre de l'avenir de la Turquie.

Un dernier mot au lecteur.

Nous venons de faire un volume de six cent soixante dix pages, nous croyons que c'est l'ouvrage le plus important que l'on ait encore écrit sur la Turquie Contemporaine, et imprimé à Constantinople.

Nous n'avons pas la prétention d'offrir au public

un chef d'œuvre; mais nous estimons avoir fait une œuvre utile pour tout le monde, les Chrétiens comme les Musulmans.

Nous avons souvent critiqué les abus et combattu les choses qui nous paraissent nuisibles à la prospérité ou à la gloire de l'Empire Ottoman, mais nous ne pensons pas avoir laissé échapper une seule occasion de mettre le bien en évidence, et quand nous avons parlé des personnes, nous croyons être toujours resté dans les limites d'une discussion courtoise et avoir constamment conservé le respect que nous devons au public et à nous même.

V[te] ALFRED DE CASTON.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Page

CHAPITRE I[er].— De 1861 à 1864 5
CHAPITRE II[e].— De 1864 à 1869 121
CHAPITRE III[e].— De 1869 à 1874. 415
CHAPITRE IV[e]. — Les chemins de fer ottomans. M. le Baron de Hirsch. La société Vitali. Lignes concédées. Travaux en Régie, etc. 457
CHAPITRE V[e].— La Municipalité du VI[e] Cercle, Péra-Galata, etc., etc., etc.. 487
CHAPITRE VI[e].— Le Ministère des Affaires Etrangères. Biographies. LL. EE. A'arifi Pacha et Rachid Pacha. Le Corps Diplomatique 547

S. Exc. Rachid Pacha 550
S. Exc. A'arifi Pacha 555
S. Exc. Le Général Ignatiew. 563
S. Exc. Le Comte de Vogüé. 573
S. Exc. Sir Henry Elliot 581
S. Exc. le Comte Ludolf 587
S. Exc. le Comte Zichy. 590
S. Exc. M. d'Eichman 594
S. Exc. le Général Mohsin Khan 601
S. Exc. le Comte Barbolani 610
S. Exc. Sir Georges Boker 617
S. Exc. le Vicomte de Grimberghe 623
S. Exc. M. Simos. 627
S. Exc. Maurice de Heldewier 629
S. Exc. M. Selim d'Ehrenhoff 634
S. Exc. le Chevalier Pinto de Soveral . . . 638
S. Exc. M. Guillaume Crespo 640
S. Exc. le Prince Jean Ghika 643
S. Exc. M. le Sénateur Cristich 649
S. Exc. Abraham Bey 652
S. Exc. le Général Khéredine 655

CHAPITRE VII[e].— La Banque Nationale. L'Emprunt. L'Avenir de la Turquie. . . . .

ERRATA.

Page	ligne	au lieu de	lisez :
10	25	*meilleurs*	meilleures
30	24	*mel aisé*	mal aisé
31	17	*musulman*	musulmane
52	18	*supérioté*	supériorité
69	29	*cultivées*	cultivés
71	13	*présurer*	pressurer
134	2	*préleva*	prélevât
152	9	*déservies*	desservies
155	11-12	*potique*	politique
176	22	*épaubles*	épaules
180	4	1855	1865
183	21	*combinaisson*	combinaison
217	10	*d'immense*	d'immenses
221	18	*des modes*	de modes
224	19	*honorabte*	honorable
233	1	*on voudrai*	on voudrait
269	17-18	*paparaissait*	paraissait
333	20	*M. du Perron*	M. du Pérou
386	22	*de de l'approcher*	de l'approcher
386	23	*l'inalérable*	l'inaltérable
386	28	*Mustapha Pacha*	Mahmoud Pacha
387	14	*agréables*	agréable
424	16	1529	1525

Page	ligne	au lieu de	lisez
425	21	1859	1858
432	19	*mouvement tête*	mouvement de tête
513	26	*Cerfs*	Serfs
522	1	*rapporteront*	rapporterons
522	16	*précipita*	précipite
555	27	*Imprérial*	Impérial
573	7	*noissance*	naissance
576	3	*vietoire*	victoire
530	23	*amené*	amenée
536	26	vivindi	*vivendi*
599	30	*battus*	battu
606	21	*Kwalion*	Gwalior
617	20	*Sir Broker*	M. Boker
621	27	1871	1781
627	5	*d'Espagne*	d'Italie
633	15	*regarda*	regarde
636	10	*de 1711 à 1818*	de 1791 à 1818.

